UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01970339 6

F
5450
.S6
C46

This is another number in the series cited above

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

FÊTE NATIONALE

DES

CANADIENS-FRANÇAIS

CÉLÉBRÉE A QUÉBEC

1881-1889

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix, par HONORÉ-JULIEN-JEAN-BAPTISTE CHOUINARD, de la cité de Québec, écuyer, avocat, ancien Président Général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, député de Dorchester au Parlement du Canada, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

FÊTE
NATIONALE

DES

CANADIENS-FRANÇAIS

CÉLÉBRÉE A QUÉBEC

1881-1889

HISTOIRE — FÊTES ANNUELLES — CONVENTIONS — DOCUMENTS —
INAUGURATION DU MONUMENT CARTIER-BRÉBEUF

PAR

H.-J.-J.-B. CHOUINARD

ANCIEN PRÉSIDENT-GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC
DÉPUTÉ DE DORCHESTER AU PARLEMENT DU CANADA

A. F. Simard
4. 15. 04

QUÉBEC
DE L'IMPRIMERIE BELLEAU & Cie, ÉDITEURS

1890

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

DÉDICACE

—

A l'Honorable H. Mercier,

Premier Ministre

de la Province de Québec,

Monsieur le Premier Ministre,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a célébré cette année notre fête nationale par l'inauguration d'un monument à la gloire de Jacques Cartier, l'immortel découvreur du Canada, et du R. P. Jean de Brébeuf, jésuite, le plus illustre des martyrs de la foi catholique dans la Nouvelle-France. Cette belle fête a créé une profonde sensation dans tout le pays. Elle a fait éclore des discours et des écrits remarquables et dignes d'être transmis à la postérité.

C'est pour cela, qu'après avoir déjà recueilli dans un volume toutes les œuvres produites par la démonstration de 1880, *j'ai*

cru devoir réunir, dans une continuation de ces annales patriotiques, tout ce qui mérite d'être conservé dans les travaux qui ont vu le jour dans les fêtes de 1889.

L'Eglise et l'Etat se sont toujours donné la main dans nos grandes manifestations patriotiques pour en rehausser la magnificence et en assurer le succès.

Le volume de 1880 *était respectueusement dédié au chef de notre clergé canadien. Je viens vous offrir la dédicace du volume de* 1889, *pour reconnaître dans votre personne, le patronage éminemment distingué et le concours précieux et effectif que les chefs temporels de notre nationalité n'ont pas cessé d'accorder à nos sociétés nationales.*

En votre qualité de chef de la Province de Québec, ce berceau, ce boulevard de la nationalité Canadienne-Française en Amérique, veuillez donc accepter l'hommage de ce livre dont votre généreuse libéralité a assuré la publication.

Puisse-t-il rester comme un vivant témoignage de nos aspirations comme peuple, allant dire a tous ce que nous sommes, et ce que nous entendons être : Loyaux sujets de l'Angleterre, mais toujours catholiques et toujours français.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Premier Ministre,
Votre obéissant serviteur,

H.-J.-J.-B. Chouinard,
Ancien Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.
Député de Dorchester au Parlement du Canada.

Québec, 30 décembre 1889.

LETTRE

DE L'HONORABLE HONORÉ MERCIER, PREMIER-MINISTRE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 20 janvier 1890.

MON CHER MONSIEUR CHOUINARD,

Je vous remercie bien cordialement de la pensée tout amicale que vous avez eue de me dédier votre livre contenant le compte-rendu officiel de notre fête nationale de 1889, *et j'accepte avec bonheur la dédicace que vous avez bien voulu m'en faire.*

Je comprends le sentiment qui vous a animé : il est noble, digne de vous et de la société patriotique que vous représentez.

En 1880, *vous avez offert la dédicace d'un ouvrage semblable à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Taschereau. C'était à l'Eglise que vous rendiez hommage.*

Aujourd'hui, vous offrez la dédicace de votre ouvrage au premier-ministre de la Province de Québec. C'est à la patrie que vous vous adressez, dans la personne de celui qui la représente, dans le moment.

Vous voulez donc unir, afin d'assurer le succès de votre œuvre, l'Eglise et l'Etat qui, vous le dites si bien : " se sont toujours " donné la main dans nos grandes manifestations patriotiques " pour en rehausser la magnificence et pour en assurer le succès."

En acceptant cette dédicace, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit lors de la démonstration du 24 juin 1889.

Ma pensée, énergiquement exprimée, patriotiquement recueillie, se résume dans ces mots :

" Nous sommes catholiques et français; et nous voulons rester " catholiques et français."

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

HONORÉ MERCIER,

Premier Ministre.

M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD, M.P.

Ancien Président Général de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec,
Québec, P. Q.

—— ooo ——

FÊTE NATIONALE

DES

CANADIENS-FRANÇAIS

DEUXIÈME SÉRIE

LIVRE PREMIER

FÊTES ANNUELLES—CONVENTIONS

1881-1888

CHAPITRE I

I.—§§. 1880-1881

Présidence de M. J. P. Rhéaume.

L'année 1880 a été, pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, féconde en résultats importants. Les fêtes du 24 juin et des jours suivants avaient été d'incomparable splendeur ; le mouvement national avait été enthousiaste, éveillant au loin de sympathiques échos. La Convention surtout, avait accompli une œuvre grandiose et durable, et la publication de ses travaux importants et variés avait marqué une ère nouvelle dans nos congrès nationaux. Ses œuvres sont, à elles seules, un monument à l'honneur de notre race.

Mais au lendemain de ces brillantes fêtes, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec dut reprendre ses travaux ordinaires, modestes et sans éclat, au milieu du calme plat de la réaction qui suit toujours chez nous les grandes commotions populaires créées par notre Société.

Si les résultats extérieurs et publics avaient été éclatants, les opérations financières de la Société n'avaient pas été aussi heureuses et le comité de Régie se mit de suite à l'œuvre pour établir le bilan de cette laborieuse année. Les recettes avaient été considérables, mais pas assez pour couvrir les dépenses, et malgré un travail énergique, il fallut plusieurs années pour faire disparaître les dernières traces du déficit. Par contre, à part l'honneur d'avoir organisé cette fête et l'élan imprimé dans notre vieille cité de Québec à la Société Saint-Jean-Baptiste, nous avions en réalité ajouté à notre actif. Nous n'avions plus de vieilles dettes. Le monument de Sainte-Foye avait été magnifiquement restauré. Nous avions ajouté au trésor de nos insignes et de nos bannières, de riches ornements et un superbe char allégorique qui figure encore dans nos processions. En somme, il nous était permis de dormir sur nos lauriers et nous dûmes nous contenter de cette jouissance, n'interrompant ce repos bien gagné que pour faire de temps à autre, un appel chaleureux à la générosité de nos concitoyens, afin d'alléger le fardeau de notre dette.

C'est ainsi qu'au printemps de 1881 nous donnions, dans la Salle Jacques-Cartier, une soirée littéraire et musicale qui nous valut une recette de $135.00, et ce qui est mieux encore, un magnifique discours de notre digne Président-adjoint M. S. Lesage, travail sérieux, rempli de grandes et nobles idées, et dont nous avons cité les passages les plus marquants dans la Préface du volume de 1880.

§§.—DISCOURS DE M. S. LESAGE, AU CONCERT (AVRIL 1881)

Après avoir exposé le but de la soirée, l'orateur continue :

" Si considérable que promet d'être le produit de cette soirée, il sera loin de combler notre déficit et nous devrons

faire un appel encore plus direct à votre générosité, mais pour cela nous attendrons que le compte-rendu de la grande démonstration du mois de juin dernier soit publié. Quelques semaines encore, et nous aurons sous les yeux une vue d'ensemble de ce magnifique déploiement de nos forces nationales. Le secrétaire de notre Société, M. Chouinard, aidé de la collaboration de quelques amis, a entrepris d'écrire une relation fidèle et détaillée de la fête proprement dite et des travaux de la Convention nationale qui en a été le complément. Je craindrais de blesser sa modestie bien connue, en lui décernant les éloges que mérite une entreprise aussi courageuse au point de vue du travail qu'elle nécessite, et si généreusement hazardée au point de vue financier. Qu'ils soient assurés, lui et ses collaborateurs, qu'en menant à bonne fin ce travail, ils dotent notre littérature nationale d'un livre que tous les bons Canadiens voudront avoir et conserver.

" Le souvenir de ces fêtes est encore présent à la mémoire de tous, mais il importe qu'il ne s'efface pas en vieillissant et pour cela la publication de ce livre est nécessaire.

" En ma qualité de membre du comité chargé de l'examen du livre projeté, j'ai eu l'avantage de le parcourir, et après l'avoir parcouru, je me suis dit que les organisateurs de notre jubilé national avaient été mûs par une grande pensée et qu'ils avaient atteint leur but. Je puis d'autant mieux décerner cet éloge aux principaux officiers de la Société, qu'il ne m'en revient aucune part, ayant été dans l'impossibilité de leur donner un concours actif.

" Ce livre sera le véritable monument commémoratif de la fête ; il nous montrera notre vieille capitale en toilette de gala, ouvrant ses portes à la grande famille canadienne accourue de tous les points de l'Amérique du Nord. Dans des pages émouvantes, il rappellera cette affirmation solennelle de notre foi religieuse et de notre foi nationale, si merveil-

leusement idéalisée et sanctifiée par le plus auguste des sacrifices ; il rappelera cette nouvelle alliance du peuple canadien avec la sainte Eglise romaine, contractée sur le terrain même où succombèrent les infortunés défenseurs du drapeau fleurdelisé, et si puissamment commentée par l'éloquent évêque de Sherbrooke. La procession, les chars allégoriques, les riches bannières, la foule enthousiaste, tout reprendra une vie nouvelle, durable, dans ces pages. Vous vous y reconnaîtrez en maints endroits, généreuse population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, qui avez tant fait pour assurer le succès de cette démonstration.

" Dans la relation du banquet, nous relirons la harangue si sympathique et si significative de Son Excellence notre Gouverneur-Général, nous relirons aussi la vôtre, digne héritier des anciens gouverneurs de Québec, qui ne cessez de donner à notre société des marques du plus vif intérêt. Permettez Excellence, que je vous offre en son nom, l'expression de notre profonde gratitude. Nous relirons ceile de notre premier pasteur, celles de nos illustres visiteurs de la vieille France, MM. Jannet et de Foucault.

" Enfin, les discours prononcés à la Convention nationale, les délibérations, les rapports des commissions, les résolutions adoptées.

" Tout cela forme un ensemble qui, à mon idée, a une importance réelle beaucoup plus considérable qu'on a été jusqu'ici, porté à le croire.

" Ceux qui ne voient dans des démonstrations de ce genre, qu'une vaine satisfaction donnée à l'orgueil national, se trompent grandement. Les résultats pratiques qui en découlent peuvent, pour le temps présent, échapper à l'analyse, mais ils n'en ont pas moins une portée considérable. Dira-t-on, par exemple, que cette recrudescence du mouvement de colonisation, qui s'accuse de

toutes parts dans la Province, depuis les neuf derniers mois, n'est pas, en grande partie, due à la saine émotion produite par cette réunion des Canadiens, par les discours et par les travaux de la Convention ? Notre épiscopat a pris l'œuvre sous sa puissante protection et rivalise de zèle avec le gouvernement. On rapporte qu'un ami de la colonisation, en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, a rencontré là, un pèlerin à la recherche d'un administrateur, auquel il désirait confier une somme d'argent considérable, destinée à la fondation d'une colonie vendéenne au Canada. Les RR. PP. Jésuites, reprenant leur œuvre interrompue de missionnaires colonisateurs, iraient, à la sollicitation de M. le curé Labelle, fonder un établissement au lac Nomininguе.

" Un journal annonçait, l'autre jour, que les dames Ursulines allaient fonder, elles aussi, un monastère de leur ordre, au nord du lac Saint-Jean, et là s'adonner, comme au temps de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, à l'éducation des enfants des tribus des Montagnais. Enfin, l'on parle de donner à la compagnie franco-canadienne, qui doit doter le Canada d'une nouvelle ligne de steamers transatlantiques, le nom de " Compagnie des Cent-Associés. " Ne dirait-on pas, vraiment, que notre histoire se répète ? Il y a là évidemment plus qu'une coïncidence.

" Tout cela est bien fait pour élever et fortifier les aspirations de notre peuple, mais serait frappé de stérilité, si nous ne nous en inspirions pour lui inculquer les devoirs qui en découlent.

" Nous représentons plus d'un quart de la population de la Puissance, et nous serions indignes de conserver nos traits distinctifs, si nous n'avions d'autre but en les conservant, que de satisfaire notre orgueil.

" Lorsque la constitution fédérale nous a été soumise, nous avons cru qu'elle nous offrait des garanties suffisantes de liberté et de bien-être social, et nous l'avons acceptée. Tant qu'elle subsistera dans ses conditions primitives, non-seulement elle aura droit à notre allégeance, mais encore à notre dévouement le plus actif. Notre élément est tenu de faire sa part dans l'œuvre collective des provinces qui composent le *Dominion*, et s'il diffère dans les moyens de servir la patrie commune, son but doit être le même : donner raison à la grande idée politique qui a fait surgir une nation nouvelle au nord de la République Américaine.

" Ils sont bien peu clairvoyants ceux qui ne comprennent pas l'importance qu'il y a, pour l'avenir de notre Confédération, de donner libre carrière à tout ce qui peut contribuer au bien commun. Craignent-ils, par exemple, que notre langue, que nos lois, que notre mode d'existence gênent ou retardent en quoi que ce soit, la marche ascensionnelle du Canada, ou dénaturent notre dévouement à la chose publique ? Quelles pourraient donc être nos aspirations inavouées, si elles n'avaient pour but cette patrie canadienne à laquelle nous tenons par des liens plus indissolubles qu'aucune des races au milieu desquelles nous vivons ? Pour une portion considérable des habitants de la Puissance, la patrie de prédilection, la patrie qui fournit les héros, les traditions légendaires, est encore par delà l'océan, tandis que pour nous elle est toute entière et depuis longtemps de ce côté-ci.

" Ce n'est pas en vain que la Providence a conservé notre race dans l'Amérique du Nord, lorsque tout semblait faire présager son anéantissement ; ce n'est pas en vain qu'elle l'a multipliée. Ayons foi en l'avenir. Les rôles d'hommes d'Etat sont rares, quelque nombreuses

que soient les vocations apparentes, mais le rôle de bon citoyen est à la portée de tous. Efforçons-nous, avant tout, d'être des citoyens vertueux et éclairés ; apprenons à nos enfants à aimer—je ne dirai pas la Province de Québec, ils l'aimeront d'instinct—mais à aimer le Canada, et nous finirons par faire comprendre à ceux qui paraissent l'ignorer que, loin d'être une cause de faiblesse, notre élément est au contraire une cause de force pour la Confédération. Le jour où nous y serons parvenus, le Canada aura plus gagné qu'en s'annexant de grands territoires."

§§.—24 juin 1881.

La fête devait être célébrée à Saint-Sauveur et les préparatifs en étaient à peu près terminés, quand un désastreux incendie détruisit, le 8 juin 1881, près de la moitié des quartiers Saint-Jean et Montcalm. Cette lugubre catastrophe jeta un tel deuil dans la cité, que toute réjouissance devenait impossible. Nos amis de la Section Saint-Jean avaient perdu dans cet incendie, leur bannière et tous leurs insignes et décorations. La Saint-Jean-Baptiste ne put être célébrée. La messe solennelle fut remplacée par une messe chantée à Saint-Roch et une messe basse à la Basilique. Le soir, un concert de charité au bénéfice des plus pauvres victimes de l'incendie, réunissait dans l'immense pavillon des Patineurs un auditoire d'élite très-nombreux, sous le patronage distingué du Gouverneur-Général Marquis de Lorne et de Son Altesse Royale la Princesse Louise. La fête de l'année précédente avait été assez brillante pour qu'il nous fût permis de chômer cette fois, au profit d'une bonne œuvre à accomplir en faveur de nos concitoyens.

§§.—CONVENTION NATIONALE DES ACADIENS A MEMRAMCOOK, MERCREDI ET JEUDI, 20 ET 21 JUILLET 1881

Un événement d'une grande importance rassemblait le 20 juillet 1881 à Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick, des Acadiens-français venus de toutes parts pour assister à la première convention acadienne tenue en Amérique, à l'instar de nos conventions du Canada et des Etats-Unis.

MM. Rhéaume et Chouinard y avaient été envoyés pour représenter la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et de même que tous ceux qui y prirent part, ils en remportèrent d'agréables souvenirs personnels et de grandes espérances pour l'avenir du groupe si intéressant et si vivace des Acadiens-français des Provinces Maritimes. Voici quel était le programme officiel de cette Convention.

Comité Exécutif

L'hon. P. A. Landry, président ;
G. A. Girouard, M. P., secrétaire,
L'hon. Jos. O. Arsenault,
L'hon. S. E. Poirier,
Urbain Johnson, M. P. P.,
Pascal Poirier, Ottawa,
J. C. Doiron, Rustico,
J. J. Arsenault, Tignish,
M. Robichaud, M. P. P., Clare,
Urbain Doucet, Meteghan,
M. Benoit, Arichat,
F. X. Vautour, Grosses Coques,
Dr F. Gaudet, Memramcook,
Dr J. A. Léger, Shédiac,
N. A. Landry, "
A. D. Richard, Dorchester,
Dr L. N. Bourques, Richibouctou,
Dr E. T. Gaudet, Moncton,
Dr A. P. Landry, Bouctouche,
Onés. Turgeon, Bathurst,
Evariste Leblanc, Bouctouche,
Dr Gallant, Rustico,
Ferd. Robidoux, Shédiac,
Gilbert Buote, Tignish.

Les questions suivantes, qui forment la base des délibérations de la convention, sont référées à des commissions comme suit :

1o. Du choix et de l'adoption d'une fête nationale générale pour les Acadiens des Provinces maritimes.

Commission—Révds Jean Chaisson, M. F. Richard, Jos. Pelletier, F. X. Cormier,—Abbott, d'Arichat et Ph. Bourgeois, et MM. P. A. Landry et U. Johnson.

Rapporteur—Pascal Poirier.

2o. De l'éducation.

Commission—Très Révd. Père Lefebvre, les Révds. E. Biron H. Girroir, S. J. Doucet, A. Trudelle et D. McDonald, et MM. Val. A. Landry, Urb. Doucet, G. A. Girouard, P. P. Gaudet.

Rapporteur—Révd. P Ph. F. Bourgeois.

3o. De l'agriculture et des moyens de la faire progresser au milieu des Acadiens.

Commission—Les RR. MM. J. A. Babinault, Jos. R. Doucet, Lefloch, et l'Hon. Jos. O. Arsenault, et MM. M. Robichaud, Urb. Doucet—Benoit, Jos. Belliveau, Pacifique Pineau, Eustache Babin, Jos. L. Richard, Edouard Babineau, Hil. Doucet, Mathias Nadeau, O. J. Leblanc.

Rapporteur—Révd. M. F. Richard.

4o. Colonisation et émigration et de la nécessité d'encourager l'une pour arrêter l'autre.

Commission—Les Révds MM. F. Belliveau, L. Gagnon, S. Boudreau, N. Boudreau, Chs. Boudreau, Bernard, Guay, Michaud, Launière, D'Amour, l'Hon. Jos. O. Arsenault, l'Hon. S. F. Poirier, Urbain Johnson, M. P. P., Dr F. Gaudet, N. A. Landry.

Rapporteur—Révd. Jos. Ouellet.

5o. La presse, son rôle et de la nécessité de l'encourager.

Commission—Révds. MM. Bernard, Chaisson et S. J. Doucet, l'Hon. Jos. O. Arsenault, M. Souci.

Rapporteur—Ferd. Robidoux.

Nota.—Chaque commission a le pouvoir d'ajouter au nombre de ses membres.

Sont membres de la convention : les messieurs du clergé, les membres du comité exécutif et les délégués élus par chaque paroisse acadienne française, ainsi que les membres des commissions.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ, AUX INVITÉS, AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUX DÉLÉGUÉS

Le presbytère, l'ancien et le nouveau collége sont spécialement réservés pour loger pendant la convention, les messieurs du clergé, les invités, les membres du comité exécutif et les délégués.

En arrivant a Memramcook, MM. les membres du clergé, du comité exécutif, et les délégués élus par chaque paroisse sont respectueusement et instamment priés de se présenter au bureau du portier du collége Saint-Joseph, première porte à gauche, à l'entrée principale du collége, où un comité les recevra, les pourvoira d'une carte et leur indiquera la chambre qui leur est réservée dans le collége même.

A MESSIEURS LES ÉTRANGERS,

Les étrangers qui visiteront Memramcook, à l'occasion et pendant la convention, voudront bien s'adresser au parloir du vieux collége, à quelques pas à l'ouest du collége neuf, où sera tenu un régistre des citoyens de Memramcook pouvant les recevoir, et où toutes les indications voulues leur seront données avec empressement par un comité spécial chargé de ce soin.

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

PROGRAMME DU PREMIER JOUR

MERCREDI, 20 JUILLET

9½ heures A. M., messe à l'église paroissiale suivie du sermon de circonstance, par le Révd. M. F. Richard.

Midi—Diner.

2 heures après-midi—Bénédiction des cloches précédée d'un discours par le Très Révd. Père Lefebvre.

4 heures—Réunion et ouverture de la convention.

Première Séance

Discours par l'honorable Sir Hector L. Langevin.

Réunion des commissions.

JEUDI, 21 JUILLET

Deuxième Séance

9½ heures A. M—Réception et lecture du rapport sur l'éducation.
Discours par M. J. P. Rhéaume.
Réception et lecture du rapport sur l'agriculture.
Discours par M. H. J. J. B. Chouinard.
Réception et lecture du rapport sur la colonisation.
Discours par l'Honorable A. P. Caron.

Troisième Séance

3 heures P. M—Lecture du rapport sur le rôle de la presse.
Discours par l'Honorable Juge Routhier.
Rapport sur le choix d'une fête nationale.

N. B.—Après lecture de chaque rapport, Résolutions.

Au cours de ces différentes séances solennelles, le comité a l'intention d'inviter d'autres orateurs à prendre la parole.

L'espace nous manque pour raconter ici en détail, ce que fut cette première réunion de représentants de presque tous les groupes épars de la race acadienne. Langue, mœurs, coutumes particulières, tout jusqu'à l'étonnement joyeux de ces hommes qui ne s'étaient jamais rencontrés en si grand nombre, était de nature à frapper tous les esprits et à répandre sur cette fête de famille, un charme inexprimable. Comme dans nos fêtes nationales canadiennes, la première pensée était donnée à Dieu par l'assistance à une messe célébrée avec pompe, au milieu d'un clergé nombreux dont douze prêtres acadiens. Longtemps avant d'entrer dans l'église, les femmes priaient agenouillées aux

abords du sanctuaire, et cette coutume pieuse, touchante et toujours respectée, faisait l'admiration de tous les étrangers qui voyaient pour la première fois, cette scène de mœurs anciennes, inconnue dans la Province de Québec.

Le prédicateur du jour, acadien de cœur et d'âme, le Rév. M. Richard, développa dans un magnifique discours, trois grandes idées bien choisies pour la circonstance.

La première c'est : "qu'un peuple ne saurait être heureux " que s'il suit avec persévérance les sentiers de la vertu " et de la justice."

La seconde : " que la religion à exercé une influence " bienfaisante sur le peuple acadien dans le passé." Enfin, dans une troisième partie, l'orateur exposait " les moyens " les plus propres à faire persévérer les Acadiens dans la " voie du bonheur et de la prospérité." Dans la deuxième partie l'orateur s'élevait jusqu'à la plus haute éloquence quand il résumait " l'histoire de ce petit peuple qui n'a " guère connu que les épreuves les plus amères, les con- " tradictions les plus redoutables, et qui les a surmontées " sans désespérer de son sort, et toujours en bénissant la " main de Celui qui le frappait."

La cérémonie religieuse accomplie, toute l'attention se porta naturellement sur les délibérations de la Convention, qui devait tenir deux séances solennelles à part les séances des commissions au nombre de cinq, chargées d'étudier des questions importantes.

La Convention était présidée par l'honorable P. A. Landry, qui remplit cette charge avec dignité et sut se distinguer comme orateur éloquent et sérieux.

Les discours de l'honorable P. Landry, de l'honorable Sir H. L. Langevin et de M. J. P. Rhéaume, remplirent la première séance solennelle, et la seconde fut consacrée aux discours de M. H.-J.-J.-B. Chouinard, O. Turgeon, Pascal

Poirier, du Rév. P. Biron, du Rév. M. Joseph Pelletier, et de M. Girouard.

Des cinq commissions, la 1ère s'occupa du choix d'une fête nationale pour les Acadiens, et s'arrêta sur la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, le 15 août, bien que plusieurs eussent incliné pour la Saint-Louis, le 25 août, et un bien plus grand nombre eussent préféré adopter la Saint-Jean-Baptiste comme fête unique pour les Acadiens. M. Pascal Poirier était chargé de faire le rapport de cette commission.

La 2ème commission était chargée d'étudier la grande question de l'éducation, avec le Rév. P. Bourgeois, C. S. C. pour rapporteur.

La 3ème commission avait à étudier l'agriculture et les moyens de la faire prospérer. Le Rév. M. Richard en était le rapporteur.

La 4ème commission dont le Rév. M. Joseph Ouellet se fit l'écho, s'occupa de la colonisation et de l'émigration, et arriva de suite à une conclusion éminemment pratique, en fondant séance tenante, une société de colonisation sur le plan de celles qui sont établies en Canada, et particulièrement dans la province de Québec.

Enfin la 5e commission avait pour rapporteur M. Robidoux, rédacteur du *Moniteur Acadien*, et pour champ d'étude la Presse, son rôle, les moyens à prendre pour l'encourager, la répandre et la multiplier.

Cette Convention couronnée de succès, avait réuni plusieurs milliers d'acadiens auxquels s'étaient joints des centaines de citoyens de langue anglaise attirés beaucoup par curiosité peut-être, mais un grand nombre aussi, par leurs sympathies pour l'élément d'origine française si dignement représenté dans cette fête de famille. (1)

(1) Pour les détails et l'appréciation des travaux de la convention acadienne de Memramcook, nous avons beaucoup emprunté à nos souvenirs personnels, mais encore plus, aux excellentes correspondances de notre ami le Dr. N. E. Dionne, de Québec, publiées dans le Courrier du Canada de cette époque.

II.—§§ 1881-1882-1882-1883

Présidence de M. S. Lesage.

Au mois de septembre 1881, M. J. P. Rhéaume après avoir occupé la charge de Président-général pendant deux années, était remplacé par M. S. Lesage.

Les délibérations du comité de Régie qui se réunit rarement cette année, portent presque toutes, sur divers projets formés pour alimenter la caisse de la Société. Malheureusement ils eurent peu de succès.

La fête est célébrée cette année à Saint-Roch le 26 juin, un lundi, au lieu de samedi le 24 juin.

Le comité de Régie encore sous la présidence de M. S. Lesage, continue à travailler pour éteindre la dette contractée en 1880. Au printemps de 1883 notre société accepte l'invitation des Canadiens-français d'Ontario, qui doivent se réunir le 24 juin à Windsor pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste et choisit pour la représenter M. le président-général S. Lesage qui accepte ce mandat.

Au mois de juin, la société accorde son patronage à deux soirées données au bénéfice de la veuve et des enfants de Chevalier de Lorimier, l'un des martyrs de 1837.

Cette année la fête est chômée le dimanche, 24 juin, chaque section assistant à la grande messe dans son église paroissiale. La procession a lieu le dimanche après-midi. Un souvenir de tristesse vient cette fois se mêler à la joie de la fête, car cette date marque une dissension sérieuse entre les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et de Québec, dissension qui se prolongea malheureusement pendant plusieurs années.

Au mois de juin 1883, s'éleva dans le comité de Régie une discussion très intéressante sur l'à-propos de renoncer

à la coutume établie de décorer les rues le 24 juin, avec des arbres verts, surtout des érables, afin de réagir contre la destruction sur une grande échelle des jeunes arbres, surtout l'érable, si chère aux Canadiens-français qui l'ont choisi avec le castor, comme leur emblême national.

Grand nombre de propositions furent faites sur ce sujet important. Nous les publions ici, afin de faire connaître le mouvement des idées dans notre société, sur cette grave question. En les lisant, on verra que le sentiment populaire l'emporte avec une force irrésistible, et désormais l'érable continuera d'être l'ornement, la décoration principale de nos rues le 24 juin de chaque année.

L'honorable M. A. Chauveau, secondé par M. Ls. P. Pelletier, donne avis, pour la prochaine séance, d'une motion ayant pour but de seconder le mouvement inauguré par la fête des arbres, en mai dernier, en demandant à la Société de faire ses efforts pour empêcher que l'on décore les rues, le jour de la fête nationale, avec des jeunes plants d'érable ou de plaine, mais engageant, en même temps les citoyens à redoubler de zèle afin de donner à notre fête tout l'éclat convenable.

M. Amédée Robitaille, au nom de la section Saint-Jean, fait rapport que c'est le désir de la section Saint-Jean, de voir la Société Saint-Jean-Baptiste conserver pour la décoration des rues, le jour de notre fête nationale, son emblême national l'érable, comme par le passé, et que au lieu de vouloir le faire disparaître, des moyens soient plutôt pris pour que la coupe en soit faite avec discernement.

Proposé par M. Oct Lemieux, secondé par M. O. Chalifour et résolu :

Que la Société Saint-Jean-Baptiste doit conserver pour la décoration des rues le jour de notre fête nationale, son

emblême national l'érable, et que, au lieu de vouloir le faire disparaître, des moyens soient pris pour que la coupe en soit faite avec discernement, de manière à ne pas contribuer au déboisement de nos forêts ; et que copie de cette résolution soit publiée dans les journaux.

Proposé par M. J. E. Carrier, secondé par M. J. B. Dutil :

Qu'une lettre du comité de Régie soit adressée à chacun de MM. les curés des paroisses environnantes leur demandant de vouloir bien conseiller à leurs paroissiens, d'user de discernement dans la coupe des jeunes érables pour notre fête nationale, et que ces révérends Messieurs soient priés de donner les notions utiles à ce sujet.

L'hon. A. Chauveau propose, secondé par M. L. P. Pelletier.

Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tout en considérant la feuille d'érable comme le principal insigne des Canadiens-français et principalement de ses membres, le jour de la fête nationale, désire se joindre au mouvement inauguré par la loi de la dernière session de notre législature par la célébration de la fête des arbres, telle qu'elle vient d'être faite dans toute la province.

Que, dans ce but, la société, par proclamation sous la signature du Président et du Secrétaire-général, invite les citoyens de la ville de Québec à s'abstenir désormais de décorer les rues, le jour de la fête nationale, avec les jeunes plants d'érable où de plaine, mais à redoubler d'efforts pour se procurer les autres décorations de rues en usage.

Pour la motion de l'hon. M. Chauveau, 5.

Contre la motion, 14.

Deux membres déclarent s'abstenir de voter, M. le Président déclare la motion rejetée.

Il est ensuite proposé et résolu de prier M. Olivier Matte de la section Saint-Jean, de vouloir bien prendre soindu monument des braves à Sainte-Foye.

Il est ensuite résolu que la motion adoptée par le comité de Régie, à la séance du quatorze juin courant, portant que l'on doit conserver l'érable comme emblême national et pour la décoration des rues, le jour de la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste, soit publiée dans les journaux.

Au mois d'octobre 1883, la question financière préoccupe encore notre comité de Régie. La position est considérablement améliorée, mais la dette est encore lourde et pour en finir on en vient aux résolutions suivantes après avoir consulté les trois sections.

A une séance du mois d'octobre 1883, il est proposé par M. P. Laurent, président de la section Saint-Roch, secondé par M. Amédée Robitaille et résolu :

1° Que chacune des sections de la société Saint-Jean-Baptiste soit chargée de percevoir un montant égal au tiers de la dette de la Société.

2° Que chaque section soit laissée libre de prendre l'initiative qu'elle jugera convenable pour cet objet.

3° Que dans le cas où une section recueillerait plus que le tiers de la dite dette, la somme de cinquante piastres sera prise sur cet excédant pour être versée dans la caisse de la Société, le surplus devant rester dans la caisse particulière de telle section.

Proposé par M. Amédée Robitaille, et secondé par M. J. B. Drouyn et résolu :

Que les trois sections de la Société Saint-Jean-Baptiste paient à M. le trésorier-général de la Société, d'hui au huit mars courant, chacune la somme de quatre cent seize piastres et soixante et sept centins, étant la part de chacune des sections, payable en vertu de la résolution passée par ce comité le deux octobre 1883.

§§ CONVENTION DE WINDSOR, ONTARIO

25 juin 1883

Le 25 juin 1883 une éclatante manifestation franco-canadienne, à l'extrémité ouest de la province d'Ontario venait révéler à notre esprit étonné et ravi, l'existence d'un groupe important et compact, peu connu jusqu'alors, de canadiens-français. M. Rameau les avait *découverts* lors de son premier voyage au Canada, mais bien peu de personnes parmi nous, savaient que plus de 20,000 de nos compatriotes, fermement attachés à leur religion et à la langue des ancêtres, s'étaient solidement implantés dans les comtés d'Essex et de Kent et y avaient conquis cette influence prépondérante qui devait bientôt leur assurer le choix du premier sénateur canadien-français d'Ontario, dans la personne de l'honorable Docteur C. E. Casgrain, de Windsor. (1)

Notre Société Saint-Jean-Baptiste s'était fait représenter à cette fête par son Président-général, M. S. Lesage, chargé en même temps de représenter l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, M. Mousseau, dans cette grande démonstration. Un des délégués de Québec, le Docteur N. E. Dionne, a raconté dans des pages émues, tout ce qu'eût de grand et d'enthousiaste cette belle réunion, et nous sommes heureux de lui emprunter le texte même des magnifiques discours de M. l'abbé Bauër, de Sir Hector L. Langevin, de M. Lesage, de l'honorable Juge T. J. J. Loranger, ainsi que des extraits de celui prononcé par M. T. C. Casgrain, de Québec, fils du président de la Convention de Windsor.

Le programme comportait :

1° Une messe solennelle, le 25 juin.

(1) Appelé au Sénat du Canada le 12 juin 1887.

2° Une procession à laquelle prirent part, avec bannières, drapeaux, insignes, les Societés Saint-Jean-Baptiste d'Essex, d'Amherstburgh, de Saint-François de l'Annonciation, de Tilbury, de Sandwich, de Windsor, celles de Détroit et du comté de Wayne, Michigan, E. U.

3° Un banquet de 300 couverts.

§§ DISCOURS DE M. L'ABBÉ BAUER, CURÉ DE PAINCOURT, PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DE WINDSOR, ONTARIO, LE 25 JUIN 1883

" En montant dans cette chaire, je sens tout d'abord le besoin de vous faire part de l'émotion qui remplit mon âme, et des divers sentiments qui l'agitent en ce moment. Sentiments de joie et de reconnaissance pour le grand honneur qui m'écheoit aujourd'hui, de prendre la parole devant une assemblée où se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne répandue sur le continent américain, mais surtout sentiments d'appréhension et de crainte justifiée, de rester endessous de la tâche qui m'est imposée. Vous vous êtes donnés rendez-vous, ici, pour raviver au cœur de vos compatriotes, le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence, et leur offrir la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Je vois devant moi les hommes les mieux renseignés et les plus compétents pour traiter ces graves intérêts ; pour reconnaître les dangers auxquels les Canadiens, comme peuple, sont le plus exposés, et discuter les moyens les plus propres pour les éloigner ; pour sonder d'une main prudente, les plaies qui menacent le plus votre existence nationale, et rechercher avec soin, les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir. A peine arrivé depuis un an sur cette belle terre du Canada, devenue ma patrie, et que depuis de longues années j'ai appris à aimer et à estimer, peu au courant de ses cultes, de ses gloires et de ses aspirations ; quittant la colonie algérienne où le prêtre

condamné à un ministère stérile et obscur, a peu l'usage et l'occasion de la parole en public, en cette grande solennité nationale, me taire et écouter eût été plus mon rôle, et même mon devoir. Mais d'autres ont pensé autrement, et j'ai dû me soumettre. En me confiant le périlleux honneur de prendre la parole devant un si noble auditoire, on a voulu honorer un enfant de cette partie de la France aujourd'hui démembrée, mais toujours si chrétienne et si patriotique : l'Alsace-Lorraine ; on a voulu donner un témoignage d'affectueux souvenir à cette ancienne patrie la France, aujourd'hui si humiliée et peut-être à la veille de subir le douloureux sort de la malheureuse Pologne. Merci pour la France ! Merci pour l'Alsace-Lorraine ! Ces considérations, jointes à l'espoir d'une bienveillance indulgente, m'ont seules décidées à prendre la parole. Je serai bref. Je n'essaierai pas de vous redire ce que d'autres bouches plus éloquentes que la mienne ont si souvent et si admirablement proclamé. Des hommes profondément versés dans la science politique, des avocats dont le patriotisme rappelle celui de Berryer et d'O'Connell ont revendiqué les droits du peuple canadien ; des philosophes chrétiens comparables à Balmès et à Ozanam, lui ont prédit des destinées glorieuses ; des poëtes dans des vers dignes de Lamartine, ont chanté ses luttes et ses gloires et la douceur de ses foyers ; des savants qui siègeraient de pair avec les grandes illustrations scientifiques de l'Europe, ont vanté la sagesse de ses lois et la beauté de sa langue. D'autres ont salué le réveil de vos industries, ont mesuré l'étendue et la profondeur de vos forêts, loué la richesse et la fécondité de votre sol, indiqué et tracé de nouveaux débouchés à votre commerce de plus en plus prospère. Pour moi, messieurs, ignorant tant et de si belles choses, je me bornerai à vous faire part de quelques observations que m'a suggérées l'étude si courte et si imparfaite que j'ai pu faire de l'histoire du peuple canadien, au milieu des occupations d'un ministère très étendu d'une paroisse canadienne-française.

" En étudiant l'histoire du peuple canadien, il y a surtout un fait qui frappe l'attention, c'est le sentiment puissant que ce peuple a de sa nationalité, et sa confiance dans son avenir comme peuple, sentiment qui prend sa source dans

le spectacle de la vitalité extraordinaire dont la divine Providence l'a doué. En considérant les soixante mille âmes qui formaient il y a un siècle et quart toute sa population, laissées sans défense à la merci du vainqueur, former un peuple de plus d'un million et demi, et conserver intact à travers les vicissitudes du temps et des dominations leurs caractères distinctifs, c'est-à-dire leur religion, leur langue, leurs lois, on est frappé d'admiration ; on est obligé de dire : *Digitus Dei est hic.* Le doigt de Dieu est là. Ainsi qu'à la naissance de Saint-Jean-Baptiste, son glorieux patron, on se demande : *quis putas iste erit* : que pensez-vous que sera un jour ce peuple. A ce dernier-né des peuples, à ce Benjamin de la grande famille humaine, quelle union ! quelle mission Dieu lui réserve ! Il est certain qu'un accroisement de population aussi prodigieux, permet d'affirmer que Dieu a des vues spéciales sur ce peuple.

" L'enseignement de cette histoire est d'accord avec celui de la religion, pour nous dire que toutes les nations ont reçu une mission providentielle à remplir, et rien ne saurait arrêter dans leur marche celles qui tendent constamment, sans dévier à droite ni à gauche, vers la fin qui leur a été assignée, comme aussi rien ne saurait arrêter celles qui ont prévariqué et abandonné finalement les voies que la Providence leur avait tracées. " La mission des races chrétiennes, dit le père Lacordaire," est de répandre la vérité, d'éclairer les nations moins avancées vers Dieu, de leur porter au prix du travail et, au hasard de la vie, les biens éternels, la foi, la justice, la civilisation." Telle a été la mission du peuple canadien : étendre le règne de Dieu et travailler à la conversion des nations qui dormaient encore à l'ombre de la mort. Nous verrons qu'il y a été fidèle, et que par cette fidélité à sa mission, et par son union inébranlable à l'Eglise, il a été jugé digne de Dieu, de former un peuple qui connaissant ses droits, a eu le courage, l'audace et la persévérance nécessaire pour les affirmer et les défendre.

" Ouvrons les premières pages de l'histoire du Canada, et nous verrons que les premiers fondateurs ont admirablement compris qu'en mettant les pieds sur les rivages du St. Laurent, ils n'étaient pas seulement les envoyés de

Dieu. Fidèles instruments de la Providence, ils ont voulu être, et ils ont été des citoyens soucieux de l'honneur, de la gloire de leur patrie, des chrétiens jaloux de la gloire du Christ, et pleins de zèle pour la propagation de leur foi. Non, messieurs, il n'y a point de nations qui peuvent offrir des origines plus pures et plus saintes, et l'histoire des fondateurs du Canada semble une page détachée de la vie des Saints.

" Voyez Jacques Cartier, aborder à la rive du St-Laurent, son premier acte est de tomber à genoux. Il baise avec respect cette nouvelle terre et en prend possession au nom de Dieu, en y plantant une croix devant laquelle il se prosterne avec ses gens. Saluez, messieurs, voilà le premier Canadien.

" Jacques Cartier vient de prendre possession du Canada, et de donner un nouveau monde à la France. Ne croirait-on pas, messieurs, à l'histoire de Saint-François-Xavier abordant aux plages indiennes, et en prenant possession au nom du Christ. Semblable à ce grand saint, voyez ce découvreur du Canada, comme un nouvel apôtre, la croix à la main, parcourant les villes sauvages, les catéchisant, les gagnant au Christ, son maître. Le plus beau jour de sa vie sera celui où il portera sur les fonds baptismaux le premier enfant qui reçoit le baptême sur ces terres infidèles. Où donc avait-il puisé cette foi et ce courage ? Voyez-le avant de s'embarquer, s'agenouiller sous les voûtes de l'antique cathédrale de Saint-François et recevoir, comme autrefois Christophe Colomb, dans la sainte communion, avec tout son équipage, le Dieu qui donne la force aux héros et le zèle aux apôtres !

" Mais après le découvreur, voici venir le fondateur. Nommer Champlain, c'est nommer la foi, le courage, la sagesse, le zèle, le dévouement absolu à la cause de Dieu : c'est nommer le fondateur de Québec, le père du Canada, un de ses plus grands hommes d'Etat. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui, ou la grandeur de son génie, ou l'éclat de ses vertus. Son projet de faire de la côte de l'Atlantique, la base de la domination française dans le Nouveau monde ; l'opinion émise par lui, deux siècles avant nos ingénieurs contemporains, d'ouvrir les deux océans par le percement de l'isthme de Panama ; la

sûreté de coup d'œil avec laquelle il fixe le chef-lieu de sa colonie naissante, sur la falaise de Québec, sur ce superbe promontoire, au bord d'un fleuve majestueux et profond, au milieu des principales tribus de la grande famille algonquine ; l'heureux emplacement qu'il désigne, trente ans avant M. de Maisonneuve, pour la ville aujourd'hui si florissante de Montréal, tout cela nous dit enfin l'intelligence de ses observations, la largeur de ses vues et l'audace de ses entreprises. Chrétien comme Charlemagne et comme Saint-Louis, il veut que dans sa nouvelle patrie, la religion occupe la première place, parce que seule par son influence, elle peut donner à un peuple naissant des assises durables. C'est lui, ce grand chrétien, qui sera la terreur des Huguenots et les remplacera par une colonie toute catholique. Homme de guerre, il combat les Iroquois, non pour leur imposer la loi de l'Evangile, mais pour assurer aux alliés qui combattent avec lui, le droit et la liberté de recevoir le baptême, et en présence de toutes les tribus réunies sur les bords du lac Champlain, affermit, et scelle de nouveau l'alliance de la religion et de sa patrie. Mais laissons le se défendre par ses admirables paroles qu'il écrivait au roi Henri IV.... " La conversion d'un seul infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume. Les rois chrétiens ne doivent dévier d'étendre leur domination sur les peuples idolâtres, que pour les soumettre à Jésus-Christ." Aussi, dès l'année 1615, avait-il amené avec lui les premiers missionnaires.

" Nous voyons le même zèle et le même dévouement dans ses successeurs : Nous n'en citerons qu'un seul, de Maisonneuve. Un jour le Saint-Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein des flots les premières habitations de la colonie naissante. Près de ces ondes furieuses, un homme est à genoux. " O Dieu ! s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie,—et nos mains élèveront à votre gloire, sur le sommet de la montagne, la croix de votre fils, témoignage de notre reconnaissance." Et comme autrefois les flots de l'Arno reculèrent devant le bâton enfoncé sur ses rives par saint Benoit. ainsi le Saint-Laurent rentra dans son lit ; et trois jours après, de Maisonneuve, suivi de toute la population, porta et dressa sur la montagne la croix promise, et remplit ainsi son vœu.

" Voilà, messieurs, les fondateurs du Canada. Ils ont abandonné leur patrie pour s'en revenir fonder ici, une patrie nouvelle faite à son image, c'est-à-dire : française et catholique. En s'éloignant de la France, ils brisaient des liens qui leur étaient chers. Ils disaient adieu aux splendeurs et aux bienfaits de la civilisation, pour s'ensevelir au sein de la barbarie ; ils abandonnaient des parents, des amis, pour venir demeurer au milieu des peuplades indisciplinées ; ils renonçaient à la paix, à la tranquillité, peut-être à la gloire, à la fortune, pour embrasser une vie d'inquiétudes, de souffrances et de combats. Et cependant ils n'ont pas hésité un instant. Animés d'un zèle ardent et d'un religieux enthousiasme, ils ont tout sacrifié, sans regret : ils ont traversé l'Océan, pour venir jeter sur le sol de l'Amérique, la semence féconde du christianisme et de la civilisation ; et cette semence, ils dûrent l'arroser de leurs sueurs et de leur sang. Car au commencement de toute œuvre providentielle, il faut un sacrifice, un holocauste à Dieu. Il a fallu le sang du Christ pour purifier la terre ; et l'arbre de la vraie civilisation ne croît qu'autant qu'il est planté sur le Calvaire. Et voici venir, à la suite des découvreurs et des fondateurs, de nombreux missionnaires. Armés de leurs croix de bois, remplis d'une sainte ardeur, et doués du désir de conquérir des âmes à Dieu, ils pénétrèrent dans l'épaisseur des bois jusqu'aux solitudes, pour annoncer la bonne nouvelle de l'Evangile. Les peuples sauvages s'arrêtent étonnés et courbent leurs têtes orgeuilleuses et indociles devant la croix. Mais un grand nombre d'apôtres signent de leur sang, le témoignage qu'ils ont donné à la vérité, et ouvrent une terre souillée de crimes, afin que la semence de la vérité y plonge de plus profondes racines.

"Mais, pour former un peuple catholique, le sang du martyr et de l'apôtre ne suffit pas, ni le courage du guerrier, ni la sagesse de l'homme d'Etat, ni le travail et le dévouement du colon, il faut de plus l'action civilisatrice de l'évêque.

" Dieu à donné cet évêque au Canada, dans la personne de Mgr de Laval, évêque illustre entre tous, par sa naissance et par sa distinction, par ses vertus, son zèle apostolique, son incroyable charité : homme vraiment selon le cœur de Dieu, et dont l'œuvre monumentale

promet d'être immortelle. Dès le début, Mgr. de Laval comprit tout ce qu'il fallait de puissante énergie pour surmonter les obstacles. L'œil ouvert sur l'avenir, il s'entoure d'hommes capables, par leurs vertus et leurs talents, de le seconder, et il fonde le séminaire de Québec. Et ce sont des établissements du même genre, qui ont été avec lui, les sauveurs des institutions du Canada. Travailler à la sanctification des âmes et à la conversion des infidèles, tel est l'objet continuel de ses sollicitudes et le but de ses travaux. Par la puissante impulsion de son épiscopat, l'infidélité est attaquée partout, et les ténèbres de la barbarie disparaissent devant les lumières de l'Evangile. Il a donné au Canada les trois éléments de sa force : la foi, la science, la charité. Ses successeurs continuent son œuvre avec un esprit de suite et d'ensemble admirables. Sentinelles infatigables, ils veillent à toutes les voies, protègent la cité et sauvent le peuple. Pour les seconder, le Canada eut ses gouverneurs dévoués aux intérêts de la religion et du pays, un clergé admirable par ses vertus, ses magistrats intègres, ses hommes de guerre, ses vierges, ses colons, ses découvreurs et ses apôtres. Tous sont fidèles à suivre la route tracée par leur premier pasteur : génération d'hommes grands par la foi, par le courage et par le dévouement.

" Mais voici venir les jours de deuil et d'infortune. La France, gouvernée par un roi indigne, laissée aux caprices d'une courtisane, abandonne cette belle colonie, qui passe sous le joug de l'étranger.

" Montcalm est mort ; l'illustre de Lévis est parti avec ses officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, ses citoyens les plus marquants l'ont abandonnée. Québec, le dernier rempart et la dernière ressource de la patrie est tombé : il n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres, et les campagnes voisines sont horriblement dévastées. Les comptoirs publics tout distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution est commencée, les familles ruinées, décimées, gémissent sous le joug de leurs nouveaux maîtres, et la conquête semble marquer le terme de la nationalité canadienne. Le peuple tombe, mais en tombant il s'écrie : " Je ne meurs pas ! " et sa chute est plu-

tôt celle d'un triomphateur que celle d'un vaincu. Entendez la fierté de son langage : Nous nous rendons, mais à la condition qu'on garantira notre religion, nos usages, nos institutions, en un mot ce qui fait un peuple, la nationalité ! Et le Canada ne mourut pas !

" Au fort de la lutte, Dieu suscita un autre Laval, homme de parole et d'action, puissant par son autorité épiscopale, et plus encore par la sainteté de sa vie, d'une prudence consommée, d'un courage à toute épreuve, d'un zèle qui ne connait pas d'obstacles. Il prend en main les intérêts du peuple et de sa religion ; il se fait l'intrépide défenseur des droits de Dieu et de la cité. Tout le peuple se presse avec amour autour de l'immortel Plessis, et combat avec lui pour conserver la patrie pure de toute erreur. Il estime sa foi plus que les honneurs et les richesses que lui offre le vainqueur, et jamais l'hérésie ne pourra le faire dévier de la nouvelle voie que son chef spirituel lui a tracée. Et son union inébranlable avec son premier pasteur, le sauve du terrible naufrage dans lequel il devait sombrer. Le clergé a toujours été le guide, l'étoile polaire et le Moïse sauveur de la nationalité canadienne. Et le peuple canadien l'a compris, il sait qu'il est son ami le plus sincère, le plus dévoué, et il marche avec enthousiasme à sa suite et lui reste uni. C'est cette union qui a été le salut du Canada, et qui est encore le gage et la garantie de sa prospérité future.

" Les évêques, dit un grand historien français, ont fait la France, comme les abeilles font les ruches. Et cela est vrai ; mais cela est vrai aussi du Canada. Grâce à la puissante influence de l'épiscopat, le Canada eut la gloire de grandir et de se fortifier dans la foi.

" L'œuvre politique de Champlain a péri, et il y a déjà plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire l'œuvre religieuse fondée par l'illustre Laval, a été l'arche sainte qui a conservé les destinées nationales au milieu du naufrage de la conquête. Que seraient devenues votre langue, vos lois, vos coutumes, votre religion, tous ces éléments constitutifs de votre nationalité, sans vos collèges, vos couvents, et vos autres institutions d'éducation et de charité. Et sans la généreuse et prévoyante direction des évêques du Canada, et sans le zèle

de leur clergé, et sans l'esprit de foi et de dévouement de vos pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ses salutaires institutions ? Surtout, que serait devenu le peuple sans la force sociale de l'organisation paroissiale ? Oui, jetons un regard sur la paroisse canadienne, cette image réduite de la patrie. Nous voyons l'Eglise où Dieu habite ; à ses côtés le presbytère où réside son ministre ; la famille soumise à la foi et appliquée aux bonnes œuvres ; l'école, où les enfants sont élevés dans la crainte de Dieu ; le couvent et l'hôpital, où des anges de pureté et de dévouement instruisent la jeunesse et consolent les affligés. Près de l'église cathédrale, les séminaires et les collèges qui préparent l'avenir de la patrie, et au faîte de l'édifice, l'épiscopat canadien gardant soigneusement le dépôt de la foi, dont les pensées s'élèvent vers ce siège auguste, où Pierre est assi et d'où lui viennent la lumière et le dévouement.

" Ainsi nous avons vu la religion présider à la naissance du Canada et à son développement, et c'est encore à l'abri de cette même religion qu'il ira grandissant et prospérant de jour en jour. Tant que les canadiens se montreront fidèles imitateurs de leurs ancêtres, Dieu continuera de les protéger et de les bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec une entière et pleine confiance. Notre Seigneur nous dit dans son saint évangile : " *Omne regnum divisum contra se, desolabitur :* Tout royaume divisé contre lui-même, périra."

" D'après cet oracle divin, l'union est donc la base et le gage du salut d'un peuple. Il est donc nécessaire d'employer vos efforts et de resserrer vos liens, pour conserver intactes votre langue, votre nationalité, votre religion, éléments constitutifs et nécessaires de votre vie comme peuple, et pardessus tout, chères à tout Canadien-français en quelque lieu qu'il porte ses pas, ou qu'il plante sa tente. Vos ancêtres on combattu le bon combat, pour léguer à leurs enfants ces trois gages de salut et de prospérité. N'est-il pas du devoir de ceux-ci, s'ils veulent être dignes de tels pères, de s'animer des mêmes sentiments et du même courage ? Nos pères ont beaucoup fait, mais ils n'ont pu tout faire, et la lutte doit continuer. Petit peuple au milieu de cette grande confédération canadienne,

et rival des nombreuses nationalités qui l'entourent et l'enveloppent, le canadien-français doit s'inspirer d'une incroyable énergie pour s'affirmer comme nation. Prendre les moyens de rendre plus intime et plus chaste, l'amour entre les membres de la grande famille canadienne-française, c'est travailler efficacement à sa conservation et à son agrandissement. Il a été souvent battu par de violents orages ce petit arbre de votre nationalité, planté sur les bords du Saint-Laurent. Si jusqu'ici, il a pu résister à tous les nuages de la tempête, s'il est aujourd'hui plein de force et de vie, vous devez cet heureux résultat à l'union qui a toujours régné parmi vous, et surtout à votre attachement inébranlable à la religion catholique, comme l'attestent toutes les pages de votre histoire.

" Messieurs, je terminerai en citant les paroles d'un des plus éloquents évêques du Canada, par lesquelles il terminait un de ses magnifiques discours, prononcé dans des conditions identiques à celles d'aujourd'hui.

" Héritiers de la foi de vos pères, soyez aussi les héritiers de leurs vertus. Aimez votre patrie, aimez-là d'un amour sincère et véritablement élevé. Soyez des citoyens dont elle n'ait pas à rougir, dont elle puisse au contraire se glorifier. Soyez chrétiens dans tous les actes de la vie privée. Obéissez toujours à la loi de Dieu, soyez toujours fidèles à Jésus-Christ, et devoués à son église, et vous serez les dignes enfants de Champlain et de Laval."

§§ ADRESSE DU PRÉSIDENT DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DU COMTÉ D'ESSEX, A L'OUVERTURE DE LA CONVENTION

" Je suis certain d'être l'interprête des sentiments de cette Convention, en disant que depuis l'époque où les premières familles canadiennes-françaises vinrent s'établir sur les rives du Détroit, il y aura bientôt deux siècles, notre population n'a pas vu de plus beau jour que celui qui nous voit réunis en ce moment.

" C'est un triomphe, non-seulement pour nous, mais aussi pour toute la nationalité canadienne-française, dont nous sommes un des rameaux les plus anciens et les plus vigoureux. Toutefois, c'est un de ces triomphes paci-

fiques, qui ne sauraient porter ombrage à aucune des nationalités avec lesquelles nous sommes appelés à vivre. Elles savent comme nous, que l'unité dans la variété des races est un des principes essentiels de notre vie, comme peuple. Nous ressemblons à ces arbres savamment greffés, qui, sur le même tronc, portent des fruits excellents, mais de différentes espèces et de différentes qualités. Tout en conservant notre physionomie distincte, et l'attachement aux traditions que nous ont légués nos devanciers, nous travaillons de concert à l'avenir et à la prospérité de notre pays.

" Les orateurs qui vont vous adresser la parole vous diront, avec éloquence, comment le groupe canadien-français, auquel nous appartenons, s'est formé, comment il s'est conservé, malgré son isolement et des obstacles, en apparence, insurmontables ; comment il s'est agrandi et est devenu la florissante population que nous voyons aujourd'hui. C'est une des pages les plus glorieuses et les plus héroïques de notre histoire du Canada.

" Ces orateurs vont vous dire qu'elles ont été les causes de la vitalité et de la force d'expansion si extraordinaires, dont nous avons fait preuve. Elles sont tout entières dans la devise de la Société Saint-Jean-Baptiste, " mon Dieu, ma Religion, ma Patrie, " dans notre inviolable attachement à notre foi et à nos traditions nationales. La magnifique fête que nous célébrons, et le spectacle incomparable dont nous sommes témoins, nous font voir que tous, nous sommes attachés plus que jamais aux mêmes principes. Il n'a fallu qu'un appel, au nom de la religion et du patriotisme, pour voir accourir nos compatriotes, de tous les points de l'horizon, non seulement des différentes parties d'Ontario et des Etats-Unis, mais même des extrémités de la province de Québec.

" Vous avez vu nos premiers hommes publics, tant dans l'Eglise que dans l'Etat, nous adresser des paroles d'approbation et d'encouragement, qui ont été répétées par tous les échos de la presse.

" Honneur et merci à eux et à vous, messieurs. L'avenir dira que nous sommes les vrais fils de nos ancêtres, et les dignes continuateurs de leur œuvre.

" La lettre suivante, que je vais lire, va vous montrer

que notre Convention a rencontré un écho sympathique parmi les intelligences les plus élevées et parmi les plus hauts dignitaires de notre pays. Cette lettre si flatteuse, comme vous allez le voir, nous a été adressée par son Excellence le Marquis de Lorne C'est, vous en conviendrez, le plus beau couronnement que nous pouvions souhaiter pour notre Convention.

Son Excellence le Gouverneur-Général, Marquis de Lorne, s'est excusé par la lettre suivante :

HOTEL DU GOUVERNEMENT
Outaouais, 18 juin 1883

MONSIEUR,

Je regrette beaucoup qu'il ne me soit plus permis d'assister à aucune fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Soyez sûr, cependant, que je reconnais et que je prise beaucoup, la vraie et cordiale loyauté des canadiens-français—cette loyauté qui a sa source dans l'amour des lois et des institutions, que leur donne notre système de gouvernement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LORNE.

§§ DISCOURS DE L'HONORABLE SIR HECTOR L. LANGEVIN

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

" Je dois commencer par vous faire part des regrets que mon illustre chef, le très honorable sir John A. Macdonald, m'a chargé de vous exprimer, vu l'impossibilité où il se trouve de se rendre à votre magnifique fête. Il en est empêché par l'état de sa santé, qui ne lui a pas permis de s'imposer les fatigues d'un aussi long voyage. Il a d'ailleurs compté sur le fait que deux de ses collègues, l'honorable M. Caron, ministre de la milice et moi, serions ici pour le représenter et pour représenter le gouvernement dont il est le chef.

" En assistant à une fête si magnifique et si canadienne-française sous tous rapports, à près de trois cents lieues de notre vieux Québec je me demande, messieurs, si je ne suis pas le jouet d'un rêve. Je me dis : Ne sommes-nous pas ici à Montréal ou à Québec ? Quand ce matin, je voyais tout ce peuple, ces rues emcombrées, sur le parcours de votre belle procession ; quand j'entendais de toutes parts, ces accents français, quand partout retentissaient nos airs nationaux : " A la claire fontaine." " Vive la Canadienne," etc ; quand je comtemplais cette foule se pressant dans le temple pour y prier Dieu et le remercier de tous ses bienfaits, ma foi dans l'avenir de notre race se centuplait et je me sentais plus que jamais fier d'être canadien.

" Nous avons eu une messe où tout nous redisait le culte, la piété, les traditions de nos ancêtres, toutes ces grandes et nobles choses si chères au cœur canadien. L'éloquent prédicateur que nous avons entendu et qui nous a tous charmés par son admirable discours, nous a dit, il est vrai, qu'il n'était pas canadien-français. Mais, messieurs, il n'en est pas moins l'un des nôtres ! C'est un Français de la vieille France, un Français comme étaient nos pères ! Comme il nous a parlé noblement et éloquemment de notre glorieux passé ! Naturellement je dois m'abtenir de commentaires sur les questions religieuses. Elles étaient du domaine du prédicateur de ce matin. Le laïque, lui, l'homme politique, doit se borner aux questions d'intérêt temporel qui affectent notre nationalité. Si donc, moi aussi, je jette un regard sur notre passé, ce sera pour vous parler de matières qui doivent faire l'objet des considérations de l'homme politique.

" L'an dernier, je suis allé assister à la grande convention nationale de nos frères acadiens.

" Je leur ai rappelé leur glorieux passé, les épreuves et les persécutions terribles auxquelles ils avaient été en butte, non pas pour leur faire maudire leurs persécuteurs et éterniser les tristes luttes d'autrefois, mais pour tirer de leur histoire, un enseignement précieux qui, pour eux comme pour nous, est un puissant encouragement.

" Vos persécuteurs, leur disais-je, ont été un jour tout puissants sur cette belle terre de l'Acadie. Ils vous en ont chassés. Eh bien ! aujourd'hui, où sont-ils ?

" Et vous, la Providence a permis que vous soyez revenus sur ces terres de vos ancêtres ! Si vous n'occupez pas tous les mêmes domaines qu'eux, vous en occupez d'également beaux. Vous respirez le même air, vous jouissez du même ciel de la patrie.

" Que sont devenus vos persécuteurs ? Où sont leurs enfants ? Vous, mes amis, vous voilà 120,000 Acadiens ! Vous avez vos terres, vos églises, vos écoles ! Vous parlez la langue de vos pères. Groupés autour du clocher paroissial, jouissant de vos libertés, que craignez-vous désormais ?

" Messieurs, la politique de l'Angleterre est changée. Le temps n'est plus ou de loyaux sujets britanniques comme étaient vos aïeux puissent être persécutés, dépouillés, expulsés de leurs demeures.

" Aujourd'hui le drapeau anglais est notre drapeau à tous. Il abrite également tous les sujets de Sa Majesté, notre digne Souveraine, qu'ils soient d'origine anglaise, française, écossaise ou irlandaise. Il protège également les droits et les institutions de l'Acadien comme ceux de l'Anglais, ceux du Canadien comme ceux des Ecossais ou des habitants du bord de la Tamise.

" Vous êtes, ajoutais-je, le double de ce que nous, les Canadiens, nous étions en 1763, lorsque le sort des armes nous fit passer sous la domination anglaise. Que serez-vous donc dans cent ans ? Vous serez un peuple d'au moins douze à quinze cent mille habitants, si vous atteignez seulement un quart du développement qu'a pris la race canadienne-française."

" Et nous, les habitants français d'origine, de l'ancien Canada, ne serons-nous pas au moins quatre à cinq millions ? "

" Voilà, messieurs, ce que je disais à nos frères de l'Acadie, et qui empêche, Canadiens-français d'Ontario, que je vous dise la même chose ? Bien qu'en ma qualité officielle, je représente toute la Confédération, cependant, messieurs, un lien particulier me rattache à vous. Comme vous, je suis habitant d'Ontario, je suis électeur à Ottawa. J'ai voté aux dernières élections locales pour un député à la législature provinciale d'Ontario, ne me demandez pas dans quel sens politique j'ai voté. Vous savez que le

secret de mon vote est couvert par la loi, dite du scrutin secret. Mais soyez assuré que j'ai voté du bon côté.

" D'après le dernier recensement (1881), nous sommes autant de Canadiens-français dans la province d'Ontario qu'il y a d'Acadiens dans les provinces maritimes. La petite poignée d'Acadiens qui a réussi à se grouper et à se reconstituer après la dispersion de leur nation est devenue le fort élément national Acadien : les 60,000 Canadiens abandonnés sur les rives du Saint-Laurent en 1763 sont devenus un grand peuple.

" Eh bien ! à vous, Canadiens d'Essex, qui savez quels groupes importants sont vos alliés naturels et dans la province de Québec, et dans les provinces maritimes, et dans la vallée de l'Outaouais, et dans le Manitoba et au Nord-Ouest, je dirai comme aux Acadiens : " Qu'auriez-vous à craindre ? J'ajouterai : votre sort national dépend de vous. Il ne tient qu'à vous de maintenir votre nationalité, grande et forte. Je vous dirai donc, je dirai surtout aux dames d'Essex : la conservation de notre nationalité dépend surtout des dames.

" Il faut ici parler deux langues. Eh bien ! apprenez-les à vos enfants : l'anglais bien ; le français encore mieux. Voyez les anglais et prenez exemple sur eux ; ils n'oublient jamais leur langue, eux. Ils ne parlent pas dans les affaires une langue étrangère au lieu de leur langue maternelle. Eh bien ! faites comme eux. Apprenez le français parfaitement. Enseignez-le parfaitement dans vos écoles. C'est le seul moyen de faire de vos enfants dans les affaires, des hommes supérieurs à ceux qui ne parlent qu'une langue.

" Et,n'allez pas croire que laconservation denotre langue et de notre nationalité canadienne-française soit une injure au drapeau anglais, Oh, non ! Le drapeau anglais, c'est le nôtre. Il est le nôtre, parce qu'il est le drapeau de notre Souveraine ; il est le nôtre, surtout parce qu'il a reçu la consécration du sang. En 1812, nous avons versé notre sang pour la défense de ce drapeau et depuis ce temps, il doit protéger tous nos droits, comme ceux de tous les autres sujets britanniques ; il doit abriter la nationalité canadienne-française comme celle de nos concitoyens canadiens-anglais.

" Ici, je l'ai appris avec bonheur, on ne change pas son nom, comme on le fait de quelques noms français en certaines parties des Etats-Unis. Ici, un Mathieu ne se nomme pas McDonald, un Poirier ne change pas son nom en celui de Perry, M. Roy n'est pas M. King, ni M. Leblanc M. White. Boisvert ne s'appelle pas ici Greenwood. Encore ici, imitez les Anglais : vous ne verrez jamais un Greenwood s'appeler Boisvert.

" Vous avez de bonnes écoles ; c'est un grand avantage. Voulez-vous avoir votre part des emplois dans le service civil ? Que vos fils se préparent, par une excellente éducation, à remplir les plus importantes charges de l'Etat. L'éducation est nécessaire partout. Même pour un simple messager, il faut de l'instruction, sinon la connaissance des hautes sciences, du moins les éléments de l'arithmétique et l'orthographe dans les deux langues. Avec une bonne instruction, un employé, bien qu'il commence dans les emplois les plus modestes, peut aspirer aux plus hauts emplois, s'il est de bonne conduite et travaille bien.

" Vous possédez le sol et vos terres sont des plus fertiles. Développez votre agriculture. Mais ce n'est pas assez. Tâchez de promouvoir vos industries. Encouragez l'établissement de ces manufactures qui ont fait la fortune de vos voisins des Etats-Unis. Manufacturez, afin de tirer parti de toutes les richesses de votre pays, et de fournir à vos enfants toutes les ressources nécessaires pour les attacher au sol natal et les faire bénéficier de tous les avantages naturels du Canada, Par l'industrie, vous multiplierez, au bénéfice de vos enfants, leurs chances d'avenir. Vous les mettrez sur un pied d'égalité avec les américains et nos concitoyens anglais, irlandais et écossais.

C'est en agissant ainsi que vous assurerez le bonheur et la prospérité future de notre nationalité."

§§ DISCOURS DE L'HON. A. P. CARON

M. le Président, Messieurs,

" Laissez-moi vous dire quel plaisir nous ressentons en ce moment, nous, Canadiens-français, venant de la vieille cité de Champlain, ce berceau de la nationalité, ce point

de départ d'où sont partis autrefois ces hardis pionniers, ces explorateurs infatigables, ces découvreurs dont les noms ornent les plus belles pages de notre histoire, qui ont quitté les bords de la rivière Saint-Charles, pour venir établir dans ces régions éloignés, ces forts alors si importants pour le développement du pays et devenus, en effet depuis, plus importants encore par les grands centres commerciaux qu'ils ont créés, et par l'établissement de cette grande ville que l'on voit d'ici sur l'autre rive. C'est un bonheur pour nous de venir ici aujourd'hui, donner la main aux descendants de ces généreux héros qui, sous la direction de leur chef, Lamothe-Cadillac, venaient il y a près de deux siècles déjà, accompagnés de leurs missionnaires, établir dans la solitude majestueuse de nos forêts vierges de l'Amérique du Nord, ces postes dont l'un est devenu aujourd'hui l'une des villes les plus riches et les plus prospères. Disons en passant, à leur louange, que ces grands résultats indiquent avec quelle sûreté de coup d'œil, ils savaient diriger leurs pas.

" Je peux dire que, quant à moi personnellement, ce bonheur est tout particulier. C'est celui d'un homme qui vient au milieu de sa propre famille, puisque l'un des premiers colons qui accompagnaient Lamothe-Cadillac portait le même nom que moi, appartenait à la même famille et venait de la côte de Beaupré, où avait résidé le premier ancêtre de ce nom, compagnon de Champlain, et qui s'y était établi sur une terre située dans la paroisse de la Bonne Sainte-Anne. Cette terre est encore habitée par un membre de cette même famille, un des frères de mon père, et n'a jamais changé de nom depuis son établissement, au temps des Français.

" Nous sommes heureux de vous rencontrer, et la brillante démonstration que vous nous avez préparée indique combien il y a d'union chez vous et combien vous êtes dignes de la grande famille canadienne-française.

" Avec moi, vous avez les représentants des Sociétés nationales de Québec, le siége de notre législature provinciale, de Montréal, cette grande métropole de notre Canada, et enfin d'Ottawa dont le nom et l'établissement plus récent, il est vrai, n'en est pas moins brillant depuis que cette cité est devenue la capitale de notre Confédéra-

tion et à laquelle sont attachés les souhaits, les vœux et les espérances d'un avenir des plus prospères.

" Tous se joignent à moi, pour vous remercier de votre courtoisie à notre égard et se disent heureux de rencontrer ici des frères de cette grande famille à laquelle nous sommes tous si fiers d'appartenir.

" Après avoir entendu le discours si éminemment patriotique de sir Hector Langevin, il me semble que je n'aurais rien à ajouter, eu égard aussi à une indisposition subite qui m'a empêché de prendre une part très active à ce que vous avez fait jusqu'à cette heure. Mais d'un autre côté, je comprends qu'il est de mon devoir de vous adresser plus longtemps la parole en cette circonstance qui fera époque dans les annales de l'histoire des Canadiens-français de l'extrême ouest de la province d'Ontario.

" Sir Hector vous a recommandé l'usage de la langue française. N'allez pas oublier que la langue française est la plus belle et la plus noble de l'univers. On l'emploie dans les affaires diplomatiques.

" Il importe que, pour la bonne entente, nous apprenions les langues parlées dans la Confédération, mais il ne faut pas négliger le français dans la famille, dans les écoles et partout où l'occasion se rencontre de le parler. Voyez-vous les anglais oublier leur langue maternelle pour en adopter une autre, le français par exemple ? Si eux sont fiers à juste titre du langage que leur ont appris leurs ancêtres, comment nous, qui possédons une aussi belle langue, pourrions-nous y renoncer ? Vous devez donc, vous surtout, mères de familles, vous attacher à la conserver intacte dans vos familles. Gardez des livres français, faites faire à vos enfants la prière en français. C'est à vous, messieurs, qui avez su résister aux attaques incessantes des tribus sauvages, qui avez vécu au milieu de populations étrangères, luttant sans relâche contre les ennemis de vos institutions, de votre langue, qu'incombe le devoir de conserver intactes, ces mêmes institutions et cette langue que vous ont léguées vos pères. L'histoire du peuple canadien-français s'est répétée souvent, n'allez pas l'oublier. Et si nous sommes restés ce que nous sommes, ce n'est qu'à la suite de luttes nombreuses et incessantes.

" Quand la première colonie française fut fondée à Québec, nos valeureux ancêtres durent résister aux incursions des sauvages, le fusil au poing. Pendant ce temps, ils poussaient plus avant leurs découvertes, établissaient des postes dans des endroits avancés, fondaient des forts qui sont devenus célèbres dans l'histoire du Canada. Et s'ils ont pu réussir devant les obstacles nombreux qui se dressaient devant eux, leurs succès ne doivent pas nous faire oublier qu'ils nous faut lutter encore pour conserver notre nationalité intacte. Et c'est par le travail, par l'instruction, que l'on réussira. Il est vrai toutefois que l'instruction est plus répandue qu'autrefois, et que partout où il y a des groupes français un peu nombreux, on établit des écoles sous la direction vigilante et éclairée du clergé.

" Félicitons-nous donc de ces résultats satisfaisants.

" En cette fête solennelle vous avez montré à la satisfaction de tous, que vous êtes les dignes descendants de vos ancêtres qui se sont établis dans ces endroits, en conservant leur langue, leurs coutumes et leurs institutions.

" Honneur à vous ! "

§§ EXTRAITS DU DISCOURS DE M. T. C. CASGRAIN

Monsieur T. C. Casgrain remporta un véritable succcès oratoire. Son discours ayant duré une heure et demie il nous est impossible de le publier en entier et nous ne pouvons en citer que des extraits.

" Dans les grands châteaux de l'ancien monde, on étale les portraits des ancêtres et on les montre avec orgueil en disant : " J'appartiens à cette race d'hommes qui ont illustré leur nom en servant la patrie." Comme les descendants de ces nobles familles sont fiers de porter leur blason et de remonter le cours des sciècles pour rappeler les hauts faits de leurs aïeux ! Nous, messieurs, Canadiens-français, nous avons un blason, nous appartenons à une noble famille, nous sommes l'aristocratie de ce continent et si nous connaissons nos annales, nous ne pourrons jamais rougir de notre nom.

" Je n'ai pas l'intention de vous rappeler ce dont vous avez entendu parler tant de fois : le dévouement, le courage, l'héroïsme de nos pères. Mais aujourd'hui, s'ils pouvaient revenir au milieu de nous, si, dans cette assemblée, ils apparaissaient soudain, environnés de toute leur gloire, qui en rougirait ? N'est-il pas vrai que nous entonnerions une immense acclamation pour proclamer que ces hommes sont vraiment nos ancêtres ?

" Ah ! je les vois défiler devant nous : Champlain le fondateur de la colonie, aussi sage que vaillant, tout entier au service de son Dieu et de son Roi ; Frontenac, dont les actes et les paroles son dignes des chevaliers du moyen-âge ; Laval, le grand évêque dont les œuvres vivent encore après deux siècles écoulés ; Daulac et ses braves, qui en marchant à une mort certaine, sauvent la colonie ; " Jogues, Brébeuf et Lallemant, martyrs de la civilisation et de la foi ; Montcalm dont le front est ceint de la couronne de Carillon, Montcalm qui, sur le champ de bataille, meurt content parce qu'il ne verra pas la Nouvelle-France aux mains de l'ennemi.

Et lorsque le drapeau britannique a remplacé à la citadelle de Québec le drapeau fleurdelisé, le courage de nos pères a-t-il faibli, sont-ils devenus indignes de ceux qui les avaient précédés ? Répondez : 1812 ! Chateauguay ! de Salaberry ! répondez, vous les 300 braves, dignes fils des héros de Carillon ! répondez. Ah ! répondez, vous, les malheureux mais vaillants insurgés de 1837, qui, poussés par le seul amour de votre pays, vous êtes rués dans toute votre ardeur patriotique contre la nation la plus puissante de ce siècle. Vous aviez tort, c'est vrai, mais vous étiez des héros ! Armés de piques, de faux, de vieux fusils, vous ne faisiez pas de calculs sur vos chances de succès, mais vous vous battiez pour un principe, le plus grand des principes, votre liberté religieuse et politique.

" Descendons un peu le cours des années ; rapprochons-nous de notre propre temps : voyez-vous cette phalange de jeunes gens, dont la plupart n'ont pas même encore fini leurs études ; ils portent un costume singulier ; leurs mères, leurs frères, leurs amis les entourent et versent des larmes. Eux, au contraire, ont la figure souriante ; aux larmes, aux prières, aux supplications, ils repondent:

" Aime Dieu et va ton chemin ! " Cri des anciens croisés ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! Ces jeunes gens, ils laissent leur patrie, ils traversent les mers, parcourent l'Europe railleuse, étonnée de ce dévouement inaccoutumé. Ils vont lutter pour Pie IX, pour l'Eglise et renouveler sur les plaines de l'Italie, les exploits de leurs pères : se battre un contre dix !.....
.....

" N'allez pas croire, messieurs, parceque j'appartiens au parti conservateur, que j'excluerai de la liste de nos hommes politiques illustres, des noms comme ceux de Sir Antoine A. Dorion, de M. Letellier et de M. Laurier.

" Non, dans un jour comme celui-ci, nous ne discutons pas les mérites de nos hommes d'Etat au point de vue étroit de l'esprit du parti, mais nous en parlons comme Canadiens-français, et nous pouvons dire à notre louange, que dans les deux partis il s'est toujours trouvé des Canadiens-Français pleins de patriotisme, dévoués aux intérêts de leur pays et subissant avec avantage la comparaison avec les hommes politiques d'autres origines.....
.....

" Citoyens d'un même pays, nous avons les mêmes intérêts, les mêmes aspirations, les mêmes désirs : rendre notre patrie aussi prospère et aussi heureuse qu'elle peut l'être. Comparés à la grande république voisine, nous sommes peu de chose, il est vrai, mais nous grandissons à vue d'œil. Déjà cette petite colonie qui, il y a deux cents ans, couvrait à peine quelques lieues de terrain, s'est étendue à travers la distance, a abattu les forêts, a cultivé les plaines, aujourd'hui elle a pour bornes les deux océans. Chaque année pour ainsi dire, voit naître et grandir une nouvelle province ; bientôt, messieurs, plus tôt peut-être que beaucoup d'entre nous ne le croient, nous serons une nation qui partagera avec les Etats-Unis la suprêmatie sur ce continent.

"Si nous voulons conserver notre position comme peuple, lutter avec avantage, ne pas être absorbés, tenons nous tous ensemble ; Anglais, Ecossais, Irlandais, Français, soyons unis. Avec les principes d'ordre et de religion qui président à la direction de nos affaires publiques, nous serons certains de toujours occuper parmi les peuples de la terre

un rang distingué. C'est à nous, Canadiens-français, descendants des découvreurs et des civilisateurs de ce pays, à donner aux autres nationalités l'exemple : voilà notre rôle, voilà notre mission ; mission patriotique à laquelle il ne nous est pas permis de faillir.

" Messieurs, j'ai fini ; je n'ai pas été je le sens, à la hauteur de la tâche que je me suis imposée ; je le prévoyais avant de commencer. Né sur les bords de cette belle rivière Détroit, élevé au milieu de vous, séparé de vous maintenant par la distance, mais non par le cœur, comptant encore parmi vous, des amis, des frères, regardant toujours cette péninsule avec l'émotion que nous inspire la vue du toit qui a abrité notre berceau et les souvenirs de notre jeunesse, je n'ai pas pu résister à la tentation de répondre à votre appel et de vous adresser la parole pendant cette fête, la plus grande que les Canadiens-français de l'Ouest aient jamais vue. Je n'ai pas cherché à faire de l'éloquence, je vous ai parlé comme un ami parle à ses amis. J'ai essayé de vous rappeler, qu'il n'y a pas sur le sol américain, une race qui doit être plus orgueilleuse de son origine, que la race canadienne-française ; je vous ai encouragé à employer pour conserver votre nationalité, les moyens que vous avez mis en œuvre jusqu'à présent, et je vous ai démontré que tout en restant Canadiens-français, vous pouviez travailler aussi effectivement que vos autres concitoyens, à la grandeur et à la prospérité du Canada.

" Quelle belle idée, quelle idée patriotique que celle de nous réunir ici en ce jour ! Dans une famille il y a de ces fêtes où l'on rappelle le passé, les douces émotions de la jeunesse, les labeurs de l'âge mûr, les espérances de l'avenir ; on y retrempe son amitié, on en resserre les liens, et comme régénéré par de nouvelles ardeurs on n'oublie plus les enseignements que l'on a reçus et les joies que l'on a éprouvées.

" Un peuple, messieurs, c'est une grande famille dont les membres sont unis ensemble par les traditions, par les souvenirs, par le passé, par les aspirations vers l'avenir. Il faut de temps à autre le réunir, ce peuple, appeler ensemble les enfants qui sont éloignés, les rapprocher les uns des autres, et en leur rappelant les grands souvenirs du

passé, les armer contre les orages qui peuvent être cachés derrière l'horizon. Cette démonstration portera ses fruits, soyez-en persuadés. Elle en a déjà porté ; mes amis du Bas-Canada, ils l'avoueront franchement, ne vous connaissant pas assez intimement jusqu'à ce jour, ne vous ont pas montré tout l'intérêt que vous méritiez à tant de titres. On pensait bien aux Canadiens des Etats-Unis, et on semblait ignorer qu'aux extrémités d'Ontario, il y avait un groupe de 20,000 Canadiens-français dont le patriotisme a enfanté des prodiges. Mais maintenant, et c'est le premier fruit de cette fête, l'on vous connaît, l'on connaît votre force, votre dévouement, l'influence que vous pouvez exercer et dont on peut se servir.

" Maintenant vous vous êtes vus, et comptés ; vous vous connaissez. Ecoutez la voix d'un compatriote, d'un ami, faites ce que vous avez fait jusqu'à présent ; votre passé est une garantie pour l'avenir.

"Sur les bords de l'Atlantique, il y a une population qui, depuis quelques années, fait sentir, dans les provinces maritimes, l'influence française. Un jour, elle a été dispersée, jetée pour ainsi dire, aux quatre vents du ciel. Cependant, comme au printemps, les oiseaux reviennent vers les bois où ils ont chanté leurs amours, suspendu leurs nids, quand le calme s'est fait, les pères d'Evangeline sont revenus aux champs de Grand-Pré. Et aujourd'hui, grâce à la merveilleuse fécondité de l'ancienne race française, leur nombre augmente tous les jours, ils luttent, ils s'organisent, ils marchent à la suite de leurs hommes publics, dévoués et patriotiques. Unis à nous par la langue, la foi et les souvenirs, ils sont nos frères ; leurs intérêts sont les nôtres. Nous tenons donc la balance dans nos mains, l'influence française s'étend d'une extrémité à l'autre de cette confédération. Soyons unis, c'est le cri de ralliement. Nous jouissons d'une liberté absolue, nos droits sont respectés, nous n'avons pas à nous plaindre. Il règne dans le gouvernement de nos affaires politiques, un esprit de religion et d'ordre dont nous devons être les premiers défenseurs. Eh bien ! soyons unis pour conserver à notre pays cet heureux état de choses ; soyons unis pour qu'au besoin nous puissions lutter et vaincre.

" Partout l'on s'organise pour le mal : l'Europe est assise sur une mine, dont les sociétés secrètes tiennent les fusées

et qu'elles peuvent faire sauter au premier moment. Nous, organisons-nous pour le bien, pour la conservation de l'ordre dans la société, pour la prospérité bien entendue de notre patrie."

§§ DISCOURS DE M. S. LESAGE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC PRONONCÉ AU BANQUET DE WINDSOR

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

" La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont je suis le président, m'a fait l'honneur de me choisir pour la représenter à cette Convention. Elle aurait pu facilement confier le soin de la représenter à plus éloquents que moi ; mais je vous affirme qu'elle n'aurait pu désigner personne plus convaincu de l'importance de cette démonstration et plus désireux de contribuer à son succès.

" Le fait d'être venu, à pareille distance, vous tendre la main au nom de la vieille capitale du Canada-français, dit plus éloquemment que je ne saurais l'exprimer en paroles, jusqu'à quel point nous sympathisons avec l'œuvre que vous avez entreprise : faire connaître à lui-même, et faire apprécier au reste du Canada, l'importance du groupe français de l'extrême ouest d'Ontario.

" Pour vous donner une preuve que la population de Québec est de tout cœur dans cette fête, vous me permettrez de vous faire part de la résolution suivante qui a été proposée à une assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste, et qui a été acclamée avec enthousiasme par plus de trois mille membres présents.

" Proposé par J. P. Rhéaume, écr., secondé par Amédée Robitaille, écr.

" Résolu : " Que les membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont appris avec un vif plaisir le patriotique projet qu'ont formé nos compatriotes du comté d'Essex, dans Ontario, de se réunir en grande Convention nationale à Windsor, le 25 juin, et se réjouissent du succès qui devra nécessairement couronner les

patriotiques efforts de ceux qui ont entrepris la noble tâche d'organiser cette démonstration."

"Le premier ministre de Québec, l'honorable J. A. Mousseau, qui avait espéré jusqu'au dernier moment, pouvoir assister à cette Convention, m'a aussi chargé d'être son interprête auprès de vous. La lettre qu'il m'a adressée, et dont je vais vous faire part, vaudra mieux que ce que je pourrais dire en son nom. Sa position lui donne le droit de parler au nom de la province de Québec, et il est bon qu'il se fasse entendre ici, afin que rien ne manque à cette démonstration.

"Voici cette lettre :

Québec, 21 juin 1883.

S. Lesage, Ecr.,
Assistant-commissaire des Travaux Publics, Québec.

Mon cher monsieur Lesage,

"J'apprends avec plaisir que vous allez assister à la grande démonstration nationale qui va se faire à Essex, lundi prochain. Le Dr Casgrain, ce bon patriote qui fait tant de bien là-bas, m'a invité, moi aussi, à y assister. Malheureusement, je suis obligé de rester ici, retenu par mes devoirs de Premier ministre de la province de Québec. Mais veuillez me représenter et dire au Dr Casgrain et à toute cette belle population française d'Essex et des environs, que je prends un vif intérêt à leur fête, à leurs succès et à leur expansion.

"J'ai écrit, bien jeune, quelques pages sur la vitalité de la race française en Amérique ; emporté par un enthousiasme puisé dans le sentiment religieux et national, je m'étendais beaucoup sur les fameuses paroles : "*Gesta Dei per Francos.*" J'ai relu ces pages, vingt ans après, et en face du développement si rapide, si prodigieux des groupes français dans toute la puissance du Canada et aux Etats-Unis, je trouve qu'il y a vingt ans mon enthousiasme était légitime et que les évènements l'ont parfaitement justifié. Cette poignée de Français jetée dans le nord de l'Amérique avait évidemment une mission providentielle à remplir : étendre et développer le catholicisme en Amérique.

" Continuons cette œuvre, pratiquons l'union, mettons surtout à profit les leçons que nous ont laissées ces martyrs et ces laboureurs qui fondaient le Canada. Nous sommes une race forte, et puissante et l'avenir nous appartient, si nous savons, comme nos amis d'Essex, rester Français et catholiques.

" Croyez-moi, comme toujours, votre bien devoué serviteur.

J. A. MOUSSEAU.

" Ainsi donc je vous apporte de Québec le concours enthousiaste de la Société Saint-Jean-Baptiste et celui du premier ministre de notre province. Trois des principaux journaux de Québec sont représentés ici : *Le Canadien*, par son propriétaire, M. Demers, *L'Evénement* par M. Levasseur, et *Le Courrier du Canada*, par le Dr Dionne, qui à ses autres mérites joint celui d'avoir plus que tout autre préparé les voies à votre Convention parmi nous. L'Institut Canadien de Québec vous a délégué notre poëte, M. Lemay. M. Casgrain est venu ici comme l'un des vôtres, et en l'entendant j'en ai été fier pour vous et pour nous ; il sera à l'occasion, si vous le voulez, un brillant trait d'union entre nos deux provinces.

" Nous avons besoin de démonstrations du genre de celle-ci, nous Canadiens-français, parce que nous sommes une minorité dans la Confédération, et parce que notre élément est complètement isolé sur ce continent. Nous avons besoin de temps à autre de passer nos forces en revue, pour maintenir notre courage à la hauteur voulue, et pour nous convaincre de plus en plus que nonobstant les circonstances contraires qui nous entourent, nous ne sommes pas entamés. Nous en avons besoin, surtout pour prouver a ceux qui prédisent notre absorption comme race distincte sur ce continent, que loin de s'affaiblir, notre élément grandit et se développe plus rapidement que tous ceux qui l'entourent, et cela sans recevoir aucune accession du dehors. Ce sont surtout les groupes situés comme le vôtre, messieurs du comté d'Essex, qui ont besoin de se sentir, comme vous l'êtes aujourd'hui, appuyés sur le reste de la grande famille canadienne. Je me trompe, vous en avez peut-être moins besoin que nous,

car le prodige de conservation que vous avez accompli dit hautement que vous n'avez rien à redouter de l'avenir, puisque vous vous êtes maintenus dans des temps infiniment plus difficiles que ceux qui vous attendent, et lorsque vous ne pouviez compter que sur vous-même. Montréal a inauguré par la Convention de 1874, ce que je serais tenté d'appeler la convocation périodique de nos Etats généranx. En 1880, Québec a eu sa Convention non moins brillante et non moins féconde que la première, en résultats pratiques. L'une avait resserré nos liens avec tous les groupes des Canadiens épars dans les Etats-Unis, l'autre les a consolidés et a rattaché au tronc principal la branche Acadienne des provinces maritimes. Aujourd'hui c'est le tour de Windsor, de cette ancienne colonie du Détroit, si héroïquement fidèle à la cause française, plus tard si loyale envers la couronne britannique, et maintenant si fière d'être restée digne d'elle-même et digne de notre attachement. Attendons que les échos de cette manifestation aient cessé de se faire entendre pour dire quels en seront les fruits. Mais ce grand concours de peuple, cette réunion de tant d'associations venues de tous les points du pays, la présence et la coopération de deux membres du gouvernement de la Puissance, tout indique que cette troisième Convention ne sera pas moins féconde en bons résultats que les deux premières ; grâces vous en soient rendues, M. le président, à vous ainsi qu'à vos zèlés collaborateurs.

" Si les efforts que nous faisons pour conserver et agrandir notre héritage national, pouvaient le moins du monde tendre à faire de nous des citoyens moins dévoués à nos provinces respectives, moins dévoués à la Confédération, nous pourrions hésiter à donner cours à nos sentiments en présence de nos concitoyens des autres origines ; mais tous ceux qui ont suivi attentivement notre marche, ont pu se convaincre que nous n'avons rien tant à cœur, que la gloire et la prospérité de notre patrie, à laquelle nous tenons par ces liens plus indissolubles et plus anciens qu'aucun de ceux qui l'habitent avec nous. Nous pouvons différer sur les moyens de la servir, mais notre langue et les idées qui nous sont propres, sont loin d'être une cause de faiblesse pour la Confédération. Plusieurs hommes d'Etat éminents, dont un Gouverneur Général,

sont allés plus loin, et n'ont pas craint d'affirmer que sans la forte teinte de civilisation latine que notre élément donnait au Canada, la Confédération n'aurait pas eu sa raison d'être.

" Continuons donc sans faiblesse et sans fanfaronnade à nous développer dans le sens qui nous est propre. Ce que nous ambitionnons n'est pas un accroissement de pouvoir, nous serons toujours satisfaits d'avoir notre part légitime d'influence ; ce que nous ambitionnons c'est de voir se continuer par nos nationaux, la glorieuse série des illustrations du Canada, c'est là le vrai patrimoine national, le seul durable, le seul inaccessible à l'usurpation.

" C'est à vous que j'adresse mes derniers mots, cultivateurs du comté d'Essex, vous possédez sans aucun doute la partie la plus fertile du domaine canadien. Vous représentez la paroisse canadienne telle que nous l'avons chez-nous ; vous êtes les maîtres absolus du sol ; vous avez été et vous êtes encore la pierre angulaire de la nationalité. Continuez à vous maintenir comme l'ont fait vos pères, et les habitants de la province de Québec, en venant admirer vos belles cultures, pourront prendre parmi vous des leçons de patriotisme, et puiser une foi de plus en plus robuste dans l'avenir de notre nationalité."

La santé " *Le jour que nous célébrons* " fut proposée en termes éloquents par M. D. B. Odette. L'honorable juge Loranger, répondit.

§§ DISCOURS DE L'HONORABLE T. J. J. LORANGER, PRONONCÉ AU BANQUET DE WINDSOR

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

" Ne vous attendez pas, de ma part, après plus de vingt ans de retraite de la vie publique, déshabitué que je suis des joûtes oratoires, à un discours à effet. Il fut un temps où ces efforts m'étaient permis ; mais un trait fameux, que l'on cite comme exemple, aux athlètes sortis des combats de tous genres, m'engage à la prudence. En regardant ses bras amaigris, Milon de Crotone devenu vieux, pleurait sa valeur passée. Un jour qu'il errait dans la montagne,

un vieux chêne déjà entr'ouvert lui rappela un exploit dont il était jadis coutumier et il voulut le fendre avec ses mains ; mais les deux parties du tronc se rejoignirent et le retinrent captif. Dans cette attitude, l'athlète six fois vainqueur aux jeux olympiques, fut dévoré par les loups. Le loup que je crains, messieurs, ce n'est point le loup de la montagne, mais c'est un loup plus dangereux, c'est le loup doublé de la peau du renard de la critique.

"L'histoire de tous les peuples offre des problêmes sociaux dont la prudence humaine est impuissante à amener la solution ; la conservation de notre nationalité est un de ces problêmes. Je crois à l'intervention providentielle dans la marche des choses humaines, non que ce soit directement et par l'opération de ses prodiges, mais bien par la disposition avantageuse qu'elle a faite des événements en faveur du peuple qu'elle protège, que se manifeste cette intervention. Suivant les probabilités humaines, la race canadienne devait périr. Isolée sur ce vaste continent, en nombre infime, sans rapports avec la France, abandonnée par la noblesse, qui était sa protectrice née, exposée aux chocs d'institutions ennemies, à l'agression d'une population ennemie de ses institutions, livrée à l'avidité d'aventuriers qui venaient dans un pays conquis chercher la fortune, la population devait disparaître. Mais le secours providentiel dont je viens de parler, le biais des évènements comme l'appelle Montaigne, l'a sauvée. Elle a dû sans doute la conservation de sa nationalité, de ses institutions, de ses lois et la protection de ses droits à la libéralité du gouvernement anglais. L'Angleterre est assez libre, pour protéger sa liberté avec ses colonies, les laisser jouir de leurs franchises et même en profiter. A l'inverse des autres pays, et notamment de la France, qui cherchent à les exploiter, c'est de leur prospérité que la métropole anglaise tire la sienne. Ce n'est pas que je crois à l'enthousiasme de la libéralité anglaise à l'égard des libertés laissées à ses sujets étrangers ; on ne verse guère de larmes de tendresse à Downing street ; et il est impossible que ce soit à la crainte, que nous avons dû le traitement généreux que nous en avons reçu. Mais, soit intérêt, soit générosité, nous en avons profité, et c'est là l'essentiel.

" Après la cession, malgré les stipulations des traités, la langue, les institutions et les lois de la race française étaient menacées. Le despotisme militaire régnait partout. C'étaient les lois anglaises qui étaient mises en usage, non-seulement pour les sujets britanniques, mais encore pour les sujets français. Nulle justice, nul ordre régulier, l'arbitraire régnait partout. La langue française promise par la capitulation était mise en oubli. Les droits des Canadiens étaient partout foulés aux pieds. La race française allait succomber, quand vint la révolution américaine qui, par la crainte qu'elle inspira à l'Angleterre de voir passer les canadiens sous le drapeau de Washington, les sauva en leur faisant accorder, par l'acte de Québec, un Conseil Législatif et la conservation des lois françaises. En reconnaissance de cette concession, les canadiens assurèrent la colonie à l'Angleterre, par la défaite d'Arnold et de Montgomery.

" Contre l'attente des anciens sujets britanniques s'intitulant par excellence les loyaux sujets, les Canadiens avaient été appelés au Conseil Législatif et l'action de ce corps se trouva également favorable aux deux populations.

" Ce fut alors que les sujets anglais, agitèrent la question du gouvernement représentatif, mais composé de représentants anglais, de façon à noyer l'influence de l'élément français dans son sein. Ce qu'ils demandaient, c'était une seule Législature pour le Haut et le Bas-Canada avec une représentation inégale, et c'est, en probabilité, ce qu'on leur aurait accordé, si la révolution française, née en grande partie de la révolution américaine, (l'histoire fait trop peu de cas de ce point) fit encore une fois craindre la désaffection des Canadiens et on leur accorda la constitution de 1791, telle qu'elle fonctionna jusqu'à 1837, avec une Législature pour le Haut et une pour le Bas-Canada et une représentation fondée sur le nombre ; ce qui assura à l'élément français la prépondérance dans ce corps.

L'Union de 1841 fut sans doute faite pour nous perdre. en mettant l'élement français dans une grande minorité vis-à-vis une majorité composée des représentants du Haut-Canada et des représentants anglais du Bas. Mais

le gouvernement responsable dont on a accordé le bénéfice au pays sous cette constitution, à déjoué les projets ourdis contre nous.

Je reconnais les inconvénients du gouvernement responsable, mais je déclare qu'il nous a sauvés. S'il ne nous eût pas été accordé avec l'Union telle que nous l'avons eue, en moins de cinquante ans, elle nous aurait absorbés.

C'est sous cette Union de 1841 que nous avons développé nos institutions, nous avons obtenu la liberté du sol par la sécularisation des réserves du clergé et l'abolition de la tenure seigneuriale, que nous avons perfectionné nos lois d'éducation, organisé le régime municipal, en un mot, que nous avons consolidé notre état social. Encore une fois l'Union de 1841, faite pour nous perdre, nous a sauvés.

C'est surtout à l'affranchissement du sol opéré par l'abolition de la tenure seigneuriale dont je viens de parler, que le cultivateur canadien doit d'être le propriétaire le plus libre du monde. Notre protection pour l'avenir, comme elle l'a été par le passé, se trouve dans la possession du sol, dans l'usage des lois françaises infiniment supérieures aux lois anglaises, et dans un régime perfectionné de lois de propriété. La race qui possède le sol possède le pays.

On appelait au moyen âge, où tout jusqu'à l'air était inféodé, un franc homme, celui qui n'était soumis à aucune redevance.

L'empereur Frédéric Barberousse, allant guerroyer contre notre Saint Père le Pape, parcourait à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie, ce vaste cirque de l'Italie. Les populations se courbaient sur le passage du grand Empereur qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur les hommages. Tous se prosternaient moins cependant un vieillard qui, debout, sous un chêne, les bras croisés et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier irrité, pique des deux, vers le vieillard et lui demande d'une voix terrible.

—Qui es-tu, toi, qui me refuse la foi ?

—Un franc homme répond fièrement le vieillard.

—De qui relèves-tu ?

—De Dieu et de ma terre.

—Passons, dit l'Empereur, cette homme est plus grand que moi !

Eh ! bien, messieurs, ce franc homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, qui peut braver les puissants et leur refuser l'hommage, c'est le cultivateur canadien. Devant cet homme, passez, Empereur, il est plus puissant que Frédéric Barberousse !

Sous la Confédération de 1867, nous sommes, sans doute, à certains égards, dans une position d'inégalité. Il va se soulever, il s'est même soulevé déjà des questions constitutionnelles, dont l'interprétation peut mettre en danger notre existence nationale, mais avec du courage et de l'énergie, de l'union surtout, encore une fois nous conjurerons l'orage.

Les trois éléments de prospérité d'une nation, consistent, répétons-le, dans la propriété du sol, dans la perfection de ses lois et dans son attachement à sa religion. Le sol, les lois, la foi, tel est la triple devise qu'une nation doit écrire sur sa bannière

Le peuple juif fut un peuple privilégié et comme gage de son alliance et de sa prospérité, Dieu lui promit la terre de Chanaan ; il lui donna des lois sur la montagne et, pour premier précepte de ces lois, il lui ordonna d'adorer le Seigneur son Dieu. Quoique peuple pasteur plutôt qu'agriculteur, le peuple juif resta toujours attaché au sol. Les étrangers ne pouvaient pas même aliéner perpétuellement ; les aliénations ne se faisaient que pour cinquante ans, à l'expiration desquels elles devenaient résolues. Ce fut à la possession de la terre italique, d'après le mode romain, que les Romains durent en grande mesure leur puissance. Ce ne fut que quand les empereurs permirent aux peuplades descendues des montagnes du Nord, aux barbares, (nos pères !] d'occuper les terres de l'empire, que commença à décheoir la puissance romaine. Les Romains étaient par excellence, comme d'ailleurs la plupart des peuples anciens, un peuple théocratique, c'est-à-dire fortement attaché à sa croyance religieuse, *priest ridden*, comme nos ennemis le disent du Bas-Canada. Tout se faisait chez ce peuple, au nom des dieux et se voilait sous le manteau de la religion. Jules César était souverain pontife ; Pompée sacrifiait au Capitole ; les Termes bornaient

les héritages ; les Lares s'asseyaient au foyer domestique. C'était au moyen des rites sacrés que les Féciaux déclaraient la guerre. Les traités d'alliance se déposaient dans les temples. Le terrain une fois affecté aux sépultures demeurait sacré. Il en était ainsi des temples qui ne pouvaient plus servir aux usages profanes. Il faut bien le dire, sous ces rapports, les anciens peuples, et les Romains entre autres, étaient de bien meilleurs païens que nous ne sommes de bons chrétiens. Ce ne fut que quand les dieux s'en allèrent que la souveraineté romaine s'en alla, et l'empire romain aurait péri en entier si, à sa destruction, n'avaient survécu ses lois qui ont conservé la gloire de son nom.

Les sciences et les lettres sont un autre élément de perpétuité et de conservation. Lacédémone, la première ville militaire de la Grèce, et Corinthe la plus riche et la plus commerçante, sont aujourd'hui, pour ainsi dire, presque disparues, le nom en est oublié ; et la république d'Athènes, plus petite, moins populeuse et plus pauvre, subsiste encore et s'appelle la république des lettres.

Les races britanniques sont plus industrieuses, plus commerçantes, et plus riches que la race française, mais cette dernière est plus littéraire et plus artistique, ne craignons pas de dire le mot, elle est sous ce rapport à l'élément Saxon, ce qu'Athènes était à Corinthe et à Sparte.

J'ai été plus ou moins lié à bien des événements qui se sont opérés depuis 1841 et le contemporain de tous les hommes distingués qui y ont pris part. Témoin ou acteur, j'ai tout vu et peux rendre témoignage de tout. J'ai vu la prospérité et l'accroissement de l'élément français sur cette terre du Canada. Il n'y a pas quarante ans, les townships de l'Est n'étaient encore qu'une vaste solitude, les townships du Sud étaient exclusivement peuplés de colons anglais L'objet de l'établissement de la compagnie des terres depuis 1835 à 1850, fut ostensiblement de mettre tout le sol, depuis la frontière sud des Etats-Unis jusqu'au fleuve Saint-Laurent, en possession de l'élément anglais. On ne s'en cachait pas, on voulait même acquérir les terres avoisinant le fleuve, et jeter, comme le disaient certains partisans fanatiques, les Canadiens dans le Saint-Laurent. On avait même, à cet effet, jeté les fon-

dements d'une petite ville sur le fleuve pour relier cet établissement à la frontière par un cordon non interrompu de colonisation. Les townships de l'Est, qui forment un vaste territoire, se sont établis, mais ce fut au profit de la race française qui les possède en entier et en a formé autant de paroisses françaises, par les usages et par la foi. Ce ne furent pas les Canadiens du Saint-Laurent, mais les habitants des townships du Sud qui furent délogés et, refoulant le mouvement qu'on voulait diriger contre eux, les Canadiens se sont établis depuis le Saint-Laurent aux Etats-Unis et envoient en parlement des hommes de leur race.

J'ai connu le temps où le Haut-Canada, au nord du Saint-Laurent, était exclusivement habité par une population anglaise.

Aujourd'hui les Canadiens forment la majorité des comtés de Russell et de Prescott, et Ottawa envoie un membre français au parlement.

Qu'ai-je besoin de parler du comté d'Essex où nous sommes aujourd'hui assemblés pour chômer, à l'extremité du Haut-Canada, notre fête nationale, composé en grande majorité des descendants des plus anciens habitants du pays et qui est réprésenté au parlement local par un membre canadien. Espérons qu'il en sera bientôt ainsi au parlement fédéral et que le comté voisin, peuplé par l'élement français, suivra cet exemple. Il est impossible de prévoir les événements qui s'opèreront sur ce vaste continent d'Amérique. Une grande lutte s'y prépare. La civilisation va comme le soleil, de l'Orient à l'Occident, elle fait comme lui le tour du monde. L'Amérique est aujourd'hui à l'Europe ce que l'Europe fut à l'Asie ; elle reçoit le trop plein de sa population. C'est vers l'ouest que la civilisation et les migrations des races se dirigent. Ces migrations sont parvenues aux bords du Pacifique, et il semble que le trop plein des populations asiatiques doit se tourner vers l'Amérique, que sur ce continent un grand conflit doit s'opérer, et que les races de Sem et de Japhet, séparées depuis plusieurs mille ans, s'y rencontreront pour s'y livrer un suprême combat. Voyez les Chinois se repandant sur l'Amérique, où ils sont l'objet de vives haines et de grandes hostilités. Mais laissons-là ces hypothèses,

pour ne songer qu'au rôle que la race française jouera au milieu de ces vicissitudes et dans la civilisation américaine, où elle est appelée à propager l'influence de l'élement latin. c'est-à-dire la civilisation catholique et les traditions de la France. Les événements accomplis par les Francs en Amérique "*res gestæ per Francos in Americâ*" ne fourniront pas les pages les moins intéressantes de l'histoire de l'humanité.

Il y a quarante ans on mettait en problême le sort de la race française en Canada ; la conservation de notre nationalité était alors l'objet de craintes universelles. Aujourd'hui cette conservation est patente et il faudrait être aveugle à la lumière du soleil pour en douter. Si cependant la patrie devait périr, peintre ou poëte, j'en ferais un tableau. Sur le haut promontoire qui domine le grand fleuve, je placerais son dernier défenseur, un guerrier gigantesque, type des héros antiques, et à l'abri de son armure, un ange à la chevelure d'or, le bon génie de notre race. Au milieu du tonnerre et des éclairs, une tempête effroyable ébranlerait le roc, qu'elle précipiterait dans l'abîme avec le guerrier poussant un cri suprême, et l'ange effrayé s'envolerait aux régions éternelles. Le soleil se coucherait sur ce lugubre spectacle !

Mais tout ne serait pas fini et le tableau changerait.

Le lendemain en remontant le fleuve apaisé, le nautonier apercevrait sur la cîme du rocher replacé sur sa base, le géant debout et couvrant de son ombre l'ange caché sous ses ailes. Les feux de l'aurore illumineraient la croix pastorale de Plessis, suspendue dans les airs. D'un côté brillerait l'épée de Salaberry, de l'autre on verrait la toge de Vallières de St-Réal, et flottant dans la brise du matin, le vieux drapeau de Carillon !

La patrie serait resuscitée."

§§ RÉSOLUTIONS

Au milieu de cette belle fête, les Canadiens-français réunis à Windsor ne voulurent pas se séparer sans avoir tiré de cette démonstration quelques enseignements pratiques et formulé leurs espérances pour l'avenir. Les

résolutions suivantes furent en conséquence proposées et adoptées au milieu d'un vif enthousiasme.

M. D. Odette, vice-président de la Convention, appuyé par M. Joseph Rhéaume, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburgh, proposa que, vu les avantages nombreux et importants qu'ont déjà produits les Conventions nationales qui ont eu lieu, soit dans la province de Québec, soit ailleurs, il en soit tenu de semblables, au moins tous les dix ans, dans le comté d'Essex.

M. Odette fait un excellent discours à l'appui de sa proposition. Il exprime son bonheur de voir que les Canadiens-français de Québec et d'Ontario, ont répondu en aussi grand nombre à l'appel qui leur a été fait de se rendre en foule à la fête nationale de leurs compatriotes de l'ouest d'Ontario. Il offre ses plus sincères remerciements à Sir Hector Langevin, à l'honorable M. Caron, aux Canadiens-français de la Pointe aux Roches, d'Amherstburgh, à M. l'abbé Bauër, et aux délégués de Montréal, de Québec et d'Ottawa.

Il fait un appel général aux Canadiens d'Essex et des comtés avoisinants et leur demande de s'enrôler dans les rangs de la société Saint-Jean-Baptiste.

Proposé par M. F. X. Meloche, secondé par H. Girardot, secrétaire : Résolu :

" Que, vu que la langue française est la langue de nos ancêtres, et que sa conservation parmi nous est une des principales sauvegardes de notre religion et de nos traditions nationales, le plus grand encouragement lui soit accordé, surtout dans nos écoles et de la part d s hommes d'Etat de notre origine."

Proposé par M. F. Belleperche, vice-président de Sainte-Anne, secondé par Ludger Saint-Jean, président.

" Qu'en reconnaissance du zèle patriotique et des généreux efforts qu'ont déployés nos compatriotes des différentes parties du Canada et des Etats-Unis, soit pour faire reconnaître et encourager notre convention dans la presse ou ailleurs, soit pour se rendre à la fête mémorable que nous célébrons en ce jour, les plus chaleureux remerciements leur soient adressés."

——— 000 ———

CHAPITRE II

§§—1—1883–1884–1884–1885

Présidence de l'honorable Alexandre Chauveau.

En septembre 1883, l'honorable Alexandre Chauveau était appelé à la présidence. Sa tâche restait encore ingrate et laborieuse, malgré le travail persévérant et les sacrifices personnels accomplis par son distingué prédécesseur, M. Lesage. La question dominante était toujours l'extinction de la dette créée en 1880.

Pour faire diversion à ces préoccupations toutes matérielles, il nous arrivait de Montréal, une invitation pressante de nous unir à cette société-sœur pour célébrer le jubilé, ou le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En effet la Saint-Jean-Baptiste ayant été fêtée officiellement à Montréal en juin 1834, par un banquet, il y avait cinquante ans en juin 1884, que notre Société nationale était considérée comme définitivement établie.

Comme souvenir de cette fête, nous donnons dans cet ouvrage une place d'honneur au superbe discours de l'honorable J. A. Chapleau, prononcé au banquet, et qu'il a bien voulu nous transmettre lui-même pour le public.

Par déférence pour la Société de Montréal, la Société de Québec s'abstint de toute démonstration à Québec et délégua son Président-général pour la représenter à Montréal

Cette invitation courtoise souleva un débat très intéressant mais hérissé de questions extrêmement délicates, car elle comportait en même temps une prière de faire figurer dans les rangs de la grande procession à Montréal la relique précieuse et vénérable du "Drapeau de Carillon" qui, conservé avec un soin jaloux dans les murs du vieux Québec, n'en avait jamais dépassé les limites.

Les bornes de cet ouvrage nous empêchent d'entrer dans les détails de ce débat intéressant. Qu'il nous suffise de dire que ce précieux drapeau était depuis longtemps entre les mains de M. Louis Gonzague Baillairgé, avocat, C. R., l'une des gloires de notre association nationale à Québec, qui, comprenant l'importance et la valeur de cette relique nationale, la conservait religieusement en l'entourant de soins et de précautions infinis. Or, la question soulevée était de savoir si M. Baillairgé était propriétaire de ce vénérable drapeau ou s'il n'en était que le dépositaire. Heureusement que cette discussion irritante dura peu, et nous préférons ne pas lever même un coin du voile sous lequel elle reste ensevelie. Nous aimons mieux laisser la parole à notre distingué compatriote M. Ernest Gagnon, qui veut bien consacrer dans ce livre, quelques pages qui feront mieux connaître l'immortel drapeau de Carillon.

§§—2—NOTICE SUR LE DRAPEAU DE CARILLON, PAR M. ERNEST GAGNON

L'auteur du beau livre intitulé : *Montcalm et le Canada-français*, après avoir raconté la journée du 8 juillet 1758, pendant laquelle 3,500 Français et Canadiens mirent en déroute 20,000 Anglais et Anglo-américains, sur les bords du lac Saint-Sacrement, termine son récit par les paroles suivantes :

" Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace. Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Ticondéroga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans leurs fêtes nationales, les Franco-Cana-

diens, qui, eux, n'ont rien oublié, portent aujourd'hui avec orgueil le vieux guidon sous lequel les aïeux ont combattu pour la patrie."

C'est l'histoire de ce vieil étendard, de ce vieux guidon dont parle M. de Bonnechose, que je veux raconter ici.

Disons d'abord quelques mots sur le " drapeau," en général, et sur ce qu'il fut en France.

I

Le mot " drapeau " vient du mot italien *drapello*, qui lui-même vient du bas latin *drapellum*. Sa francisation remonte à Charles VIII.

On me saura gré de ne pas insister longuement sur les emblêmes guerriers de l'antiquité. Je ne ferai donc mention que pour mémoire du lion, du navire et du ciel étoilé des tribus d'Israël, de l'ichneumon des Egyptiens, du cheval aîlé de Corinthe, du sphinx de Thèbes, de la chouette d'Athènes, de la colombe des Chaldéens, de la louve et de l'aigle de Rome.

L'emblême militaire et national des Gaulois était le sanglier. En outre ils portaient pour étendards, dit M. Désiré Lacroix, " des pièces d'étoffe sur lesquelles étaient représentées certaines figures d'animaux emblématiques, telles que des dragons, des serpents, des taureaux, divers oiseaux, &c. Les bannières des Francs portaient aussi des emblêmes. Les Francs-ripuaires avaient pour symbole une épée, la pointe en haut ; les Francs-saliens et les Sicambres une tête de bœuf. Des animaux figurèrent également sur la bannière de la première race de nos rois, puis on leur substitua des images de saints."

A partir de l'an 507, date de la bataille de Vouglé près Poitiers, où Clovis adopta pour étendard la fameuse chape de saint Martin, les gonfalons, pennons, chapes, oriflammes, carrouzes, fanions, bannières, cornettes, guidons, étendards, pavillons et drapeaux de l'armée française varièrent sans cesse dans leurs formes, dans leurs couleurs, inscriptions, &c.

La chape de saint Martin était *bleu turquin* ;

L'étendard de Charlemagne était *bleu, avec six trèfles rouges* ;

La bannière de saint Louis était *d'azur avec fleurs de lys d'or* ;

L'oriflamme de Charles V était *pourpre avec ornements d'or* ;

Le drapeau d'infanterie, sous Charles VIII, était *bleu, semé de fleurs de lys d'or à croix blanche* ;

Les couleurs personnelles de Henri IV étaient *bleu, rouge et blanc* ; sa cornette royale était *blanc uni.*

Ce ne fut que sous Louis XIV (en 1661) que l'enseigne blanche devint régulièrement le " symbole particulier du roi, en tant que commandant en chef de l'artillerie." (1)

Une ordonnance du 12 mai 1696 prescrivit que le drapeau blanc ne serait porté que par les gardes du Roi ou du Dauphin. Le drapeau blanc était porté par la compagnie colonelle du premier bataillon de chaque régiment; les autres drapeaux du régiment, appelés *drapeaux d'ordonnance*, étaient de diverses couleurs.

" Lorsque les milices reçurent une organisation régulière et achevèrent de se former en régiments, on donna le nom de drapeau aux enseignes de l'infanterie, et celui d'étendard aux enseignes de cavalerie. Ces emblêmes n'avaient rien de commun entre eux. Il y avait dans les régiments autant de drapeaux que de compagnies, plus tard, autant seulement que de bataillons. Celui de la colonelle était *blanc* et orné de fleurs de lys, de couronnes ou de chiffres ; les autres étaient de diverses couleurs ; ainsi le régiment de Picardie avait huit drapeaux *rouges* ; le régiment de Champagne en comptait huit *verts* ; celui de Navarre onze *jaunes* ; etc." (2) Mais les couleurs qui dominèrent de tout temps furent le *bleu* et le *blanc.*

Sous Louis XV, les drapeaux des régiments de province continuèrent d'être de couleurs diverses, sauf celui du premier bataillon de chaque régiment, qui était blanc, comme le drapeau particulier du roi. (3)

" L'histoire des couleurs nationales, a dit le général Bardin, est une question difficile à éclaircir, parce que rien

(1) Louis de Bouille. *Les drapeaux français de 507 à 1872.*

(2) Désiré Lacroix. *Histoire anecdotique du drapeau français.*

(3) Voir *Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie, des antiquités et des institutions*, par Dezobry et Bachelet, aux mots " drapeau " et " couleurs."

ne révèle que leur admission ou leur suppression ait tenu à un plan déterminé." (1)

" L'histoire du drapeau français est mal connue, a dit un autre auteur ; des emblêmes, des attributs, des chiffres, des portraits ont bariolé les immenses draperies attachées à une lourde pique. La couleur de cette draperie n'a été réglée par la loi qu'une seule fois, en 1789." (2)

Ce ne fut qu'en 1815, à l'époque de la Restauration, que le drapeau *blanc* devint, pour quelque temps, l'unique drapeau de la nation française. La Restauration, qui reconstitua la royauté, ne reconstitua pas les anciennes provinces : voilà pourquoi, sous Louis XVIII, les " couleurs " particulières du roi devinrent celles de toute la France.

II

C'est à notre estimé concitoyen M. Louis G. Baillairgé, avocat, que Québec doit de posséder le précieux souvenir qui fait l'objet de cette notice.

Ayant lu dans une vieille chronique qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église, en 1796, il se dit qu'il fallait retrouver cette relique glorieuse, et il commença des recherches qu'il poursuivit plusieurs années, avec une persévérance, une ténacité, une foi, j'oserais dire, qui ne faiblirent jamais et qui devaient être récompensées par le succès.

Après bien des démarches infructueuses qu'il serait trop long de raconter ici, il songea à s'adresser au seul membre survivant de l'Ordre de saint François d'Assise à Québec, le Frère Louis Bonami, vieillard de quatre-vingt trois ans, qui résidait dans une modeste maison de la rue Saint-Vallier, non loin de l'Hôpital-général.

Un jour du mois de novembre ou de décembre 1847, notre jeune antiquaire—les deux mots ne s'excluent pas—

(1) *Dictionnaire de l'armée de terre.*

(2) *Dictionnaire de la conversation*, au mot " drapeau." En vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, les couleurs *bleu, blanc et rouge*, devinrent les couleurs générales de la France pour les armées de terre et de mer à partir du 22 octobre 1790.

se rendit chez le bon Frère récollet, qu'il trouva très souffrant, par suite d'une attaque de paralysie, et il lui parla longuement du passé, de la bannière perdue et de ses recherches.

Le vieillard consulta ses souvenirs, et, après s'être recueilli un instant :

—Je puis peut-être, dit-il, faire plus que vous donner des indications : j'espère pouvoir vous mettre moi-même en possession de ce que vous cherchez ; mais revenez dans quelque temps ; je suis trop malade aujourd'hui.....je puis à peine parler.....

Ainsi, l'objet anxieusement cherché pendant si longtemps, le drapeau des Récollets et de Carillon existait encore, la chose était presque certaine ! Mais où le trouver ? Un vieillard octogénaire pouvait seul le dire, et ce vieillard était sur le bord de la tombe, et il pouvait mourir sans livrer son secret ! (1)

Quelques semaines plus tard, M. Baillairgé se rendait de nouveau chez le Frère Louis, qu'il trouvait un peu moins souffrant, mais très faible encore. Voici, en résumé, ce que le bon Frère déclara au sujet du célèbre drapeau :

Le Père de Berey, dernier supérieur des Récollets, avait accompagné l'armée de Montcalm en qualité d'aumônier. (2) Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui un drapeau troué et déchiré qui, disait-on au couvent, avait vu le feu de Carillon. Ce drapeau fut suspendu à la voûte de l'église des Récollets, la partie qui s'attache à la hampe ou hallebarde étant retenue aux extrémités par des cordes. Le 6 septembre 1796, un incendie, qui avait d'abord consumé une maison de la rue Saint-Louis, vint réduire en cendres le couvent et l'église des Récollets Le feu ayant pris

(1) Le Frère Louis Bonami mourut le 9 août 1848, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et huit mois. Il était natif de L'Assomption.

(2) "Berey, Félix, récollet, né à Montréal le 10 juin 1720, était fils de François de Berey, sieur des Essarts, officier dans les troupes de la colonie. Il fut baptisé sous le nom de Claude-Charles, nom qu'il changea pour celui de "Félix" à son ordination, le 21 décembre 1743. Du mois d'août 1763 au mois d'octobre 1769, il fut curé de Chambly. Il desservit aussi Saint-François du Lac. En 1796 il devint commissaire provincial et dernier supérieur des Franciscains en Canada. Il mourut le 18 mai 1800, à l'âge de 80 ans, et fut inhumé à la cathédrale (de Québec,) dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié."—L'abbé C. Tanguay. *Répertoire général du clergé canadien.*

par le clocher de l'église, le toît brûla avant le reste de l'édifice. Pendant qu'avec l'aide d'un autre Frère, le Frère Louis sauvait un coffre rempli d'objets qu'il y avait jetés pêle-mêle, et comme tous deux traversaient la nef de l'église, le vieux drapeau, dont les attaches avaient manqué sous l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le Frère Louis le saisit en passant, et, rendu dehors, il le mit à la hâte dans le coffre.

Ce coffre, ajouta le Frère Louis, vous pouvez le voir : il est ici, dans le grenier de cette maison, et il contient encore la plupart des objets sauvés lors de l'incendie du couvent. Le drapeau que vous cherchez doit se trouver avec ces objets, mais dans un triste état sans doute : il y a un demi-siècle qu'il est là.

On était alors vers la mi-janvier, et il était cinq ou six heures du soir. Le bon Frère était cloué sur son siège par la paralysie, mais son interlocuteur était très ingambe.

Une chandelle fumeuse à la main, le futur président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec monta rapidement les degrés qui conduisaient au grenier et il ouvrit le fameux coffre.

Le vieux meuble contenait un amas de brics-à-bracs et de lambeaux informes, couverts de poussière.

M. Baillairgé se mit à sortir et à secouer ces vieilleries, qui eussent effrayé un chiffonnier, avec l'ardeur d'un antiquaire, disons mieux, avec le patriotisme d'un Canadien de bonne lignée.

Son espoir ne fut pas déçu : au milieu d'objets de toutes sortes. il vit briller un morceau de soie, une fleur de lis blanche, qu'il saisit avidement ; puis, tout ému, il retira des débris et déploya, dans ce réduit ignoré, le vaste et noble étendard suspendu jadis à la voûte d'une des plus belles églises de la Nouvelle-France (1), un des drapeaux de nos glorieux ancêtres dans l'immortelle campagne des bords du lac Champlain.....

(1) " Les Pères Récollets, écrivait Charlevoix en 1720, ont une grande et belle église qui ferait honneur à Versailles."

L'église et le couvent des Récollets occupaient l'emplacement de l'église anglicane actuelle et partie de celui de la Place d'Armes (rond-de-chaînes.) Le premier établissement de l'ordre était situé à Notre-Dame-des-Anges (Hôpital-Général.)

Chargé de sa précieuse relique, M. Baillairgé descendit auprès du Frère Louis en disant :

Je l'ai enfin trouvé le vieux drapeau de Carillon !... Tenez, voyez : le voici !

Le vieillard jeta un long regard sur ce souvenir des lointaines années de sa vie de religieux ; puis, s'adressant à son visiteur :

—Emportez-le. dit-il : je vous le donne.

III

La description suivante est tirée de notes que M. Baillairgé a bien voulu me communiquer :

Le drapeau de Carillon est tout entier de soie et d'un très beau tissu. Le fond en est *vert* très pale (il a pu être *bleu ciel* autrefois) avec une grande *fleur de lys blanche* à chaque coin. Il porte les marques du passage de plusieurs balles et parait avoir été lacéré par des coups de sabre. Sur une des faces du tissu, au centre, est un écusson aux armes de France, surmonté du coq gaulois ; au revers est la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Toutes ces figures : les fleurs de lys, l'écusson et la Vierge, sont frappées ou imprimées dans la soie,—les fleurs de lys en blanc, et les autres figures en différentes couleurs,—et sont d'assez grandes dimensions.

M. Jacques Viger et quelques autres antiquaires ayant exprimé l'opinion que l'image de la Vierge indiquait une bannière de confrérie religieuse et non une bannière militaire, M. Baillairgé les invita à venir juger des choses *de visu*. Après avoir examiné l'écusson, puis, sur le côté et non sur le haut de l'étendard, le fourreau garni d'œillets où passait le galon qui tenait le tissu attaché à la hampe, ils durent se rendre à l'évidence, et ils ne doutèrent plus que ce fût bien là une enseigne militaire.

Au reste, on a vu plus haut que, dans les siècles de foi pendant lesquels la France joua un si grand rôle, les étendards de l'armée portaient des images pieuses.

La découverte du " drapeau de Carillon " fit naturellement sensation dans Québec et dans tout le Canada

français. L'abbé Baillargeon, qui fut plus tard archevêque de Québec, vit dans l'image de la Vierge une preuve additionnelle de l'authenticité du drapeau :

" Je connais une légende, disait-il à un ami, qui a peut-être été inspirée par la vue du drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets. Dans ma paroisse natale, on disait qu'il n'était pas étonnant que les Français eussent remporté la victoire, à Carillon, et l'on racontait que, pendant la mêlée, la Vierge était apparue au-dessus des combattants, et que toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe, sans atteindre les Français."

Cette même légende, avec les variantes obligées de toutes les légendes, m'a été racontée par mon ami le docteur Wells, qui la tenait *d'un ancien*, M Vocelle. Monsieur J. C. Taché en a, je crois, fait le récit en vers, il y a une trentaine d'années, sous le titre de *La Dame blanche de Carillon.*

Ces récits populaires ont-ils été inspirés par la Vierge du drapeau suspendu à la voûte de l'église des Récollets ?

Quoi qu'il en soit, je dirai ici, en passant, que, dans toute la colonie, on attribua à une protection spéciale de la Providence, l'étonnante efficacité des remparts d'arbres abattus du fort de Carillon et la victoire éclatante des troupes françaises sur des adversaires si supérieurs en nombre. Montcalm lui-même fit arborer sur le mamelon d'où il avait dominé le combat, une grande croix de bois portant cette belle inscription, composée par lui après la victoire :

Quid dux ? Quid miles ? Quid strata ingentia ligna ?

En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !

" Qu'a fait le général ? Qu'ont fait les soldats ? A quoi ont servi ces arbres énormes renversés ? Voici le vrai étendard ! Voici le vainqueur ! Ici, c'est Dieu, c'est Dieu même qui triomphe ! " (1)

Le 27 juin 1848, le drapeau de Carillon figura dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Il était

(1) " M. le marquis de Montcalm, dont la piété est des plus exemplaires, fit dresser une croix que chacun fut adorer en chantant le *Te Deum*, et il fit mettre comme inscription que c'était le Seigneur qui avait vaincu."—*Annales des Ursulines de Québec*, volume 2.

déroulé, et ses longs plis soyeux, soulevés par la brise, laissaient voir de larges déchirures. Tous les journaux de l'époque parlèrent de cet événement. Voici les articles que le *Journal de Québec* et la *Gazette* consacrèrent au vieux drapeau :

.....

" La procession finie, la société commença à défiler dans l'ordre prescrit par le programme publié préalablement dans les journaux. Les bannières et les drapeaux se déployaient avec majesté en face d'un soleil radieux dont l'ardeur contrastait avec la fraîche brise de la veille. Bientôt on aperçut, au milieu des insignes resplendissants de clarté et de jeunesse, un vieux drapeau français, tombant de vétusté. C'est le drapeau sous lequel s'illustrèrent nos pères à la bataille de Carillon. On le portait comme une relique précieuse qui est d'autant plus vénérable qu'elle est plus ancienne, qu'elle réveille un souvenir plus glorieux et qu'elle est plus prête à nous échapper sous la main du temps, qui ne respecte rien. pas même les tombes. Nous devons la découverte de ce drapeau précieux à M. Baillairgé, avocat, qui, s'appuyant sur une légende historique qui affirmait que le drapeau de Carillon avait été déposé comme trophée dans l'église des Récollets, à Québec, et marchant de supposition en supposition, alla mettre la main sur ce drapeau chez le Frère Louis, qui l'avait sauvé de l'incendie." (*Journal de Québec* du 27 juin 1848.)

.....

" Among the numerous flags and banners displayed in the procession of the canadian society of St. John the Baptist, on monday last, was the old French flag under which the Canadians so bravely fought in the celebrated battle of Carillon.

The discovery of this venerable relic of olden times, which had to be borne with great care in order to prevent its crumbling to dust, is due to L. G. Baillairgé, Esquire, advocate of this city. Following some legendary tradition, according to which it had been deposited in the church belonging to the convent of the Recollet or Franciscan Friars, which then existed, but has since been destroyed by fire, on the spot where now stands the English Cathedral, Mr. Baillairgé traced it to the custody of the aged and deservedly venerated Brother Louis, the last surviving member of the religious society in Quebec, who

since the dissolution of his once powerful order in Canada, has continued, as long as age would permit, to make himself useful by teaching young children to read and write, and has acquired a little property in the St. Valier suburb. What strange reflections must have crossed the good Friar's mind since the memorial of the struggle for empire between the French and English, on Canadian soil, came into his possession !" (*Quebec Gazette* du 28 juin 1848.)

IV

On s'est demandé à quel corps militaire appartenait le drapeau rapporté à Québec par le Père de Berey. Etait-ce au régiment de la Reine, ou à celui de la Sarre, de Béarn, de Royal-Roussillon, de Berri, de Guienne, de Languedoc ? (1) N'était-ce pas plutôt un drapeau des milices canadiennes ?

Cette dernière hypothèse me parait la seule acceptable. Ce sont les drapeaux pris sur l'ennemi que, d'ordinaire, on suspend aux voûtes des églises. Si un régiment entier eût été décimé à Carillon, je comprends qu'un drapeau de ce régiment, retrouvé après la bataille, eût pu être conservé à Québec comme une relique. Mais il n'en fut rien : tous les régiments français qui figurèrent au combat du 8 juillet 1758, conservèrent leurs drapeaux victorieux. Seules, les milices canadiennes, que réclamaient les travaux des champs, durent se disperser après le combat et abandonner leur bannière particulière C'est ainsi que le Père de Berey, aumônier des troupes, en serait devenu le possesseur et qu'il aurait dit, en revenant à son monastère de Québec, après la bataille : "Voici un drapeau qui a vu le feu de Carillon."

Au reste, les drapeaux des régiments qui prirent part à la campagne du lac Champlain ont été décrits, et il est facile de voir qu'aucun d'eux ne correspond à la description donnée par M. Baillairgé du drapeau sauvé par le Frère Louis. Voici :

La Reine.—Six drapeaux ; dont un blanc colonel et cinq d'ordonnance, vert et noir, par opposition, et les croix

(1) Tous ces régiments étaient représentés à Carillon.

blanches semées de fleurs de lys d'or, avec quatre couronnes d'or au milieu.

La Sarre.—Trois drapeaux ; dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, rouge et noir, par opposition, et croix blanche.

Guyenne.—Trois drapeaux ; dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, vert et isabelle, par opposition, et croix blanche.

Berry.—Trois drapeaux ; dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, violet et isabelle, rayés, par opposition, et croix blanche.

Béarn.—Trois drapeaux ; dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, isabelle et rouge, par opposition, et croix blanche.

Royal-Roussillon —Trois drapeaux; dont un blanc colonel, et croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux deux drapeaux d'ordonnance, bleu, rouge, vert et feuilles mortes, par opposition.

Languedoc —Trois drapeaux ; dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et feuilles mortes, par opposition, et croix blanche.

Etant donné l'exactitude de la tradition rapportée par le Frère Louis, il n'y a pas de doute pour moi que *notre* vieux drapeau ait flotté sur la tête de ces intrépides "habitants" canadiens, tour à tour cultivateurs et soldats, qui passaient leur vie à lutter contre le climat, les Sauvages et les Anglo-américains, toujours fidèles à la France, toujours victorieux jusqu'à l'heure suprême. (1)

L'étendard si cher aux Canadiens-français dont je viens de raconter l'incomplète histoire, est pieusement conservé par M. Baillairgé lui-même : il le garde chez lui. Une fois par an, il permet qu'on le porte, mais sans le déployer, à la place d'honneur par excellence, dans les rangs de la procession de notre fête nationale. C'est ainsi qu'on put le voir figurer, enroulé sur sa hampe et escortée d'une

(1) Le lendemain de la victoire, Montcalm écrivait au gouverneur général : "Les Canadiens nous ont fait regretter de n'en avoir pas un plus grand nombre. M. le chevalier de Lévis s'en loue beaucoup ; M. Raymond et les autres officiers, de Saint-Ours, de Lanaudière, de Gaspé, se sont signalés.....Je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses."

garde d'honneur formée de zouaves pontificaux canadiens, dans la grande démonstration des Plaines d'Abraham de 1880, et, plus récemment, en face de l'autel dressé sur les bords de la rivière Saint-Charles, au berceau historique du Canada, dans l'inoubliable fête de l'inauguration du monument Jacques-Cartier.

Cher et précieux souvenir ! pauvre vieux drapeau, vieux d'un siècle et de plus d'un quart de siècle : il nous parle non-seulement des héroïques combats de Chouaguen, du fort George et de Carillon, mais encore d'institutions politiques et sociales disparues ou transformées depuis longtemps, d'une France idéale qu'on nous a appris à chérir dès l'enfance, et qui reste toujours la patrie de nos cœurs.

ERNEST GAGNON.

M. Gagnon a aussi donné, dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes* de 1882, une description complète des uniformes portés par les soldats des sept régiments qui prirent part au combat de Carillon. Voici cette description :

La Reine.—Création en 1661 ; uniforme : habit gris blanc, parement rouges, boutons d'étain plats, façonnés, et chapeau bordé d'argent.

La Sarre. - Création en 1651 ; uniforme : habit gris blanc, parement bleus, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Guyenne.—Création en 1684 ; uniforme : habit gris blanc, parement rouges, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Berry.—Création en 1684 ; uniforme : habit gris blanc, parement rouges, boutons de cuivre, doubles poches en long et chapeau bordé d'or.

Béarn.—Création en 1684 ; uniforme : habit gris blanc, parement rouges, boutons de cuivre ronds, trois sur chaque manche et trois sur chaque poche, en long, et chapeau bordé d'or.

Royal-Roussillon.—Création en 1655 ; uniforme : habit gris blanc, parement bleu de Roi, boutons de cuivre plats et chapeau bordé d'or.

Languedoc.—Création en 1672 ; uniforme : habit gris blanc, parement bleus, boutons de cuivre ronds et chapeau bordé d'or.

On a prétendu que la pièce de vers d'Octave Crémazie intitulée : *Le Drapeau de Carillon*, avait été inspirée par le vieux drapeau découvert par M. Baillairgé. Cela est vrai sans doute, mais la création du poète repose sur une pure fiction ainsi qu'on peut le voir par la lecture de la pièce elle-même.

§§—3—LE DRAPEAU DE CARILLON

PAR OCTAVE CRÉMAZIE

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France, leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez-vous encor ces jours de Carillon
Où, sur le drapeau blanc attachant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
D'une grande épopée, ô triste et dernier chant
Où la voix de Lévis retentissait sonore !
Plein de hautes leçons, ton souvenir touchant
Dans nos cœurs, oublieux sait-il régner encore ?

Montcalm était tombé comme tombe un héros,
Enveloppant sa mort dans un rayon de gloire,
Au lieu même où le chef des conquérants nouveaux,
Wolfe, avait rencontré la mort et la victoire.

Dans un effort suprême, en vain nos vieux soldats
Cueillaient sous nos remparts des lauriers inutiles ;
Car un roi sans honneur avait livré leurs bras
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

De nos bords s'élevaient de longs gémissements,
Comme ceux d'un enfant qu'on arrache à sa mère ;
Et le peuple attendait plein de frémissements,
En implorant le ciel dans sa douleur amère,
Le jour où pour la France et son nom triomphant,
Il donnerait encore et son sang et sa vie ;
Car privé des rayons de ce soleil ardent,
Il était exilé dans sa propre patrie.

Comme au doux souvenir de la sainte Sion,
Israël en exil avait brisé sa lyre,
Et du maître étranger souffrant l'oppression,
Jetait au ciel le cri d'un impuissant délire.
Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix
N'éveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives ;
Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,
Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.

L'intrépide guerrier, que l'on vit des lys d'or
Porter à Carillon l'éclatante bannière,
Vivait au milieu d'eux. Il conservait encor
Ce fier drapeau qu'aux jours de la lutte dernière,
On voyait dans sa main briller au premier rang.
Ce glorieux témoin de ses nombreux faits d'armes,
Qu'il avait tant de fois arrosé de son sang,
Il venait chaque soir l'arroser de ses larmes.

Et le dimanche, après qu'aux voûtes du saint lieu
Avaient cessé les chants et l'ardente prière
Que les vieux Canadiens faisaient monter vers Dieu,
On les voyait se rendre à la pauvre chaumière
Où fidèle gardien, l'héroïque soldat
Cachait comme un trésor cette relique sainte.
Là, des héros tombés dans le dernier combat,
On pouvait un instant s'entretenir sans crainte.

De Lévis, de Montcalm on disait les exploits.
On répétait encor leur dernière parole ;
Et quand l'émotion, faisant taire les voix,
Posait sur chaque front une douce auréole,
Le soldat déployait à leurs yeux attendris,
L'éclatante blancheur du drapeau de la France.
Puis chacun retournait à son humble logis,
Emportant dans son cœur la joie et l'espérance.

Un soir que réunis autour de ce foyer,
Ces hôtes assidus écoutaient en silence
Les longs récits empreints de cet esprit guerrier
Qui seul adoucissait leur amère souffrance ;
Ces récits qui semblaient à leurs cœurs désolés
Plus purs que l'aloès, plus doux que le cinname,
Le soldat rappelant les beaux jours envolés
Découvrit le projet que nourrissait son âme.

" O mes vieux compagnons de gloire et de malheur,
Vous qu'un même désir autour de moi rassemble,
Ma bouche, répondant au vœu de votre cœur,
Vous dit, comme autrefois, nous saurons vaincre ensemble.
A ce grand roi pour qui nous avons combattu,
Racontant les douleurs de notre sacrifice,
J'oserai demander le secours attendu
Qu'à ses fils malheureux doit sa main protectrice.

" Emportant avec moi ce drapeau glorieux
J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône,
Et lui montrant ici ce joyau radieux
Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
Ces enfants qui vers Dieu se tournant chaque soir,
Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
Je trouverai peut-être un cri de désespoir
Pour toucher son grand cœur et combler votre attente."

A quelque temps de là, se confiant aux flots,
Le soldat s'éloignait des rives du grand fleuve,
Et dans son cœur bercé des rêves les plus beaux,
Chantait l'illusion dont tout espoir s'abreuve.

De Saint-Malo bientôt il saluait les tours
Que cherche le marin au milieu de l'orage,
Et retrouvant l'ardeur de ses premiers beaux jours,
De la vieille patrie il touchait le rivage.

Comme aux jours du Grand Roi, la France n'était plus
Du monde européen la reine et la maîtresse,
Et du vieux sang Bourbon les héritiers déchus,
L'abaissaient chaque jour par leur lâche faiblesse.
Louis-Quinze, recherchant des voluptés nouvelles,
N'avait pas entendu, dans sa torpeur étrange,
Deux voix qui s'élevaient plaintives, solennelles,
L'une du Canada, l'autre des bords du Gange.

Sous ce ciel toujours pur où fleurit le lotus,
Où s'élèvent les murs de la riche Golconde,
Dupleix, portant son nom jusqu'aux bords de l'Indus,
A l'étendard français avait conquis un monde.
Le roi n'avait pas d'or pour aider ce héros,
Quand il en trouvait tant pour ses honteuses fêtes,
Abandonné, Dupleix, aux mains de ses rivaux
Vit tomber en un jour le fruit de ses conquêtes.

De tout ce que le cœur regarde comme cher,
Des vertus dont le ciel fit le parfum de l'âme,
Voltaire alors riait de son rire d'enfer ;
Et d'un feu destructeur semant partout la flamme,
Menaçant à la fois et le trône et l'autel,
Il ébranlait le monde en son délire impie ;
Et la cour avec lui, riant de l'Eternel,
N'avait plus d'autre Dieu que le dieu de l'orgie.

Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau,
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans à cet hôte nouveau
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient en riant de ces tristes accents,
Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige ?*

Qu'importaient, en effet, à ce prince avili,
Ces neiges où pleuraient, sur des plages lointaines,
De fidèles enfants qu'il vouait à l'oubli !.....
La Dubarry régnait. De ses honteuses chaînes
Le vieux roi subissait l'ineffaçable affront ;
Lui livrant les secrets de son âme indécise,
Il voyait sans rougir, rejaillir sur son front
Les éclats de la boue où sa main l'avait prise.

Après de vains efforts, ne pouvant voir son roi,
Le pauvre Canadien perdit toute espérance.
Seuls, quelques vieux soldats des jours de Fontenoi,
En pleurant avec lui consolaient sa souffrance.
Ayant bu jusqu'au fond la coupe de douleur,
Enfin il s'éloigna de la France adorée.
Trompé dans son espoir, brisé par le malheur,
Qui dira les tourments de son âme navrée ?

Du soldat poursuivi par un destin fatal,
Le navire sombrait dans la mer en furie,
Au moment où ses yeux voyaient le ciel natal.
Mais, comme à Carillon, risquant encor sa vie,
Il arrachait aux flots son drapeau vénéré,
Et bientôt retournant à sa demeure agreste,
Pleurant, il déposait cet étendard sacré,
De son espoir déçu, touchant et dernier reste.

A ces vieux compagnons cachant son désespoir,
Refoulant les sanglots dont son âme était pleine,
Il disait que bientôt leurs yeux allaient revoir
Les soldats des Bourbons mettre un terme à leur peine.
De sa propre douleur il voulut souffrir seul ;
Pour conserver intact le culte de la France,
Jamais sa main n'osa soulever le linceul
Où dormait pour toujours sa dernière espérance.

Pendant que ses amis ranimés par sa voix,
Pour ce jour préparaient leurs armes en silence
Et retrouvaient encor la valeur d'autrefois,
Dans leurs cœurs altérés de gloire et de vengeance,

Disant à son foyer un éternel adieu,
Le soldat disparut emportant sa bannière.
Et vers lui, revenant au sortir du saint lieu,
Ils frappèrent en vain au seuil de sa chaumière.

Sur les champs refroidis, jetant son manteau blanc,
Décembre était venu. Voyageur solitaire,
Un homme s'avançait d'un pas faible et tremblant
Aux bords du Lac Champlain. Sur sa figure austère,
Une immense douleur avait posé sa main.
Gravissant lentement la route qui s'incline,
De Carillon bientôt il prenait le chemin,
Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là, dans le sol glacé fixant un étendard,
Il déroulait au vent les couleurs de la France.
Planant sur l'horizon, son triste et long regard
Semblait trouver des lieux chéris de son enfance.
Sombre et silencieux il pleura bien longtemps,
Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée,
Puis à l'écho sonore envoyant ses accents,
Sa voix jeta le cri de son âme éplorée ;

" O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi, quand mon âme succombe
Et sent déjà son courage faiblir.
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

" Mes compagnons, d'une vaine espérance,
Berçant encor leur cœur toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : reviendront-ils jamais !

L'illusion consolera leur vie ;
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir
Et sans entendre une parole amie,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

" Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et dans ma tombe emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

" Qu'ils sont heureux ceux qui dans la melée
Près de Lévis moururent en soldats !
En expirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas.
Vous qui dormez dans votre froide bière,
Vous que j'implore à mon dernier soupir,
Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,
Sur vos tombeaux, je viens ici mourir."

A quelques jours de là, passant sur la colline,
A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,
Des paysans trouvaient un cadavre glacé
Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte
Il pressait sur son cœur cette relique sainte,
Qui nous redit encor la gloire du passé.

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où, marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France, à nos cœurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères,
L'héroïque poême enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme,
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits-
[d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevu, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grand épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière ;
Et sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.
Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens unis, comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte,
Et leur langue et leur foi !

§§—4—NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL—1834–1884—DISCOURS DE L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU, AU BANQUET, LE 26 JUIN 1884.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

" Il me faudrait le concours de la poésie et de la musique pour célébrer dignement les gloires de ce jour, qui réunit autour de nos bannières nationales les innombrables enfants de la patrie canadienne. Par malheur, je suis brouillé depuis longtemps avec les Muses, si toutefois j'ai jamais eu des relations avec ces illustres sœurs. Il me faudrait aussi le langage académique des princes de la littérature et de la rhétorique, et ce don des dieux n'est pas arrivé jusqu'à moi. Quand le plateau, sur lequel ces mets divins se servent, me fut présenté, je m'aperçus qu'il était vide ; ceux que l'on avait servis avant moi avaient tout pris. Je ne dirai pas les noms de ces coupables, bien que j'en voie deux dans cette salle. Encore moins les accuserai-je. Mal

m'en prendrait ; l'un pourrait aller s'asseoir sur le banc pour me condamner, l'autre pourrait me pendre.

" Pourtant non, on n'avait pas tout pris : il restait quelques bribes dont je dus m'accommoder. Cela me fit un plat modeste que je viens partager avec vous. Que voulez-vous ? Si je n'ai pas sa beauté, j'ai du moins la candeur de la jolie fille qui " ne peut donner que ce qu'elle a." Encore une fois je vais enlever l'encre et la plume des mains de ceux qui s'obstinent à vouloir écrire que je ne parle pas français ; je vais en faire l'aveu moi-même en vous parlant...canadien.

" Oh ! de cette éloquence-là, par exemple, j'en ai ; j'en ai plein la bouche, j'en ai plein mon cœur ! Et comment n'en serais-je pas pénétré aujourd'hui ? Cette éloquence de l'âme tressaillant de patriotisme,

".....O patrie, ineffable mystère,
Mot sublime et terrible ! Inconcevable amour !"

cette éloquence, dis-je, a envahi depuis trois jours notre grande ville. Elle y parle une langue que tout le monde comprend, que tout le monde applaudit. Et quelle thèse émouvante ! Ce n'est pas seulement une idée, quelque grande qu'elle soit, que ces fêtes évoquent ; elles rappellent à nos souvenirs les pages les plus attrayantes de notre histoire. Sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a si grandement fait les choses, la procession nationale a été pour ainsi dire l'histoire du Canada en tableaux qui parlaient au cœur, à l'imagination, et nous retraçaient en traits aussi pittoresques qu'ineffaçables les phases les plus dramatiques de notre histoire.

" Le cycle entier a été parcouru : c'était d'abord la période de la découverte et de l'établissement du pays ; Jacques Cartier, le hardi marin, envoyé par François Ier à la conquête d'une partie de l'héritage d'Adam, qu'il ne voulait pas, disait-il, laisser seul en partage à son frère le roi d'Espagne ; c'est Frontenac, la personnification de la lutte triomphante contre l'Angleterre et les sauvages non chrétiens ; c'est la période de la fondation définitive de la colonie.

" Puis vient la phase militante, je devrais dire la phase de notre âge héroïque, où le courage, l'audace, l'activité,

la valeur personnelle suppléent au nombre. Napoléon, parlant un jour des guerres de la Vendée, disait qu'elles avaient été une lutte de géants ; de quels mots caractéristiques n'aurait-il pas appelé la lutte héroïque des Canadiens, faiblement soutenus par la France, contre les forces combinées de l'Angleterre et de ses colonies !

" Enfin arrivent les jours de deuil de la conquête. Ici commence une lutte non moins héroïque que la précédente ; c'est la lutte pour l'existence d'une poignée de colons cédés par un marché diplomatique, et que le vainqueur veut traiter en peuple conquis. Tout le génie politique de l'Angleterre, toute l'astuce et la persévérance de ses hommes d'État acharnés à la réalisation d'un projet d'assimilation violente des races, viennent se briser contre la résistance, pendant trois quarts de siècle, des Canadiens-français soutenus par leur foi, par leur attachement à leurs traditions, par tout ce qui les constitue une race distincte en Amérique.

" Puis vient 1834, avec Duvernay et la fondation de la Saint-Jean-Baptiste qui se lie si intimement avec le jour que nous célébrons et en est en quelque sorte l'aurore. C'est la réalisation d'une idée qui doit être féconde en grands résultats. Les créateurs d'institutions de ce genre ont-ils toujours conscience de la grandeur de l'œuvre qu'ils fondent ? On en peut douter. Ces créations sont presque toujours un fait providentiel, la résultante d'idées que la force des choses a fait naître et dont les événements déterminent forcément la grandeur. Jusqu'en 1834, les Canadiens avaient lutté sans entente. Les personnalités brillantes n'avaient pas manqué ; ces chevaliers aguerris et indomptables s'étaient fait une large place dans le parlementarisme, comme les chevaliers du moyen-âge s'étaient taillé des marquisats et des duchés dans la féodalité. Mais l'union manquait entre le peuple et ses chefs naturels, trop isolés dans leur lutte. La fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, sa constitution, son programme appelaient le peuple à la rescousse et sanctionnaient l'union des chefs avec la masse du peuple, comme la Grande Charte de Jean-Sans-Terre avait jadis scellé le pacte d'alliance entre les barons normands et le peuple anglais.

" La fondation de la Saint-Jean-Baptiste ne réveillait pas l'idée nationale, puisqu'elle était restée vivace dans les cœurs, mais elle l'appelait à l'action, activait sa flamme ; elle prêtait au mouvement national toute la force de l'association, cette grande arme du XIXe siècle, le point d'appui que cherchait Archimède pour soulever le monde.

" A partir de cette époque la lutte prend un nouveau caractère ; elle se poursuit avec des vicissitudes diverses, où se trouvent de faux mouvements dont les institutions humaines ne sont jamais exemptes : mais l'idée féconde, l'idée de la Saint-Jean-Baptiste, est toujours là, dominant les événements, plus forte que les hommes et les choses, et elle finit par triompher, sous l'union du Canada, avec la conquête de tous nos droits politiques, civils et religieux.

" Quel contraste ! Quelle comparaison naît spontanément dans l'esprit, à la pensée de ces deux époques ! D'un côté un pays agité, réclamant ses droits, n'ayant que des perspectives sombres devant lui. Cette Saint-Jean-Baptiste de 1834 a plus l'apparence de préparatifs de guerre que l'air d'une fête. La foi seule, et une foi à soulever des montagnes d'obstacles, dut empêcher les Canadiens réunis dans les jardins de Macdonald de douter de l'avenir. D'autres, moins confiants, auraient pu croire alors que c'en était fait de l'avenir des Canadiens comme peuple et désespérer d'avoir à jouer un rôle important dans le monde. Mais l'esprit aperçoit un autre tableau : la race opprimée de 1834, arrivée en 1884 au plein développement de ses droits, parfaitement assise dans la province de Québec, songeant à étendre ses rameaux au loin et à rapprocher de l'arbre principal ceux que les circonstances et le va-et-vient des événements ont semés un peu partout chez nos voisins. Lorsqu'on lit les journaux de l'époque et ceux du temps actuel, on mesure bien vite, dans l'ordre politique, l'étendue du chemin parcouru. En 1834, MM. Viger et Morin étaient à Londres, plaidant notre cause contre l'absolutisme oligarchique ; aujourd'hui, sir Charles Tupper occupe un poste d'ambassadeur à Londres, traite avec les puissances du continent de nos intérêts commerciaux, et l'honorable M. Fabre représente nos nationaux en France avec la sanction du Parlement du

Canada, et fonde un journal canadien à Paris. Elles seraient bien étranges aujourd'hui les tirades à la liberté, les cris de mort aux tyrans, que l'on poussait à cette époque troublée. Aujourd'hui nous jouissons incontestablement de plus de liberté qu'aucun peuple de l'univers. C'est à ce point que nous n'y songeons même plus. C'est presqu'un malheur, car nous sommes exposés, à défaut d'ennemis à combattre, à diriger contre nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre une oligarchie méprisée. C'est là le plus grand danger, le seul que nous courions aujourd'hui. Ah ! suivons donc le conseil paternel que nous donnait l'éloquent prédicateur de la Saint-Jean-Baptiste, lorsqu'il nous disait dans ses élans patriotiques, que si les Canadiens d'aujourd'hui allaient se diviser, ils perdraient le fruit des labeurs du passé. Si le vent de la discorde se mettait à souffler parmi nous, nous ne pourrions continuer l'œuvre glorieuse si bien commencée. Faisons donc aujourd'hui, sur l'autel de la Patrie, le vœu de ne jamais susciter ces divisions qui absorbent un temps et des efforts qui seraient bien mieux employés aux grands intérêts que nous sommes tenus de servir ; qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission

> " D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse,
> Et de faire petit ce que Dieu voulait grand."

" La Patrie vaut bien le sacrifice de nos griefs personnels, de nos plaintes, de nos ambitions, de nos préférences.

" A ce prix seulement nous assurerons l'avenir glorieux que nos héros ont rêvé pour leurs enfants ; à ce prix seulement nous éviterons les obstacles qui pourraient mettre en péril la destinée providentielle de notre nation. Dieu et la patrie le veulent, tous ceux qui ont du cœur et de la foi doivent le vouloir aussi.

" J'ai parlé de dangers. Pour ceux qui n'ont pas comme moi confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y ait danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; le flot des races, qui diffèrent de la nôtre par la langue, la religion, les mœurs, se presse, toujours renouvelé, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde, l'Italie qui se fait persécutrice,

la France qui se fait païenne, semblent nous prédire que les nations catholiques, que les races latines, ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations, est en danger.

" N'ayons crainte, cependant. Il ne tient qu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir toutes nos destinées. Voyez-vous cette embarcation qui paraît si frêle ? Vous croiriez que la vague bondissante va bientôt l'engloutir ; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel, sillonnant la crête des vagues et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparaît au loin dans le plus fort de l'ouragan, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. Maintenant la tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée, repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez plutôt là-bas ; vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu ; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole a été recueillie précieusement, et les matelots, réparant leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage.

" Et que faisons-nous en ce moment ? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme les marins de l'équipage dont je parlais tout à l'heure, nous avons traversé heureusement la tempête. Ils durent leur salut à la construction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous aussi, nous avons passé par de rudes tempêtes ; mais nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous savons conserver la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction lumineuse et infaillible de notre foi.

" J'ai dit il y a un instant, que la Saint-Jean-Baptiste avait été la Grande Charte de la nation canadienne. Le jour que nous célébrons est une des grandes séances de ses Etats-Généraux. C'est aussi le jour des grandes manœuvres,

un camp de Châlons canadien. Le prophète éclatait en transports enthousiastes en chantant la beauté des incomparables tentes d'Israël, resplendissantes de blancheur et de lumière et annonçant au loin la force du peuple choisi entre toutes les nations. Quel spectacle pour nos martyrs, morts pour la foi, nos soldats, morts pour la patrie, nos victimes, tombées pour la liberté, quel spectacle pour toutes ces grandes âmes que celui présenté par cette fête ! Au premier plan du tableau, ils ont vu tout un peuple agenouillé près de l'autel du Dieu trois fois grand, offrant à ce Dieu des nations, les premiers élans de son patriotisme, abaissant devant sa toute puissance, des fronts et des regards que la foi et la liberté portent vers les cieux ; puis cette marche solennelle, déroulant dans les rues de la grande cité les anneaux sans fin de cette chaîne vivante et forte ; ces chants de gloire, ces hymnes de triomphe, ces âpres senteurs de liberté sortant partout du sol et embaumant l'atmosphère ; cette joie, cette allégresse s'étalant, brillant de toutes les couleurs, prenant toutes les formes et tous les caractères ; et au milieu de tout cela, comme un lien doux et puissant, comme une étreinte magnétique, ce sentiment d'amour national, de solidarité sympathique, ce sentiment d'union, si puissant dans sa foi, si fécond dans sa puissance !

" Voilà ce que j'ai ressenti, voilà ce que vous avez dû éprouver dans ce grand jour que nous célébrons.

" Le jour que nous célébrons c'est le baiser, l'accolade affectueuse à nos frères des Etats-Unis. Ce que la France est à nous, nous le sommes à nos frères d'Amérique. Je ne suis pas de ceux qui regardent l'émigration comme un crime ou comme un écart de patriotisme. L'émigrant Canadien-français aux Etats-Unis, comme le colon Canadien dans Ontario, est une avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire pour le siècle qui suivra. L'Anglo-Saxon émigre aux Etats-Unis pour aller s'inféoder aux institutions républicaines ; il ne revient pas. Le Canadien-français qui émigre n'a pas de plus grande ambition là-bas que de fonder une petite colonie française pour se protéger, s'aider, se souvenir. Il revient aux jours de fête de famille ; il reviendrait aux jours de danger de la patrie. Il reste là-bas ce qu'il est ici,

français et catholique. Le travailleur canadien a joué son rôle dans la république voisine ; il a imprimé le cachet de son intelligence et de sa force aux grands travaux de l'Etat ; semblable en cela aux fortes corporations ouvrières du moyen-âge, qui couvrirent le sol de l'Europe de ces monuments gigantesques qui ont servi de jalons à la marche de la civilisation, des arts et de la foi dans l'Occident.

" Plus loin que la ligne quarante-cinquième, plus loin que la plus éloignée des colonies canadiennes en Amérique, sur la rive opposée de l'Atlantique, se trouve un beau pays que nous n'avons pas oublié aujourd'hui.

" Dans le déploiement fastueux de votre procession, qui de vous n'a pas admiré la grande cavalcade qui nous rappelle un des plus beaux souvenirs historiques de la France ? Dans la recherche de nos gloires passées, dans l'épanouissement de nos joies nationales, la France occupera toujours une place royale dans nos affections. Son histoire n'est-elle pas la nôtre, jusqu'au jour où nous avons commencé l'histoire pour notre propre compte ? La France ! nous y sommes attachés encore par tant de liens, que rien ne peut altérer le sentiment qui nous fait partager ses joies et ses douleurs, et vivre de sa vie. Nous ne pouvons, lorsque nous voulons caresser des rêves ambitieux, nous empêcher de penser que notre vocation en Amérique est un peu celle de la France en Europe.

> " Quand Dieu frappe un grand coup,
> C'est par la main des Francs."

La France, elle, traverse en ce moment une crise terribe.

> " Ce siècle dont l'écume entraîne dans sa course
> Les mœurs, les rois, les dieux !....."

" Ce siècle verra-t-il l'effondrement de cette nation privilégiée, que Dieu avait bénie parce qu'elle s'était donné pour mission de christianiser l'univers en le civilisant ? Elle avait porté la croix jusqu'aux extrémités du monde, voulant récompenser le Christ d'avoir donné la liberté au monde, comme un des fruits de l'arbre sacré du Golgotha. Et maintenant, c'est au nom de cette liberté qu'elle chasse le crucifix de ses tribunaux, de ses écoles, de ses hôpitaux,

ces temples sacrés de la charité, de la vérité, de la justice. Quelle sanglante ironie ! Mais attendez ; l'école impie, qui insulte ainsi l'humanité, n'aura qu'un triomphe d'un jour ; jamais elle ne réussira à déchristianiser la France ! Ecoutez la protestation calme de la conscience publique, qui parle pour la famille, pour la société outragées : " Vous avez réclamé la liberté de penser, vous avez demandé la liberté de la presse, vous avez voulu la liberté de l'association, la liberté des réunions. Vous avez risqué le salut de la France pour obtenir ces libertés. Eh bien ! au nom de cette liberté, nous vous demandons le privilège d'instruire nos enfants, de soigner nos malades, de nourrir nos pauvres, de prier pour vous, pour la France ! " Tôt ou tard, cette noble protestation sera entendue, sera exaucée. N'allez pas croire que la foi est morte en France. La croix reste dans les temples plus vénérée qu'auparavant ; elle a plus d'empire que jamais sur les consciences ; elle a repris dans le sanctuaire de la famille tout le prestige qu'on a cru lui faire perdre dans la société officielle. Non, c'est plus fort que la philosophie, plus fort que la Révolution ; la France baptisée par Clovis, confirmée par Charlemagne, sanctifiée par Saint-Louis, la France est et restera très-chrétienne. Le langage, cette incarnation sublime de la pensée, comme le Verbe est l'incarnation éternelle de l'idée divine, le langage, plus fort que les décrets passagers d'une législation perverse, le langage a conservé la Croix comme le nom symbolique de ce qui est grand, généreux, honorable. La France guerrière, la France héroïque, la France religieuse dit le fond de sa pensée quand elle emploie ce symbole divin comme la récompense, le couronnement des glorieuses carrières ; aussi, malgré ses gouvernements libre-penseurs, elle n'a pas changé, elle ne changera pas le nom glorieux de la Croix de la Légion d'honneur. Elle a pu avoir le triste courage de renier le Christ dans son enseignement ; elle n'aura pas la force d'arracher la croix de la poitrine de ses savants et de ses braves, de ceux qui ont passé dans la vie ou dans la mort en faisant le bien. Croix glorieuse ! qu'ont embrassée avec un égal amour les rudes soldats du premier Empire, les fils des Vendéens et les défenseurs du Saint-Siége ! Croix glorieuse qui a décoré la poitrine des

princes, des prélats, des rois comme un symbole d'honneur, de gloire et de foi ! Croix glorieuse ! dont je m'honore comme je m'honore de la décoration pontificale qu-brille à côté d'elle sur ma poitrine. Foi ! Honneur ! c'esti à-dire Catholique et Français, les deux noms de baptême de tout vrai Canadien !

" Voilà, messieurs, les pages d'éloquence canadienne que j'ai lues dans le déploiement de notre fête et que je vous ai répétées dans leur émouvante simplicité. Joyeux chant de gloire, salutaire enseignement, leçon sublime que le passé nous donne pour nous guider dans l'œuvre de l'avenir ! Foi, travail, courage, union. Voilà l'idée qui a présidé à la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, voilà le parfum qui se dégage de la grande manifestation d'aujourd'hui, voilà la pensée féconde qui restera " du jour que nous célébrons."

Nous avons été heureux de reproduire en entier ce magnifique discours, puissant écho de la solennelle manifestation du jubilé de Montréal.

Cette démonstration avait été la plus belle et la plus brillante sans contredit de toutes celles organisées jusqu'alors à Montréal. Messe, procession, banquet, discours enlevants, tout avait été digne de ce glorieux anniversaire. Aussi n'a-t-on pas hésité à décerner à cette fête les honneurs d'un compte rendu détaillé qui fut publié par les soins de P. P. Charette, avocat, de Montréal. (1)

Au mois d'octobre 1884, le comité de Régie s'occupe de la question des archives de la Société et la discussion sur ce sujet amène la proposition suivante qui est unanimement adoptée, sur proposition de MM. P. Laurent et J. E. Carrier.

" Résolu : Que M. le Président de la Société soit autorisé à s'entendre avec le comité de Régie de l'Institut Canadien de Québec, pour obtenir l'usage des voûtes de l'Institut,

(1) 1834-84, noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste, compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal, par P. P. Charette, B. C. L., rédacteur du *Monde*. Montréal, typ. du journal *Le Monde*, 1540 rue Notre-Dame, 1884.

pour y déposer les archives de la Société Saint-Jean-Baptiste, et que ce comité ose espérer que l'Institut Canadien, avec sa bienveillance ordinaire pour notre Société accueillera favorablement notre demande. "

L'année 1885 est marquée par une grande Convention Canadienne à Ottawa, le 24 juin. Notre Société avait choisi, comme ses délégués, pour l'y représenter, l'hon. sir Hector L. Langevin, l'hon. C. A. P. Pelletier, M. le Chevalier Martineau, M. J. G. Bossé, M. P. et l'hon. F. Langelier.

A Québec, la fête religieuse eut lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, nouvellement reconstruite et notre Société fut bien heureuse de s'y trouver pour la première fois réunie après le désastreux incendie de 1881.

Le sermon éloquent du Rév. Père Fiévez, de l'ordre des Redemptoristes, laissa dans le souvenir de tous, avec l'éclat et l'enthousiasme de la procession, une impression à la fois agréable et durable

§§—5—1885-1886—1886-1887

Présidence de M. H. J. J. B. Chouinard.

Au mois de septembre 1885, M. H. J. J. B. Chouinard était élu Président-général de notre Société avec M. Amédée Robitaille comme Président-adjoint. Tous deux inauguraient pour ainsi dire, l'avènement des enfants des fondateurs de notre Société. (1) M. Archange Racine, trésorier-général, se démettait de sa charge après huit années de laborieux services et était remplacé par M. L. C. Marcoux.

(1) M. Chouinard est le petit fils du Président élu pour la section Notre-Dame, en 1845 et M. Amédée Robitaille est le fils du Dr. Ol. Robitaille, chevalier de l'ordre de Saint Sylvestre, l'un des fondateurs et ancien président-général, commissaire ordonnateur lors des grandes fêtes de 1854 1855.

Le 16 novembre 1885, un évènement des plus graves vint soulever un mouvement populaire irrésistible, au sein de notre paisible société.

Nous laissons ici parler nos archives, évitant avec soin de faire aucun commentaire.

A la demande d'un grand nombre de directeurs de notre Société, le Président-général convoqua une assemblée spéciale du comité général de Régie dont nous publions ci-dessous le procès-verbal :

Québec 16 novembre 1885.

A une assemblée spéciale du comité général de Régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tenue ce jour à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. H.-J.-J.-B. Chouinard, sont présents : Messieurs, J. P. Rhéaume, l'honorable A. Chauveau, A. Robitaille, J. Soulard, S. Lesage, A. Racine, J. B. Dutil, P. H. Bernier, P. Laurent, Joseph Beauchamp, J. B. Robitaille, Jules Tessier, M. Chabot, J. B. Drouin, L. C. Marcoux, J. G. Bourget, C. J. Robitaille, N. Lavoie, P. Gagnon, A. E. Carrier, J. H. E. Plamondon, A. Rhéaume, George Bellerive, Jos. Rouillard, Chs Pouliot, Olivier Rochette, Alp. Pouliot, Roch Terreau, O. Richard, F. X. Bernard, Jos. Bussière, H. Grenier, et L. P. Pelletier, Le Président ouvre la séance en informant le comité qu'il les a réunis à la demande de plusieurs membres qui lui ont présenté une requisition spéciale à cette fin.

M. L. P. Pelletier se lève alors et propose, secondé par M. A. Robitaille, la motion suivante :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville, tout en protestant de son désir de ne pas intervenir dans les affaires politiques, croit de son devoir de protester hautement contre l'exécution de Louis Riel, mort ce matin sur l'échafaud, victime de l'orangisme, à Régina, territoire du Nord-Ouest, et qu'en signe de deuil pour cet acte honteux et indigne d'un pays civilisé, le Président de la Société

Saint-Jean-Baptiste mette à mimât, à sa résidence, le pavillon national pendant huit jours."

Cette proposition reçoit l'appui unanime de tous les membres présents et est adoptée au milieu d'applaudissements. (1)

Le 30 avril 1886, à une assemblée du comité de Régie, il est proposé par M. J. P. Rhéaume, secondé par M. Joseph Lachance et unaniment résolu :

" Que la Société Saint-Jean Baptiste de Québec a appris avec un profond chagrin la mort de Ferdinand Gagnon, décédé à Worcester le 15 du courant.

" Que la mort de M. Gagnon est une grande perte pour les Canadiens des Etats-Unis et pour leur cause.

" Que cette Société symphatise de tout cœur, au deuil de la famille de M. Gagnon et celui du personnel de son journal, (le *Travailleur*) et désire prendre part aux regrets de tous nos frères émigrés.

" Que copie des présentes résolutions soit adressée à Madame Gagnon et au *Travailleur*."

§§—6—LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC ET SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Le 7 juin 1886, le Président-général soumettait au comité général de Régie l'importante lettre qui suit :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

" J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Sa Sainteté, le Souverain Pontife Léon XIII, d'élever Monseigneur l'Archevêque de Québec, à la haute dignité de Cardinal de la Ste. Eglise Romaine.

(1) Pour rendre justice à M. Geo. Bellerive, nous croyons devoir mentionner le fait, qu'à la séance suivante, il protesta n'avoir jamais concouru dans les résolutions ci-dessus mentionnées. Nous devons dire aussi, que son objection et ses explications ne furent pas acceptées par les membres présents à la séance subséquente.

Son Eminence, le Cardinal Archevêque de Québec, m'a prié de vous donner connaissance d'un événement aussi considérable dans l'histoire du peuple canadien.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre très humble serviteur,

(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.

Archevêché de Québec, 7 juin 1886."

La résolution suivante est ensuite unanimement adoptée :

" Proposé par M. E. C. E. Gauthier, écr., secondé par M. Alp. Pouliot, écr, : Que MM. le Président, le Secrétaire, S. Lesage, A. Robitaille, J. P. Rhéaume, le moteur et le secondeur soient chargés de préparer des résolutions qui devront être soumises à une assemblée générale qui doit avoir lieu demain au soir, sur le marché Montcalm, pour prendre en considération la lettre qui vient d'être lue et aller saluer Son Eminence le Cardinal Taschereau."

Québec était témoin le 8 juin 1886, d'une de ces belles démonstrations que le sentiment patriotique anime. Comme il avait été annoncé, une grande assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste avait lieu ce soir là au marché Montcalm. Malgré l'apparence du mauvais temps, la foule était considérable.

M. le Président de la société Saint-Jean-Baptiste ouvrait l'assemblée par un discours éloquent dans lequel il sut toucher la fibre patriotique des assistants, au sujet de la célébration nationale le 25 juin.

M. J. P. Rhéaume, dans un discours entraînant engageait tous les canadiens-français a célébrer dignement leur fête patronale. " L'honneur, dit-il, que Sa Sainteté Léon XIII vient de conférer à Son Eminence, est un honneur qui rejaillit sur les canadiens-français et sur tout le pays."

Les orateurs étaient applaudis et acclamés par la foule.

Puis M. Chouinard lut les résolutions suivantes en demandant à l'assemblée de les adopter et de se rendre ensuite au Palais Cardinalice, où elles seraient présentées à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Proposé par l'hon. A. Chauveau et M. J. P. Rhéaume, secondé par MM. Amédée Robitaille et Olivier Rochette :

" Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec a appris avec une joie indicible, la nouvelle de l'élévation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, à l'éminente dignité de Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, et s'empresse d'offrir à Son Eminence le Cardinal Taschereau, ses plus sincères félicitations. "

Proposé par MM. J. E. Martineau et S. LeSage, secondé par MM. J. A. Grenier et Jacques Blais :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est heureuse et fière de cette marque extraordinaire de bienveillance à notre égard, du Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, et que se faisant l'interprète des canadiens-français de Québec, de toute cette province, et de tout le pays, et certaine d'être l'écho fidèle de plus de deux millions de canadiens-français répandus sur tous les points de l'Amérique du Nord, elle supplie Son Eminence le cardinal Taschereau, de déposer, aux pieds de Sa Sainteté, l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde vénération pour son auguste personne. "

Proposé par MM. Ls Bourget et Ed C. E. Gauthier, secondé par MM. F. deVarennes et L. C. Marcoux :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se rappelle avec orgueil les services éclatants rendus à la cause de notre nationalité par Son Eminence la Cardinal Taschereau, comme éducateur de la jeunesse pendant les longues années de sa vie consacrée au Séminaire de Québec, comme bienfaiteur d'autres institutions également précieuses pour la patrie, comme l'un des promoteurs et des plus fermes appuis de notre grande et glorieuse Université Laval, comme l'un des plus ardents apôtres de la colonisation et fondateur de nombreuses et florissantes paroisses dans l'archidiocèse de Québec.

Proposé par MM. Alph. Pouliot et J. B. Drouyn, secondé par MM. A. Gaboury et J. B. Robitaille :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est particulièrement reconnaissante à Son Eminence le Cardinal Taschereau, pour l'intérêt profond qu'il a toujours porté à notre société en toutes circonstances, et surtout lors de la grande démonstration nationale du 24 juin 1880."

Proposé par MM. J. Beauchamp et J. Donati, secondé par MM. Arch. Racine et Nap. Lavoie :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec constate avec plaisir que la joie qu'elle éprouve aujourd'hui, est partagée par nos concitoyens de toutes croyances, de toutes langues et de toutes origines, et qu'elle voit dans ce concert unanime d'allégresse, une preuve éclatante de l'union qui règne entre tous les éléments de notre population, pour saluer dans l'élévation de notre illustre archevêque à la dignité de prince de l'Eglise, un événement d'une importance nationale pour notre chère patrie."

La foule saluait chacune de ces résolutions par des acclamations enthousiastes et les accords mélodieux du corps de musique du huitième bataillon se mêlaient aux applaudissements de l'assemblée.

Après la lecture des résolutions, le cortège se mit en marche, musique en tête et précédé par plusieurs citoyens et par plusieurs membres du club de raquettes, *Le Montagnais*, qui portaient des flambeaux.

Le cortége arriva sans encombre au péristyle du palais, où se tenait le Cardinal Taschereau entouré de Mgr Bossé, des grands vicaires Hamel et Légaré, de MM. les abbés Bolduc, Marois, Têtu, Gagnon, Marchand, Labrèque, Fillion, Maguire.

M. Chouinard présenta alors les résolutions adoptées :

" Eminence, dit-il, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, réunie ce soir en assemblée générale pour préparer la célébration de notre fête nationale, en appre-

nant l'heureuse nouvelle de votre élévation à l'éminente dignité de prince de l'Eglise, à éprouvé un sentiment de joie et un enthousiasme tels qu'elle a été entrainée avec une force irrésistible a faire la démonstration populaire dont vous êtes ce soir, le héros. Ce sont vos enfants, Eminence, qui vous entourent en ce moment, parcequ'ils ont appris l'insigne honneur que le Souverain Pontife vient de décerner à leur pasteur, à leur père. Notre peuple est accoutumé à regarder notre Société comme son interprête toutes les fois qu'il s'agit de faire parler la race canadienne-française comme nationalité distincte, fidèle au souvenir de la France et fermement attachée à l'église qui a été pour elle un si puissant soutien.

" Aussi, Eminence, en venant ce soir vous acclamer. la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec n'est-elle que l'écho fidèle et précurseur de l'immense acclamation que vont faire retentir demain les deux millions de Canadiens-français répandus sur toute la surface du continent américain, pour vous féliciter de l'honneur que vous avez mérité pour la patrie canadienne, et pour vous remercier du fond du cœur de la brillante page que vous ajoutez à notre histoire en inscrivant dans ses fastes le nom déjà illustre mais désormais immortel du premier cardinal canadien ! "

Son Eminence, touchée des hommages de la société Saint-Jean-Baptiste et de la grandeur de cette belle démonstration, répondit que l'honneur que venait de lui conférer Léon XIII n'était pas un honneur personnel, mais un acte de reconnaissance manifesté au peuple canadien-français, pour son dévouement non-seulement envers le Pape maintenant régnant, mais aussi envers Pie IX d'heureuse mémoire, que des enfants du sol allèrent défendre en 1870.

Les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste présents et quelques autres citoyens furent ensuite admis à présenter leurs hommages au nouveau Cardinal, puis M. Chouinard demanda à la foule de pousser trois hourrahs pour Son Eminence, et M. O'Farrell demanda aussi trois hourrahs pour Léon XIII, qui furent donnés avec enthousiasme.

Son Eminence demanda aussi trois hourrahs pour la société Saint-Jean-Baptiste.

Durant toute la durée de la démonstration, de magniques fusées furent lancées du palais du Cardinal qui était brillamment illuminé. A neuf heures le cortège prit congé du Cardinal Taschereau au son de la musique qui, donnant pour la première fois la marche pontificale, composée spécialement en l'honneur du nouveau Cardinal, par M. Gustave Gagnon, alla reconduire le président à sa demeure. M. Chouinard remercia en quelques mots l'assemblée qui avait répondu si chaleureusement à l'appel de la société Saint-Jean-Baptiste.

Le 21 juin, Son Eminence nous faisait adresser la lettre suivante dont le président fit lecture à la réunion du comité de régie :

PALAIS DU CARDINAL

21 juin 1886.

H. J. J. B. Chouinard, Écr.,
Président-général
de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

Les différentes sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ont bien voulu figurer avec leurs drapeaux, bannières, oriflammes, etc., dans la démonstration qui a eu lieu hier pour la présentation de l'adresse des citoyens à Son Eminence. Leur présence n'a pas peu contribué à réhausser l'éclat de la fête qui a été splendide, et au nom de Son Eminence, je viens vous prier de leur faire connaître le plaisir qu'elle en a éprouvé et de leur transmettre l'expression de ses remerciements.

Honneur à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Je demeure, respectueusement,
Monsieur le Président,
Votre humble et devoué serviteur,
C. A. Marois, Ptre.,
Secrétaire de Son Eminence.

Il est ensuite proposé par M. A. Rhéaume, secondé par M. J. A. Grenier, et résolu :

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à appris avec douleur et avec regret la mort de Madame Louis Riel, dédédée à St-Vital, le 26 mai dernier, que son décès dans les circonstances présentes est une perte qui doit être partagée par cette société et qui doit en même temps jeter le deuil dans le cœur de tout Canadien-français et il est aussi résolu que copie de cette résolution soit envoyée à Monseigneur Taché."

§§—7—CONVENTION DE RUTLAND, VERMONT, ETATS-UNIS, LES 22, 23 JUIN 1886

L'année 1886 a été marquée par une importante Convention canadienne tenue dans les Etats-Unis, à Rutland, dans l'Etat du Vermont, à laquelle notre Société avait été invité a prendre part, dès le 30 avril 1886.

L'importance des délibérations qui remplirent ces deux journées, marque une phase nouvelle dans l'ère des Conventions canadiennes. L'organisation est plus parfaite à Rutland; les sujets y sont mieux traités. Les délibérations sont mieux conduites. On prévoit que des résultats importants vont être produits par cette nombreuse réunion où l'enthousiasme n'étouffe pas le bon sens ni les idées pratiques.

Cette Convention fut présidée par le major Mallet, de Washington, l'un des canadiens les plus distingués des Etats-Unis.

Ne pouvant tout publier, nous donnons ici des extraits du magnifique compte rendu publié à Plattsburgh, New-York, le texte de la proclamation et les plus importantes résolutions qui y furent adoptées. (1)

(1) Compte rendu de la seizième convention nationale des Canadiens-français des Etats-Unis, tenue à Rutland Vermont, le 22 et le 23 juin 1886. Plattsburgh, N.-Y., ateliers typographiques du " *National* " 1886.

" Les pages qui suivent renferment un rapport aussi fidèle que possible de la XVIème Convention Nationale des Canadiens-français catholiques des Etats-Unis. Ces réunions périodiques de nos nationaux sont devenues, maintenant, une institution permanente au milieu de nous. Elles ont subi l'épreuve du temps et de la critique ; il ne reste plus qu'à les perfectionner dans leur organisation, et à les maintenir dans le bon esprit catholique que tous ont pu constater à nos dernières assises de Rutland, Vt.

" Pour atteindre ce but sûrement, deux moyens me paraissent nécessaires et essentiels : la coopération permanente, dévouée et patriotique du clergé canadien et l'encouragement désintéressé de la presse nationale. Il ne doit plus y avoir de doute pour aucun Canadien-français des Etats-Unis ; nos missionnaires doivent être partout l'avant-garde de notre préservation comme Canadiens-français catholiques. C'est à eux qu'incombe le premier devoir d'encourager nos conventions nationales. C'est par la puissance de leur parole et de leur exemple que nous verrons, chaque année, de fortes délégations se réunir en congrès, et rechercher consciencieusement les meilleurs moyens à adopter pour conserver notre belle langue française, notre foi et nos traditions nationales.

" Il y a encore parmi nous, quelque peu d'indifférence dans l'accomplissement de ce grand devoir. Les objections que l'on formule parfois contre l'utilité des conventions nationales ne sont pas sérieuses ; avec de la bonne volonté, nous pouvons les faire disparaître facilement. Mettons de côté, chers compatriotes, ces petites misères humaines, et comprenons que le temps presse. Nous sommes bien 800,000 Canadiens-français disséminés dans l'immense République Américaine ; nous avons bien des obstacles puissants à surmonter, si nous voulons être fidèles à la mission civilisatrice que la Providence semble nous avoir confiée. Organisons au plus tôt nos congré-

gations canadiennes, nos sociétés de bienfaisance et par-dessus tout, nos écoles catholiques françaises. Et le vrai moyen de perfectionner tout ce travail d'organisation, est de nous réunir en convention, comme des frères dévoués aux intérêts majeurs de notre existence comme Canadiens-français catholiques. Jusqu'à ce jour, nous ne devons que de la reconnaissance à la presse canadienne-française de ce pays. Elle a fait beaucoup pour nous, beaucoup plus que la rétribution que nous lui accordons.

" A ces remarques, que je crois très utiles, j'ajouterai deux documents importants sur ce sujet ; c'est une lettre magnifique que Mgr l'Evêque des Trois-Rivières m'adressait, l'hiver dernier, ainsi que le remarquable discours de feu Mgr Jamot, de Peterborough, Ont., à la Convention de Rochester, N. Y., le 18 août 1885. Ces documents serviront de pièces justificatives au lecteur sincère qui recherche la vérité.

F. X. Chagnon, Ptre.

§§—8—LETTRE DE MGR LAFLÈCHE

Evêché des Trois-Rivières,
18 Février, 1886.

M. F. X. Chagnon, Ptre,
Curé de Champlain, N. Y.

Monsieur le Curé,

" Merci pour le bienveillant envoi du rapport de vos conventions canadiennes-françaises de l'Etat de New-York. J'ai lu avec le plus grand plaisir cette intéressante brochure, d'un bout à l'autre, et j'aime à vous dire combien j'approuve la direction donnée à ces conventions, et le résultat important qu'elles atteindront sûrement si elles continuent à marcher dans cette voie. Dans toute entreprise, il faut bien connaître le *but* que l'on veut atteindre, et choisir avec prudence et courage les moyens les plus

propres à nous y conduire. Or, dans mon humble opinion, c'est précisément ce que vous avez fait—le *but* que vous vous êtes proposé d'atteindre, c'est de sauvegarder dans votre patrie adoptive, votre *nationalité*, c'est-à-dire, la langue française, la foi catholique et les us et coutumes de nos pères, car tels sont, de par la loi même de la nature, les éléments constitutifs de toute nationalité véritable. Vous avez agi prudemment en énumérant ces éléments constitutifs de la nation, et en exigeant l'engagement formel de tous ceux qui doivent prendre part à vos conventions, de reconnaître et d'admettre ces éléments de la nationalité canadienne-française, et d'en exclure tous ceux qui y auraient objection et s'y refuseraient ; surtout vous avez bien fait d'insister fortement sur le plus puissant de ces éléments, et qui constitue le lien le plus fort d'union parmi les hommes—la *Religion*. Tout peuple qui a le bonheur de posséder la véritable religion et qui y tient du fond de son cœur, a un avenir assuré devant lui. Tant qu'il y sera fidèle, il marchera sûrement vers l'accomplissement de la mission que lui a assignée la Providence ; Dieu lui-même le protégera—; et si Dieu est pour lui, qui prévaudra contre lui ?

" J'ai vu avec bonheur, et j'ai admiré cette union intime du *Prêtre* et du *Fidèle* dans vos conventions. C'est là ce qui en assure le succès, en leur donnant les deux forces qui maintiennent l'ordre dans le monde, la force *morale* et la force *physique*.

" Vous avez aussi pris les véritables moyens de conserver la nationalité canadienne-française, en recommandant l'usage exclusif de la langue française au foyer domestique. C'est là que l'enfant reçoit, sur les genoux de sa bonne mère, les premiers éléments de ce qui constitue la nationalité ; mais c'est dans l'école et dans l'église que ces éléments se développent et se perfectionnent. En recommandant la fondation d'écoles paroissiales à côté de l'église, sous la surveillance et le contrôle immédiat du curé, c'est-à-dire, du Père dans l'ordre supérieur de la grâce,—vous avez pris le moyen le plus efficace, pour assurer l'avenir moral et religieux de vos enfants ; car l'homme est ce que l'éducation le fait. Enfin, en assurant la fondation des églises et autres édifices nécessaires au

culte, vous avez assuré à la nationalité canadienne-française la plus grande force sociale. Oui, tant que vos compatriotes se réuniront au pied du même autel, les dimanches et fêtes, tant qu'il viendront de temps en temps s'asseoir à la table sainte pour y recevoir le pain des forts, tant qu'ils écouteront avec une oreille attentive et un cœur docile la parole de Dieu qui se fait entendre dans la chaire catholique, ils conserveront sûrement leur nationalité ; ils aimeront toujours à parler la langue de leurs mères, et ils seront toujours attachés à la foi de leurs pères ; ils se regarderont toujours comme des frères. Par là même, ils seront toujours des citoyens honnêtes, paisibles et honorables, et Dieu leur continuera les bénétions qu'il a répandues en si grande abondance sur nos pères ; et avant un siècle, on les comptera par millions et ils auront une force prépondérante dans les destinées de l'Amérique du Nord.

" Que Dieu bénisse vos efforts pour assurer le bien de nos chers compatriotes et croyez-moi.

† L. F., Ev. des Trois-Rivières.

§§—9—DISCOURS DE MGR JAMOT, DE PETERBOROUGH, ONT., A LA CONVENTION DE ROCHESTER, N. Y., 18 AOUT, 1885

MESSIEURS,

" Je dois d'abord exprimer ma reconnaissance, et à Monseigneur de Rochester pour la bienveillante hospitalité dont nous sommes l'objet, et à vous tous pour les témoignages si flatteurs que vous me prodiguez. Comme vous, enfants de la vieille France, votre compatriote par la foi, la langue, le sentiment national, et habitant depuis si longtemps le sol canadien, je ne saurais ne pas me considérer comme l'un des vôtres. Depuis que je suis sur le sol d'Amérique, j'ai appris à connaître et à aimer cette bonne province de Québec qui est pour la plupart d'entre vous le sol natal, qui pour vous tous est la mère-patrie. J'ai appris à admirer ses grandes et belles institutions catholiques, et à apprécier la foi de ses enfants.

" Eh bien ! Depuis que je vous connais, je m'efforce de vous suivre dans la voie de vos grandes œuvres religieuses et nationales ; quand vous marchez vite, je tâche de marcher vite ; quand vous courez, je cours et je tâche d'aller aussi vite que vous.

" Tous ensemble, nous devons rester fidèles à ces deux choses si bien faites pour marcher ensemble : notre foi de catholiques, notre patriotisme de Canadiens-français. Cette fidélité au sentiment national ne vous empêche pas d'être fidèles aux lois et aux institutions de la grande République, sous le drapeau de laquelle vous vivez.

" Car l'un des premiers devoirs du citoyen, c'est l'allégeance fidèle et loyale au gouvernement du pays qu'il habite. La République des Etats-Unis accorde à votre religion, à votre vie sociale, justice et protection ; il n'est que trop juste qu'en retour, vous soyez fidèles aux lois de cette République et loyaux à son gouvernement.

" Ce n'est pas sans un dessein marqué et bien évident que la Divine Providence vous a mis sur le sol de la grande République des Etats-Unis. En plusieurs endroits de son territoire, vous formez le noyau le plus considérable de la population catholique. Vos églises, vos institutions catholiques sont des foyers de doctrine d'où jaillissent sur les pays environnants les lumières de la vérité catholique.

" Soyez donc fidèles à votre religion, d'abord pour assurer votre bonheur et celui de vos enfants durant toute l'éternité ; ensuite pour remplir le rôle religieux et social qui vous est si providentiellement dévolu sur cette terre d'Amérique, à l'instar du rôle que remplit autrefois la France, notre vieille mère-patrie. Soyez aussi fidèles à votre langue ; car pour vous, pour vos chers enfants surtout, la conservation de la langue, c'est la conservation de votre foi catholique dans toute son intégrité. Certes ! cette belle langue française que nous avons appris à parler sur les genoux de nos mères, mérite bien que nous lui soyons fidèles !

" La langue française n'est-elle pas à plus de titre que toute autre, la langue universelle ? Allez dans toutes les parties du monde et vous trouverez du français partout. Avec la langue française, vous ne serez, pour ainsi dire, étranger nulle part. L'on peut dire encore aujourd'hui comme au grand siècle de Louis XIV : la langue française, c'est la langue du monde civilisé.

" Que la langue française soit autant que possible enseignée partout ; qu'elle soit surtout la langue de vos relations de famille, la langue du foyer domestique, la langue dans laquelle vous devez être heureux de louer Dieu et de le prier.

" N'imitez pas les exemples ridicules de ceux qui changent leur noms de familles. On me rapporte une foule d'exemples de cette funeste pratique. Bien souvent, depuis que je vis au sein d'une population anglaise, on a insisté auprès de moi, sinon pour me faire changer mon nom, du moins pour m'en faire modifier l'orthographe et à lui donner une tournure un peu plus anglaise, en ajoutant un *m* par exemple, et en modifiant la terminaison. Je veux, ai-je constamment répondu, écrire mon nom comme l'écrivait mon père, comme l'écrivait mon grand-père.

" Un homme honnête et honorable n'a aucune raison de changer son nom. Il doit être fier de le porter, il doit s'efforcer de l'honorer par une vie sans tache, par des services à sa patrie ; mais il doit le garder intact ; c'est l'une des parties les plus chères de l'héritage de ses pères.

" Mais toutefois, le point essentiel, c'est de conserver sa religion. Allons à l'église canadienne-française ; louons Dieu, confessons-nous en langue française quand cela se peut, mais servons Dieu toujours, partout, dans toutes les circonstances. Quand cela ne se peut pas, de faire notre religion en français, allons également à la messe, confessons-nous en langue anglaise. Il faut avant tout et par-dessus tout, louer Dieu et le servir. Encore une fois, c'est essentiel, en quelque langue que ce soit.

" Vous êtes bien partagés sous ce rapport ; vous avez un vénérable évêque qui vous comble de sollicitude et vous traite comme des enfants chéris ; vous avez de vénérables curés qui se dévouent pour votre salut et vous donnent dans votre langue, le pain de la parole divine Quels remarquables progrès partout ! et comme le catholicisme se développe à notre bénéfice, tant sur le sol de cette grande république que sur le territoire canadien ! Partout surgissent de nouvelles paroisses ; partout se forment de nouveaux diocèses ! Partout l'église et l'école catholique s'élèvent pour vous donner toutes les facilités pos-

sibles d'apprendre votre religion et de la pratiquer. Aidez de toutes vos forces, secondez de toute la puissance de votre énergie et de tout le zèle dont vous êtes capables, ce développement de vos institutions religieuses, les efforts de dévouement de vos bons prêtres.

" Je vous recommande l'école ! l'école surtout ! car c'est elle qui assurera le salut de vos chers enfants. Usez pour le bien, pour le triomphe de la vérité, de la liberté que l'on professe dans ce pays, d'assurer à tout citoyens.

" Aimez la liberté pour le bien ; mais défiez-vous de cette liberté funeste qui mène au mal, à l'indifférence, à l'irréligion. Ne respirez pas trop cet air d'indépendance absolue qui, trop souvent hélas ! vous inspire de vous affranchir de toute loi du devoir, de toute contrainte, du joug de Jésus-Christ. Repoussez énergiquement cet esprit libéral qui est une hérésie, qui est condamné par l'église, qui n'est pas conforme à l'enseignement de cette bonne mère, de cette suprême gardienne de nos âmes. Ah ! gardez-vous bien de cet esprit funeste.

" Croyez-le bien ; le bon Canadien est catholique comme ses pères, catholique pratiquant.

" Ne vous faites pas illusion : rien ne saurait suppléer à l'honneur, à la gloire suprême d'être fidèle à sa foi, d'être fidèle à son Dieu. Quelque succès que l'on puisse avoir dans le monde, il n'en est pas qui puisse compenser la foi perdue, la pratique de ses devoirs négligée.

" Rien ne sonne mal comme l'épithète d'irréligieux. Eussiez-vous toutes les gloires humaines, cela ne saurais compenser le déshonneur qui s'attache au nom du catholique, de qui l'on dit : *Il ne va pas à la messe !*

" Un Canadien-français, de qui l'on dirait qu'il ne fait pas sa religion, qu'il ne va pas à la messe ! Un Canadien-français, fils de parents catholiques, qui se ferait protestant !!!

" Je disais tantôt qu'il ne fallait point changer son nom ! Eh bien ! je fais une exception et je dis à tout canadien qui serait assez malheureux pour renier sa foi, pour se faire protestant : Oh ! de grâce ! changez votre nom ! défigurez-le autant que possible ! prenez un nom anglais, allemand, chinois même, afin que le noble nom de votre

père ne serve pas à indiquer votre apostasie! Changez votre nom pour effacer toute trace de la trahison que vous avez commise envers votre Dieu, envers votre patrie!

" Malgré la somme de liberté dont vous jouissez, les impôts payés par vous à l'Etat vont au soutien des écoles communes ; c'est une grave injustice. Vous auriez droit à recevoir de l'Etat, au bénéfice de vos écoles catholiques, l'équivalent de l'impôt que vous payez.

" Mais vous êtes, sous ce rapport, dans la même position que les Irlandais et les Allemands catholiques. Eux comme nous, se voient obligés de soutenir leurs écoles de leurs propres deniers, après avoir payé à l'Etat une somme qui serait suffisante pour pourvoir à leur maintien.

" Eh bien ! faites comme eux et pourvoyez généreusement au soutien de bonnes écoles catholiques, afin de sauvegarder la foi de vos enfants.

" Sous ce rapport, les catholiques du Canada sont dans une meilleure position que vous. Eux, ont leurs écoles séparées. Après des années de luttes, les catholiques de la province d'Ontario, ont réussi à faire reconnaître ce principe de l'école séparée catholique, subventionnée par l'Etat dans une province en majorité protestante.

" Et chose remarquable, voilà maintenant que les protestants, même dans Ontario, sont devenus en certains endroits la minorité et sont bien aise de bénéficier du principe des écoles séparées, d'abord soutenues par les catholiques seuls.

Il en est ainsi, je l'ai constaté moi-même, entr'autres à Penetenguishine, où la majorité est catholique.

" Soutenez avec efficacité l'école catholique. Rappelez-vous cette vérité remarquable énoncée, hier au soir, par Mgr l'Evêque de Rochester, savoir : que dans l'intérêt de votre foi et pour le salut de vos enfants, l'instituteur catholique doit être payé comme le prêtre. Son enseignement, vos enfants en ont besoin comme l'enseignement du prêtre. L'école catholique doit aller avec l'église et les raisons d'élever l'une et de pourvoir à son soutien, sont les mêmes que de pourvoir à l'édification et au maintien de l'autre.

" Réaliser ce noble but : tel est l'objet des constantes préoccupations et de la sollicitude pastorale de vos prêtres.

Secondez-les de toutes vos forces dans les efforts qu'ils font pour vous procurer les inestimables avantages de l'école catholique, et en le faisant vous servez, comme de bons chrétiens, comme de bons citoyens les intérêts de votre natiolalité, comme ceux de votre religion."

§§—10—MANIFESTE DE LA CONVENTION DE RUTLAND—DISCOURS—RÉSOLUTIONS

Plusieurs semaines avant la date de cette Convention, le comité d'organisation, nommé l'année précédente, à Albany, N. Y., publia la proclamation suivante :

COMPATRIOTES,

" Pour retremper leur courage et continuer avec succès leur marche progressive, au milieu des luttes dans lesquelles ils étaient journellement engagés ; pour maintenir leur foi, leur langue et leur nationalité, nos devanciers dans la grande République des Etats-Unis, ont cru, dès la première période de l'immigration, qu'il était nécessaire de s'unir pour se fortifier, de s'assembler pour se connaître et s'exciter à l'émulation. Dans leur sagesse patriotique, ils ont eu recours à ces congrès que nous appelons aujourd'hui, conventions. Nos prédécesseurs y ont puisé le courage, y ont trouvé le secret des succès que nous ne pouvons contempler aujourd'hui, sans être fiers de leurs œuvres et reconnaissants au Dieu de toute bénédiction. En héritant de leurs noms, nous avons en même temps acquis le fruit de la sagesse, que ces assemblées délibérantes ont inspirée.

" Messieurs, un héritage encore plus précieux nous a été légué. A chacun d'entre nous, un père aussi chrétien que canadien a dit :

" Mon fils, rends-toi digne d'accomplir cette mission " providentielle que le créateur a assignée à la nation " canadienne-française sur le continent américain."

" Outre l'inspiration du ciel, l'exemple et la sublime leçon de nos pères, nous invoquons les sages conseils, le résultat de l'expérience de nos Canadiens-français éminents par leurs sentiments religieux et patriotiques, de ces

hommes qui, par leur amour pour nos compatriotes immigrés, sont devenus les défenseurs de notre faiblesse, les champions de nos droits, les apôtres de la religion de nos ancêtres. Nous les convions tous à s'unir à nous autour de nos couleurs nationales

Ah ! bientôt, puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi :
Puisse des souvenirs, la tradition sainte
En règnant dans les cœurs, garder de toute atteinte.
Et leur langue et leur foi. (*O. Crémazie.*)

" Pour nous conformer à une si noble tradition et accomplir le mandat qui nous a été confié, par la dernière Convention générale, tenue à Albany, N. Y., nous avons l'honneur de convoquer, par cette proclamation, le seizième Congrès des Canadiens-français des Etats-Unis, à tenir ses assises à Rutland, Vermont, le 22 et le 23 juin, 1886.

" Nous prenons la liberté de soumettre à votre délibération les matières suivantes. Nous les croyons, dans les circonstances présentes, adaptées à attirer l'attention générale. Néanmoins, les membres du comité exécutif déclinent toute présomption de vouloir mettre un frein aux désirs de cette convention, en établissant des bornes déterminées à son action.

I. *Question Scolaire*

" Ne devons-nous pas maintenir, même au prix de tous sacrifices, des écoles catholiques et françaises ? L'usage de la langue de nos ancêtres n'est-il pas considéré comme la colonne sur laquelle repose la stabilité de l'édifice de notre nationalité, l'égide protectrice de la religion des Canadiens-français ?

II. *Naturalisation*

" Tout en préservant religieusement la langue française et notre esprit national, ne devons-nous pas à nous-mêmes, à notre famille, à notre race, à notre pays d'adoption, de nous unir au corps américain, sans nous y assimiler, par le moyen de la naturalisation ? Pour donner une réfuta-

tion pratique à ceux qui, par un zèle mal placé pour leurs théories d'économie politique, insultent notre race, ne serait-il pas de notre devoir de contribuer au développement de la prospérité matérielle de la nation, par l'acquisition d'une demeure permanente ?

III. *Sociétés de Tempérance*

" Quels sont les avantages religieux, sociaux, matériels des sociétés canadiennes-françaises de tempérance, dont les membres seraient unis entre eux par le lien de la prière et de la bienfaisance mutuelle ?

IV. *Sociétés Nationales de Bienfaisance*

" Considérant que les Canadiens-français immigrés ont une mission providentielle à accomplir aux Etats-Unis c'est-à-dire la propagation de la Foi catholique, par l'apostolat de la langue française, ne serait-il pas de la plus haute importance que ces sociétés fussent plus intimement unies aux autorités ecclésiastiques, afin de travailler avec plus d'efficacité à l'avancement religieux des membres ; et liées entre elles par un certain pacte de fédération nationale, pour s'entr'aider dans l'œuvre de notre élévation sociale et de notre bien-être matériel ? Ne serait-il pas praticable de former des agglomérations de sociétés et de les ériger légalement en compagnies d'assurance mutuelle, afin que par ce moyen nous puissions soustraire nos compatriotes chancelants dans la Foi, aux tentations que leur offrent les sociétés secrètes.

V. *La Presse*

" Vu la puissance presque illimitée de la presse et l'influence bienfaisante que la presse canadienne-française, surtout, exerce sur nos destinées nationales, n'est-il pas de notre intérêt d'aviser aux moyens d'unir par des liens d'une même fraternité, et d'un intérêt commun les journaux canadiens-français des Etats-Unis et du Canada ?

VI. *Question Riel*

" Que pensent les Canadiens des Etats-Unis et leurs délégués ici présents au sujet de l'exécution de Régina ?

" La Convention approuve-t-elle l'idée déjà émise d'ouvrir une souscription pour élever un monument dédié à la mémoire de Louis D. Riel ? En cas de décision affirmative, quels sont ses plans ?

VII. *Bureaux d'informations*

" Ne serait-il pas en notre pouvoir d'établir dans les principaux centres canadiens-français, des bureaux d'informations pour aider les émigrants canadiens à surmonter les difficultés, qu'ils n'éprouvent que trop, à se procurer des occupations conformes à leurs aptitudes.

VIII. *Liberté du Culte*

" Vu que la constitution américaine accorde à tous les habitants de notre République le droit de servir Dieu selon le *dictamen* de sa conscience, et considérant que cette faveur est refusée aux détenus des maisons de réforme de l'Ile Randall, N. Y., de Vergennes, Vt., etc., etc., ne serait-il pas de l'intérêt des Canadiens-français des Etats-Unis réunis en convention à Rutland, Vt., d'aviser aux moyens les plus adaptés à obtenir pour nos concitoyens catholiques romains la plus entière liberté de conscience durant le temps de leur détention ?

PROCÈS-VERBAUX

Première séance

" A 9.30 hrs a. m., les délégués, réunis dans la salle de l'Hôtel de Ville, sont appelés à l'ordre, par M Magloire Ducharme, premier vice-président ducomité d'organisation de la présente Convention.

Le Rév. M. J. M. Gelot, se faisant l'interprête du comité d'organisation et des délégués de la Convention, présente au Président du village de Rutland, Vermont, M. L. G. Kingsley, l'adresse suivante :

M. le Président,

" Avant de commencer les travaux de cette Convention, nous voulons faire savoir au public, par votre entremise,

notre représentant le plus éminent de la majesté de la loi, que cette réunion de famille du peuple français à Rutland, aujourd'hui, n'est pas une tentative de révolutionner l'ordre établi par les auteurs de la constitution américaine. Nous avons accepté l'hospitalité des Etats-Unis et nous sommes fiers d'en être les citoyens. Nous nous proposons, M. le Président, de rester fidèles au glorieux passé à notre acquit dans l'histoire de cette grande nation. Nous sommes fiers des Lafayette, des Rochambault, des Comte DeGrasse, qui, par leur génie militaire, leur bravoure, leur sang et leur argent ont si puissamment contribué à assurer l'indépendance américaine.

" Plus tard, quand l'Union fut en danger, des milliers de français, parmi lesquels se trouvait un prince royal de la maison de France, des milliers de franco-américains ont exposé leur vie, versé leur sang pour la conservation de cette République.

" Telle est notre part dans les fastes de la guerre. En temps de paix nous avons toujours été et nous serons toujours une classe de citoyens paisibles et loyaux, et notre ambition est de travailler à la prospérité de notre pays d'adoption.

" Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter plusieurs sujets et choisir parmi eux, ceux qui contribueront le plus a notre avancement social. à la conservation de notre langue, de notre religion et de nos mœurs pures et pacifiques. Puisque l'avancement du citoyen contribue à celui de la nation, nous aurons en définitive travaillé pour le bien général du pays.

" Je n'hésite pas, monsieur le Président, à vous assurer que je me fais en ce moment l'écho de chacun des délégués ici présents, quand je dis que de même que Lafayette est resté fidèle à notre glorieux champion de la liberté, George Washington, de même chaque Franco-américain restera fidèle au drapeau étoilé dans lequel il repose sa confiance."

M. L. G. Kingsley, Président du village, répond en ces termes :

MESSIEURS DE LA CONVENTION NATIONALE FRANÇAISE,

" Au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste et des citoyens de Rutland, je vous souhaite la plus cordiale et la plus

chaleureuse bienvenue. Votre délégation ne représente pas seulement les citoyens français des Etats-Unis, mais aussi ceux de la Puissance du Canada, et je présume qu'il y en a avec vous qui ont traversé l'océan pour assister à cette réunion. Mais que vous veniez de n'importe quelle partie du monde, vous êtes tous les bienvenus.

" A vous qui êtes venus du Canada pour nous honorer de votre présence, je dirai que, depuis plusieurs annnées, notre population s'est constamment augmentée par l'immigration des vôtres. Nous constatons qu'ils deviennent d'excellents citoyens, toujours industrieux, économes et heureux ; se mettant vite au courant de nos habitudes et s'acquérant par là notre confiance et notre respect.

" Vous venez à nous comme étrangers et pourtant, pour plusieurs d'entre nous, vous n'êtes pas et vous ne sauriez être des étrangers Il y en a parmi vous qui ont marché à la suite de ce vieux drapeau glorieux que nous, Vermontais, nous chérissons tant ; il y en a qui ont fait face à la tourmente de la guerre et offert de sacrifier leur vie pour un pays d'adoption. Vous qui avez été à nos côtés sur maints champs de bataille, vous ne pourrez jamais être des étrangers pour ceux qui ont une fois, revêtu l'uniforme militaire. Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue et j'espère que, quand vous reprendrez le chemin de vos lointaines demeures, vous apporterez avec vous un agréable souvenir de cette réunion de Canadiens-français."

Deuxième séance

L'Hon. L. J. Martel, de Lewiston, Maine, prend la parole :

" Dans les circonstances solennelles que nous traversons, dit-il, quand la nationalité doit s'affirmer grande et forte en face de nos ennemis, et a besoin de faire oublier tant et de si tristes défaillances, il faut mettre à notre tête le brave des braves, le patriote des patriotes, celui que tous les Canadiens du continent sont unanimes à saluer comme l'une des plus pures gloires de notre race. Je propose le Major Edmond Mallet, de Washington, D. C., pour présider les travaux de la Convention."

Cette nomination est accueillie par un tonnerre d'applaudissements. M. le Major Edmond Mallet, est alors conduit au fauteuil de la présidence par l'honorable Dr. L. J. Martel et le révérend F. X. Chagnon.

En prenant le fauteuil, M. le Major Mallet, vivement ému de cette marque de profonde estime, remercie les délégués de l'honneur qu'ils lui font, en le choisissant pour présider les assises de ce grand Congrès national..... Il espère que les débats de cette Convention seront caractérisés par cette bonne entente, cet esprit de corps si nécessaire à l'exécution de ce mouvement organisé en vue de promouvoir les grands intérêts nationaux et religieux que nous allons passer en revue ; enfin après avoir commenté avec un rare bonheur la belle devise, *Gesta Dei per Francos*, qui est placée au-dessus du fauteuil de la présidence, il invite les délégués à élire un 1er vice-président.

Sur motion de M. l'abbé F. X. Chagnon, secondé par M. Benjamin Lenthier, l'honorable Dr. L. J. Martel, de Lewiston, Maine, est élu 1er vice-président de la Convention avec une égale unanimité et est conduit à son siège au milieu d'acclamations et d'applaudissements également chaleureux.

Sur motion de M. J. L. Manny, secondé par M. Gabriel Marchand, le Dr. M. Métivier, de Holyoke, est élu 2ème vice-président de la Convention par acclamation et prend son siège aussi, au milieu d'applaudissements.

Sur motion du révérend F. X. Chagnon, secondé par M. G. Robert, M. Benjamin Lenthier, rédacteur-propriétaire du *National* de Plattsburg, N. Y., est élu secrétaire de la Convention, avec une égale unanimité, et est conduit à son siège au milieu d'acclamations.

Il est ensuite résolu unanimement :

" Que les Canadiens-français des Etats-Unis, avant de se livrer aux travaux importants qu'ils sont appelés à

accomplir durant cette Convention, profitent de la circonstance exceptionnelle de leur réunion en si grand nombre, pour offrir à Son Eminence le Cardinal Taschereau, leurs respectueuses félicitations et leurs vœux les plus sincères à l'occasion du suprême honneur qui vient de lui être conféré par la Cour de Rome.

" Que cette marque d'insigne faveur de la part du Saint-Siège, en rejaillissant sur toute la province de Québec, est certainement de nature à nous réjouir et à nous énorgueillir, nous aussi, Canadiens et catholiques qui, quoiqu'éloignés du sol natal, n'en avons pas moins conservé vivace et sacré, le culte de la religion et de la patrie :

" Que nous sommes particulièrement heureux de ce que le choix du Souverain Pontife soit tombé sur un prélat aussi vénérable, aussi dévoué à ses compatriotes, aussi supérieur par ses hautes qualités intellectuelles et morales, aussi digne en tous points d'une telle distinction.

" Résolu :—Que les Canadiens-français des Etats-Unis en Convention générale, avant de se livrer aux importants travaux qu'ils sont appelés à accomplir, durant ce Congrès, profitent d'une circonstance aussi exceptionnelle pour présenter à NN. SS. les évêques Fabre, de Montréal P. Q., et Duhamel d'Ottawa, Ont., leurs félicitations empressées à l'occasion du grand honneur que le Saint-Siège vient de leur conférer, en les élevant à la dignité d'Archevêques au Canada.

" Que cette distinction magnifique est la juste récompense accordée par la Cour de Rome à ces Saint-prélats qui n'ont jamais cessé d'être patriotes éclairés.

" Résolu :—Que les Canadiens des Etats-Unis, assemblés en Convention à Rutland, Vermont, les 22 et 23 juin 1886, offrent leurs sympathies au peuple d'Irlande, dans leurs efforts pour obtenir un parlement local, par des voies justes et parlementaires, et que le président de cette Convention soit autorisé d'envoyer une copie de ces résolutions à MM. Charles Stewart Parnell et Wm E. Gladstone.

" Résolu :—Que les Canadiens-français des Etats-Unis, réunis en Convention nationale à Rutland, Vt., les 22 et

23 juin, 1886, pénétrés de l'étendue des services rendus à la cause canadienne-française des Etats-Unis par M. Ferdinand Gagnon, en son vivant, directeur du journal *Le Travailleur*, à Worcester, Mass., et reconnaissant la part éminente prise par lui à l'organisation sociale des groupes Canadiens, épars sur le territoire de la grande République Américaine, déclarent rendre un suprême et solennel hommage à la mémoire de M. Gagnon et chargent le bureau de cette Convention de transmettre à la famille du regretté défunt, avec leurs respectueuses condoléances, une copie de la présente résolution qui sera insérée aux procès-verbaux de la Convention."

Le télégramme suivant est ensuite lu à la Convention :

Québec, le 23 juin 1886.

M. C. A. Dubé,
Rutland, Vermont.

Cardinal Taschereau en visite pastorale, Son Eminence recevra avec plaisir les hommages des Canadiens-français des Etats-Unis. L'Eglise et la Patrie son fières de vous. Honneur et prospérité de toutes sortes à tous les membres de la Convention et à leurs familles.

C. E. Légaré, Vicaire-général.

Il est ensuite résolu :—" Que les Canadiens-français réunis en Convention générale à Rutland, Vermont, les 22 et 23 juin 1886, et représentant huit cent mille citoyens américains, prient respectueusement les législatures des différents Etats de l'Union Américaine, de considérer si les écoles paroissiales catholiques n'ont pas droit à une part dans la distribution des sommes prélevées pour le soutien des écoles publiques, et ils les prient de vouloir bien passer une loi accordant à leurs dites écoles paroissiales catholiques, une juste part dans la répartition des dits deniers. De plus, ils prient respectueusement, les législatures des différents Etats de l'Union Américaine de bien vouloir décréter une loi défendant l'emploi des enfants au-dessous de 14 ans dans les manufactures."

Le Secrétaire, M. Benjamin Lenthier, donne lecture du télégramme suivant :

Baltimore, Md, June 23rd, 1886,

To Edmond Mallet,
President of the French Convention,
Rutland, Vt.,

" The Cardinal Archbishop cordially thanks the Convention and wishes members every blessings."

M. A. Fenne, Secretary.

Le comité chargé d'étudier le projet de " l'Alliance nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique," soumet la résolution suivante :

" Résolu :—Que la base du projet de " l'Alliance Nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Amérique," présenté par la délégation de Montréal, P. Q , soit adopté ; que le nom de ce projet, soit changé en celui de " l'Alliance Saint-Jean-Baptiste des Sociétés nationales d'Amérique " et que le Major Edmond Mallet soit élu président-général, pour la première année, de la division comprenant le territoire des Etats-Unis, avec droit et pouvoir de nommer ses officiers généraux.

Cette résolution est, sur motion du Dr V. St Germain, secondé par le Dr O. Larue, adoptée à l'unanimité.

M. le Major Edmond Mallet, alors président-général de " l'Alliance Saint-Jean-Baptiste des Sociétés nationales d'Amérique " nomme, pour la première année, les messieurs dont les noms suivent, officiers généraux de la division des Etats-Unis : l'honorable Dr L. J. Martel, de Lewiston, Maine, 1er Vice-président ; le Dr O. Larue; de Putnam, Connecticut, 2ème vice-président ; Benjamin Lenthier, rédacteur-propriétaire du *National* de Plattsburgh, N. Y., secrétaire ; J. D. Blanchard, de Southbridge, Mass,, trésorier ; Pierre Primeau, de Lake Linden,

Mich., commandant ; le révérend F. X. Chagnon, de Champlain, N. Y , aumonier.

La question " Riel " étant alors à l'ordre du jour, le Major Edmond Mallet, président de la Convention, ayant l'intention de traiter lui-même cette question, se fait remplacer au fauteuil de la présidence, par le 1er vice-président, l'honorable Dr. L. J. Martel. Le Major Mallet dit que, si les résolutions qu'il va présenter à la Convention sont adoptées à l'unanimité, qu'il n'y aura pas de discussion ; mais si toutefois, on y fait objection, il se réserve le droit de parler le premier. Il dit qu'il est en état de soutenir et de prouver, documents en mains, toutes les accusations renfermées dans les résolutions qu'il va soumettre à la Convention.

Puis le Major Edmond Mallet, de Washington, D. C., secondé par le révérend F. X. Chagnon, de Champlain, N. Y., lit au milieu d'un silence solennel, les résolutions suivantes :

Résolu :—Par les canadiens-français des Etats-Unis réunis en Convention nationale les 22 et 23 juin 1886, à Rutland, Vt.,

" Que l'un des buts principaux de nos Conventions nationales, est la protection des intérêts nationaux de nos compatriotes, quelque soit le pays qu'ils habitent.

" Qu'il est notoire et indéniable que depuis au delà de quinze ans, les droits et les intérêts des métis français du Nord-Ouest, nos frères dans la foi et par le sang, ont été méconnus et sacrifiés.

" Que cette population infortunée a subi, de la part des autorités canadiennes, des persécutions et souffert les injustices les plus graves, allant dans certains cas, jusqu'à la spoliation arbitraire de leurs biens et à des attentats contre leur liberté et même contre leur vie.

" Que ce sont ces persécutions, ces injustices qui ont surtout produit les troubles de 1869–70 et 1884–85.

" Que dans la répression des soulevements qui ont alors eu lieu, nos compatriotes de sang français ont été traités avec une partialité, une cruauté révoltante, et que ces mesures de répression ont abouti à l'emprisonnement de plus de cinquante d'entre eux et même à l'exécution capitale de leur chef, Louis Riel, tandis que les plus gravement impliqués ont bénéficié d'une impunité complète et ont même été récompensés.

" Que tous ces faits incontestables constituent un révoltant déni de justice et un outrage à notre nationalité.

" Qu'il est hors de doute que, depuis plusieurs années, le malheureux Riel était atteint d'aliénation mentale, par suite des persécutions auxquelles il a été soumis.

" Que ce dérangement de ses facultés s'est manifesté jusqu'à l'évidence, pendant la dernière période des troubles de 1884–85.

" Que pour ces raisons, il est du devoir de cette Convention d'intervenir, et de déclarer qu'elle condamne et flétrit avec toute l'énergie possible, la conduite injuste et cruelle, des autorités fédérales canadiennes contre nos compatriotes du Nord-Ouest et notamment le meurtre judiciaire de Louis Riel, accompli sur l'ordre des dites autorités canadiennes, le 16 novembre 1886."

La lecture de ces résolutions est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Le Major Edmond Mallet, président de la Convention, tenant son siège comme délégué d'Oswego, reprend la parole. Il dit qu'il ne voulait pas toucher cette importante question, de l'exécution de Louis Riel, sans la connaître à fond ; aussi, il déclare qu'il est préparé à la discuter. Mais, comme il a entendu dire, que ceux qui veulent s'opposer à ces résolutions ont décidé de ne pas soulever de discussion, il s'abstiendra de faire de longues remarques, s'il en est ainsi. Il propose que le vote soit pris immédiatement ; mais qu'il soit bien entendu qu'il offre la discussion, s'il y a des adversaires.

Personne ne répond.

La question est alors mise aux voix ; ceux qui sont pour la motion, sont sommés de se lever et de se tenir debout. Toute l'assemblée se lève comme un seul homme.

Des applaudissements frénétiques et des bravos enthousiastes succèdent à ce mouvement spontané.

Les délégués s'accordent à dire que ces résolutions sont l'expression exacte des sentiments des Canadiens des Etats-Unis, au sujet de l'exécution de Louis Riel.

Le Major Mallet, reprend le fauteuil de la présidence, et sur motion de l'honorable L. J. Martel, secondé par M. E. H. Tardivel, la Convention est ajournée à 8 heures p. m.

Le Dr. O. Larue s'exprime à peu près en ces termes :

" J'avais eu l'intention de prendre la parole avant le vote des résolutions " Riel," non pour combattre la motion du Major Edmond Mallet, mais bien pour donner des explications sur l'attitude prise sur cette question par le journal, *Le Travailleur*, dont l'ex-rédacteur, M. Ferdinand Gagnon, était un de mes plus intimes amis. Je n'ai jamais eu l'intention de défendre l'acte sanguinaire de Regina... Je suis aussi patriote qu'aucun de mes collègues... Le sentiment national est trop vivace parmi les populations canadiennes-françaises des Etats-Unis... ; parmi nous il n'y a pas de *pendards* et, je l'espère, il y en aura jamais !"... Ces dernières paroles se perdent dans un tonnerre d'applaudissements."

M. Rémi Tremblay, secrétaire du comité chargé de rédiger les résolutions de la Convention soumet à l'assemblée, au nom du Comité, le rapport suivant :

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

M. le Président et les Délégués,

Avant de terminer les travaux de cette Convention, il est du devoir du comité des résolutions de faire le rapport suivant :

MESSIEURS,

Les membres de votre comité ont suivi avec intérêt et satisfaction vos importantes discussions sur les différentes questions de votre programme. Il est de notre devoir de déclarer avec justice que l'union la plus parfaite a dirigé avec sagesse toutes vos délibérations. Plusieurs résolutions importantes ont déjà été adoptées à l'unanimité. Il ne nous reste plus qu'à vous soumettre les suivantes que nous présentons à votre approbation comme l'expression fidèle de la majorité des opinions émises au cours de la discussion.

1° Résolu :—Que cette Convention recommande avec instance aux Canadiens-français des Etats-Unis de se conformer au plus tôt possible aux décrets du dernier Concile de Baltimore, en assurant la fondation et l'entretien des écoles françaises catholiques comme le moyen le plus efficace de conserver notre langue et notre foi.

2° Résolu :—Que cette Convention constate avec bonheur le nombre toujours croissant des Canadiens-français se faisant naturaliser citoyens du pays afin d'acquérir, de plus en plus, l'influence légitime à laquelle notre nombre nous donne droit dans les affaires publiques de notre Patrie d'adoption. Que dans tous les centres canadiens, nos compatriotes instruits fassent comprendre ces avantages par leur parole et leurs exemples.

3° Résolu :—Que cette Convention recommande d'établir dans tous les grands centres canadiens des bureaux d'informations, et de protection, reconnus par expérience, si nécessaires aux émigrants de notre nationalité, en arrivant dans ce pays.

4° Résolu :—Que les Canadiens-français, représentés à cette Convention par plus de 200 de leurs nationaux, réclament énergiquement liberté entière du culte religieux en faveur de tous les détenus catholiques, partout où cette liberté n'existe pas, comme nous le constatons avec peine dans les maisons de réforme de l'Ile Randall, N. Y., et de Vergennes, Vt.

COMITÉ. { RÉV. F. X. CHAGNON, M. E. H. TARDIVEL,
M. D. STE MARIE, M. J. A. VANNIER,
M. R. TREMBLAY.

Sur motion de M. D. Ste Marie, secondé par M. J. L. Manny, la résolution suivante est adoptée :

" Considérant que nos Conventions sont et doivent être nationales dans toute la force du terme, il est résolu que, à l'avenir, aucun délégué, quelques soient ses titres et ses qualités ne sera admis comme membre actif et ayant droit aux délibérations de nos Conventions, si sa langue maternelle n'est pas la langue française. "

Sur motion du Dr O. Larue, secondé par le Dr V. Saint Germain, le comité d'organisation de la prochaine Convention est prié de ne pas inviter plus de deux orateurs pour adresser la parole sur chacun des sujets qui seront traités au Congrès National de 1888, et d'informer en même temps ces orateurs qu'ils ne devront pas parler plus de 20 minutes chacun.

Sur motion du Dr. C. A. Dubé, secondé par le Dr. O. Larue, la résolution suivante est adoptée :

" Considérant :

Que le temps fixé pour la discussion des sujets importants qui sont généralement traités dans nos Conventions nationales est toujours plus ou moins limité, il est résolu :

Que, à l'avenir, les délégués soient tenus, quand cela sera possible, d'envoyer, avant le jour de l'ouverture de la Convention, leurs lettres de créance au comité d'organisation qui est et sera autorisé d'en faire la vérification.

Le 24 juin 1886 les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et de Québec ayant renoué ensemble les liens d'une parfaite amitié s'unissaient ensemble pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste dans l'église de Saint-Sauveur. Le prédicateur du jour, le Révérend M F. H. Bélanger avait été heureusement inspiré en choisissant pour texte de son discours : *Ecce quâm bonum et jucumdum habitare fratres in unum*, et il sut s'élever jusqu'aux accents d'une haute éloquence. La démonstration fut splendide. Cet heureux rapprochement avait créé un véritable enthousiasme dans toute notre population.

§§—11—RAPPORT DU COMITÉ GÉNÉRAL DE RÉGIE SUR LES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1885-1886

Le 6 septembre 1886, le Président-général soumettait à l'assemblée générale le rapport suivant :

6 septembre 1886.

" Votre comité général de Régie a l'honneur de vous faire rapport des opérations pendant l'année qui expire aujourd'hui.

" Durant les douze mois écoulés, plusieurs faits importants se sont imposés à l'attention de notre comité.

" Le seize novembre dernier votre comité, pour donner satisfaction au sentiment public, a cru devoir protester contre l'exécution de Louis Riel, et les résolutions proposées à cette assemblée ont été par elle unanimement adoptées et publiées dans les journaux.

" Votre comité a été saisi d'un projet d'alliance entre toutes les Sociétés canadiennes-françaises de l'Amérique et nous laissons à nos successeurs le soin de mettre à l'étude cette importante question.

" L'élévation de notre illustre Archevêque à l'éminente dignité de Prince de l'Eglise nous a fourni une excellente occasion de lui témoigner de nouveau toute la reconnaissance de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la bienveillance qu'il n'a cessé de nous témoigner dans le passé. Le neuf juin dernier les Canadiens-français de Québec, réunis en une assemblée générale de notre Société, sur la place du marché Montcalm, ont vôté avec des acclamations enthousiastes, des résolutions félicitant le nouveau Cardinal ; et votre comité précédé d'un corps de musique éclairé aux flambeaux, et suivi d'une foule immense, est allé donner une sérénade et présenter copie de ces résolutions à Son Eminence le Cardinal Taschereau, qui a bien voulu nous accueillir avec bonté et s'est montré très sensible à cette démonstration. Votre Société était aussi réprésentée lors de la présentation de l'adresse des citoyens, et dans la grande cérémonie civile et religieuse du 21 juillet dernier.

" Comme les années précédentes, votre comité général de Régie s'est occupé de bonne heure des préparatifs de la célébration du 24 juin. Nos prédécesseurs avaient déployé beaucoup de zèle pour opérer un rapprochement entre la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et notre Société, et nous avons tenu à honneur de continuer les démarches entreprises par nos devanciers. Nous avons la satisfaction de dire qu'elles ont été couronnées de succès. L'entente la plus cordiale, l'union la plus parfaite règnent aujourd'hui et règneront toujours, nous en avons le ferme espoir, entre les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et de Québec. C'est à cet heureux rapprochement que nous devons d'avoir eu cette année la plus belle démonstration nationale que l'on ait vue à Québec, depuis la superbe manifestation de 1880. La procession beaucoup plus nombreuse que d'ordinaire, a défilé dans les rues de Québec et de Saint-Sauveur, dans un ordre parfait. Des éloges mérités ont été prodigués aux organisateurs de notre fête, et la messe solennelle chantée dans l'église de Saint-Sauveur a couronné dignement cette magnifique démonstration, dont le résultat pratique sera hautement apprécié dans l'avenir, puisque c'est à elle que nous devons l'union des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur et de Québec.

" L'état financier de notre Société n'est pas aussi satisfaisant que nous pourrions le désirer. Les dépenses ont excédé les recettes d'environ trois cents piastres. Mais il faut remarquer que les deux tiers de ce déficit sont un reliquat de dettes des années précédentes et que dans l'année écoulée ce jour, les sections Saint-Jean et Notre-Dame n'ont pas réalisé avec la vente des cartes le montant que nous avions coutume de recevoir d'elles ! Espérons que nos successeurs réussiront sans peine à payer la dette et que les sections Saint-Jean et Notre-Dame, se rappelant leur zèle d'autrefois, feront des efforts pour reconquérir leur ancienne prospérité.

" Il nous reste à attirer l'attention de tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste sur la nécessité de continuer à garder avec un soin jaloux le glorieux monument des braves de Sainte-Foye, érigé aux prix de tant de sacrifice par notre Société. La restauration entreprise il y a

quelques années a contribué à sa conservation, cependant l'œil vigilant de ceux qui ont un véritable culte pour cette œuvre monumentale et patriotique, y découvre des traces de dépérissements qui nécessitent des travaux indispensables pour le protéger contre l'envahissement de la rouille, mais nos concitoyens répondront, nous en sommes sûrs, au premier appel qui sera fait à leur générosité pour un but aussi digne de leurs efforts.

" Pour le comité général de Régie,

" H. J. J. B. CHOUINARD,

" *Président-général de la*

" *Soc. St-Jean-Baptiste de Québec.*

Au mois de septembre 1886, la vieille cité de Champlain donnait l'hospitalité à deux vaisseaux de guerre français, " La Minerve " et " Le Talisman " sous le commandement du contre-amiral Vignes. Notre Société crut devoir profiter de cette circonstance pour présenter ses hommages au contre-amiral Vignes et à ses officiers. En conséquence les résolutions suivantes furent proposées et unanimement adoptées, et les délégués chargés de les présenter reçurent l'accueil le plus cordial et le plus empressé.

Proposé par M. Joseph Beauchamp, secondé par M. J. P. Rhéaume.

Résolu :—"Que les Canadiens-français de Québec, réunis en leur assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, saluent avec bonheur l'arrivée parmi eux de monsieur le contre-amiral Vignes, de messieurs les officiers et les marins de la " Minerve " et du " Talisman " dont la présence ravive parmi nous le souvenir de la France, notre ancienne et bien aimée mère-patrie.

" Que le comité général de Régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fasse immédiatement les démarches nécessaires pour aller offrir à monsieur le contre-amiral Vignes, les hommages de notre Société et l'expression de notre amour et de notre attachement pour la France, patrie de nos aieux."

(6 septembre 1886.)

Proposé par MM. Robitaille, Bourget et Boisseau, que les délégués suivants soient nommés à cette fin :

M. Chouinard, président-général, M. L. P. Pelletier, secrétaire, M. Plamondon, commissaire-ordonnateur, MM. E. Gauthier, J.-B. Dutil, Jos. Beauchamp, Amédée Robitaille, L. P. Lemay, Eugène Trudel, Olivier Rochette, J.-B. Drouin, J. P. Rhéaume.

(10 septembre 1886.)

Quelques jours après la délégation ainsi nommée se rendait auprès du contre-amiral Vignes et recevait de lui l'accueil le plus courtois et le plus empressé.

Le 21 octobre suivant, en exécution d'une résolution passée à l'assemblée générale du 6 septembre 1886, un comité spécial était chargé " de refondre les règlements " de la Société et d'y apporter les modifications néces- " saires " (1).

Le 16 mars jour fixée pour l'investiture de la barrette rouge à Son Eminence le Cardinal Taschereau, notre Société lui transmettait de nouveau ses félicitations par le télégramme suivant :

CARDINAL TASCHEREAU,
Rome.

Société Saint-Jean-Baptiste remercie Souverain Pontife réitère félicitations.

CHOUINARD,
Président.

Le lendemain, notre Société recevait de la part de Son Eminence la communication qui suit :

(1) Le comité était composé du Président-général, du Président-adjoint, des Vice-présidents et des Secrétaires de sections et du Secrétaire-général J. Beauchamp. Son *quorum* était fixé à cinq membres.

A M. H. J. J. B. CHOUINARD,
Président-général de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Cardinal Taschereau a reçu les félicitations que vous avez bien voulu lui adresser, le 16, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Son Eminence me l'annonçait hier soir par un télégramme, me priant de vous présenter ses meilleurs remerciements ; c'est un plaisir pour moi d'accomplir ce devoir.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,
CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.,
Administrateur.

Québec, 16 mars 1887.

Le 6 avril la Société Saint-Jean-Baptiste se rend en corps avec bannières, drapeaux et insignes pour recevoir Son Eminence le Cardinal Taschereau, qui arrive de Rome où il était allé recevoir de Sa Sainteté Léon XIII le chapeau rouge, et prendre possession de son église titulaire de Sainte-Marie de la Victoire.

Le jubilé ou cinquantenaire de l'avènement de Sa Majesté la Reine Victoria au trône d'Angleterre était célébré dans l'été de 1887. Un mouvement s'était fait pour organiser une démonstration qui eut réuni pour cette fin toutes les Sociétés nationales. Mais le Conseil de Ville de Québec ayant choisi le 21 juin pour cette fête, notre Société crut devoir maintenir ses prétentions légitimes et célébrer le 24 juin notre illustre Patron.

Le 24 juin 1887, notre Société, après avoir fait des préparatifs qui promettaient un succès brillant pour notre fête, éprouvait un amer désappointement. Le temps était si mauvais et le ciel si chargé d'orages qu'il fallut renon-

cer à la procession et se contenter de la fête religieuse et du concert du soir. Heureusement que le succès de ces deux parties du programme nous consola quelque peu.

La messe célébrée à Saint-Roch était très belle et le prédicateur du jour, le Révérend M. F. X. O. Paradis, curé de Saint-Anselme, un enfant de Saint-Roch, comme il s'intitulait lui-même, remporta un véritable succès oratoire.

Nous sommes heureux de pouvoir publier ici ce beau morceau d'éloquence religieuse et patriotique resté jusqu'à ce jour inédit.

§§—12—SERMON DE LA ST-JEAN-BAPTISTE, PRÊCHÉ A SAINT-ROCH DE QUÉBEC LE 24 JUIN 1887, PAR LE RÉVÉREND M. ODILON PARADIS, CURÉ DE SAINT-ANSELME

Ego sum Dominus Deus tuus.... faciens misericordiam in millia his qui dilegunt me et custodiunt præcepta mea.
Je suis le Seigneur ton Dieu et je fais miséricorde durant mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.—Ex. XX. 5. 6.

" Tout homme qui lira attentivement l'histoire se convaincra facilement, que chaque peuple à une mission providentielle. Dieu qui est invisible dans son essence ne l'est pas dans ses actes, qui se développent dans l'histoire des peuples comme dans l'histoire des individus ; car la Providence, dit Saint-Thomas, " embrasse non-seulement chaque créature en particulier mais toutes les créatures en général." D'ailleurs, il est écrit que Dieu a tout fait pour lui. *Omnia operatus est Dominus propter semetipsum* et qu'il conduit tout à ses fins ! *Attingit ad finem et disponit omnia suaviter.* Il est aussi écrit : *Disponam populos et nationes mihi erunt subditæ. C'est moi qui disposerai des peuples et des nations qui me devront obéissance.* Sagesse VIII. 1, 14.

" Or Dieu atteint surtout ses fins en donnant une mission aux peuples et en disposant d'eux pour l'accomplissement de ses desseins, comme il dispose des individus ; et sans

multiplier les exemples, personne ne niera la mission du peuple juif, de ce peuple scriptuaire, comme dit Lacordaire, que la guerre, l'exil et le commerce mirent en rapport avec tous les peuples anciens : de Jérusalem à Ninive et à Babylone, les juifs portèrent leur culte, répandirent la notion du vrai Dieu et l'idée messianique ; c'était leur mission. L'unité créée par l'Empire Romain était aussi dans les desseins de la Providence en préparation à la venue du Prince de la Paix et pour aider à la diffusion de l'Evangile ; et quand plus tard les barbares se ruèrent sur les débris de ce grand empire, une jeune nation se trouva là, pour protéger l'Eglise du Christ par l'épée de Clovis et pour consolider l'œuvre de l'Evangile par le génie de Charlemagne : c'était la mission de la France.

" Or si nous étudions les voies de la Providence à l'égard de notre cher pays, nous demeurerons convaincus que le Canada lui aussi, a sa mission. Nul n'en peut douter quand on voit sa magnifique genèse, les circonstances qui ont accompagné son étonnant développement, les prodiges de l'assistance divine dans les époques critiques : évidemment Dieu a ses desseins sur nous. Serions-nous destinés, nous, enfants de la Nouvelle-France, à remplacer la fille ainée de l'Eglise, qui, aujourd'hui, a laissé tomber de ses mains débiles, le glaive que les siècles lui avaient confié pour la protection de sa Mère ? C'est le secret de Dieu. Mais, évidemment Dieu attend de nous quelque retour pour ses bontés, car *non fecit taliter omni nationi.* Dieu n'en a pas agi ainsi envers toutes les nations, et on peut appliquer au peuple canadien ces paroles que Moïse adressait au peuple juif : *Interroga de diebus antiquis qui facerunt ante te, in die quo Dominus creavit hominem super terram si facta est aliquanda hujusce-modi resjuxta omnia quæ fecit pro vobis Dominus Deus vester.* Ex. 4 32. *Interroge l'histoire des peuples anciens, depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre, et dis moi si Dieu a fait pour les autres peuples, les œuvres qu'il a faites pour toi.* Sans entrer dans le détail des bienfaits de Dieu à notre égard, ne pourrait-on pas les résumer dans un seul ? L'Ecriture nous apprend que quand Dieu abandonne un peuple il lui refuse des chefs. *Non est in tempore hoc princeps et dux. Dan.* 3, 38.

" Au contraire, quand il aime un peuple, il lui donne des chefs selon son cœur ; nous l'avons eue cette bénédiction

entre mille autres ; il suffit de nommer Champlain, Montmagny, Mgr. de Laval, de Maisonneuve, et dans une époque plus rapprochée, l'homme de la Providence, dans des circonstances bien critiques, Mgr. Plessis, le fondateur de cette belle paroisse de St. Roch, qu'il aimait tant et à laquelle il a légué son cœur.

" Mais comme la correspondance à une mission est une chose contingente, et que pour nous avoir donné une mission, Dieu n'en a pas détruit la contingence, il suit que nous avons notre part à faire, voyons quelle est cette part ; voyons ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter pour reconnaître les bienfaits de Dieu, en attendant l'heure providentielle ; ce sera le sujet de quelques réflexions et de votre bienveillante attention ; mais avant de développer mon sujet, je crois devoir excuser d'avance la sévérité apparente de mes paroles, en disant, que je crois servir mon pays en mettant, devant l'élite de la société canadienne-française, le doigt sur les plaies vives de notre commune patrie. Je dirai ce que je crois être vrai, au risque de déplaire : empruntant un mot célèbre, je vous dirai : " *Frappe, mais écoute.*"

" 1° Que devons-nous faire ? D'abord nous devons conserver la religion à la base de notre vie nationale, conserver intacts et vivaces notre amour et notre dévouement pour la Sainte-Eglise et notre confiance en notre clergé. " Nulle nation, a dit Jean Jacques Rousseau n'a jamais existé qui ne mit la religion à sa base." Les païens eux-mêmes l'ont compris et pour n'en citer qu'un exemple, qui ne connaît les institutions religieuses fondées par Numa Pompilius, quand il voulut consolider l'œuvre du fondateur de Rome ? Cette base solide, présage de notre durée comme nation a été le partage de la nation canadienne ; l'histoire et le sang de nos martyrs en font foi.

" Mais veillons sur cette base, car, disons le hautement, là seulement, est notre sureté. En effet dit l'économiste Leplay, l'affaiblissement des aptitudes morales les plus nécessaires, et l'apparition de plusieurs désordres sociaux ont appris aux peuples qui se sont éloignés des pratiques religieuses, qu'ils s'écartaient des voies de la civilisation.

" C'est la croyance religieuse, dit Mgr. Dupanloup, qui fait la grandeur d'un peuple, maintient sa gloire et prévient sa déchéance."

" Si nous conservons fidèlement cette base religieuse, nous aurons toujours, comme conséquence, un grand amour pour l'Eglise notre mère : car l'Eglise est la voix de la religion. C'est cette voix qui nous crie comme son divin fondateur : " *Ego sum, via, veritas et vita. Je suis la voie, la vérité et la vie.*" Or tous nous cherchons la voie du bien et de la vertu au milieu des ténèbres amoncelées par les passions humaines, nos intelligences sont toutes affamées de la vérité et nos cœurs soupirent après le bonheur sans mélange. qui ne se trouve que dans l'autre vie. Il est donc de notre intérêt, de nous attacher à la Sainte-Eglise par un amour et un dévouement qui ne faiblissent jamais. Ce dévouement à l'Eglise doit paraître dans notre législation ; nos lois doivent être imprégnées de l'esprit du Christianisme et n'avoir rien de contraire aux maximes immuables de l'Evangile ; il doit paraître dans notre soumission à l'autorité religieuse sans épiloguer sur les limites de l'autorité civile et de l'autorité ecclésiastique.

" Si du temps de Grégoire VII on eût voulu disputer sur ces limites, la chrétienté n'eût pas été guérie du chancre qui la rongeait. Si du temps d'Urbain II, l'ineptie qui a cours de nos jours et qui va à dire que le prêtre doit rester dans la sacristie, si, dis-je, cette ineptie eût eu cours, St-Bernard fut demeuré dans son cloître, les croisades n'auraient pas eu lieu et une grande partie de la chrétienté aurait continué à gémir sous le joug musulman.

" Il est aussi de notre intérêt de conserver notre confiance en notre clergé et j'ajouterai que nous le devons par reconnaissance : car si la France a été faite par ses évêques, on peut dire que le Canada a été fait par ses prêtres, qui seuls lui ont été fidèles dans ses heures critiques, ont veillé sur son berceau et continuent encore de nos jours, l'œuvre salutaire de la surveillance, pendant la période critique de son accroissement, et je ne sache pas que jusqu'à présent le Canada ait eu à regretter d'avoir écouté son clergé. Ecoutons nos prêtres, car " c'est le sel qui empêche la corruption. *Vos estis sal terræ.* Prenons y garde la corruption des mœurs suit l'abandon de la religion, et l'abandon de la religion suit de près le mépris du prêtre, et ni le progrès dans les sciences et les arts, ni

le développement de la puissance matérielle, rien ne retardera la chute appelée par la corruption. Le peuple sans religion est un cadavre de peuple, et comme les barbares furent appelés à la curée quand l'Empire Romain tomba en décadence, les passions du cœur de l'homme, plus à craindre que les barbares et plus efficaces pour la dissolution d'un peuple, auront bientôt jeté le suaire de la mort morale sur le peuple qui abandonne sa religion. Mais si Jésus-Christ a dit : " *Vos estis sal terræ*," il a dit aussi : " *Vos estis lux mundi*," c'est de l'Eglise que doit nous venir la lumière dans les questions mixtes si épineuses où la foi et les mœurs sont intéressées et malheur au peuple qui ne marche pas à cette lumière. Si dans les questions religieuses proprement dites, dans les questions mixtes, dans les questions morales, vous ne suivez la direction de l'Eglise, quelqu'habile que vous soyez, vous n'êtes qu'un aveugle qui jetez votre pays dans la fosse : " *Cæcus si cæco ducatum se praestat, ambo in fovæam cadunt. L'aveugle qui se confie pour se conduire à un autre aveugle tombera dans la fosse avec son conducteur.*"

" 2° En second lieu nous devons diriger l'éducation dans la famille et dans les écoles surtout vers l'enseignement religieux. Avouons-le, Mes Frères, il y a une lacune bien regrettable dans beaucoup de nos familles pourtant si catholiques ; c'est qu'on n'y parle pas de Dieu, de ses titres à notre amour et à notre reconnaissance, de nos devoirs envers lui, des fortes vertus qui font le vrai chrétien ; on se plaît à bannir de la pensée et des habitudes des enfants les fortes vertus préconisées par l'Evangile ; on en fait des Sybarites plutôt que des chrétiens : c'est un matérialisme pratique. Les fortes vertus cèdent la place aux caprices aux afféteries d'une fausse piété, aux folies de la mode. O mères chrétiennes, vous oubliez donc votre belle vocation religieuse et morale ! Quel ravissant spectacle cependant, que celui d'une mère chrétienne initiant l'intelligence de son jeune enfant aux vérités que les plus grands philosophes de l'antiquité n'ont pas connues ; formant son jeune cœur aux mâles vertus du chrétien, et son âme aux vaillants combats du soldat du Christ. Rappelez-vous donc le bel éloge que Saint-Augustin donnait à sa pieuse mère Monique et médi-

tez, pour corroborer la grande vérité énoncé par le grand Docteur, cette belle parole d'un profond philosophe chrétien : " Si la mère s'est fait un devoir d'imprimer profon-" dément sur le front de son fils le caractère divin, on " peut être à peu près sûr que la main du crime ne " l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter, " sans doute, mais il décrira une courbe rentrante qui le " ramènera au point dont il était parti." Et si vous vous rappelez à temps cette belle pensée si vraie de De Maistre, dans les douleurs poignantes que l'inconduite de votre fils vous causera peut-être un jour, ô mères ! vous aurez au moins la consolation de ne pas vous accuser d'être l'artisan de votre propre malheur, et vous ne verrez pas inscrites sur le tombeau moral de votre fils, ces paroles que le Dante inscrivait sur les portes de l'enfer : " *Laissez tout espoir ô vous qui entrez.*"

" Quand à l'instruction religieuse dans nos écoles, nous avons dans le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique tel que constitué, ample garantie qu'elle ne sera pas négligée. Heureuse la France, si elle avait le même avantage ; elle échapperait aux horreurs que lui réserve une génération élevée sans Dieu. " *Generatio haec generatio nequam !*" Pauvre France ! Quels jours de deuil se préparent pour toi ! " *Ut quid doreliquisti Deum tuum ? Pourquoi as-tu abandonné ton Dieu ?*"

" Je ne puis parler de l'éducation dans nos écoles sans offrir mon tribut d'admiration à la généreuse population de Saint-Roch, dont nous sommes les hôtes, et à son digne curé, pour avoir trouvé, malgré la pénurie des temps, les moyens d'élever à l'éducation chrétienne, le beau monument que nous admirons tous ; et permettez-moi, Monsieur le Curé, au nom de la religion et de la patrie et comme enfant de Saint-Roch, de vous témoigner toute ma reconnaissance pour avoir pris le vrai moyen de perpétuer dans ma paroisse natale, les belles traditions de foi, de piété, de générosité. Vous êtes, Monsieur le Curé, le digne successeur du regretté Monsieur Charest, et vous, Mes Frères, vous êtes les dignes enfants de ces citoyens vénérables, que j'ai connus dans ma jeunesse, lors des commencements de cette paroisse et qui vous ont laissé un si bel heritage de vertus chrétiennes et civiques. Je suis fier de ma paroisse natale et de ses nobles enfants.

" Pardonnez-moi cette digression, Mes Frères, c'est le cœur qui a parlé et revenons à notre sujet.

" 3° Vous devez toujours être fiers d'être catholiques et canadiens-français. Quand le Seigneur commanda à Gédéon d'attaquer les Amalécites et les Madianites, il avait une armée de trente-deux mille hommes : le Seigneur dit alors. " *Parle au peuple et dis leur, que celui qui est timide et qui manque de cœur se retire de l'armée,*" et vingt-deux mille hommes se retirèrent. Combien demeureraient dans cette église, si je vous disais au nom de Dieu : " que ceux-là demeurent ici qui n'ont jamais rougi d'être catholiques pratiquants, ni en pensées, ni en paroles, ni en actions, ni en omissions, ni devant leur famille, ni devant leurs concitoyens de croyance différente ? Combien pensez-vous demeureraient dans cette enceinte. " Général," disait une jeune personne amie, à un vieux militaire qui ne voulait pas pratiquer sa religion," ce qui vous retient maintenant, c'est le respect humain, c'est évident. Cela prouve que vous ne vous êtes jamais rendu compte de ce qu'est le respect humain. Comment vous n'avez pas peur des balles, ni du canon, ni de la mitraille, et vous tremblez devant la langue d'un niais ! Une parole vous effraie plus que le feu des plus terribles batailles ! Comment cela s'appelle-t-il, s'il vous plaît, en bon français ? Vous souriez !... Vous comprenez donc que poltronnerie et respect humain sont synonymes ? Oui, Mes Frères, avoir honte de pratiquer sa religion, c'est être poltron—et quand on est canadien et qu'on sait qu'on doit tout à la religion, c'est être sans cœur et sans honneur.

" Les apostats de la foi, il y en a malheureusement parmi les canadiens, jetons un voile sur ces ignominies ; mais il y a plus de renégats nationaux. Ne rougit-on pas quelquefois d'être canadien-français en s'anglifiant dans son langage et dans ses manières ? Je vous le demande, qu'a-t-on à gagner en renonçant à la plus belle langue parlée, la langue de Bossuet et de Fénélon, la langue des cours européennes ? Qu'a-t-on à gagner en renonçant aux manières d'un peuple de gentilhommes, pour adopter le langage et les manières des anglais ? Cependant, cela se voit, et la croisade la plus véhémente que j'aie poursuivie dans les missions données aux Etats-Unis, a été contre les rené-

gats de la religion du nom canadien, heureusement en très petit nombre parmi cette intelligente, respectable et chrétienne population canadienne-française, dont j'ai tant admiré la foi et qui a laissé les bords du St-Laurent, pour notre malheur ; et les vrais canadiens des Etats-Unis ont été les premiers à m'applaudir.

II

" Qu'avons-nous à éviter en attendant l'heure providentielle et pour pouvoir correspondre à notre mission ? C'est la deuxième question dont la solution nous intéresse.

" 1° D'abord évitons la *désunion :* Quand on lit l'histoire de notre pays, une conclusion s'impose à tout esprit attentif : c'est que l'union a fait notre force. " *Funiculus triplex difficile rumpitur* " dit le Saint-Esprit. " *Le triple lien se brise difficilement.*" Le clergé, la bourgeoisie ou la noblesse et le peuple, voilà le triple lien que ni l'abandon de la mère-Patrie, ni les adversités, ni les persécutions n'ont pu rompre. L'admiration nous saisit au récit du combat des Thermopyles. Léonidas et ses trois cents Spartiates nous paraissent, à bon droit, des héros, et ces vers de Simonide : " Passant va dire à Sparte que tu nous as vus gisants ici pour obéir à ses lois," nous paraissent avec raison sublimes Mais qu'est le combat des Thermopyles comparé à cette lutte d'une poignée de canadiens-français, qui, lors de la capitulation, eurent à lutter contre la puissante Angleterre, non plus avec le glaive brutal du soldat, mais avec le glaive, bien plus difficile à manier, de la parole ? Quelle belle lutte plus tard que celle des Papineau, Bédard, Taschereau, Panet, Morin, et quel beau couronnement à leurs luttes gigantestes ! Mais que serait-il arrivé s'ils eussent été désunis comme nous le sommes malheureusement aujourd'hui, non sur des principes, mais sur des vétilles ? Or, dites-le moi, Mes Frères, cette union n'est-elle pas aussi nécessaire dans ce temps où nous sommes menacés d'être noyés dans les nationalités étrangères, de ne plus être maîtres chez nous ? La désunion ! Voilà l'ennemi, Mes Frères, plus dangereux que les persécutions et l'ostracisme dont nos ancêtres ont triomphé par leur union. Tous les esprits bien pensants l'admet-

tent en théorie et en pratique nous vivons en ennemis déclarés. Les intérêts mesquins de clocher priment les intérêts nationaux : quand nous avons fini de nous quereller sur les questions religieuses nous recommençons sur les questions politiques. L'esprit normand l'emporte sur l'esprit chrétien, et je dirais, sur le bon sens, sur l'esprit de conservation.

" 2° En second lieu, nous devons éviter l'esprit de parti.

" Pour avoir leur place au soleil de la patrie, pour sauver les principes, quelle lutte héroïque nos ancêtres n'ont-ils pas soutenue contre la bureaucratie anglaise ; mais qu'elle est mesquine la lutte fratricide que leurs rejetons soutiennent au nom du parti ! Oui je les admire ces canadiens qui, pendant près de cent ans reprennent incessamment la protestation du droit contre la force, et n'ont jamais accepté une paix qu'on leur offrait en échange de l'honneur et de la justice ; mais je les méprise profondement ces luttes de parti soutenues au mépris de l'honneur et du bon sens, et dans lesquelles l'enjeu est la ruine de la prépondérance canadienne-française. Si la réclamation d'un droit suffit pour ennoblir une nation qui, étant unie pour combattre pour la justice, est sûre de triompher tôt ou tard suivant la promesse de Dieu. " *Certa pro justitiâ et Deus expugnabit pro te inimicos tuos :* " si en ce moment, le sort de la noble Irlande est l'objet des vœux de tous ceux que révolte l'injustice, et qui admirent le résultat de l'union de ses citoyens, rappelez-vous, Mes Frères, vous qui conduisez la nation canadienne, soit que vous soyiez assis dans ses Conseils, soit que vous dirigiez la presse, que si l'union décuple les forces, et est le présage de la victoire, rien non plus, de plus dissolvant que l'esprit de parti et rien de plus mesquin. " *Caveant consules !* "

" Tout ce qui se fait de grand, de noble, et de solide dans le monde, se fait au nom du devoir, et tout ce qui se fait de misérable et de caduque se fait au nom du parti ; car le parti n'est que la conséquence de la désunion et la désunion c'est la ruine ; " *Omne regnum in se divisum desolabitur. Tout royaume divisé périra.*" Pour un homme qui se laisse guider par la saine raison, il n'y a pas de parti qui tienne devant la vérité ; il prend et adopte le bien partout où il se trouve et n'oublie que quelquefois : " *Salutem*

ex inimicis nostris. Le salut vient de nos ennemis." Impitoyable pour l'erreur, sous quelque forme qu'elle se présente, il ne se laisse entraîner, par aucune sympathie de parti, pour cesser de lui faire la guerre. La vérité étant comme la patrie des esprits droits et chrétiens, le chrétien, imbu de l'arôme de l'Evangile, doit avoir pour elle le même zèle que les femmes païennes avaient pour la patrie. "*Reviens avec ou dessus*," disaient les mères Spartiates à leurs fils en leur donnant le bouclier ; c'est-à-dire : "Meurs plutôt que de fuir devant l'ennemi !" Plutôt que de cesser de combattre pour la vérité, mieux vaut mourir ! Plutôt que de pactiser avec l'erreur, mieux vaut mourir ! "*Potius mori quàm fædari.*" Mais la vérité est nue, elle n'est pas drapée dans les haillons d'un parti, c'est-à-dire, dans les sophismes nés de l'esprit de parti : sa patrie est le ciel et elle voyage sur la terre. Heureux qui la rencontre et en fait l'inséparable compagne de sa vie ! Mille fois malheureux qui la combat ou ferme les yeux pour ne pas la reconnaître ! Ces derniers ne sont-ils pas nombreux parmi les partisans outrés ? Le Saint-Esprit a tracé leur portrait dans ces paroles de l'Ecclésiastique XXVIII. 21.

"*Qui cognoscit in judicio faciem non benefacit iste et pro buccellâ panis deserit veritatem. Celui qui, en jugeant, a égard à la personne, ne fait pas bien, et un tel homme pour une bouchée de pain abandonne la vérité.* Hélas que de défections on a vues dans le camp des soutiens de la vérité. Prêcher le pour et le contre à quelques jours de distance, et cela *pour une bouchée de pain, pro buccellâ panis !* Ces vendus, ces décavés de l'honneur ne furent jamais de la race des honnêtes gens et des vrais canadiens.

"3° La troisième chose à éviter est le dénigrement. C'est un vice national, avouons-le en rougissant. Tandis que les autres nationalités exaltent outre mesure les qualités politiques, administratives, judiciaires, que sais-je encore ? des leurs ; nous, nous dénigrons ceux des nôtres qui nous sont supérieurs par leurs talents : la bienveillance spontanée et irréfléchie est pour les étrangers et cette bienveillance dégénère parfois en un engouement ridicule qui nous aveugle et nous fait prendre le clinquant pour de l'or sans alliage, et la verroterie pour du diamant, tandis que l'impitoyable malveillance est pour nos frères : c'est une anomalie. Quand on rapportait aux juifs les choses

extraordinaires faites par Jésus, que ses ennemis eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer ; quand on leur parlait de la sagesse de ses paroles et de la puissance de ses actions, tout étonnés ils se demandaient.

" *A Nazareth potest aliquid boni esse ?* " *Est-ce que de Nazareth il peut venir quelque chose de bon ?* " Il me semble que ces dénigreurs systématiques de leurs compatriotes, disent la même chose. Est-ce qu'un canadien-français peut briller dans la politique ? Etre un avocat capable ? Un juge intègre ? Un orateur brillant ? Nos grands hommes (et nous en avons, Dieu merci, dans la magistrature, dans la politique comme dans l'Eglise) qui combattent vaillamment pour soutenir l'honneur du nom canadien devant les autres nationalités, ne faisons-nous pas l'impossible, pour les décourager ? A part quelques nobles exceptions malheureusement trop rares, nos journaux canadiens ne pratiquent-ils pas un dénigrement perpétuel ? Sortant des hautes sphères des importantes questions, qu'ils abordent si légèrement parfois, ne les voit-on pas descendre tous les jours, dans les personnalités les plus blessantes, médire, calomnier, mentir, comme si les lois de l'Evangile ne les obligeaient pas ?

" Au lieu d'étudier à leur mérite intrinsèque les questions ardues qu'ils abordent parfois si imprudemment, sans aucune étude philosophique ou théologique préalable, ils trouvent plus facile le métier d'insulteur : une poissarde en ferait autant ! !

" Non, Mes Frères, soyons justes et ne blasphémons pas les dons de la Providence, faits à nos frères : nous le devons comme chrétiens nous le devons comme canadiens-français : Nous le devons comme chrétiens, car il a été dit à tous. " *Aimez-vous les uns les autres—aimez vos ennemis.—Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit* "—Nous le devons comme canadiens-français car nous sommes frères. " *Frater enim et carorostra est.*" Et notre position exceptionnelle exige, mais exige impérieusement que nous n'éteignions pas les phares allumés par la Providence pour nous éclairer et nous empêcher de faire naufrage.

" Concluons en vous inspirant de ces pensées que j'ai brièvement développées et que vous avez écoutées avec tant de bienveillance, vous travaillerez, Mes Frères, à la

gloire de notre commune patrie et la préparerez à la mission. Que ce soit là votre manière de prouver que vous aimez votre cher Canada. Oui. Mes Frères, aimons-la, servons-la notre belle patrie ; car si le Ciel a droit à nos premières inspirations, la patrie réclame légitimement les secondes, si la magnificence des récompenses qui couronneront nos travaux, comme disciples de Jésus, excite à bon droit notre zèle, le bonheur et la gloire de notre commune patrie doivent être pour nous un puissant motif de dévouement pour travailler, selon nos forces, à la rendre grande et belle. Soyons fiers d'être canadiens-français catholiques ; surtout quand nous avons une aussi belle patrie que la nôtre, patrie que la Providence s'est plu à embellir, au moral et au physique, en faisant éclater sa puissance par des prodiges, des combats, des épreuves et des miracles. " *Per tentationes, signa, portenta et pugnam.*"

" Le Romain disait, partout, avec un légitime orgueil : " *Civis Romanus sum ego.* " Je suis citoyen romain. Tâchons, Mes Frères, par la noblesse de nos sentiments et la grandeur de nos œuvres, de pouvoir dire partout et toujours avec un non moins légitime orgueil :

" Je suis catholique, canadien-français ! " Amen.

§§—13—CONCERT—DISCOURS PRONONCÉ PAR H. J. J. B. CHOUINARD, PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, AU CONCERT NATIONAL DU 24 JUIN 1887 A LA SALLE JACQUES-CARTIER

Le soir, un grand concert réunissait dans la salle Jacques-Cartier un nombreux et brillant auditoire et M. H. J. J. B. Chouinard, président-général, prononçait le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

" La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec nous réunit ici ce soir pour mettre la dernière main à l'œuvre qu'elle avait entreprise de célébrer encore cette année : la fête de son glorieux patron.

" Après les magnifiques démonstrations exterieures destinées à manifester notre union et notre force aux yeux de nos concitoyens, un usage, aussi ancien que notre société elle-même, veut que nous ajoutions à la couronne brillante de notre fête nationale, les riches fleurons de la musique et de la littérature. Le programme magnifique de ce concert vous assure ce déploiement de talent musical qui se prête toujours avec la même bienveillance à rehausser l'éclat de nos solennités populaires du 24 Juin.

" Quant à la partie littéraire, je crains que votre attente légitime ne puisse être remplie. Mais quand bien même mon discours ne serait pas à la hauteur du sujet qui nous rassemble et de la position honorable que vos suffrages m'ont donnée dans notre société, je me considérerai bien heureux si je puis réussir à me faire l'écho des souvenirs qui se pressent dans votre mémoire, l'interprète vrai des sentiments qui vous animent et des vœux que forme votre cœur dans cette belle fête de famille.

" J'ai dit fête de famille : et voilà que ce mot va devenir pour moi, ce me semble, un thème fécond et capable de donner des inspirations à un orateur.

" Qui d'entre nous n'a contemplé dans sa vie quelqu'une de ces fêtes touchantes qui réunissent au foyer paternel tous les membres d'une même famille ? Combien d'entre nous ont été les témoins—peut-être les acteurs, voire même les héros—de ces démonstrations d'amitié fraternelle par lesquelles on marque la naissance d'un enfant, un mariage, une consécration sacerdotale, les anniversaires ou les fêtes patronales des chefs de la famille, ou enfin de ces solennités—plus émouvantes encore et si fréquentes parmi nous, —des noces d'or ou de diamant ?

" Que de marques de respect et d'affection échangées ! Que de souvenirs évoqués ! Que de vœux et de bons souhaits partis du cœur à l'adresse de ceux que l'on aime ! N'est-ce pas, qu'au sortir de ces touchantes agapes on emporte un parfum de bonnes pensées et de résolutions capables de nous rendre meilleurs ?

" Eh bien ! Messieurs, ces scènes ineffaçables, dont notre foyer domestique a été ou sera, nous l'espérons chacun en notre particulier, un jour ou l'autre le théâtre, nous les avons vu se dérouler à nos yeux aujourd'hui, seulement

le cadre etait plus vaste, le sujet plus élevé, les acteurs plus nombreux.

" Car cé'tait la fête de la patrie, célébrée par la grande famille canadienne répandue sur tous les points du continent américain, et comme le dit un naïf refrain : " *C'est la Saint-Jean-Baptiste qu'on célèbre en ce jour !* "

" Mais pourquoi fêter la Saint-Jean-Baptiste ? demandent quelques fois des personnes qui évidemment n'ont pas de sang canadien-français dans les veines. Pourquoi ? Parce que nous voulons honorer notre nationalité, en chômant la fête de son puissant protecteur et de son Saint Patron. Pourquoi ? Parce que le 24 Juin est pour nous un jour sacré, un de ces jours que le Seigneur lui-même a faits : " *Hæc dies quam fecit Dominus !* " Pourquoi encore ? Cette fois écoutez ce que répondait à la même question le manifeste de la Convention Nationale de 1880.

" Ce jour-là, un peuple entier vient, à la face du soleil, affirmer son existence, et déclarer qu'il veut garder son autonomie, sans jamais permettre que le contact des races qui l'entourent lui enlève rien de son cachet national et de son caractère. Ce jour-là, un peuple entier oublie ses querelles de famille, les divergences d'opinion, pour n'avoir plus qu'un cœur et qu'une âme devant l'image adorée de la patrie.

" Ce jour-là, enfin, tous ensemble, nous canadiens-français, nous consacrons quelques heures à faire revivre le passé, pour y puiser des leçons de patience et de force pour le présent et des espérances pour l'avenir. Au milieu des pompes triomphales et des divertissements populaires de cette journée, nous aimons à parler de nos aïeux, de leur vaillance, tant de fois éprouvée sur les champs de bataille, de l'indomptable persévérance avec laquelle ils nous ont conquis le libre exercice de notre religion, l'usage de notre langue et le droit de rester français.

" Nous aimons à nous représenter les souffrances et le courage des premiers colons, leurs craintes continuelles des incursions des sauvages et des pionniers de la Nouvelle-Angleterre, le dévouement des saintes héroïnes qui ont été et sont encore les premières institutrices de la Nouvelle-France ; les exploits des découvreurs et des coureurs des bois, allant planter le drapeau de la France

jusqu'aux extrémités de ce vaste continent, y rencontrant partout nos missionnaires qui les avaient devancés pour porter les lumières de l'Evangile ; nous rappelons avec orgueil ces défenseurs intrépides qui ont déployé, dans des luttes non sanglantes, mais non moins difficiles, pour la conquête de nos droits, la même intelligence, le même talent dont nos pères avaient fait preuve sur les champs de bataille ; et ces hardis défricheurs qui, aujourd'hui comme autrefois, agrandissent notre héritage en faisant de tous côtés reculer la forêt vierge.

" Ainsi comprise, la Saint-Jean-Baptiste, c'est la fête de la patrie qui nous rassemble tous au pied de ses autels, comme un joyeux anniversaire réunit autour d'un même foyer, les enfants d'une même famille. Tous y sont invités, tous sont appelés à confondre leurs rangs pressés autour de drapeaux et de bannières qui servent de point de ralliement aux pauvres comme aux riches, aux ouvriers et aux artisans comme aux savants et aux hommes d'Etat."

" Et voilà pourquoi cette année, encore, nous fêtons la Saint-Jean-Baptiste : voilà pourquoi tant qu'il restera quelque part un canadien-français, ne fût-ce qu'un seul, avec un cœur noble et généreux, eh bien ! celui-là fêtera comme nous la Saint-Jean-Baptiste. Je vous le demande, Messieurs, dans ce nombreux auditoire, dans cette foule immense que nous avons admirée ce matin, parée de ses habits de fêtes, frémissante d'enthousiasme, est-il un seul homme qui ait regretté les quelques sacrifices faits pour l'honneur de cette glorieuse journée. Et pourtant, Messieurs, cette magnifique démonstration n'était qu'une voix dans l'immense concert chanté aujourd'hui au sein de la patrie canadienne. Ces voix, elles s'élevaient de toutes parts, des rives du St-Laurent, berceau de la nouvelle France, des plages de l'Atlantique jusqu'aux bords du Pacifique, de plus de cent villes et hameaux de la grande République américaine. Car de même que Saint-Jean-Baptiste a été le précurseur du Messie, et que sa parole a retenti dans les déserts comme sur les rives du Jourdain, de même aussi le peuple canadien s'est répandu partout, dans les villes, dans les campagnes et même dans des contrées inexplorées, implantant à côté de la croix, le drapeau ou plutôt les traditions et la langue de la France, de ses aïeux !

Se souvenant de la promesse du divin Maître, aussitôt que deux ou trois ou plusieurs de ses enfants se trouvent groupés dans un même lieu, ils se réunissent ensemble pour affirmer leurs croyances catholiques. Puis, à côté de la modeste chapelle qui attend la venue du prêtre canadien, ils jettent les fondements de l'école française et catholique et bientôt, à l'abri de cette ombrage tutélaire, s'épanouit la plante vivace et féconde de l'Association Nationale Saint-Jean-Baptiste. La paroisse canadienne est fondée.

" Chaque année, désormais, le 24 Juin, ces pionniers de la France et de l'Eglise en Amérique, comme autrefois les juifs à Babylone, feront retentir ces rivages étrangers des chants qui avaient réjoui leur jeunesse sur les bords aimés du St-Laurent. Ils éprouveront souvent la tristesse amère du " *Canadien errant, banni de ses foyers, qui parcourt en pleurant des pays étrangers.*"

" Une larme brillera à leurs paupières au refrain doux et plaintif qui rappelle la patrie absente.

" *A la claire fontaine m'en allant promener,*
J'ai trouvé l'eau si claire que je me suis baigné...
Sur la plus haute branche le rossignol chantait.
Chante rossignol chante, toi qui a le cœur gai.
Tu as le cœur à rire, moi je l'ai à pleurer.
J'ai perdu ma maîtresse sans l'avoir mérité.
Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai."

" Mais un rayon de tendresse et de joie éclairera tous les visages, quand l'œil du père, de l'époux, du fiancé se repliant avec amour sur le foyer domestique et sur les anges terrestres qui l'entourent comme d'une auréole, tous ensemble. cédant à un entraînement irrésistible, chanteront en chœur.

" *Vive la Canadienne, vole mon cœur vole !*
Vive la Canadienne et ses joli yeux doux !"

" Voilà, Messieurs, le tableau fidèle de ce qui s'est passé aujourd'hui dans chaque groupe canadien en dehors de la Province de Québec.

" Nous savons tous avec quelle splendeur, la ville de Maisonneuve, berçeau de l'association Saint-Jean-Baptiste, célèbre chaque année notre fête nationale, et nous savons aussi que maintes paroisses canadiennes rivalisent d'élan et d'ardeur pour honorer la Saint-Jean-Baptiste.

" Et certes, la cité de Champlain ne reste pas en arrière dans cette lutte d'amour, à qui honorera davantage le patron de notre nationalité.

" Dans notre bonne ville de Québec la Saint-Jean-Baptiste, c'est bien la fête de la patrie. L'artisan et l'ouvrier suspendent leur travail et sacrifient le salaire de la journée. La jeune fille a rassemblé ses petites économies pour pouvoir étrenner le jour de la grande procession de la Fête-Dieu et de la Saint-Jean-Baptiste, sa plus jolie toilette de l'année.

" Ce jour-là ou chôme dans les grands magasins comme dans les plus humbles boutiques. Mais hélas ! Je me trompe.....Depuis bien des années la Saint-Jean-Baptiste, à Québec, a été chômée par les pauvres ; ceux qui possèdent la science, l'influence ou la richesse se sont abstenus, comme si pour eux la nationalité n'était rien. Etait-ce chez eux absence complète de patriotisme, disposition à oublier le sang qui coule dans leurs veines ? Non : c'était plutôt la sécurité complète du soldat victorieux qui, une fois sorti de la lutte, s'endort en paix parce qu'il ne croit plus au danger.

" C'est pour celà que, d'année en année, l'empressement que nos populations mettaient à fêter la Saint-Jean Baptiste a sensiblement diminué.

" Mais que dis-je, Messieurs, voilà que mon zèle m'emporte et va me faire jeter une note discordante dans cet harmonieux concert. Souvenons-nous plutôt des éclatantes démonstrations qui ont, j'ose le dire, immortalisé la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

" Rappelons-nous les grandes journées du Monument des Braves de 1760, en 1854, 1855 et 1863, et de celle de 1880. Elles suffisent à notre gloire et à notre légitime orgueil. Et de combien d'autres fêtes, moins grandioses peut-être, mais non moins patriotiques, notre ville n'a-t-elle pas été témoin ?

" Toutes seront enrégistrées avec honneur dans nos annales et témoigneront du patriotisme et du dévouement de ceux qui les ont organisées.

" Et quand le ciel est en colère, comme ce matin, et que la pluie vient briser tous les calculs, toutes les espérances de la journée, il nous reste pour nous consoler, les splendeurs de la cérémonie religieuse dont l'église Saint-Roch à été le théâtre, et les paroles éloquentes comme celle que nous avons entendues de la bouche d'un digne prêtre, enfant de la paroisse de Saint-Roch.

" Cette procession magnifique, dont l'organisation était complète et qui promettait un superbe déploiement de nos forces nationales, il nous a fallu y renoncer malgré toute notre bonne volonté.

" Le programme que nous avions tracé et qui est entre les mains de tout le monde ce soir, restera comme un vivant témoignage de ce que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec eut pu faire aujourd'hui.

" Avant de le consigner dans nos archives, pourquoi ne tenterions-nous pas de reconstruire, par la pensée, le spectacle grandiose qui se fut déroulé ce matin à nos yeux éblouis et charmés, si notre Saint Patron n'eut préféré nous rappeler les larmes de sa pénitence plutôt que les triomphes populaires que remportaient jadis, au milieu des plus riants paysages de la Judée, les accents de son éloquence inspirée.

" La ville entière est debout dès l'aurore, car les coups de fusil traditionnels ont, de bonne heure, annoncé le réveil.

" L'Esplanade est le lieu du rendez-vous, déjà se pressent dans sa vaste enceinte les chars allégoriques qui rappellent, les uns quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, les autres, les diverses industries chères au peuple des travailleurs, si nombreux et si zélé pour toutes nos démonstrations.

Des commissaires à cheval passent au galop et sillonnent en tous sens les rues de notre ville. Bientôt retentissent les sons joyeux des fanfares. Les commandements se succèdent. " Au nom de Saint-Jean-Baptiste en avant ! " Et la procession s'ébranle au pas militaire et défilant entre deux haies formées par des milliers de spectateurs, qui couvrent les trottoirs pendant que du haut des balcons, la

Québecquoise trône en souveraine, avec cette beauté, cette élégance et cette grâce que l'on admire, dernier reste d'une royauté incontestée et dont le sceptre ne nous échappera pas de longtemps, j'en suis sûr, car nous en avons tous la ferme conviction.

En bon fils, notre première pensée sera pour notre mère, mais ici surgit un embarras. Car nous avons deux mères et partout où se rencontre une âme canadienne qu'on me pardonne de transformer quelques peu un vers superbe : " *Cette âme a deux amours l'Eglise et puis la France !* " Allons, Messieurs, chapeau bas ! Inclinons nos drapeaux et nos bannières. Salut à la France, la patrie de nos ancêtres, qui nous a implantés ici sous l'égide bienfaisante de l'Eglise ! Honneur à cette autre mère l'Eglise, qui a infusé dans notre sang cette sève puissante de la vie chrétienne, qui nous a fait grands et forts, qui nous a gardés du naufrage, et nous a fait rester ce que nous sommes : français et catholiques.

Saluons, en passant, les bannières des Sociétés sœurs, si chères aux enfants de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, ces trois plus beaux fleurons de la plus belle couronne de l'univers ! Que la paix et l'union fraternelles continuent à régner entre ces rameaux vivaces greffés sur un tronc si puissant. Et pourquoi ne dirions-nous pas, dans cette belle fête, combien nous sommes heureux de signaler l'heureuse coïncidence qui fait tomber à quelques mois de distance, les noces d'or des deux puissants souverains qui président aujourd'hui aux destinées de la race canadienne : le Pontife aimé en qui nous vénérons le chef de la chrétienté, et de notre très gracieuse souveraine, la Reine Victoria. Au premier, nous aurons bientôt l'occasion de payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration.

Il n'en a pas dépendu de nous, membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, si nos réjouissances nationales n'ont pas été confondues ensemble avec les manifestations éclatantes de notre loyauté.

Il est vrai qu'un souvenir de tristesse s'élève dans nos cœurs quand on nous parle des commencements du règne de Sa Majesté la Reine Victoria. Loin de nous d'ignorer le prix du sang versé sur les échafauds de 1837, pour la conquête de nos droits parlementaires ; mais si les héros,

dont nous honorons encore la mémoire, à cinquante ans de distance, pouvaient revenir ici ce soir, ils nous diraient que le sang des martyrs politiques est une semence de liberté et, avec la même générosité qui leur faisait sacrifier leur vie pour notre autonomie nationale, ils trouveraient dans la jouissance de ces cinquante années non interrompues des franchises constitutionnelles, par eux tant désirées et achetées à si grand prix, la récompense de leur héroïque dévouement à la patrie tant aimée.

Mais poursuivons plus loin notre marche triomphale, un instant oubliée, et pour ne pas nous laisser entraîner dans de trop longs développements, constatons de suite que la Cité de Champlain se prête merveilleusement à nos démonstrations nationales. D'abord la nature s'est montrée envers elle prodigue de ces décors grandioses qui l'encadrent de leur majesté. L'histoire et les monuments couronnent son front comme d'un diadème.

" N'est-ce pas elle, en effet, qui la première a vu se dérouler sur nos rivages le drapeau de la France, planté par Jacques-Cartier et Champlain ? N'a-t-elle pas été le centre bienfaisant d'où la foi, la science et la charité ont d'abord rayonné sur tout le continent américain ? C'est d'ici, que nos missionnaires partaient pour aller évangéliser les sauvages, et c'est ici que, brisés par les privations, par les fatigues, par les souffrances d'une vieillesse prématurée, ou par les tourments inachevés du martyre ils venaient chercher le repos dans la tranquillité ou dans la mort. C'est d'ici, que s'élancèrent ces intrépides explorateurs, ces soldats courageux et ces défricheurs non moins intrépides, qui agrandissaient en tout sens le domaine de la France et de l'Eglise. Quand la fortune de la guerre menaçait d'ensevelir le drapeau blanc sous les ruines de la colonie, c'est encore sur Québec, que nos armées écrasées par le nombre, se repliaient avec confiance pour tenter une dernière chance de salut. Toute notre histoire n'est-elle pas là pour témoigner du courage et de la patience avec lesquels ses habitants ont supporté les rigueurs du climat, la misère inévitable des établissements nouveaux, la famine et l'incendie, les souffrances de la guerre et des siéges plusieurs fois soutenus, et les sacrifices de tout genre si généreusement accomplis. Depuis, Québec n'a pas cessé

d'être pendant près d'un siècle un véritable champ de bataille où, dans des passe-d'armes plus dangereuses que la lutte à main armée, nos grands citoyens ont combattu pour nous conserver notre caractère distinct, et revendiquer les droits et les privilèges qui nous étaient garantis par les traités.

" Ces remparts, ces monastères, ces établissements de bienfaisance et d'éducation, ces églises vénérables si souvent visitées par nos pères et jusqu'à l'aspect sévère et modeste des constructions d'un autre âge, tout contribue à donner à la vieille cité de Champlain, un cachet particulier de grandeur.

" Comment, en effet, ne pas se sentir ému quand on songe que chacune des pierres de ses monuments, chaque parcelle de cette terre, garde le souvenir de luttes glorieuses et d'événements remarquables, ou de vies consacrées tout entières à servir Dieu et la patrie. Quelle voix, plus éloquente que ces souvenirs, pourrait nous rappeler que ces glorieuses traditions sont la portion la plus précieuse de notre héritage et que nous devons la conserver et l'accroître dans la mesure de nos forces sans jamais permettre qu'elle soit dépréciée ni amoindrie." (1)

Puis, tour à tour, se dressent devant nos yeux la silhouette géante des églises qui dispensent si généreusement l'hospitalité à nos sociétés nationales et populaires. C'est Saint-Jean, dont la flèche audacieusement élancée vers le ciel défie ses rivales de porter plus haut et plus ferme l'honneur et le nom du patron de notre nationalité. C'est Saint-Roch, qui nous reçoit cette année avec une pompe et une démonstration royales, pendant que la cendre de l'immortel Plessis tressaille d'allégresse, en voyant ce peuple immense, riche moisson dont il a jeté la semence, en la dotant de l'organisation paroissiale et dont il prévoyait si bien la grandeur et l'importance futures, qu'il a voulu y demeurer en permanence en lui léguant son cœur.

C'est Saint-Sauveur, dont le patriotisme envahissant remplit à lui seul une part de plus en plus large dans toutes nos solennités, et que nous acclamons avec plus de cordialité et d'enthousiasme encore, dans cette année 1887,

(1) Manifeste de Québec, 1880.

pendant laquelle elle célèbre à la fois les noces d'argent de sa belle Association Nationale et celle de son patriotique président, M. Edouard Dolbec.

Enfin, pour arriver à un monument plus vénérable encore à cause de son ancienneté, c'est la Basilique de Notre-Dame, devenue l'apanage d'un prince de l'Eglise, dont le nom seul rappelle les plus fermes et les plus intrépides défenseurs de nos libertés, et qui le premier de notre race a mérité de siéger à titre égal, dans le Conseil du plus auguste des rois.

Mais je m'aperçois qu'en faisant avec vous par la pensée la procession que nous n'avons pu faire ce matin, je n'ai fait que et esquisser le tableau d'une autre procession, qui celle-là, je l'espère, sera favorisée du plus beau temps : je veux parler du pèlérinage que nous accomplirons tous ensemble à la Basilique de Notre-Dame de Québec, l'année prochaine, en 1888. C'est là que nous célébrerons notre prochaine fête nationale.

Ce jour-là elle revêtira ses plus beaux ornements et la ville entière se lèvera pour aller rendre hommage à la plus vénérable de nos reliques nationales.

Mais en entrant dans l'enceinte du vieux temple, quand nos pieds fouleront ce sanctuaire où tant de fois nos pères se sont agenouillés, nous ne pourrons nous défendre d'une émotion profonde. Car ces murs bénis s'élèvent à l'endroit même où il y a plus de deux cents ans, Champlain bâtit la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, pour marquer sa joie des événements inespérés qui venaient de le rendre à sa chère colonie de Québec. Dans les caveaux de la Basilique reposent les cendres de la plupart de nos évêques, et de nos prêtres les plus illustres ; sous ces voûtes élancées sont venues prier des générations courageuses. Sous la domination française, nos soldats y sont venus recevoir les bénédictions du prêtre avant de s'engager dans des expéditions souvent téméraires et presque toujours couronnées de succès.

Les missionnaires et les coureurs de bois y sont venus puiser des forces nouvelles pour s'aventurer dans des pays inconnus. Et pendant qu'au loin ils guerroyaient, ou étendaient plus loin le domaine de la France et de l'Eglise, les vieillards, les femmes et les enfants, presque

seuls gardiens des foyers déserts, venaient à Notre-Dame de Québec prier pour le Roi, pour la Nouvelle-France et pour leurs chers absents. Souvent, ses cloches sonnant à toutes volées, ont apporté la joyeuse nouvelle de quelque heureux évènement, et la ville entière s'est prosternée aux pieds de ces mêmes autels, pendant que résonnaient les versets du *Te Deum*, si pleins d'allégresse et de majesté.

Depuis 1760, l'église de Notre-Dame n'a pas cessé d'être associée à nos chagrins comme à nos joies, à nos revers comme à nos triomphes. Son histoire est intimement liée à toutes les phases de notre histoire, jusqu'au 1er octobre 1874, où Pie IX, en lui décernant le titre de Basilique, a consacré aux yeux de tout l'univers, l'espèce de culte et de vénération que nous avons toujours eus pour elle.

A l'œuvre donc, Messieurs, et vous surtout Messieurs les membres de la section Notre-Dame, et travaillons tous ensemble pour que, l'année prochaine, notre procession soit assez belle et imposante pour nous consoler de nos désappointements d'aujourd'hui. Société de Saint-Sauveur et société de Québec, offrons en ce jour à la patrie, comme cadeau de fête, le gage d'une union qui ne se brisera plus jamais. Ce sera la plus belle offrande que nous puissions lui faire en souvenir de vos noces d'argent."

§§—14—1887–1888

Présidence de M. Amédée Robitaille.

Le 5 septembre 1887, M. Amédée Robitaille était appelé par l'unanimité des suffrages à la charge de Président-général, et M. Jules Tessier était élu Président-adjoint.

L'état financier de la Société montre un déficit de $260.00.

Le 5 octobre suivant, le comité de Régie décide de donner suite au projet formé depuis longtemps de refondre les règlements de la Société et nomme pour cela un comité composé du Président-général et des Vice-présidents de section, du Secrétaire-général et des Secrétaires de sections.

§§—15—CONCERT DU 20 DÉCEMBRE 1887—ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE A SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, L'HON. A. R. ANGERS—RÉPONSE

Le 20 décembre 1887, notre Société présentait ses hommages à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, dans un concert magnifique donné dans l'Académie de Musique en présence d'un nombreux et brillant auditoire. Nous laissons parler ici le rapport du comité spécial qui l'avait organisé.

" Choisi comme secrétaire du sous-comité chargé d'organisé un concert au profit de la Société, j'ai l'honneur de vous faire rapport :

" Aussitôt après sa nomination, le sous-comité s'est mis à l'œuvre, pour organiser le concert qui a été donné à la Salle de Musique, le 20 décembre dernier. Ce concert a été, sinon un grand succès financier, au moins un véritable succès artistique. Il a réuni toute l'élite de notre société québecquoise et les siéges réservés ont a peu près tous été vendus. Nous avons cru devoir profiter de ce concert pour présenter une adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable A. R. Angers, à l'occasion de sa récente élévation à ce poste éminent. Cette adresse est dans les termes suivants :

VOTRE HONNEUR,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec saisit avec empressement cette première occasion qui lui est offerte, pour vous présenter les sincères félicitations de tous ses membres, à l'occasion de votre élévation à la dignité éminente de représentant de Notre Très Gracieuse Souveraine dans la province de Québec

Elle est heureuse de vous témoigner toute sa reconnaissance, pour la marque toute particulière de bienveillance que vous lui donnez, au début même de votre administration, en accordant à la fête musicale de ce soir votre patronage distingué.

Notre belle association a été fondée dans le but " d'unir " les canadiens-français de tous les rangs, de promouvoir, " par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts " nationaux du pays en général et de cette ville en particu- " lier, d'engager tous ceux qui en font partie à pratiquer " mutuellement tout ce que la confraternité, la philan- " thropie et l'honneur national prescrivent aux enfants " d'une même patrie..." Voilà le vaste champ que nos fondateurs ont assigné à notre travail. Née dans un temps d'orage, au moment où nous poursuivions la conquête de nos libertés politiques, la Société Saint-Jean-Baptiste a rallié notre peuple, elle a jeté dans notre sol de profondes racines. Le grain de sénevé est devenu un grand arbre dont les puissantes ramifications s'étendent partout où se rencontre un groupe de canadiens-français. Nos démonstrations nationales rappellent les souvenirs joyeux de la Saint-Jean, chômée par nos pères Elles font revivre dans notre mémoire, toute la merveilleuse épopée qui se déroule dans nos annales. Elles réjouissent notre cœur en nous faisant constater les progrès toujours croissants de notre race dans la République voisine, aussi bien que dans notre cher Canada. Elles enflamment notre courage, en faisant luire à nos yeux les brillantes promesses de l'avenir.

Aussi, quand notre peuple veut manifester sa joie de quelque heureux événement qui fait honneur à notre nationalité, c'est notre belle Société Saint-Jean-Baptiste, qu'il choisit pour être son interprète.

L'année dernière, se faisant l'écho de deux millions de canadiens-français, répandus sur tout le continent américain, elle accueillait avec des acclamations enthousiastes la consécration royale du premier prince de l'Eglise sorti de notre race. Cette année, elle salue, dans votre élévation à la dignité de Lieutenant-Gouverneur de cette province, l'avènement d'un des nôtres à la dignité civile la plus éminente à laquelle un canadien-français puisse atteindre.

Ne dirait-on pas que la Providence a voulu, dans cette coincidence de deux grands événements—le premier, fait unique dans notre carrière nationale, et le second, hommage réitéré sans interruption depuis 1867, à notre influ-

ence croissante, à notre travail énergique et persévérant —nous faire voir une fois de plus les heureux fruits que le peuple canadien a recueillis et recueille encore de cette alliance étroite de l'Eglise et de l'Etat s'unissant ensemble pour fonder notre peuple et illustrer son histoire ?

Et cette distinction extraordinaire dont notre ancienne mère-patrie se montrait si peu prodigue pour les nôtres—puisqu'elle ne la conféra qu'au seul Marquis de Vaudreuil —accordée, pour la sixième fois, dans votre personne, à un canadien-français, il nous est permis de penser qu'elle est la récompense de notre loyauté à la couronne d'Angleterre, et de la paix et de l'harmonie que nous n'avons cessé de faire régner par le passé et que nous garderons dans l'avenir vis-à-vis de ceux qui nous entourent, et qui diffèrent de nous par le sang, par la langue et par les croyances religieuses.

Recevez les vœux et les souhaits que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec forme pour votre personne et pour le succès et la prospérité de votre administration. Pendant que votre sollicitude patriotique veillera sur les destinées de notre chère patrie, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec continuera son œuvre pacifique, elle travaillera " à conserver parmi nous le culte du passé et l'amour de notre belle langue, à rappeler souvent au peuple les événements dramatiques de notre histoire, et à graver profondément dans sa mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi la patrie," ajoutant à chaque génération, à cette liste déjà si bien remplie, les noms de ceux qui, par l'éclat de leurs talents et des services rendus, et par l'honneur de leur vie, auront contribué davantage à l'illustration et à la gloire de notre patrie.

AMÉDÉE ROBITAILLE,
Président.

JOSEPH BEAUCHAMP,
Secrétaire.

La réponse de Son Honneur le lieutenant-gouverneur a été un vrai chef-d'œuvre et l'auditoire en a souligné certaines parties par des applaudissements enthousiastes. En voici le texte :

RÉPONSE DE SON HONNEUR

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC,
MESSIEURS,

Je suis sensiblement touché du gracieux accueil qui m'est fait par votre Société dans ma nouvelle qualité de Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. La circonstance d'une réunion nationale et philharmonique que vous avez choisie pour m'en témoigner votre satisfaction, donne à votre bienveillante démarche un caractère d'unité et un éclat que je sais apprécier.

Votre Société a pour but, entre autres choses, de former ses membres à la pratique de tout ce que la confraternité, la philanthropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie, de conserver le culte du passé, de graver dans leur mémoire les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi le pays, et de les leur proposer comme modèles.

Pour répondre à cette définition de votre rôle, je devrais peut-être ouvrir devant vous quelques pages de notre histoire ; de ces pages dont la lecture réchauffe le sang, réveille le patriotisme, enflamme le courage et épure l'âme. Mais dans notre épopée nationale, la difficulté du choix est mon plus grand embarras.

Est-il nécessaire d'esquisser l'âge héroïque ? L'écolier au retour de la classe, le soir au coin du feu, vous en fait une peinture chaude et vivifiante que je ne saurais imiter. Pourquoi vous dirais-je le courage, le dévouement et la valeur des capitaines du passé ? Tout ceci vous est familier. Pourquoi exciterais-je votre enthousiasme, votre fierté, en vous montrant d'Iberville qui plante l'étendard de la vieille France sur la plage de la baie d'Hudson ? Avec les yeux de la mémoire vous le voyez rentrer au port de Québec, sur le navire pris à l'ennemi. Faut-il vous rappeler LaSalle, Joliette, Marquette, Bienville et LaVérandrye, qui ont écrit leurs noms des bords du Saint-Laurent au golfe du Mexique et aux flancs des montagnes Rocheuses ? Déploierais-je devant vous ce drapeau de Carillon, que le temps a miraculeusement respecté, le temps qui n'épargne rien, fors la gloire des aïeux ? Dirai-je ce duel des Plaines d'Abraham, où les deux généraux

tombent mortellement blessés ? Evoquerai-je l'un enseveli sous les lauriers de la victoire, l'autre couché sous le suaire de l'honneur et de la vaillance ? Nous éloignant de ces deux tombes immortelles, irons-nous au pied de la colonne de Sainte-Foye, élevée par vos soins aux mânes des deux armées, et du haut de laquelle, dans la majesté tranquille du bronze, se dresse la Victoire indécise ? Retournerons-nous plutôt au champ de la Monongahéla, où, le soir anniversaire du 10 juillet, on croit encore entendre la fusillade de nos milices, la plainte des mourants, voir le heurt de régiments de spectres, la poursuite des vainqueurs criant la devise de leur capitaine : " A tout venant beau jeu " ? Mais je n'ai que faire de vous narrer des gloires impérissables.

Les temps sont changés, nous n'en sommes plus aux jours des batailles et des luttes corps-à-corps. Les deux nations qui se disputaient la possession du sol ont consommé leurs victoires en une entente commune d'où est né un nouveau peuple, le plus heureux, le plus libre de l'Amérique.

Le cri de guerre d'autrefois a fait place au cri d'émulation. " A qui mieux mieux " doit être la devise des divers éléments qui composent notre population. Ce n'est donc pas dans l'époque héroïque que j'ouvrirai le livre d'or du passé. Le vent de l'actualité fait tourner les pages, et je lis ; " 1867 ".

Nous sommes à l'aurore d'une nouvelle constitution, où quatre provinces se sont associées comme sœurs. Sous ce régime, quelle place avons-nous prise ? Sommes-nous, dans ce concours ouvert, restés les hommes d'un autre temps ?

Nos émules, doués de ce caractère froid, réfléchi, pratique, calculateur, qui distingue la race saxonne, étaient depuis longtemps formés au parlementarisme. Dès le début, nous nous sommes assimilé leurs qualités, sans nous dépouiller de celles qui nous sont propres.

A pas égaux nous sommes entrés en lice avec eux, nous sommes maintenant au premier rang.

Dans toutes les administrations qui se sont succédées au pouvoir, des canadiens-français ont occupé des charges importantes ; ils ont été ministres de la Justice, ministres

des Travaux Publics, ministres de la Défense, ministres du Revenu de l'Intérieur, secrétaires d'Etat. Quatre des nôtres ont présidé le Sénat et les Communes.

Nos orateurs parlementaires se sont fait de brillantes réputations, Qui n'a, avec émotion et avec fierté, entendu leurs voix éloquentes dans le parlement d'Ottawa ? Non seulement ils soutiennent la gloire de notre langue dans une assemblée où nous sommes la minorité, mais encore ils se sont rendus maîtres de la langue de la majorité anglaise, et cela avec une perfection qui faisait dire spontanément à l'honorable M. Blake, encore sous l'effet du talent oratoire de l'un des nôtres : " Le discours qui vient d'être prononcé en anglais par un canadien-français, est à mon avis, *the crowning proof of french domination.*"

Dans la Législature locale, notre race ne s'est pas moins distinguée De nos Chambres est sortie une législation qui, en sagesse, n'est surpassée dans aucune autre province. Notre députation a élevé des monuments remarquables, dans des lois d'éducation, d'agriculture, de chemins de fer, d'administration, d'exploitation et de conservation de nos forêts. Les divers ministères qui nous ont gouvernés ont doté le pays d'œuvres utiles et de sages réformes.

Maintenant, dans les Arts et les Lettres, nous ne sommes pas restés inférieurs à nos concitoyens d'origine britannique. Nous comptons des historiens, des savants, des nouvellistes et des musiciens distingués, et des poëtes qui ont révélé à l'Europe que, sur les bords du Saint-Laurent, l'on parle encore la langue de Louis XIV.

Dans la statuaire, la peinture, l'architecture, nous occupons une place honorable. Pour ne préciser qu'un seul cas, lisez l'histoire du pays sur la façade du Palais Législatif :—Jacques Cartier, au sommet, rappelle la découverte du Saint-Laurent ; Champlain, la fondation de Québec ; Maisonneuve, celle de Ville-Marie ; Laval, Brébeuf, l'apostolat et le martyre ; Salaberry, la loyauté à la couronne d'Angleterre ; Lord Elgin, le chef d'Etat modèle.—Sur le blason de la Province, " Je me souviens " retrace une origine glorieuse ; le passé est une religion qui éclaire et dirige le présent.—Sur l'écu d'un de nos gouverneurs les mots : " Je veille " nous remettent sous les yeux cette sollicitude qui nous a valu " Nos

institutions, Notre Langue et Nos Lois." Sur un autre, j'admire la devise : " *Suaviter in modo, fortiter in re,*" qui à elle seule résume le caractère d'urbanité et d'affabilité de la race française, et cette fermeté à l'action que des temps durs et difficiles ont révélée être le chemin du succès. Ce monument, qui fait l'admiration de l'étranger et qui reconstruit notre histoire de 1534 à nos jours, nous le devons à la science et au goût artistique de l'un des nôtres.

La magistrature, le barreau, le commerce et l'industrie nous présentent aussi des concitoyens que vous pouvez proposer à l'imitation de la génération actuelle. Tous ces hommes auxquels je ne fais qu'une simple allusion, de crainte de blesser la modestie des vivants, ont soutenu avec honneur le concours dans lequel les provinces de la confédération sont engagées pour le bien commun. Tous ont été inscrits sur les régistres de votre Société, et, sous l'égide de votre bannière, ont marché dans vos rangs au jour de la fête nationale.

Mesdames, j'ai le cœur trop français pour ne pas être réjoui de votre présence ici, et ne pas vous offrir le tribut d'hommage qui vous est dû. L'histoire vous a consacré des pages qui dramatisent votre dévouement et votre courage.

Mais pour vous aussi la situation est changée, depuis le jour où Melle de Verchères, dans le fort immortalisé par son nom, s'improvisant général et soldat, soutenait seule l'assaut de centaines de barbares et par ses ruses de guerre les forçait à lever le siège. A cette époque le paysan était laboureur-soldat ; il allait aux champs tenant d'une main la faulx, de l'autre le long fusil ; sa femme l'y accompagnait portant les balles fondues la veille pour repousser le cruel Iroquois. Heureusement les dangers de perdre au champ, sous le couteau du scalpeur, vos belles chevelures blondes ou brunes ne sont plus. Vos vertus civiques ont dû céder le pas à vos vertus domestiques. Votre héroïsme n'a plus d'arène publique. Il est entré sous le toit. Sous le toit, l'hospitalière use ses jours aux soins des malades. Sous le toit, la Sœur de Charité recueille la vieillesse indigente, la jeunesse délaissée ou orpheline. La mère institutrice a annexé son toit aux nôtres, élevant et instruisant nos filles. Sous le toit, du stagiaire, l'image de la fiancée éclaire les veilles d'étude d'un rayon de soleil pur et

chaste. Sous le toit de l'époux, la femme fait entrer le bonheur et l'abondance ; elle dissipe les noirs soucis ; elle partage les joies et les vicissitudes avec la même dignité ; de son regard tendre et bon elle illumine les clairs-obscurs de la vie ; son rôle est de trouver des roses pour toutes les heures, d'en répandre autour d'elle le parfum mystique dont la propriété est de rendre l'homme meilleur. Notre nature est de telle façon faite que le sentiment du devoir, qui a sa source dans l'âme, doit aussi passer par notre cœur qui est votre domaine. Vos filles auront donc, dans l'exemple de leurs mères, l'enseignement pratique de ces vertus du foyer sans lesquelles les peuples ne peuvent être heureux.

Maintenant, Messieurs, après avoir jeté ce coup-d'œil en arrière, sans crainte de l'avenir, condensant en un seul vers d'un grand poète tout ce que l'on entrevoit de destinées glorieuses pour notre pays et par les fils de notre race, ne pouvez-vous pas dire avec confiance :

"Où le père a passé passera bien l'enfant."

Je sens que le cadre restreint dans lequel j'ai dû rester, laisse ma réponse, quoique trop longue, encore incomplète. Continuez votre œuvre ; enseignez au peuple que toutes les carrières lui sont ouvertes, que tous les honneurs sont à la portée de la main industrieuse et honnête. Rappelez-lui cette strophe ;

Sur cette terre encore sauvage
Les vieux titres sont inconnus ;
La noblesse est dans le courage,
Dans les talents, dans les vertus.

Je termine en vous disant cordialement merci des vœux et des souhaits que vous faites pour ma personne et la prospérité de notre patrie. Je vous remercie surtout pour ce noble sentiment de loyauté et d'attachement à notre Très Gracieuse Souveraine que témoigne votre démarche.

20 décembre 1887.

La partie artistique du concert a été un succès complet et a provoqué des tonnerres d'applaudissement et des rappels. Les artistes ont tous mérités les éloges les plus

mérités et je me dispenserai de donner les noms, il faudrait les nommer tous, tant ils ont été acclamés.

" Sous le rapport financier, sans être un grand succès, le concert a réalisé un peu au delà des espérances de votre sous-comité.

" La recette brute a été de.....	$225.65
Les dépenses de.....	183.30
Et le profit net s'élève à.....	$ 42.35

" Nous sommes heureux de verser cette somme de quarante-deux piastres trente-cinq centins dans la caisse générale de la Société.

" Je désire faire une mention spéciale du dévouement tout particulier le M. le commissaire-ordonnateur général, qui, non seulement a prodigué sa personne et son temps pour l'organisation, mais a aussi mis à la disposition de votre comité son cheval et sa voiture et n'a pas voulu accepter de rénumération.

" J. I. LAVERY,
" Secrétaire.

Le 6 février 1888, notre Société, réunie en assemblée générale régulièrement convoquée, opérait la révision complète de tous ses règlements, et les adoptait tels que nous les publions à la fin de ce volume, et en ordonnait l'impression pour l'usage des membres.

§§—16—FÊTE DU 25 JUIN 1888 A QUÉBEC—" INVITATION A LA FÊTE ", ARTICLE PAR M. H. J. J. B. CHOUINARD

Le 16 avril 1888 le comité de Régie commence les préparatifs de la célébration du 24 juin par la nomination d'un comité chargé d'organiser un banquet. (1)

(1) Ce comité est composé de MM. Le président-général, le président-adjoint, l'honorable A. Chauveau, MM. H. J. J. B. Chouinard, Octave Lemieux, R. P. Boisseau, Ths. Potvin, J. B. Drouin, Philéas Gagnon, Jos. Beauchamp, Eugène Trudel, J. H. E. Plamondon, J. I. Lavery, J. B. Robitaille.

Au commencemeut de juin, à la demande de notre société, M. Chouinard, ancien président-général, publiait dans les journaux l'article suivant pour encourager nos concitoyens à célébrer avec éclat notre fête nationale :

" Les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec continuent avec un zèle et une activité admirables à préparer la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, lundi prochain, d'une manière digne de la réputation de notre bonne ville de Québec. Ils sont peu nombreux, les véritables travailleurs dans cette œuvre patriotique. Mais rien ne peut rebuter leur courage et leur dévouement.

" Le public ne sait malheureusement pas assez au prixde quels sacrifices personnels se fait chaque année l'organisation de notre fête. Notre population, si généreuse pour toutes les entreprises charitables, ne traite pas avec assez de libéralité l'œuvre patriotique que poursuit la Société Saint-Jean-Baptiste. Est-ce à dire que les canadiens-français d'aujourd'hui ont moins d'amour de la patrie que leurs devanciers ? Nous ne le croyons pas. Mais le soldat le plus brave au milieu du danger, s'endort quelquefois dans les délices de la paix, sans songer que peut-être pas plus tard que le lendemain la patrie réclamera le secours de son bras vaillant.

" Nous aimons mieux croire à un moment d'apathie qu'il faut secouer au plus vite, pour l'honneur de la vieille capitale de la Nouvelle-France, ce rempart inexpugnable si intrépidement défendu et illustré par nos pères.

" Donc, lundi, il faudra que tout Québec soit sur pied, pour célébrer le patron de notre nationalité. Aujourd'hui comme autrefois, que le peuple accoure en foule sur le passage de Jean-Baptiste, dont la voix puissante rassemblait des auditoires immenses qui le suivaient, comme un troupeau docile, jusqu'au milieu des déserts de la Judée.

" Cette année notre procession sera un véritable pèlerinage. Nous partirons de Saint-Sauveur, maintenant uni pour toujours avec nous par les liens d'une amitié fraternelle. Nous traverserons Saint-Roch et la Basse-Ville, pour faire une première étape au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, bâti à l'endroit même de la première habitation de Québec, et qui rappelle au souvenir de tous,

Champlain, le fondateur, le père de la Nouvelle-France, pendant que l'église elle-même, avec son nom retentissant, comme une fanfare guerrière, redit à tous les journées triomphantes de notre histoire.

" Quel est le québecquois qui refuserait de marcher lundi, dans les rangs de la procession, ne fût-ce que pour aller saluer avec des acclamations enthousiastes ce monument national qui résume les gloires de l'Eglise et de la patrie canadienne, et dont on vient de célébrer le deux-centième anniversaire par une restauration intelligente et digne de lui ?

" En laissant Notre-Dame des Victoires, nous gravirons avec courage et entrain la côte de la Montagne en route pour la Basilique où est célébrée la fête.

" En passant par nos rues pavoisées et bordées de spectateurs, nous marcherons la tête haute, comme il convient à des gens qui ont le droit d'être fiers

" Mais en entrant dans l'enceinte de la Basilique, quand nos pieds fouleront les parvis de ce sanctuaire où tant de fois nos pères se sont agenouillés, nous ne pourrons nous défendre d'une émotion profonde. Car ces murs bénis s'élèvent à l'endroit même où, il y a plus de deux cents ans, Champlain bâtit la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, pour marquer sa joie des événements inespérés qui venaient de le rendre à sa chère colonie de Québec. Dans les caveaux de la Basilique, reposent les cendres de la plupart de nos évêques et de nos prêtres les plus illustres ; sous ses voûtes élancées sont venues prier des générations courageuses. Sous la domination française, nos soldats y sont venus recevoir les bénédictions du prêtre, avant de s'engager dans des expéditions souvent téméraires et presque toujours couronnées de succès.

" Les missionnaires et les coureurs des bois sont venus y puiser des forces nouvelles, pour s'aventurer dans des pays inconnus. Et pendant qu'au loin ils guerroyaient, ou étendaient plus loin le domaine de la France et de l'Eglise, les vieillards, les femmes et les enfants, presque seuls gardiens des foyers déserts, venaient à Notre-Dame de Québec prier pour le Roi, pour la Nouvelle-France et pour leurs chers absents. Souvent, ses cloches sonnant à toutes volées, ont apporté la joyeuse nouvelle de quel-

que heureux événement, et la ville entière s'est prosternée au pied de ces mêmes autels, pendant que résonnaient les versets du *Te Deum*, si pleins d'allégresse et de majesté.

" Depuis 1760, l'église de Notre-Dame n'a cessé d'être associée à nos chagrins comme à nos joies, à nos revers comme à nos triomphes. Son histoire est intimement liée à toutes les phases de notre histoire, jusqu'au 1er octobre 1874, où Pie IX, en lui décernant le titre de Basilique, a consacré aux yeux de tout l'univers, l'espèce de culte et de vénération que nous avons toujours eu pour elle.

" Rallions-nous donc autour de nos drapeaux et de nos bannières. Faisons retentir l'air de nos chants et de nos airs nationaux, afin d'oublier la poussière, la chaleur, et pour tromper l'ennui de la longueur du chemin, que tous ceux qui nous entourent comprennent que toute la patrie canadienne est en liesse et fait battre à l'unisson les cœurs de deux millions de canadiens-français.

" Puis le soir, quand les derniers bruits de la fête s'évanouiront dans le lointain, avec les derniers rayons du soleil couchant, nous nous assemblerons tous autour d'une table de banquet, dans une de ces agapes fraternelles qui ont le doux privilège de resserrer les liens de l'amitié et d'enterrer les querelles, les divisions, les dissentiments et les rancunes.

" Nous entendrons la voix d'orateurs aimés, qui feront revivre à nos yeux le passé pour fortifier nos espérances dans l'avenir.

" Au nom de saint Jean-Baptiste et pour l'honneur de la patrie canadienne-française, en avant lundi matin et que personne ne manque à l'appel !"

Cette année encore notre Société dut renoncer à la marche triomphale d'une superbe procession parfaitement organisée. La messe solennelle à la Basilique, et le banquet du soir suppléèrent à cette lacune. Le sermon du matin, par le Révérend M. M. T. Labrecque, est un travail remarquable digne de figurer dans nos annales et nous sommes heureux de pouvoir lui donner une place d'honneur dans cet ouvrage.

§§—17—DISCOURS DU RÉV. M. T. LABRECQUE, POUR LA FÊTE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 25 JUIN 1888

Deus providebit
Dieu sera notre Providence. Gen. 23. 8.

MES FRÈRES,

Lorsqu'on m'a fait l'honneur de m'inviter à vous adres la parole en ce jour de patriotiques réjouissances, je me suis demandé ce que je pouvais bien vous dire que vous ne savez déjà, et ce qui serait le plus propre à nourrir en vous l'amour de Dieu et de la patrie. Dans ce dessein, j'ai parcouru les annales de notre histoire, et j'ai recueilli dans chacune de ses pages glorieuses un enseignement que je voudrais graver profondément dans vos cœurs. Cet enseignement se résume dans les deux mots de la Génèse que j'ai pris pour texte : *Deus providebit ;* Dieu sera notre Providence. Il semble que cette vérité se dégage de tous les événements auxquels notre pays a assisté ; le passé et le présent nous le répètent sans cesse avec une irrésistible éloquence. N'entendez-vous pas s'élever de la tombe de nos aïeux une voix qui raconte l'action de la Providence ? N'entendez-vous pas sur les champs de bataille, illustrés par le courage de nos pères et rougis de leur sang, retentir comme un long cri d'espérance en la Providence du Dieu des combats ? N'entendez-vous pas, montant du sanctuaire, une hymne de reconnaissance au Dieu dont la Providence nous a conservé la foi catholique qui a fait la force de nos pères et le bonheur de leurs enfants ? Echos de la tombe, échos des champs de bataille, échos des temples sacrés, échos de la patrie : tout ici proclame qu'au ciel il y a un Dieu dont la bonté s'étend à toutes les nations, et que le peuple canadien est, avant tout, l'enfant de sa paternelle Providence.

Mais par quels moyens la Providence a-t-elle protégé spécialement notre peuple ?

Trois vertus sont le fondement de toute sainteté, de toute grandeur et de toute prospérité : la *foi*, *l'espérance* et *l'amour*. Sans elles, l'homme incomplet, impuissant, languira ici-bas dans les ombres de la patrie terrestre sans

jamais s'élever jusqu'au bonheur de la céleste patrie ; sans elles, toute société s'ébranle sur sa base et menace ruine ; avec elles et par elles, toute société est *fondée*, *soutenue*, *perfectionnée*.

Saint-Augustin, parlant un jour de l'Eglise à son peuple d'Hippone, résuma son histoire en trois mots qui révèlent son génie : " *Credendo fundatur*, *sperando erigitur*, *diligendo perficitur :* l'Eglise est fondée par la foi, soutenue par l'espérance et perfectionnée par l'amour.

N'est-ce pas là l'histoire abrégée du peuple canadien ? Regardez-le à toutes les époques de sa vie ; il porte sur son front le triple cachet de la foi, de l'espérance et de l'amour. A lui aussi, la Providence a donné la foi pour appui, l'espérance pour soutien et la charité pour mobile : il est *fondé par la foi en la Providence*, *soutenu par l'espérance en la Providence*, *perfectionné par l'amour de la Providence.*

Telle est l'idée que, avec la grâce de Dieu, j'entreprends de développer aujourd'hui devant vous. Puissions-nous bien comprendre cet enseignement de notre histoire qui contribuera peut-être, pour sa faible part, à raviver en nous l'amour de Dieu et de la patrie.

I

Toute nation a reçu, dès son origine, une mission particulière déterminée par le but de ses fondateurs. L'une devra servir l'ambition de la mère-patrie en contribuant à l'accroissement de son territoire et de sa prospérité matérielle ; l'autre aura pour fin de favoriser l'extension du commerce de sa métropole ou de recueillir l'excédent de sa population.

Une idée de foi à présidé à la naissance du peuple canadien-français : notre histoire le prouve. Quel était le but des rois très-chrétiens en fondant cette colonie sinon l'espérance de porter sur les rives du Saint-Laurent la connaissance de Jésus-Christ et d'y étendre l'influence de la religion catholique. Ils savaient que le Sauveur a ordonné à ses apôtres d'annoncer l'Evangile à tous les peuples et d'éclairer *les nations assises à l'ombre de la mort : euntes*

docete omnes gentes. (1) Or, n'est-ce pas aux rois catholiques, dépositaires de la puissance de Dieu, qu'il appartient de préparer les voix aux hérauts de l'Evangile ? Aussi, les rois de France en confiant leur mission aux premiers navigateurs qui orientaient leurs voiles vers ces lointaines contrées du Canada leur donnèrent-ils un double drapeau : l'étendard de la France et celui de l'Eglise, l'oriflamme de Saint-Louis et la croix du Rédempteur. Foi et honneur : telle est la devise des enfants que la France envoie sur nos rives pour y fonder une nouvelle patrie.

Comment se sont-ils acquittés de leur mission ?

Voyez Cartier lorsqu'il découvre notre pays. Son premier acte est un acte religieux. Pendant que le drapeau de la France flotte au mât de sa corvette, le pieux découvreur arbore l'étendard de l'Eglise sur la terre nouvelle qu'il donne à sa patrie. La croix étend ses bras vers les peuples infidèles dont elle est l'unique espérance. A ce moment solennel, ne vous semble-t-il pas entendre Dieu, dans la profondeur des cieux, renouveler à son fils la promesse de lui donner ces nations en héritage : *dabo tibi gentes hereditatem tuam ?* (2)

Aussi, admirez la foi de Cartier en présence de ces peuplades barbares ! Plus jaloux de la gloire de Dieu que de la prospérité de la France, il prêche lui-même l'Evangile et annonce la grande nouvelle du salut, et dans l'impuissance de parler un langage que ces barbares pourraient entendre, il emprunte les paroles inspirées de l'évangéliste Saint-Jean : *In principio erat Verbum.....lux in tenebris lucet.* (3)

Le Canada découvert, il s'agit de le coloniser. Henri IV jette les yeux sur le calviniste Chauvin. Qu'adviendra-t-il de la nouvelle colonie ? Va-t-elle donc suivre les mêmes destinées que sa sœur la colonie puritaine de la Nouvelle-Angleterre ? Non, Mes Frères, Dieu veut ici une nation avant tout catholique, fondée sur la foi : *Deus providebit.* Et voilà pourquoi il suscite un homme selon son

(1) Matth. 28, 19.
(2) Ps. 2, 8.
(3) Joan. I. 1.-5.

cœur, instrument docile de la Providence : Cet homme est Champlain. Avec lui, viennent s'établir sur ce territoire quelques familles d'élite qui nous ont légué cette foi vive " et ces mœurs douces qui ont toujours caractérisé " le canadien-français, cet attachement inviolable à l'en- " seignement de l'Eglise qui fait notre force et notre salut " au moment du danger." (1) *Credendo fundatur.*

Mais ce n'est pas assez, il faut le concours de l'Eglise. Paraissez, fils de Saint-François et de Saint-Ignace, la moisson est prête. A vous l'honneur de rompre les premiers le pain de la parole évangélique : *parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret illis ; les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner.* (2) Voyez-vous ces peuplades innombrables *assises à l'ombre de la mort ?* C'est la part de votre héritage de gloire et d'apostolat. Enseignez l'Evangile, et vous rappelant que *le sang des martyrs est une semence de chrétiens*, (3) vous aurez l'honneur de mêler aux sueurs de votre front le sang de vos veines.. Ici, sur les rives du Saint-Laurent, vous serez les témoins, c'est-à-dire les martyrs que Jésus-Christ demandait à la terre avant de monter au ciel : *Et eritis mihi testes usque ud ultimum terræ* (4)

Tout est prêt. L'édifice demande un couronnement digne de lui par l'établissement de la hiérarchie catholique. " Rome envoie à la Nouvelle-France un de ces " façonneurs de peuples qui les forment à l'image du " Verbe incarné, les élèvent peu à peu au sommet de la " dignité humaine et en font de grandes nations chré- " tiennes. Vigoureux et persévérant dans ses entreprises, " zélé pour Dieu et son peuple d'adoption, humble et " dévoué comme un apôtre, Monseigneur de Laval frappa " cette jeune nationalité d'un cachet indélibile. Il fit " prévaloir en elle les principes chrétiens et la lança d'une " main ferme dans les grandes voies de la civilisation." (5). *Credendo fundatur.*

(1) Mgr. Laflèche. *Considérations sur la société civile.*
(2) Lament. de Jérémie, 4. 4.
(3) Tertullien.
(4) Act. 1, 8.
(5) R. P. Hamon *L'Eglise et l'Etat.*

Mais un peuple qui partage avec l'Eglise l'honneur d'être fondé par la foi doit s'attendre à la lutte qui est la condition de l'œuvre de Jésus-Christ. La foi est implantée, mais voici pour nous l'heure du combat. A la domination française a succédé celle de la protestante Angleterre qui veut effacer notre cachet national. Son principal obstacle est la religion catholique qui maintient vivaces les souvenirs, les mœurs et la langue de l'ancienne patrie et qui est devenue le refuge et la consolation des cœurs canadiens.

L'Eglise du Canada doit-elle renoncer à ce rôle bienfaisant pour se faire l'instrument d'une politique officielle ? Nos ennemis n'en eurent jamais l'espérance. Une nuée de bureaucrates ineptes et malfaisants conçurent un plan plus élevé: ils voulurent convertir nos pères à l'anglicanisme. Pourquoi le Canada ne deviendrait-il pas, comme l'Angleterre, protestant par voie gouvernementale ? Le pétrir, le façonner sur ce modèle, c'était lui faire beaucoup d'honneur, et l'élever au niveau des peuples libres. " L'existence seule de cette religion, écrivait l'un de nos " plus fanatiques ennemis, est un danger perpétuel pour " l'Etat, puisqu'elle ne reconnaît d'autre souverain que le " Pape, que ses dogmes sont en opposition avec le *droit* " *public* et les *principes constitutifs* de la société." Et ailleurs : " En appelant l'Eglise Romaine *papisme*, j'exprime mon " dégout et mon mépris pour une supersitition qui dégrade " l'esprit humain, et qui frappe de malédiction toute " contrée ou tombe sa semence." (1) Ainsi donc, supprimer la foi catholique au Canada, par tous les moyens, *même par la force*, (2) voilà le but avéré de nos ennemis.

Les voici à l'œuvre. Une cathédrale anglicane est érigée. On décide que le titre d'évêque appartiendra, à l'avenir, exclusivement au chef de l'église anglicane, et l'évêque catholique devient un simple surintendant apostolique qu'on menace de poursuites criminelles s'il ose se parer des insignes de l'épiscopat. On va plus loin. On revendique pour l'Etat le contrôle de l'administration religieuse et la nomination des curés, et on réclame de

(1) Witsius Ryland. Secrétaire intime de Sir Guy Carleton.

(2) Even by compulsion. Paroles de Ryland.

l'évêque un acte reconnaissant la suprématie royale en matière de religion. Humainement parlant, c'en était fait de la religion catholique. Adieu, foi de nos pères ; ce *credo* qu'ils chantaient aux pieds de leurs autels ne fera plus retentir les voûtes de ces temples ou dorment nos apôtres et nos martyrs ?

II

Non, Mes Frères, tout n'est pas fini. Un peuple qui a la foi pour appui, aura l'espérance pour soutien au milieu de la lutte : *sperando erigitur.* Quand l'homme a fini son œuvre, celle de Dieu commence ; Dieu sera notre providence : *Deus providebit*

Reportons-nous, par la pensée, à cette heure héroïque et sombre de notre histoire, où l'Angleterre versait sur les rives du Saint-Laurent ses formidables bataillons. Cette orgueilleuse conquérante voulait, à tout prix, faire tomber le double drapeau que la France avait implanté sur notre sol, l'oriflamme de Saint-Louis et l'étendard de Jésus-Christ. A la force on opposa la force. Pendant sept années dura ce duel à mort entre une puissante nation et un petit peuple abandonné, privé de tout secours, mais trouvant dans son cœur le courage de défendre ses autels et ses foyers. Longtemps son héroïque valeur balança la victoire. Mais un jour vint ou coula la dernière goutte du sang de ses veines, et nos braves tombèrent au champ d'honneur, enveloppés dans leur drapeau, consacrant par un trépas généreux les plaines ou dormiront à jamais ces héros ! Ah ! n'entendez-vous pas encore s'échapper de leur poitrine haletante ce long cri de désespoir : " Tout est fini, la mort nous environne déjà de ses ombres ; " un même tombeau va recueillir nos cendres et engloutir " à jamais nos institutions, notre langue et nos lois ! "

A ce moment d'indicible angoisse, si l'ange de la patrie, planant sur les ruines de nos cités et de nos campagnes dévastées, eût apparu à nos pères pour relever leur courage, il me semble qu'il leur eût dit comme la mère des Machabées à ses enfants : " *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum ; mon*

" *fils, je t'en conjure, regarde le ciel* (1). Là est ton espérance
" et ton salut. Car au ciel règne une Providence qui te
" prépare un glorieux avenir. Vois-tu sur les créneaux
" de la citadelle flotter un étendard étranger ? En des
" jours meilleurs, il te protégera de son ombre tutélaire.
" Un jour, celui qui portera ce drapeau au nom du souve-
" rain de l'Angleterre, fera des souhaits pour que ta pros-
" périté matérielle s'accroisse sous les auspices de ta reli-
" gion (2) ! Le Canada-français gardera son autonomie,
" un homme de ta race y représentera la couronne d'An-
" gleterre et présidera à ses destinées. Vois-tu ces insti-
" tutions, ces collèges, ces séminaires, cette université qui
" s'élèvent comme les forteresses du savoir : elles recueil-
" leront dans leur sein tes enfants pour les préparer à
" combattre les combats de Dieu et de la patrie. Vois ces
" clochers innombrables qui brillent au loin dans la
" plaine : ils couronnent de vastes églises où tes descen-
" dants chanteront les mêmes hymnes qui jusqu'ici ont
" retenti au pieds des autels. Vois là-bas cette chaumière :
" sous son toit naîtra un enfant qui aura nom Joseph-
" Octave Plessis. Cet enfant ceindra la mître épiscopale
" et deviendra le défenseur de sa race et le soutien de la
" foi. On lui contestera le titre d'évêque et son autorité
" spirituelle ; il paraîtra à la cour de Londres, et là, à
" force d'énergie, de patience et d'habileté, il reconquerra
" les droits de son Eglise et forcera le respect de ses enne-
" mis. Rome lui enverra le pallium, et de l'Atlantique
" au Pacifique, il sèmera partout des missionnaires ; il
" leur consacrera des apôtres qui deviendront chefs de
" nouvelles églises. Vois encore : pour couronner tous
" ces bienfaits, le vicaire de Jésus-Christ enverra un jour,
" sur les rives du Saint-Laurent, un prélat de sa cour,
" jeter sur les épaules du cinquième successeur de Plessis,
" la pourpre romaine dont les reflets illumineront l'Eglise
" et la patrie ! "

Mes Frères, regardez : cette prophétie, que je mets dans la bouche de l'ange du Canada, n'est-elle pas aujourd'hui

(1) Mach. 7-28.

(2) " Espérons qu'ici, le commerce se développera de plus en plus et que " cette croissance sera consacrée par la religion dont vos hospices et vos églises " sont déjà les témoins éloquents." *Paroles de S. E. Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, dans sa réponse à l'adresse des citoyens de Québec.*

une réalité vivante ? Ah ! c'est qu'au ciel la divine Providence, comme une mère, veillait sur nos destinées. Au moment où tout semblait désespéré, elle recueillait elle-même, une à une, les larmes de ces enfants, et les gouttes du sang qui coulait de leurs blessures, pour les faire retomber en une pluie de bénédictions. Dieu voyait tout et nous préparait lui-même ce brillant avenir. *Deus providebit.* Voilà comment nous pouvons expliquer l'œuvre de ces soixante mille canadiens-français, restés ici seuls, sans défense, sans autre appui que leur inébranlable confiance en la Providence. *Sperando erigitur.*

III

Si la foi a été l'appui de notre nationalité et l'espérance son soutien dans le malheur, il nous reste à savoir ce qui lui a permis d'atteindre ses destinées présentes et de s'élever à la prospérité qui fait aujourd'hui notre orgueil. Ici encore, la parole de Saint-Augustin sera ma réponse : *diligendo perficitur ;* l'amour de Dieu, voilà le secret de notre perfection relative. Or, Mes Frères, aimer Dieu, c'est aimer la religion qui unit à Dieu ; aimer la religion, c'est aimer le prêtre qui a charge de nous l'enseigner ; aimer le prêtre, c'est aimer les institutions qu'il a fondées pour nourrir en nous l'amour de Dieu et de la patrie.

Or, quel est le fruit naturel et nécessaire de l'amour ? C'est l'union. Elle renferme une grande vérité cette inscription gravée sur vos bannières : *L'union fait la force.* Oui, c'est l'union qui a fait la force de nos ancêtres. S'ils se fussent divisés en face de l'ennemi, nous étions perdus sans ressource. Par l'union, ils ont remporté les victoires dont nous profitons aujourd'hui.

N'oublions pas une vérité incontestable ; ce qui est né de l'union ne peut être conservé que par l'union. Sommes nous unis, comme l'étaient nos ancêtres, quand il s'agit des questions vitales de la nationalité ou de la religion ? Trop souvent nous oublions la parole de Saint-Augustin qui devrait être la règle de conduite de tout bon chrétien comme de tout vrai patriote ; *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas ;* unité dans la vérité, liberté dans le doute, charité toujours.

Rappelons-nous que c'est en restant étroitement uni à son clergé que notre peuple a surmonté les difficultés semées sur sa route ; c'est une vérité qui éclate à toutes les pages de notre histoire. Notre force a consisté dans cette amitié constante et sincère qui unit le peuple à son clergé, amitié forte et indissoluble comme toutes les amitiés liées dans le malheur. Ah ! qu'il y aurait de choses à dire si nous voulions les suivre sur les trois théâtres de leur action ; la *forêt*, la *commune paroissiale*, et la *maison d'éducation !* Nous verrions le colon soutenu dans son pénible labeur par un inséparable compagnon qu'on appelle le missionnaire ; nous verrions la famille paroissiale heureuse sous la houlette d'un pasteur qu'on appelle un père ; nous verrions la jeunesse, dans la maison d'éducation, recevant des lèvres du prêtre ces traditions de foi, d'honneur et de véritable patriotisme qui préparent des défenseurs à l'Eglise et à l'Etat.

Mais c'est surtout dans le malheur que le peuple canadien a éprouvé les effets de la fidélité inviolable de son clergé. Et pour n'en donner qu'un exemple mémorable, vous savez quel fut le dévouement du prêtre à cette heure suprême ou croula la domination française. En ces jours d'infortune, quand la patrie en deuil pleurait ses malheurs, quand le drapeau aux fleurs de lys se repliait vers la France, quand la noblesse, infidèle à sa mission, livrait sans défense le peuple à la haine du vainqueur, qui releva le courage de la nation et lui apprit à lever des regards vers le ciel ? C'est le prêtre. Le drapeau français en lambeau avait disparu dans la tourmente. Il fallait cependant un drapeau pour rallier les débris du peuple vaincu : le prêtre se pencha pour ramasser la croix qui flottait comme une épave, après le naufrage, sur une mer de sang et de larmes. Conquérant nouveau il dressa fièrement aux yeux de ses frères la bannière triomphante de la croix ; il la planta dans notre sol afin qu'elle pût y croître, et comme un arbre immense couvrir de ses rameaux notre jeune patrie. Partout s'élevèrent des temples en l'honneur du Dieu qui tue et ressuscite, et le peuple, agenouillé au pied des autels, entonna l'hymne de la reconnaissance : *Dignus est accipere virtutem, honorem et gloriam ; le prêtre est digne de recevoir la*

puissance, l'honneur et la gloire. (1) Et si quelque voix discordante se fit entendre pour dire comme autrefois les juifs à Jésus-Christ : *Nolumus hunc regnare super nos, nous ne voulons pas qu'il règne sur nous,* (2) une immense acclamation, s'élevant de la tombe de nos aïeux, de tous les points de la patrie et du cœur de tout un peuple, répondit : oui, le prêtre est digne de la puissance, avec nous il a été à la peine, ses yeux ont pleuré nos larmes et son cœur a saigné de nos blessures, qu'il règne sur nous : *dignus est accipere virtutem honorem et gloriam.* (3)

Je termine, j'ai déjà trop longtemps abusé de votre bienveillante attention. Mais avant de finir, demandons-nous quels sont nos devoirs envers la Providence qui nous a si visiblement protégés depuis l'origine de la colonie jusqu'à ce jour ? Ils se résument dans un seul : la reconnaissance.

Ce matin, en passant devant le palais du Parlement, qui s'élève sur les hauteurs de Québec, comme le symbole vivant de notre autonomie provinciale, vous avez pu lire sur son noble frontispice, gravée en lettres d'or, cette parole éloquente dans sa simplicité : *je me souviens.*

N'est-ce pas la formule de nos devoirs envers Dieu et la patrie ?

Je me souviens ! Oui, je me souviens de la *foi* de mes aïeux. N'oublions jamais que c'est au prix de leur sang qu'ils nous ont conservé ce précieux dépôt. Héritiers de la même foi et prosternés aujourd'hui au pied de l'autel qui reçut leurs serments, répétons ensemble ce cri des gladiateurs romains que nous purifierons en l'adressant au roi immortel des siècles : *Ave, Christe, morituri te salutant ;* salut, autels de mon Dieu, salut, autel de la patrie, nous aussi nous mourrons, s'il le faut, pour la défense de notre foi.

Je me souviens ! Je me souviens de leur *confiance* en la Providence aux heures de l'infortune. Si des jours mauvais devaient se lever encore sur notre chère patrie, jurons aujourd'hui de nous confier en cette même Providence qui sera notre appui, notre force et notre consolation.

Je me souviens ! Je me souviens de l'*union* de mes pères dans l'amour de Dieu et de la patrie, dans le respect de l'autorité. Jurons aujourd'hui de marcher sur leurs

traces, d'imiter leur héroïque dévouement, leur obéissance à l'autorité civile et religieuse, et quelles que soient les épreuves que nous réserve l'avenir, répétons dans un dernier élan de foi, d'espérance et d'amour : *Deus providebit* ; Dieu sera ici bas notre Providence, et dans la céleste patrie, notre immortelle récompense.

§§—18—BANQUET DU 25 JUIN 1888

Depuis 1880, notre société n'avait pas couronné les réjouissances du 24 juin par un banquet. Les anciens parlaient avec enthousiasme de ces célèbres agapes de tempérance, qui réunissaient autrefois des centaines de joyeux convives, le soir de la fête de Saint-Jean-Baptiste Mais le malheur des temps y avait fait renoncer. Il a été donné aux officiers de 1888 de faire revivre cette aimable tradition trop longtemps interrompue. Un mouvement populaire spontané se manifesta dès le printemps de 1888, et l'on résolut d'organiser un banquet de la Saint-Jean-Baptiste pour le 25 juin. Grâce au dévouement, à l'activité et au zèle du Président-général et de ses auxiliaires, notre société a, ce soir là, remporté un succès éclatant digne des plus beaux jours anciens.

Ce banquet, donné à la Salle Jacques-Cartier eut un immense succès. Depuis bien des années on n'avait pas réuni, à part 1880, autour d'une table joyeuse, trois cents convives aussi enthousiasmés, aussi grisés, si je puis m'exprimer ainsi, par l'éloquence entraînante des orateurs de ce soir là. Ce fut une agréable surprise pour tous, et les organisateurs purent se vanter qu'ils avaient ce soir là donné à notre Société un regain de jeunesse et de vie.

A sept heures précises, l'honorable M. Mercier, Premier ministre de la Province de Québec, accompagné de M. Dubail, consul général de France à Québec, des honorables MM. Laurier, C. A. P. Pelletier, Shehyn, Duhamel, D. A.

Ross, Taillon, Frs Langelier, J. Blanchet, L. P. Pelletier, faisait son entrée dans la salle, au bras de M. Amédée Robitaille, président général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

L'arrivée de ces invités distingués fut saluée par des applaudissements prolongés, la fanfare de l'Union Musicale faisant entendre un des airs favoris des canadiens-français.

Les principaux invités prirent place sur l'estrade : M. le président général, ayant à sa droite M. Dubail, l'hon. M. Mercier et l'hon. M. Marchand, à sa gauche, l'hon. M. Laurier, l'hon. M. C. A. P. Pelletier, l'hon. M. D. A. Ross et l'hon. M. Duhamel.

Plusieurs députés occupaient des siéges près du président, de même que les délégués des sociétés sœurs representées par M. Félix Carbray, président de l'*Irish National Society*, M. H. M. Price, président de la *Société Saint-George*, et M. J. M. Harper, président de la *Société Saint-André*.

Santés proposées :

" 1° A Sa Majesté la Reine ;

" 2° A Son Excellence le Gouverneur-Général ;

" 3° A Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec ;

" 4° A la fête du jour, proposée par M. Jules Tessier, M. P. P., vice-président, réponse par le président, M. Amédée Robitaille ;

" 5° A la France, " notre ancienne mère-patrie," proposée par Son Honneur le maire de Québec, réponse par M. Dubail, consul-général de France ;

" 6° Au Canada, proposée par M. H. J. J. B. Chouinard, M. P., ancien président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, réponse par l'honorable Wilfrid Laurier ;

" 7° A la Province de Québec, proposée par l'honorable L. P. Pelletier, président de la Section Notre-Dame, réponse par les honorables H. Mercier et L. O. Taillon ;

" 8° A la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, proposée par M. J. P. Rhéaume, réponse par M. Philéas Corriveau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ;

" 9° Aux Sociétés Sœurs, proposée par M. J. I. Lavery, président du comité du banquet, réponse par les présidents des Sociétés Saint-Georges, Saint-André, Saint-Patrice ;

" 10° A la Presse, proposée par M. J. B. Caouette, réponse par MM. Ernest Pacaud, rédacteur-en-chef de l'*Electeur* et Eugène Rouillard, rédacteur de l'*Evénement ;*

" 11° Aux Dames, proposée par M. Honoré Chassé, réponse par M. Arthur Delisle. "

Après les toasts à la Reine, au Gouverneur-Général et au Lieutenant-Gouverneur, vient celui de " la fête du jour " proposé par M. Jules Tessier, député de Portneuf, et vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Tessier, en termes émus et éloquents, rappela le passé glorieux de la race canadienne-française.

M. Amédée Robitaille, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste remercia ensuite avec l'éloquence qu'on lui connait, du moment qu'il s'agit d'une question nationale, les hommes d'Etat distingués qui avaient bien voulu accepter l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il remercia aussi les délégués des sociétés sœurs qui honoraient le banquet de leur présence. M. Robitaille fit ressortir les bienfaits, les bons résultats qui ont suivi la fondation des différentes branches de la société.

M. Robitaille proposa ensuite la santé de la France et invita l'hon. M. Langelier a appuyer sa proposition.

Le maire de Québec dit qu'il était heureux de l'honneur qu'on lui faisait en l'appelant a parler en cette occasion. Il dit que toujours il est surpris quand on se demande pourquoi le Canada-français est resté si attaché à la France. Rien d'étonnant. Avant tout, le canadien est

français. Rien ne peut lui faire oublier que la France est sa mère, et il a raison.

M. Dubail répond a peu près en ces termes :

" Souvent, dit-il, dans la carrière d'un diplomate, il se rencontre des jours de tristesse. Mais ce souvenir s'efface en présence d'une démonstration aussi sympathique que celle qui vient d'être faite au pays que j'ai l'honneur de représenter : la France."

Il continue en faisant l'éloge des canadiens-français qui, nonobstant toutes les difficultés qu'ils ont eu à surmonter, ont su garder la foi, les lois et la langue de leurs aïeux.

Le pays appartient aux canadiens-français, et il leur faut encourager ceux de leurs compatriotes qui sont disposés à ouvrir des terres nouvelles. Ils ont à leur tête une pléiade d'hommes distingués, entr'autres le Révérend curé Labelle.

Plus que cela, le canadien-français peut compter sur le concours sympathique de la France, car là bas on connait aujourd'hui le Canada. Le paysan français connait maintenant le Canada et a appris à l'aimer. Dans toutes les classes sociales, en France, le Canada-français est connu. L'Académie française couronne les œuvres littéraires des canadiens-français distingués, tels que l'abbé Casgrain et L. Fréchette. D'un autre côté, le gouvernement français s'empresse de placer sur la poitrine des hommes d'Etat canadiens-français, la croix qui est accordée aux enfants de la France qui ont su bien mériter de la patrie.

M. H. J. J. B. Chouinard propose ensuite de boire à la patrie canadienne : le Dominion. Il souhaite voir le pays prospérer, l'union des différentes races qui habitent notre pays et que tous anglais, irlandais, écossais, se donnent la main afin de travailler à la prospérité de la patrie canadienne.

" Que puis-je faire de mieux dit-il, si ce n'est de formuler, en votre nom à tous, les vœux qui remplissent tous

les cœurs en ce jour de réjouissances patriotiques. Que la patrie canadienne grandisse dans le respect et l'estime de l'univers. Qu'elle continue à se couvrir de riches moissons qui apportent dans son sein l'abondance et la prospérité. Que le bonheur et la paix règnent dans toutes les demeures. Que nos mœurs nationales soient toujours pures, la foi conjugale toujours respectée, l'autorité paternelle reçue avec amour par des enfants obéissants et soumis. Que la femme continue d'être parmi nous la reine de notre société, l'ornement de nos fêtes, l'ange gardien du foyer. Puisse-t-elle ne perdre jamais cette couronne, qui sied si bien à son front de mère et d'épouse, lorsque, sans avoir rien perdu de sa beauté ni des grâces de sa personne, elle se voit entourée de fils nombreux en qui la patrie est toujours sûre de trouver un jour de dignes citoyens. Puisse enfin la patrie compter toujours, parmi ses enfants, des hommes de vertu, de science, de dévouement et de sacrifice comme ont été nos pères, et alors elle aura toujours pour la conduire à ses glorieuses destinées des hommes distingués, éminents, éloquents, comme ceux qu'il nous a été d'entendre et d'applaudir ce soir. Nous en sommes sûrs dans le présent, et nous n'en manquerons pas dans l'avenir, surtout si vous, mesdames, voulez bien vous en mêler."

L'hon. M. Laurier se lève au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Pendant plusieurs minutes, l'auditoire entier est debout, acclamant le grand orateur. Lorsque le silence se fait, il dit que c'est avec plaisir qu'il a accepté l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de préférence à plusieurs autres qui lui ont été adressées pour ce même jour.

Il n'oubliera jamais que Québec a préséance chaque fois qu'il s'agit d'une démonstration nationale. C'est à quelques pas de la salle Jacques-Cartier, que le découvreur du Canada jetait l'ancre et plantait, sur les bords de la rivière Saint-Charles, la croix du Christ.

Le drapeau français, qui autrefois flottait sur le promontoire de Québec, ne protégeait pas seulement cette ville.

Non! Son influence se faisait sentir du Cap-Breton aux Montagnes Rocheuses.

Aujourd'hui, après que d'un trait de plume un roi français a changé la carte de l'Amérique, le drapeau anglais a remplacé les fleurs de lys de la France de nos pères, mais n'importe! Toujours nous avons conservé l'amour de la France, tout en restant loyaux à l'Angleterre après la cession du pays.

Il ne veut pas dire que c'est la faute des canadiens-français s'ils ne sont pas aussi entreprenants que les anglais. Non! Durant longtemps les canadiens-français ont eu à lutter afin de conserver leur langue, leurs institutions et leurs lois. Heureusement, depuis quelques années cet état de choses est changé. Nos compatriotes font preuve maintenant de beaucoup d'esprit d'entreprise. Ce changement se fait surtout sentir dans le faubourg Saint-Roch, qui, aujourd'hui, de même que Saint-Sauveur, a le monopole des deux grandes industries de Québec, celles du commerce des cuirs et des chaussures. A part cela il y a le commerce de nouveautés et d'épiceries en détail qui donne de l'ouvrage à un si grand nombre d'employés.

Il désire déclarer que toujours il a eu à cœur l'union des différentes races qui peuplent le Dominion. Il n'y a pas de doute que ce travail de fusion s'opère sûrement et qu'avant longtemps toutes les races du Dominion marcheront la main dans la main afin de rendre leur patrie commune prospère.

M. Amédée Robitaille porte ensuite un toast à la province de Québec, appuyé par l'hon. M. L. P. Pelletier qui dit en résumé :

" Vous venez d'entendre vibrer les notes les plus douces du clavecin patriotique. Je viens avec ma faible voix proposer devant vous et devant le consul de France, la santé de la province de Québec, qui est notre petite patrie à nous dans la grande patrie canadienne.

" Sous un certain régime de jadis on a traité, en France, le Canada avec mépris. C'était pourtant un beau joyau de la France que ce Canada, pierre non taillée il est vrai, mais d'une richesse telle que tous les esprits sérieux en France en ont regretté la perte. Ce diamant que la France avait sous la main a été depuis façonné par ce lapidaire qui s'appelle la douleur. Au Canada-français on peut aisément prendre la fière devise qu'on voyait jadis briller sur la blanche hermine des ducs de Bretagne : *Plutôt la mort que le déshonneur.*

Grâce au prêtre, le Canada-français est resté catholique et français. Auprès de l'autel le paysan canadien venait, suivant les conseils de son curé, retremper sa foi, son patriotisme, deux mots qui n'en font qu'un pour tout bon canadien-français

Le colonie canadienne aurait orné avec éclat le diadème de vos rois et elle aurait ensuite brillé avec splendeur au frontispice du temple de votre République ; aujourd'hui, elle est un pays par elle-même.

La noblesse telle que comprise autrefois n'existe plus ici : elle nous a abandonnés et a traversé la mer avec le drapeau blanc. La noblesse d'aujourd'hui c'est celle du travailleur honnête et laborieux, de celui qui, en tenant ferme les manchons de la charrue, contribue à la prospérité de son pays ; celle de l'artisan qui, en exploitant les nombreuses ressources de la province, donne de l'ouvrage, c'est-à-dire le pain quotidien à des centaines de ses compatriotes et leur permet d'élever dans une aisance relative les nombreux enfants qui font l'orgueil de nos familles canadiennes. Notre noblesse aujourd'hui, c'est notre histoire, dont un poëte a dit qu'elle était une épopée sans pareille.

" Grâce à l'influence bienfaisante du prêtre, la race canadienne-française est aujourd'hui une race forte et vivace dont l'influence augmente de jour en jour. Le canadien-français est avant tout français et catholique, et c'est dans sa foi, dans son amour de la religion de ses pères qu'il puise le courage qui fait de lui le prototype de la race colonisatrice que l'on connaît.

" M. le consul, si l'on savait là-bas, dans notre vraie mère-patrie, les héroïques efforts qu'ont fait nos ancêtres, que

font leurs descendants, afin de graver dans les cœurs l'amour de la France, on comprendrait le dévouement du canadien envers la mère-patrie.

"Quand vous retournerez en France, vous pourrez dire à vos compatriotes que nous travaillons ici à fonder une France nouvelle.

"Vous pourrez leur dire que la neige qui couvre *ces quelques arpents* si dédaignés jadis, fond rapidement aux premiers rayons du soleil du printemps, n'en déplaise à M. de Voltaire ; vous leur direz qu'ici le fanatisme n'a plus sa place, car déjà le fossoyeur à mesuré la profondeur de la tombe qui doit l'ensevelir à jamais, et que nous n'avons pas eu à marcher dans le sang pour conquérir la plénitude de la liberté.

"Vous pourrez dire aussi, monsieur le consul, que la province de Québec n'est pas seulement française mais qu'elle est catholique, que cette terre du Canada non-seulement a ouvert ses bras et son sein aux Jésuites chassés de France, mais que les fils de Loyola ont trouvé sur ce sol, qu'ils avaient arrosé du sang de leurs martyrs, une Législature qui leur a donné l'existence civile alors qu'ils étaient expulsés de partout

"Vous pourrez aussi rappeler à nos frères de là-bas la réception que nos pères faisaient aux marins de la *Capricieuse*, en 1855, quand, pour la première fois depuis un siècle, les couleurs aimées de la France flottaient sur les eaux azurées du Saint-Laurent. Vous leur direz aussi les chants d'allégresse qui furent repercutés par les échos de nos rives, à tel point qu'il était presque permis de croire, comme le disait Crémazie : "qu'un long chant de bonheur allait sortir des tombeaux."

"Dites-leur aussi que dans vingt ans nous serons un grand peuple, que nous aurons colonisé la vallée du lac Saint-Jean, que nous aurons ouvert et fertilisé la belle région du Grand-Nord, que notre territoire s'étendra jusqu'à la Baie James, que nous aurons élevé un monument plus grand que la statue de la liberté éclairant le monde, plus beau que la Minerve de Phidias, plus radieux que n'auraient pu nous le faire Van Dyck, Raphaël ou les Michel Ange, quand même ils auraient concentré tous efforts de leurs puissantes imaginations sur une seule création de leur

pinceau : que nous aurons créé, organisé en Amérique sur des bases inébranlable, la *Nouvelle-France*, telle que l'avaient révée Henri IV, Richelieu, Louis XIV et Colbert.

Buvons, Messieurs, à la province de Québec, fille ainée de la France et petite-fille de l'Eglise."

Voici la réponse de l'honorable M. Mercier :

" En 1874, il y a maintenant 14 ans, j'avais l'honneur d'assister à une grande fête nationale qui se célébrait à Montréal et à laquelle nos compatriotes, non seulement de la province de Québec, mais encore de la province d'Ontario et d'une grande partie des Etats-Unis, étaient venus prendre part ; je parcourais les rues de Montréal avec mes compatriotes réunis en si grand nombre, j'admirais avec eux les décorations, les arcs de triomphe et les inscriptions que nous trouvions partout.

" Parmi toutes ces remarquables inscriptions, une entre autres est restée dans mon souvenir, et cette inscription pourtant bien modeste me paraît mériter d'être rappelée dans cette circonstance : je l'ai remarquée dans un faubourg bien français, le faubourg Québec, et cette inscription que j'aperçus à la porte d'un patriote était la suivante : " Loyal mais français. "

" Appelé ce soir à répondre à la santé de la province de Québec, santé que vous venez de boire avec tant d'enthousiasme et de patriotisme, il me semble que je ne puis mieux rendre votre pensée et la mienne, mieux exprimer votre sentiment et le mien qu'en disant : que la province de Québec est loyale, mais française. Tous, mes chers compatriotes, pénétrés de la vérité de cette inscription, nous sommes allés, ce matin, nous agenouiller dans la vieille Basilique de Québec, et la première chose que nous avons aperçue au-dessus de cette autel remarquable, c'étaient deux pavillons : le pavillon anglais et le pavillon français ; le pavillon anglais, exprimant notre sentiment loyal, et le pavillon français, exprimant notre sentiment patriotique. Ces deux drapeaux audessus de l'autel, qui représente nos sentiments religieux, disaient d'une voix bien plus éloquente que je ne puis le faire : Loyal mais français.

" Un peu plus loin, à côté de l'autel, nous apercevions un enfant qui est le symbole de Saint-Jean-Baptiste ; il tenait

la croix à la main, et il disait lui aussi, en représentant les souvenirs religieux de notre patron : Loyal, mais français ; c'est-à dire, que lui enfant du pays, il représentait la loyauté canadienne-française, mais que la croix qu'il portait dans ses mains représentait le sentiment religieux et elle disait : Loyal, mais français. Et comme pour lui faire escorte, car dans ce pays ici les sentiments religieux, se marient si bien aux sentiments de patriotisme... à côté de lui, dis-je, comme pour lui faire escorte, nous apercevions celui qui était censé représenter la concorde ils étaient là nous disant : "Ceux qui sont venus après les héros des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, ceux là sont encore loyaux, mais ils sont restés français."

"Il y avait à côté de lui un homme qui représentait nos sauvages, la grande tribu huronne qui était restée si loyale à la nation française, et ce représentant disait : Loyal à la couronne d'Angleterre, mais toujours français.

"Et tout le peuple agenouillé au pied des autels, tous ces hommes distingués, tous ces hommes d'Etat, tous ces hommes d'Eglise, tous ces hommes de plume, tous ces hommes de travail, tous ces hommes de fatigue et de peine, tous disaient au pied des autels ce matin : "Nous sommes loyaux, mais nous sommes français."

"Ici, ce soir, Mesdames et Messieurs, que faisons nous ? Nous ne nous sommes pas réunis autour de ces tables, dans ce banquet superbe purement et simplement pour boire et manger, nous nous sommes réunis pour affirmer davantage ce sentiment et pour dire à tous ceux qui nous voient comme à tous ceux qui nous écoutent, chacun de nous, à quelque classe qu'il appartienne, qu'il soit ouvrier, qu'il soit marchand, qu'il soit homme de profession, qu'il soit écrivain, qu'il soit orateur, qu'il soit homme d'Etat ou homme d'Eglise, chacun s'écrie : Nous sommes loyaux, mais français !

"Pourquoi, Messieurs, les deux partis ce soir ont-ils fait trève dans leurs luttes ? Pourquoi les luttes de notre Assemblée Législative ont-elles cessé pendant quelques heures, et pourquoi voyons-nous réunis autour de cette table d'honneur les chefs des deux partis, des hommes qui se combattent en Chambre ? Pourquoi sommes-nous ici saluant le drapeau anglais et saluant le drapeau français ?

C'est parce que aujourd'hui nous avons senti le besoin de faire cesser nos luttes fratricides, nos luttes si regrettables, et de venir au pied de nos autels faire le sacrifice de nos haines, de nos luttes intestines et de dire en face de la patrie éplorée : " Chacun de nous est loyal, mais reste français. "

" Pourquoi, Messieurs, après moi entendrez-vous la voix éloquente du chef de l'opposition ? Pourquoi dans la pensée patriotique de l'organisateur de ce banquet, le chef de l'opposition doit-il parler après le chef du gouvernement ? C'est parce que, Messieurs, le Seigneur nous a donné dans sa miséricorde un jour, au moins, dans l'année, où le patriotisme domine nos haines et où nous pouvons dire : " Nous sommes loyaux, mais français ! "

Pourquoi, Messieurs, ce soir, à part les hommes distingués autour de ces tables, apercevez-vous dans ces galeries les femmes distinguées que j'y vois, la fleur de notre nationalité ? C'est parce que, elles aussi, dans un jour comme celui-ci, elles éprouvent le besoin de venir avec nous au pied des autels de la patrie et dans le sourire charmant avec lequel elles disent tout ce qu'elles disent, on entend ces mots : " Nous sommes loyales, mais restées françaises. "

Enfin, Messieurs, pourquoi demain, deux de nos compatriotes, deux de nos collègues dans l'Assemblée Législative, deux hommes appartenant à deux partis différents, délégués unanimement par l'Assemblée Législative de cette province française, partiront-ils pour aller porter une parole de consolation à nos frères qui se réuniront demain à Nashua ? Pourquoi ? Parce que nous éprouvons le besoin, quelles que soient nos luttes, nos divisions, nous éprouvons le besoin d'envoyer deux de nos frères dire à nos frères de là-bas : " Nous sommes loyaux, mais nous sommes français."

" Et eux, demain, dans le banquet qu'il auront dans cette grande convention qui va les réunir, dans laquelle ils auront les hommes les plus distingués, dans laquelle vous verrez les hommes les plus remarquables, appartenant à notre race, qui ont fait leur marque là-bas de l'autre côté de la ligne 45ème ; demain, vous entendrez aussi des voix éloquentes parler le français aussi bien que nous le par-

lons ici, nos frères de là-bas parlant de la république américaine à laquelle un grand nombre ont juré fidélité... nous les entendrons dire : " Nous sommes loyaux à la république américaine, mais nous sommes restés français ! "

" Voilà donc le sentiment que je voulais exprimer ce soir ; je l'ai fait sans préparation, je l'ai fait sans éloquence, mais je l'ai fait de tout cœur, et il me semble, Messieurs, que j'exprime vos propres sentiments en disant que nous sommes loyaux à la couronne d'Angleterre, mais que nous sommes restés français.

" Oui, la province de Québec est loyale, la province de Québec aime la reine Victoria, elle l'admire, elle la respecte ; car c'est sous son règne que nous avons acquis les libertés politiques dont nous jouissons, c'est sous le règne d'une femme que la province de Québec est devenue quelque chose et que le Canada-français a été respecté comme il méritait de l'être. C'est sous le règne d'une femme illustre, qui vient de fêter le cinquantième anniversaire de son élévation sur le trône d'un des plus grands pays du monde, que nous sommes devenus quelque chose.

" Hélas ! Messieurs, au commencement de son règne, des échafauds ont été élevés, le sang a été versé, mais, Dieu merci, de ces échafauds le sang qui a coulé a été une semence qui a fait germer la liberté dont nous jouissons et dont nous sommes si fiers.

" Et si nous devons payer un tribut de regret à ceux qui ont donné leur vie dans ces temps illustres et regrettables, nous ne pouvons nous empêcher d'un autre côté de dire que leur mémoire est bénie, car c'est par eux et à cause d'eux que nous sommes ce quelque chose que nous sommes dans la Puissance du Canada.

" Depuis cette époque, depuis ces jours malheureux, des jours heureux sont venus, les luttes entre les différentes nationalités ont cessé, les anglais et les français sont devenus amis ; et ici, dans la province de Québec, malgré que la majorité soit française et catholique, cette majorité respecte les anglais, les écossais, les irlandais, tous sont les bienvenus et nous ne leur demandons qu'une chose : c'est que, tout en respectant leur origine nationale, leurs églises, leurs institutions, ils vivent en paix au milieu de nous : nous les considérons comme des frères et nous voulons vivre comme des frères avec eux.

" Messieurs, la province de Québec est loyale, mais française ; voyons donc tout ce qui s'est passé depuis au delà d'un demi siècle ; chaque fois que l'occasion s'est présentée nous l'avons prouvé. Nous l'avons prouvé en 1775, lorsque nous repoussions les américains ; nous l'avons prouvé en 1812 et les canadiens qui luttaient à Châteauguay disaient, d'une voix bien plus éloquente que la mienne : " Nous sommes loyaux au drapeau anglais, mais français et toujours fidèles à la vieille France."

" Un dernier mot, et j'ai fini. Quel doit être le résultat pratique d'une fête comme celle-ci ? Il ne nous suffit pas, Messieurs, d'arborer le drapeau, de jeter des fleurs sur le passage de nos hommes publics ; il ne s'agit pas de fêter la Saint-Jean-Baptiste et de nous agenouiller au pied des autels, encore moins de nous réunir auprès d'une table somptueuse ; ce qu'il faut comme résultat pratique : c'est l'union dans la paix et dans la concorde. Que chacun de nous se dise : il faut l'union des canadiens-français pour maintenir notre nationalité et notre religion. Cette union, Messieurs, n'est pas l'union fanatique d'une race contre une autre race, l'union canadienne-française contre les autres races et l'union des catholiques contre les protestants, mais l'union des frères pour la prospérité de la patrie commune, l'union de tous ceux qui aiment la patrie française, la province de Québec ; l'union, afin de développer nos ressources, afin d'agrandir notre territoire ; l'union, pour faire respecter la race française en Amérique, comme dans le monde entier ; l'union, pas pour détruire, mais pour édifier ; l'union, pas pour haïr les autres races, mais pour nous permettre d'aimer ceux qui sont de la même race ; l'union pour travailler ensemble à la prospérité commune. Mais pourquoi sommes-nous divisés ? Qu'y a-t-il dans nos divisions ? Tous tant que nous sommes, canadiens-français, n'avons-nous pas le même sang qui coule dans nos veines, n'avons-nous pas le même passé, la même langue, la même religion ? N'avons-nous pas les mêmes aspirations nationales et ne sommes-nous pas tous aussi fiers les uns comme les autres de nous dire français, descendants de la race française de l'autre côté de l'océan ?

" Que ce soit donc là le côté pratique de cette réunion patriotique : que ceux qui peuvent cesser d'avoir des

haines n'en aient plus, et que ceux qui peuvent avoir l'amour de l'union aient cette amour, non pas pour maintenir un homme au pouvoir, mais pour maintenir notre race et notre religion. Que ce drapeau soit maintenu par moi ou par un homme du moment, c'est le drapeau national, et agenouillons-nous devant ce drapeau !

" Messieurs, j'en ai dit assez pour être compris : je vous remercie."

L'hon. M. Taillon appelé a porter la parole, dit :

" Le toast à la province de Québec avait bien sa place dans une réunion du genre de celle de ce soir. La province de Québec est bien le berceau de la race française en Amérique. C'est aux portes de Québec que Jacques Cartier, suivi de près par les courageux missionnaires et découvreurs, venait fonder sur cette terre d'Amérique une nouvelle France qui a conservé tant de vitalité. Grâce au dévouement et à l'énergie de nos pères, il nous est aujourd'hui permis de dire, à la gloire de nos devanciers, que nous n'avons pas été conquis, mais cédés. La dernière bataille livrée sur le sol français du Canada a été une victoire française et prouve l'héroïsme de nos pères.

" Religion et patrie " telle est la devise du peuple canadien. La " religion " est le principal lien qui unit les canadiens-français et le mot " Patrie " toujours fait battre plus fort le cœur de tout bon canadien.

" Nous avons raison d'être fiers de notre origine, nous les descendants des héros qui sont venus planter sur le sol canadien le drapeau de la France, à côté de la croix, l'emblême de la religion qui est chère à tout canadien-français. Ces héros ont été fortement aidés par des hommes plus héroïques encore; les braves missionnaires qui sont allés payer de leur vie le zèle qui les amenait pour la cause de la religion et de la patrie."

M. Amédée Robitaille propose ensuite un toast à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, et invite M. J. P. Rhéaume, ce vétéran de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à appuyer sa proposition.

M. Rhéaume, comme toujours du reste, a prononcé un de ces discours à l'emporte-pièce qui sont toujours applaudis comme ils méritent de l'être.

M. Philéas Corriveau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, répond en termes éloquents à la santé de la Société qu'il préside si dignement. Il dit les progrès faits, et le zèle qui anime les membres de sa Société qui aujourd'hui possède une très jolie bibliothèque.

Vient ensuite le toast aux Sociétés sœurs : Saint-Patrice, Saint-Georges et Saint-André.

M. Lavery, président du comité du banquet, dit être heureux qu'on lui donne l'occasion d'exprimer ses idées au point de vue des relations qui doivent exister entre les différentes races qui peuplent le Canada. Il croit que l'avenir du Canada dépend surtout de l'union de tous les citoyens qui habitent le Dominion.

M. Herbert Price, premier vice-président de la Société Saint-Georges, répond au toast porté à la Société Saint-Georges.

Vient ensuite M. Harper, président de la Société Saint-André, qui, dans un discours très spirituel, répond au toast porté à nos amis de la vieille Ecosse.

M. Félix Carbray, président de l'Association Nationale Irlandaise, répond en excellent français au toast à l'Irlande.

Il rappelle les liens étroits qui depuis des siècles ont uni l'Irlande à la France. Il est vrai que la France a rendu de grands services à l'Irlande lors de ses jours de luttes. Mais il ne faut pas oublier non plus que durant des siècles, les irlandais ont été les plus fidèles alliés des français. Aux jours sombres de 1870 un contingent irlandais est allé combattre les combats de la France.

Au Canada, les fils de la vieille France ont reçu à bras ouverts les enfants de la verte Irlande qui, dans leurs malheurs, sont venus s'établir au pays. Rien ne peut justifier les races canadienne-française et irlandaise de se nuire.

Leurs aspirations sont les mêmes, et dans un avenir peu éloigné il n'y a pas de doute que les deux races marcheront la main dans la main, désireuses d'atteindre un but commun, celui de la prospérité de notre pays.

M. Caouette appelé a proposer la santé de la Presse fait un joli discours que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici :

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

" J'ai l'honneur dit-il, de proposer la santé de la Presse, santé qui, j'en suis certain, m'assure d'avance les sympathies et l'attention de cet auditoire d'élite.

" Mais comme l'heure est avancée et que le temps me *presse*, sans calembour, je crois vous être agréable en disant que je n'ai pas l'intention de vous retenir longtemps ; je dirai seulement quelques mots à l'appui de ma proposition.

"Je me permettrai d'abord de faire remarquer à la Société Saint-Jean-Baptiste qu'elle a été bien mal inspirée en me confiant la tâche délicate de proposer cette santé ; heureusement pour vous, Mesdames et Messieurs, que Messieurs Pacaud et Rouillard sont ici, n'attendant que le moment de se lever pour vous prouver que l'art de bien dire leur est aussi familier que l'art de bien écrire.

" La presse est une puissance entre les mains de ceux, bien entendu, qui savent s'en servir, et le journalisme est une des plus belles carrières qu'il soit possible d'ambitionner ; je ne parle pas au point de vue de la fortune, car nos journalistes acquièrent difficilement la fortune, et, du reste, ils semblent éprouver beaucoup de mépris pour le vil métal, surtout—disent les malins—quand ce vil métal, comme les raisins de la fable, ne se trouve pas à leur portée.

" Dans cette belle carrière, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus : pas n'est besoin de dire que je ne suis pas au nombre des élus, et en me choisissant pour proposer cette santé, je crois que la Société Saint-Jean-Baptiste a voulu me fournir l'occasion de me venger et de la presse et du journalisme ; mais je n'en ferai rien, car je crains trop

les coups que pourraient me porter les deux véritables *élus* qui se lèveront après moi. La prudence est la mère de sûreté.

" Oui, la presse est une puissance. Et c'est ce qui faisait dire à un orateur anglais : " La presse est sujette à l'erreur, je l'admets, mais nul ne niera l'immense influence qu'exerce sur les destinées du monde entier un journal comme le " *Times*," par exemple, de qui un politicien disait, il y a quelques années : " le premier ministre actuel, le futur premier, est le " *Times* " qui les gouverne tous les deux ! "

" Et en 1834, lors de la loi sur les pauvres, la question n'était pas de savoir si la loi devait être adoptée, mais si le " *Times* " la supporterait.

" Mesdames et Messieurs, la presse canadienne-française, dès sa naissance, a prouvé aux ennemis de notre race qu'elle était plus puissante que l'épée, voulant par là vérifier cet axiome anglais : " *Pen is mightier than the sword.*"

" Il y a près d'un demi siècle, des hommes que le fanatisme seul guidait, s'efforçaient de faire disparaître le nom français du continent américain, et travaillaient à enlever à nos pères des droits qu'une loyauté et un dévouement sans borne leur avaient acquis.

" A la vue de cette politique malheureuse, quelques canadiens-français fondèrent un journal. Les coups qu'ils portèrent aux ennemis de notre race furent terribles. Mais ceux-ci, qui disposaient du pouvoir et de la loi, firent arrêter nos compatriotes et les tinrent enfermés pendant plusieurs mois dans de sombres cachots : c'était une nouvelle manière d'entendre la liberté de la presse !

" Cependant, ces rudes épreuves ne découragèrent pas les autres canadiens-français qui se sentaient appelés vers la carrière du journalisme. Ils y entrèrent bravement, subirent comme leurs prédécesseurs toutes les avanies imaginables, mais luttèrent sans merci et sans trève jusqu'à ce que l'oligarchie fut tombée pour ne plus se relever.

" Et parmi ces vaillants lutteurs de la plume, il en est un, surtout, qu'il n'est pas permis d'oublier en ce beau jour de fête nationale : je veux parler du grand patriote Ludger Duvernay.

" Un de nos écrivains a dit quelque part avec raison : " M. Ludger Duvernay nous offre en sa personne la

preuve de la puissance de la presse. Homme du peuple, par la presse il s'est élevé, en un jour, à la hauteur des premiers hommes de son époque." Et c'est de lui qu'un journal étranger a dit : "On se rappellera que c'est au patriotique dévouement de ces deux illustres proscrits, Papineau et Duvernay, que les canadiens doivent les quelques réformes que le Parlement de la Grande Bretagne a décrétées de loin en loin en leur faveur."

" Saluons, Mesdames et Messieurs, en Ludger Duvernay, le principal fondateur et le premier président de la première société nationale en ce pays ; car en fondant la société St-Jean-Baptiste de Montréal, il a jeté en terre un grain de sénevé qui s'est développé rapidement et a produit un arbre géant dont les rameaux abritent aujourd'hui tous les canadiens-français du Canada et des Etats-Unis.

" La société St-Jean-Baptiste de Montréal est en effet la mère de ces nombreuses associations où les canadiens se réunissent pour retremper leur foi et conserver, avec le patriotisme, cette belle langue française qui est l'un des plus beaux joyaux de l'héritage national.

" Or, Mesdames et Messieurs, puisque la société St. Jean-Baptiste de Québec est la fille ainée de la société St. Jean-Baptiste de Montréal—et une vieille fille, s'il vous plaît, puisqu'elle compte déjà quarante-six ans d'existence—en fille bien née elle doit conserver beaucoup d'affection et de reconnaissance pour sa mère, et en même temps elle doit vénérer le nom de celui qui en a été le véritable fondateur, le journaliste Ludger Duvernay.

" Si Dieu permettait au grand patriote que je viens de nommer de venir un instant s'asseoir au foyer de la patrie canadienne qu'il a tant aimée, avec quel bonheur ne verrait-il pas les fruits que ses travaux ont produits, je veux dire la conservation de notre foi, de nos pures traditions, de notre langue et de nos libertés. Et s'il lui était donné de prendre la parole ce soir à cette table d'honneur, où figurent quelques-uns des plus grands hommes de notre pays, — je pourrais dire les plus grands—je suis sûr qu'il dirait : " Les avantages que vous possédez, c'est à la presse que vous les devez en partie ; c'est elle qui, se faisant l'écho du clergé, a répandu sur tout le continent les lumières de l'Evangile et de la véri-

table civilisation ; c'est elle qui a élevé la voix lorsqu'on a voulu abolir la langue française comme langue officielle dans nos parlements ; c'est elle qui a réclamé et obtenu les libertés dont vous jouissez et que vous garderez toujours, à la condition que vous restiez unis comme l'étaient vos glorieux ancêtres."

" Encore un mot, Mesdames et Messieurs, et je termine.

" La presse a droit à notre respect et à notre reconnaissance. Elle est la sentinelle qui veille sur nos intérêts les plus chers, et c'est elle qui jettera le premier cri d'alarme si jamais nos intérêts sont menacés.

" Nous n'avons rien à craindre de ce côté, pour le moment du moins, et il en sera ainsi, je l'espère, aussi longtemps que Dieu laissera sur le trône d'Angleterre cette reine illustre que nous respectons et vénérons.

" La presse canadienne honore notre race ;
Elle suit pas à pas la glorieuse trace
De Duvernay, son fondateur ;
Comme lui, sans faiblesse, elle flétrit le vice,
Exalte la vertu, flagelle l'injustice,
Défend l'Eglise et le pasteur.

" Elle imprime un élan à la littérature,
Favorise les arts, surtout l'agriculture,
Cette mère du genre humain.
Toute œuvre intelligente, honnête, généreuse,
Tout ce qui fait enfin notre existence heureuse,
Porte l'empreinte de sa main.

Devant ce bataillon qui s'appelle la presse,
Chapeau bas, Canadiens ! et que chacun lui tresse,
Une couronne en ce beau jour !
Car en brisant les fers de notre servitude,
Il s'est acquis des droits à notre gratitude,
A notre estime, à notre amour !

" La presse remplit une autre mission : elle travaille avec une noble ardeur au repatriement de nos compatriotse qui sont disséminés, au nombre de huit cent mille sur le territoire de la république américaine.

" Souhaitons que ses appels soient entendus et qu'à sa voix nos frères exilés reviennent bientôt, sur ce sol de la

Nouvelle-France, se ranger avec nous autour du drapeau national qui porte dans ses plis cette belle devise: " L'union fait la force."

" Alors la presse aura acquis un nouveau titre à notre reconnaissance et mérité encore plus de la patrie. Buvons donc, Mesdames et Messieurs, avec un sentiment de légitime fierté à la santé de la presse. "

M. Ernest Pacaud, directeur de l'*Electeur* et M. Eugène Rouillard, un des rédacteurs de l'*Evénement*, répondent à cette santé et M. Amédée Robitaille demande ensuite à M. Honoré Chassé de porter un toast à la santé des Dames. M. Chassé s'est admirablement bien acquitté de la tâche agréable qui lui avait été confiée, et fut suivi par M. Arthur Delisle, qui, par une improvisation brillante, a su s'attirer des applaudissements aussi nombreux que mérités.

C'est par ce banquet superbe que s'est terminée la fête nationale. Au moins trois cents personnes avaient répondue à l'invitation du comité d'organisation. Le service a été parfait et l'éclat de la soirée, a été fortement rehaussé par la présence de grand nombre de dames qui avaient pris place dans les galeries de la Salle Jacques-Cartier.

M. Lavery, président du comité du banquet, a donné lecture de lettres d'excuses de la part de l'hon. M. Turcotte, de l'hon. M. Gagnon, de sir Hector Langevin, de l'hon. M. de la Bruère et de M. Thomas Chapais qui, ne pouvant assister au banquet, ont désiré donner les raisons qui les empêchaient de prendre part à cette fête.

LA JOURNÉE DE LUNDI—*L'Flecteur.*

" Notre fête nationale est passée ; la nature s'est refusée à y participer, arrosant impitoyablement pendant tout le jour les décorations très élaborées dont on avait chargé les rues par où devait défiler le cortège toujours très imposant de nos nombreuses sociétés nationales. Ce qui avait été jusqu'ici l'article principal du programme de nos réjouis-

sances patriotiques s'est trouvé ainsi manqué, au grand chagrin de tous. Et cependant, nous le proclamons sans crainte, la fête nationale a été célébrée cette année avec autant d'éclat que jamais, et pour notre part, nous estimons qu'elle l'a emporté sur les plus brillantes fêtes du genre que nous ayons vues à Québec.

" On a pu voir des célébrations plus belles pour le plaisir des yeux, mais il n'y en a assurément jamais eu de plus remarquables au point de vue intellectuel ; aucune n'a parlé aussi vivement à l'âme et à l'esprit, aucune n'a fait éclater davantage le génie caractéristique de l'élément latin auquel nous sommes fiers d'appartenir. En deux mots, la journée de lundi a été une fête d'art et d'esthétique qui a réuni spontanément, sans préparatifs, tout un essaim d'éloquents orateurs.

" Nous pouvons commencer par mentionner le magistral sermon prononcé, le matin de la fête, à la Basilique, par M. l'abbé Labrecque, qui a su résumer toute notre histoire en quelques pages, comme on peut en juger à l'analyse que nous publions dans une autre colonne.

" Le bouquet de la soirée a été une succession presque ininterrompue de chefs-d'œuvre du genre. Presque chaque discours mériterait l'honneur d'être recueilli et cité comme modèle. On eût dit un concours d'éloquence en même temps qu'une réjouissance patriotique.

" Nous avions là les deux plus puissants orateurs de la langue française du Canada, MM. Laurier et Mercier. Il y a déjà deux jours de cela, et nous entendons encore discuter autour de nous lequel des deux a le mieux parlé. Sans vouloir résoudre le problème, constatons que tous deux se sont surpassés : c'est assez dire à quelle brillante affaire ont eu l'avantage d'assister les trois cents convives de la salle Jacques-Cartier. Le lecteur pourra goûter un peu à ce régal, à la lecture de l'analyse nécessairement incomplète de ces deux brillants discours.....

" L'hon. M. Taillon a aussi admirablement parlé. Il a pu jouir lui-même d'un des plus beaux triomphes oratoires de sa vie, lorsqu'il a vu l'enthousiasme franc et sans réserve avec lequel cet auditoire, où il ne comptait peut-être pas vingt-cinq amis politiques, sur trois cents convives, a salué ses premières paroles et souligné ses plus belles périodes.

" Enfin, il est rare de trouver, en pareille circonstance, un tel bonheur d'expressions, une éloquence aussi soutenue du commencement à la fin du banquet. La plupart de ceux qui ont été invités à parler ont mis un art véritable à éviter les lieux communs si redoutables dans ces sentiers rebattus. Mentionnons encore une fois ceux dont les discours ont été de véritables bijoux du genre : le président du banquet, M. Amédée Robitaille ; M. Dubail, dont les accents français sont allés droit au cœur des auditeurs et ont causé une émotion visible ; M Caouette, qui a parlé avec un tel charme que l'on ne pouvait s'empêcher de regretter de voir un esprit de cette supériorité enfoui dans un modeste emploi au bureau de poste ; le Dr Harper, qui s'est fait l'interprète des Ecossais ; M. Chassé, M. Arthur Delisle, qui ont su rendre le dernier toast de la liste, celui des dames, aussi délicieux que le premier.

" En voilà assez pour faire voir quelle fête intellectuelle a été ce banquet mémorable, dont le lecteur trouvera dans les lignes qui vont suivre un écho affaibli."

La société manifeste sa satisfaction et sa reconnaissance par la résolution suivante adoptée par le comité général de régie, le 26 juin 1888.

Proposé par M. J. B. Drouin, secondé par M. J. B. Robitaille et résolu :

Que ce comité désire offrir ses meilleurs remerciements à M. Amédée Robitaille, président de cette Société, pour l'habileté avec laquelle il a présidé au banquet de la Société, le 25 juin, ainsi qu'à M. J. I. Lavery, président du comité du banquet, pour le travail que leur a causé l'organisation d'une telle entreprise.

§§—19—XVIIe CONVENTION GÉNÉRALE DES CANADIENS-FRANÇAIS DES ETATS-UNIS A NASHUA, NEW-HAMPSHIRE, E.-U. ; 26, 27 et 28 JUIN, 1888.

PROCLAMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

La Société ayant été invitée à participer à la convention Canadiens des Etats-Unis, convoquée à Nashua pour

le 24 juin, choisit comme ses délégués Son Honneur le maire de Québec, MM. Amédée Robitaille, président-général, et Jules Tessier, président-adjoint, et MM. T. LeDroit, J. P Rhéaume, H. J. J. B. Chouinard, G. Amyot, Charles Langelier.

La résolution suivante est ensuite unanimement adoptée:

"Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec exprime sa plus profonde reconnaissance envers l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, pour l'acte vraiment national et patriotique qu'il a accompli en proposant la nomination d'une délégation auprès de la grande Convention nationale de Nashua, ainsi qu'envers l'honorable L. O. Taillon, chef de l'opposition, et envers tous les honorables membres de l'assemblée législative de la province de Québec, pour l'accueil sympathique qu'ils ont donné à la proposition, et qu'une copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable premier ministre, à l'honorable chef de l'opposition et à l'orateur de l'assemblée législative."

Ne pouvant consacrer beaucoup d'espace a l'histoire des conventions canadiennes aux Etats-Unis, nous avons dû nous borner à parler de la convention de Rutland et de son œuvre, en 1886. Mais la convention de Nashua a été tellement importante, et par le nombre des délégués présents, et par la valenr et la portée de ses délibérations, que nons croyons devoir publier ici les documents les plus intéressants qui y ont été produits en commençant par son manifeste ou proclamation.

" *A Messieurs les membres du Clergé,*
à toutes les sociétés nationales et groupes de Canadiens-français régulièrement organisés dans les Etats-Unis.

" COMPATRIOTES,

" La Convention dernière, tenue à Rutland, Vermont, en juin 1886, nous ayant choisis pour organiser le grand Congrès National devant se réunir à Nashua en 1888,

nous avons pensé que la confiance placée en nous par les délégués nous imposait le devoir de mettre toute notre énergie à en assurer le succès.

" Nous avons compris les difficultés de la tâche qui nous incombait, mais, encouragés par la grandeur de cette mission patriotique, nous nous sommes immédiatement mis à l'œuvre, et avons travaillé sans relâche, avec l'aide et les conseils de tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leurs généreux et utile concours, à faire de cette Convention un véritable Congrès national dont les résultats pratiques assureront l'avancement de notre nationalité dans la voie du progrès et l'élèveront dans l'estime et la considération de nos concitoyens d'origine étrangère.

" Dans ce but. nous nous sommes mis en communication directe avec les Sociétés nationales des Etats-Unis, sans oublier notre patriotique clergé, et les autres chefs reconnus de notre race dans la République américaine. Tous nous ont répondu avec empressement, et leurs utiles conseils ont été pris en sérieuse considération.

" En outre, nous avons délégué, dans la personne de M. Emile H. Tardivel, de Lewiston, Maine, un représentant dans l'Ouest, pour rappeler à nos compatriotes de là-bas que nous comptons sur eux et que nous les attendons à Nashua en juin prochain. Nous avons pas eu à solliciter l'aide de notre presse canadienne ; comme toujours elle a payé de son temps et n'a pas peu contribué à aider notre Comité dans cette œuvre ardue.

" Nous croyons, compatriotes, avoir rempli notre mission ; nous comptons sur vous maintenant pour parachever l'œuvre que nos humbles efforts ont ébauchée.

" En avant donc! Que tous les centres, groupes et sociétés se fassent représenter ! Nous faisons appel à toutes les intelligences, nous nous adressons au patriotisme de chacun, nous désirons que notre voix se fasse entendre dans tous les endroits habités par un tant soit petit groupe des nôtres, des bords de l'Atlantique aux confins de l'Ouest, des rives du Lac Supérieur jusqu'aux bouches du Mississipi, partout enfin où battent des cœurs canadiens. Nous voulons une Convention nombreuse et brillante. Nous voulons aussi que la grande démonstration du 28 juin soit en tout digne du nom canadien.

" Rien comme ces démonstrations solennelles pour réchauffer le patriotisme, pour communiquer cet orgueil si nécessaire au milieu des luttes continuelles que nous avons à soutenir pour la conservation de notre foi et de notre nationalité. Rien comme de telles réunions pour créer cet esprit de corps, ces liens de sympathies, cette communauté d'idées et de sentiments, cette unité d'action indispensable au succès d'une cause comme au triomphe d'une idée. Le sentiment national s'y fortifie. On y sent comme un souffle puissant qui soulève toutes les poitrines et fait battre tous les cœurs. L'histoire est là pour nous dire qu'une nation ne peut périr tant qu'elle conserve l'enthousiasme du patriotisme.

" Les questions qui feront le sujet de vos délibérations, pour n'être pas toutes nouvelles, n'en sont pas moins d'une importance capitale. Aucune d'elles qui ne touche de près à l'avenir de notre nationalité en ce pays ; aussi espérons-nous qu'elles seront traitées avec soin et de manière à en tirer des conclusions pratiques.

" Sans vouloir imposer à la Convention un programme de discussion, voici quelques-uns des sujets que nous soumettons à son attention.

" I—*Alliance nationale*—Est-il opportun de fonder une Alliance Nationale des groupes canadiens-français des Etats-Unis ?

" Dans le cas de décision affirmative, sur quelles bases l'établir ?

" II—*Question scolaire*—Quels sont les meilleurs moyens d'assurer l'existence de nos écoles catholiques françaises aux Etats-Unis et d'en multiplier le nombre ?

" L'adoption des mêmes matières d'enseignement et des mêmes auteurs n'aiderait-elle pas puissamment à conserver l'homogénéité de notre race, en imprimant la même direction à l'intelligence et au cœur de notre jeunesse ?

" III—*Bureau central d'informations*—La nécessité d'un bureau central et permanent d'informations générales et de statistiques canadiennes ayant été reconnue par les Conventions antérieures, et le besoin d'une telle institution devenant plus sensible en face de l'accroissement constant de notre population aux Etats-Unis, sa création n'est-elle pas une mesure d'urgence ?

" IV—*Fédérations de Sociétés*—Que pensent messieurs les délégués du projet d'unir ensemble, par les liens d'une fédération puissamment constituée, toutes nos sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis ?

" V—*Bibliothèques et Conférences*—Ne serait-il pas avantageux, pour répandre parmi nos compatriotes le goût de la lecture et l'amour de l'étude, de fonder des bibliothèques et d'organiser des séries de conférences ?

" Messieurs les délégués ont-ils quelques suggestions pratiques à soumettre à cet égard ?

" VI—*Bureau de Permanence*—Ne serait-il pas utile de nommer un Comité Permanent chargé de voir à l'exécution des différentes résolutions adoptées par nos Conventions ?

" VII—*Naturalisation*—Est-il possible de rendre plus efficace la croisade en faveur de la naturalisation, et comment ?

" VIII—*La Presse*—Quels sont les meilleurs moyens d'augmenter l'influence de notre presse et d'en rendre l'existence moins précaire ?

" IX—*La langue française*—Quels sont les meilleurs moyens d'assurer la conservation de la langue française dans nos familles ?

" Ce programme couvre un champ immense, et la plupart des sujets soumis à vos délibérations sont d'une importance vitale pour notre nationalité. Si chacun des délégués étudie ces différentes questions et se familiarise avec celles qui l'intéressent le plus particulièrement, cherchant surtont les moyens de mettre en pratique les résultats de ses travaux, il n'est pas permis de douter que la prochaine Convention ne porte les fruits que nous avons droit d'attendre d'une réunion aussi patriotique que celle que nous verrons à Nashua.

CONPATRIOTES.

" A ces fins, nous avons l'honneur de vous inviter, par les présentes, à vous réunir en Convention Nationale à Nashua, N. H., les 26, 27 et 28 juin prochain.

Afin de donner à nos assises de 1888 un caractère de généralité qui contribuera, certes, beauconp à relever leur prestige aux yeux de tous, nous sollicitons humblement les centres, les sociétés incapables de se faire représenter à Nashua, de nous faire connaître, par correspondance, leur opinion sur les questions renfermées dans ce programme, et sur tout autre sujet qui peut les intéresser plus particulièrement.

Nous vous adressons, en même temps que cette proclamation, des blancs de statistiques, avec prière de les remplir au meilleur de votre connaissance. Ces renseignements seront insérés dans le compte rendu officiel de la Convention.

Qualification des délégués—La Convention se composera :

1° *Ex officio :* Des membres du Comité Exécutif, des Messieurs du Clergé, des journalistes canadiens-français des Etats-Unis.

2° Des délégués des paroisses canadiennes, associations littéraires, bienfaisantes, dramatiques, etc., en un mot, des représentants de tous les groupes canadiens-français catholiques régulièrement organisés. Nous exceptons néanmoins les organisations établies dans un but purement politique.

Chaque société ou groupe a le droit de se faire représenter par trois délégués qui devront être munis de lettres de créance duement signées.

Nous appelons l'attention des délégués sur les deux résolutions suivantes passées à la Convention de Rutland :

1° Considérant que nos Conventions sont et doivent être nationales dans toutes la force du terme, il est résolu que, à l'avenir, aucun délégué, quels que soient ses titres et qualité, ne sera admis comme membre actif et ayant droit aux délibérations de nos Conventions, si sa langue maternelle n'est pas la langue française.

2° Que, à l'avenir, les délégués soient tenus, quand cela sera possile, d'envoyer avant le jour de l'ouverture de la Convention, leurs lettres de créance au comité d'organisation qui est et sera autorisé d'en faire la vérification.

Lettres de créance—En vertu de la résolution ci-dessus, nous prions tous les délégués de nous faire parvenir un

double de leur lettre de créance au moins HUIT JOURS avant l'ouverture de la Convention.

Chemins de fer—Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons négocié des excursions à prix réduits avec toutes les compagnies de chemin de fer convergeant vers Nashua. Nous ferons connaître, en temps et lieu par la voie des journaux, les taux spéciaux pour chaque localité de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York.

Le comité s'occupe d'organiser des excursions semblables pour l'avantage de nos frères des Etats de l'Ouest.

Les membres du Comité Exécutif, et les Canadiens de Nashua attendent avec anxiété l'heure des grandes assises nationales de 1888, et souhaitent d'avance à tous les délégués la plus cordiale bienvenue.

Recevez, chers compatriotes, nos salutations respectueuses, avec l'assurance de notre patriotique attachement.

Vos tous dévoués,

COMITÉ EXÉCUTIF

L. P. LUCIER, Nashua, N. H. Président ;
Dr L. L. AUGER, Great Falls, N. H. 1er Vice-Président ;
Dr. A. W. PETIT, Nashua, N. H. 2e Vice-Président ;
JOHN N. CYR, Suncook, N. H. 3e Vice-Président ;
A. DION, Nashua, N. H. Secrétaire ;
D. BOISCLAIR, Rochester, N. H. 1er Assistant-Secrétaire ;
E. C. VOYER, Manchester, N. H. 2e Assistant-Secrétaire ;
A. BURQUE, Nashua, N. H. Trésorier.

MEMBRES ADJOINTS

Rév. J. B. H. V. MILETTE,
Nashua, N. H.
Rév. T. H. C. DAVIGNON,
Suncook, N. H.

Fait et signé à Nashua, Etat du New-Hampshire
ce 25 avril 1888.

XVIIe CONVENTION

De bonne heure heure, en 1888, une nombreuse députation de Canadiens des Etats-Unis s'était rendue à Washington pour présenter au premier magistrat de la grande République une requête, couverte de plus de dix mille signatures, priant Son Excellence le Président d'honorer de sa présence la Convention de Nashua. Cette députation conduite par le Major Edmond Mallet, reçut le meilleur accueil à la Maison Blanche et en rapporta, sinon la certitude, du moins l'espoir que le vœu des Canadiens-français serait exaucé. Malheureusement le Président dût plus tard s'excuser de ne pouvoir faire le voyage de Nashua. Mais cette démarche et les pourparlers qui l'accompagnèrent, ainsi que la réponse et la correspondance étudiées du Président, démontrent l'importance acquise, et croissante de jour en jour, de ceux qu'une méprisable faction avait dédaigneusement appelés les *Chinois de l'Est.*

" La petite ville de Nashua, écrivait le *Travailleur*, le 26 juin 1888, regorge de Canadiens-français et chaque train qui arrive en gare amène de nouveaux renforts. Le fait est que les hôtels et même les maisons privées sont encombrées et la plus vive animation règne partout

" La salle où siègent les délégués est décorée avec un goût vraiment artistique. Les drapeaux français et américains s'entrecroisent et sont un emblême de la loyauté de nos compatriotes qui habitent l'Union Américaine. Les mottos, les devises, etc., très bien disposés le long des murs latéraux et le portrait du grand patriote, feu Ferd. Gagnon, offrent un coup d'œil qui inspire l'attachement à tout ce qui est cher à notre race.

" Plus de sept cent délégués occupent des sièges dans l'enceinte du congrès et c'est, au dire de chacun, la Convention la plus nombreuse et la plus imposante qui ait encore eu lieu. Le clergé est représenté par une soixantaine de prêtres qui occupent les premiers sièges en face de l'estrade.

" La Convention a été formellement ouverte ce matin un peu après neuf heures. Une adresse a été présentée au maire de la ville, M. Spool, par M. le président du comité exécutif.

" Le premier magistrat de Nashua a répondu en termes très flatteurs pour nos nationaux et leur a accordé les franchises de la ville.

" Le comité exécutif a ensuite présenté un rapport détaillé de ses travaux et l'assemblée l'a adopté à l'unanimité. Puis est venue la lecture de la liste des délégués, dont les lettres de créance avaient été envoyées d'avance au secrétaire-général, et enfin l'on a procédé à l'élection des officiers de la Convention. En voici le résultat :

" Président, l'hon. Dr L. J. Martel, de Lewiston, Me. ;

" 1er Vice-président, E. R. Dufresne, Saint Paul, Minn. ;

" 2me Vice-président, Dr Omer Larue, Putnam, Conn.;

" Secrétaire, E. H. Tardivel, Lewiston, Me.;

" 1er Assistant-secrétaire, J. S. Richard, Spencer, Mass. ;

" 2me Assistant-secrétaire, J. Rouillard, Worcester, Mass.;

" Aumônier, Rév. M. Goiffon, Centreville, Minn.

" M. le secrétaire donne, ensuite, lecture de la lettre suivante envoyée par M. le Président des Etats-Unis :

PALAIS EXÉCUTIF,

Washington, D, C., 20 juin 1889.

M. L. P. LUCIER,
Président-général.

Mon cher monsieur.—Lors de l'invitation qui m'a été faite d'assister à la Convention du 28 du courant, j'avais espéré que mes occupations me permettraient d'y prendre part personnellement.

Je regrette malheureusement de me voir forcé de enoncer à cette fête qui a une si grande importance pour rous ceux qui y participeront.

Ma connaissance du caractère industrieux des Canadiens-français et du respect qu'ils ont pour les institutions américaines, le devoir qu'ils se font de prendre leurs lettres de naturalisation et d'accomplir leurs devoirs de citoyens, tout m'avait porté à désirer ardemment de prendre part à une réunion comme celle du 28.

J'espère que la réunion sera belle et fructueuse, et que tous ceux qui y prendront part en garderont le meilleur souvenir.

Madame Cleveland se joint à moi pour vous remercier de l'invitation et pour vous exprimer nos regrets de ne pouvoir l'accepter.

Bien à vous,

GROVER CLEVELAND.

" Après la lecture de cette lettre, l'assemblée s'ajourne jusqu'à 2 heures.

" A la reprise des délibérations, une commission est nommée pour préparer une réponse au Président, et M. Vannier, du Michigan, offre généreusement de payer les frais de la dépêche, ce qui est accepté au milieu des applaudissements.

" Il est ensuite entendu que le même ordre du jour qui a servi à Rutland (sauf les questions insérées au programme) sera suivi.

" Des télégrammes demandant des bénédictions à Sa Sainteté Léon XIII, aux Cardinaux Gibbons et Taschereau et à Mgr l'évêque de Manchester, sont expédiés.

" L'assemblée procède alors à la formation de commissions qui seront chargées d'étudier et faire rapport sur les questions contenues dans le programme, après toutefois que les délégués les auront discutées.

" Puis enfin s'engage la discussion sur la première question soumise.

" *Alliance Nationale* — Est-il opportun de fonder une Alliance Nationale des groupes Canadiens-français des Etats-Unis ? Dans le cas de décision affirmative, sur quelles bases l'établir ? "

" MM. H. A. Dubuque, et Dr de Grandpré, adressent la parole, et sur proposition du Dr Omer LaRue, appuyé par H. A. Dubuque, il est résolu qu'il est opportun de fonder une Alliance Nationale, et la question est renvoyée à une commission pour en étudier les détails.

" *Question scolaire*—Quels sont les meilleurs moyens d'assurer l'existence de nos écoles catholiques françaises aux Etats-Unis et d'en multiplier le nombre ?

" L'adoption des mêmes matières d'enseignement et des mêmes auteurs n'aiderait elle pas puissamment à conserver l'homogénéité de notre race, en imprimant la même direction à l'intelligence et au cœur de notre jeunesse ? "

M. l'abbé Brouillet, curé de Worcester, prend le premier la parole et est suivi par M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y., le Dr de Grandpré, de Fall River, M. l'abbé Gadoury, de Salem, M. l'abbé Notebaert, Rochester, N. Y., et H. A. Dubuque. Puis cette questiou est ensuite renvoyée à une commission.

La Convention de Nashua comptait 721 membres, dont 89 membres *ex-officio*, 15 membres honoraires, et 617 délégués accrédités.

Les membres *ex-officio* se répartissent comme suit :

Le clergé, 61 ; La presse, 18 ; Le comité exécutif, 10.

Treize Etats étaient représentés. En voici la liste avec le nombre de leurs délégués respectifs :

Massachusetts	262
New-Hampshire	99
Rhode Island	61
Connecticut	46
New-York	43
Maine	37
Minnesota	23
Michigan	14
Vermont	11
Illinois	10
Wisconsin	9
Kansas	3
Ohio	3

Il y avait, en somme, 273 délégations, dont 198 envoyées par des sociétés nationales, et 75 par des paroisses.

Les centres qui ont envoyé les délégations les plus nombreuses sont :

Manchester	26
Worcester	21

Lowell	21
Nashua	21
Woonsocket	18
Fall River	17
Great Falls	16
Holyoke	16
Taftville	15
Chicopee Fall	12
Spencer	12
Manville	12
Lewiston	11
Cohoes	10
Rochester	10
Suncook	10
Haverhill	10

Vingt-quatre centres, dont 13 du Massachusetts, ont envoyé 6 délégués ou plus, chacun.

Les Canadiens de l'Ouest étaient représentés par 62 délégués.

Le Minnesota et le Michigan ont envoyé chacun plus de délégués que le Vermont.

La Convention débute par une profession de foi catholique magistrale acceptée avec un enthousiasme extraordinaire.

" Considérant dit elle, que l'élément canadien-français des Etats-Unis est pour la première fois représenté tout entier dans cette Convention,

Résolu,—Que la nationalité canadienne-française des Etats-Unis, assemblée en Convention générale de Nashua N. H., fait profession de foi solennelle dans tous les enseignements de l'église catholique et de soumission absolue à l'autorité du Saint-Père et Nos Seigneurs les Evêques."

La première question discutée est celle de *L'Alliance Nationale* ou *Fédération des Sociétés canadiennes-françaises de secours mutuels et autres.*

M. Arbour, de Chicago Illinois, soumet à la Convention le rapport de la commission chargée d'étudier le projet de " *l'Alliance Nationale.*"

Voici à peu près la substance de ce rapport :

" *L'Alliance Nationale* sera composée de tous les Canadiens-français catholiques romains des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

" Chaque groupe de Canadiens-français catholiques romains de cent âmes ou plus aura droit de se constituer en Société nationale canadienne-française, laquelle devra nommer un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un commandant. Ces officiers seront *ex-officio* délégués à la Convention d'Etat qui devra être convoquée par le président du bureau exécutif provisoire de l'Etat. En outre, chaque groupe aura droit à un délégué additionnel par chaque mille ou fraction de mille de la population de son centre. Ces délégués devront se réunir à l'appel du président du bureau exécutif provisoire qui nommera un bureau exécutif permanent d'Etat, lequel bureau sera composé comme suit : un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire, un assistant-secrétaire et un commandant. Ces officiers seront de droit délégués à la Convention Générale de l'Alliance Nationale. Chaque Etat, en outre, aura droit à un délégué additionel par chaque dix mille de population canadienne-française catholique romaine.

" Cette Convention fédérale organisera un bureau exécutif fédéral constitué comme suit : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un assistant-secrétaire, un trésorier et un commandant. Les officiers resteront en charge jusqu'à la nomination de leurs successeurs, époque qui sera fixée par des règlements ultérieurs Le bureau exécutif-fédéral provisoire sera chargé de choisir au plus tôt le bureau exécutif provisoire de chaque Etat.

" A cette fin nous recommandons que la Convention actuelle nomme un bureau exécutif fédéral provisoire chargé de l'exécution des articles précédents, et nous

recommandons que les membres de ce bureau fédéral exécutif provisoire soient choisis dans la même localité autant que possible."

La question *scolaire* souleva un débat très intéressant. Le révérend M. Brouillet de Worcester, Mass., fut le premier qui prit la parole sur ce sujet. Il fit d'excellentes remarques sur la question et termina en offrant à la Convention les trois résolutions suivantes, qui finirent par être adoptées. Les voici :

" 1° Nous admettons unanimement la nécessité des écoles paroissiales comme moyen efficace de conserver notre nationalité et surtout notre foi.

" 2° Quant aux moyens à prendre, nous admettons encore à l'unanimité les moyens suggérés par le concile de Baltimore.

" 3° Par conséquent, nous nous abandonnons à nos pasteurs légitimes et à nos communautés religieuses, à qui seuls, avec les parents, il appartient de régler l'éducation des enfants."

Puis viennent les résolutions rélatives à la naturalisation, à la Presse et à la langue française :

" *La Naturalisation.*—1° Considérant qu'il est absolument impossible aux Canadiens-français d'acquérir l'influence légitime à laquelle ils ont droit dans notre patrie d'adoption sans être citoyens américains,

" Résolu,—Que cette Convention recommande avec instance l'établissement de clubs de naturalisation dans tous les centres canadiens des Etats-Unis, et elle prie tous les Canadiens instruits de travailler à faire comprendre ces avantages à leurs compatriotes par leur parole et leur exemple.

" *La Presse.*—Cette Convention proclame avec force la nécessité de la bonne presse française catholique, comme étant absolument utile, indispensable aux intérêts les plus chers des Canadiens-français de notre patrie d'adoption.

" La compétition ruineuse des journaux hebdomadaires du Canada, devrait être combattue par le moyen le plus efficace, en souscrivant, avant tout, à un journal français catholique de ce pays.

" *La langue française.*—Considérant que le meilleur moyen de conserver l'usage de la langue française dans les familles, est, outre les écoles catholiques françaises, le groupement des Canadiens, la convention recommande, pour amener ce groupement, l'organisation régulière des conventions d'Etat et des conventions générales."

Ces résolutions sont, sur motion, adoptées à l'unanimité.

Après les magnifiques discours du Rév. M. Nougaret et du Dr. de Grandpré sur la nécessité de conserver l'usage de la langue française, les délégués étaient encore sous l'effet des belles paroles qu'ils venaient d'entendre, lorsque M. le président annonça qu'il venait de recevoir un télégramme de sa Sainteté le Pape Léon XIII. L'auditoire se leva pour en entendre la lecture qui se fit en latin. Une commission spéciale fut chargée d'en faire la traduction séance tenante.

Les différentes commissions firent ensuite leurs rapports respectifs sur les questions qui leur avaient été soumises

Après avoir entendu les délégués de Chicago, sur le choix du lieu où devait se tenir la prochaine Convention générale, il fut résolu à l'unanimité que la XVIIIème Convention générale des Canadiens des Etats-Unis, serait tenue dans la ville de Chicago, en l'année 1892. M. Arbour fut nommé président du comité exécutif, et fut chargé, avec le révérend M. Bergeron, curé de Chicago, de compléter le comité.

Bureau de Renseignements.—L'établissement " d'un bureau central et permanent d'informations générales et de statistiques canadiennes " est un des sujets qui ont le plus attiré l'attention de toutes les conventions canadiennes. La Convention de Nashua étudia de nouveau cette importante question et se déclara favorable à sa réalisation. Rien ne la fait mieux comprendre que les extraits suivants d'un excellent article du *National* de Plattsburg, N. Y., en date du 31 mai 1888 :

" Réellement, dit-il, il est impossible de ne pas admettre l'urgence d'une telle organisation pour nos compatriotes, qui nous arrivent tous les jours de toutes les parties du Canada. Un bureau d'informations est une nécessité qui s'impose de plus en plus.

" On arrive ici trop souvent les yeux fermés. Il est inutile de se le dissimuler, nos connaissances géographiques sont à peu près nulles ; nous ignorons, en général, le mouvement des différentes populations qui se disputent le sol de la république ; nous ne savons quelle espèce d'industrie s'exerce dans tel centre, dans telle partie du pays, et nous arrivons dans un endroit où il est parfois très difficile de se livrer au genre de travail qui convient à nos aptitudes.

" L'industrie dans un pays vaste comme les Etats-Unis offre mille issues ; mais, il importe énormément pour l'avenir d'un homme, que le travail qu'il se propose de faire soit en rapport avec la nature de ses facultés, de ses inclinations et de ses goûts ordinaires.

" Cent opérations différentes concourent a la production des richesses. Elles peuvent se diviser en plusieurs grandes espèces pour nos compatriotes, tel que l'industrie agricole, le commerce, les arts mécaniques, les travaux manufacturiers.

" Combien d'ouvriers se trouve-t-il aux Etats-Unis que le hasard seul a pu conduire dans des villes où les métiers n'ont que très peu de champ libre ! Tel compatriote qui eût pu faire un cultivateur de premier ordre, s'est trouvé tout à coup dans un centre manufacturier ! Tel autre qui voulait se livrer au commerce, s'est peut-être vu paralysé un jour au milieu d'une population isolée entièrement du monde des affaires.

" On part du Canada pour venir aux Etats-Unis. On n'en sait pas plus long. On vogue vers l'inconnu pour attérir n'importe où. Une fois rendu, on commence à se réveiller comme d'un long rêve, et, malheureusement on perd un temps infiniment précieux à s'orienter.

" Plusieurs de nos compatriotes ont dû souvent reprendre le chemin du Canada, après y avoir à peu près tout perdu ou tout dépensé, pour tenter fortune sous un ciel moins inclément.

" Ce ne sont pas là de pures hypothèses. Nous pourrions appuyer ce que nous disons de plusieurs exemples.

" L'immigration qui nous arrive est presque inconsciente... Elle obéit sans doute à une loi providentielle dont nous ne saurions nier l'existence ; mais, le ciel ne fera pas tout pour nous ; il faut que nous nous aidions.

" Si nous constituons un bureau d'informations qui vulgarise toutes les connaissances qu'il est indispensable d'avoir avant d'aller habiter un pays, nous verrons un changement considérable dans le mouvement de notre peuple vers les Etats-Unis. On viendra ici les yeux ouverts, avec un but déterminé, sûr d'avance qu'on pourra se mettre immédiatement à l'œuvre pour faire les rudes batailles de la vie.

" Tous les renseignements possibles sont nécessaires pour celui qui veut quitter son pays et en habiter un autre. Il a besoin de connaître l'endroit où il veut se fixer, le montant des gages, le prix des loyers et des denrées, le chiffre de la population générale, le nombre de ses compatriotes, la nature du travail qui les fait vivre, etc. Il aimera à savoir aussi s'il y a, dans telle ou telle ville, des églises catholiques, des écoles paroissiales, des prêtres de sa nationalité. Autant de détails qui intéressent vivement tous les immigrants et qui souvent peuvent influer énormement sur leur avenir.

" Comment créer ce bureau d'informations générales ? Nous répondrons ce que nous avons déjà écrit : en fondant une Alliance Nationale."

Le projet ébauché est ainsi sommairement exposé dans un des journaux canadiens des Etats-Unis.

L'Alliance Nationale serait établie sur les bases suivantes :

" 1° Affiliation des sociétés de secours mutuels et autres à un bureau central permanent.

" 2° L'alliance serait formée d'un certain nombre de membres directeurs (soit, un directeur pour chaque Société ou chaque Etat) lesquels éliraient un bureau exécutif.

" 3° Le secrétaire de l'Alliance recevrait des appointements.

" 4° Le bureau s'occuperait de statistiques canadiennes, de naturalisation, d'informations générales, de la question scolaire, de l'exécution des différentes résolutions adoptées aux conventions générales, de la publication des rapports officiels des conventions, et enfin de tout ce qui concerne les intérêts canadiens.

" 5° Chaque Société s'engagerait à verser annuellement une somme déterminée dans le trésor de l'Alliance.

" 6° Chaque Société affiliée garderait son autonomie.

" 7° Etablissement d'un fonds de secours pour les veuves et les orphelins A la mort de l'un des membres, l'Alliance remettrait à sa veuve le montant de la souscription individuelle de chaque membre faisant partie des Sociétés affiliées.

" 8° La cotisation et la participation des membres au fonds pour les veuves seraient volontaires.

" 9° Le secrétaire, qui serait salarié, et qui aurait la charge du bureau, emploierait tous les moyens possibles, soit par des conférences, etc., à faire grossir le trésor de l'Alliance. On s'adresserait à lui de toute part pour se procurer des conférenciers, etc.

" 10° En supposant que cinquante sociétés feraient partie de la confédération commune avec une moyenne de cent membres chaque et que la cotisation individuelle soit de dix centins payable au décès d'un confrère, nous aurions alors une somme collective de $500.00 au décès de chaque membre.

" Il est propable que la moyenne des décès ne serait pas plus de cent par année.

" La cotisation serait versée entre les mains du trésorier de chaque Société qui la ferait parvenir au trésorier-général."

Voilà pour les travaux de la Convention de Nashua.

Vers 9 heures du soir, il se produisit une vive sensation parmi l'auditoire. C'était l'arrivée des délégués de l'Assemblée Législative de Québec, MM. L. O. David et Faucher de Saint-Maurice. Lorsqu'il parurent sur l'estrade, l'enthousiasme était à son comble et se manifesta par un tonnerre

d'applaudissements et des hourras prolongés. Tous les cœurs battaient à l'unisson, et nous, Canadiens des Etats-Unis, à la vue des représentants officiels de ce pays qui fut notre berceau et qui nous est toujours cher, nous sentions notre sang se réchauffer et notre patriotisme se réveiller. Honneur ! à l'Assemblée Législative de Québec et à son digne chef en particulier !

M. H. A. Dubuque, avec l'éloquence qu'on lui connait, leur souhaita la bienvenue au nom des délégués et fut suivi par M. Lord, de Biddeford.

MM. David et Faucher de Saint-Maurice répondirent tour à tour par des paroles pleines d'a-propos et dignes de nos frères de la Province de Québec.

Le gouvernement du Canada avait aussi envoyé à Nashua, M. Hurteau, agent d'immigration, comme son délégué spécial à la Convention.

Il nous est impossible de dire ici au long ce que furent les fêtes magnifiques qui signalèrent cette réunion, la plus importante qu'aient tenue jusqu'ici nos frères des Etats-Unis. Leur cérémonie religieuse, leur procession splendide, le superbe banquet qui couronna ces réjouissances, mériteraient d'être racontés. Nous nous bornons ici à conserver deux discours remarquables, prononcés au banquet : l'un par l'honorable C. H. Sawyer, gouverneur de l'Etat de New Hampshire, l'autre par notre ami M. Faucher de Saint-Maurice. Tous deux méritent d'être conservés.

Le gouverneur C. H. Sawyer, répondit au toast suivant du programme : " L'illustre vieil Etat de granit." Lorsqu'il se leva, il fut, à son tour, applaudi avec frénésie. Son discours est un document qui mérite d'être conservé, parce que c'est un témoignage éclatant rendu, par une des plus hautes autorités américaines, à l'influence et à la valeur de notre race aux Etats-Unis.

Il s'exprima en ces termes :

M. le Président, Messieurs,

" Je suis venu ici sur l'invitation de votre comité pour représenter l'Etat du New Hampshire à cette grande et importante assemblée de citoyens Canadiens-Français, qui—c'est au moins ce que je comprends—se sont assemblés pour exprimer d'une manière formelle l'intérêt qu'ils ont dans la république américaine, et leur désir de contribuer au bien-être de leurs frères en encourageant la naturalisation ; et vous voulez qu'ils exercent, par une organisation convenable, une influence salutaire qui tendra à élever leur condition sociale, à répandre l'éducation et les mettre en état de remplir avec intelligence les devoirs qui s'imposent à tout citoyen.

" On dit, mais pas aussi souvent qu'autrefois, je pense, que les Canadiens-Français ne viennent pas ici pour y demeurer ; qu'ils ne viennent pas ici comme d'autres nationalités pour s'établir d'une manière permanente et se créer des foyers, mais plutôt pour y chercher un emploi temporaire et profitable où, grâce à leurs habitudes de travail et d'économie, ils peuvent accumuler assez de biens pour satisfaire leurs modestes besoins, et retourner à leurs anciennes demeures du Canada.

" Je comprends que votre association cherche à remédier à cet état de choses. C'est un mouvement certainement recommandable et qui mérite la sympathie du public.

" L'immigrant de quelque partie du monde qu'il vienne, peut, en se conformant aux conditions de naturalisation imposées par les lois du pays, devenir citoyen américain et jouir de tous les droits et priviléges de ceux qui sont nés en ce pays.

" Mais en devenant Américain il doit nécessairement assumer tous les devoirs et les responsabilités qui découlent de cette condition honorable.

" Tout en chérissant et bénissant les souvenirs et les traditions de ses ancêtres, et en conservant un intérêt filial au pays et au peuple de son origine, le citoyen naturalisé ne peut avoir aucune autre allégeance que celle qu'il doit à son pays d'adoption ; et comme conséquence de ses loyaux services, il aura droit à la protection du gouvernement dans l'exercice de tous ses droits.

" Près de trois siècles se sont écoulés depuis que les français ont établi leur première colonie en Canada. Comme colons, ils ont pu n'être pas heureux à conserver leurs possessions, mais ils ont un passé intéressant et honorable. Leurs braves et intrépides explorateurs ont été les premiers à sillonner le Saint-Laurent et les grands lacs, et à révéler au monde entier la vaste région qui est baignée par le Mississipi et ses tributaires.

" Les noms de Jacques Cartier, Champlain, la Salle, Marquette, Joliette et des autres grands explorateurs français, vivront aussi longtemps que l'histoire des travaux et des événements auxquels ils ont été si étroitement liés. Et l'on trouve la trace des entreprises des colons français dans les noms de villes, de rivières et d'endroits divers dans toute la Puissance et dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi. Les possessions françaises sur le continent ont toutes été cédées soit à l'Angleterre ou aux Etats-Unis. Mais les descendants des premiers colons français forment encore une partie importante et distincte de la Puissance anglaise du Canada : ils conservent encore dans une grande mesure l'usage de leur langue et les traits caractéristiques de leurs ancêtres. C'est un grand plaisir pour nous de rencontrer cette société distinguée qui a honoré l'Etat de sa présence."

Le toast : " Aux Canadiens-Français " valut de la part de M. Faucher de Saint-Maurice, un de ces bijoux d'éloquence patriotique qu'il sait toujours tirer de son écrin dans une grande circonstance. M. Faucher, avec l'accent pur et franc qui lui est particulier, prononça les paroles suivantes :

M. le Président,

M. le Gouverneur du New Hampshire,

Messieurs,

" Il y a quelques jours, lorsque l'Assemblée Législative de la province de Québec nous faisait l'honneur de nous déléguer auprès de nos chers compatriotes des Etats-Unis, je sentis l'orgueil du vieux sang gaulois me monter à la figure. Je me pris alors à songer à ce que nous avions été jadis, à ce que nous sommes aujourd'hui. Je me mis

à songer au passé, à ces 60,000 habitants laissés seuls, lors de la cession, se groupant par paroisses, sous l'œil de leurs prêtres, et restant malgré tout catholiques et français.

" Pendant des années et des années, ils luttèrent contre l'élément hétérogène qui voulait les absorber. Ils combattirent pour leurs libertés. Ils vécurent de la vie de famille et 128 ans plus tard, ces 60,000 héros obscurs voyaient leur mémoire honorée par 1,700,000 Canadiens-Français au Canada, par 800,000 Canadiens-Français aux Etats-Unis.

" Ah ! nos destinées ont été vraiment providentielles et nous pouvons être fiers de nous-mêmes. Partout où le nom canadien ou acadien est prononcé aujourd'hui, que ce soit sur les rives désolées du Labrador, que ce soit sur les bords des bayous fleuris de la Louisiane, il est aimé, il est respecté. C'est que, voyez-vous, on le retrouve partout, signant les plus belles pages de l'histoire de France du siècle dernier, et du siècle précédent. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à faire le tour de votre salle de Convention. Vous lisez, sur des écussons superbes, ces noms glorieux : " Robidou, fondateur de Saint-Joseph de Missouri " ; " Pierre Mignault, premier missionnaire des Etats-Unis " ; " Juneau, fondateur de Milwaukee " ; " de LaMothe Cadillac, fondateur du Détroit " ; " Faribault, fondateur de Saint-Paul du Minnesota " ; " Messeigneurs Blanchet," fondateurs véritables de l'Orégon.

" Vous y voyez aussi le portrait d'un homme qui s'est imposé parmi vous le rôle qu'à joué plus en grand chez nous notre historien Garneau. Aussi patriote que lui, aussi modeste que lui, il s'est éteint sans bruit comme lui, pour revivre éternellement comme lui dans l'histoire du peuple canadien-français. Je ne le nommerai pas, car vos lèvres murmurent le nom à jamais respecté de Ferdinand Gagnon.

" Tous ces hommes ont été les chefs d'une race qui n'a jamais hésité à se mettre au service des causes justes. En 1868, les nôtres volaient au secours du Saint-Siège menacé. Pendant la guerre du Nord, plus de 15,000 Canadiens-français ont perdu la vie sur les champs de bataille de l'Amérique. Mon voisin de siège, le major Mallet, un soldat doublé d'un historien et d'un savant, a été blessé à

cette époque. Chapleau, frère de notre ancien premier ministre, sorti de l'école des tambours, nous est revenu lieutenant-colonel. Et dans le beau comté que j'ai l'honneur de représenter, quand, dans les veillées, on raconte les prouesses de ceux des nôtres qui sont morts pour la patrie américaine, on n'oublie jamais de mentionner le nom de Médard Fortier, fils de l'ancien député de Bellechasse, mort au champ d'honneur, avec deux autres de nos compatriotes, le jeune porte-drapeau Fleury d'Eschambault et le lieutenant Blais.

" Qui a osé dire que notre race dégénérait ? Regardez ces députations de Canadiens-Français venus du Kansas, du Michigan, du Nebraska, de partout. Elles viennent vous dire : " Frères, comme nos pères nous sommes restés des hommes. " Non, notre race n'a pas dégénéré. Nos lettrés, nos artistes, n'ont-ils pas fait ce que d'autres ont fait sur les champs de bataille et dans la politique ? L'Académie française ne vient-elle pas de décerner la plus haute récompense, celle qui est la plus enviée, à Fréchette et à Casgrain ? Est-ce que Plamondon, Théophile Hamel, Eugène Hamel, Napoléon Bourassa, n'ont pas fait leur chemin dans les arts et la peinture ? Hébert et Genest, dans la sculpture ? Eugène Taché, dans l'architecture ?

" Voilà des noms que vous ne sauriez oublier.

" A notre tour, chers compatriotes, nous ne vous oublions pas. Ah ! si vous aviez pu voir, l'autre jour, la scène d'enthousiasme qui s'est passée à l'Assemblée Législative, vous en auriez été vivement impressionnés.

" En recevant des mains de notre président le mandat honorable que l'on nous confiait, je ne pus m'empêcher de dire :

" —Puissent les applaudissements unanimes qui viennent d'éclater dans cette enceinte, aller se répercuter aux Etats-Unis, partout où bat un cœur canadien-français. Puissent-ils dirent aux éloignés de notre grande famille que nous ne les oublions pas ; que leurs joies sont nos joies ; que leurs peines sont nos peines ; que leur honneur est notre honneur.

" Nous sommes fils de France, et nom oblige. En 1883, quand un calomniateur de la Nouvelle-Angleterre voulut

jeter sur notre race un semblant de mépris, la discussion que je soulevai alors dans l'Assemblée Législative fut couverte par des bravos. Ils s'en allaient dire au monde entier que l'on ne touche pas impunément à la France.

" Oui, France ! nous t'aimons bien ! N'est-ce pas nous qui pendant l'année terrible de 1870 avons été les seuls à laver tes mains sanglantes avec nos larmes ?

" Maintenant, que puis-je ajouter ? Conservez la devise que je vois dans cette salle : " *Loyaux, mais Français.*" Restez toujours unis, toujours groupés. Etendez-vous ; faites tache d'huile, tenez-vous les uns les autres. Marchez d'un pas lent, mais sûr, vers les destinées que Dieu vous réserve. En écoutant bien ce que je vous dis ce soir et en le répétant à vos enfants, vous serez un jour infailliblement la France américaine et catholique."

Le Dr de Grandpré répondit au toast : " Le jour que nous célébrons," avec un bonheur qui l'a placé du coup, paraît-il, au premier rang des orateurs Canadiens-français.

Puis vinrent les toasts suivants dans l'ordre indiqué au programme : " Au progrès des Canadiens-français aux Etats-Unis," M. le major Mallet ; " Au président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal," M. L. O. David ; " Au clergé," M. l'abbé Chagnon ; " Au New Hampshire," le Dr L. L. Auger ; " Au Massachusetts," le Dr V. St-Germain ; " Au Connecticut," M. D. Olivier ; " Au Maine," M. E. H. Tardivel ; " Au Michigan," M. P.Pinault ; " Au Kansas, " M. Samuel Demers ; " Au Wisconsin," M. H. Bergeron ; " Au Minnesota," M. l'abbé Nougaret ; " Au Nebraska," M A. L. Bergeron ; " A l'Etat de New-York," M. Benjamin Lenthier ; " Au Rhode Island," M. D. Marauter ; " Au Vermont," le Dr Paquet ; " A la Presse," M. Authier ; " Aux dames, " le Dr Bellerose.

Le banquet se termina à une heure avancée de la nuit et les délégués à la Convention de Nashua, se séparèrent au milieu d'un enthousiasme indescriptible, remportant dans leurs foyers un souvenir impérissable de ce qui fut sans contredit la plus magnifique convention canadienne-française tenue jnsqu'alors au Etats-Unis.

Les différentes commissions firent ensuite leurs rapports respectifs sur les questions qui leur avaient été soumises.

Alliance Nationale—La commission en approuve l'idée et le principe fondamental, et soumet un plan pour mettre ce projet à exécution.

Fédération des sociétés de secours mutuels—La commission recommande que cette mesure ne soit pas adoptée à cette convention, mais reste à l'étude.

La Convention adopte une résolution approuvant un projet de loi présenté à la Législature de Québec, pourvoyant à la nomination de commissaires pour recevoir les *affidavits* et faciliter, aux Etats-Unis, les procédures légales qui doivent avoir des effets civils dans la Province de Québec, et recommande son adoption.

Il est résolu qu'à l'avenir, les conventions générales auront lieu tous les quatre ans.

Au cours de la deuxième séance, M. L. O. David, annonce à l'assemblée qu'il vient de recevoir un télégramme de l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, l'informant que le gouvernement de la Province de Québec souscrit quatre cents piastres comme sa contribution aux dépenses de la convention Cette nouvelle est accueillie par des applaudissements frénétiques et des hourras qui partent des quatre coins de la salle. Un vote de remerciments est aussitôt adopté avec un enthousiasme indescriptible.

Le résumé des travaux de cette Convention, donné dans les pages qui précède est malheureusement incomplet, parceque la publication du compte-rendu officiel n'est pas encore faite.

Mais nous croyons qu'il suffit. pour convaincre de l'importance indiscutable et toujours croissante de ces réunions que l'on a appelées avec raison les Etats généraux de notre race.

Quant à leur utilité pratique, on peut la discuter, l'apprécier diversement, mais nous coyons que la majorité des Canadiens-français des Etats-Unis est favorable à la tenue de ces Conventions et qu'elle est le meilleur juge en cette matière.

Voici une liste des conventions générales tenues jusqu'à ce jour :

CONVENTIONS GÉNÉRALES des Canadiens-français des Etats-Unis de 1865 à 1888 :

	Date	Lieu de réunion	Président
1	1865	New-York, N. Y.	Geo. Batchelor.
2	1866	,, ,, N. Y.	,, ,,
3	1867	Troy, N. Y.	Jos. Lebœuf.
4	1868	Springfield, Mass.	A. Moussette.
5	1869	Détroit, Mich.	A. D. Lapierre.
6	1870	St-Albans, Vt.	Chs. Moussette.
7	1871	Worcester, Mass.	,, ,,
8	1872	Chicago, Ill.	E. N. Lacroix.
9	1873	Biddeford, Me.	Alphonse Paré.
10	1874	New-York, N. Y.	Geo. Batchelor.
11	1875	Glens Falls, N. Y.	Benj. Lenthier.
12	1876	Holyoke, Mass.	G. Meunier.
13	1878	Troy, N. Y.	
14	1880	Springfield, Mass.	Benj. Lenthier.
15	1882	Cohoes, N. Y.	
16	1884	Albany, N. Y.	F. X. Martineau.
17	1886	Rutland, Vt.	Major Ed. Mallet.
18	1888	Nashua, N. H.	P. Lucier.

La prochaine Convention est annoncée comme suit :

19	1892	Chicago, Illinois	M. Arbour.

§§ 20—LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS CANADIENNES FRANÇAISES DE L'AMÉRIQUE

Comme la question d'une fédération de toutes les sociétés canadiennes-françaises de l'Amérique a fixé l'attention de tous nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis,

surtout depuis 1880, nous croyons devoir reproduire ici a titre de renseignements un article publié en 1888, et qui contient les projets soumis en 1880 par Mgr. Laflèche et M. Perreault. Cette article a été publié à Québec :

" Voici le jour de réjouissances de tout un peuple. C'est la St-Jean-Baptiste qui nous rassemble au pied des autels, et dans des démonstrations enthousiastes pour célébrer la fête nationale des Canadiens-français. Sur tous les points du continent américain, partout où il se trouve un groupe de nos compatriotes, (et, il y en a partout !) tous les membres épars de notre grande famille se recueillent, se rassemblent pour n'avoir tous ensemble "*qu'un cœur et qu'une âme devant l'image adorée de la patrie.*"

" A cette mère tant aimée, il faut offrir un bouquet de fête, et d'une année à l'autre nos cœurs interrogent et se demandent, quelle sera l'offrande, quelle sera le témoignage d'affection de plus en plus grand que nous pourrons lui offrir.

" Or, savez-vous ce que les ainés de la famille nous proposent d'offrir tous ensemble à notre mère comme cadeau de fête dans un avenir aussi prochain que possible ? C'est le gage d'une union véritable de tous les cœurs s'opérant au moyen d'une fédération de toutes les sociétés Canadiennes-françaises de l'Amérique reliées ensemble, pour ainsi dire, comme par un fil électrique, qui nous permettrait d'entendre et de constater comme les pulsations du cœur de tous les groupes Canadiens-français de l'Amérique. N'est-ce pas que l'idée est superbe ?

" Certes elle n'est pas nouvelle. Depuis longtemps elle est le rêve de nos patriotes les plus distingués. M. Rameau la préconisait il y a près de trente ans. Nos conventions nationales en ont appelé la réalisation de leurs vœux les plus enthousiastes. La Convention Nationale de Québec, en 1880, a fait éclore deux projets : celui de Mgr Laflèche, prenant pour base notre organisation paroissiale, et celui de M. J. X. Perreault, accepté par la convention de Rutland, en 1886, et par Montréal, qui sollicite maintenant l'adhésion de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

§ I—PROJET DE MGR LAFLÈCHE.

Voici ce que Mgr Laflèche écrivait à notre chapelain, le 18 février 1880, relativement à ce que pourrait tenter la Convention Nationale de Saint-Jean-Baptiste, réunie à Québec, à l'occasion du 24 Juin alors prochain :

" Puisqu'il s'agit de réunir les Canadiens-Français à Québec, à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 Juin prochain, vous me permettrez, mon cher monsieur, de vous exposer ma pensée sur le but utile et patriotique qu'il faudrait donner à cette grande démonstration, car il serait pénible et bien regrettable de la voir passer comme un feu de joie, sans autre résultat. L'union fait la force : ce principe est indubitable. Or l'union ne peut s'établir que par l'organisation. Il faudrait donc profiter de cette circonstance mémorable pour former une sorte de Congrès National qui aurait pour but de sauvegarder et de développer notre nationalité dans toute l'Amérique du Nord. Cette organisation devrait avoir une autorité centrale qui se composerait d'un ou deux représentants de tous les groupes importants de Canadiens-Français qui se trouvent dans les différentes provinces de la Puissance, et dans les différents Etats de l'Union Américaine. Chacun de ces membres devrait être choisi par les Présidents des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste de la Province ou de son Etat. Ce gouvernement central, ainsi formé pour un certain nombre d'années, se réunirait tous les ans, tantôt dans une province, tantôt dans une autre, tantôt dans un Etat, tantôt dans un autre, pour traiter les intérêts généraux de notre nationalité.

" Chaque subdivision provinciale ou d'Etat aurait aussi son petit gouvernement local, qui aurait pour président un membre du gouvernement central, et traiterait des intérêts de la nationalité dans son territoire. Enfin, chaque groupe paroissial ou de comté aurait sa Société Saint-Jean-Baptiste, qui s'occuperait des intérêts de la localité.

" Un des premiers soins de cette organisation serait de faire des recensements exacts des Canadiens-Français dans toute l'Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis, où il est difficile d'avoir la vérité sur ce sujet, et en même temps de constater leur état sous le rapport religieux, moral, in-

tellectuel et matériel. Le nombre et les besoins ainsi constatés, if faudrait travailler à fortifier et à protéger les groupes les plus faibles et les plus exposés.

" L'un des moyens les plus efficaces est l'organisation paroissiale, là où elle est possible ; et l'organisation en congrégation ailleurs, avec des prêtres canadiens à leur tête. Les Evêques seront sans doute heureux de seconder les efforts qui auront pour but immédiat de conserver la foi de ces populations en leur assurant les secours religieux. Avec ces paroisses et congrégations viendront les écoles et surtout les couvents et les colléges de Frères, où se complètera l'éducation de famille, et ainsi seront assurés et sauvegardés les éléments de notre nationalité. Tous les huit ou dix ans, il pourrait y avoir réunion générale des députés en grand nombre de tous les divers groupes, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, pour raviver dans ces réunions de la grande famille canadienne l'amour du sol natal et resserrer les liens d'une véritable fraternité.

" Un journal au service de cette organisation et rédigé sous l'inspiration du gouvernement central, pourrait probablement la servir dans son œuvre patriotique.

" Voilà ce me semble quelque chose qu'il serait possible de réaliser, et qui pourrait conduire à des résultats très importants. Quels avantages n'en pourrait-on pas tirer pour la direction à donner à la colonisation, et aussi pour ces divers courants d'émigration qu'il importerait tant de diriger prudemment, lorsqu'on ne peut pas les empêcher ? etc., etc., etc.

" C'est la conviction où je suis que la Providence a ses vues toutes spéciales sur notre peuple, qui m'engage à vous exposer ces idées, comme un moyen de sauvegarder la foi surtout, puisque sans cela il deviendra un instrument inutile que le Seigneur brisera et mettra de côté.

" Agréez, etc.,

" † L. F., Evêque des Trois-Rivières.

§ II—PROJET DE M. JOS. PERREAULT

CONSTITUTION DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

I—NOM—Il est créé par les Français d'Amérique une Association Nationale ayant nom : " *Union Nationale Française de l'Amérique du Nord.*"

II—BUT—Le but de l'Association est: 1° De réunir sous ses drapeaux tous les groupes français d'origine, le 24 Juin de chaque année, jour de la Fête Nationale ; 2° D'obtenir pour la race française sa juste part d'influence en Amérique ; 3° De veiller aux intérêts de ses nationaux réunis en une organisation puissante.

III—MEMBRES—Sont membres de l'Association, tous les Français d'origine, admis par les Sociétés Nationales ou de Secours de l'Amérique du Nord.

IV—CONTRIBUTION—Les membres paient, avant le 24 Juin de chaque année, la contribution annuelle déterminée par l'Exécutif de l'Association, avec l'approbation des Bureaux de Direction de chaque Division.

V—DEVISE—DRAPEAU—INSIGNES

Devise de la Société : " L'Union fait la force."
Drapeau : " Le tricolore de la France."
Insigne : " La feuille d'érable et le castor."
Air national : " L'air national de la France."

VI—DIVISIONS—L'Association comprend sept grandes divisions, ayant chacune un nombre indéfini de sections :

1° Division de la Province de Québec.
2° Division des Etats du Nord.
3° Division des Etats du Sud.
4° Division des Etats de l'Ouest.
5° Division du Pacifique.
6° Division des Provinces de l'Ouest.
7° Division des Provinces Maritimes.

VII—DIVISION DE QUÉBEC—La Division de Québec, comprend : 1° La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; 2° La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; 3° Sorel ; 4° Trois-Rivières ; 5° Sherbrooke ; 6° St-Hyacinthe ; 7° St-Jean ; 8° Terrebonne, etc.

VIII—EXÉCUTIF—Les Officiers de l'Association, sont : Un Général ; Sept Présidents de Division ; Un Secrétaire-général ; Un Trésorier-général, formant l'Exécutif de l'Association.

IX—BUREAUX DE DIVISION—Pour chacune des Sept divisions, les Officiers sont : Un Président, les Présidents de

Section ; Un Secrétaire de Division. Un Trésorier de Division, formant le Bureau de Direction pour chaque Division.

X—COMITÉS DE SECTION—Les Sections se composent des Sociétés Nationales et de Secours comprises dans chaque Division, dont les membres sont Français d'origine. Leurs Officiers constituent de droit les Officiers de Section.

XI—POUVOIRS DE L'EXÉCUTIF—L'Exécutif a l'administration générale de l'Association.

XII — POUVOIRS DES BUREAUX DE DIVISION — Les Bureaux de Division reçoivent leurs instructions de l Exécutif et contrôlent les différentes Sections placées sous leur surveillance.

XIII—DEVOIRS DES COMITÉS DE SECTION—Les comités de Sections reçoivent leurs instructions du Bureau de Direction de leur Division.

XIV—DURÉE DES CHARGES—Les différents Officiers restent en charge jusqu'à la nomination de leurs succes seurs.

XV—ORGANISATION—L'organisation des Sections se fait aussitôt que possible chaque année, après la célébration de la Fête Nationale.

XVI—ORGANISATION DES BUREAUX DE DIRECTION—Le Bureau de direction de chaque Division se réunit aussitôt que possible, après le 24 Juin de chaque année, pour l'élection du Président, du Secrétaire et du Trésorier.

XVII—PRÉSIDENTS DE DIVISION—Les Présidents de Division sont choisis alternativement dans chaque section.

XVIII—PRÉSÉANCE—La préséance, entre les différentes Sections de chaque Division, est déterminée par le nombre de membres inscrits, le 24 Juin précédent, dans chaque Section et ayant payé leurs souscriptions. La Division élisant le Général, a la préséance sur les autres divisions.

XIX—ÉLECTION DU GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION—L'élection du Général de l'Association se fait alternativement par chaque Division, et dans l'ordre déterminé chaque année à une assemblée des Présidents de Division.

XX—ÉLECTION DES SECRÉTAIRES ET TRÉSORIER GÉNÉRAL—L'Exécutif, ainsi constitué par l'élection de son Général et de ses Sept Présidents de Division, choisit un Secréire et un Trésorier-Général, avec voix délibérative.

XXI—REMPLACEMENT DES OFFICIERS—Dans le cas de décès, démission, absence prolongée d'un Officier de l'Association, un remplaçant est immédiatement élu par les procédés ordinaires.

Après lecture et discussion de ces deux projets, il est résolu :

Qu'il est désirable d'organiser une Union genérale de tous les groupes d'origine française de l'Amérique du Nord, et que le projet soumis par M. J. O. Perrault, soit accepté comme servant de base à la discussion de la commission.

(Signé,) C. A. P. PELLETIER,
Président.

FORT. ROULEAU,
Secrétaire.

Voilà le projet d'alliance qui est soumis à notre considération. Le principe en est excellent : tout le monde en convient, La mise en opération est-elle possible et même facile ? voilà la question à résoudre. Il peut y avoir des objections sérieuses sur certains points. Mais nous ne pensons pas que les difficultés soient insurmontables.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec est chargée de rallier ensemble toutes les sociétés canadiennes-françaises depuis Trois-Rivières jusqu'à l'Atlantique. C'est à elle qu'est confié le soin d'achever l'union si heureusement commencée des Acadiens avec les Canadiens-Français. Enfants d'une même mère, ayant les mêmes croyances catholiques et parlant la même langue, pourquoi ces deux sœurs filles de la France et de l'Eglise ne s'uniraient-elles pas pour faire revivre, conserver et transmettre à la postérité la plus reculée les glorieuses traditions de la Nouvelle-France qu'elles ont fondée et soutenue au prix de leurs sueurs et de leur sang ?

Voilà la noble tâche qui nous est dévolue. Allons nous l'accepter et l'accomplir ? Officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, c'est à vous de répondre.

En ce jour consacré tout entier à la patrie, songeons tous ensemble à ce que notre mère attend de nous. Rappelons à notre mémoire, ce que nos ancêtres ont fait pour l'établir et pour la conserver et songeons surtout au jugement que nous désirerions voir porté sur nous, la génération présente, par la postérité.

Le Président-général de
la Société St-Jean-Baptiste de Québec,
H. J. J. B. CHOUINARD

——— 000 ———

CHAPITRE III

§§—1—PRÉLIMINAIRES DU 24 JUIN 1889

Le 3 septembre 1888, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se réunissait en assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, pour recevoir les rapports de l'année et procéder à l'élection de ses officiers.

Les rapports présentés dénotent une amélioration considérable dans l'état de la Société. Le nombre des membres inscrits est de près de mille. Le chiffre des cartes vendues est plus considérable que d'habitude et les recettes ordinaires ont suffi, non-seulement pour payer les dépenses ordinaires, mais même pour éteindre presqu'entièrement le reliquat de la dette de 1880. Ce qui en reste sera payé par la recette d'un concert donné par la section Notre-Dame, dans la magnifique salle de l'Institut Canadien, le 15 décembre 1888. Le mérite de l'organisation de cette soirée musicale revient aux officiers de la section Notre-Dame, qui avaient su y attirer l'élite de notre société québecquoise.

La réélection de M. Amédée Robitaille maintenait à la tête de notre société un véritable organisateur, un homme éclairé, actif, énergique et persévérant.

Autour de lui étaient groupés des auxiliaires habiles dont la plupart avaient fait depuis longtemps leurs preuves.

Voici la liste complète des officiers et directeurs élus pour l'année 1888–1889 :

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Président :—M. Amédée Robitaille.
Président adjoint :—M. Jules Tessier.
Trésorier :—M. J. B. Drouyn.
Assistant-Trésorier :—M. J. B. Cantin.
Secrétaire-Archiviste :—M. Joseph Beauchamp.
Assistant-Secrétaire-Archiviste :—M. P. E. Bélanger.
Commissaire-Ordonnateur :—M. J. H. E. Plamondon.
Assistant-Commissaire-Ordonnateur :—M. Alfred Dugal.

OFFICIERS DE SECTIONS ET DIRECTEURS

	Section Notre-Dame.	Section St. Jean.	Section St. Roch.
1er Vice-Président.	Ths. Potvin.....	J. I. Lavery.....	Philéas Gagnon.
2e do	Geo. Bellerive.....	Jos. Amyot.....	Nap. Lavoie.
Secrétaire.....	J. Emile Caron....	Chs. Pageau.....	Camille Guay.
Ass. do	Cléophas Rousseau.	Frs Laroche.....	Ls. N. Santerre.
Trésorier.....	L. A. Bergevin....	Jos Donati.....	C. A. Lacombe.
Comm.-Ordonnat..	Emilien Angers....	Eugène Trudel.....	Ismaël Langevin.
Ass. do	Geo. Leclerc.....	Jos. Bordeleau.....	J. B. Morissette.
Auditeurs.....	R. P. Boisseau.....	Philippe Gingras...	Jos. Huard.
do	Ed. Taschereau....	Barthélemi Leclerc.	J. B. Thibaudeau.
Percepteur.....	Chs. I. Robitaille..	Ed. Talbot.....	J. B. Carbonneau.
do	J. B. Dutil.....	W. Dubé.....	Ed. Plamondon.
do	J. B. Morin.....	Ls. Boivin, snr.....	Adj. Morissette.
Comité de Régie...	Hon. A. Chauveau.	Oct. Lemieux.....	J. P. Rhéaume.
do	H. J. J. B. Chouinard.....	J. N. Duquet.....	F. E. Hudon.
do	S. Lesage.....	Aug. Gaboury.....	J. B. Robitaille.
do	A. Racine.....	Ferd. Peachy.....	J. S. Langlois.
do	L. A. Boisvert.....	Frs. Cardinal.....	Oct. Côté.

I

Telle était la situation de notre société, et la composition de son bureau, lorsque le 19 novembre 1888, le Président général convoqua le comité général de régie pour lui donner communication de la lettre suivante :

Québec, 12 novembre 1888.

AMÉDÉE ROBITAILLE,
Président général
de la Société Saint-Jean-Baptiste de Quebec.

CHER MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous offrir, au nom du comité chargé de l'érection d'un monument au découvreur du Canada, l'usage du terrain appelé " Fort Jacques-Cartier, " au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, pour la célébration (avec la permission de l'autorité ecclésiastique) de la messe solennelle de la Saint-Jean-Baptiste de 1889.

Comme le monument commémoratif que notre comité fait élever à cet endroit doit être terminé pour le 15 juin prochain, ce serait en faire une grande et auguste inauguration, que de dresser un autel, et célébrer les Divins Mystères entre ce monument même et le *fac simile* de la croix plantée par Jacques Cartier, le 13 mai 1536. Si son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, qui a contribué par une généreuse souscription, à l'érection de la Croix et du monument commémoratif, veut bien que la Sainte Messe soit *encore* dite au Fort Jacques-Cartier—elle l'a déjà été, il y a plus de 350 ans, par les aumôniers de la Grande *Hermine*, de la Petite *Hermine* et de l'*Emérillon*,—il y aura lieu de compter sur une fête exceptionnelle pour le 24 juin 1889 ; et cette fois—pour rappeler l'heureuse création de M. Ernest Myrand—les trompettes qui sonneront à l'Elévation seront entendues jusqu'à Saint-Malo !

La rive nord de la rivière Saint-Charles, des deux côtés de la Lairet, et la Pointe-aux-Lièvres, au sud, présentent un vaste espace pour la multitude et offrent aux regards un site admirable au centre duquel brilleraient la croix, le monument et l'autel.

On pourrait aussi, sans doute, obtenir un déploiement de forces militaires, organiser une procession en chaloupes, etc, etc.

A cette occasion, on jugerait peut-être bon d'inviter nos frères d'outre-mer à venir étudier de près le Canada-français, ce rameau détaché, dès avant la révolution de 1789, de l'arbre quatorze fois séculaire de la France ; constater l'état religieux, social et politique de notre population ;

juger de ses forces et de ses faiblesses, et de ses qualités et de ses défauts.

Toutefois, notre comité n'aurait rien à voir à ces choses, et il laisserait à la Société nationale de Saint-Jean-Baptiste toute initiative, comme aussi toute responsabilité, et tout honneur.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression des sentiments d'estime avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire correspondant,
C. L. M. C. C. Q.

Cette lettre est accueillie par de chaleureux applaudissements et le Président général et MM. J. P. Rhéaume, H. J. J. B. Chouinard, J. Lavery, George Bellerive prennent la parole sur ce projet patriotique, et se font les fidèles interprètes des sentiments de la société.

M. Chouinard, secondé par M. Rhéaume, propose et il est résolu :

" Que le comité de régie de la société St. Jean-Baptiste accueille avec joie le projet patriotique formé par le comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec, d'inaugurer, le 24 juin prochain, un monument au découvreur du Canada, à l'immortel Jacques Cartier ;

" Qu'un comité spécial composé de MM. Amédée Robitaille, Jules Tessier, J. Beauchamp, J. B. Drouyn, J. H. E. Plamondon, Thos. Potvin, Geo. Bellerive, J. I. Lavery, Jos. Amyot, Philéas Gagnon, Napoléon Lavoie, S. Lesage, l'hon. juge Chauveau, Octave Lemieux, le moteur et le secondeur, soit chargé d'étudier le projet soumis par le comité littéraire et historique du Cercle Catholique et fasse rapport d'hui à huit jours."

Le 26 novembre, ce comité spécial fait au comité général de régie un rapport favorable qui est unanimement adopté.

Le Président général adresse à Son Eminence le Cardinal Taschereau la lettre suivante que nous reproduisons ici en la faisant suivre de sa réponse :

Québec, 24 novembre 1888.

A Son Eminence le Cardinal Taschereau
Archevêque de Québec,

EMINENCE,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a accepté la proposition, qui lui a été faite récemment, d'organiser pour le 24 juin prochain, l'inauguration d'un monument à la mémoire de Jacques Cartier et des missionnaires martyrs du Canada.

Avant de formuler un programme, se souvenant de l'insigne bienveillance que votre Eminence lui a témoignée, à l'occasion de la fête nationale de 1880, elle sollicite respectueusement le privilége de pouvoir faire célébrer en plein air, une messe aussi solennelle que possible, le 24 juin prochain, et elle prie votre Eminence de vouloir bien offrir elle-même à Dieu ce jour là, le saint sacrifice de la messe, à l'endroit même où il y a plus de 350 ans, Jacques Cartier et ses pieux compagnons rendaient à Dieu hommage, en assistant au service Divin, célébré pour la première fois dans cette partie de la Nouvelle France.

Notre Société nationale, qui se fait gloire d'inscrire ensemble partout et toujours nos titres de français et de catholiques, se flatte de l'espoir que votre Eminence, premier prince de l'Eglise sorti de notre race, voudra bien lui aider à honorer la mémoire de l'illustre marin qui a donné à l'Eglise et à la France le sol béni de notre chère patrie.

Veuillez agréer, Eminence, l'expression des respectueux hommages de votre très-humble et très-dévoué serviteur

AMÉDÉE ROBITAILLE,
Président de la Société St-Jean-Baptiste.

—

Archevêché de Québec, 25 novembre 1888.

AMÉDÉE ROBITAILLE, Ecr.,
Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Bien volontiers j'accepte l'invitation que vous me faites de la part de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Québec, de célébrer le 24 juin prochain, la messe lors de l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de Jacques Cartier, et des missionnaires martyrs du Canada, où l'on chantera le même *Credo* qui se chantait dans toute l'église bien avant Jacques Cartier et se chantera jusqu'à la fin du monde.

Pour nous, canadiens-français, aucune fête nationale ne saurait toucher ou réjouir notre cœur, si la religion n'y avait sa juste part. C'est elle qui nous a fait ce que nous sommes ; c'est elle qui nous donne cette vitalité qu'on admire ; à elle aussi nous devons reconnaissance et attachement. Nos antiquités et nos traditions ne remontent pas au delà de trois siècles et demi, mais elles sont toutes marquées du sceau de l'amour de Dieu et de l'Eglise, de la fidélité à la patrie, et de la loyauté à nos souverains. Il y a longtemps que la croix plantée par Jacques Cartier est tombée de vétusté. Mais le temps n'a pas de prise sur celle qui est gravée dans nos cœurs, et la fête du 24 juin prochain en sera une preuve évidente.

Veuillez, Monsieur le Président,
Agréer l'assurance de mon dévouement,

† E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec,

A cette même séance du 16 novembre, le comité de Régie nomme un comité d'organisation composé des personnes dont les noms suivent :

Messieurs Amédée Robitaille, Jules Tessier, Jos. Beauchamp, l'Hon. Juge Chauveau, H. J. J. B. Chouinard, S. Lesage, Ernest Gagnon, Eug. E. Taché, Thomas Chapais, J. P. Rhéaume, J. H. E. Plamondon, Philéas Corriveau,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, J. B. Falardeau, Vice-Président et J. Lortie commissaire-ordonnateur de cette dernière société, Thos. Potvin, Geo. Bellerive, J. I. Lavery, Jos. Amyot, Oct. Lemieux, Philéas Gagnon, Nap. Lavoie, J. B. Drouyn, Chs. Trudel, J. E. Martineau, J. B. Thibaudeau, Jos. Huard, Nap. Gourdeau, J. F. Peachy, Jos. Donati, P. Laurent, Edouard Matte, Emile Bélanger, J. Emile Caron, L. A. Bergevin, Isidore Robitaille, A. Racine, M. Daigneault, Président de l'Union Commerciale, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes pour l'organisation de la fête de l'inauguration, le 24 juin prochain, du monument Jacques-Cartier, et que le quorum du dit comité soit de cinq membres.

Monsieur Taché, l'auteur du plan du monument Cartier-Brébeuf et son architecte, était en même temps prié de préparer le dessin spécial de la carte d'admission comme membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour l'année 1889-1890, dont on voulait faire un véritable souvenir, digne d'être conservé. Tous ceux qui ont vu cette carte savent avec quel succès M. Taché a réussi à la faire exécuter d'une façon artistique et digne de l'événement qu'elle est destinée à commémorer.

Le Président général prenait en même temps les mesures nécessaires pour obtenir l'usage des vastes champs qui entourent le terrain du monument Cartier-Brébeuf et en obtenait la location moyennant la somme de cinquante piastres.

Enfin, le 15 janvier 1889, le comité général de régie adoptait aux applaudissements de toute l'assemblée le manifeste suivant rédigé par M. Thomas Chapais et adressé à tous les Canadiens-français.

C'est avec plaisir que nous reproduisons ici cette page éloquente qui fait honneur et à notre Société et à celui qui l'a si bien écrite.

II

MANIFESTE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

1536–1889

"NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS"

"Depuis le 24 juin 1880, la Société Saint-Jean Baptiste de Québec n'a pu enrégistrer dans ses annales aucune de ces grandes célébrations qui font époque, et ravivent dans les cœurs l'enthousiasme national.

"Après huit années d'intervalle, le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste de Québec croit devoir saisir la magnifique occasion qui lui est offerte d'organiser une célébration mémorable, une de ces glorieuses fêtes de la patrie, qui laissent après elles des souvenirs vivaces et d'ineffaçables émotions.

"En 1855, notre société célébrait, avec un éclat dont Québec a gardé la mémoire, les exploits et la vertu guerrière des héros tombés au champ d'honneur, dans la dernière grande journée militaire de la Nouvelle-France. C'était la pose de la première pierre du "Monument des Braves" à Sainte-Foye. Cette suprême victoire avait été comme le tombeau de la France américaine, mais un tombeau glorieux d'où notre nationalité était sortie au jour fixé par la Providence, pleine d'une vitalité et d'une jeunesse nouvelle.

"Aujourd'hui, c'est le berceau du Canada-français que la société St-Jean-Baptiste de Québec est appelée à consacrer par une fête d'inauguration et de commémoration. Près de l'antique Stadacone, au confluent de la rivière Saint-Charles, la Cabir-Coubat des aborigènes, et du ruisseau Lairet, s'élève un petit promontoire, bien humble au milieu de la grandiose nature qui l'entoure, mais fameux dans notre histoire. C'est là que Jacques Cartier abrita ses nefs aventureuses lorsque, poussé par le génie de la France et du Christianisme, il vint aborder les rives canadiennes et braver pour la première fois les rigueurs inconnues de nos âpres climats. C'est là que le malouin vaillant, notre premier ancêtre historique, jeta en terre la

croix conquérante et civilisatrice. C'est là, que des enfants de la fidèle et catholique Bretagne *hivernèrent*, il y a plus de trois siècles, parmi ces neiges et ces glaces, uniquement foulées jusqu'alors par le pas léger des naturels. C'est là, enfin, notre berceau, le berceau de notre race en Amérique, enfoui encore, après Cartier, dans soixante-douze ans d'oubli, mais retrouvé par Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, comme l'intrépide capitaine de la Grande Hermine en avait été le découvreur,

" En ce lieu mémorable, s'élève aujourd'hui, grâce à l'initiative du comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec, une croix, *fac-simile* de celle que Jacques Cartier y planta le 3 mai 1536. En face de cette croix on pourra admirer, au mois de juin prochain, un monument en granit des Laurentides, érigé par les soins du même comité, et qui gardera pour les générations à venir, avec la mémoire immortelle du découvreur, le souvenir sacré des apôtres du Canada qui y fixèrent leur première résidence, en 1625.

" Invitée à inaugurer, le 24 juin prochain, ce monument national par la célébration d'une messe solennelle, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec aurait cru manquer à ses traditions en déclinant cet honneur. Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a béni le projet, et maintenant nous faisons appel au public canadien, à toutes nos sociétés nationales, à tous les rangs et à toutes les classes, pour qu'ils nous aident à en assurer le succès, en faisant de cette célébration extraordinaire une fête grandiose entre toutes.

" Que les bonnes volontés s'unissent donc dans un commun effort, que chacun mette la main à l'œuvre, et le 24 juin prochain, la vallée de la rivière Saint-Charles verra un admirable spectacle, qui commandera le respect des nationalités étrangères, et dont nous pourrons consigner le souvenir dans nos annales, avec un légitime orgueil.

" Là, toutes les forces vives de la patrie se trouveront réunies dans un magnifique déploiement de pompe religieuse, civile et militaire. Un prince de l'Eglise catholique, le premier cardinal canadien, célébrera les saints mystères sur cette plage où, il y a trois cent cinquante trois ans, Dom Guillaume LeBreton et Dom Anthoine les célébraient

pour une poignée de matelots français perdus au milieu de peuplades infidèles. L'éloquence chrétienne fera entendre ses accents auxquels répondra le généreux écho de l'éloquence patriotique. Un chœur puissant fera monter jusqu'au ciel le chant de la foi catholique, et la voix sonore du canon, dominant la vaste rumeur de la multitude, proclamera à sa manière la grandeur de la patrie. Et puis, qui sait, des marins français évoquant le souvenir de notre France tant aimée, viendront peut-être en ce jour de réminiscences nationales, rendre un touchant hommage au fils glorieux de St-Malo, à Jacques Cartier, capitaine-général au service de François 1er, par la grâce de Dieu roi de France.

"Ce sera là un grand jour. Ce pèlerinage triomphal, au berceau de notre patrie, sera fécond en douces émotions et en salutaires enseignements. Nous y puiserons tous ensemble un plus ardent amour pour notre cher pays, une plus vive intelligence de son rôle et de sa mission, une détermination plus ferme de mettre en commun nos efforts pour assurer son progrès et sa grandeur.

Enfin, et c'est là une considération bien propre à stimuler notre ardeur, une grande idée pratique naîtra, espérons-le, de cette solennité nationale. L'inauguration du monument Cartier-Brébeuf devra donner l'élan à d'autres manifestations de la gratitude et de l'admiration publiques envers nos héros et nos grands hommes. Nos historiens ont écrit l'histoire canadienne en des pages immortelles. Il nous reste à l'écrire sur le marbre et l'airain. Champlain, Maisonneuve, Laval, Montcalm, et tant d'autres, n'ont pas encore leur statue sur nos places publiques. Faisons du 24 juin prochain le point de départ d'un généreux mouvement pour la glorification de nos hommes illustres et nous aurons bien mérité de la patrie.

Nous appelons donc, encore une fois, le concours de toutes les bonnes volontés et, si nous l'obtenons, nous pouvons assurer d'avance que le 24 juin 1889 marquera une date mémorable dans l'histoire de nos célébrations nationales.

AMÉDÉE ROBITAILLE,
Prés. Soc. St.-J.-B.

JOS. BEAUCHAMP,
Sec.-Arch. Soc. St.-J.-B.

III

ADHÉSIONS AU PROJET

Ce manifeste distribué à la presse et aux sociétés canadiennes-françaises du Dominion et des Etats-Unis, reçut par tout l'accueil le plus flatteur et le plus empressé. De toutes parts arrivèrent à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec les adhésions les plus chaleureuses et les plus sympathiques. Il nous est impossible de les mentionner toutes. Nous nous contentons d'en citer quelques-unes venues de haut et de loin, en les prenant dans l'ordre de leurs dates respectives.

LETTRE DE L'HONORABLE H. MERCIER, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 17 février 1889.

CHER MONSIEUR ROBITAILLE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 février courant, me transmettant le manifeste que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec adresse à toutes les associations franco-canadiennes à l'occasion de l'inauguration du monument Jacques-Cartier, en juin prochain, et me demandant mon concours, pour l'aider à faire de la célébration projetée à cette occasion " une de ces grandes démonstrations qui font époque et qui ravivent dans les cœurs l'enthousiasme national." Croyez, mon cher Monsieur, que mon concours vous est acquis d'avance, et que je suis prêt à faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour le succès de cette fête nationale. Vous avez toutes mes sympathies dans cette œuvre comme vous avez celles de tous vos compatriotes.

Croyez à l'amitié de votre tout dévoué,

HONORÉ MERCIER.

MONSIEUR AMÉDÉE ROBITAILLE,
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste,
Québec, P. Q.

LETTRE DE L'HONORABLE SIR A. P. CARON, MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE

28 février 1889

MONSIEUR DE PRÉSIDENT,

Je suis heureux d'avoir à répondre à l'invitation que vous me faites, d'apporter mon concours à la grande démonstration que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se propose de faire, le 24 juin prochain, à l'occasion de l'inauguration du monument " Jacques-Cartier."

Je partage entièrement l'opinion que vous exprimez en parlant de Québec, berceau du Canada-français, et de la circonstance heureuse, qui va permettre à la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville, d'ériger un monument, non-seulement au découvreur du Canada, mais aussi au premier hivernant dans cette partie du pays. La Providence a fait débarquer Cartier sur le site où, soixante et treize ans plus tard, Champlain posa les assises de la colonie. Le hasard n'a été pour rien, dans cette rencontre de faits historiques si importants, et c'est uniquement parce que Québec est la clef du Canada, que le découvreur de ces grands territoires et le fondateur de cette grande colonie ont choisi de préférence cet endroit qui, depuis plus de deux siècles, semble attirer vers lui, comme par un pouvoir magique, la plupart des grands événements et des nobles souvenirs qui composent notre histoire nationale.

A la remarque que vous faites si à-propos, en parlant du premier établissement des R.R. P.P. Jésuites au lieu même où Cartier avait autrefois passé l'hiver, permettez-moi d'ajouter, que presque tous les points de la ville de Québec et de ses environs rappellent, si on les étudie de près, deux ou trois évènements mémorables. Les faits y sont partout superposés ; ce n'est pas le moindre charme que possède notre glorieuse ville.

N'est-il pas remarquable aussi que trois cent cinquante ans, presque jour pour jour, après que Cartier eût décidé de passer quelques mois au milieu des forêts canadiennes, et au moment où il écrivait dans son journal qu'il comptait bien poursuivre ses découvertes et se rendre jusqu'à l'Océan Pacifique, trois cent cinquante ans, dis-je, plus tard, la

première locomotive du chemin de fer Pacifique canadien amenait à Québec les voyageurs partis de Vancouver. Si l'on s'arrête tant soit peu à considérer tous les souvenirs qui se rattachent à la localité dont vous parlez dans votre lettre et dans votre circulaire, on est convaincu que nul monument ne saurait être mieux placé, et avoir une plus grande portée morale que celui dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec va faire prochainement l'inauguration.

Je joins mes plus chaleureux éloges à ceux que vous avez déjà reçus, et je suis fier que vous ayiez pensé à moi comme à l'un des collaborateurs de cette belle et grande œuvre. J'ai toujours été en faveur des démonstrations de ce genre, car non-seulement elles honorent les hommes du passé et les hommes d'aujourd'hui, qui se donnent la peine de les préparer, mais de plus elles produisent chez le peuple un sentiment dont le résultat est invariablement d'élever l'intelligence et le cœur de la nation toute entière, en lui faisant songer aux jours d'autrefois, lesquels, sans les livres et les monuments comme celui que vous allez dresser, seraient bien vite relégués dans l'oubli. Le plus petit pays du monde, dès lors qu'il a une belle histoire, et qu'il sait la connaître, occupe le même rang que les grands pays.

Monsieur le Président, veuillez être, auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'interprète des meilleurs souhaits que je fais pour l'accomplissement complet de cette idée. Je me joins à vous tous de cœur et d'âme, et veuillez être assuré que je me ferai un agréable devoir d'assister à cette belle fête.

Croyez-moi,

Bien à vous,

ADOLPHE P. CARON.

AMÉDÉE ROBITAILLE, Ecr,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste,

Québec.

—

La Société Saint-Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, E. U., répondit la première à notre appel par l'entremise de son secrétaire, le Docteur Bernier, dont le nom reviendra plus d'une fois dans notre récit.

L'association canadienne de Minnéapolis, Minnesota, E. U., nous adressait dès les premiers jours d'avril la liste de ses délégués choisis d'avance pour la représenter à Québec.

Enfin la lettre suivante nous arrivait de l'ancienne mère-patrie, apportant la généreuse souscription d'un des nôtres, enrolé sous le drapeau de la France, dans cette glorieuse armée où il nous représente avec honneur.

—

Saint-Hippolite du Fort, le 16 avril 1889.

MON CHER COMPATRIOTE,

Veuillez accepter ma modeste souscription pour la patriotique entreprise que vous préconisez. Quoi qu'éloigné du pays, je ressens par là même une douce émotion quand on me parle des grands hommes du Canada.

Vous faites là une bonne action pour laquelle je vous remercie de tout cœur. Acceptez donc les vœux d'un lointain compatriote pour le succès de votre entreprise.

Bien cordialement à vous,

J. D. CHARTRAND.

M. AMÉDÉE ROBITAILLE,
Prés. Soc. St-Jean-Baptiste, Québec.

Cette lettre de M. Chartrand, lieutenant instructeur à l'école militaire d'infanterie à Saint-Hippolite du Fort, France, a été accueillie par des applaudissements réitérés.

Ce que nous venons de raconter pourrait être a bon droit intitulé : " Les préliminaires des fêtes de juin 1889." Mais avant d'aller plus loin dans notre récit, il convient de faire ici l'histoire du mouvement vraiment patriotique qui nous a valu l'érection du monument Cartier-Brébeuf.

§§—2—ŒUVRE DU MONUMENT JACQUES-CARTIER

L'idée d'un monument à Jacques-Cartier n'est pas nouvelle A plusieurs reprises déjà, son nom et celui de Champlain ont éveillé des échos sympathiques dans notre pays et surtout dans l'antique Stadaconé.

On verra plus loin par le discours de M. Landry, répondant au toast " *Aux promoteurs du monument Cartier-Brébeuf*," que, dès 1835, les citoyens de Québec se sont sérieusement occupés de réaliser ce projet.

Au risque d'encourir le reproche de nous répéter dans cet ouvrage, nous reproduisons ici les documents publiés par M. Landry.

"Je crois faire plaisir, dit-il, à ce sympathique auditoire en exhumant des souvenirs du passé, une page peu connue, mais à laquelle les événements dont nous sommes aujourd'hui les témoins, donne une saisissante actualité.

" La voici toute imprimée sur cette feuille volante, trouvée parmi les papiers de feu M. G. B. Faribault et que je dois à l'obligeance de M. Ernest Gagnon, qui me l'a signalée et à celle de M. Gustave Hamel, qui l'a gracieusement mise à ma disposition.

" MONUMENT A JACQUES-QUARTIER

" HÔPITAL DE MARINE

" Lundi, 14 septembre 1835.

" Aujourd'hui étant le 300e anniversaire du débarquement de JACQUES QUARTIER, natif de Saint-Malo, dans les environs de la petite rivière Saint-Charles, près de laquelle est situé l'Hôpital de Marine, plusieurs citoyens se sont réunis au-devant de cet édifice, et en mémoire de cet anniversaire il a été alors plantée, au-devant de la principale porte d'entrée de l'hôpital, une croix en bois, sur laquelle était attachée l'inscription suivante :—

" *Erigée le* 14*e Septembre*, 1835 ; *en mémoire du débarque-*
" *ment du célèbre navigateur Jacques-Quartier, natif de Saint-*
" *Malo ; le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le XIV*
" *Septembre, A. D.* 1535."

" Les messieurs présents à cette cérémonie se sont ensuite réunis dans un des appartements de l'hôpital. Il a été alors considéré, que la mémoire d'un évènement aussi intéressant devrait être l'objet d'un monument plus durable, et qui servirait à en transmettre le souvenir à la postérité.

A cette fin, MM. R. E. Caron, J. C. Fisher et G. B. Faribault ont été priés de prendre les démarches nécessaires pour convoquer une assemblée publique des citoyens de Québec pour les fins ci-dessus.

"HÔPITAL DE MARINE

"Samedi, 26 septembre 1835.

"Conformément aux annonces publiées dans les journaux, il a été tenue une assemblée publique à l'Hôpital de Marine, à trois heures et demie P. M.

"M. le Maire de Québec (R. E. Caron) a été appelé au fauteuil.

"M. G. B. Faribault a fait les fonctions de secrétaire.

"M. le Maire a expliqué le sujet de la réunion.

"Après quoi les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

"Sur motion de M. Faribault, secondé par M. R. Macdonald :

"Résolu : Que dans la vue de perpétuer un événement d'un aussi grand intérêt dans les fastes du Canada, et afin de marquer l'endroit où Jacques Quartier, le célèbre navigateur qui a découvert Québec, a passé l'hiver de 1535-36, il est expédient, dans l'opinion de cette assemblée, d'ériger un monument durable en son honneur, sur une des rives de la Rivière Saint-Charles, dans laquelle rivière il est entré avec ses vaisseaux le 14me Septembre A. D. 1535.

"Sur motion de M. le Dr. Fisher, secondé par M. Clouet :

"Résolu : Qu'il soit maintenant nommé un comité de quinze personnes, afin de prendre les mesures nécessaires pour mettre à effet, aussitôt que possible, la résolution précédente, et que le comité ait la liberté d'ajouter à ce nombre telles autres personnes qu'il croira utiles dans cette entreprise.

"Il a alors été procédé par ballot au choix du comité, lequel est composé des messieurs suivants :

"M. le Maire de Québec, Messire Jérôme Demers, Messieurs le Col. Bouchette, Clouet, Faribault, Fisher, Glacke-

meyer, H. S. Huot, Joseh Légaré, fils, W. B. Lindsay, Massue, Dr. Morrin. Dr. Parent, P. Pelletier et M. le shérif Sewell.

" Sur Motion de M. le Dr. Morin, secondé par M. le Col. Bouchette, Résolu :

" Qu'une souscription soit maintenant ouverte pour subvenir aux dépenses qui seront encourues pour l'objet susdit ; et que W. B. Lindsay, écr., soit nommé trésorier.

" Sur motion de M. Glackemeyer, secondé par M. Clouet :

" Résolu : Que les remerciments de cette assemblée sont dus à Messieurs Faribault et Fisher, pour avoir suggéré l'idée de l'établissement d'un monument pour perpétuer la mémoire du célèbre Jacques Quartier, qui fait l'objet de la présente réunion.

" Sur motion de M. W. B. Lindsay, secondé par M. Massue :

" Résolu : Que les remerciments de cette assemblée sont dus aux Commissaires de l'Hôpital de Marine, qui ont permis si obligeamment à cette assemblée de se réunir dans cet édifice.

" M. le Maire ayant quité le fauteuil, M. le Col. Bouchette y a été appelé.

" Sur motion de M. le Dr. Fisher, secondé par M. Deguise :

" Résolu : Que les remercîments unanimes de cette assemblée soient donnés à son honneur le Maire de Québec, pour l'intérêt qu'il a montré relativement à l'objet de cette assemblée pour son empressement à prendre le fauteuil, et pour la manière habile et affable avec laquelle il a présidé dans cette circonstance.

" G. B. Faribault,
" Secrétaire.

" Québec, 29 septembre 1835."

" Depuis cette époque jusqu'à ces derniers temps, continue M. Landry, à diverses dates, le même projet a été proposé au patriotisme de nos concitoyens , mais sans

succès tangible, lorsqu'en 1882, les " Nouvelles Soirées Canadiennes " publièrent, sous la signature de M. Ernest Gagnon, une chronique qui, évidemment, marque une nouvelle phase dans l'histoire du monument Jacques-Cartier. Après avoir raconté les événements dont ce monument devait perpétuer le glorieux souvenir, l'écrivain continuait en ces termes :

" Aujourd'hui—ceci était écrit en août 1882—l'emplacement du fort Jacques-Cartier et de la première habitation des Jésuites fait partie d'un terrain assez considérable qui est la propriété de M. Parke, père du docteur Parke, de Québec, et on me dit que l'on pourrait faire l'acquisition de la pointe du " Fort " pour une somme comparativement minime.

" Quelque société nationale ou littéraire pourrait peut-être acheter ce terrain, et le soustraire à toute destination autre que celle de rappeler les grands souvenirs qui s'y rattachent ; mais il faudrait se hâter : l'industrie s'empare des propriétés avoisinantes, et pour peu que l'on tarde à mettre ce coin de terre à l'abri d'une exploitation profane, il sera trop tard.

" Au mois de septembre 1885, il y aura trois siècles et demi que Cartier et ses compagnons arrivèrent à Québec. A cette occasion, ne pourrait-on pas faire construire une croix en tout semblable à celle que Jacques Cartier fit élever en face de Stadaconé, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription " *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat*," et ne pourrait-on pas, dans une grande et solennelle démonstration, arborer cette croix sur le site même où fut élevée la première, le site du premier hivernement des Européens en Canada ?

" Mais il faudrait auparavant faire l'acquisition du terrain.

" Il est possible qu'aucune société, littéraire ou autre, ne soit en état de prendre soin d'une propriété de ce genre. Si la gratitude n'était pas, de nos jours, comme une monnaie sans valeur, je proposerais de faire une souscription nationale, d'acheter ce terrain, de le donner aux Révérends Pères Jésuites, de leur en confier la garde à perpétuité et de rendre hommage à la mémoire des Pères de Brébeuf, Masse et Charles Lalemant, qui y cons-

truisirent le premier monastère de la Compagnie de Jésus *au païs de Canada.*

" Il y aurait vraiment une fête charmante a faire à l'occasion de ce septième semi-centenaire du premier voyage de Cartier à Stadaconé et à Hochelaga. M. Chauveau pourrait, en cette circonstance, nous entretenir du " roi Donnacona," et du promontoire où était bâti son " palais d'écorce." M. J. C. Taché pourrait donner une conférence sur le pays des Hurons, *avec pièces en mains*, les pièces du précieux musée Huron dont il a fait cadeau à l'Université-Laval. M. Routhier nous montrerait Cartier visitant pour la première fois les sauvages d'Hochelaga, dont il n'entendait pas le langage, et leur lisant la Passion de Notre-Seigneur et l'évangile selon Saint-Jean. M. Benjamin Sulte ferait remarquer que le découvreur malouin fit planter une croix à l'embouchure de la rivière de Fouez (aujourd'hui le Saint-Maurice) dès 1535, et que, par conséquent, Trois-Rivières est de beaucoup la plus vénérable des villes du Canada. M. Thomas Chapais nous ferait voir la France monarchique de nos pères, avec ses vertus et ses faiblesses, sa sainteté et ses vices, toujours croyante cependant, et ne cherchant jamais à détruire la foi dans les âmes. L'abbé Verreault prouverait que les sauvages d'Hochelaga faisaient usage du tabac, du *pétun*, bien avant les Français, et il les montrerait *faisant poudre de la dite herbe*, la plaçant dans un *cornet*, et *s'emplissant le corps de fumée*, au grand étonnement de Cartier et de ses compagnons. L'abbé Casgrain parlerait des Récollets, des Jésuites et des Hospitalières ; il dirait aussi les étonnantes révélations de la Mère Marie de l'Incarnation... Mais n'anticipons pas.

" Au reste, bien des feuilles tomberont encore dans la forêt avant le 14 septembre 1885, et il n'y a pas que les feuilles des arbres que le temps fasse mourir."

L'année 1888 devait être marquée par plusieurs événements qui remirent en honneur le nom et la carrière de l'illustre navigateur Malouin. Le 17 de janvier, Son Honneur le Lieutenant- Gouverneur Angers, répondant à une adresse de bienvenue de l'Institut Canadien de Québec, signalait l'apparition prochaine d'un livre qui devait créer

une véritable sensation dans notre monde littéraire.“ Mil huit cent quatre-vingt-huit, dit-il, va commencer par la venue prochaine d'un autre livre, fils du talent d'un des vôtres. Il est de noble lignée ; sa source remonte à nos plus vieux parchemins. Il a nom : *Noël* 1535, sous Jacques-Cartier, Nouvelle France. Vous le reconnaîtrez j'espère, à son état. Il est roman, histoire, roman par la grâce du style, la mise en scène et l'intérêt ; histoire par l'exactitude des faits, des lieux et des dates.”

L'œuvre de M. Ernest Myrand, est une conception hardie d'une brillante imagination, vivante par la chaleur et la couleur locale, et dont le feu n'a pas peu contribué à entourer d'une auréole éclatante et poétique la silhouette magistrale du découvreur de la Nouvelle France. Ce livre et le concours d'éloquencc dont nous allons parler ont crée à Jacques-Cartier dans notre pays, une véritable popularité et ont préparé les voies à l'érection du monument Cartier-Brébeuf.

Ce concours d'éloquence ouvert par le Comité Littéraire et Historique du Cercle Catholique de Québec, était annoncé le 16 janvier 1888, par la circulaire que voici :

COMITÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

Québec, 16 janvier 1888.

Un concours auquel tous les écrivains du pays et de l'étranger sont invitée à prendre part, est maintenant ouvert pour les meilleurs essais, en langue française, sur *Jacques Cartier, sa vie et ses voyages.*

Son Excellence l'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a gracieusement accordé une médaille en argent et une médaille en bronze pour chaque classe de concurrents.

Les manuscrits devront être d'au moins cent pages chacun, papier grand format (foolscap).

La réception de ces manuscrits sera close le 15 septembre 1888. Chaque essai devra être signé d'un pseu-

donyme et être accompagné d'un pli cacheté, portant, à l'extérieur, ce pseudonyme répété, et, à l'intérieur. le véritable nom de l'auteur. Le tout devra être adressé à M. ERNEST GAGNON, secrétaire-correspondant du comité, 164, Grande-Allée, Québec.

Les manuscrits seront remis à leurs auteurs respectifs dans les six mois qui suivront la date de leur réception.

E. E. TACHÉ,
Président.

CHS. CHARTRÉ,
Secrétaire.

Au mois d'août 1888, le même Comité Littéraire et Historique lançait le projet d'une souscription nationale pour l'érection du monument Cartier-Brébeuf et faisait un chaleureux appel à la générosité de nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis. Voici ce document :

ŒUVRE DU MONUMENT JACQUES-CARTIER

Patrons :

L'honorable P. J. O. CHAUVEAU, Montréal ;
L'honorable juge G. BABY, do
M. N. BOURASSA, do
M. B. TESTARD DE MONTIGNY, do
M. JOHN LESPÉRANCE, do
M. ALPHONSE LECLAIRE, do
M. J. C. TACHÉ, Ottawa ;
M. EDMOND MALLET, Washington.
M. J. M. LEMOINE, Québec ;
M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Québec ;
M. GEORGE STEWART, do

Bulletin—Dans le cours de l'année 1887, le comité littéraire et historique a mis en circulation des listes de souscription portant, en tête, les lignes suivantes :

" Monument en l'honneur de Jacques Cartier et des marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emérillon*, et en l'honneur des Pères de Brébeuf, Masse et Ch. Lalemant. Pour être érigé sur l'emplacement même

du premier hivernement des blancs en Canada (1535–36), et de la première résidence des missionnaires Jésuites à Québec (1625), au confluent des rivières St-Charles et Lairet, près Québec."

En même temps, les membres du comité lançaient une circulaire faisant appel au patriotisme et aux sympathies de tous les Canadiens et des amis du Canada, pour les aider dans la réalisation de leur projet.

Ce projet consistait :

1° A faire élever un *fac simile* de la croix monumentale plantée par Jacques Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière Saint Charles, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus Primus, Dei gratia, Francorum Rex, regnat.*

2° A faire construire un monument commémoratif rappelant les événements qui se rattachent à cet admirable site du confluent des rivières Saint Charles et Lairet.

La circulaire contenait aussi les lignes suivantes :

Les noms de tous les souscripteurs, indistinctement, seront inscrits dans deux cahiers d'honneur, dont l'un sera adressé au maire de Saint-Malo (en France), et l'autre remis au maire de Québec, pour être conservés dans les archives de ces deux villes.

" De plus, il sera déposé dans la pierre angulaire du monument commémoratif, des parchemins portant, outre les noms de Sa Majesté et de ses Représentants à Ottawa et à Québec, ceux de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et de tout l'épiscopat canadien, celui du maire de la ville de Québec ainsi que les noms de toutes les personnes et institutions qui auront contribué pour une somme de trente piastres ou plus à l'œuvre du comité."

Le projet du comité littéraire, et historique, tel qu'exposé dans cette circulaire, est aujourd'hui en partie réalisé. Le terrain acheté en 1886 a été nivelé, drainé et entouré d'une clôture en pierre de taille et en fer. Une grande croix de trente-six pieds de hauteur, en bois, en cuivre et en fonte, ornée de l'écusson fleudelisé et solidement fixée dans la pierre, s'élève majestueusement en face de l'historique *Cabir Coubat*, et on est à la veille de commencer les fondations du monument commémoratif proprement dit.

L'appel du comité a été favorablement accueilli. Des souscriptions qui s'élèvent aujourd'hui à environ $3,000 lui ont été adressées des différentes provinces du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Belgique, de la Bavière, de l'Algérie. Quelques unes de ces souscriptions étaient accompagnées de lettres touchantes, de paroles émues, ou même d'une seule phrase respirant le plus vif attachement pour le sol béni de la Nouvelle-France.

Cependant, la souscription, pour avoir été accueillie avec faveur, n'a pas encore été assez générale. Il faudrait au moins doubler la somme déjà souscrite pour pouvoir faire exécuter le monument commémoratif d'après les plans préparés par le président de ce comité et qui ont été conditionnellement adoptés.

.....

Québec, 1er août 1888.

Cet appel fut entendu en haut lieu, comme on peut s'en convaincre par les deux lettres suivantes :

LETTRE DU MARQUIS DE LANSDOWNE, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Government House,

Ottawa, January 16th 1887.

DEAR SIR ADOLPHE,

I am very glad to learn from you that the citizens of Quebec have set on foot a sheme for erecting a monument to Cartier and the Fathers whose martyrdom is one of the most striking episodes in Canadian history. I shall be delighted to send a subscription to the fund and to shew thereby not only my respect for the memory of these brave men, but also my good will towards your ancient city in which we have spent some of the pleasantest days of our time in Canada.

I have put my name down in the Bulletin for $100.

Yours sincerely,

(Signed) LANSDOWNE

Sir ADOLPHE P. CARON,
Minister of Militia, &c., &c.,
Ottawa.

LETTRE DE MGR LE COMTE DE PARIS

Lisbonne, 6 mars 1887.

MONSIEUR,

Je vous remercie d'avoir songé à m'associer à l'hommage que les Canadiens-français se proposent de rendre à la mémoire de l'illustre Jacques Cartier et des missionnaires qui ont consacré par leur martyre le sol de la Nouvelle-France.

Les descendants de ces puissants colonisateurs, que la France, pleine alors d'une sève vigoureuse, répandait sur l'Amérique du Nord, savent, sans manquer à leurs devoirs politiques vis-à-vis de l'Angleterre et de leur noble Souveraine, conserver religieusement les souvenirs d'un passé glorieux. Je saisis avec plaisir l'occasion de leur témoigner ma sympathie.....

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE,
Comte de Paris.

A Monsieur ERNEST GAGNON,
Québec, Canada.

Nous dirons plus loin les heureux fruits que devait produire le concours d'éloquence dont nous venons de parler, et les noms et les travaux des heureux concurrents dont le talent fut couronné par les récompenses offertes. Mais en attendant, nous croyons devoir céder la place à l'un d'entre eux, le docteur N. E. Dionne, qui nous fera faire connaissance avec l'histoire et la topographie du terrain qui doit être le théâtre de la grande démonstration du 24 juin 1889.

§§—3—LE FORT JACQUES-CARTIER—LE TERRAIN DU MONUMENT CARTIER-BRÉBEUF

Quelques données sur le lieu historique que la fête nationale de 1889 va rendre plus célèbre encore, ne sont pas hors de propos dans ce volume.

Jacques Cartier et les Jésuites seront les héros de cette grande démonstration du 24 juin, car ce sont eux qui les premiers foulèrent ce sol où 25,000 Canadiens-français, groupés autour d'un cardinal de l'Eglise catholique et d'un lieutenant-gouverneur de leur nationalité, vont se prosterner dans une prière commune. Le Dieu des autels va descendre de nouveau sur cette plage arrosée par le Lairet et le Cabir-Coubat. Près de deux cent cinquante ans se sont écoulés depuis que les religieux de la Compagnie de Jésus ont abandonné leur résidence de Notre-Dame-des-Anges. Un siècle auparavant, l'illustre Jacques Cartier quittait son fort pour retourner à Saint-Malo, sa ville natale. Le 3 mai 1536 il y avait arboré l'étendard de la rédemption du monde, au nom de son roi. Trois jours plus tard il dirigeait ses nefs vers la belle France, la patrie de nos valeureux ancêtres.

Ces considérations m'amènent à faire un peu d'archéologie au sujet du site du fort Jacques-Cartier, et à esquisser à grands traits l'historique du terrain sur lequel le comité Littéraire et Historique du Cercle Catholique de Québec, mû par une pensée patriotique, a fait élever une croix *fac-simile* de celle que Jacques Cartier planta en 1536, et un monument à la mémoire du découvreur et des premiers missionnaires jésuites de la Nouvelle-France.

Cet écrit se divise donc en deux parties : 1° Le fort Jacques-Cartier ; 2° Le terrain de la croix et du monument Cartier-Brébeuf.

§—I

Le fort Jacques-Cartier fut construit, comme on sait, par le Découvreur du Canada, à son deuxième voyage, dans l'automne de 1535. Il ne saurait y avoir de doute sur le lieu approximatif où ce fort fut élevé. Tous les historiens, en commençant par le Frère Sagard, récollet,

sont d'accord à dire que ce fut à l'embouchure du ruisseau Lairet, qui vient se jeter dans la rivière Saint-Charles, du côté nord. Voici comment s'exprime ce Frère dans son *Histoire du Canada* :

" Et en l'an de grâce 1627, les Récollets prêtèrent aux Jésuites une charpente pour estre employée au bastiment qu'ils avaient commencé au delà de la petite rivière (Saint-Charles), à sept ou huit cens pas de nous en un lieu que l'on appelle communément le *Fort de Jacques Quartier*." (1)

Les passages que l'on trouve dans les *Voyages de Champlain* sur ce sujet sont beaucoup plus considérables que dans Sagard, quoique tous deux aient pu examiner sur place les *vestiges de cheminée, les traces de fossés, les pièces de bois équarries*, et les *boulets de canon* dont parle le premier gouverneur de la Nouvelle-France. Mais laissons-lui la parole :

" Plus proche du dit Quebecq, y a une petite rivière (Saint-Charles) qui vient dedans les terres d'un lac (Saint-Charles) distant de notre habitation de six à sept lieues. Je tiens que dans cette rivière, qui est au Nort et un quart du Norouest de nostre habitation, ce fut le lieu où Jacques Quartier hyverna, d'autant qu'il y a encores à une lieue dans la rivière des vestiges comme d'une cheminée, dont on a trouvé le fondement et apparence d'y avoir eu des fossez autour de leur logement, qui estoit petit. Nous trouvasmes aussi de grandes pièces de bois escarries, et quelques 3 ou 4 balles de canon. Toutes ces choses monstrent évidemment que ça esté une habitation, laquelle a esté fondée par des Chrestiens : et ce qui me fait dire et croire que c'est Jacques Quartier, c'est qu'il ne se trouve point qu'aucun aye hyverné ny basty en ces lieux que le dit Jacques Quartier au temps de ses découvertures... (2)

Dans l'édition de 1632 de ses voyages, Champlain nous fait le récit sommaire du deuxième voyage de Cartier et de son établissement sur les bords de la rivière Saint-Charles. Ce passage est très important, car non seulement il corrobore le précédent, mais il nous donne à entendre

(1) Sagard, Histoire du Canada, p. 867.
(2) *Voyages de Champlain*, Edition 1632.

que les Jésuites résidaient à cette époque à l'endroit même où Cartier avait hiverné en 1535-36.

" Quartier ayant recogneu, selon son rapport, la difficulté de pouvoir passer les saults, et comme estant impossible, s'en retourna où estoient ses vaisseaux, où le temps et la saison le pressèrent de telle façon, qu'il fut contraint d'yverner en la rivière Sainte-Croix (St-Charles), en un endroit où maintenant les Pères Jésuites ont leur demeure sur le bord d'une autre petite rivière qui se décharge dans celle de Sainte-Croix, appelée la rivière de Jacques Quartier, comme ses relations en font foy. "

On donnait souvent du temps de Champlain le nom de rivière Jacques-Cartier au ruisseau Lairet. Mais ce dernier nom devait seul rester, car dans le titre de seigneurie, accordé aux Jésuites par Henri de Lévi, duc de Ventadour, en date du 10 mars 1626, on se servait déjà du mot Lairet pour désigner la rivière Jacques-Cartier.

Dans les deux citations que nous venons de faire des *Voyages de Champlain*, nous trouvons la confirmation pleine et entière de l'assertion du Frère Sagard. Ces deux auteurs nous assurent que le fort Jacques-Cartier était situé sur les bords de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où les Jésuites contruisirent, pour leurs religieux, une résidence, qui, de même que le couvent des Récollets situé, comme on sait, du côté sud de la rivière Saint-Charles, portait le nom de Notre-Dame-des-Anges. Des opinions plus récentes, basées sans aucun doute sur Sagard et Champlain, établissent aussi que le fort Jacques-Cartier était au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet.

L'abbé Ferland dit que les Jésuites choisirent (en 1625), pour y placer leur établissement, un endroit très agréable .... " C'était, dit-il, une pointe formée par la jonction de la petite rivière Lairet avec la Saint-Charles et alors connue sous le nom de Fort Jacques-Cartier. "

Le Père Martin, jésuite, a écrit dans sa *Biographie* du P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois : " Notre-Dame-des-Anges, sur le bord de la rivière Lairet, près de Québec, rappelle un souvenir bien plus ancien que la résidence des pères Jésuites. C'est là qu'en 1535 le grand explorateur du Canada, Jacques Cartier, *éleva un petit fort* pour passer l'hiver avec ses hardis marins."

Le même Père jésuite écrivait quelques années plus tard dans sa *Biographie* du P. de Brébeuf, en parlant de la Résidence de Notre-Dame-des-Anges : " Ce lieu portait le nom de Fort Jacques-Cartier, en mémoire de ce navigateur célèbre qui l'avait illustré quatre-vingt-dix ans auparavant par son courage et sa piété...Il était situé tout près du Couvent (des Récollets), mais de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, au point où le Lairet lui verse le tribut de ses eaux."

L'abbé Faillon dit expressément que le nom de Jacques-Cartier, donné autrefois à la rivière Lairet, confirme la vérité de son hivernement dans ce lieu et prouve aussi que là avait été construit le *fort de bois* dont parle Champlain.

Ces divers témoignages établissent clairement que le fort Jacques-Cartier était situé à l'embouchure du ruisseau Lairet, mais aucun ne nous apprend sur quelle rive il avait existé. Il faut donc se poser carrément la question : Etait-ce sur la rive gauche ou sur la rive droite ? Inutile de compulser les auteurs des premiers temps de la colonie pour trouver une solution. Aucun d'eux, ni Sagard ni Champlain, n'appuie sur ce détail, puéril peut-être pour l'époque où ils écrivaient, mais devenu de majeure importance, dès qu'il fut question d'ériger un monument à Jacques Cartier et aux missionnaires héroïques qui ont immortalisé ce coin de terre par le séjour qu'ils y ont fait. Car, on n'a pas oublié que c'est au Fort Jacques-Cartier que le Découvreur passa tout un hiver à lutter contre la maladie et contre les noirs complots des aborigènes.

Le commentateur de l'Edition canadienne des *Voyages de Cartier*, dit à la note 2 de l'appendice, en parlant du fort Jacques-Cartier :

" On aperçoit encore aujourd'hui (1843) sur la rive gauche de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles, des traces visibles de larges fossés, ou espèce de retranchements. "

D'après cette note, le fort Jacques-Cartier devait donc occuper la rive gauche du Lairet. Nous ne devons pas, croyons-nous, tenir en ligne de compte ces traces visibles de larges fossés ou espèce de retranchements que l'on pouvait apercevoir en 1843 sur la rive gauche du Lairet,

non plus que les traces de construction que l'on a pu apercevoir sur l'autre rive. Quand on connait un peu ce qui s'est passé en cet endroit, on n'a pas lieu de s'étonner de trouver dans le sol des vestiges d'ancienne maçonnerie.

Il y avait autrefois beaucoup plus de vie et d'animation qu'aujourd'hui du côté nord de la rivière Saint-Charles, entre le Pont Dorchester et le ruisseau Lairet Jean Landron y avait fait construire une briqueterie vers 1680. On y remarquait à cette époque des résidences privées, entre autres celle de Jean Lenormand et des édifices appartenant à l'intendant Talon. La résidence des Jésuites dans ce voisinage, leurs métairies situées des deux côtés du ruisseau avaient attiré tout près de là des colons ou des censitaires, dont plusieurs allèrent plus tard grossir le groupe des habitants de Charlebourg. Il a donc pu s'amonceler des ruines à travers ces amas de construction qui dataient déjà, en 1843, de plus d'un siècle et demi.

Comme nous l'avons dit plus haut, il ne faut pas s'exagérer la valeur archéologique de ces traces de fossés ou de retranchement. Il vaut mieux se rabattre sur des preuves moins risquées, quoique ne reposant pas sur des textes, ou des monuments anciens.

Pour nous, personnellement, il ne fait pas l'ombre d'un doute que Cartier érigea son fort sur la rive gauche ou est du Lairet. Et voici pourquoi : Cartier savait qu'il lui faudrait hiverner au Canada. La mascarade ridicule montée par les habitants de Stadaconé pour l'empêcher de se rendre à Hochelaga ; leurs ruses hypocrites, leur caractère dissimulé, tous ces défauts enfin qui sont particuliers aux sauvages et dont Cartier avait déjà récolté maintes preuves, lui étaient parfaitement connus. La plus simple prudence lui commandait donc de se mettre à l'abri de ces barbares. Pour cela il résolut de bâtir un fort à l'endroit le plus propice qu'il rencontrerait dans la rivière Saint-Charles, afin de protéger ses navires et son équipage. Songer à la rive sud eût été absurde, parce que c'eût été, comme on dit vulgairement, se mettre dans la gueule du loup, à cause des sauvages de la bourgade de Stadaconé et ensuite, l'aurait-il voulu, il n'y pouvait trouver de havre sûr pour ses vaisseaux.

Cartier dut donc explorer la rive nord et le premier comme l'unique endroit favorable qui s'offrit à sa vue, fut

l'embouchure du ruisseau Lairet. Comme c'était à l'époque des fortes marées d'automne, ses vaisseaux pouvaient y entrer facilement et venir même se placer sous les canons du fort. Pour bien comprendre ce point, il faut connaître la position exacte des lieux. Le ruisseau Lairet n'est qu'un mince filet d'eau à marée basse. S'il n'avait l'inconvénient de reposer sur un lit de vases profondes, un homme pourrait l'enjamber d'un bond. Mais quand la crue des eaux acquiert sa plus grande intensité, ce petit ruisseau devient une rivière, aussi large, à son ouverture, que la rivière Saint-Charles même à cet endroit. C'est dire que les berges du Lairet sont assez éloignées l'une de l'autre à l'endroit où elles rejoignent les bords de la rivière Saint-Charles. D'un côté (à l'ouest, rive droite,) la berge est relativement basse et s'élève graduellement ; de l'autre [à l'est, rive gauche] c'est un joli promontoire, taillé presque perpendiculairement, formant une hauteur de 25 à 30 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Or, ce promontoire escarpé, situé sur la rive gauche du Lairet, offrait déjà une fortification naturelle dont l'importance ne dut pas échapper à l'œil observateur de Jacques Cartier. Là il bâtirait son fort et il conduirait, en suivant le cours du Lairet jusqu'au pied de cette petite citadelle, la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emérillon*, son unique espérance pour pouvoir retourner dans son pays.

Ces trois vaisseaux étant ainsi en lieu sûr, à l'abri des tempêtes et des sauvages, le capitaine Cartier pouvait ensuite, du haut de son fort, commander tout le pays avoisinant. En occupant la rive gauche du Lairet, il pouvait garder l'accès au fleuve St-Laurent libre de tout obstacle pour le départ du printemps suivant. La rivière Saint-Charles mettait une défense naturelle entre son poste fortifié et les aborigènes de Stadaconé, les plus redoutables, à cause de leurs accointances avec ceux des bourgades échelonnées le long du Saint-Laurent. D'autre part, le ruisseau Lairet protégeait Cartier contre les agressions qui eussent pu venir de la petite bourgade de Stadin située vraisemblablement dans la direction du ruisseau St-Michel.

Cartier se trouvait donc à l'abri de tous côtés. La suite des événements nous porte à croire que notre Découvreur sut bien choisir le poste qui convenait pour se fortifier.

Durant l'hiver qui suivit, les sauvages venus par milliers à la rescousse de ceux de Stadaconé, sur la demande qui leur en avait été faite par le vieux chef Donnacona et le traître Taignoagny, n'osèrent pas aller l'attaquer, et ils s'en retournèrent chez eux, après avoir été complètement déjoués dans leurs plans par les ruses de Cartier. Et aussitôt qu'au printemps la rivière Saint-Charles se fut libérée de ses glaces, la flottille put facilement en descendre le cours jusqu'au Saint-Laurent, sans être inquiétée par les sauvages, qui n'avaient pu faire aucun barrage, ni préparer aucun autre obstacle sérieux, et cela précisément parce que le fort du prudent Capitaine occupait la rive-est du Lairet et commandait la plaine jusqu'au fleuve St-Laurent.

§—II

Le terrain, sur lequel ont été érigés la croix et le monument commémoratif Cartier-Brébeuf, fut acheté en vertu d'une décision prise par le comité de direction du Cercle catholique de Québec, dans sa séance du 21 juin 1886. L'acte fait et passé à cette effet devant Maître Michel Philéas Laberge, notaire, le 15 juillet 1886, porte les signatures suivantes : Geo. Holmes Parke, Annie E. Parke, M. D., H. Stanley Smith, Harriett Smith, Cl. Vincelette, président du Cercle catholique de Québec, et M. P. Laberge, notaire, L'acte comporte que ce petit coin de terre, de 146 pieds sur 50, faisait originairement partie du domaine seigneurial de Notre-Dame-des-Anges, autrefois propriété des révérends Pères Jésuites.

Cette lisière de terre est bornée, d'un côté, par la rivière Saint-Charles ; de l'autre, par le ruisseau Lairet, à l'ouest ; par un petit chemin public, au nord ; et enfin du côté de l'est par un lot de terre appartenant à la famille Parke, de qui le Cercle catholique a fait son acquisition pour un faible montant, qui fut payé par trois membres de cette institution, MM. Joseph Rosa, Damien Matte et Pierre Eugène Blais.

La seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, dont le terrain du monument fait partie, fut concédée, le 10 mars 1626,

aux révérends pères de la Société ou Compagnie de Jésus, par le roi de France, environ un an après l'arrivée des premiers missionnaires Jésuites en ce pays. Le titre de concession porte la signature de Henri de Lévi, duc de Ventadour, pair de France, lieutenant-général pour Sa Majesté au gouvernement du Languedoc, et vice-roi de la Nouvelle-France.

La seigneurie de Notre-Dame-des-Anges contenait une lieue de front sur quatre lieues de profondeur, joignant du côté nord-est, la seigneurie de Beauport, et au sud-ouest, le comté d'Orsainville, par devant, le fleuve Saint-Laurent et la petite rivière Saint-Charles ; et par derrière au bout de la dite concession les terres non concédées, Le titre officiel de concession, en bornant la seigneurie, donne comme limite-est la rivière Sainte-Marie (Beauport), et du côté-ouest, en remontant le cours de la rivière Saint-Charles, " le second ruisseau qui est au-dessus de la petite rivière dite communément Lairet, lesquels ruisseaux et la dite petite rivière Lairet se perdent dans la dite rivière Saint-Charles." (1)

Bien que la pièce signée par le duc de Ventadour ait une portée officielle, il est permis de croire qu'elle est erronée. Le deuxième ruisseau au-dessus de la petite rivière Lairet connu sous le nom de ruisseau DuBerger, est situé trop loin pour servir de borne à la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. C'est évidemment le ruisseau Saint-Michel que l'on a voulu désigner. Ce dernier a été reconnu de tout temps comme limite-ouest du domaine des Jésuites.

Le 15 janvier 1637 la compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés confirma l'acte de concession royale de 1626, à la charge pour les Pères Jésuites de célébrer le premier mardi de décembre de chaque année une messe pour le repos de l'âme des défunts associés de la Compagnie. Les seigneurs de Notre-Dame-des-Anges avaient déjà commencé à cette époque à faire défricher une partie de ces terrains, surtout près du ruisseau Lairet où ils avaient fixé leur résidence depuis 1625.

En 1646 les Jésuites entrèrent en possession définitive de leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, et les actes

(1) Cahiers d'Intendance, No 2 à 9, folio 85.

leur en furent expédiés le 24 juillet de cette même année. (1) Le 6 août de l'année suivante, ils engagèrent un fermier pour en faire l'exploitation. (2) Enfin, vers la fin de l'année 1649, Notre-Dame-des-Anges fut louée pour le prix bien modeste de cent écus sans aucune charge. (3)

A partir de cette époque, nous ne connaissons rien de bien important relativement à cette seigneurie, si ce n'est que le 12 mai 1678 le roi de France Louis XIV accorda aux Pères Jésuites des lettres d'amortissement pour les terres et concessions qui leur avaient données antérieurement par tout le pays.

En consultant les greffes des notaires de ce temps déjà reculé, nous avons trouvé, dans les minutes de maître Genaple, un acte de vente, en date du 23 septembre 1688, par François Charon de la Barre à Etienne Landron, Pierre Allemand et Jean Larchevêque. Ce fait indique que les Jésuites avaient commencé vers cette époque à faire des concessions taillées à même leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, puisque le lot dont il est question dans cet acte de vente, est précisément celui que borne au sud-ouest le ruisseau Lairet.

Le 21 janvier 1691 Etienne Landron vendit sa part du terrain, qu'il avait acquis le 23 septembre 1688, à Aubert de la Chesnaye et à Jean Larchevêque. L'acte qui en fait foi fut passé par Maître Gilles Rageot, notaire.

Depuis lors nous perdons la trace des propriétaires du terrain où s'élèvent aujourd'hui la croix et le monument commémoratif, jusqu'en 1745. Par une supplique des révérends Pères Jésuites, adressée aux juges de la Cour de Prévôté de Paris, signée par le P. de la Bretonnière, procureur de leur maison et Faillant, notaire, en réponse à l'appel interjeté au Conseil Supérieur du Canada par Marie-Anne Barbel, veuve de feu Jean Louis Fournel, d'une sentence rendue au Siége de la Prévôté le 14 mars 1749, il est bien établi que les révérends Pères Jésuites reconnaissaient alors et depuis longtemps, la dite veuve Fournel comme propriétaire du terrain en question. Ils

(1) *Journal des Jésuites*, p. 59.
(2) *Ibid.* p. 93.
(3) *Ibid.* p. 131.

l'auraient même reconnue comme telle par divers écrits en date de 1745, produits en première instance, où ils déclaraient que la dite terre avait été concédée au père de l'appelante depuis un grand nombre d'années.

Jacques Barbel, père de Marie-Anne, veuve Fournel, était notaire royal, seigneur d'Argentenay et secrétaire de Bégon. Il mourut en 1740, et fut inhumé le 30 juillet dans l'église des Récollets.

A partir des héritiers Barbel nous perdons encore une fois la trace des personnes qui se sont transmises la propriété du lot de terre arrosé par le Lairet à son embouchure. Ce n'est qu'en 1811 que nous retrouvons un acquéreur, à la date du 29 mai. Un nommé William Holmes, médecin, vendit cette propriété en sa qualité de procureur de Jane Henry, veuve David Lynd, fille d'un ministre presbytérien, à Charles Smith, senior. L'acte de vente fut passé devant Maître Bélanger, notaire. Une déclaration apposée au pied de l'acte, le 17 janvier 1812, comporte que Holmes ne connaissait pas les droits de propriété de la veuve Lynd, mais qu'elle faisait remonter ses titres à vingt années auparavant, c'est-à-dire à 1791.

Charles Smith, senior, légua à son fils Charles le terrain en question, et ce fut en 1840 que la famille Parke en devint propriétaire. C'est à elle que le Cercle catholique dut s'adresser pour faire l'achat de ce lot, qui n'est qu'une faible partie de la propriété des Parke. Une des conditions de la vente était que le Cercle ferait ériger, dans les deux années qui suivraient le contrat, un monument en fer ou en pierre, ou une croix *fac-simile* de celle qu'y arbora Cartier. le 3 mai 1536. La croix fut plantée dans le délai fixé, au printemps de l'année 1888, et le monument inauguré le 24 juin 1889.

N. E. Dionne.

§§—4—DERNIERS PRÉPARATIFS

Les détails de la préparation d'une fête comme celle du 24 juin 1889 sont trop multiples et trop longs à raconter. Qu'il nous suffise de dire, qu'au mois d'avril, le comité de

régie se mit résolument à l'œuvre et réussit a faire assez longtemps à l'avance une organisation beaucoup plus parfaite que tout ce qui avait été accompli jusqu'alors.

Nous passons rapidement sur le mode d'action adopté qui consistait dans la nomination de comités spéciaux à chacun desquels était attribuée une partie du programme, et qui laissait à la responsabilité personnelle d'un ou deux des membres de chacun de ces comités, l'exécution complète de cette partie du programme. Ce mode d'action a épargné beaucoup de temps, beaucoup de discussions et d'ennuis. C'est ainsi que des comités spéciaux furent nommés :

Pour prélever une souscription volontaire pour couvrir les dépenses jugées nécessaires ;

Pour organiser un concert et un banquet ;

Pour la réception et le logement des visiteurs, le 24 juin ;

Pour surveiller les plans et la construction des chars allégoriques ;

Pour préparer le terrain du Fort Jacques-Cartier, et l'autel en plein air ;

Pour organiser la partie musicale de la fête ;

Pour organiser des jeux, des courses de yachts, etc.

Tous ces comités ont fait noblement leur devoir.

L'honorable P. J. O. Chauveau, dont le discours, au " Monument des Braves," en 1855, restera comme une des plus belles pages de notre littérature nationale, avait accepté l'invitation de faire le discours de circonstance au Fort Jacques-Cartier, tandis que le Rév. M. L. A. Pâquet et l'honorable juge Routhier avaient accepté de faire, l'un le discours au salut du 23, et l'autre, au grand concert, à l'Académie de musique, le 25. Enfin un télégramme devait porter, le 24, à Sa Sainteté Léon XIII le sentiment vif et profond de notre piété filiale envers l'Eglise et l'illustre Pontife.

Nous dirons plus loin quel était le programme des trois journées du 23, du 24 et du 25 juin. En voici un résumé :

Dimanche, 23 *juin*.—A 8 h. a. m.—Parade militaire, suivie de la messe à la Basilique.

A 2 heures P. M.—Présentation des visiteurs étrangers à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'honorable premier ministre et à ses honorables collègues, et à Son Honneur le pro-maire de la cité de Québec.

A 7 heures P. M.—Salut solennel à la Basilique. Discours de circonstonces par le Rév. M. L. A. Paquet. Consécration solennelle des Canadiens-Français de l'Amérique au Sacré Cœur de Jésus.

Après le salut, présentation des hommages de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et des visiteurs étrangers, à Son Eminence le Cardinal Taschereau, au grand salon du palais archiépiscopal.

A neuf heures P. M. sur la terrasse Frontenac, présentation par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, d'une adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers, qui allumera ensuite les feux de la Saint-Jean, auxquels répondront des feux allumés sur les hauteurs, dans toutes les paroisses environnantes de Québec. Grand concert en plein air par toutes les fanfares.

Lundi, 24 *juin*.—Messe au Fort Jacques-Cartier, dite par Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, à 9 heures a. m. précises. Le canon annoncera le commencement de la messe.

Credo, *Agnus*, et *Domine Sulvum*, chantés par un chœur de six cents voix, soutenu par trois fanfares sous la directions de Monsieur Joseph Vézina. A l'Elévation, présentation des armes, et feu de joie par le 9e et le 65e bataillons et les Zouaves pontificaux ; sonnerie de clairons avec tambours et salves d'altillerie.

A l'issue de la messe, " Airs canadiens ", mosaïque par Joseph Vézina, exécutée par les fanfares.

Distribution des prix aux lauréats du Concours d'éloquence Jacques-Cartier, par son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Discours par l'Honorable P. J. O. Chauveau.

Le soir, banquet national à la Salle Jacques-Cartier.

Mardi, 25 *juin*.—Dans l'avant-midi courses de Yachts, et l'après-midi à 2 heures, jeux et courses à pied sur le Terrain St-Louis, Grande Allée. Le soir grand concert littéraire et musical à l'Académie de Musique.

Nous en étions à ce point avancé de nos préparatifs, lorsque le désastreux incendie du 17 mai vint plonger dans la désolation la municipalité de St-Sauveur, voisine de Québec. Une partie notable de la population était jetée sur le pavé, sans abri, sans nourriture et sans vêtements, et exposée à tomber dans la dernière misère. Agissant sous l'impulsion du moment, et cédant au courant de ce qu'elle croyait être l'opinion publique, notre Société prit en considération la lettre suivante du président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et décida de remettre la fête à l'année prochaine. Voici cette lettre et les résolutions adoptées en conséquence :

St-Sauveur de Québec, 20 mai 1889.

M. le Président,

Je me vois avec peine dans l'obligation de vous annoncer que la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur ne pourra cette année prendre part avec votre Société à la démonstration du 24 juin prochain, et à l'inauguration du monument Jacques-Cartier.

Vous connaissez M. le président, le zèle et le patriotisme de vos compatriotes de Saint-Sauveur et vous savez que notre Société se faisait grande fête de pouvoir s'associer à la Société St-Jean-Baptiste de Québec, dans la grande manifestation publique que vous organisez pour le mois prochain ; mais le malheur qui vient de frapper si douloureusement la majeure partie de notre population est trop

grand, pour que nous puissions songer, dans un avenir si prochain, à participer à des réjouissances publiques.

Notre Société a même décidé, à une assemblée du comité de régie tenue hier, de consacrer ses fonds de réserve et ses revenus de l'année au secours des incendiés, et elle se propose d'organiser aux même fins dans le cours du présent mois et durant le mois de juin des concerts et des soirées dramatiques.

Cette décision de notre comité doit être communiquée à une assemblée publique de tous les membres demain soir.

Je sais, M. le président, que vous comprenez notre position, et que nous avons toutes vos sympathies.

Je demeure avec haute considération,
Votre très dévoué,
PHILÉAS CORRIVEAU,
Président, S. S. J. B. ST. S.

Il est proposé par M. H. J. J. B. Chouinard, secondé par M. Siméon Lesage :

" Que le comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec désire exprimer toutes ses sympathies pour la population de St-Sauveur de Québec, si cruellement éprouvée par la conflagration qui vient d'amonceler au milieu d'elle de si grandes ruines ;

" Que ce comité se fait un devoir de témoigner de son admiration et de son respect pour la mémoire du major Short et du sergent Wallick, tous deux tombés victimes de leur dévouement, en luttant au prix de vies si précieuses, pour arrêter les ravages de l'incendie ;

" Qu'en présence de ce malheur et de ce deuil publics, la fête du 24 juin prochain ne devrait pas être chômée cette année, comme marque de sympathie et de condoléances, et pour permettre à la générosité publique, à laquelle notre société devait s'adresser pour les fonds nécessaires à l'organisation de la fête, de donner aux malheureuses victimes de l'incendie tous les secours nécessaires ;

" Que le comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec ayant fait connaître à notre comité son bon vouloir pour différer au 24 juin 1890, l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf,

" Qu'il soit résolu que la fête du 24 juin prochain et de l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf n'aura pas lieu cette année, mais que la célébration de cette fête soit remise à l'année prochaine et que la présente résolution soit publiée."

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Le 23 mai, la Société Saint-Jean Baptiste de Saint-Sauveur, faisait transmettre à notre société la résolution suivante :

Saint-Sauveur de Québec,

AMÉDÉE ROBITAILLE, Ecr.,
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec,

M. LE PRÉSIDENT,

A une réunion du comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, tenue hier, sous la présidence de M. Philéas Corriveau,

Il a été résolu à l'unanimité :

Proposé par M. Ed. Dolbec, secondé par M. Narc. Dion, jnr,

Résolu : Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, a appris avec reconnaissance la décision de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de ne pas célébrer cette année la fête nationale, en signe de deuil et de sympathie pour notre population si cruellement éprouvée par la catastrophe du 16 courant ;

Que cette décision de notre Société sœur, accueillie avec émotion par notre population à une assemblée publique hier soir, fait beaucoup d'honneur aux membres distingués qui la composent et devra servir à resserrer les liens d'amitié qui unissent déjà les deux Sociétés ;

Que copie de la présente résolution soit adressée à M. le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et publiée dans les journaux.

J'ai l'honneur d'être
M. le Président,
Votre très humble,

P. J. MARSAN,
Sec. Arch.
S. S. J. B. St. S.

Mais ce généreux sacrifice de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne devait pas être et ne fut pas accepté. La majorité de notre population se prononça en faveur de la célébration de la fête, à cause des bénéfices certains qui en résulteraient pour tous, et pour les incendiés eux-mêmes, par l'affluence des étrangers qu'attireraient les fêtes projetées et dont les préparatifs étaient presque complètement achevés.

Un mouvement populaire spontané éclata dans notre ville, et la terrible calamité dont nos concitoyens avaient été les victimes, servit à relever le courage de tous et à faire considérer la démonstration projetée comme un moyen efficace de venir en aide à ceux qui avaient eu le plus à souffrir du désastreux incendie.

Une assemblée de plus de deux mille personnes fut convoquée à Saint-Roch, à laquelle notre président fut invité d'assister, et des résolutions furent votées avec enthousiasme priant notre société de changer sa détermination, et de célébrer la fête nationale cette année même, par l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf. Notre Président promit de convoquer de suite une assemblée du Comité de régie pour reconsidérer la question.

Quelques jours après le Comité de Régie était convoqué en vertu de la réquisition suivante :

Québec, 23 mai 1889.

Amédée Robitaille, Ecr,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Monsieur,

Nous soussignés, membres du comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, vous prions de convoquer une réunion de ce comité pour demain soir (24 mai) pour affaires concernant la démonstration du 24 juin prochain.

MM. J. H. E. Plamondon,	MM. Ths. Potvin,
Ism. Langevin,	Frs. Cardinal,
L. N. Santerre,	Nap. Lavoie,
J. E Caron,	Adj. Morrissette,
J. C. Langlais,	L. A. Bergevin,
C. A. Lacombe,	Camille Guay,
Edouard Talbot,	J. Beauchamp.

A cette séance, M. Lacombe, trésorier de la section Saint-Roch, donne lecture des listes de souscription qu'il a en mains, au montant de $771.00 et M. Bergevin assure le comité qu'il peut compter sur au moins $300.00 de la section Notre-Dame.

M. le Président donne communication d'une lettre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Biddeford, disant qu'ils ont appris avec regret que la société avait remis à l'an prochain la fête du 24 juin, et qu'ils espèrent que le comité de régie reviendra sur sa décision.

M. le Président déclare qu'après les rapports encourageants qui sont soumis, le comité de régie ferait peut-être mieux de reconsidérer sa décision et demande l'opinion des membres.

Tous sont unanimes à revenir sur cette décision afin de célébrer la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin prochain.

M. H. J. J. B. Chouinard donne lecture d'une série de résolutions, avec quelques commentaires.

M. J. P. Rhéaume se lève et demande la permission de proposer ces résolutions.

Il est en conséquence proposé par M. J, P. Rhéaume, secondé par M. Octave Lemieux :

" Que le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ayant pris communication d'une requête priant le comité de régie de notre Société de prendre de nouveau en considération la célébration de la fête nationale, le 24 juin prochain ;

" Considérant que, d'après les renseignements reçus, l'un des principaux obstacles à la célébration disparaît, parceque notre société reçoit l'assurance et la garantie que les

dépenses à encourir seront couvertes par la souscription qui se poursuit actuellement, sans nuire à la souscription en faveur des incendiés de Saint-Sauveur ;

" Considérant de plus, que notre société a lieu de croire que le succès de la fête est assuré, non-seulement au point de vue financier, mais aussi de l'affluence des visiteurs attendus à Québec, pour le 24 juin prochain,

" Vu l'impression générale de l'opinion publique hautement manifestée dans un sens favorable à la célébration de la fête,

" Le comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste décide et il est résolu :

" Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec célèbrera le 24 juin prochain la fête nationale des Canadiens-français en faisant l'inauguration solennelle du monument Jacques-Cartier, tel qu'il avait été résolu de la faire, avant le désastreux incendie de Saint-Sauveur."

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

On décide ensuite de tenir la prochaine assemblée publique qui aura lieu dimanche en huit, au faubourg Saint-Jean.

M. le Président engage les membres des sous-comités à se réunir au plus tôt afin de préparer dignement la célébration de notre fête nationale. Le sous-comité nommé pour préparer le terrain où devra être célébrée la messe, le 24 juin, se réunira lundi prochain. Le sous-comité du banquet devra se réunir bientôt et s'occuper aussi de la question du concert.

Stimulée par cet élan populaire, notre Société reprit son travail avec une vigueur nouvelle. Si les souscriptions recueillies n'arrivèrent pas au chiffre promis, elles furent cependant très fructueuses. En peu de temps, l'organisation fut achevée.

Au milieu de l'activité extraordinaire déployée dans les derniers jours, la lettre suivante nous était communiquée par M. Ernest Gagnon, et créa un enthousiasme facile à comprendre :

" Mairie de Saint-Malo
(Ille-et-Vilaine)

" Saint-Malo, le 6 juin 1889.

" Le maire de la ville de Saint-Malo

" A monsieur Ernest Gagnon,
secrétaire du comité
du monument de Jacques-Cartier, Québec.

MONSIEUR,

" J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre gracieuse invitation d'assister à l'inauguration du monument du Malouin Jacques Cartier, à Québec. Je me suis empressé de communiquer votre lettre au Conseil Municipal qui, à cette occasion, a renouvelé l'assurance de ses sympathies pour les habitants du Canada.

" Je regrette que la distance ne me permette pas d'assister en personne à la touchante cérémonie destinée à perpétuer le souvenir d'un des plus glorieux enfants de la cité Malouine, mais vous pouvez être assuré que le Conseil Municipal, ainsi que la municipalité, s'associent de tout cœur à la manifestation en l'honneur de notre compatriote, et que, le jour fixé pour cette inauguration, les villes de Saint-Malo et de Québec seront unies dans une même pensée : Jacques Cartier, le découvreur du Canada !

" Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma sympathique considération,

" Le maire, conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

(Signé) LOUIS MARTIN."

Avant de raconter les glorieuses journées du 23, du 24 et du 25 juin, nous publions ici le programme complet arrêté par la Société Saint-Jean-Baptiste :

PROGRAMME DES FÊTES DE JUIN 1889 A QUÉBEC

INAUGURATION DU MONUMENT JACQUES-CARTIER—LE 23 FEUX DE LA SAINT-JEAN—LE 24 MESSE AU FORT JACQUES-CARTIER—GRANDE PROCESSION NATIONALE—BANQUET—LE 25 REGATTES, JEUX ATHLÉTHIQUES, CONCERT

" Dimanche, 23 juin. — Parade militaire par le 9e Voltigeurs de Québec, et le 65e Bataillon de Montréal et les Zouaves pontificaux. Messe à huit heures à la Basilique

" A 7 h. p. m.—Salut solennel à la Basilique.—Sermon par Monsieur l'abbé Pâquet, professeur de théologie au Séminaire de Québec.

" A 8 h. p. m —Présentation des hommages de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et des Sociétés étrangères, à Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

"A 9 h. p. m.—Adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers. Grand Concert sur la terrasse Frontenac par les fanfares, et Feux de la St-Jean, à Québec et les paroisses avoisinantes.

" Lundi, 24 juin.—Messe au Fort Jacques-Cartier dite par Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, à 9 heures a. m précises. Le canon annoncera le commencement de la messe.

Credo, *Agnus* et *Domine Salvum*, chantés par un chœur de 600 voix, soutenu par trois fanfares sous la direction de Monsieur Joseph Vézina. A l'Elévation, présentation des armes et feu de joie par le 9e, le 65e bataillons et les Zouaves pontificaux. Sonnerie de clairons avec tambours et salves d'artillerie.

" A l'issue de la messe. " Airs canadiens " mosaïque Joseph Vézina, par les fanfares.

" Distribution des prix aux lauréats du Concours Jacques-Cartier, par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur.

" Discours par l'Honorable P. J. O. Chauveau.

" Le défilé de la procession commencera après le discours de l'honorable M. Chauveau, chaque société passant auprès du monument pour le saluer avec bannières et drapeaux.

" Dans la Rivière St-Charles, trois petits vaisseaux portant un Jacques-Cartier et son équipage, accompagnés des représentants des tribus indiennes dans des canots d'écorce.

" Les diverses sections de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, ainsi que toutes les sociétés qui prendront part à la procession devront être rendues aux Fort Jacques-Cartier, sur le terrain du monument, pour huit heures et demie précises.

" A l'arrivée de chaque société sur le terrrain où la messe est célébrée, elle devra se faire connaître au commissaire ordonnateur qui donnera ordre à l'un des assistants-commissaires ordonnateurs de la diriger au poste qu'elle devra occuper.

" Mardi, 24 juin.—Dans l'avant-midi, il y aura course de yachts et l'après-midi, à 2 heures, des jeux et courses à pied sur le Terrain Saint-Louis, Grande Allée. Le soir grand concert littéraire et musical à l'Académie de Musique.

ORDRE DE LA PROCESSION

" *Première division*—Le grand maréchal.

" Brigade du feu de la Cité de Québec, avec char allégorique.

" Les élèves des frères des écoles de la doctrine chrétienne.

" *Deuxième division*—Les élèves externes du Petit Séminaire de Québec, avec bannière, drapeaux et insignes.

" La Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foye, avec drapeaux et insignes.

" *Troisième division*—Section St-Jean, société St-Jean-Baptiste de Québec, avec fanfare, bannière, drapeaux, insignes et char portant le petit St-Jean-Baptiste. (1)

" Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste, avec drapeaux et insignes.

" L'Union Typographique No 159, avec fanfare, char allégorique, bannière et insignes.

" *Quatrième division*—Le Cercle de Salaberry, avec char allégorique, drapeaux et insignes.

(1) Les zélateurs de nos fêtes nationales seront, nous en sommes sûrs, charmés d'apprendre que le petit St-Jean Baptiste, si choyé dans nos processions, continue chez nous une antique tradition française, comme le prouve la citation suivante : " A la fête du Saint Sacrement (la Fête Dieu, appelée le *Sacre* dans les provinces " de l'Ouest) dans les rangs de la procession, se voyaient quelques enfants, " couverts seulement d'une peau de mouton et conduisant en laisse un jeune " agneau. Ils étaient censés représenter Saint Jean-Baptiste dans son jeune âge, " et l'on se plaisait à croire que sa protection était acquise à ceux qui avaient " ainsi figuré sous son nom." *Récits des pays de Bocage, traditions, légendes et chroniques*, par J. Duchemin des Cesseaux. Laval, H. Godbert, 1855.

Cette année c'est un des fils de M. le président général Robitaille qui représentait St-Jean-Baptiste.

" Le Cercle Carillon, avec drapeaux et insignes.

" L'Union Musicale, avec bannière, drapeaux et insignes.

" *Cinquième division*—La Société St-Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette, avec fanfare, char allégorique, bannière, drapeaux et insignes.

" L'Association des Artisans, division de Québec, avec drapeaux et insignes.

" *Sixième division*—L'Union St-Joseph de St-Sauveur, avec bannière et insignes.

" La Congrégation des jeunes gens de St-Sauveur, avec bannière, drapeaux et insignes.

"*Septième division*—Le Club de Raquettes "Le Canadien" avec char allégorique, drapeaux et insignes.

" La Société des ouvriers du port, section No 5, avec bannière, drapeaux et insignes.

" *Huitième division*—Le Surintendant du feu de St-Sauveur.

" La compagnie No 1 des sapeurs pompiers, avec drapeaux et insignes.

" La compagnie No 2 des sapeurs pompiers, avec drapeaux et insignes.

" La compagnie No 3 des sapeurs pompiers, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" Les Juges de Paix.

" Le Président de la Commission Scolaire et Messieurs les Commissaires d'Ecoles de St-Sauveur.

" Son Honneur le Maire et Messieurs les Conseillers Municipaux de St-Sauveur.

" *Neuvième division*—L'Union St-Joseph de Beauport, avec bannière, drapeaux et insignes.

" La Société St-Jean-Baptiste de Sillery, avec bannière, drapeaux et insignes.

" Délégation de l'Union St-Joseph de St-Raymond.

" *Dixième division*—Délégation de la Société St-Jean Baptiste des Trois-Pistoles.

" Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny.

" La Société St-Jean-Baptiste de St-Joseph de la Beauce, avec bannière et insignes.

" *Onzième division*—La Société St-Jean-Baptiste de Charlesbourg, avec fanfare, bannière, drapeaux et insignes.

" L'Union St-Joseph de Charlesbourg, avec bannière, drapeaux et insignes.

" La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, avec drapeaux et insignes.

" *Douzième division*—La Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, avec fanfare, bannière et insignes.

" Section Notre-Dame, avec bannière, drapeaux et insignes.

" Le Septuor Haydn.

" L'Institut Canadien de Québec, avec insignes.

" *Treizième division*—L'Union St-Joseph, de St-Joseph de Lévis, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" Le Cercle de La Salle.

" La Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Garde, avec drapeaux et insignes.

Quatorzième division—La Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" L'Union St-Joseph d'Ottawa, avec bannière et insignes.

" Délégation de la Société St-Pierre d'Ottawa.

" Délégation de la Société St-Jean-Baptiste d'Aylmer.

" Délégation de l'Union St-Thomas d'Ottawa.

" L'Association Catholique de Secours Mutuels d'Ottawa.

" *Quinzième division*—La Société St-Jean-Baptiste de Somerset, avec fanfare, bannière et insignes.

" *Seizième division*—L'Union St-Joseph de St-Roch de Québec, avec bannière, drapeaux et insignes.

" Le Club des Chasseurs et Pêcheurs, avec char allégorique, drapeaux et insignes.

" L'Association des Raquetteurs Jacques-Cartier, avec drapeaux et insignes.

" L'Association des Mégissiers avec drapeaux et insignes.

" Le Chœur de la Congrégation de St-Roch, avec bannière, drapeaux et insignes.

" *Dix-septième division*—La Section St-Roch, avec fanfare, bannière, drapeaux et insignes.

" Jacques Cartier et son équipage.

" L'Union des Tanneurs et Corroyeurs, avec char allégorique, drapeaux et insignes.

" *Dix-huitième division*—Le Club des Chasseurs, avec drapeaux et insignes.

" La Société Bienveillante de St-Roch, avec bannière et insignes.

" Le Cercle Catholique de Québec, avec drapeaux et insignes.

" *Dix-neuvième division*—L'Union Commerciale, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" Champlain et son escorte.

" L'Union Montmorency-Laval, avec drapeau.

" L'Association Catholique de Secours Mutuels de Québec

" *Vingtième division*—L'Union Typographique de Montréal, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" Une délégation de l'Union St-Joseph de Montréal.

" Délégation de l'Union St-Pierre de Montréal.

" Délégation de l'Union Catholique de Montréal.

" *Vingt-unième division*—La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, avec fanfare, bannière, drapeaux et insignes.

" *Vingt-deuxième division*—La Chambre de Commerce de Québec.

" La Commission du Hâvre.

" La section française de l'Académie Royale du Canada.

" Délégation des facultés de droit et de Médecine de l'Université Laval.

" Le Collège des Médecins et Chirurgiens.

" La Chambre des Notaires.

" Le Barreau de Québec.

" *Vingt-troisième division*—La Société St-Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, avec fanfare, bannière et insignes.

" La Société St-Jean-Baptiste de Great Falls, N. H., avec bannière et insignes.

" *Vingt-quatrième division*—La Société St-Jean-Baptiste d'Augusta, Maine, avec fanfare, drapeaux et insignes.

" La Société St-Jean-Baptiste de Rochester.

" La Société St-Jean-Baptiste de Saracappa.

" La Société St-Jean-Baptiste de Brunswick.

" *Vingt-cinquième division*—L'Union St-Jean-Baptiste de Bienfaisance de Haverhill, avec fanfare, bannière et insignes.

" Délégation de la Société St-Jean-Baptiste Nationale et de Bienfaisance de Troy, N. Y.

" La Société St-Jean-Baptiste de Lawrence, Mass., avec bannière et insignes.

" Délégation de l'Association Canadienne-française de Minnéapolis.

" *Vingt-sixième division*—L'Institut Jacques-Cartier de Lewiston, Maine avec bannière et insignes.

" Délégation de l'Union St Joseph de Lewiston.

" La Société St-Dominique de Lewiston, avec bannière et insignes.

" La Société Française de Bienfaisance de Québec, avec drapeaux et insignes.

" Le Comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec.

" *Vingt-septième division*—Le 65e Bataillon de Montréal, avec fanfare.

" *Vingt-huitième division*—Les Zouaves Pontificaux, avec leur drapeau et le drapeau de Carillon.

" *Vingt-neuvième division*—Le 9e Bataillon Voltigeurs de Québec, avec fanfare et drapeaux.

" *Trentième division*—Le Commissaire-Ordonnateur de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

" Le char allégorique de la Société.

" La bannière de la Société.

" Le Président, le Président adjoint et le Chapelain de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

" Son Honneur le Maire, les Echevins et Conseillers de la Cité de Québec.

Le gouvernement de la Province de Québec.

" Le Secrétaire-Archiviste, le Trésorier, le Comité de Régie de la Société, avec drapeaux et insignes.

Les sociétés dont les noms auraient pu être oubliés dans ce programme, voudront bien en informer le Commissaire-Ordonnateur, ou se présenter le 24 juin au matin, sur le terrain du monument Jacques-Cartier, où elles seront placées dans les rangs de la procession par le Commissaire-Ordonnateur ou ses adjoints.

" *Parcours de la Procession*—L'itinéraire qui sera suivi par la procession après la messe est comme suit :

Chemin de Charlesbourg, Pont Dorchester, Rues du Pont, St-François, de la Couronne, St-Joseph, St-Roch, Desfossés, du Pont, St-Valier, St-Nicolas, St-Paul, St-Pierre, Marché Champlain, Notre-Dame, Côte de la Montagne, Du Fort, Ste-Anne, Côte du Marché Montcalm, St-Jean, Ste-Marie, Richelieu, St-George, St-Valier, Caron, St-Joseph, Place Jacques-Cartier.

" *Banquet National, le 24 juin*—Grand banquet le 24 juin, à 7 heures du soir, à la Salle Jacques-Cartier.

LISTE DES TOASTS

1. A la Reine ;
2. Au Gouverneur-Général ;
3. Au Lieutenant-Gouverneur ;
4. A la Milice ;
5. A la fête du jour ;
6. A la France, patrie de nos aïeux ;
7. Au Canada ;
8. A la Province de Québec ;
9. Aux Sociétés sœurs du Canada et des Etats-Unis ;
10. Aux promoteurs du monument Jacques-Cartier ;
11. A la Presse ;
12. Aux Dames.

" *Regattes et amusements*—Le 25 juin, il y aura dans la matinée des courses ouvertes à tous les yatchs, de Québec à la bouée de Beaumont, accompagnés par des vapeurs nolisés pour permettre de suivre ces courses ; et dans l'après-midi, amusements et jeux althétiques sur le terrain des jeux du Club St-Louis, Grande Allée.

PRÓGRAMME DES COURSES OUVERTES À TOUS " YACHTS "

" *Course*—De la bouée rouge, au nord de la rivière St-Charles, jusqu'à la bouée de Beaumont et retour.

" *Départ*—A 10.30 A. M. si le vent souffle de l'est ; à 11 A. M. si le vent souffle de l'ouest.

" *Classe*—Les " Yachts " au-dessus de 11 tonneaux, seront dans la 1ère classe ; et ceux de 11 tonneaux et au-dessous, dans la 2ème classe.

" *Yachts*—Les propriétaires de yachts devront s'adresser aussitôt que possible à M. Frank Pennée et l'informer quand il pourra mesurer leur yacht.

" *Prix*—1ère classe ; 1er prix, $30,00—2ème prix, $20.00. Une allouance de 30 secondes par tonneau, sera donnée.

" La course sera faite d'après les règlements du " *Quebec Yacht Club,* " et les membres du comité nautique agiront comme juges.

Un superbe vaisseau à vapeur a été nolisé pour transporter les personnes désirant suivre cette course intéressante.

PROGRAMME DES JEUX ATHLÉTIQUES

JEUX ET COURSES SUR LE TERRAIN "ST LOUIS," GRANDE ALLÉE

Mardi, 25 *juin* 1889, *à* 2 *heures P. M.*—A l'occasion de notre grande fête nationale et sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec :

1° 100 verges (2 dans 3).

2° Sauts de longueur (*hop, step and jump*).

3° Un demi-mille.

4° Course dans des sacs.

GRANDE JOUTE DE CROSSE—(1 heure de jeu.)

5° Un quart de mille, pour militaires seulement (*heavy marching order.*)

6° Un quart de mille.

7° 120 verges avec barrières.

8° " Tug of war."

Il y aura un corps de musique sur le terrain. De magnifiques prix seront offerts aux concurrents. Les entrées doivent être faites à M. Chs. DeGuise, secrétaire des *Sports*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Mardi soir, 25 *juin*—Grand Concert Littéraire et Musical par la Société St-Jean-Baptiste.

Discours par l'honorable Juge A. B. Routhier.

Prennent part à ce concert—Madame E. T. Pâquet, Soprano ; M. P. Garrigue, M. Jos. Lamontagne, ténors ; Le Quatuor Vocal de Québec ; Le Septuor Haydn ; L'Union Musicale de Québec, assistée de quelques membres du Chœur de l'Eglise St-Roch.

Avec la bienveillante permission du Lieut-Colonel Montizambert et des Officiers, la musique de la Batterie " B." —Pianistes accompagnateurs : MM. L. Dessane, P. Roy. —Directeur Musical : M. J. Vézina.

LIVRE II

CHAPITRE I

LA VEILLE—DIMANCHE—23 JUIN (1)

§§—1—

LE 65e BATAILLON DE MONTRÉAL—LES ZOUAVES—PARADE MILITAIRE

Le 65e bataillon parti de Montréal à cinq heures du soir, samedi, arrivait à Québec par convoi spécial à la gare du Palais, vers minuit.

Dès dix heures, une foule considérable attendait l'arrivée du train. Le 9e bataillon était représenté par les lieutenants-colonels Roy et Evanturel, les lieutenants Paradis, J. Lebel, E. Lebel, Evanturel et le capitaine Levasseur.

C'était une réunion joyeuse, déjà gagnée par l'enthousiasme, et où la note dominante était celle de la jeunesse et de la gaîté. Pour tromper l'ennui de l'attente elle faisait retentir des chants patriotiques entremêlés de discours pétillants de verve gauloise.

A l'entrée du train dans la gare, les excursionnistes furent acclamés avec un enthousiasme indescriptible ; pendant dix minutes ce fut une véritable ovation.

Le lieutenant-colonel Dugas descendit l'un des premiers, suivi de l'état-major ; puis, tout le bataillon, compagnie par compagnie, vint s'aligner suivant l'ordre de marche et l'on donna l'ordre du départ, en passant par les rues St

(1) Les principaux détails qui suivent sont empruntés aux journaux de Québec et de Montréal.

Nicolas, du Palais, St Jean, de la Fabrique, Buade, St Louis, Grande Allée, jusqu'au manège où le bataillon allait camper.

L'excellent corps de musique du bataillon se fit entendre à trois ou quatre reprises, durant le trajet de la gare du Pacifique au manège.

Près de cinq cents personnes accompagnèrent les excursionnistes jusqu'à leur campement.

A minuit et demie, le bataillon était campé, dans un ordre et une régularité parfaite, chaque compagnie occupant quatre tentes.

Le voyage s'était fait sans le moindre retard ni accident.

Le "*Church Parade*" en brigade fut une imposante démonstration. A huit heures et demie, cent cinquante hommes du 9e Voltigeurs de Québec étaient montés au manège pour accompagner leurs amis de Montréal ; ils étaient sous le commandement du lieut.-colonel Thomas Roy. Le lieut.-colonel Amyot étant le plus ancien colonel commandait la brigade. Quelques minutes après tout le 65e bataillon, composé de trois cent quatorze hommes, descendait la Grande Allée précédé par le 9ème.

A la porte St-Louis, un détachement de l'Ecole de Cavalerie et cent hommes de la batterie B vinrent s'ajouter au défilé.

Ces différents corps passèrent par les rues St-Louis, du Parloir, des Jardins et Buade. La Place de la Basilique était littéralement encombrée de curieux ; chaque corps était accompagné de sa fanfare.

L'intérieur de la Basilique était splendidement pavoisé de drapeaux tricolores : la foule se pressait dans la nef.

La messe fut célébrée par l'aumônier du 9e bataillon, le Rév. M. Faguy, curé de Québec, et servie par le lieutenant Edouard Lebel, du 9ème et le lieutenant Trudel, du 65e, ce qui a impressionné vivement les officiers du 65e, cette coutume n'existant pas à Montréal.

Outre les principaux citoyens de Québec, on remarquait dans la nef le lieut.-colonel Duchesnay, député-adjudant général du district, le lieut.-colonel Taschereau, major de brigade, le major Denis Hudon, représentant le 89e, le major Crawford Lindsay, commandant de la batterie de campagne, le capitaine Geo. Garneau, le capitaine Heward, de l'Ecole de cavalerie, et le capitaine Lessard, du même corps.

Après la messe les troupes défilèrent dans le même ordre par les rues Buade et St-Louis jusqu'au camp du manége.

Ce déploiement militaire rappelait la splendeur des parades du temps des réguliers, et donnait à la population et aux visiteurs le spectacle inusité d'une véritable sortie de Brigade.

Réunis, les quatre régiments formaient un petit corps d'armée Trois fanfares—la célèbre Bande de la Cité sur le nombre—battaient la marche : c'est assez dire si le défilé était triomphal.

Matinée fraîche, voilée de grands nuages gris, de temps à autre percés par un rayon du soleil et chassés par une forte brise d'ouest, qui faisait l'office d'éventail et tenait l'air en agitation constante.

La coiffure des quatre corps de troupes était le *helmet* blanc ; c'était tout un spectacle que cette colonne de sept cents têtes blanches qui emplissait par moments la Grande Allée et la rue St-Louis. Le détachement de cavalerie avec ses brandebourgs, les ceinturons blancs et les galons d'or de la Batterie B, tranchaient gaîment sur l'uniforme sombre commun au 9e et au 65e, qui semblaient ne faire qu'un seul régiment. Sur toutes ces figures martiales, on retrouvait encore des traces du hâle des prairies. C'était en effet une réunion de quatre corps de troupes qui ont fait la campagne du Nord-Ouest, et connaissent le rude apprentissage du service actif.

Le pas léger et allègre du 65e, réglé sur la cadence de sa musique, l'une des plus belles de l'Amérique, rappelait ces petits piou-pious qui savaient faire de si étonnantes marches forcées à la poursuite de Gros-Ours, et traversaient sans se mouiller, au pas de course, les marais où enfonçaient les lourds régiments d'Ontario.

Le 65e était accompagné de son aumônier le R. P. Garceau, S. J., qui avait endossé la bandoulière militaire pardessus la soutane, et marchait en arrière du bataillon entre deux des principaux officiers.

§§—2—

RÉCEPTION DES VISITEURS PAR LE PRO-MAIRE ET LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les trains de chemins de fer et les bateaux arrivaient de tous côtés, nous amenant des milliers de visiteurs qui créèrent de bonne heure, une activité et un mouvement extraordinaire.

A une heure, le président-général, entouré de ses collègues, faisait visite aux délégués à leurs hôtels respectifs.

A trois heures, près de trois cents personnes se pressaient dans l'étroite enceinte de l'Hôtel-de-Ville.

Après les premières poignées de mains et les présentations officiellesM. Jules Tessier, M. P. P., et pro-maire de la cité, est appelé au fauteuil.

M. Amédée Robitaille, président de la société St-Jean-Baptiste, souhaite la bienvenue, aux délégués des sociétés sœurs et fait allusion, dans son discours, à la présence de l'honorable Dr Martel, ancien député à la législature du Maine, et président de la convention nationale de Nashua l'an dernier. M. Robitaille ajoute que neuf cents de nos frères des Etats-Unis, venant du New-Hampshire et du Maine, sont en pèlerinage à la Bonne Ste-Anne, et qu'ils seront de bonne heure ce soir au milieu de nous.

Le Dr. Martel succéde à M. Robitaille et le remercie, lui et les citoyens de Québec, pour la sympathie manifestée aux Canadiens-français de l'autre côté de la frontière.

" Nous sommes venus ici, dit-il, dans la vieille cité de Champlain, qui est le berceau de notre nationalité, pour retremper notre patriotisme dans le souvenir du passé dont Québec nous retrace si bien l'histoire. Veuillez croire, messieurs, que les marques de sympathie que vous nous adressez nous touchent profondément et resteront gravées dans notre mémoire."

M. Rhéaume, dans des paroles chaudes et patriotiques, souhaite la bienvenue à tous les délégués.

Il espère que les prières qu'adresseront à la Bonne Ste-Anne les neuf cents pèlerins canadiens-français des Etats-Unis, auront pour effet que le ciel nous favorisera d'un temps clair et serein, qui nous permettra à tous, de fêter dignement le grand jour, afin de ne pas rendre inutiles les préparatifs et les efforts de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

M. Emile Tardivel, rédacteur du *Travailleur* de Worcester, le journal fondé en 1874 par M. Ferdinand Gagnon, est prié de prendre la parole. M. Tardivel se rend avec bienveillance à cette invitation.

Il remercie les citoyens de Québec de l'accueil sympathique qu'on veut bien faire aux Canadiens-français des Etats-Unis, et surtout le digne président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Amédée Robitaille, dont l'activité et l'énergie ont assuré le succès de cette fête nationale. C'est par de telles démonstrations que se resserrent les liens fraternels qui doivent nous unir, et bientôt il espère que tous les Canadiens-français de toute l'Amérique du Nord ne formeront plus qu'un groupe compact et uni,

marchant fièrement aux nobles destinées qui l'attendent.

M. Tardivel est fortement applaudi. (1)

M. Jules Tessier, pro-maire, prend alors la parole, et renouvelle ses souhaits de bienvenue aux délégués.

" Les monuments de Québec, a-t-il dit, les inscriptions gravées sur nos édifices publics, l'aspect de toute la ville aujourd'hui et demain, vous parleront plus éloquemment que ne peut le faire une bouche humaine. Encore une fois, messieurs, soyez les bienvenus et veuillez croire que nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous rendre aussi agréable que possible votre trop court séjour dans notre ville. "

La délégation, accompagnée du pro-maire, des échevins et des conseillers de ville, de l'honorable sénateur Pelletier, et d'un grand nombre de citoyens éminents de notre cité, se rend ensuite à l'Hôtel du Parlement pour présenter ses hommages au premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Mercier.

A l'entrée du Conseil Législatif, la délégation est reçue par le Premier ministre, l'honorable M. Starnes, président du Conseil législatif, l'hon. P.Garneau, l'hon. J. Shehyn et l'hon. Geo. Duhamel.

L'hon. M. Starnes, en souhaitant la bienvenue aux délégués et au Premier ministre, offre à ce dernier un magnifique bouquet au nom du Conseil.

Après les présentations l'hon. M. Mercier prononce un discours dont nous donnons les extraits suivants :

" Messieurs les délégués, je vous souhaite à tous la bienvenue. Et veuillez croire que le gouvernement de la province de Québec s'efforcera de vous rendre aussi agréable

(1) Nous dirons, en passant, que M. Tardivel a été le secrétaire de la grande convention de Nashua, l'an dernier, et qu'il a fait, il y a quelque temps, un voyage dans les cantons canadiens de l'Ouest, donnant dans toutes les villes des conférences sur la situation du peuple canadien-français aux Etats Unis. Il rédige actuellement le *Travailleur*, journal bi-hebdomadaire, publié à Worcester.

que possible votre séjour à Québec. Vous venez tous de loin, de très loin, et tantôt j'avais le plaisir de presser la main de deux de nos compatriotes venus de Chicago pour prendre part à cette grande démonstration nationale.

" Vous représentez aux Etats-Unis la patrie française, et nous savons si vous la représentez dignement ! Vous nous faites honneur, messieurs, et vous avez droit à nos remerciements.

" Nous suivons avec intêrêt, et j'oserais dire, avec quelque jalousie, les progrès rapides que vous faites et que nous vous envions. Vous êtes dans le pays qu'on dit le plus libre du monde, sur ce sol où naquit la liberté du peuple ; vous avez l'honneur de vivre à l'ombre du drapeau américain. Mais aussi, il ne faut pas oublier que vous vivez mêlés à un élément étranger qu'on pourrait considérer comme hostile à notre race, à notre langue et à notre religion. La langue et la religion : il faut considérer, messieurs, que ces deux choses constituent une nationalité. Heureusement, vous avez conservé notre belle langue française, et vous professez la religion catholique : gardez-les toujours. Conservez aussi ces traditions de nos ancêtres, si belles dans leur simplicité, et qui ne constitueront jamais pour nous un élément de faiblesse. Elles seront au contraire une force invincible dans les temps de défaillance nationale.

" Parlez français et soyez catholiques : les Anglais et les Américains respectent toujours les Français qui ont le courage de parler leur langue et de professer leur religion.

" Nous savons, messieurs, les sacrifices énormes et continuels que vous faites pour maintenir vos écoles françaises, ce qui ne vous empêche pas de faire apprendre l'anglais à vos enfants. Vous faites bien ; nous aussi nous faisons apprendre l'anglais à nos enfants. Nous ne craignons pas que cela nous fasse tort. Il y a des anglais qui craignent

de faire apprendre le français à leurs enfants. Nous avons adopté le principe opposé, et nous n'avons pas peur d'apprendre l'anglais, et de nous faire les émules de nos compatriotes anglais, en les rencontrant sur leur propre terrain, pour montrer la valeur égale, pour ne pas dire la supériorité, de la race française comparée avec les autres races.

" J'ai visité les Etats de la Nouvelle-Angleterre ; j'en suis revenu enthousiasmé, à l'aspect des ouvriers canadiens bien vêtus, se montrant fièrement dans les rangs de la procession de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale, qu'ils ne craignent pas de célébrer avec éclat dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, se faisant ainsi respecter par les autres races avec lesquelles ils sont en contact constant.

" Vous venez ici, messieurs, non pas par simple curiosité. Vous venez nous aider dans cette grande manifestation nationale ; vous venez aussi par un sentiment profond de votre nationalité, par le désir inné de revoir une terre aimée de votre enfance, votre patrie ; vous venez revoir ce coin de l'Amérique du Nord, ce vieux Québec, qui ne recevra peut-être pas votre tombe, mais dont vous garderez dans votre cœur un impérissable souvenir, et dont vos enfants eux-mêmes se souviendront, parcequ'il a été le berceau de leur nationalité. Vous venez saluer votre patrie française, et Québec, sa forteresse et son boulevard, vous salue.

Nous inaugurons toujours la Saint-Jean-Baptiste par une fête religieuse. Ce soir, à sept heures, nous nous agenouillerons au pied des autels pour demander à Dieu de bénir la province de Québec. Car, messieurs, la religion et la patrie sont pour nous, deux sœurs qui ne sont pas séparées dans notre amour filial. Nous irons à l'église non pas pour la montre, ni par hypocrisie ; nous irons parceque nous sommes profondément catholiques, par conviction, par tradition, par souvenir du cœur. Il ne faut

pas oublier que nous sommes français parceque nous sommes catholiques.

" Quand l'Angleterre, en 1759, remporta sa dernière victoire sur nous, quand, avec le drapeau fleurdelysé, les français riches, influents, les gouverneurs, les intendants, se replièrent vers la vieille Europe, la France proprement dite disparut de ce continent ; le peuple resta ici seul et abandonné. Seul !.....Non : je me trompe, car alors il eut péri. On raconte qu'un vieux colon fut pris de découragement, dans ces tristes jours où le drapeau français n'était plus le drapeau de son pays, mais que, tournant les yeux vers le clocher de son église, il se rappela que le prêtre français était resté. " Puisque le prêtre français est resté, se dit-il, nous resterons français ".

" Vous êtes huit cent mille, aux Etats-Unis, messieurs : nous sommes ici au Canada un million et demi. De soixante dix mille, que nous étions en 1759, nous sommes aujourd'hui au-delà de deux millions : prodigieux accroissement qui, s'il se continue dans la même proportion, fera que, dans moins d'un siècle d'ici, l'Amérique du Nord comptera vingt millions de canadiens-français.

" Je vois ici les officiers du 9e et du 65e bataillons ; ils sont les dignes représentants de la force militaire du pays, et ils devront demain occuper la place d'honneur au pied du monument élevé au découvreur du Canada.

" A l'occasion de notre fête nationale, le gouvernement a arboré sur ses édifices, le pavillon des différentes nationalités qui vivent au Canada. Sur la tour centrale, flotte le drapeau du Dominion. A la place d'honneur, nous avons mis le drapeau anglais, car nous devons respect et soumission à notre Gracieuse Souveraine. De l'autre côté, le drapeau de la France, notre ancienne mère-patrie. Nous n'avons pas oublié le drapeau américain, à l'ombre duquel vous vivez, messieurs, ni le drapeau irlandais, pour

montrer à nos visiteurs, qu'au Canada toutes les races se coudoient en paix et se respectent, qu'ici nous recevons tous les honnêtes gens qui viennent vivre avec nous, comme doit le faire tout peuple destiné à devenir une grande nation.

" Messieurs les délégués, au nom du gouvernement et de mes collègues, je vous souhaite la bienvenue. "

Ces paroles du premier ministre sont vivement applaudies.

M. Robitaille annonce alors que la cité de Québec compte aujourd'hui dans ses murs quatorze cents canadiens-français venus des différentes parties des Etats-Unis, principalement du Maine et du New-Hampshire.

" Près de douze cents, dit-il, sont en pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne. Le vent qui a balayé les nuages et préparé le beau temps, a eu aussi pour effet de retarder le vapeur qui doit ramener ici nos compatriotes."

M. Robitaille termine en présentant le Dr. Martel dont l'éloge n'est plus à faire.

Le Dr Martel remercie le gouvernement et le premier ministre pour les paroles sympathiques qu'il vient d'adresser aux canadiens-français des Etats-Unis. Il se rappellera toujours la bienveillance du gouvernement Mercier qui, par un télégramme officiel, l'an dernier, à l'occasion de la fête de Nashua, a reconnu officiellement l'existence des canadiens-français aux Etats-Unis. C'est un acte digne de la reconnaissance et des remerciements de tous nos compatriotes qui vivent de l'autre côté de la frontière.

M. Jules Tessier, au nom de tous les citoyens de Québec, remercie vivement le premier ministre pour la sympathie qu'il témoigne pour toutes nos œuvres nationales. (1)

(1) *L'Electeur, La Justice.*

Il était cinq heures lorsque les délégués se séparèrent, enchantés de cette chaleureuse réception.

Au sortir de la réception au Palais Législatif, le Président-Général, entouré de ses collègues, alla saluer le commandant et les officiers du 65e, au Lion d'Or, puis faisant monter en voiture les principaux visiteurs des Etats-Unis et du Canada, il leur fit faire la superbe promenade du Belvédère, ce qui leur permit d'apprécier la beauté et le charme des environs de Québec.

§§—3—

DÉPOSITION SOLENNELLE D'UNE RELIQUE INSIGNE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS LA BASILIQUE

Nous avions inscrit en tête de notre programme une imposante cérémonie que nous allons brièvement raconter.

Depuis plusieurs années, notre société avait reçu en don, de son chapelain, le révérend Messire A. A. Blais, une relique insigne de notre Saint Patron.

Un de nos anciens présidents avait généreusement offert de souscrire la somme nécessaire pour l'enchâsser dans un riche reliquaire. Le moment parut propice pour faire, cette année, avec l'agrément de Son Eminence le cardinal Taschereau, la déposition solennelle de cette précieuse relique, dans le trésor de la Basilique où, suivant l'intention du donateur, elle devra être conservée, sans cependant cesser d'être la propriété particulière de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

Pour ajouter encore a l'effet de cette magnifique démonstration, la cérémonie devait être accompagnée d'une consécration solennelle de la nationalité canadienne-française au Sacré-Cœur, en mémoire de cette autre consécration que, deux siècles auparavant, en 1689, une sainte religieuse française, la bienheureuse Marie-Margue-

rité Alacoque, avait en vain supplié Louis XIV, de faire au nom de la France de nos aïeux.

La Basilique avait, pour la première fois, revêtu une splendide parure aux couleurs nationales de la France, tout récemment adoptées de nouveau comme les couleurs de notre société. Rien ne saurait rendre l'effet saisissant de ces draperies qui faisaient ressortir davantage la blancheur éclatante des murailles et de la voûte, et l'éclat des dorures. Le banc d'œuvre et l'orgue étaient ornés de drapeaux en faisceaux. La chaire disparaissait sous les larges plis d'un drapeau anglais qui semblait couvrir de son égide la liberté de la parole sainte, pendant que l'étendard de la Papauté, flottant audessus d'elle, planait dans les hauteurs de la nef, comme pour garantir l'infaillibilité de sa doctrine et de ses enseignements.

Mais c'est dans le chœur surtout qu'éclataient le bon goût et la science du décorateur. Les tentures plus somptueuses, les splendides draperies du trône pontifical, un magnifique étendard anglais couvrant de ses plis soyeux le baldaquin du maître-autel, les festons et les guirlandes vert et or se mariant aux banderolles de dentelles et de point, enfin l'éblouissante illumination du sanctuaire tapissé, pour ainsi dire, des plus précieuses bannières de nos sociétés nationales, qui tranchaient sur la couleur vert sombre des feuilles d'érables semées à profusion : tout était bien fait pour donner un cachet de suprême distinction et d'élégance toutes françaises, à ce temple antique, où tout parle de la France, depuis les chefs d'œuvre de la peinture, jusqu'à la majesté des cérémonies du culte, pieusement gardées des temps anciens, depuis le souvenir des morts illustres qui dorment sous ses parvis, jusqu'à la mémoire des événements tristes ou joyeux qui y ont rassemblé les générations de croyants de qui nous sommes descendus.

Le bas-chœur, en-dedans de la balustrade, était occupé par les siéges d'honneur où vinrent prendre place Son

Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers et ses aides de camp, l'honorable Premier Ministre de la province de Québec et ses collègues, les consuls-généraux de France, d'Espagne et des Etats-Unis, et les sommités de la politique canadienne, des professions libérales, enfin l'honorable sénateur Pelletier, l'honorable Wilfrid Laurier, l'honorable P. J. O. Chauveau et un grand nombre d'autres.

A sept heures et demie, la musique entraînante de la marche Pontificale annonçait l'entrée de Son Eminence le Cardinal Taschereau, entouré des prélats de sa maison, et suivi de plus de cent membres du clergé. L'imposante procession fit le tour de l'église, Son Eminence bénissant partout la foule immense agenouillée sous les nefs de la Basilique.

Puis, le Révérend M. L. A. Pâquet, professeur de Théologie à l'Université Laval, monta dans cette chaire déjà illustre, et du haut de laquelle il venait à son tour faire entendre des paroles éloquentes et patriotiques, magnifique prélude à la grandiose démonstration du lendemain.

Nous sommes heureux de reproduire ici ce beau discours qui ajoute une brillante page aux annales déjà si belles de notre littérature nationale.

§§—4—

DISCOURS DU RÉVÉREND M. L. A. PAQUET, A LA BASILIQUE.

"*Magnificavit Dominus facere nobiscum, facti sumus lætantes.*"—Le Seigneur a opéré en nous de grandes choses : voilà pourquoi nous sommes dans la joie. (Ps. 125, v. 4.)

EMINENCE, (1)

MES FRÈRES ET BIEN-AIMÉS COMPATRIOTES,

" Toute société humaine est faite pour le bonheur. Dans l'essor général qui emporte les peuples au terme de leurs

(1) Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

destinées, un même besoin les presse, un même souci les domine, une soif commune et insatiable les tourmente : c'est le besoin, le souci, la soif de la prospérité et du bonheur. Il n'en est pas qui n'essaient de conquérir ce bien précieux, soit en poursuivant dans les hasards de la guerre des projets de gloire et d'agrandissement, soit en s'adonnant aux arts de la paix et au développement régulier de la richesse publique.

" Or parmi ces peuples, tous épris de grandeur, tous avides de progrès, de prospérité et de triomphe, en connaît-on beaucoup qui soient vraiment heureux, qui jouissent en repos des douceurs d'une félicité solide et effective ?—J'ouvre la carte du monde, et mes yeux étonnés cherchent vainement dans la multitude des nations celles à qui le bonheur, le vrai bonheur, sourit. Les unes, privées encore de toute civilisation, croupissent ignorées dans l'ornière du vice et les ombres de la barbarie. D'autres, mises en contact avec les peuples d'Occident, émergent à grande peine de l'océan ténébreux où elles étaient plongées. Ici c'est la terreur, le despotisme brutal, là les révolutions, le trouble et l'anarchie. De toutes parts, on gémit sous le pesant fardeau d'armements redoutables, et les brillantes richesses (1) dont l'étalage fait en ce moment l'admiration du monde ne peuvent voiler aux regards, des signes trop manifestes de décadence et de ruine. On s'inquiète, on s'agite : l'Europe est sur un volcan.

" Quoi donc ! ne se trouve-t-il pas sur toute la face du globe un seul pays, un seul peuple, quelque petit soit-il, qui se puisse dire heureux, dont la conscience droite et sereine porte sans trembler ses espérances et sa fortune ?

" Oui, M. F., il en est un. Dieu merci, il est un peuple, jeune et modeste sans doute, mais que le Ciel bénit, que le Tout-puissant protège, qui est fier du passé, satisfait du présent, confiant dans l'avenir, qui goûte avec ivresse les bienfaits de la vie sociale, et ce peuple, tout le dit, tout le proclame en ce jour, c'est vous, c'est nous, c'est le peuple Canadien-français.

" Nous sommes un peuple heureux : tel est le cri qui s'échappe spontanément de mes lèvres. Ce bonheur, il

(1) Allusion à l'exposition universelle de Paris.

jaillit, il éclate, il rayonne dans l'imposante majesté de cette démonstration. Vous le portez sur vos fronts, dans le reflet de vos âmes, dans les plis de vos bannières, dans l'union générale et sympathique de vos cœurs. Il s'accroit singulièrement de l'extrême plaisir que vous fait éprouver la présence au milieu de nous de tous ces délégués, de ces hôtes chéris, de ces amis et de ces frères (1) accourus de si loin et qui gardent si fièrement leurs titres de Canadiens, de Français et de catholiques.

" Réunis ce soir en cette pieuse enceinte pour répondre à la belle pensée qu'ont eue les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste d'ouvrir par un Salut ce triduum national, vous prouvez en même temps votre foi religieuse et l'esprit éclairé de votre patriotisme. Vous venez une fois de plus, dans le temple de Celui dont la main souveraine dispose à son gré des nations, sceller à jamais par un pacte fécond, l'indissoluble alliance de la religion et de la patrie.

" L'idée est grande, M. F., l'inspiration est divine.

" Demain vous assisterez à l'inauguration solennelle d'un de ces monuments qui ont pour mission de redire à tous les âges futurs la gloire touchante des héros. Vous verrez, à l'endroit même qui fût comme le berceau de notre race, en présence de nos chefs, de nos plus hautes autorités civiles et religeuses, vous verrez, dis-je, s'écrire sur le granit, sur des tables de bronze le protocole immortel du traité conclu, il y a trois siècles, entre Dieu et nous.

" Ce que je veux aujourd'hui, c'est que nos cœurs émus évoquent ces souvenirs pour en saisir le sens et en bien pénétrer les larges enseignements.

" Notre pays est heureux, plus heureux que les grandes puissances qui se disputent l'empire du monde. Quel est donc le secret de son bonheur et de sa force ? Quelle a été la source, le fondement et la cause de sa félicité ?—Je dis, et votre foi confirmera cette réponse, que l'Eglise catholique, dont nous sommes les fils, a été la cause première, principale, le facteur essentiel de notre grandeur nationale. *Magnificavit Dominus facere nobiscum, facti sumus lætantes.*—Le Seigneur, par son Eglise, a opéré en nous de grandes choses ; voilà pourquoi nous tressaillons d'allégresse.

(1) Canadiens-Français venus en grand nombre des Etats-Unis.

I

" Trois éléments, M. F., entrent dans le bonheur d'un peuple : le progrès matériel, la force intellectuelle, la puissance morale et religieuse ; en d'autres termes, l'outil, la plume et l'autel ; le sol, la pensée et Dieu. Un peuple sans Dieu n'est qu'un monstre ; sans culture d'esprit, c'est une horde sauvage ; sans ressources territoriales, c'est un esclave. Or je ne crains pas d'affirmer qu'au triple point de vue des intérêts matériels, intellectuels et moraux, l'Eglise catholique a exercé sur la marche du peuple canadien une influence décisive, et que nul pouvoir n'a pesé comme elle dans la balance de nos destinées nationales.

" Il faudrait certes n'avoir jamais lu les plus belles pages de notre histoire pour ignorer ce que doit le Canada-français, même en ce qui concerne ses intérêts temporels, à la religion et au catholicisme. L'Eglise catholique, M. F., bien qu'elle ait pour object direct de sa mission le salut des âmes par la grâce, sait néanmoins faire à la nature la part qui lui revient ; elle n'exclut pas de son action l'ordre des choses humaines, sur lequel comme sur une base nécessaire viennent prendre place les œuvres divines. Loin de là, j'oserais dire que l'esprit qui l'anime et le zèle ardent qu'elle déploie pour la gloire de Jésus-Christ lui font en quelque sorte un devoir de travailler au progrès et au soulagement matériel des peuples qu'elle veut sauver.

" C'est ce que démontrent jusqu'à l'évidence nos annales canadiennes.

" Et d'abord pourquoi les fondateurs de notre nationalité, les Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, hommes si distingués, ont-ils avec tant de courage sacrifié leur patrie, affronté les fatigues, les dangers et la mort, et, après tant de travaux et de luttes, réussi à créer sur ce continent une société pleine d'avenir ? Est-ce dans un motif humain, dans un intérêt périssable et grossier que nous devrons chercher la source de tant de force et le but premier d'une œuvre si consistante et si divine ? Ah ! non : si ces héros, secrètement poussés vers de lointains horizons ont jeté les bases d'une France nouvelle, s'ils ont fondé et solidement établi notre nationalité, c'est qu'ils étaient catholiques : c'est que, fils dévoués de l'Eglise, ils voulaient, sur ces

rives, planter la croix de leur Sauveur, et confier aux mains d'un empire glorieux le sceptre des peuples rachetés !

" Tel a été leur dessein, et pour les seconder dans cette œuvre admirable, quels hommes, quels apôtres voyons-nous accourir? des disciples généreux de François et d'Ignace, plus tard des fils de l'illustre Olier, c'est-à-dire trois groupes choisis d'ouvriers évangéliques. Champlain disait (1) de ces saints religieux qu'avec de telles volontés on eût vite créé une colonie prospère. L'histoire en effet nous les montre, ces pionniers du Christ, faisant eux-mêmes les premiers défrichements, traçant dans le sol les premiers sillons, et fécondant ainsi de leurs mains consacrées cette terre d'où devait sortir la richesse nationale. Sages agronomes, intrépides colons, découvreurs hardis et infatigables, ils ont été tout cela avec un égal courage ; ils ont donné l'élan aux industries naissantes parce qu'ils étaient apôtres, et que pour enfanter un peuple à Dieu il faut d'abord songer à lui assurer une patrie.

" C'est dans ces sentiments et avec cette hauteur de vues que l'immortel Laval fondait près de Québec une école des arts et métiers, destinée à former l'élite des travailleurs, le noyau d'un peuple industrieux et puissant.

" Non, tout ce que firent pour l'avancement matériel de ce pays, nos apôtres, nos prêtres et nos pasteurs, nous ne saurions le dire. Ils ont mêlé leur vie à la vie de leurs frères, partagé leurs soucis, leurs travaux, leurs souffrances, ils ont béni, cimenté de leurs sueurs chacune des pierres sur lesquelles repose dans son étonnante fermeté notre édifice social.

" Comment peindre leur charité, leur zèle et leur dévouement dans ces guerres sanglantes, qui tant de fois mirent en péril l'existence même de la colonie ! S'agissait-il de négocier la paix avec les tribus sauvages, la croix du missionnaire, député auprès d'elle, en était le symbole. Fallait-il, au contraire, porter les armes contre cet ennemi féroce et cruel, c'est aux genoux des ministres de Dieu que le pauvre colon demandait, en partant, la vertu des combats et le trophée de la victoire.

(1) Ferland, t. 1, l. 3, chap. 6.

" Suivons, M. F., le peuple canadien pendant cette période si troublée, si mouvementée de la domination française ; voyons-le aux prises tantôt avec les fils d'Albion, tantôt avec les fiers enfants des bois ; toujours la religion, toujours la foi et l'Eglise apparaissent près de lui comme son meilleur appui et le soutien de son courage. On ne peut lire sans une poignante émotion ces pages dramatiques où l'histoire (1), mettant sous nos yeux, parallèlement aux luttes des derniers temps du régime français, les actes épiscopaux émanant alors du siège de Québec, nous fait voir quels liens sacrés unissaient dans un même sentiment le pasteur et le troupeau. On dirait un seul cœur battant sous deux poitrines amies. Chaque victoire retentit dans l'âme de nos Evêques comme un écho triomphant ; chaque défaite leur arrache des larmes amères et des cris de douleur.

" Grâce à Dieu, cette action du clergé sur le peuple, cette salutaire influence de l'élément religieux sur la vie matérielle des Canadiens-français n'a point cessé avec les guerres et les besoins primitifs. Aujourd'hui comme alors, l'Eglise est l'espoir du pauvre, l'amie de l'ouvrier et l'inséparable compagne du colon. Personne n'a oublié avec quel empressement elle protestait jadis contre les empiètements d'un pouvoir tyrannique, dénonçait ses tendances et ses persécutions, joignait sa voix à celle de tout le peuple pour détourner de notre nationalité ce qu'elle considérait (2) comme un grave et suprême danger. Ces luttes ont porté leurs fruits ; le fanatisme n'est plus, ou s'il a conservé quelques restes de vie, le voilà expirant dans une sombre et douloureuse agonie. Aussi avec quel bonheur l'Eglise du Canada contemple maintenant les rapides progrès qui vont s'accomplissant par la main de ses enfants. Elle se réjouit, M. F., de vos nobles succès, applaudit à vos entreprises, à vos légitimes efforts ; elle favorise vos grandes œuvres, le mouvement agricole, la colonisation, elle ouvre des paroisses, des comtés, des diocèses, elle ne cesse d'appeler sur vous et sur tous vos travaux les bénédictions du Seigneur.

(1) Voir l'ouvrage intitulé *Mandements des Evêques de Québec.*

(2) L'union projetée des Provinces du Haut et du Bas-Canada en 1840.

" Car, vous le savez, Celui dont la Providence fait germer le grain de blé est aussi le seul qui fasse prospérer les nations.

II

" Cependant, hâtons-nous de le dire, le progrès matériel quelqu'enviable qu'il soit, n'est lui-même qu'un élément bien médiocre dans le bonheur des peuples. C'est moins par la force des bras et des machines que par l'intelligence qu'une nation s'élève loin du niveau vulgaire où rampent les races inférieures.

" Rien n'égale, en ce monde, la souveraineté de l'idée. Image du Verbe Créateur, verbe elle-même de l'esprit humain, elle fait et défait les trônes, organise les empires, les soumet, les gouverne. C'est un soleil qui rayonne, un pouvoir qui agit, une influence qui commande. Quand ce soleil luit sur une nation, quand les sciences et les lettres, dignes de la vérité qu'elles sont chargées de répandre, en font pénétrer la lumière dans toutes les couches sociales, on peut affirmer sans crainte que cette nation grandit et qu'elle est près d'atteindre aux plus hauts sommets de la civilisation véritable.

" Eh bien ! je le demande, n'est-ce pas l'Eglise catholique qui, par la voix de ses prêtres, de ses missionnaires et de ses apôtres, a, la première, fait briller sur ce sol d'Amérique, en même temps que la foi, le glorieux flambeau des lettres humaines ? n'est-ce pas à elle que nous devons cet amour de la science, ce culte de la vérité, cette religion de la pensée dont nos pères nous ont légué l'héritage, et qui n'est pas, disons-le, un des moindres joyaux de notre couronne nationale.

" En jetant un coup d'œil sur les premiers temps de la colonie, alors que de rares familles en formaient tout l'espoir, on est heureux de constater que, grâce à l'initiative de zélés religieux et de femmes sublimes, non seulement l'instruction primaire était donnée aux enfants, mais que les sciences elles-mêmes fleurissaient déjà sur ces plages nouvelles.

" Dès cette époque, en effet, dans le collége fondé par les RR. PP. Jésuites et qui fut d'un si grand secours à la cause de l'éducation, on rapporte que des thèses sur la

philosophie et la physique furent soutenues avec succès en présence des autorités civiles et militaires. Ainsi l'Eglise, en abordant ces rivages, s'empressait d'allumer au cœur de notre race ce feu pur et sacré, cette flamme divine dont l'éclat grandissant nous a révélé le chemin des hautes destinées et des pacifiques conquêtes.

" Ah ! de quels bienfaits les générations actuelles ne sont-elles pas redevables à ces antiques maisons, à ces vénérables instituts qui pendant si longtemps, soit par eux-mêmes, soit par des écoles qu'ils soutenaient de leurs deniers, disons mieux, de leurs sacrifices, ont répandu l'instruction dans toutes les classes populaires, tissé, maintenu le fil de ces traditions d'honneur qui aujourd'hui encore sont notre joie et notre orgueuil !

" Sans doute, en ce dernier siècle, les gouvernements civils, justement soucieux des progrès de l'éducation et de la gloire intellectuelle de notre chère patrie, ont beaucoup fait pour venir en aide à l'insuffisance des parents. Mais qui pourrait nier que dans ce vaste mouvement la part la plus large et la plus importante appartienne à l'Eglise ? Qui pourrait méconnaître les immenses services que le catholicisme, protecteur né des arts, des sciences et des lettres, rend chaque jour au pays et à la jeunesse canadienne ?

" La religion, M. F., aime le bien des âmes : puissance spirituelle, elle veut tout ce qui élève, tout ce qui épure, tout ce qui ennoblit. La lumière a pour elle d'irrésistibles attraits, parce que religion et lumière sont filles du ciel. Ouvrez et parcourez les mandements de nos Evêques, les actes de nos Conciles, voyez ce que décrètent ces voix autorisées sur l'instruction primaire, l'importance des études, des notions philosophiques, sur l'enseignement supérieur, sa nécessité, ses bienfaits, comptez en cette province les maisons d'éducation où la religion préside, où elle parle et agit, où elle enseigne et dirige, nombrez, considérez tous les hommes éminents que sa main a façonnés, hommes d'Etat, hommes de sciences, citoyens éclairés, dont les uns dorment en paix dans la poussière du tombeau, les autres brillent au sommet de toutes les classes sociales, et dites si ce n'est pas des lèvres de l'Eglise que descend sur l'âme du peuple Canadien-français ce qui

est sa noblesse, sa grandeur et sa vie, le *fiat lux* des nations policées.

" Notre littérature elle-même doit à l'église ses conceptions les plus hautes et ses plus nobles accents. Par elle ont été formés, soutenus à leur début la plupart de nos hommes de lettres, et c'est d'elle, de son esprit que sont nées ces pages éminemment canadiennes qui chantent l'héroïsme de nos pères, les vertus et la foi de nos aïeux.

" Un grand orateur (1) a dit : " Les lettres sont le palladium des peuples véritables..... Il n'y a que les peuples en voie de finir qui n'en connaissent plus le prix, parce que plaçant la matière au-dessus des idées, il ne voient plus ce qui éclaire et ne sentent plus ce qui émeut." Sachons toujours, M. F., mettre les idées au-dessus de la matière, le progrès intellectuel au-dessus des richesses, du mouvement des écus et de l'épaisse fumée des usines. C'est par le spiritualisme qu'une nation monte à la gloire. Laissons aussi à la religion l'influence qu'elle exerce sur les intelligences. Elle a été jusqu'ici la plus sûre sauvegarde de notre esprit national, de nos idées et de notre langue ; elle en sera dans l'avenir l'inexpugnable rempart.

III

" Voir jaunir ses moissons, prospérer ses entreprises, ouvrir gaîment son âme aux tranquilles jouissances des lettres et de l'esprit, c'est beaucoup pour un peuple. Mais est-ce tout ? Est-ce tout ce qu'il faut pour rendre un peuple heureux ! Non, M. F. Un troisième élément, le plus essentiel de tous, le premier et le plus puissant entre nécessairement dans le bonheur des nations ; c'est l'élément moral et religieux. Otez cet élément, supprimez cette force, et du coup vous sapez le fondement même de l'édifice social. " *Justitia elevat gentes, miseros autem facit populos peccatum.*" (2). La justice, dit l'Ecriture, élève les nations, mais le péché les abaisse et les rend misérables.

" La patrie est un temple, un vaste sanctuaire où tout un peuple à genoux prie, espère et aime. Qu'on bannisse la

(1) Lacordaire, 6ème Conf. de Toulouse.

(2) Prov. 14, 34.

prière, qu'on renverse l'autel, et le temple est détruit : ce n'est plus qu'une demeure vide de choses saintes, une construction fragile qui n'a rien de sacré, rien qui la protège contre les foudres du Ciel et les justes anathèmes du maître souverain des nations.

" Si donc la vertu, la religion, la morale sont des forces nécessaires au bien des sociétés, si elles sont le moyen de tenir en équilibre les différents pouvoirs et d'assurer le règne de la justice, de la paix et de l'ordre, quel en sera le principe ? La raison naturelle ? Ah ! consultons l'histoire. L'histoire est là pour nous dire l'évidente impuissance des dogmes philosophiques à maîtriser les passions humaines et à retenir les peuples sur la pente fatale de leur décadence. Les Grecs avaient de l'esprit, les Romains du savoir, et cependant, ces deux nations fameuses, déchues, dégénérées n'ont-elles pas roulé dans l'abîme, entraînées par le poids de leur corruption et de leur faute ? Non ! M. F., une seule force, une seule puissance au monde est capable de prévenir de semblables catastrophes : C'est l'Eglise catholique, interprète de la foi, gardienne incorruptible du décalogue et de la loi divine.

" Or, ai-je besoin de le rappeler à vos cœurs, cette Eglise est la nôtre : cette force surnaturelle est celle qui nous gouverne, celle d'où nous tenons l'inestimable trésor de notre vie religieuse. Voilà ce qui a fait que cette vie saine et féconde, du jour où elle jaillit des flancs de la France chrétienne, s'est maintenue si pure et coule si abondante dans le fleuve sacré de nos traditions nationales.

" Ici, M. F., viennent se placer sur mes lèvres des noms que votre reconnaissance appelle, que votre amour exalte et que les anges acclament : Brebœuf, Jogues, Lallemant ! Ah ! quels ancêtres dans la foi, quels héros, quels apôtres du catholicisme canadien ! Vous fûtes, ô glorieux saints, pour le peuple qui vous vit mourir, ce que Jésus-Christ a été pour l'humanité toute entière. C'est dans le sang d'un Dieu que l'Eglise universelle puise sa force et sa fécondité. C'est dans le vôtre, dans ce sang généreux d'incomparables martyrs, que l'arbre jeune encore de l'Eglise du Canada plonge avidement ses racines et boit la sève de l'immortalité !

" Ce principe religieux, cette vie sainte et divine infusée dans l'âme de nos pères, l'Eglise, M. F., instrument béni

de la Providence, l'a merveilleusement conservée.—Je ne rappellerai pas avec quel zèle et quelle sollicitude l'Episcopat canadien, suivant l'exemple du premier Evêque de Québec, Mgr de Laval, ne cessa de veiller au maintien des croyances et à la pureté des mœurs publiques. Ces réflexions m'entraîneraient trop loin. Deux grands faits, cependant, dont l'importance domine la marche historique du peuple canadien-français, s'imposent ici à notre patriotique attention. C'est que les chefs religieux de notre race l'ont su préserver d'une double défection, des tristesses et des hontes d'une double trahison.

" L'hérésie, d'une part, politiquement victorieuse, eût bien voulu compléter son triomphe sur le Canada-français en déracinant du cœur de ses enfants cette foi catholique dont ils faisaient la base de leur nationalité. D'autre part, quelles pressions, quelles fortes séductions exercées sur le peuple, quels motifs apparents offerts à son esprit pour le soulever contre l'autorité légitime et l'entraîner hors des voies d'une franche obéissance !—Dieu merci, ces tentatives n'ont pu faire fléchir la vertu de nos pères ; ils sont restés fidèles et à Dieu et au roi. Dociles aux enseignements de l'Eglise et de leurs pasteurs, ils ont marché d'un pas ferme entre les profonds abîmes de l'hérésie religieuse et le piège menteur de l'hérésie politique, et cette sage direction les a sauvés.

" Déjà fort de lui-même et de l'assistance divine, le catholicisme canadien franchit les bornes de ce pays. Qui de vous, en effet, n'a présent à l'esprit cette belle et mémorable expédition entreprise, il y a vingt ans, par une poignée de braves dont le drapeau mêle aujourd'hui sa gloire à celle de Carillon ? (1) C'est une loi naturelle que dans les temps de crise la vie reflue vers sa source. Rome alors était menacée, Rome, la tête du monde, le centre des pensées et des espérances catholiques. Que vit-on tout à coup ? des fils du Canada se lever dans leur foi, abandonner sans regrets, patrie, amis et famille, et aller, nouveaux " Croisés (2) sur le chemin St-Pierre," porter au delà des

(1) Les zouaves pontificaux présents à la cérémonie, portaient avec eux le drapeau de Carillon.

(2) Mot de Louis Veuillot—*Rome pendant le Concile*, tome II.

mers un courage et un dévouement dont l'Europe gardera l'impérissable souvenir.

" Et nos frères qui émigrent, semant partout leurs croyances, et nos prêtres qui les suivent, et cet appui efficace que le sacerdoce canadien donne depuis des années avec une force croissante au catholicisme de nos voisins, ne prouvent-ils pas une vigueur, une plénitude morale merveilleuse ? Pareille exubérance n'est-elle pas un des signes dont Dieu se plaît à marquer les peuples prédestinés ?

" Mais je vois d'autres signes plus éclatants encore, et qui sont comme le trait suprême de la faveur divine.

" Dans un coin renommé de cette terre canadienne, s'élève un sanctuaire où chaque année affluent de toutes les parties du pays, jusque des Etats-Unis, des milliers de pèlerins. Là les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux se redressent : toutes les plaies sont guéries, toutes les misères soulagées. C'est un foyer permanent de vertu et de grâce, un monument de foi, une forteresse religieuse. Or à qui devons-nous ce sanctuaire précieux et cette gloire nationale ? à l'Eglise catholique, à Jésus-Christ lui-même qui a placé Ste-Anne au cœur de ce pays pour en être la gardienne, l'invincible patronne.

" Et pour que rien ne manquât au peuple canadien, pour que sa foi fût mieux connue de tous, et que l'Eglise qui lui est chère reçut sa dernière gloire, sa couronne et sa consécration, l'œil d'un grand Pontife s'est abaissé sur nous. Sa main vénérable et sainte a choisi l'un des nôtres ; elle l'a béni, élevé à cette sublime dignité dont les hauteurs réflètent l'éclat de la tiare, qui commande le respect, l'admiration et l'amour, qui rayonne sur le front des peuples, les grandit, les illustre et appelle sur eux les regards de l'univers entier.

" Voilà, mes Frères, ce qu'a été pour nous la religion catholique. Elle nous a faits heureux : au triple point de vue du progrès matériel, intellectuel et moral, son étoile a guidé la marche de nos destinées.

" C'est notre commun devoir de saluer dans l'Eglise une amie dévouée, une institutrice et une mère.

" Ah! dignes compatriotes, n'allons jamais, par un schisme sacrilège, soustraire à la tutelle du pouvoir religieux notre

corps social. Le jour où éclaterait ce schisme, c'en serait fait de notre grandeur. L'histoire ne nous dit pas qu'aucun peuple ait péri pour avoir donné à l'Eglise trop de place dans la majesté de ses conseils. Mais ce que nous savons, ce que l'histoire rappelle en de lugubres récits, c'est que de fortes et vigoureuses nations ont sombré pour avoir rejeté la boussole de la foi chrétienne.

" Soyons plus sages, et ne perdons point de vue l'alliance contractée dès nos premières origines entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse. Depuis l'illustre Laval, siégeant au Conseil Souverain, jusqu'à l'Episcopat actuel, si sagement dévoué aux intérêts publics, c'est cette alliance qui a fait notre force : c'est elle qui nous rassemble aujourd'hui, qui nous réunira demain, heureux et reconnaissants, près de l'autel de la patrie.

" En face de cet autel, en présence du glorieux monument Cartier-Brebœuf si bien fait pour symboliser l'union de l'Etat et de l'Eglise, jurons, mes Frères, de ne jamais séparer ces deux forces amies, d'affirmer, au contraire, en toute conjecture les droits de Jésus-Christ dans le gouvernement des nations.

" Ce soir, tournons nos regards vers Saint-Jean-Baptiste, dont les reliques insignes, déposées dans le trésor de cette Basilique, seront désormais pour nous et la société qu'il patronne un nouveau gage d'avenir, prions-le d'intercéder pour nous, d'appuyer notre cause, d'unir en un faisceau, en une fédération de plus en plus étroite d'efforts et de volontés toute la race franco-canadienne. Demandons-lui d'exposer à Dieu nos besoins et de lui offrir cette prière qui jaillit en ce moment du plus profond de nos cœurs :

" O Dieu de l'univers vous à qui obéissent les empires et les mondes, qui avez tiré de l'Egypte les fils d'Israël, baptisé les Francs aux plaines de Tolbiac, couronné Charlemagne, canonisé Saint-Louis, vous qui dès ici-bas châtiez, comme il convient, les sociétés coupables et comblez de faveurs les nations qui vous aiment, voyez ce peuple prosterné à vos pieds. C'est un peuple fidèle : il descend, grâce à vous, de la Fille aînée de l'Eglise ; la croix est son drapeau, l'Evangile sa charte, un Prince du sang chrétien son Pasteur et son guide. Bénissez-le, Seigneur. Donnez lui de s'accroître, de prospérer toujours dans l'unité

de sa foi, l'ardeur de son courage, l'inaltérable pureté de sa langue et de ses traditions. Qu'il soit grand, qu'il soit fort ! Qu'il étende et dilate au loin l'orgueilleuse phalange de ses générations, que son pied fier et puissant marque sur ce continent une empreinte de gloire, et que sa tête porte au sommet des cieux le diadème des nations données à Jésus-Christ en héritage !"

" Ainsi soit-il ! avec la bénédiction de Son Eminence !

Après le sermon, un chœur choisi, dirigé par M. Gustave Gagnon, exécute à l'orgue un magnifique programme de musique sacrée, pendant que Son Eminence le Cardinal Taschereau, assisté de M. l'abbé Blais, chapelain de notre société, et de M. l'abbé F. C. Gagnon, procureur du Séminaire, officie à l'autel. Immédiatement avant la bénédiction solennelle du St-Sacrement, M. l'abbé Faguy, curé de Québec, monte en chaire, et prononce d'une voix émue un acte d'amende honorable et de consécration solennelle au Sacré-Cœur, au nom de tous les représentants réunis de notre nationalité. Nous avons rarement assisté à une scène aussi émouvante et aussi pleine de majesté.

La quête est faite par quatre jeunes gens et quatre jeunes filles choisis parmi les finissants et les gradués à l'Université Laval, et dans les couvents des Ursulines, de la Congrégation Notre-Dame et de Sillery.

Ce sont : Mlle Berthe Duchesnay, conduite par M. Costolow ; Mlle Simard, conduite par M. Léger Brousseau ; Mlle L. Burroughs, conduite par M. L. Belleau ; Mlle Proulx, conduite par M. Plamondon.

Immédiatement après le salut, le Président-général, suivi de tous les officiers et des visiteurs, se rend au grand salon du Palais Cardinalice, où ils sont reçus par Son Eminence entourée des prélats de sa maison. Après les présentations officielles, M. le président Robitaille demande à haute voix à Son Eminence de vouloir bien bénir ces nombreux enfants de la grande famille canadienne, accourus de tous les points de l'Amérique.

Quel spectacle imposant et solennel, que ces trois cents représentants de la race canadienne catholique et française, s'agenouillant sous la main bénissante du premier des leurs revêtu de la pourpre romaine, dans ce salon princier, éblouissant de lumières, entouré des portraits de la longue suite de nos évêques : scène grandiose ! où tout rappelait les splendeurs des réceptions romaines, dans ce lever royal tenu par l'un des augustes représentants de la Papauté.

§§—5—

FÊTE DU SOIR

Pendant que ceci se passe à la Basilique et au Palais de Son Eminence, une foule immense s'achemine de tous côtés vers la partie dominante de la Cité antique. Tous se sentent attirés vers la célèbre promenade de la Terrasse Frontenac, dont la situation et la beauté n'ont point d'égales, dit-on, dans l'univers. Les ombres du soir descendent rapidement sur ce peuple innombrable, mais paisible, circulant tranquillement partout où la promenade est possible. Pas de bruit, pas de précipitation, à peine si l'on aperçoit quelques sergents de ville, qui n'ont rien à faire dans cette multitude composée d'au moins cinquante mille personnes, où règne le bon ordre le plus parfait.

Bientôt éclate la musique des fanfares. C'est le concert en plein air qui commence, pour ne se terminer qu'après dix heures. Six corps de musique se succèdent au pavillon central de la Terrasse, et la foule les remercie tour à tour par des chaleureux applaudissements.

Tout à coup, un mouvement se fait dans cette multitude. C'est la voiture de gala de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, qui s'avance jusqu'à l'extrémité de la rue des Carrières, où le Président général, entouré des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et

de nos visiteurs distingués, le reçoit et lui souhaite la bienvenue.

Puis, il présente à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur l'adresse suivante, hommage accoutumé de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de notre fête nationale.

ADRESSE A SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

" Au milieu des réjouissances par lesquelles les Canadiens-français célèbrent chaque année leur fête nationale, en quelque lieu qu'ils se trouvent, leur première pensée est pour Dieu, et la seconde pour la patrie.

" En sortant de l'église, leur première démarche est d'aller rendre hommage à l'autorité souveraine qui préside aux destinées de leur pays natal ou de leur patrie d'adoption. Ce double devoir religieux et patriotique, nous pouvons nous rendre le témoignage de l'avoir toujours accompli, mais si nos ancêtres ont été heureux de prouver en maintes circonstances leur loyauté à la couronne britannique, même aux jours les plus sombres de notre histoire, nous, les descendants, nous avons une tâche bien plus douce à remplir, puisque nous avons à saluer dans la personne de notre Très Gracieuse Souveraine, une reine dont les qualités éminentes ont conquis au trône d'Angleterre le respect et la vénération de l'univers, et que le représentant de Sa Majesté, dans la province de Québec, est l'un des nôtres, un homme de notre sang, de notre langue, de notre foi.

" Dans de pareilles conditions, la loyauté devient un devoir facile, surtout si l'on considère la somme de libertés publiques dont nous jouissons en paix, sous l'égide de la constitution britannique. Aussi, grande est notre joie de vous voir au milieu de nous, dans cette fête où revivent tant de souvenirs bien chers, et dans laquelle nous aimons à évoquer des évènements, des noms et des figures dont notre peuple a gardé fidèlement la mémoire.

" Pour peu que nous laissions libre carrière à notre imagination, l'illusion est complète. Nous sommes encore près du château Saint-Louis, et nonloin de Notre-Dame, environnés de cette même belle et grandiose nature, qui

ravit l'admiration de Cartier et de Champlain. Ce même sang généreux, si souvent prodigué par nos pères, coule aujourd'hui dans les veines d'un peuple de deux millions d'hommes orgueilleux et fiers de parler ce noble et beau langage de France que vous écrivez si bien.

" Dans toute cette foule immense, heureuse de vous voir prendre part à ses réjouissances nationales, qui donc ne reconnaît en vous l'image fidèle de ces illustres gouverneurs de la Nouvelle-France, dont la glorieuse lignée commence à Champlain, pour finir à de Vaudreuil ? Comme eux, au sortir de l'église, entouré de l'élite de la nation, vous venez allumer les feux de la St-Jean, pour montrer au pays tout entier que, voués désormais aux seules luttes de l'intelligence et du travail, nous entendons néanmoins garder dans les arts de la paix, la religion, la langue et les traditions de la Nouvelle-France

" Que votre Honneur nous permette de lui dire au nom de tous : merci. Nous garderons de cette fête un long et doux souvenir, et que sais-je ? peut-être un enseignement salutaire pour l'avenir, si seulement nous voulons toujours avoir devant les yeux les nobles devises inscrites sur le blason des deux hommes éminents qui représentent au milieu de nous l'illustre Reine d'Angleterre, notre très gracieuse souveraine, si, dis-je, nous voulons marcher d'un pas ferme vers les destinées que la Providence nous réserve " *Sans changer* " mais toujours " *Par droits chemins.*"

A cette adresse, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers fait la réponse suivante :

RÉPONSE DE SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

" Je vous suis reconnaissant de l'adresse que vous venez de me présenter. Je vous remercie de m'avoir associé en ma qualité officielle à notre fête nationale. Vous m'apportez le témoignage de votre attachement à notre Reine et aux institutions politiques dont elle nous a dotés.

" J'admire le programme que vous avez tracé pour célébrer la Saint-Jean. Vous y donnez le spectacle d'une légion de croyants. Il ne s'élève aucune protestation, et nulle récrimination ne trouble l'harmonie du jour. Vous

offrez là le tableau d'un peuple heureux et content de son sort et plein de confiance dans l'avenir.

" Saint-André, Saint-Georges et Saint-Patrice devront demain rapprocher leurs trônes de celui de leur aîné. Nous, d'origine française, nous avons pour patron spécial le Précurseur, mais comme sujet anglais, les trois patrons de l'empire britannique nous appartiennent également.

" Vous avez consacré cette solennité entièrement au passé, à un passé glorieux et sans tache. Avec fierté, nous pouvons nous replier sur les pages de notre histoire ; jamais une rougeur ne nous montera au front. Nous y trouverons la hardiesse mais aussi la prudence du découvreur, la tenacité du fondateur ; nous y puiserons la foi et le dévouement du missionnaire ; nous nous y inspirerons de la sagesse qui prévient les revers. Toutes ces choses nous grandiront, nous feront hommes dans le présent et dans l'avenir.

" A cette heure, sur les côtes de l'Arvor, à Saint-Malo, à Sainte-Anne d'Auray, dans la baie des Trépassés, les feux de la Saint-Jean s'éteignent lentement. Leurs dernières étincelles, emportées par un souffle miraculeux, par un vent de Pentecôte, traversent l'Océan et, religieusement recueillies par nous, se raniment ici d'un nouvel éclat. Puis cette flamme s'envole dans cent villes de la République voisine, à Ontario, à Manitoba ; elle brille à Régina en face du Palais d'un lieutenant-gouverneur canadien-français, elle scintille à Vancouver, embrasant dans son cours la moitié du globe.

" Ce feu vient de bien loin et de bien haut. Il est l'emblème du culte que l'on doit à Dieu et à la Patrie !

" Nourrissons le toujours sous ce double symbole. "

§§—6—

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Après avoir ainsi répondu a l'adresse, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur monte sur le talus inférieur de la citadelle, où le président, en lui remettant une canne a pommeau d'or, le prie de mettre le feu au bûcher de la St-Jean. Son Honneur frappe, avec cette canne, la matière inflamma-

ble qui met le feu au brasier préparé pour l'occasion, et quelques instants après une gerbe de flammes ardentes illumine de ses reflets multicolores le firmament, le paysage environnant, et les figures des milliers de spectateurs dont les acclamations enthousiastes saluent la résurrection de la coutume antique et si française du "*feu de la St-Jean.*" Bientôt brillent à vingt points divers de l'horizon d'autres feux allumés aussi par des mains patriotiques. Ce sont les antiques paroisses de Lévis, de Charlesbourg, de Beauport, de l'Ile d'Orléans, de la Côte Beaupré, qui répondent aux feux de joie de la cité de Champlain, pendant que les musiques militaires renvoyent à tous les échos les notes entraînantes de nos chants nationaux. A ce moment l'enthousiasme est son comble. C'est un spectacle d'une incomparable grandeur et qui restera ineffaçable dans la mémoire de tous ceux qui en ou été les témoins.

Ainsi se termina la première journée du *Triduum* national. C'était un magnifique prélude à la grande manifestation du lendemain.

Pendant que la foule se disperse tranquillement et dans un ordre parfait, et que chacun, le cœur joyeux, regagne sa paisible demeure, jetons un coup d'œil en arrière, et voyons ce qu'était la coutume des feux de la St-Jean.

Nous laissons d'abord la parole à l'un des nôtres, au lauréat de l'Académie Française, M. Louis Fréchette.

LA SAINT-JEAN EN FRANCE

"La Saint-Jean, tout en étant une fête nationale, n'est pas une fête patriotique, en France ; c'est plutôt une fête de tradition.

"C'est la fête du solstice d'été, la fête de la chaleur féconde.

"Bien des archéologues y voient un vestige du druidisme ; le culte du feu, transmis aux Celtes par les anciens sectateurs de Zoroastre.

" Les chrétiens auraient sanctifié cette fête en l'appliquant au précurseur de Jésus-Christ.

" Le trait caractéristique de la cérémonie, ce sont les feux de joie.

" A Paris, où l'on a fêté la Saint-Jean jusqu'à la Révolution, on brûlait un arbre sur la place de Grève ; c'était le roi lui-même qui y mettait le feu, lorsqu'il était à Paris.

" L'arbre brûlé, on en conservait pieusement la cendre et les charbons, auxquels les croyances populaires attribuaient plusieurs propriétés bienfaisantes.

" Aujourd'hui on célèbre encore la Saint-Jean dans plusieurs parties de la France.

" Mais c'est en Bretagne surtout que la fête est solennelle et bruyante.

" Sur toutes les hauteurs sont entassées des fascines d'ajoncs, auxquelles on met le feu à la nuit tombée.

" Puis les rondes s'organisent et l'on tourne autour du brasier en chantant et en y jetant des fleurs

" Les jeunes filles, dans leurs habits de fête, se réunissent en joyeuses bandes et vont d'une colline à l'autre, mêler leurs éclats de rire et leurs chansons aux crépitements de la flamme.

" Celle qui peut ainsi visiter neuf feux avant le point du jour est sûre de trouver un mari dans le cours de l'année.

" Ces danses au milieu de la nuit, autour de ces grands feux de joie sont très curieuses à voir.

" D'un côté, ces figures aux reflets de bronze montrant leurs rieuses rangées de dents blanches dans les lueurs rougeâtres et intermittentes du brasier, de l'autre ces silhouettes bondissantes se découpant noires et fantastiques sur ce fond de fournaise ardente, pendant que le biniou et la conque des pâtres font entendre, l'un son grincement monotone, l'autre sa note profonde et triste, cela forme un étrange spectacle.

" A certains endroits les paysans font sauter les bestiaux par-dessus les feux, cela les préserve des épidémies.

" On conserve les tisons précieusement, car ils partagent avec le buis bénit du dimanche des Rameaux le privilége de conjurer la foudre.

" Quelques-unes de ces croyances superstitieuses nous ont suivis jusqu'ici, car je me souviens avoir entendu, dans

mon enfance, une bonne vieille nous dire que se baigner à grande eau le jour de la Saint-Jean (remarquez qu'elle ne disait pas la Saint-Jean-Baptiste) nous préservait pour l'année de toute espèce de maladies contagieuses."

LOUIS FRÉCHETTE.

L'article suivant est emprunté à un ouvrage (1) qui nous a été communiqué par M. Octave Lemieux, et qui renferme des renseignements très curieux sur les fêtes populaires de la France occidentale et particulièrement du pays de Laval, dans l'ancienne province du Maine.

" La fête de la Nativité de Saint-Jean, dit cet auteur, était autrefois un jour solennel dans le pays de Laval. Ainsi se trouvait vérifiée la parole de l'ange à Zacharie père du Précurseur : " Le jour de sa naissance sera un jour de joie pour la multitude. " Aujourd'hui, au grand regret de toute la population des campagnes, la fête est supprimée et les feux de Saint-Jean ont aussi cessé de faire resplendir nos campagnes de leurs flamboyantes clartés. On a trouvé que c'était un reste des usages païens qu'il convenait d'abolir. Cependant les naturalistes auraient pu apprendre à ces réformateurs d'idolatrie qu'un motif d'utilité positive avait, sans doute, donné lieu à cette coutume qui les scandalisait. Les feux brillant sur toutes les hauteurs dans les premières nuits d'été, n'étaient pas seulement une superstitieuse réjouissance pour les gens simples et crédules. A cette époque de l'année, des myriades de moucherons remplissent l'atmosphère ; ils venaient se brûler à ces flammes partout allumées, et ainsi l'air se trouvait asssaini. La religion, suivant son inspiration constante, avait voulu marquer de son sceau une pratique qu'elle avait jugée salutaire. Les feux de Saint-Jean avaient, dans la ville de Laval, un nom particulier : c'était la *charribaude*. (2) Quelque savant saura peut-être dire d'où vient ce mot, quant à moi, je l'ignore. La *charibaude*

(1) " Recits du Pays de Bocage, Traditions, légendes et chroniques, par J. Duchemin des Cepeaux, Laval, H. Godbert, 1855.

(2) Il parait, qu'en Bas-Breton *Choari* veut dire se réjouir, et qu'en vieux français *Baude* veut dire joyeux.

se faisait avec grand appareil. Douze tonneaux sans fond étaient passés dans un baliveau, le plus long que pouvait fournir la forêt. Cela formait une colonne creuse que l'on remplissait de fagots et de paille, parsemés de résine. Le tout, soigneusement ajusté, décoré de guirlandes et surmonté d'un faisceau de rameaux verts, était dressé sur la place de la Chiffolière, devant l'Hôtel-de-Ville. Une corde tendue à l'entour formait une enceinte pour arrêter la foule à distance convenable.

" Vers la chute du jour, le fifre et les tambours se faisaient entendre dans la cour de la Mairie A ce signal, aux fenêtres des maisons voisines, se montraient les dames de la ville bien parées ainsi que leurs enfants, et sur la place, la foule empressée, accourue des faubourgs et de la banlieue. Un valet de ville, en grand costume, tenant allumée une torche de cire blanche donnée par les ciergiers, venait se placer au pied de la *charibaude*. Alors, du portail ouvert à deux battants, au son du fifre, aux roulements redoublés des tambours, sortait M. le Maire de Laval, accompagné de MM. les échevins revêtus de leurs longues robes. Les sergents, en casaques rouges, fermaient la marche. Le cortège faisait solennellement le tour de l'enceinte reservée, dans laquelle il venait se ranger en cercle. Aussitôt M. le Maire prenant la torche qu'on lui offrait, allait en présenter la flamme à l'orifice menagé à la base de la *charibaude*. Après lui, chaque échevin, suivant son ordre d'ancienneté, prenait la torche, et la posait sur l'ouverture. Le feu se trouvait ainsi allumé dans l'intérieur des tonneaux. Cela fait, le cortége se remettait en marche, et rentrait à l'Hôtel-de-Ville.

" L'attention de la multitude se portait alors sur les ondulations de l'épaisse fumée qui, en tournoyant, commençait à monter vers les nues. Si l'air calme laissait la fumée, semblable à une blanche toison se développer rapidement en montant vers le ciel, on en tirait d'heureux présages pour tout le cours de l'année ; mais si la fumée, se formant en brouillards épais, s'abaissait vers la terre, on prévoyait que quelque calamité viendrait affliger le pays. Cependant le feu ne tardait pas à se montrer, dardant çà et là de petites langues ardentes à travers les fentes des tonneaux, puis subitement s'ouvrant passage, lançant

des milliers d'étincelles pétillantes, il enveloppait de flammes la colonne embrasée, torche gigantesque qui projetait au loin sa clarté fantastique.

" Mais, tandis que la foule emerveillée saluait de ses applaudissements et de ses cris le spectacle de cet inoffensif incendie, la *charibaude* flamboyante s'écroulait avec fracas. Quelque temps encore, un voile de flammes s'étendait au-dessus des débris calcinés, enfin dans le brasier fumant, les dernières lueurs s'éteignaient, laissant voir que la nuit était venue et que chacun devait rentrer en sa demeure. La multitude donc, se pressant dans les rues tortueuses, s'écoulait en grande hâte, tout en devisant bruyamment sur les incidents de cette belle soirée.

" Ce même jour de la fête de Saint-Jean, un autre feu de joie était encore allumé à Laval. A l'issue des vêpres, le clergé de la paroisse de la Trinité, portant les cierges allumés, se rendait processionnellement sur la place Hardy. Là, au pied d'un hêtre apporté de la forêt, on avait entassé quelques bourrées d'épines, des ronces, et un grand amas d'herbes de toutes sortes. Quelques croyances dont je n'ai pu trouver l'origine, étaient sans doute attachées à ce brûlement de plantes. On en trouve l'indication dans cet ancien dicton : " Employer toutes les herbes de la Saint-Jean " pour dire, user de tous les moyens.

" Autour de cette espèce de bûcher ainsi composé, la procession tournait trois fois en chantant l'hymne consacré : *Quem Deus testem*, etc., puis le curé, ayant jeté de l'eau bénite, allumait le feu avec son cierge.

" Quand le clergé était rentré dans l'église, toute la multitude : hommes, femmes et enfants, se tenant par la main, tournait à l'entour du brasier. Les plus agiles sautaient par-dessus les flammes ; des malades mêmes s'efforçaient de passer au travers, dans l'espérance qu'elles purifiaient tout et les remettraient en santé. Le brûlant foyer flambait encore, quand chacun, à l'envie, se précipitait pour arracher quelque brandon fumant, que l'on conservait dans sa maison afin de la préserver du tonnerre. Les cendres en étaient aussi soigneusement recueillies, parce que, mises dans l'eau de la lessive, elles donnaient au linge, disait-on, la propriété de guérir de toutes maladies.

" Les sorciers avaient voulu tirer parti de la confiance qu'on avait dans les vertus surnaturelles attribuées aux

feux de la Saint-Jean, et l'Eglise crut devoir plusieurs fois prononcer de sévères défenses et condamnations à ce sujet.

" Nous voyons, dans une instruction adressée par Bossuet aux fidèles du diocèse de Meaux, qu'il condamne sévèrement les superstitions qu'on pratique aux feux de la St-Jean. Voici l'énumération qu'il en fait : " Danser à l'en-" tour du feu, chanter des chansons déshonnêtes, jeter des " herbes par-dessus le feu, en cueillir avant midi ou à " jeûn, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, " garder des tisons, ou des charbons de feu, et autres " choses semblables."

Il paraîtrait que le Prélat n'a pas signalé toutes les coupables pratiques auxquelles on se livrait, mais les renseignements que j'ai eu ne sont pas assez avérés pour que je puisse les citer. " (1)

(1) Ceux qui veulent se renseigner davantage sur l'origine de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, et sur la coutume des feux de la Saint-Jean, ravivée aujourd'hui, trouveront de plus amples détails dans notre premier ouvrage publié en 1880, sous le titre de "FÊTE NATIONALE DES CANADIENS FRANCAIS" etc., etc.

—— 000 ——

CHAPITRE II

LE VINGT-QUATRE JUIN

§§—1—

ADRESSE A SON ÉMINENCE—RÉPONSE

Enfin le soleil du vingt-quatre juin se lève radieux, resplendissant, comme pour se mettre d'accord avec la splendeur du paysage et la grandeur du spectacle qu'il allait éclairer.

Dès le point du jour, la vieille capitale s'éveille aux sons joyeux des fanfares qui arrivent de tous côtés, avec des milliers d'excursionnistes. Partout éclate la fusillade traditionnelle, par laquelle nos ancêtres si habitués et si adroits au maniement des armes, manifestaient leur joie dans toutes leurs fêtes. Une activité extraordinaire règne partout. On achève la décoration et la toilette des rues, non-seulement de celles où doit passer la procession, mais de toutes les rues de la ville, car il n'est pas si pauvre maisonnette qui n'ait ce jour-là revêtu sa parure de feuilles d'érable surmontée du drapeau de la France. Bientôt les rues sont envahies par une foule rieuse, agitée, en habits de fête. En vain chercherait-on dans ses rangs les livrées de la pauvreté ou de la misère, C'est bien le *peuple de gentilshommes*, dont la tenue et la bonne mine ont mérité ce beau surnom, tombé de la bouche d'un de nos gouverneurs anglais. (1)

Les commissaires, les maréchaux passent, richement costumés, et au grand galop de leurs magnifiques coursiers

(1) Sir Charles Bagot, en 1842, en voyant défiler la procession nationale. Voir "FÊTE NATIONALE DES CANADIENS FRANÇAIS," 1880. Page 36.

Leur apparition est le signal du départ. En avant ! au Fort Jacques-Cartier ! C'est le lieu du ralliement. C'est-là que s'achemine une multitude que des gens compétents ont portée à cent mille personnes. Nous croyons sans peine à l'exactitude de ce chiffre, car la ville s'est littéralement vidée et ses rues seront désertes pendant toute la matinée. A Saint-Roch, surtout, les rues sont encombrées de voitures et de piétons. Les abords du pont Dorchester, présentent une agglomération de peuple qui serait un danger, avec une population moins paisible que la nôtre. Tout le monde est forcé de faire halte ici, et la marche devient très lente. La commission des chemins à barrières, a généreusement accordé le passage gratuit sur le pont pour toute la journée, ce qui augmente considérablement la circulation en voitures.

Enfin l'on arrive au terrain du Fort Jacques-Cartier, après bien des retards que Son Eminence le Cardinal et le Lieutenant-Gouverneur eux-mêmes ont dû subir.

Le terrain que la Société Saint-Jean-Baptiste avait à sa disposition offrait la figure d'un parallèlogramme de couvrant une superficie d'environ pieds. L'herbe en avait été fauchée quelques jours auparavant. On y avait fait quelques travaux pour rendre la circulation plus facile. Un chemin y avait été réparé et empierré de manière à le rendre carrossable.

Chaque société en arrivant sur le terrain était dirigée sur un point marqué par un poteau portant son nom, et ces poteaux, alignés sur le chemin dont nous venons de parler, formaient une haie continue jusqu'au pied de l'autel. L'état major, la bannière et les drapeaux de chaque société étaient stationnés à chacun de ces poteaux, en sorte que Son Eminence le Cardinal et Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en arrivant sur le terrain passèrent devant le front de cette véritable armée de sociétés en ordre de marche, derrière lesquelles s'éche-

lonnaient plus de cent associations avec leurs vingt mille membres et quatre-vingt mille spectateurs.

Afin de ne pas nous attarder dans notre récit, nous ne donnerons pas ici la description du monument Cartier-Brébeuf. Nous y reviendrons.

Dans l'enceinte du terrain du monument qui contient un espace de sept mille pieds en superficie, entourée d'une clôture en fer, on avait dressé l'autel, érigé d'après les dessins et sous la surveillance de M. Eugène Taché.

Cet autel, surmonté d'une tenture ou baldaquin supporté par quatre mâts de soixante pieds, s'élevait sur une estrade richement ornée et dominant tout le terrain.

Près de l'autel étaient placés les dignitaires, le Lieutenant Gouverneur, Sir A. P. Caron, représentant le cabinet fédéral, l'honorable M. Mercier, premier ministre et ses collègues, un clergé nombreux. Le reste de l'espace était occupé par les invités au nombre de plus de huit cents.

Un mouvement extraordinaire de la foule annonça l'approche des militaires qui reçurent une véritable ovation. C'étaient le 65e bataillon de Montréal, (314 hommes) sous les ordres du lieutenant-colonel Dugas, les Zouaves Pontificaux, (80 hommes) sous les ordres de M. de Montigny, et le 9e bataillon (200 hommes) sous les ordres du lieutenant-colonel Roy, tous réunis en Brigade sous le commandement du lieutenant-colonel G. Amyot. Leur présence apportait à notre fête un éclat et un entrain inaccoutumés.

Bientôt arrive, en voiture de gala, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers qui, en mettant pied a terre, vint attacher de sa main au monument une superbe couronne en disant d'une voix haute et ferme : " A St-Malo ! " Quelques instants après, pour répondre à cet acte de courtoisie canadienne, le président de la société française de Bien-

faisance de Québec, le Docteur Pourtier, (1) venait suspendre au monument une magnifique couronne tricolore, en disant à haute voix : " Au nom de la France, la ville de St-Malo, à la cité de Québec ! "

Enfin apparaît le splendide équipage de Son Eminence le Cardinal Taschereau avec ses quatre superbes chevaux noirs, sa livrée pourpre et or, acclamé par la foule comme l'avait été quelques instants auparavant le Lieutenant-Gouverneur.

En mettant pied à terre, Son Eminence gravit les degrés de l'autel et le Président général s'avançant lui présente les hommages de la Société St-Jean-Baptiste et lit l'adresse qui suit :

EMINENCE,

" La patrie canadienne est aujourd'hui en liesse. De toutes parts ses enfants font entendre des chants joyeux. Car c'est aujourd'hui la fête de la patrie, et rien n'est assez beau, ni assez grand pour honorer son Patron. Dans les plus pauvres réduits l'ouvrier chôme, les femmes et les

(1) Le Docteur Pourtier l'un des membres les plus anciens et les plus respectés du groupe français de Québec, décédé en octobre dernier. Il est mort en bon chrétien, entouré de l'estime universelle, comme le témoignent les résolutions suivantes :

A une réunion du comité général de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, tenue à l'Hôtel de-Ville, le 30 octobre 1889, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. Alph. Pouliot, secondé par M. Amédée Robitaille :

Que la Société St-Jean-Baptiste de Québec, a appris avec regret la mort du docteur Michel-Frédéric Pourtier, président de la société de Bienfaisance française de cette ville.

Que, par l'intérêt qu'il a toujours porté à notre société, par ses belles qualités du cœur et de l'esprit, le docteur Pourtier a su conquérir l'estime et le respect de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du regretté défunt, à la société de Bienfaisance française de Québec, et publiée dans les journaux de cette ville.

Proposé par M. H. J. J. B. Chouinard, secondé par M. Oct. Lemieux :

Que les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec assistent aux funérailles du Dr Pourtier, et que le comité de régie de la Société y soit officiellement représenté, en témoignage de condoléances et de sympathies pour la société de Bienfaisance française de Québec dont il était le président et l'un des fondateurs les plus regrettés.

JOS. BEAUCHAMP,
Secrétaire-Archiviste.

Québec 31 oct. 1889.

enfants ont revêtu leurs habits de fête et ceux qui sont trop loin, tournent leurs regards émus vers la patrie absente.

" Hier et ce matin, la musique a réveillé les échos de notre bonne ville de Québec, et la voix aimée des cloches de nos églises appelle notre peuple à commencer par la prière les réjouissances de cette glorieuse journée.

" Une tradition qui nous est chère, nous fait chaque année à pareil jour rendre les hommages de notre société à celui qui représente au premier degré parmi nous l'Eglise, et partout où il existe des groupes organisés de nos compatriotes cette coutume est religieusement conservée. Et quel est le canadien-français qui songerait à séparer dans son cœur ces deux amours de l'Eglise et de la Patrie ?

" Chacune des pages de notre histoire témoigne de cette alliance étroite de notre peuple avec son clergé, et votre présence au milieu de nous, prouve, une fois de plus, la part éminente et sympathique que l'Eglise n'a cessé de prendre à toutes les joies comme à toutes les tristesses de notre vie nationale. Elle était avec nous à côté des découvreurs et des explorateurs les plus hardis, à côté des soldats appelés à porter la guerre au cœur même du pays ennemi, ou à défendre nos foyers menacés ; à côté des défricheurs non moins vaillants qui agrandissent l'héritage paternel ; et dans nos plus riches comme dans nos plus humbles paroisses, et dans nos villes grandissantes, n'est-ce pas elle encore qui annonce la paix, qui prêche l'aumône, la consolation et l'espérance, qui veille à l'éducation de la jeunesse et soutient le courage des déshérités de la terre par l'espérance d'un monde meilleur ?

" Aux jours mauvais de notre histoire, quand la famine et l'incendie eurent ravagé nos foyers, quand la mort, le découragement et la fortune de la guerre, nous eurent enlevé nos chefs naturels, et nous laissèrent sans défense et livrés à tous les hasards d'une allégeance nouvelle, c'est encore notre clergé qui, resté fidèle à son peuple dans sa pauvreté, le consola dans ses épreuves, et tirant le meilleur parti possible de la situation, prépara, par le progrès de notre éducation et le développement de notre agriculture les prodigieux accroissements d'aujourd'hui. C'est lui, qui, à côté de l'église et du presbytère fonda l'école

souvent transformée plus tard par ses soins et sa générosité en collège où se sont formés les illustres défenseurs de nos droits et les conquérants de nos libertés politiques.

" Quand la famille trop nombreuse dût songer à agrandir les champs paternels, c'est vous, Eminence, qui, avec nos évêques et notre clergé, appuyant l'initiative patriotique de nos gouvernants, avez imprimé à la colonisation ce mouvement puissant, dont nous commençons à recueillir les heureux fruits, Et ce zèle ardent n'a pas été limité au Canada, il a passé nos frontières. Son influence bienfaisante s'exerce aujourd'hui à l'étranger, partout où l'arbre de la famille canadienne étend ses vigoureux rameaux.

" Enfin, comme pour couronner cette longue énumération des titres que l'Eglise avait acquis à notre reconnaissance, voilà que c'est encore par elle que nous avons eu l'insigne honneur de voir un des enfants de la patrie canadienne, l'un des nôtres, revêtu de la pourpre romaine, et associé aux prérogatives de la royauté, attirant ainsi sur notre pays l'attention de tout l'univers, et nous faisant monter au rang des nations les plus favorisées de la terre.

" Eminence, permettez à la société Saint-Jean-Baptiste, au nom de tout ce peuple accouru à son appel, de vous remercier de l'insigne honneur que vous lui faites, en venant présider à la grandiose et solennelle manifestation d'aujourd'hui.

" Mais veuillez croire que ce sentiment de gratitude est encore bien plus vif dans le cœur de ceux qui ont le doux privilége de s'appeler, d'une manière plus particulière, vos diocésains, j'allais dire vos enfants. Oui, Eminence, dans ce jour consacré à rappeler le souvenir du hardi découvreur de la Nouvelle-France, et à honorer en même temps la mémoire des Jésuites martyrs de leur dévouement apostolique à la cause de la religion et de la civilisation, nous vous remercions d'avoir, comme en 1880, consacré, par votre présence, la grande démonstration d'aujourd'hui. Et permettez-nous aussi de vous demander, au nom de tout ce peuple uni en ce moment de cœur et d'esprit, une faveur que votre Eminence sera heureuse, nous en sommes sûrs, de pouvoir nous accorder.

" Nous vous prions, Eminence, de vous faire auprès de l'illustre Pontife qui préside aux destinées de l'Eglise, Sa

Sainteté Léon XIII glorieusement régnant, l'interprète des sentiments de profonde vénération et de piété filiale qui animent en ce moment tous les Canadiens-français présents à cette fête, ou représentés par leurs délégués et leurs associations, envers la personne sacrée du Souverain Pontife et la Sainte Eglise Romaine, dont il est le chef respecté.

" Veuillez agréer, Eminence, les vœux que nous formons pour que la divine Providence vous conserve longtemps à la tête de l'Eglise du Canada, et du troupeau de fidèles dévoués qui est plus spécialement confié à votre sollicitude. Et puissions nous mériter encore de votre bienveillance des marques aussi éclatantes et aussi vivement appréciées que celle que vous nous donnez aujourd'hui."

A cette adresse, Son Eminence le cardinal Taschereau répond en ces termes :

M. le Président, Messieurs,

" Bienheureux le peuple qui sait se réjouir et qui marche dans la lumière de Dieu. Il se réjouira dans les louanges qu'il donnera au nom de Dieu et il sera élevé par sa justice (Ps. 88, v. 16.) Ces paroles du psalmiste semblent avoir été inspirées comme réponse à l'adresse que vous venez de me présenter. Autour de nous, en effet, que voyons-nous ? La croix, signe de salut, qui doit éterniser la prise de possession de ce pays au nom du Sauveur. Cet autel où sera offert le même sacrifice que trois siècles ont vu offrir dans notre cher Canada. Ce *Credo* que nos pères ont chanté avec une vive foi et qui ne cessera de se faire entendre sur les rives de notre majestueux Saint-Laurent. Cette touchante et solennelle consécration de toutes les familles canadiennes au cœur divin de Jésus, en présence de ce divin Sauveur, dans la Basilique, mère féconde de toutes les églises du Canada ; cette consécration dis-je, attirera sur nous des bénédictions toutes spéciales. Chaque individu, chaque famille, notre nation entière en ressentira les effets admirables promis par le Sauveur, quand il a fait connaître combien lui est agréable cette dévotion à son cœur divin qui a tant aimé les hommes.

" Vous avez bien voulu, messieurs, me témoigner votre reconnaissance pour la part que je prends à cette fête nationale. C'est moi, plutôt, qui doit vous remercier, car en m'appelant à partager sa sollicitude pastorale, le Souverain Pontife a déclaré solennellement qu'il voulait témoigner au peuple canadien son amour et son estime à cause de sa foi vive, et du dévouement qu'il a toujours manifesté envers le St-Siège.

" Suivant le désir que vous venez de me faire connaître, je me ferai un devoir d'écrire au Souverain Pontife, à l'immortel Léon XIII, ce qui se passe aujourd'hui, et je suis certain qu'il lèvera ses mains vers le ciel pour témoigner de sa reconnaissance et de sa joie.

" La divine Providence a laissé bien des peuples de l'ancien continent sortir du droit chemin qui conduit au bonheur dans ce monde et dans l'autre, pour montrer qu'un peuple qui perd la foi ne peut être heureux. En même temps les liens qui unissent les enfants fidèles à l'Eglise sont plus resserrés que jamais, et jamais aussi depuis son origine, la sainte Eglise catholique n'a vu de démonstration semblable à cette grande fête qui porte le nom de " cinquantenaire de Léon XIII."

" La fête qui nous réunit aujourd'hui, au pied de cette croix, fera époque dans notre histoire, et servira à rendre plus étroits que jamais les liens qui unissent la nation canadienne à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

" Ceux qui nous succèderont loueront les habiles organisateurs de cette belle fête, et tâcheront d'en éterniser le souvenir, en conservant intact le dépôt de cette foi qui, en nous faisant *marcher dans la lumière de Dieu*, a été pour nous la source d'une joie pure et sainte."

§§—2—

LA MESSE

Après avoir ainsi répondu à l'adresse, Son Eminence revêt ses habits pontificaux, puis une décharge d'artillerie par la flottille de Jacques Cartier, mouillée dans la

Rivière St-Charles, annonçe le commencement du divin sacrifice.

Le soleil se voilant à demi derrière quelques légers nuages, suspend l'action ardente de ses rayons, une brise caressante vient rafraîchir l'atmosphère, la foule immense s'agenouille tête nue, et les chants majestueux du *Credo*, entonné par un chœur de six cents voix, soutenu par trois fanfares dirigées par Vézina, s'élevent comme pour affirmer à l'univers, la vivacité de notre foi religieuse, la ténacité de nos aspirations nationales, et l'indomptable persévérance de notre amour pour la langue et les traditions que nous ont léguées nos ancêtres.

A l'Elévation, au milieu d'un silence et d'un recueillement admirables, retentissent les commandements bien connus : Portez armes ! Genou terre ! Les clairons font entendre une sonnerie éclatante accompagnée de roulements de tambours et d'une nouvelle salve d'artillerie. Puis recommencent les chants, l'*Agnus Dei*, suivi du *Domine Salvum fac Regem*, chaque verset alternant avec une partie du *God Save the Queen*, exécuté par les fanfares réunies.

Il faudrait la plume d'un maître dans l'art de bien dire pour raconter dignement cette incomparable cérémonie.

" Quel spectacle ! écrit un journaliste, que celui offert par le peuple canadien réuni au confluent des rivières St-Charles et Lairet. Au milieu d'une pompe militaire et religieuse, dans un site grandiose et imposant, une nation affirmait sa vitalité, chantait ses immortels souvenirs, et proclamait à la face du ciel ses légitimes espoirs.

" Deux bataillons canadiens-français sous les armes, la grande voix du canon tonnant par intervalles, les notes triomphales du clairon, les accents émouvants d'un chœur immense faisant monter vers le ciel le *Credo* national, la célébration du divin sacrifice par un illustre pontife canadien-français revêtu de l'auguste pourpre des princes de l'Eglise, la présence d'un Lieutenant-Gouverneur cana-

dien-français, digne successeur des Frontenac, des Vaudreuil et des LaGalissonnière, une foule innombrable, des milliers d'hommes, un peuple ! s'agenouillant dans la même foi sur le sol historique où fut planté, il y a plus de trois siècles et demi, l'arbre de la nationalité canadienne : encore une fois, quel spectacle, quelle scène merveilleuse et superbe !

" Nous renonçons à la décrire. Il fallait la voir, voir ce peuple, cette fête glorieuse, cette croix, ce monument, chef-d'œuvre de l'art national, cet océan d'êtres humains, de bannières, de drapeaux flottant au vent, voir ce magnifique décor naturel : à l'horizon, les lignes bleues des Laurentides, ici la *cabir-coubat* des aborigènes, avec sa flottille pavoisée, à l'arrière-plan la vieille Stadaconé, couverte d'une forêt épaisse, à l'époque de Jacques Cartier, et maintenant, faisant briller au soleil ses milliers de toits, de coupoles et de clochers ! Ceux qui ont vu cette scène ne l'oublieront jamais. (1)"

§§—3—

DISCOURS DE L'HON. P. J. O. CHAUVEAU

La messe terminée, les fanfares attaquent avec entrain la mosaïque d'airs canadiens arrangée par Vézina. C'était le signal de la seconde partie de la démonstration du matin.

A ce moment, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur fait l'appel des lauréats du concours d'éloquence Jacques-Cartier, dont il avait généreusement donné les prix, et MM. Pope et N. E. Dionne viennent chercher eux-mêmes leurs récompenses au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. M. Stephens, couronné lui aussi, était retenu chez lui par la maladie. Son vieux père vint à sa place chercher la médaille gagnée par son fils. (2).

(1) *Le Courrier du Canada*, Québec, 25 juin, 1889.

(2) Voici la liste des auteurs couronnés et la récompense décernée à chacun :
Médaille d'argent, (concours anglais) M. J. Pope.
Médaille d'argent, (concours français) M. N. E. Dionne.
Médaille de bronze, (concours anglais) M. H. B. Stevens.
Médaille d'argent. Prix extraordinaire : M. F. Joüon, des Longrais, Rennes, France.

L'honorable M. Chauveau, l'orateur du jour, monte ensuite sur l'estrade, où son apparition est saluée par des acclamations réitérées, hommage délicat et mérité, rendu à ce maître de l'éloquence, qui, trente-cinq ans auparavant, avait, pour ainsi dire, créé comme genre, l'éloquence patriotique dans nos fêtes nationales, par son immortel discours du 18 juillet 1855, à l'inauguration du monument des Braves de 1760.

Le discours de M Chauveau, le 24 juin 1889, est en tous points digne de sa haute réputation.

Nous le publions ici en entier, le proposant volontiers à l'admiration du lecteur :

EMINENCE, VOTRE HONNEUR, MESSIEURS,

" Dans le récit de son premier voyage aux " Terres-neufves du Canada et autres lieux," le capitaine Jacques Cartier, de Saint-Malo, nous apprend qu'après que ses vaisseaux eurent passé six jours battus par la tempête et dans une obscurité telle qu'on ne pouvait voir aucune terre, il se trouva le vingt-quatre juin mil cinq cent trente-quatre, en présence d'un cap qu'il nomma cap Saint-Jean, parce que, dit-il, " c'était la fête à Mgr saint-Jehan." Le temps était si mauvais, le brouillard si épais que l'on ne pût approcher de terre.

" La fête que Cartier avait célébrée dans les brumes du golfe Saint-Laurent, fête antique et populaire dans son cher pays de Bretagne, cette fête devait être celle de tout un peuple sur les rives du grand fleuve qu'il remonta l'année suivante.

" Comme les vaisseaux de nos hardis explorateurs, la jeune nationalité franco-canadienne a été ballottée bien des fois par la tempête ; souvent il a fait bien sombre autour d'elle, et c'est à peine si elle pouvait entrevoir quelque chose des grandes destinées qui lui étaient réservées.

" Souvent aussi, un ciel plus clément, une atmosphère plus lumineuse la consolèrent et ranimèrent sa confiance, si bien qu'aujourd'hui, trois cent cinquante-cinquième anniversaire du jour où Cartier nommait le cap Saint-Jean, la

société Saint-Jean-Baptiste de Québec, entourée des délégations des sociétés sœurs, éparses sur toute la surface de l'Amérique, vient commémorer l'arrivée de l'intrépide Malouin à l'endroit même où il arbora la croix sur les rives du Cabir-Coubat des sauvages.

" Cette société a donné l'exemple des grandes démonstrations par lesquelles nous nous sommes si souvent affirmés. Depuis sa fondation, en 1842, elle a rappelé sur les champs de bataille de Sainte-Foye et des Plaines d'Abraham, les combats qui ont illustré et nos ancêtres et ceux de nos compatriotes qui se réclament d'une autre origine ; elle a réveillé les échos de ces lieux célèbres pour leur faire répéter les noms des héros de mil sept cent cinquante-neuf et de mil sept cent soixante.

" Aujourd'hui elle remonte plus haut dans notre histoire et sur la terre pour bien dire sacrée où Cartier érigea son premier fort et passa un si rude et si cruel hiver ; où, près d'un siècle plus tard, les premiers missionnaires jésuites eurent leur établissement, elle vient inaugurer un monument, reflet et symbole d'une pensée à la fois religieuse et patriotique.

" Fut-il jamais, Messieurs, plus heureux concours de circonstances grandes et touchantes, plus naturelle et plus sublime union de choses à jamais mémorables ?

" A ces deux grands souvenirs s'ajoute celui du roi chevalier, qui, par la grâce de Dieu régnait sur la vieille France et prenait possession de la nouvelle.

" Quels nobles et glorieux événements. Pour nous quelle cause légitime, disons mieux, quelle cause irrésistible d'émotion et d'enthousiasme !

" Je vois sur une des faces du monument que nous inaugurons le nom de Cartier et celui de ses vaisseaux, sur l'autre les noms de Brebeuf et de deux autres missionnaires. N'y trouvez-vous pas comme l'image des deux sociétés dont l'intime union garantit la paix du monde, l'ordre et la liberté, la société religieuse et la société civile ? D'un côté, le héros chrétien dévoué à son pays et à sa foi, de l'autre, l'apôtre dévoué à sa mission et sachant qu'elle seule peut rendre ses compatriotes heureux.

" Voyons d'abord la conduite de Cartier, le précurseur de Champlain et des missionnaires qui l'accompagnèrent.

" Au temps de François premier comme au temps de Ferdinand le Catholique, la découverte des terres nouvelles était le fruit de deux grandes idées : la recherche d'une route vers les riches contrées de l'Inde, et la conversion des infidèles. Pour les souverains de l'Espagne et pour ceux de la France, la seconde paraît l'avoir emporté de beaucoup sur la première.

" Tous les documents de l'époque en font foi ; toutes les requêtes des découvreurs aux souverains, toutes les lettres patentes des souverains aux hardis aventuriers mettent en première ligne l'extension du royaume de Dieu. Mais je sais ce que l'on peut opposer à ces pièces officielles, c'est précisément qu'elles sont officielles.

" Aussi vois-je dans toute la vie des premiers agents de la civilisation en Amérique, dans tous les actes, dans toutes les paroles de Colomb et de Cartier, dans cette conduite journalière qui rend plus transparent tout ce qui enveloppe la pensée de l'homme, qui vous fait sentir jusqu'aux battements de son cœur, la plus éclatante et la plus indiscutable confirmation de ce qu'attestent les parchemins et les empreintes royales.

" Le navigateur de Saint-Malo n'a pas fait moins de quatre voyages au Canada : dans aucun d'eux il ne s'est démenti un seul instant.

" Nulle préoccupation personnelle, nulle pensée de lucre, nul acte indigne de la mission que la Providence lui avait donnée ne vient le faire déchoir en quoique ce soit.

" Dans son premier voyage il n'a que deux pensées : religion et patrie, et la patrie c'était pour lui, non-seulement sa chère Bretagne, mais toute la France. A cela vient se joindre le souvenir de la famille ; modestement et sans même le motiver dans son récit, il donne le nom de baptême et le nom de famille de sa femme à plusieurs îles. Sur la côte sud du golfe, à un endroit qu'il appelle port Saint-Michel, il érige une croix comme il devait en ériger une ici, avec un écusson portant trois fleurs de lys et ces mots : " Vive le Roy de France."

" Comme le fait remarquer l'auteur d'un des essais couronnés par un gouverneur qui se souvient que François premier tenait au titre de père des lettres, ce roi lui-même a indiqué, en le nommant capitaine général des vaisseaux

de la troisième expédition, les qualités précieuses dont notre héros avait fait preuve, disant qu'il " se confiait pleinement en la personne du dit Jacques Cartier, en sa capacité, son dévouement, son courage, sa grande diligence et son expérience."

" S'il avait ajouté : sa bonté, sa piété, son humilité, le portra eût été complet !

" Quels beaux et touchants tableaux le récit de son second voyage n'offre-t-il pas à nos regards ! On hésite entre la grande et sombre peinture de ce qui s'est passé à Stadaconé, et la riante et émouvante description de sa visite à Hochélaga. Déjà les deux grandes cités futures sont rivales !

" On ne sait ce que l'on doit le plus admirer du courage de Cartier dans le malheur, de sa prudence dans le plus périlleux état où un chef d'expédition puisse se trouver, dans le plus rude des hivers, au milieu d'un peuple barbare et dont la perfidie innée ne se révèle que trop, ou de la charité active et intelligente qu'il montre pour son équipage décimé par une terrible maladie à laquelle il échappe lui-même comme par miracle.

" Voilà pour Stadaconé ; c'est-à-dire le danger, l'épreuve la souffrance, mais aussi le triomphe, la Providence voulant bien couronner tant d'héroïsme et de sagesse.

" D'un autre côté, quelle fermeté ne montre-t-il pas lorsqu'il rit de Cudoagny et de la naïve comédie montée par ses adorateurs, et que, se confiant à ce Jésus qu'il leur avait annoncé, il s'avance sans guide dans le fleuve immense, inexploré ! Et comme ce courage est bien récompensé par la découverte de ces riants paysages, de cette terre fertile et déjà abondante en moissons, et par la réception que lui fait une peuplade plus nombreuse, plus riche et plus confiante !

" Que de grandeur à la fois et de simplicité dans cette scène que l'on dirait une page de la Bible, tandis que hommes, femmes et enfants se pressent autour de l'étranger, que celui-ci leur lit l'Evangile selon Saint-Jean et la Passion, que les malades, les infirmes lui sont amenés, qu'on lui apporte des poissons et des fruits, et que, entouré de ses gentilshommes, au son éclatant des trompettes, il distribue chapelets, *agnus dei* et cadeaux de tout genre.

" Quel contraste entre les plaines à perte de vue qu'il découvre du haut du Mont-Royal, nom qu'il a donné et qui est resté, et les rives désolées et brumeuses du golfe, et même le grandiose, mais sévère paysage qui entourait Stadaconé.

" Hochelaga, ce fut donc pour Cartier le succès doux et facile, les séduisantes promesses de l'avenir.

" Mais partout l'homme bon, sensible et modeste se montre à côté de l'homme habile, du marin hardi à la fois et prudent.

" Soit qu'il s'efforce de guérir l'agouhanna d'Hochelaga et que, pour cela, selon l'heureuse expression de M. Léon Guérin, il demande à Dieu comme un miracle, soit qu'il promette de se faire pèlerin à Notre-Dame de Rocamadou pour obtenir la guérison des malades de son équipage, il y a chez lui les preuves d'une foi ardente et d'un dévouement sans bornes.

" Je n'ignore pas qu'on lui reproche l'enlèvement de Donacona et des autres sauvages. Ce serait mal le défendre que de dire seulement qu'il a agi comme tous les découvreurs de son temps et qu'on ne croyait à leurs récits que lorsqu'ils ramenaient avec eux quelques habitants des terres nouvelles. Mais du moins, dans ce qui s'est passé à Stadaconé il y a ceci à considérer, qu'il n'avait peut-être pas d'autre alternative, ou d'engager avec les indigènes un combat probablement fatal à ceux-ci peut-être même à ce qui restait de son équipage. Je ne serais pas surpris, du reste, que beaucoup de gens qui trouvent bien légitime la dispersion, pour raison d'Etat, aux quatre coins de l'Amérique, de toute une jeune nation fussent au nombre de ceux qui font à Cartier un crime de l'enlèvement de ces indigènes dont il voulait faire et dont il fit des chrétiens.

" Pour moi, ces faits ne détruisent en rien l'opinion que tout ce que l'on connait de lui nous donne de son bon et généreux caractère.

" Et ce caractère, il s'affirme et se corrobore même dans cette obscurité qui s'est étendue sur sa vie, après que l'étoile du marin fut descendue sous l'horizon, dans cette longue fin d'existence qui suit le dernier de ses voyages et où il avait repris, en son vieux Saint-Malo, son ancien

genre de vie. Elle est remplie de traits charmants que des recherches toutes récentes nous ont fait mieux connaître.

" Aussi, après avoir salué avec M. Joüon des Longrais, l'aviseur presque officiel des échevins et des juges de paix, l'arbitre et l'expert d'une foule de procès, le bon compagnon toujours bienvenu, et le parrain d'innombrables enfants, on admire avec le savant paléographe " combien la découverte d'un continent dérangeait peu au seizième siècle,—pour celui qui l'avait faite,—les conditions normales de la vie."

" On s'est demandé si Cartier avait été anobli. M. Joüon a presque démontré la négative. Alors je dis tant pis pour le roi Chevalier et pour son successeur Henri II, et je suis presque tenté d'ajouter, tant mieux pour la mémoire de notre héros !

" Il n'a eu ni les fers qui ont puni Christophe Colomb de ses grandes actions, ni l'exil dans une île lointaine comme le plus grand capitaine des temps modernes, ni l'abdication sombre et funèbre du rival de François 1er ; mais il a eu ce que le génie et l'ambition redoutent le plus, la vie la plus prosaïque terminant la carrière la plus poétique, et dans sa modestie il s'en est à peine douté !

" On discute aujourd'hui tout ce qui le concerne, on ne sait au juste s'il est l'auteur des récits qu'on a retrouvés si difficilement, on n'apprend que petit à petit les principaux événements de sa vie ; et à travers tous ces débats et toutes ces recherches, grandissent son nom et sa réputation, car de toutes ces obscurités est faite une partie de sa gloire !

" Et quand aura disparu le vieux manoir de Limoilou de même que sont disparues et sa maison de ville et la maison voisine où naquit Châteaubriand, il restera toujours de lui la plus pure et la plus resplendissante des légendes.

" Cartier, ce n'est plus en effet le maître pilote ou même le capitaine général du seizième siècle. Cartier, c'est le précurseur de Champlain, de Laval, de Brebeuf, de Frontenac, de tous nos héros, de tous nos apôtres ! Cartier, c'est l'homme qui a donné à la civilisation la moitié d'un continent ! Et de même que toutes les prières faites dans

ses voyages, depuis le port de Brest jusqu'à celui d'Hochelaga, se rattachent à la messe qu'un prince de l'Eglise vient de célébrer, de même les épreuves qu'il a subies, les travaux qu'il a faits, se relient à toutes les épreuves de la jeune patrie canadienne, à tous les combats qu'ont livrés ses généreux défenseurs ;—combats des soldats sur les champs de bataille, combats des pionniers et des bûcherons contre la forêt primitive, combats de nos hommes publics pour la protection de nos droits et pour la conquête de nos libertés !

" Et cela, Messieurs, nous amène naturellement à la seconde partie de ce discours, au rôle qu'a joué notre clergé en face de la société civile.

" Lorsque, sous le règne même de François Ier, Ignace de Loyola, né l'année qui précéda la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, fonda la compagnie de Jésus, qui venait s'ajouter aux ordres de Saint-Benoit, de Saint-François d'Assise et de Saint-Dominique, non-seulement il préparait des athlètes pour lutter contre l'hérésie, mais il établissait la pépinière des premiers religieux qui devaient rougir de leur sang la terre du Canada.

" Brébeuf et Lallemand attachés aux poteaux du supplice, portant des colliers de haches rougies au feu, et recevant un baptême dérisoire d'eau bouillante ; Jogues qui, après avoir échappé à ses bourreaux, revient d'Europe, retourne au milieu des barbares et y périt : voilà quelques-uns des faits les plus beaux de notre histoire, voilà des tableaux qui resteront empreints dans la mémoire de bien des générations.

" A côté des Jésuites, et même avant eux, les enfants de l'humble et doux François d'Assise avaient évangélisé les sauvages, et, si aucun d'entre eux ne figure au martyrologe canadien, la légende des services qu'ils ont rendus à nos ancêtres existe encore dans nos villes et surtout dans nos campagnes.

" Lorsque les disciples d'Olier se furent établis à Montréal et que le grand évêque Laval eut fondé son séminaire, l'Eglise du Canada se trouva organisée sur le plan de l'Eglise universelle : épiscopat, ordres religieux, clergé séculier, et congrégations tenant le milieu entre ces deux grandes divisions ; tandis que la société civile était

l'image de celle de la France sous les souverains et les ministres qui se succédèrent dans notre ancienne mère-patrie ; car ce fut le privilége de notre pays, colonisé d'abord sous Henri IV, d'avoir atteint l'apogée de son ancien régime sous Louis XIV et d'avoir eu la protection d'hommes tels que Sully, Richelieu, Mazarin et Colbert. Le résultat ne différa guère de ce qui se passait de l'autre côté de l'Atlantique ; mais une chose survint qui mit fin aux prétentions rivales des divers éléments de l'héroïque mais toujours périclitante colonie ; et cette chose, ce fut le dénouement tragique et à jamais mémorable de la longue lutte de la France contre l'Angleterre, et des colonies anglaises contre les colonies françaises sur ce sol d'Amérique.

" Lorsque les derniers vaisseaux français emportèrent la plus grande partie de la noblesse et des classes instruites, lorsque les deux ordres religieux qui avaient présidé à l'établissement de notre pays disparurent, le curé sous la direction des évêques fut le dernier ami, le dernier consolateur et le dernier conseiller de *l'habitant* canadien.

" Et depuis lors, Messieurs, quelle belle et glorieuse succession de pontifes, d'hommes d'Etat, de patriotes luttant avec un même esprit et un égal courage pour la conservation de tout ce qui nous était cher, de tout ce qui est cher à tous les hommes de cœur : religion, famille, langue, liberté ! Vous nommerai-je Briand, le premier évêque installé, non sans bien des difficultés, sur le trône épiscopal, plus de six ans après que Pontbriand eut écrit cette lettre admirable qui raconte les horreurs du siège de Québec, et rend le plus beau témoignage à la valeur et à la fidélité de nos ancêtres ? Vous nommerai-je Plessis, qui se posa en défenseur de nos droits et qui dans des moments difficiles, après avoir épuisé toutes les ressources de son génie et toutes les habiletés d'une prudence consommée, dit aux envahisseurs : " Vous n'irez pas plus loin ! "

" Dans la société civile, vous nommerai-je Panet, Pierre Bédard, Taschereau, Vallières, les deux Papineau, John Neilson, Viger, Bourdages, et tous ceux qui furent nos plus illustres champions dans nos premières assemblées délibérantes ?

" Tous ces hommes, évêques ou laïques, eurent l'intuition de notre situation difficile, tous ou du moins presque tous, eurent les grandes qualités qui distinguaient le héros chrétien—j'allais dire le saint du jour—et si les rois d'Angleterre eussent mieux connu ce qui se passait, ils auraient pu leur donner des commissions reconnaissant " leur capacité, dévouement, courage, grande diligence et expérience."

" N'est-ce pas à la prudence, à la fermeté de tous ces hommes que nous devons ce que nous sommes aujourd'hui ?

" Si l'organisation de la société religieuse a pu redevenir ce qu'elle était autrefois, si les fils de Loyola ont pu, après une si longue absence, reprendre leurs travaux, et les enfants de saint Dominique pénétrer ici pour la première fois ; si tant d'autres ordres et compagnies religieuses d'hommes et de femmes,—ces dernières héritières des vertus de Marie de l'Incarnation et de la Sœur Bourgeois,—ont pu se fonder parmi nous ou y venir de l'étranger, ne sont-ce pas les résultats de l'état de choses que je viens de décrire ?

" D'un autre côté, pourquoi nos concitoyens d'origine britannique verraient-ils d'un mauvais œil un développement qui n'est que la conséquence rigoureuse des droits et des libertés que nous possédons en commun et que nous leur avons puissamment aidé à conquérir.

" Une conduite admirable a poussé lentement mais sûrement notre brave petit peuple dans la voie de tous les progrès : progrès agricole, progrès industriel, progrès scientifique et littéraire, l'Etat, dans ces derniers temps, faisant noblement sa part. Non-seulement ce peuple a su se maintenir où il était, mais il s'est étendu dans toutes les directions, et ce qu'on croyait avoir de plus sérieux à lui reprocher—le reproche n'est malheureusement pas aussi fondé qu'il l'était autrefois—c'est de savoir se contenter de peu, au point de vue matériel.

" Toutes les conquêtes que nous avons faites sur la forêt primitive, tout ce que nous avons produit et conservé, tout cela ne fait-il pas partie de la force et de la puissance de la grande confédération qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et dont la province de Québec est le centre

comme elle fut autrefois le centre de ce qui s'appelait la Nouvelle-France ?

" Je sais, messieurs, qu'il existe en ce moment un sentiment de malaise dont nous sommes la cause bien innocente, et dans le mouvement qu'il a produit, je distinguerai deux éléments.

" Il y a ceux qui nous prodiguent, avec une sorte de fureur, l'insulte et la provocation. Je ne leur ferai pas l'honneur et je ne vous ferai pas l'injure de discuter leurs diatribes ; notre réponse est écrite sur la bannière des défenseurs de l'Eglise, qui font en ce moment une garde d'honneur au drapeau de Carillon : " Aime Dieu et va ton chemin."

" Mais il y a aussi la grande masse de nos concitoyens de langue anglaise, au sein de laquelle on est parvenu à répandre je ne sais quelles appréhensions semblables à celles que nous éprouvions nous-mêmes et que nous avions bien le droit d'éprouver, il n'y a pas encore un demi-siècle.

" A ceux-ci, qui ont eu avec nous les meilleurs rapports,— et il s'en trouve dans les deux grands partis politiques— à ceux-ci, il suffirait peut-être de rappeler ce que Lord Elgin, Lord Dufferin et le marquis de Lorne ont dit de notre nationalité, et surtout cette spirituelle remarque de Lord Dufferin, que le monde serait par trop ennuyeux s'il était jeté tout entier dans le même moule ; il suffirait de leur dire que le lit de Procuste fut de tout temps une cruelle et inutile invention, et que la chimère de l'unité de langue et de nationalité a coûté au monde plus de larmes et de sang que sa réalisation n'aurait pu lui valoir de bonheur.

" Et à cela, nous ajouterons que dans trois occasions mémorables ce fut grâce surtout aux efforts de notre clergé que le pays resta sous la domination britannique, que dans la province de Québec, dans Ontario, dans les provinces maritimes, au Manitoba, au Nord-Ouest et sur toute la surface des Etats-Unis, nous n'avons jamais demandé que notre place au soleil et des droits égaux à ceux des autres populations ; que ce n'est pas un crime pour nous d'être attachés à une langue qui n'est point, comme certains idiomes, une curiosité philologique, mais qui tient encore une très grande place dans le monde ; qu'enfin le

Saint-Laurent remontera son cours et refoulera les flots de ses cataractes avant que nous ayons cessé d'aimer notre ancienne mère-patrie.

" Pourquoi du reste ces alarmes ? Elles sont si étranges, que nous serions portés à en contester la sincérité. Pourquoi ceux à qui nous nous adressons ne feraient-ils pas ce que nous faisons nous-même ? En apprenant notre langue, en étudiant notre histoire, en cultivant notre littérature comme nous cultivons la leur,—beaucoup plus qu'ils ne le supposent—pourquoi de même que le roi chevalier demandait sa part de l'héritage d'Adam, pourquoi ne réclameraient-ils pas leur part de notre glorieux héritage ?

" Mais ces considérations nous entraîneraient, de fait, elles m'ont déjà entraîné trop loin ; maintenant, si vous le voulez bien, pour terminer, un mot d'adieu et de remercîments.

" Merci à vous tous, organisateurs de cette belle fête.

" Merci à vous, compatriotes des autres provinces.

" Merci à vous surtout, compatriotes de la grande République voisine. Merci et adieu ? Franchement, j'aimerais mieux dire au revoir, mais cela dépend de vous ; sans en avoir tout à fait pris notre parti, nous comprenons mieux le rôle important que vous êtes appelés à jouer au delà de la frontière, car de plus en plus vous faites honneur à notre race. J'aurais bien des choses à ajouter, si le premier ministre de cette province, qui a fait les choses si dignement, ne vous avait déjà adressé la parole.

" Adieu à vous tous et salut à toi. vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs de toutes les gloires !

" Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé, et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland ; de jeunes villes déjà florissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

" Lorsque le soir, semblable à une reine, couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne—auquel tu n'es pas aussi étrange qu'on le prétend—ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique,

ta grande université, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis, de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses !

" Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve ; il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme ; jusque dans leurs nécropoles ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le Mont-Royal dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier, dont le nom est maintenant du domaine de l'histoire, sur les hauteurs de Sainte-Foye repose un de nos plus grands écrivains, un de nos plus purs patriotes, que j'ai déjà nommé.

" Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l'activité d'hommes appartenant à bien d'autres races, si la Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unis par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions, et le monde faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *par nobile sororum !* "

§§—4—

LA PROCESSION—ADRESSE AU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Après le discours de l'hon. M. Chauveau, commençe le défilé de la procession.

Le président-général avait été vraiment bien inspiré, quand il avait ordonné que chaque société viendrait, se repliant sur elle-même, en commençant par la plus éloignée, saluer avec ses bannières le monument Cartier-Brébeuf, puis suivrait le chemin, pour prendre la route de Charlesbourg et rentrer en ville. Cela permit un

déploiement facile et magifique comme ordre et promptitude d'exécution. Ce défilé, sans interruption, dura une heure et demie, tant les sociétés étaient nombreuses et bien représentées. L'entrée en ville et le parcours des rues fut une marche triomphale.

La procession était immense et superbe. Passant à travers plusieurs rues de St-Roch, elle se rendit jusqu'à la Basse-Ville, puis remonta à la Haute-Ville, traversa les quartiers St-Jean et Montcalm, et redescendit à St-Roch, à la place Jacques-Cartier, où elle allait se disperser à deux heures de l'après-midi.

Plus de cinq mille personnes étaient là réunies lorsque le principal organisateur de cette grande démonstration, M. le président général, Amédée Robitaille, vit s'avancer vers lui le président de la société St-Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, porteur d'une adresse des plus flatteuses pour notre président et conçue en ces termes :

Monsieur le Président,

" C'est avec joie que notre Société a accepté l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, d'assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du glorieux découvreur du Canada, l'immortel Jacques Cartier.

" C'est pour nous un double bonheur, car tout en apportant notre faible concours aux grandes démonstrations organisées à cette occasion, nous comptons y retremper notre patriotisme, et y puiser de nouvelles forces pour conserver sur le sol étranger, les grandes et glorieuses traditions que nous ont laissées nos ancêtres, les défricheurs et les colonisateurs de cette vaste partie du nouveau monde qui a nom la Province de Québec.

" Oui, M. le Président, un des buts principaux de nos sociétés Saint-Jean-Baptiste aux Etats-Unis est de conserver intactes notre foi et notre langue. Plus que nos compatriotes du Canada, peut-être, nous comprenons qu'il faut à tout prix conserver ces dépôts sacrés, conservés par nos pères au prix de tant de luttes et de tant de sacrifices.

" Grâce à la Providence, jusqu'à ce jour nous avons assez bien réussi, et dans presque tous les centres où se trouvent nos compatriotes, nous voyons une Société canadienne-française, et le plus souvent une Société Saint-Jean-Baptiste.

" Ce sont ces Sociétés qui ont fait des Canadiens émigrés, —autrefois disséminés, sans influence, et presque délaissés même par leurs frères du Canada,—qui en ont fait, disons-nous, une classe de citoyens entreprenants, actifs et capables de rivaliser, sous tous les rapports avec les autres nationalités qui composent la population des Etats-Unis. Déjà même, les Américains sont obligés de nous compter notre part d'influence, et avant longtemps, avec le secours de nos hommes publics et de notre presse, nous aurons notre part des faveurs gouvernementales.

" C'est dans de semblables démonstrations, que nous comprenons notre devoir et la tâche qui nous est donnée ; c'est dans ces démonstrations, que nous puisons les conseils et les forces nécessaires pour la lutte, car vous le savez sans doute, nous avons à lutter et parfois vivement, pour conquérir et conserver nos droits. Mais à l'exemple de nos aïeux qui conduisaient la charrue en portant l'épée et le mousquet, nous, munis d'armes moins meurtrières, nous tenons tête à l'assaut par l'énergie et le dévouement de nos membres. Et pour héritage, nous voulons laisser à nos enfants, les nobles exemples de nos ancêtres. Nous tenons à leur faire apprendre et à leur faire aimer notre belle langue française et nous sommes fiers, Monsieur le Président, de leur faire voir chaque jour ses progrès merveilleux sur ce continent. Dans la province de Québec, dans Ontario, dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Manitoba, aux Etats-Unis, une population de plus de deux millions cinq cent mille âmes se fait gloire de sa noble origine et de s'appeler canadienne-française.

" C'est pour cela, Monsieur le Président, que nous avons tenu à assister en corps à cette réunion de famille, pour prouver à nos frères du Canada que le séjour à l'étranger n'a pas encore éteint dans nos cœurs la flamme sacrée du patriotisme ; et que toujours le vingt-quatre Juin sera un jour, où, même malgré lui, toutes les facultés de son âme, et son cœur tout entier s'élanceront vers les bords enchanteurs du St-Laurent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les sentiments de la haute considération

Des membres de la Société
St-Jean-Baptiste
de Biddeford,
Maine, E. U.

En recevant cet hommage inattendu, mais bien mérité, notre président général éprouve une surprise agréable qui ne l'empêche point, cependant, de trouver de suite quelques phrases bien tournées de remerciments pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Biddeford.

" Vos éloges et vos remerciments me touchent d'autant plus, dit-il, que votre société a été la première à nous envoyer l'automne dernier son adhésion chaleureuse au projet que nous réalisons aujourd'hui. Et quand un désastre est venu ébranler notre confiance et menaçait d'anéantir notre organisation, c'est elle encore qui est venue relever notre courage, et raviver notre foi dans l'entreprise. Si la fête a été belle, elle est votre œuvre comme la nôtre, messieurs."

Quelques instant après chacun reprenait le chemin du logis, pour prendre une nourriture bien gagnée.

" Jamais, écrivait *La Justice* du 25 juin, triomphe semblable ne s'était vu chez nous.

" Il y avait une foule de choses superbes : des amours de petits pompiers montés sur les voitures de la brigade du feu de Québec ; deux ravissants Jean-Baptiste ; plus de cent bannières dont plusieurs assez lourdes pour être portées en voiture ; quinze fanfares militaires ou civiques, dont quelques-unes très élégamment costumées, entre autres celles de Biddeford, de Sherbrooke ; le char allégorique de l'Agriculture, une grande coquille surmontée d'une belle Cérès, et chargée des plus beaux fruits de notre sol ; le détachement des Zouaves toujours crânes, dans leur pittoresque uniforme de 1870, portant leur drapeau et la vieille relique de Carillon ; les deux bataillons canadiens-français de Montréal et Québec, le 65e et le 9e, sous les

armes, précédés de leurs musiques et de leurs clairons l'équipage de la flotte de Jacques-Cartier, entourant son chef, et accompagné de vrais Indiens fournis par la tribu huronne de Lorette ; la vieille calèch de M. George Lemelin, une relique d'un siècle et demi ; le char des imprimeurs, avec sa statue de Gutemberg et sa vieille presse primitive, suivie de l'Union typographique No. 159 ; le char des *sports* de chasse et de pêche, suivi d'un jeune chevreuil gracieux et effaré ; le char magnifique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tout dernièrement restauré ; le gouvernement local et le Conseil-de-Ville faisant bravement, en corps, cette course immense ; toute une nuée de commissaires-ordonnateurs, de gardes d'honneur à cheval. Et dans tout cela beaucoup d'ordre, pas de tohu-bohu, pas d'accident.

" Le défilé durait une heure d'un point donné, mesurant ainsi près d'une lieue."

§§—5—

At Home ET RÉCEPTION PAR LE 9e—DÉPART POUR MONTRÉAL

Les militaires avaient fait une rude journée. Le matin, le 65e au complet était descendu à bonne heure du manége, et était venu se ranger dans la grande procession, sur le terrain du monument Cartier-Brébeuf.

Partout sur le parcours, le bataillon avait été vivement acclamé par notre population ; au coin des rues du Pont et Saint-François, l'encombrement était tel, que les rangs serrés des militaires résistaient à peine aux flots de spectateurs qui envahissaient une partie de la rue. Tous les hommes avaient une splendide apparence et marchaient avec un ordre parfait. Le Rév. Père Garceau, (1) aumônier du bataillon, suivait dans un magnifique carosse, comme dimanche, il portait le costume militaire. Tout le monde remarquait avec raison que les officiers du 65e sont tous des hommes " *taillés* " et d'une allure on ne peut

(1) Le Rév. Père Garceau, L. J., est un ancien Zouave pontifical.

plus martiale : le sergent-major Gauthier surtout excitait l'admiration.

Le bataillon avait défilé avec le reste de la procession par les rues du Pont, Saint-François, Saint-Joseph, de la Couronne ; de là, il était remonté à la Haute-Ville par la côte Saint-George, suivi de près par le détachement du 9e, sous le commandement du lieutenant-colonel G. Amyot.

Pour les distraire et les reposer, le lieutenant-colonel G. Amyot et ses officiers, donnaient à quatre heures précises à l'Académie de Musique, un *At home* aux officiers du 65e. Près de deux mille personnes y assistaient.

La partie musicale était confiée aux fanfares du 65e et du 9e, qui s'acquittèrent admirablement bien de leur tâche.

Tous les officiers du 65e ont été enchantés de cette réception qui a duré près de deux heures.

A 6 heures et demie, sur l'invitation du lieutenant-colonel Dugas, les officiers du 9e se rendirent au Lion d'Or, où l'on fit sauter quelques bouteilles de champagne ; la gaieté la plus cordiale règnait parmi nos joyeux militaires.

Puis le 65e laissait son campement à neuf heures et quart du soir pour la gare du Palais où l'attendait un convoi spécial ; en moins de dix minutes les tentes avaient été enlevées et les hommes étaient prêts à partir.

Le major Chouinard, les lieutenants E. Lebel, Evanturel, Paradis, J. A. W. Lebel, du 9e, accompagnaient les excursionnistes.

A la gare se trouvaient déjà le lieutenant-colonel Duchesnay, les lieutenants-colonels Roy et Evanturel, le capitaine Levasseur et le lieutenant Bourget, qui tous venaient presser la main de nos braves Montréalais. Quinze cents personnes se pressaient autour du convoi. L'embarquement, commencé à neuf heures et demie était fini à neuf heures et trois quarts.

Le révérend M. Faguy, curé de Notre-Dame de Québec, ex-aumônier du 9e, s'était aussi rendu à la gare, en compagnie du R.év Père Garceau, pour dire adieu aux braves volontaires montréalais.

Profitant du moment, le lieutenant-colonel Duchesnay proposa en l'honneur du 65e bataillon de Montréal les traditionnels " *trois hourras*, " et le lieutenant-colonel Dugas, qui était sorti sur les marches du dernier char avec son état-major, remercia chaleureusement les québecquois de leur hospitalité et de la sympathie qu'ils montraient à son bataillon.

Une immense acclamation annonça le départ du convoi ; toute cette foule agitait mouchoirs, chapeaux, les soldats penchés en dehors des portières remerciaient les amis de Québec, pendant que le clairon militaire se faisait entendre pardessus ces clameurs, comme pour sonner l'adieu.

—— *ooo* ——

CHAPITRE III

LE BANQUET

A sept heures et demie du soir, plus de cinq cents convives prenaient place autour des grandes tables dressées dans la Salle Jacques-Cartier, parfaitement ornée pour la circonstance.

La fanfare de l'Union Musicale était chargée de la partie musicale du programme.

Le Président-général occupait le centre de la table d'honneur de trente-six couverts érigée sur la scène.

Il était entouré des personnages officiels, entre lesquels on remarquait :

M. le comte de Louvières, représentant M. le consul-général de France ; M. l'abbé Blais, chapelain de la Société ; les honorables MM. Laurier, C. A. P. Pelletier, Mercier, Garneau, P, J. O. Chauveau, Routhier ; MM. L. O. David, Ph. Landry, Eug. Taché, S. LeSage, Faucher de Saint-Maurice ; le Dr Martel, représentant les Canadiens des Etats-Unis ; MM. F. Carbray, H. Price et P. Johnston, présidents des Sociétés nationales Saint-Patrice, Saint-George et Saint-André.

La salle était magnifiquement décorée de verdure et de drapeaux.

L'entrain et la gaité régnèrent bientôt parmi les convives et l'intimité était bientôt faite de voisin à voisin.

Soudain, un messager arrive portant un pli à l'adresse du Président qui s'avance au bord de l'estrade et demande le silence.

" Messieurs, dit-il, je vous annonce une grande et heureuse nouvelle.

" Notre Société a adressé ce matin, une dépêche au Souverain-Pontife, et j'en reçois à l'instant la réponse. Je vais donner lecture du télégramme envoyé et de la réponse.

L'assemblée entière se lève comme mûe par un ressort. Les applaudissements, les bravos éclatent. Pendant plusieurs minutes c'est une scène d'enthousiasme indescriptible.

" Enfin le calme se rétablit et au milieu d'un respectueux silence, le Président général lit à haute voix :

" Envoi au cardinal Rampolla,
Secrétaire d'Etat,
Vatican, Rome.

" Le Président et les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, réunis à l'endroit même où, il y a plus de trois siècles, Jacques Cartier arbora pour la première fois l'étendard de la Croix au Canada qu'il venait de découvrir au nom de la France, font célébrer la messe par le cardinal Taschereau, au milieu d'une foule immense de Canadiens venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, présentent l'hommage de leur filial amour à Léon XIII, prient pour le triomphe de l'Eglise et la conservation des jours de Sa Sainteté, et sollicitent vivement la bénédiction apostolique pour eux et pour toute la jeune nation Catholique Canadienne-Française. "

(Signé) ROBITAILLE,
Président.

Réponse :

" Rome, 25 juin 1889.

" Au Président de la Société
Saint-Jean-Baptiste
de Québec, Canada.

Le Saint-Père remercie la Société de son hommage filial et accorde de tout son cœur la bénédiction demandée.

(Signé) M. Cardinal RAMPOLLA,
Secrétaire d'Etat.

(1) Signor Presidente
della Società di S. Gio-Battista
Quebec-Canada.
Il S. Padre ringrazia la Società del filiale omaggio; concede con tutto il cuore la invocata benedizione.
M. Card. RAMPOLLA.

Cette communication est accueillie par un tonnerre d'applaudissements et des acclamations prolongées.

Puis, chacun reprend son siége et continue à prendre sa part du festin au milieu des éclats d'une franche gaîté, jusqu'au moment où l'appel du clairon vient annoncer le moment de porter les santés inscrites sur le programme.

LISTE DES TOASTS.

1. La Reine
2. Le Gouverneur-Général
3. Le Lieutenant-Gouverneur
4. La Milice
5. La fête du jour
6. La France, patrie de nos aïeux
7. Le Canada
8. La province de Québec
9. Les sociétés-sœurs du Canada et des Etats-Unis
10. Les promoteurs du monument Jacques-Cartier
11. La Presse
12. Les Dames

M. J. I. Lavery, président du comité du banquet, avant l'appel des toasts, donne lecture de nombreux télégrammes adressés dans le courant de la journée à la société St-Jean-Baptiste de Québec, entr'autres ; de Son Excellence le gouverneur-général du Canada, lord Stanley, disant qu'il regrette beaucoup d'être dans l'impossibilité de pouvoir assister à la fête du monument ; des sociétés St-Jean-Baptiste de Chicago, de Trois Pistoles et autres lieux, félicitant notre société et s'associant à notre joie.

Le Président-général se lève et au milieu du silence, il porte la santé :

1° A la Reine

Et immédiatement la fanfare attaque le *Dieu Sauve la Reine* pendant que toute l'immense assemblée est debout, dans l'attitude du respect.

Puis, à quelques minutes d'intervalle, viennent successivement les santés :

2° Au Gouverneur-Général.

3° A S. H. le Lieutenant-Gouverneur.

4° A la Milice.

En annonçant le toast à la Milice, M. le Président Général invite l'honorable sénateur Pelletier à proposer cette santé, et annonce que le lieut. col. G. Amyot est invité a y répondre, ainsi que le lieut. col. Dugas. (1)

I

DISCOURS DE L'HON. C. A. P. PELLETIER, SÉNATEUR

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Après les démonstrations enthousiastes dont nous avons été témoins pendant la célébration de notre fête nationale, hier et ce matin ; en présence, ce soir, de convives si pleins de franche gaîté, il est facile de s'apercevoir que c'est bien encore le sang français qui coule dans nos veines.

Il fait bon de se réunir au moins une fois par année pour saluer ensemble le drapeau français, jeter un regard sur le passé et accorder un souvenir à la France, notre Mère-Patrie. Qui pourrait nous reprocher de donner de temps en temps libre cours à ces sentiments d'amour filial, qui sont restés chez nous plus vifs que jamais ? Mais tout en restant ainsi français de cœur, nous ne pouvons pas oublier que de malheureux événements ont forcé nos ancêtres à vivre à l'ombre d'un autre drapeau et à promettre fidélité et loyauté à un autre roi, représenté aujourd'hui par notre gracieuse Souveraine. Fidèles à cette promesse de nos pères, nous nous montrons toujours comme eux, de loyaux sujets de Sa Majesté. La paix de la Puissance est-elle troublée, l'honneur du drapeau britannique est-il

(1) Le lieut. col. Dugas ne put assister au banquet, ayant été rappelé à Montréal.

menacé ? Des milliers de bras s'offrent immédiatement pour le défendre et le venger. Tout en vénérant encore le drapeau français, nous respectons le drapeau anglais et nous le respecterons tant que nous serons traités comme nous devons l'être, et comme nous avons droit de l'être. Pour maintenir l'honneur de ce drapeau il faut de braves soldats, et ces braves soldats nous les trouvons toujours dans notre milice canadienne.

Aussi, c'est avec un bien sensible plaisir que j'accepte l'honneur de proposer le *toast*, " A la Milice ".

En proposant ce toast je devrais imiter le soldat et me conformer à sa devise : " Sobre de paroles, prompt dans l'action." Les commentaires sont à peine nécessaires pour ce toast toujours si populaire, je le vois déjà par l'enthousiasme avec lequel vous le recevez. Mais comme nous sommes en temps de paix, nous n'avons pas à craindre, ce soir, une surprise de l'ennemi ; nous pouvons bivouaquer sans danger, relâchons un peu la discipline militaire et faisons *halte* un instant.

Rarement une occasion plus favorable peut se présenter pour témoigner à notre milice, nos félicitations pour les succès remportés et nos sympathies pour la perte de plusieurs de ses membres les plus distingués, enlevés depuis quelques semaines seulement. Pardon d'introduire dans ce banquet, où règne tant de gaîté une pensée de deuil ; mais dans la joie comme dans la peine, des cœurs français ne doivent pas oublier les amis, les frères, les compagnons d'armes, morts au champ d'honneur.

Comme ancien milicien moi-même, je puis peut-être, paraître trop intéressé pour faire l'éloge de ceux qui se dévouent pour la patrie, mais étant maintenant à la retraite dans un corps délibérant très pacifique, comme vous le savez, dans le calme de cette retraite je puis peut-être mieux que ceux qui ne se sont jamais approchés d'un champ de bataille, apprécier le mérite, l'importance, et la noblesse de la carrière militaire. J'ai éprouvé moi-même le noble désir de servir ma Souveraine et de défendre son drapeau ; je me fais un honneur d'avoir fait mon temps de service et cette ardeur militaire n'est pas encore actuellement inconnue dans ma famille.

Je n'entreprendrai pas de dire ce soir, combien le Canada doit être reconnaissant des services que lui a rendus sa

milice, le temps me manquerait ; et encore moins d'essayer de retracer ici le dévouement, les sacrifices, la vie d'abnégation et de dangers continuels que fait le soldat ; je craindrais de ne pas rendre justice à un sujet aussi grand et aussi noble.

Si nous nous reportons à la mémorable et glorieuse époque de 1812-1813, berceau pour ainsi dire de notre milice canadienne ; que de combats héroïques, que d'actes de bravoure, l'histoire nous rappellerait. Dans bien des circonstances depuis, nous avons admiré le dévouement et le courage de nos troupes canadiennes. En 1861 lorsque les relations amicales entre l'Angleterre et les Etats-Unis menaçaient d'être rompues, on vit s'éveiller tout particulièrement l'ardeur militaire des canadiens. Tout le monde s'attendait d'être appelé aux armes, jeunes et vieux faisaient l'exercice. De toutes parts se formaient des compagnies et des bataillons prêts à voler à la frontière. C'est alors que se forma la belle compagnie des Voltigeurs, qui, par exception toute spéciale, était composée de soixante jeunes avocats, médecins, étudiants et commerçants des mieux connus de Québec, sous le commandement du petit fils du héros de Châteauguay, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry. Permettez-moi de rappeler avec orgueil, que j'avais l'honneur de former partie de cette compagnie, qui fut le noyau de notre excellent bataillon le 9e Voltigeurs.

Plus tard, en 1866, lors de la malencontreuse visite des Féniens, organisés chez nos voisins, notre milice donna encore des preuves de sa grande efficacité. Appelés aux armes à 1 heure de la nuit, plusieurs centaines de soldats étaient prêts, à 7 heures du matin, à partir pour la frontière. Quel élan ! Quel enthousiasme régnait alors ! Le 9e bataillon divisait ses huit magnifiques compagnies pour en envoyer une partie à la frontière et le reste fut appelé à faire le service de la garnison sur notre citadelle. Toute la frontière était couverte de nos troupes, et celles qui ont eu à faire face à messieurs les Féniens l'ont fait bravement.

Plus récemment encore, en 1885, les malheureux événements du Nord-Ouest fournirent de nouveau l'occasion à nos volontaires, de montrer leur efficacité et leur dévoue-

ment. On vit encore entre autres le 9e bataillon offrant ses services, tous ses braves soldats, ses vaillants officiers et le galant colonel qui le commande si dignement, partirent, je ne dirai pas avec enthousiasme, car ils savaient qu'une partie des pauvres malheureux qu'ils auraient à combattre leur étaient unis par le sang et parlaient la même langue ; des pauvres malheureux dont le seul crime était de défendre courageusement leurs foyers et leurs droits méconnus, mais le sentiment dut faire place au devoir, on marcha bravement. Dans toute cette campagne, nos troupes ont fait preuve de grand courage. A Fish-Creek, à Batoche, à Cut-knife, elles ont bravement combattu. Je n'étais pas présent à la bataille de Cut-knife, mais j'y étais représenté par quelqu'un qui me touche de bien près, et qui y a fait son devoir, me dit-on.

Le regretté major Short s'est battu comme un brave dans cette dangereuse rencontre avec les sauvages ; sans le sang-froid et le courage qu'il a montrés dans ce combat inégal, il est peu douteux que pas un seul homme de la colonne envoyée pour arrêter la marche de Pound-maker sur Batoche, ne serait venu vivant. Mais vous vous demandez, j'en suis sûr, pourquoi je n'ai pas déjà mentionné la Butte-aux-Français. Oui, c'est vrai, Messieurs, *the last but not the least*, le 65e bataillon de Montréal s'est distingué dans cette bataille. Si le héros de Chateauguay avait pu voir ce qui se passait à la bataille de la Butte-aux-Français, il aurait été fier de reconnaître parmi les combattants du 65e bataillon, les dignes descendants de ses braves soldats de 1812. Nous avons déjà souhaité la bienvenue à ce magnifique bataillon.

Ce soir, nous les remercions cordialement d'être venus par leur présence rehausser l'éclat de notre fête nationale. La bonne tenue des soldats, la courtoisie des officiers et du galant colonel de ce bataillon font un grand honneur à notre milice.

Permettez, Messieurs, en proposant le toast " à la Milice " d'y associer tout particulièrement le 9ème et le 65ème bataillons.

II

RÉPONSE PAR LE LIEUT.-COL. G. AMYOT

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Sans doute, je dois à l'insigne honneur de commander le " 9e Voltigeurs de Québec " d'être appelé à répondre au toast que vous voulez bien porter à la milice. Vous voulez ainsi plus particulièrement honorer un corps cher à toute la population. Je vous remercie bien sincèrement de ce choix, tout indigne que je m'en sache. Laissez-moi profiter de cette circonstance pour vous déclarer bien emphatiquement combien je suis fier, conbien je me sens orgueilleux de commander ce corps, auquel j'appartiens depuis 26 ans. Je suis fier de le commander parce qu'il a déjà une belle place dans notre histoire, que son efficacité actuelle est complète, que l'harmonie la plus entière existe entre ses membres, et qu'il y règne un véritable esprit de corps. Ses œuvres l'ont illustré dans le passé, jamais il n'a fait défaut, n'a hésité un instant. Que de fois il a été sur la frontière pour protéger le Canada contre les maraudeurs ! A chaque fois, il était sous les ordres de vrais militaires tels que le Lt.-Col. Thos. Roy, le capitaine Garneau, aussi soldat du Pape, le regretté major David Gagnier. Et les hommes qu'ils commandaient, qu'ils étaient de vrais soldats, dignes de leurs commandants et qui honoreraient tout bataillon ! Vous donnerai-je la liste de tous ces brillants patriotes qui, tour à tour, ont tenu haut et ferme notre drapeau ? Ce serait trop long. Elle commence aux de Salaberry et Duchesnay, pour arriver aux Panet, aux Thompson, aux Pelletier et tant d'autres. L'un d'eux le lieutenant-colonel J. B. Amyot, dès 1870, conduisait une bonne partie du bataillon, jusqu'à Winnipeg, au Fort-de-Pierre, et traversait au milieu de mille dangers, un pays alors inconnu. En 1885, tout le bataillon fut appelé pour le Nord-Ouest, tâche pénible, mais le sentiment du devoir l'emporta. Vous les avez vus partir. Ne vous paraissaient-ils pas de vieux troupiers ? Je les ai vus à l'œuvre, et je puis vous garantir que plus de courage, d'intrépidité, de noblesse de cœur n'existent nulle part. Au milieu des plus grandes fatigues et souffrances, ces galants fils de la

France demeuraient plein de la gaieté française et faisaient l'admiration des provinces qu'ils traversaient. Les journaux sont là pour conserver ce témoignage, qui n'a pas été détruit et ne le sera pas malgré les efforts de l'ingrate politique, dont la puissance pourtant est grande. C'est que le peuple, comme ensemble, est juste. Quand il a vu et admiré, il se souvient.

Oui, citoyens de Québec, vous avez le droit d'être fiers de ces braves du 9e qui, pas un instant, n'ont faibli, ni même murmuré quand on les maltraitait. Je me rappelle, quand vint l'ordre de les séparer, disséminer et jeter par petits pelotons, à de grandes distances, dans l'immense prairie, parmi les sauvages les plus terribles du Nord-Ouest, il n'y eut pas un murmure. Je n'en tire pas de gloire personnelle. Tout l'honneur en revient à leurs vaillants commandants, les Lt.-Colonels Roy et Evanturel, le capitaine Levasseur, le lieutenant Drolet et aux autres commandants de ces détachements et à chacun de ces braves soldats.

Un d'eux, le lieutenant Pelletier, envoyé à l'avance et attaché à d'autres corps, fut le seul d'entre nous qui fut appelé à un engagement. Il en a remporté une glorieuse blessure.

Mais nous en avons à côté de nous ici, d'autres braves qui ont remporté de glorieuses blessures de cette si regrettable campagne, et il ne faut pas les oublier. Nous avons le 65e qui a fait à Québec le grand honneur de venir s'associer à son immense démonstration, une de ces fêtes qui ne s'oublient pas, parcequ'elles font vibrer le cœur. *Nunquam retrorsum* : telle est sa devise et il a prouvé, à la Butte-aux-Français, entr'autres, qu'elle est vraie.

Je regrette que le digne commandant du 65e, le lieutenant-colonel Dugas avec ses braves officiers, n'aient pu assister à ce banquet. Ils auraient vu combien ils auraient été acclamés. Nous les considérons comme des frères, et ils auraient compris combien nous apprécions leur visite au vieux roc de Champlain. Dans ce bataillon comme dans le 9ème, chaque soldat est digne d'être officier. Ce sont des corps de gentilhommes. La grande cité de Montréal, la prospère métropole commerciale ne pouvait mieux se faire représenter. Je l'en félicite, et lui dis en votre

nom que leurs délégués ont prouvé qu'ils étaient choisis parmi l'élite de la jeunesse, parmi les descendants de ces héros dont il serait agréable de faire le récit d'exploits fabuleux où le courage et les difficultés allaient de pair. Et nos mères les encourageaient toujours dans leurs œuvres, coopéraient souvent à leurs combats. Parler de la milice canadienne, c'est parler d'une légion de braves, c'est faire l'histoire même du Canada. Je défie quiconque de trouver une pareille épopée, où les plus nobles cœurs allaient se battre aux mots de " religion et patrie."

La santé de la milice, nul ne la souhaite plus que moi.

Continuons Messieurs, les traditions de nos ancêtres. Autrefois chaque canadien était soldat. La force qu'ils en acquéraient a été pour beaucoup dans les conditions qui nous ont été concédées lors des traités. C'est la milice qui a été la sauvegarde de notre religion, de notre langue et de nos lois. Elle peut le devenir encore. Les hommes peuvent changer.

Apprendre le métier des armes, c'est compléter l'éducation du gentilhomme. Pour nous, situés comme nous le sommes, la milice peut devenir un instrument de force, un gage de salut. Si nous sommes patriotes, engageons donc nos fils à joindre les rangs volontaires ; encourageons ces jeunes gens de cœur qui se font soldats par dévouement à leur pays. Le militarisme est œuvre de dévouement, de sacrifices de temps et d'argent, mais c'est un devoir de patriotisme. Chacun se doit à son pays. Respectons toujours ce jeune homme qui porte le costume. Son rôle souvent est modeste ; toujours il est honorable, et à un moment donné il peut devenir l'intrépide et victorieux défenseur de nos droits les plus chers.

Aujourd'hui nous sommes 1,500,000, libres, catholiques et français, dans un vaste et beau pays. Nous le devons à la milice de nos ancêtres. Ne nous endormons pas sur les apparences actuelles de sécurité.

Tenons-nous toujours prêts. Cela ne nous empêchera pas de demeurer loyaux comme l'ont été nos pères, comme nous le sommes tous et comme nous entendons le demeurer, sous l'égide de notre éminent clergé.

Monsieur Jules Tessier, M. P. P., Président adjoint propose le toast :

5° A LA FÊTE DU JOUR.

I

DISCOURS DE M. JULES TESSIER M.P.P., PRÉSIDENT-ADJOINT

M. LE PRÉSIDENT,

Je vais maintenant proposer un toast qui, je suis sûr, sera accueilli avec bienveillance, c'est celui du jour que nous célébrons.

Si on remonte aux premières pages de notre histoire, on voit que dès 1636, nos ancêtres fêtaient la Saint-Jean. C'était déjà, à cette époque reculée, la fête nationale de la Nouvelle-France. Cette fête n'avait pas absolument la signification d'aujourd'hui, puisque la position n'était pas la même Nous étions au temps où les premiers pionniers du pays commençaient leurs travaux au milieu de difficultés incalculables. Encore peu nombreux, ils étaient heureux de se réunir et participer à une joie commune. En ce jour la gaieté gauloise, qui n'a jamais manqué au caractère canadien-français, prenait le dessus, et ils oubliaient leurs nombreuses épreuves. Inspirés de cette foi ardente, qui nous a toujours distingués, ils demandaient à leur saint patron, la force nécessaire pour remplir leur belle mission. Elle était grande et noble cette mission, puisqu'il s'agissait de jeter les bases d'un nouvel empire chrétien. Nos ancêtres ont travaillé et combattu vaillamiment. La terre s'est fertilisée sous le travail de leurs mans et la civilisation qu'ils étaient chargés d'introduire, l'a emporté après une lutte sanglante avec la barbarie.

Puis sont venus des jours encore plus sombres. Abandonnés par notre mère-patrie, nous avons été livrés à l'Angleterre, après une dernière victoire remportée sur la plaine de Sainte-Foye, à l'endroit même où s'élève ce monument des braves, que la Société Saint-Jean-Baptiste a érigé à la gloire de nos aïeux.

Cet épisode devait être suivi d'une lutte non moins héroïque : celle d'une poignée de colons, cédés par un marché diplomatique et que le nouveau maître a voulu traiter en peuple vaincu.

Nous étions exposés à perdre notre nationalité distincte, à oublier notre langue et nos traditions, mais ce projet d'assimilation de notre race est venu se heurter contre la résistance des canadiens-français soutenus par leur patriotisme et par leur foi La Société Saint-Jean-Baptiste a joué un grand rôle dans cette lutte qui devait se terminer par notre victoire. Car maintenir intactes notre langue et nos lois, réunir sous le drapeau tous les canadiens-français d'origine, le jour de la fête nationale, leur rappeler l'histoire de leurs ancêtres et leur mission, voilà l'idée qui animait les patriotes de Montréal lorsqu'en 1834, ils fondaient leur Société Saint-Jean-Baptiste et les patriotes de Québec, lorsqu'ici même à Saint-Roch, ils célébraient pour la première fois leur fête nationale le 24 juin 1842.

La Société Saint-Jean-Baptiste, depuis ce temps, s'est propagée dans tous les coins de l'Amérique, et chaque année dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, les canadiens-français s'unissent dans un même sentiment de confraternité. Nous aimons à nous rappeler notre passé et à constater qu'apres tout, nous n'avons pas été trop malheureux. Le passé, Messieurs, nous avons droit d'en être fiers. Car, si nous jetons un coup d'œil en arrière, si nous considérons ce que nous étions en 1759 et ce que nous sommes aujourd'hui, si nous considérons l'augmentation de nos villes et de nos villages, les immenses progrès de l'éducation, le grand nombre de nos belles églises, le bonheur qui règne dans nos grandes familles canadiennes ; si nous réfléchissons au fait que nous avons reconquis toutes nos libertés, que nous avons obtenu un gouvernement responsable, un Lieutenant-Gouverneur français, une Législature presque exclusivement française, on ne peut s'empêcher d'y voir les signes d'une protection toute spéciale de la Providence.

Aimons notre pays. Unissons-nous pour travailler à sa grandeur ; faisons des vœux pour sa prospérité.

II

RÉPONSE PAR M. AMÉDÉE ROBITAILLE, PRÉSIDENT-GÉNÉRAL

MESDAMES ET MESSIEURS,

Avant de répondre au toast qui vient d'être proposé et que vous avez accueilli avec tant de faveur, permettez-

moi de me faire l'interprète fidèle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en remerciant les personnages éminents qui ont bien voulu s'unir à elle dans la démonstration de ce jour. Notre Société a reçu de la part des autorités ecclésiastiques et civiles plus que du bon vouloir, elle en a reçu des marques de sincères sympathies, pour lesquelles elle ne saurait trop leur témoigner de sa profonde reconnaissance. Ce matin, quel est celui d'entre nous qui n'a éprouvé dans son cœur un légitime sentiment d'orgueil national, en voyant au fort Jacques-Cartier, le premier prince de l'Eglise catholique au Canada, Son Eminence le Cardinal Taschereau, offrir le Saint Sacrifice de la messe et demander les bénédictions du ciel pour tout notre peuple dont le berceau a été mis aux pieds de la croix du Christ, par l'héroïque marin de Saint-Malo.

Qui de nous n'a vu, dans une lumineuse vision, se dérouler à ses yeux les pages glorieuses du Canada-français, lorsque Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, acquiesçant à la demande de notre Société, allumait hier au soir, sur les hauteurs de la vieille cité de Champlain, les feux de la Saint-Jean ? Qui de nous n'a alors instinctivement reconnu en sa personne le successeur direct des braves et chevaleresques gouverneurs de la Nouvelle-France ?

Au représentant de la France, notre ancienne mère-patrie qui a oublié pendant quelque temps le petit peuple qui, après une dernière victoire, repliait, la mort dans l'âme, un drapeau chéri, au représentant de la France, je dirai : Veuillez accepter les remerciements de la Société. Votre présence au milieu de nous, dans cette fête de la patrie canadienne-française, est une nouvelle preuve que la France se ressouvient.

Aux hommes d'Etat qui, laissant de côté pour quelques instants les multiples devoirs attachées à l'honneur de servir son pays aux premiers postes, ont bien voulu accepter l'invitation de la Société et se joindre à nous, je dirai : notre société ne saurait oublier les nombreux témoignages de sympathie que vous lui avez donnés et elle vous en remercie.

Et maintenant, Messieurs, que dirai-je en votre nom à nos compatriotes des Etats-Unis, qui aujourd'hui sont

accourus en pèlerinage au berceau de la nationalité franco-canadienne, sinon : Soyez les bienvenus. Oui, soyez les bienvenus, au milieu de nous, compatriotes bien-aimés qui, fidèles à notre langue et à notre foi, faites briller d'un si vif éclat dans la grande République, le nom canadien-français. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec suit attentivement le merveilleux progrès de vos Sociétés Saint-Jean-Baptiste ; elle applaudit de tout cœur à l'œuvre de vos conventions.

Je ne puis oublier dans ce tribut de remerciements, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, notre aînée, représentée à ce banquet par son digne et dévoué président, M. L. O. David, ainsi que les Sociétés Saint-George, Saint-André et Saint-Patrice, qui ont bien voulu se faire représenter dans cette démonstration. Mais je dois surtout remercier la vaillante milice canadienne-française et les zouaves pontificaux qui ont si généreusement contribué à l'éclat de la fête du jour. Quelle belle escorte nous avons eue pour le vieux drapeau, le drapeau de Montcalm, vieille relique d'un passé glorieux,

> " Drapeau qui n'a jamais connu d'apostasie
> Et que la France un jour oublia sur nos bords !"

En voyant passer au milieu du vieux Québec les deux superbes bataillons de la milice canadienne-française, il nous semblait voir défiler comme dans un rêve la glorieuse milice canadienne qui s est immortalisée sur les champs de bataille de la Monongahela, de Carillon et des plaines d'Abraham, pendant que les zouaves pontificaux faisaient revivre à nos yeux les héros de Châteauguay.

La fête que nous célébrons est la fête de la nationalité canadienne-française, car partout où il se rencontre un groupe de canadien-français, là nous y trouvons la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Elle appartient à la famille canadienne-française, elle vit dans tous les cœurs canadiens-français. Le 24 Juin est plus qu'une date, il est une affirmation, c'est l'affirmation de tout un peuple qui entend faire respecter sa foi, ses institutions, sa langue et ses lois.

Née dans un temps de tribulations et de deuil, la Société Saint-Jean-Baptiste a été pour notre nationalité un phare lumineux, un point de ralliement. Elle a apprit

au peuple que l'union fait la force, elle a constamment tenu devant ses yeux, les pages héroïques de sa jeune histoire, et lui a montré l'avenir que la Providence lui réserve.

Aujourd'hui, elle l'a ramené à son berceau, elle a évoqué devant lui deux noms biens aimés " France et Bretagne " elle lui a rappelé les noms de cette poignée de braves qui sont venus planter sur les rives du Saint-Charles,

" A côté de la croix le drapeau de la France."

Et puis elle lui a fait lire sur nos bannières, ces mots : " Fidélité à nos institutions, à notre langue et à nos lois."

Et ces mots qui renferment notre avenir comme peuple : " Emparons-nous du sol."

Voilà près d'un demi-siècle que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec existe, car dans deux ans, elle aura atteint sa cinquantième année, voilà près d'un demi-siècle que la société réunit à l'ombre de ses bannières et de ses drapeaux les canadiens-français de Québec. Si nous ouvrons les annales nous y voyons le récit de grandes et belles démonstrations, dont le souvenir est profondément gravé dans la mémoire de tous. 1854-1855, dates inscrites sur le monument des Braves de 1760, mais inscrites surtout dans une page d'éloquence, que le temps ne pourra détruire, par celui qui a alors raconté en termes si chaleureux et si émus, la lutte suprême qui a été, sur les plaines d'Abraham, le tombeau de la France américaine, et dont la voix encore ferme et vibrante, nous rappelait ce matin, au Fort Jacques-Cartier, avec une éloquence entraînante, la glorieuse carrière du grand navigateur de Saint-Malo, le découvreur du Canada, Jacques Cartier.

1863, 1880 sont aussi des dates dont la Société conserve un précieux souvenir et qui témoignent éloquemment du patriotisme de ses membres.

Messieurs, je m'arrête. J'allais oublier que mon rôle ici, est de donner la parole et non de la prendre. En portant un toast à la fête du jour, vous m'avez enlevé, mais seulement pour quelques instants, l'honneur de présider ce beau banquet. Je termine en vous disant : Canadiens-français, plus que jamais, pressons-nous autour des ban-

nières de la Société Saint-Jean-Baptiste, et travaillons de plus en plus, pour conserver intact le beau patrimoine qui nous a été légué par nos ancêtres, nos institutions, notre langue et nos lois.

Monsieur Faucher de St. Maurice, M. P. P., propose le toast :

6° A LA FRANCE, PATRIE DE NOS AÏEUX.

Monsieur le Président en appelant ce toast à la France donne lecture du télégramme suivant :

" Monsieur Dubail, consul général de France au Canada, prie M. le comte de Louvières de vouloir bien transmettre à M. le Président de la société St.-Jean-Baptiste de Québec, l'assurance de toute sa sympathie et ses plus cordiaux souvenirs à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de l'inauguration du monument au grand Jacques-Cartier."

Ce télégramme est accueilli par des acclamations réitérées.

II

DISCOURS DE M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE, M.P.P.

M. Faucher de Saint-Maurice, député à l'Assemblée Législative, s'est exprimé ainsi :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

La France !

Tout ici nous parle d'elle, les champs de bataille qui nous entourent, les monuments que nous érigeons, les livres que nous écrivons, les drapeaux qui flottent joyeux dans les airs, les morts chéris qui se reposent sous nos guérêts et dans nos sillons. La Paroisse surtout nous parle de la mère-patrie, la Paroisse canadienne-française groupée autour de son église, la Paroisse où le soir, à la veillée, l'aïeul, le père, la mère enseignent à l'enfant la langue des ancêtres et lui apprend à être fidèles aux traditions du passé.

(1) L'honorable L. J. O. Chauveau, l'orateur du jour.

Ah ! Messieurs, je me sens heureux, je me sens à l'aise pour venir vous parler ici de la France. Ne suis-je pas comme vous tous le descendant de ces hardis pionniers qui ont ouvert à la mère-patrie les terres inconnues qui s'étendent de la baie d'Hudson à la Louisiane ? N'est-ce pas un des nôtres, Samuel de Champlain, qui, le premier, donnait l'idée d'ouvrir l'isthme de la baie Verte et l'isthme de Panama ?

—" Si ces quatre lieues de terre qu'il y a à Panama, écrivait-il en 1599, estoient couppées, l'on pourrait venir de la mer du su en celle de deça, et par ainsy l'on accourciroit le chemin de plus de quinze cents lieues et depuis Panama jusques au détroit de Magellan, ce serait une île, et de Panama jusques aux Terres-Neuves une autre île, de sorte que toute l'Amérique serait en deux îles. "

N'est-ce pas de la Galissonnière qui conseillait au Roy de faire des pays de la Nouvelle-France une vaste confédération ? Ne sommes-nous pas les fils de ceux qui furent baptisés par Jogues, de Brebeuf, Lallemant, par tous ces humbles qui sont venus proclamer l'éternité de la vie au pied du poteau de la torture ?

Oui, la France nous a envoyé dans la personne des suivants de Jacques Cartier et de Champlain ses découvreurs, ses soldats, ses prêtres. Tous ont été des héros, les uns illustres, les autres obscurs, dans l'histoire, mais tous grands devant l'œil de Dieu et devant la mémoire du peuple canadien-français. Il n'y a pas de place au foyer du Canada où l'on ne se raconte les prouesses de ces preux. Deux faits vous le prouveront :

J'étais avec l'amiral Peyron, quelques officiers de la marine française et l'honorable M. Joly de Lotbinière, alors premier ministre de la province, en excursion sur le Saint-Maurice. Nous courrions sur ce fleuve en petit bateau à vapeur. L'amiral examinait la rive avec une lunette ; tout-à-coup il la baissa et une larme roula de ses yeux. Un bûcheron, un pauvre bûcheron, sachant qu'un amiral de France passait par là, venait en manche de chemise, tout ruisselant de sueurs, de clouer, sur la plus haute épinette qu'il avait pu trouver auprès de sa cabane, le drapeau tricolore. Le souvenir de la mère-patrie vivait toujours intense dans cette vaste forêt qui semblait assou-

pie et ce fut tête nue que nous défilâmes devant ce colon canadien qui pourtant avait fait la chose la plus simple du monde.

N'était-il pas la personnification de la France américaine catholique ?

Et ces deux autres compatriotes, ce modeste sergent du 9e Voltigeurs, Olivier Matte, ce menuisier du faubourg Saint-Jean, Jean-Baptiste Mercier, qui, depuis des années antretiennent à leurs frais le monument des braves tombés eu jour où le clairon annonçait au monde que le Canada devenait dépendance anglaise au milieu de la victoire française de Sainte-Foye, ceux-là aussi représentent bien la race qui m'a demandé de boire en son nom à la France, à la patrie de nos aïeux !

Oui, comte de Louvières, permettez à des hommes qui aiment la France pas plus que vous, mais autant que vous, de l'acclamer et d'acclamer ce soir son représentant en votre personne.

Notre pays a joué autrefois le rôle résigné et dévoué que s'impose aujourd'hui momentanément l'Alsace et la Lorraine. Dans le temps, vos cœurs français ont pleuré sur nous comme ils pleurent en ce moment sur la triste séparation des Alsaciens-Lorrains. Dieu a voulu qu'au milieu des abandons qui nous entouraient, que nous conservions notre autonomie, notre nationalité. Aussi, permettez-moi de porter ce toast dans cette belle langue qui vient d'inspirer à notre Lieutenant-Gouverneur, M. Angers, la lettre à Josephte, que contient la *Voix du Patriotisme* et qui est écrite dans le plus pur langage du XVIe siècle.

Descendant d'un des humbles pionniers de la première heure, je viens demander à ceux qui m'entourent, à ceux qui viennent en ligne droite de la race qui criait en cet endroit même il y a trois cent quarante-six ans :

Vive la France !

je viens leur demander de se recueillir, de se retourner vers le passé, de boire à celle que nous n'avons cessé d'aimer dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, à celle que nous avons acclamée quand elle était la maîtresse du monde, à cette mère dont nous avons lavé les mains sanglantes avec nos larmes, aux tristes heures de l'abandon : *A la France, à la patrie de nos aïeux !*

I

RÉPONSE PAR M. LE COMTE DE LOUVIÈRES, GÉRANT DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE AU CANADA

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Quand un Français, et je me permettrai de dire, surtout celui qui a l'honneur de représenter la France, éprouve la joie d'entendre à l'adresse de son pays des paroles empreintes d'un aussi noble et cordial dévouement que celles qui viennent d'être prononcées, la tâche de répondre, pour peu qu'il ait le don de la parole, doit lui paraître chose bien douce et bien aisée. Mais ce don là est, hélas ! le moindre de mes défauts et je suis, en outre, dominé par une sincère et bien légitime émotion.

En effet, Messieurs, comment ne serai-je pas ému à la vue des éclatantes manifestations de sympathie pour notre chère France dont j'ai été à chaque pas le témoin pendant ces jours de fête ?

Tout parmi vous ne me rappelle-t-il pas la patrie ? les croyances, la langue, le même esprit spirituel et enjoué et jusqu'à l'emblème national, ce pavillon tricolore qui est aussi le mien !

Le superbe monument que votre ardent patriotisme a su élever à la mémoire de l'immortel Cartier et dont l'inauguration si imposante, si touchante à la fois, est pour vous, canadiens-français, un sujet de réjouissances et de fête nationale, n'est-ce pas aussi un peu la fête de la France, car c'est à un de ses enfants que vous rendez ce pieux hommage. Et Saint-Malo, la ville natale du découvreur du Canada, n'est-elle pas unie à vous en ce jour, dans une même pensée d'admiration et de respect ?

Votre attachement si constant à la France, Messieurs, est et restera un des plus nobles exemples de l'énergie et de la volonté d'un peuple. Les preuves que vous nous en avez toujours données font votre force et notre admiration. Aux jours d'épreuve que nous avons traversés, vos cœurs ont battu à l'unisson des nôtres, vous avez partagé nos angoisses et nos larmes, comme aux jours heureux vous vous êtes réjouis avec nous. Aujourd'hui encore, vous êtes tous satisfaits aux nouvelles de la grande victoire pacifique que la France vient de remporter, je veux parler

de l'Exposition universelle qui a lieu à Paris, de cette fête qui n'a aucune signification politique, et dont vous avez appris avec joie le succès. De cette Exposition qui n'est pas seulement la fête de la France, mais encore celle de tout ce qui est intelligent, de tout ce qui pense, de tout ce qui aime, de cette Exposition dont l'éclat rejaillit sur le monde entier et dont tous les pays qui travaillent, surtout ceux comme le vôtre, jeune, vigoureux et plein d'espérance, ressentiront les bienfaits. Oui, Messieurs, quoiqu'on ait pu dire, le peuple de France est toujours le même, bon et glorieux peuple, aussi travailleur et honnête que par le passé !

Vos paroles, mon cher et honoré député, ces paroles que vous avez prononcées, je le répète, avec tant d'enthousiasme, de sincère et réel dévouement et que je devais presque attendre de votre part, puisque vous portez sur le cœur, la croix que la France accorde à ses braves et honnêtes enfants, et les acclamations enthousiastes qui les ont accueillies dans cette enceinte, aussi bien que les témoignages sympathiques dont tout ce qui touche à mon pays est ici l'objet, me disent assez haut que les sentiments patriotiques que vous venez d'exprimer si bien, sont ceux de toute la vaillante population de cette belle province, et ces sentiments, je ne crains pas de le dire hautement, ne peuvent rien avoir d'offensant pour ceux qui vous entourent et vous protègent, loin de là, ce doit être pour eux le gage certain de votre fidélité, de votre attachement à vos nobles traditions.

Conservez-le donc toujours intact, Messieurs, cet amour pour votre Mère-Patrie, il est le plus sûr garant des sentiments élevés qui vous distinguent si bien ! Au nom de la France, je vous remercie, au nom de ce grand et généreux pays dont il m'est impossible de prononcer le nom devant vous, comme disait naguère un ministre français, sans une émotion d'inexprimable fierté. Messieurs, je lève mon verre en l'honneur du Canada, en l'honneur de la vieille cité de Québec, et plus particulièrement en l'honneur de tout ce qui porte le nom de Canadien-français.

M. Charles Langelier propose le toast :

7° Au Canada.

Avant que M. Charles Langelier prenne la parole, M. le Président annonce que l'Honorable Sir Hector Langevin, invité à répondre à cette santé avec l'hon. M. W. Laurier, n'a pu se rendre à Québec, mais qu'il a écrit une magnifique lettre dont il va donner lecture

I

LETTRE DE SIR HECTOR LANGEVIN.

Ottawa, 14 juin 1889.

Monsieur le Président,

Votre lettre du sept juin m'est arrivée ici pendant que j'étais à Rimouski, où j'étais allé rendre les derniers devoirs à mon frère, monseigneur le Grand Vicaire de Rimouski.

De retour à la capitale, je me hâte d'accuser réception de votre lettre et de remercier la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de m'avoir invité à assister au banquet national qu'elle donnera le 24 juin, dans la salle Jacques-Cartier, et de répondre au toast " Le Canada. "

J'aurais été heureux, comme Canadien-français et ancien Président de votre Société, de prendre part à votre grande fête du 24 Juin. C'est une satisfaction que je n'ai pu avoir depuis longtemps, mes devoirs ministériels et autres me tenant généralement éloigné de ce bon vieux Québec où je suis né, où j'ai eu mon instruction et dans lequel j'ai passé peut-être la plus belle partie de ma vie.

Mais la mort de mon regretté frère m'empêche en ce moment de participer à aucune réjouissance publique ou privée.

Jespère donc que votre Société Saint-Jean-Baptiste acceptera mes excuses, et comprendra le sacrifice que je fais en ne me rendant pas à sa gracieuse invitation.

Qu'elle soit néanmoins bien convaincue que, quoiqu'absent de corps, je serai avec vous tous, en esprit et de cœur.

Si j'eusse pu être présent, je me serais fait un devoir et un plaisir de répondre au toast " Le Canada. " Je vous

aurais dit que, quoique j'eusse dans ma longue carrière publique visité bien d'autres pays sur ce continent et sur le continent européen ; quoique j'eusse vu dans ces contrées éloignées une civilisation avancée, des monuments glorieux témoignant de l'esprit d'entreprise, de l'intelligence, de la richesse et souvent des hauts faits d'armes de ces nations étrangères, quoique j'y eusse admiré les grands travaux de l'art à côté des beautés de la nature ; je vous aurais dit que j'avais hâte alors de revenir au Canada, revoir les bords enchanteurs du Saint-Laurent, et en débarquant à Québec, de revoir cette grande nature, ce grand fleuve, cette superbe chaîne de montagnes les Laurentides, cette magnifique rade de Québec et tout le panorama enchanteur qui fait l'admiration de tous ceux qui nous visitent ou résident parmi nous.

Je vous aurais dit que, si à l'étranger j'avais vu des peuples nombreux, jouissant d'une grande prospérité, des nations puissantes par leurs années, leurs richesses et l'étendue de leur territoire, nulle part je n'avais vu une nation possédant un territoire plus étendu, plus beau, plus riche, plus fertile et plus salubre que le nôtre ; nulle part je n'avais vu un peuple plus heureux que le peuple canadien, un peuple possédant des institutions plus libres que le nôtre, une nation ayant un avenir plus brillant et plus enviable que le nôtre.

Nous pouvons, comme individus et comme partis, différer les uns d'avec les autres, sur les meilleurs moyens d'augmenter la prospérité de notre pays, de développer ses richesses et d'assurer en un temps donné la colonisation de notre immense domaine. Mais tous nous avons à cœur de conserver nos institutions, notre langue, notre religion. Nous désirons vivre en bon termes, en amitié avec ceux de nos compatriotes qui parlent une langue différente de la nôtre et professent un culte qui n'est pas le nôtre. Nous désirons leur rendre toujours justice, et par là même que nous sommes, dans notre belle province, plus nombreux qu'eux, nous entendons tous les traiter toujours avec libéralité et comme nous voudrions être traités nous-mêmes.

Si j'avais pu être présent à votre banquet du 24 Juin, j'aurais développé ces idées et vous aurais cité des noms

et des chiffres pour les appuyer et les mieux faire valoir. Mais je dois me contenter ici d'indiquer quelques-uns des signes caractéristiques de notre population et de notre beau pays.

Je tiens surtout à dire bien haut que nulle part nos compatriotes ne peuvent trouver à l'étranger la paix, le bonheur et la prospérité dont nous jouissons au Canada. Nous avons ici les institutions les plus libres du monde. Il y a place pour tous. Ce que nous demandons pour nous-mêmes, nous le demandons pour les autres, Nous ne portons envie à personne, nous sommes de loyaux sujets de la Reine et nous entendons vivre sur un pied d'amitié avec nos entreprenants voisins de la République américaine.

Aussi avec un pays aussi beau, aussi riche, aussi grand que le nôtre ; avec une population aussi active, intelligente et composée des éléments les meilleurs des races européennes, il est impossible que le Canada ne prospère pas, ne grandisse pas et ne devienne pas avant de longues années, une des nations du globe auxquelles appartiendront les destinées au moins du grand continent d'Amérique.

Je demeure,
M. le Président,
Votre bien dévoué serviteur,

HECTOR L. LANGEVIN

A. ROBITAILLE,
P. S. S. J. B.,
Québec.

II

DISCOURS DE M. CHARLES LANGELIER, M.P

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai trop la conscience de mes forces pour avoir la prétention de parler comme je le devrais en portant la santé "*au Canada*" ; mais dans une circonstance comme celle-ci, tout bon patriote doit fournir son humble obole, apporter sa pierre modeste à l'édifice national et jeter sa part de myrrhe et d'encens dans le feu sacré de cette natio-

nalité canadienne-française qui s'affirme tous les jours plus grande, plus forte et plus vivace que jamais. Pour un homme qui aime son pays, qui est fier de ses compatriotes, qui désire pour la race canadienne-française toute l'influence qu'elle doit exercer sur la civilisation américaine,—je pourrais même dire sans exagération, sur les destinées de toute l'Amérique du Nord, — ces grandes démonstrations exaltent le cœur au point de lui faire dominer la raison, cet indicateur froid, mais sûr des limites de la témérité.

C'est un peu la position que j'occupe en ce moment.

Comment, d'ailleurs, un canadien-français pourrait-il ne point trouver des paroles chaudes pour porter la santé du Canada ? Mais, laissez-moi m'arrêter ici un instant.

Nous avons tous ce matin assisté à l'inauguration du monument que des mains patriotiques ont élevé à la mémoire du grand navigateur malouin ; nous avons foulé avec émotion ce petit coin de terre qui fut, hélas ! le berceau et la tombe de la colonie française. Oui, ce matin, nous avons marché sur la terre où Cartier mit le pied pour la première fois, sur ce sol sauvage où, en 1534, il planta la croix et en prit possession au nom du Roi de France très chrétien.

C'est là encore, où, en 1760, Lévis et Murray décidèrent du sort qui devait nous écheoir. Manquant de vivres, usés par les combats, ces deux généraux attendaient, anxieux, inquiets, avec leurs braves soldats, quel serait le premier vaisseau qui entrerait dans notre port. Le regard tourné vers l'Isle d'Orléans, ils guettaient en silence quel serait le premier navire qui apparaîtrait à l'horizon. Soudain, ils aperçoivent des voiles blanches, au loin, près de la côte Beaupré, puis un peu plus tard ces mêmes voiles blanches contournent l'Isle d'Orléans et arborent les couleurs anglaises. C'en était fait de la colonie française, nous devenions sujets britanniques.

Qu'était-ce que le Canada en 1534 ? Jetons un instant un coup d'œil sur ce vaste territoire. Qu'était-ce que cette terre que la voix d'un mousse avait annoncée du haut des mats aux fiers marins de Saint-Malo ?

" C'était le Canada mystérieux et sombre,
" Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre,
" Avec ses bois épais et ses rochers géants,
" Emergeant tout-à-coup du lit des océans !

" Sombre aspect ! De forêts, un réseau continu
" Se déploie aussi loin que le regard s'élance.
" Nul bruit ne vient troubler le lugubre silence
" Qui, comme un dieu jaloux, pèse de tout son poids
" Sur cette immensité farouche des grands bois.

" A gauche, des plateaux perdus dans les nuées ;
" A droite, des hauteurs qu'on dirait remuées
" Par quelque cataclysme antédiluvien ;
" En face, l'eau du fleuve énorme qui s'en vient
" Rejaillir sur la proue en gerbes écumantes ;
" Des îlots dénudés par l'aile des tourmentes ;
" De grands caps désolés s'avancant dans les flots ;
" Des brisants sous-marins, effroi des matelots ;
" Des gorges sans issue ou le mystère habite ;
" Partout l'austérité du désert sans limite,
" La solitude morne en sa sublimité ! "

Telle est, Messieurs, la peinture superbe que notre poëte national, Fréchette, nous a faite du Canada à l'arrivée de Jacques Cartier.

Depuis, quels changements merveilleux ! Nos missionnaires, au prix de leur sang, ont repoussé la barbarie ; de grandes villes s'élèvent aujourd'hui là où jadis l'on ne voyait que de pauvres cabanes de sauvages. Québec, la vieille cité française par excellence, s'élève sur les ruines de Stadaconé, Montréal a remplacé la bourgade d'Hochelaga ; puis, la forêt a disparu sous la rude coignée de nos pères pour livrer à l'agriculture ces terres fertiles que nous possédons, les plus belles et les plus riches du monde.

Cependant, ce n'est pas tout, nous avons fait d'autres conquêtes plus nobles et plus grandes encore, nous avons conquis ces libertés constitutionnelles dont nous sommes si orgueilleux et qui font de nous la plus fière des colonies anglaises.

Oui, le parlement du Canada, c'est l'œuvre de notre race, le fruit des luttes de nos ancêtres, de la haute intelligence dont ils ont fait preuve dans les affaires politiques.

On a bien parlé du prétendu despotisme de la domination française ; mais ce régime était pourtant bien libéral si on le compare à celui qui le remplaça après la cession

du pays à l'Angleterre. Dans les premiers temps de la domination anglaise, nous avons eu le régime militaire, source de tyrannies constantes ; la fameuse constitution de 1774 qui nous valut les draconades des Craig et des Haldimand, puis la constitution de 1791, demi-mesure qui ne fit qu'empirer notre position au lieu de l'améliorer. Nous avions demandé un parlement comportant la responsabilité ministérielle, garantissant au peuple le droit de choisir lui-même ses gouvernants ; on nous donna une organisation boîteuse, permettant au Gouverneur de tout faire à sa guise sans s'occuper des représentations de l'Assemblée Législative qui n'avait pas le contrôle des finances, la seule sauvegarde du peuple contre une mauvaise administration.

Les canadiens-français protestèrent contre ce régime autocratique comme ils avaient protesté contre les deux précédents ; ils se jetèrent avec ardeur dans les grandes luttes qu'ils ont si vaillamment soutenues pour obtenir les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui. Ils donnèrent au monde le spectacle de ce grand drame politique dont Bédard, Parent, Papineau, Morin, de Lorimier, Girouard et Chénier furent les principaux acteurs Cette population que les mercenaires ou les stipendiés de l'oligarchie représentaient comme ignorante, à demi barbare, incapable de s'élever aux nobles conceptions du cœur et de l'esprit, ce petit peuple que l'on disait trop croupi dans l'ignorance et le despotisme traditionnel pour apprécier la liberté, cette race que l'on voulait annéantir en la réduisant à l'îlotisme, se redressa enfin devant ses tyrans et, préférant la mort à une vie honteuse, n'hésita pas à verser son sang pour assurer le triomphe de la grande cause de la liberté.

Ce furent les douloureux événements de 37 et 38.

Jetons un voile sur ce sombre tableau, contentons-nous de raviver dans nos cœurs le souvenir de ces martyrs de la cause nationale, et pour ne pas assombrir l'éclat de cette belle démonstration, consacrée aux réjouissances si nobles et si pures du patriotisme, hâtons-nous de signaler les résultats de ces quatre-vingts ans de luttes, de combats pour la conquête des libertés sur lesquelles nous avons définitivement assuré notre existence comme peuple et comme race distincte.

Jusqu'aux troubles de 1837, les autorités impériales ne s'étaient occupées que pour la forme des suppliques et des représentations des canadiens-français ; mais dès que le sang eût coulé à Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Eustache, elles ouvrirent les yeux, examinèrent sérieusement la situation, et pour mettre fin à l'agitation, nous donnèrent la constitution de 1841 qui reconnaissait d'une manière définitive le principe de la responsabilité ministérielle, le contrôle des représentants du peuple sur les finances, et toutes les libertés politiques qui font aujourd'hui l'honneur du Canada et le bonheur des cinq millions de canadiens qui l'habitent. Car, disons-le sans crainte, proclamons-le avec fierté, il n'y a pas de pays au monde où la liberté bien entendue soit plus complète qu'au Canada et il en est bien peu où elle le soit autant.

Ah ! je voudrais que ma faible voix pût être entendue de l'autre côté de l'Océan ; je voudrais que ces innombrables peuples qui gémissent sous le sceptre de fer des autocrates ou sous le régime tyrannique des despotes, qui sont obligés de se cacher comme les chrétiens dans les catacombes, au temps de Néron, pour rendre à Dieu le culte que leur dicte leur conscience pour raviver le feu sacré du patriotisme ou les traditions d'une nation écrasée sous le talon d'un conquérant,—je voudrais, dis-je, que ces peuples fussent ici pour contempler le magnifique spectacle que donnent en ce moment les descendants du petit groupe de français laissés par Lévis sur les bords à demi sauvages du Saint-Laurent ; je voudrais que nos frères de la vieille France, qui n'ont que la liberté découlant du système républicain qui les régit, fussent ici pour voir comment nous entendons et pratiquons la liberté sous l'égide du régime constitutionnel ; eux aussi, ils constateraient que dans notre parlement chaque race, chaque croyance, n'a qu'à s'unir, qu'à s'entendre pour conserver une existence distincte et se protéger efficacement contre toute tentative d'absorption ou d'exclusion. Ils s'associeraient de grand cœur à cette fête en apprenant que ce parlement du Canada, dont les lois nous permettent d'affirmer notre existence comme race française, dans une colonie anglaise, est le fruit des luttes que nos pères ont engagées et gagnées en faveur de la liberté et du gouver-

nement parlementaire. Ils verraient avec plaisir l'harmonie qui règne entre nous et les descendants de ceux qui opposèrent la résistance à nos ancêtres dans les grands combats pour la liberté ; et ils constateraient avec encore plus de plaisir que, dans les moments où le fanatisme lève la tête pour nous ostraciser ou nous dominer, le parlement du Canada est là pour nous protéger.

Quelle transformation merveilleuse s'est opérée au Canada depuis 1534 ! Voyez toutes ces grandes améliorations, tout ce progrès matériel qui ont transformé en un des pays les plus avancés les immenses solitudes découvertes par Jacques Cartier. Chose remarquable ! Toutes les grandes voies de transport du Canada suivent les routes ouvertes par les missionnaires et les voyageurs du temps de la domination française. Nous avons les canaux, et puis le Grand-Tronc, suivant la route des grands lacs pour aboutir à Chicago ; c'était la route des français pour se rendre au pays des Illinois. Plus tard est venue la voie de l'Outaouais conduisant au lac Supérieur pour de là atteindre la région du Mississipi et les grandes plaines du Nord-Ouest ; c'était la route adoptée par les Jésuites pour se rendre à leur mission de Mikilimakinac et celle que suivit de la Vérandrye pour parvenir dans le pays avoisinant les montagnes Rocheuses. Le fort Rouge des vieux français est devenu Winnipeg et la capitale du Manitoba. La charte accordée par le parlement et autorisant la construction d'un chemin de fer du Lac Saint-Jean à la baie James n'est que l'adoption de la voie suivie en 1672 par le P. Albanel, pour se rendre au même endroit.

Il y a donc une corrélation marquée entre les grandes œuvres de nos ancêtres et celles de notre parlement canadien ; les uns ont découvert toutes ces grandes voies et les ont ouvertes au commerce, comme de grandes artères pour faire pénétrer la vie et la civilisation jusque dans les parties les plus reculées des solitudes de l'Amérique ; l'autre a déblayé ces mêmes voies, les a aplanies et y a répandu l'activité au moyen de la vapeur, ce facteur si efficace des plus grands progrès matériels de notre siècle.

Avec tous ces progrès, les canadiens-français ont pu se répandre dans tout l'immense territoire conquis par leurs ancêtres au christianisme et à la civilisation ; ils ont pu

fonder des colonies où se perpétuent la foi, la langue et les traditions de la vieille France de Louis XIV. La position que nous occupons dans le parlement, cette glorieuse conquête de nos pères, nous permet, à nous, de la province de Québec, de protéger ces groupes français disséminés sur un territoire plus vaste que la moitié de l'Europe, et de contribuer aussi à l'accomplissement de la grande mission que la Providence semble avoir assignée d'une manière particulière à notre race.

Continuons à serrer nos rangs, à nous grouper solidement ; conservons un invincible attachement à notre religion, notre langue, nos lois et nos coutumes ; conservons cette pureté de mœurs et ces habitudes de frugalité qui nous distinguent, tout en faisant de nous une puissance. Peut-être qu'avant le milieu du siècle prochain, il y aura plus de français dans la Nouvelle-France que dans l'ancienne qui nous est restée si chère. Alors, nous pourrons dire avec raison, en admirant la puissance, la richesse et surtout les belles institutions de ce grand peuple de l'Amérique du Nord ; *Gesta Dei per Francos.*

Voilà, Messieurs, en peu de mots ce qu'est ce Canada, que le génie de Cartier avait entrevu à travers les brumes de l'Océan. Eh bien, disons encore avec notre poète :

> ....." Gloire à toi, Cartier !
> " Gloire à vous, ses vaillants compagnons, groupe altier
> " De fiers Bretons taillés dans le bronze et le chêne !
> " Vous fûtes les premiers de cette longue chaîne
> " D'immortels découvreurs, de héros canadiens,
> " Qui, de l'honneur français inflexibles gardiens,
> " Sur ce vaste hémisphère où l'avenir se fonde,
> " Ont reculé si loin les frontières du monde ! "

III

RÉPONSE PAR L'HONORABLE WILFRID LAURIER, M.P.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai souvent pensé, et après l'éclat des fêtes d'aujourd'hui plus que jamais je pense, qu'il ne devrait y avoir pour tout le pays qu'une seule célébration de la Saint-Jean-Baptiste et que cette célébration devrait avoir lieu dans la bonne vieille ville de Québec. J'ai toujours pensé

et plus que jamais je pense, que Québec devrait être, pour les Canadiens d'origine française, ce que la Mecque est pour l'Arabe, la ville par excellence, la ville sacrée entre toutes.

On dira peut-être que je suis partial en faveur de Québec. Si on le dit, je réponds simplement que j'ai bien des raisons de l'être : loin de m'en défendre, je l'avoue hautement.

Car, il faut en convenir, il n'y a qu'un Québec. Nos amis de Montréal qui sont avec nous ce soir, qui sont fiers de leur ville et qui en sont fiers à bon droit, protesteront peut-être : je n'accepte pas ces protestations ! Des villes comme Montréal, le continent en fourmille ; j'en prends à témoin nos amis venus des Etats-Unis. Je ne dis pas de mal de Montréal, tant s'en faut, mais il n'y a qu'un Québec. Des villes comme Montréal, avec des rues larges, droites, régulières, tirées au cordeau, si j'étais irlandais, je dirais qu'il y en a à toutes les portes. Ces choses ont bien leur valeur, mais je le répète, il n'y a qu'un Québec. Ce qui fait le charme de Québec, c'est la variété, c'est l'imprévu de ses aspects ; à chaque pas que vous faites, la scène change, un nouveau panorama se déroule à vos yeux, aussi ravisant que le précédent, mais d'un genre différent. Ce charme de Québec, tout le monde en peut jouir, les étrangers en jouissent comme nous, plus que nous peut-être, car les hommes sont ainsi faits qu'ils ne savent jamais suffisamment apprécier ce qu'ils possèdent.

Mais Québec possède un autre charme dont nous, Canadiens d'origine française, nous pouvons seuls jouir dans toute sa plénitude : c'est le charme des souvenirs. Hommes de Québec, vous êtes des privilégiés. L'antiquité nous a préservé la mémoire d'une épitaphe fameuse où l'on recommandait au passant de s'arrêter, parce qu'il foulait la cendre d'un héros, mais vous, hommes de Québec, vous vivez, vous respirez dans une poussière de héros.

A chaque pas que vous faites dans votre ville, un monument, un édifice, une pierre, un coin du ciel au bout d'une rue étroite fait surgir dans votre pensée tout un monde d'événements héroïques. Aujourd'hui, vous venez d'élever un nouveau monument qui perpétuera à jamais

le souvenir de la croix plantée par l'envoyé du roi de France, pour prendre possession de ce pays au nom du roi de France.

Ce pays cependant n'est pas resté terre française, mais nous sommes toujours restés fidèles au souvenir de notre ancienne mère-patrie.

Bien que séparés de la France depuis plus d'un siècle, bien que différant d'elle aujourd'hui de plusieurs manières, nous avons toujours conservé son culte dans notre cœur, suivant de loin, mais avec un intérêt qui n'a jamais cessé un seul instant, toutes les péripéties de sa vie tourmentée, prenant notre part de ses joies, de ses triomphes, de ses désastres, de ses douleurs, plus encore de ses douleurs que de ses joies.

L'adversité est l'épreuve de toutes les affections, et j'en appelle à vous tous, n'est-il pas vrai que nous n'avions jamais réalisé combien la France nous était chère comme nous l'avons réalisé à l'époque de ses revers, dans les fatales années 1870 et 1871, quand le télégraphe nous apportait des défaites au lieu des victoires que nous attendions ? Et quand il n'y eut plus à en douter, quand, ayant espéré contre toute espérance, il nous fallut pour nous convaicre lire et relire le texte de la dure loi imposée par le vainqueur, quand l'Alsace et la Lorraine étaient violemment arrachées au territoire français, je vous le demande, si on nous avait enlevé un de nos propres membres, aurions-nous plus souffert ?

Ce toast proposé par M. Langelier nous rappelle que notre séparation d'avec la France nous a imposé de nouveaux devoirs, créé de nouveaux intérêts et ouvert de nouvelles affections. Nous sommes canadiens-français, mais notre patrie n'est pas confinée au territoire ombragé par la citadelle de Québec : notre patrie, c'est le Canada, c'est tout ce que couvre le drapeau britannique sur le continent américain, les terres fertiles qui bordent la baie de Fundy, la vallée du Saint-Laurent, la région des grands lacs, les prairies de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses, les terres que baigne cette océan célèbre où les brises sont aussi douces que les brises de la Méditerranée. Nos compatriotes ne sont pas seulement ceux dans les veines de qui coule le sang de la France, ce sont tous ceux, quelle

que soit leur race, ou leur langue, que le sort de la guerre, les accidents de la fortune, ou leur propre choix ont amenés parmi nous et qui reconnaissent la suzeraineté de la couronne britannique. Quant à moi, je le proclame hautement, voilà mes compatriotes, je suis canadien. Mais je l'ai dit ailleurs, et j'ai plus de plaisir à le répéter ici ce soir, entre tous mes compatriotes, la première place dans mon cœur est pour ceux dans les veines de qui coule le sang de mes propres veines. Je n'hésite pas à dire cependant que les droits de mes compatriotes d'autres races me sont aussi chers, aussi sacrés que les droits de ma propre race, et si le malheur voulait qu'ils fussent jamais attaqués, je les défendrais avec autant d'énergie et de vigueur que les droits de ma propre race. Je dis moi, ne devrais-je pas dire vous, nous tous ? Oui, nous sommes trop fils de la France, de cette généreuse nation qui a tant de fois donné son sang pour défendre les faibles, les opprimés, pour n'être pas prêts en tout temps, nous aussi, à défendre les droits de nos compatriotes de nationalités différentes, à l'égal des nôtres. Ce que je réclame pour nous, c'est une part égale de soleil, de justice et de liberté : cette part nous l'avons, nous l'avons ample et ce que nous réclamons pour nous, nous sommes anxieux de l'accorder aux autres.

Quant à moi, je ne veux pas que les canadiens-français dominent sur personne et je ne veux pas que personne domine sur eux. Justice égale, droits égaux. Il est écrit que les sables des mers sont comptés, que pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la permission d'une providence éternelle, éternellement sage. N'est-il pas permis de croire, lorsque, dans la bataille suprême livrée sur les plaines d'Abraham, le sort des armes tourna contre nous ; n'est-il pas permis de croire qu'il entrait dans les desseins de la Providence que les deux races jusque là ennemies vécussent désormais en paix et en harmonie sur ce continent, et désormais ne fissent plus qu'une seule nation ? C'est là l'idée qui a été la source inspiratrice de la Confédération. Quand les provinces britanniques furent unies sous la même constitution, l'espérance maintenant avouée était de donner à tous les éléments épars qui s'y trouvaient le même idéal national, d'offrir au monde le spec-

M. F. G. M. Dechêne. M. P. P. propose le toast ;

8° A LA PROVINCE DE QUÉBEC.

I

DISCOURS DE M. F. G. DECHÊNE, M.P.P.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Je me lève pour proposer la santé de la province de Québec et je crois que pour tous ceux qui m'entendent de quelque partie de l'Amérique soient-ils venus, la province de Québec, c'est la patrie : la patrie plus grande, plus forte, plus belle que jamais !

Si nous tenons à la France par des liens sacrés, nous n'en sommes pas moins un peuple ayant des aspirations différentes, une destinée toute autre que celles du peuple Français. Cette mission providentielle nous l'avons accomplie dans une large mesure.

C'est en effet des bords du Saint-Laurent que sont partis dans toutes les directions ces hardis découvreurs des premiers temps de la colonie.

Ce sont leurs fils et leurs descendants qui ont fait connaître et respecter notre nom et notre foi dans toutes les parties les plus reculées de l'Amérique du Nord.

Et vous qui nous venez de bien loin, revoir vos frères, nous ne pouvons vous mieux saluer qu'en vous invitant à contempler avec nous ce peuple, jeune encore, mais révalisant avec les autres races dans toutes les branches des connaissances humaines. Littérature, science, industrie, politique, tous ces champs de bataille de l'intelligence et du génie ont été pour nous autant de témoins de nos triomphes et de nos victoires.

Les libertés constitutionnelles dont nous jouissons sont dues aux luttes sanglantes des hommes de notre race.

Et quand le malheur de la guerre civile est venu fondre sur nous, les canadiens-français de la province de Québec ont montré que dans leurs veines coulait encore le sang des guerriers de Carillon.

En face de l'agitation malsaine qui se fait autour de nous, nous gardons ce calme qui nous vient du sentiment de notre force et de notre droit. Nous avons été justes

pour les nationalités étrangères, nous leur avons même garanti des priviléges que nous ne songeons pas à leur enlever. En retour nous demandons simplement qu'un peu de cette même justice soit accordé à nos compatriotes des autres provinces, jusqu'au jour, qui n'est peut-être pas éloigné, où ils auront à leur tour la majorité électorale.

Les fêtes et ce banquet iront dire à nos amis comme à nos adversaires que nous sommes un peuple fier de son passé, orgueilleux du présent et légitimement confiant dans l'avenir.

II

RÉPONSE PAR L'HONORABLE. H. MERCIER, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est avec plaisir, et non sans quelque émotion, que je vais répondre au toast " A la province de Québec " qui vient d'être proposé en termes si éloquents.

Ce jour de fête nationale restera comme un grand souvenir dans l'histoire.

Peuple catholique, avant tout, nous avons commencé la célébration de cette démonstration par une cérémonie religieuse, aussi imposante que pieuse.

Un prince de l'Eglise, le vénerable Cardinal Taschechereau, entouré d'un clergé aussi distingué par ses vertus que par son intelligence et son patriotisme, a invoqué les bénédictions du ciel sur tout un peuple agenouillé au pied du monument, récemment élevé en l'honneur de Jacques Cartier et du Père de Brebeuf.

La foule pieuse et recueillie était immense : elle représentait toute une race conservée, presque miraculeusement, sur les bords de notre majestueux St. Laurent, et gardant religieusement et avec amour les traditions de la France catholique sur ce sol libre de l'Amérique du Nord.

Les habitants de la province de Québec n'étaient pas seuls dans cette circonstance : ils avaient le bonheur d'acclamer au milieu d'eux des milliers de représentants de leurs frères émigrés aux Etats-Unis, qui font honneur là-bas à la patrie absente et dont la présence ici, ce matin et ce soir, réjouit le cœur des canadiens-français, même des plus indifférents.

tacle d'une nation diverse dans ses origines, conservant dans tous ses groupes, le respect des traditions de famille et de race, mais donnant désormais à tous, une unique et même aspiration. Je n'ai pas oublié que la confédération à son origine ne fut pas acceptée sans terreur par nombre de canadiens d'origine française. Il est une chose cependant pour laquelle les canadiens-français ont droit à l'universelle admiration. Le vice des démocraties est d'ordinaire de flatter les foules. Je ne sais pas flatter, jamais je ne m'abaisserai au rôle de flagorneur pas plus des foules que des personnes, mais c'est simple justice de constater avec quelle admirable souplesse les canadiens-français se sont adaptés à tous les régimes par lesquels ils ont passé, la constitution de 1775, celle de 1791, celle de 1841, et enfin le régime de la Confédération. Je n'ignore pas qu'il n'est pas de nation là où il n'y a pas de fierté nationale Je n'iguore pas non plus que presque toujours la fierté nationale repose sur ces événements tragiques qui font souffrir, qui font pleurer, mais qui mettent en relief toutes les forces d'une nation, ou d'une race, et à ce sujet on a dit avec raison que les peuples les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire. Notre histoire sous la Confédération n'offre aucun de ces faits dramatiques qui rendent le passé si attachant ; elle a été calme, elle a été heureuse. Mais la paix a aussi ses gloires et ses héros. Le Canada sous la Confédération a pu s'enorgueillir d'hommes dont n'importe quelle nation aurait le droit d'être fière. Je ne parlerai pas des canadiens d'origine française ; M. Langelier vous les a rappelés il y a un instant, je choisirai parmi les canadiens d'origine britannique et je ne citerai que deux noms. Le premier nom que je vous rappelerai est le nom d'un homme duquel je diffère *toto cœlo*, mais je suis trop de mon origine pour ne pas me faire une gloire en tout temps, de rendre justice à un adversaire ; le nom que je vous signale est le nom de sir John Macdonald. Je n'étonnerai pas mon ami, M. Chapais, que je vois parmi vous, si je dis que je ne partage par les opinions politiques de sir John Macdonald ; je puis même ajouter que je les réprouve presque totalement, mais il faut reconnaître que sir John Macdonald dans tout le cours de sa longue carrière, a déployé des

qualités d'une telle éminence qu'elles auraient fait leur marque sur les plus vastes théâtres, que personne sur ce continent n'a excellé comme lui a gouverner les hommes, à moins que ce ne soit M. Mercier. L'autre nom que je vous signale est le nom d'un homme qui a été pour moi un ami et plus qu'un ami, le nom de l'honorable Edward Blake. Il y a déjà quelques années, parlant ici même de M. Blake, j'ai déclaré que dans mon opinion l'Amérique, à ce moment, n'avait pas son égal, et que l'Europe n'avait pas son supérieur.

Tout ce que j'ai vu depuis de M. Blake m'a confirmé dans cette opinion ; j'ai eu l'avantage de le voir de très près, et j'ai aussi appris que chez lui, le caractère, l'âme, le cœur sont à la hauteur de l'intelligence. Bien d'autres noms que ceux-là, noms de la plus haute éminence, se pressent sur mes lèvres ; je les passe sous silence pour vous rappeler un événement qui résumera tout ce que je pourrais dire, et vous montrera que tout en restant canadiens-français, nous sommes canadiens dans la plus vaste acception du mot. Il y a à peine quelques semaines, le feu détruisait Saint-Sauveur. Un homme s'est alors présenté pour combattre le fléau, et arrêter le désastre : allègrement, sans hésitation, avec l'intrépidité alerte du véritable soldat qu'il était, il s'est porté au plus fort du danger et y a trouvé la mort. Le lendemain toute la population française de Québec se répandait dans les rues—comme aujourd'hui, non cependant comme aujourd'hui dans la joie et l'allégresse, mais le deuil dans le cœur—et avec la plus pieuse révérence saluait au passage le corps mutilé du major Short.

Le major Short n'était pas de notre race ; c'était pourtant notre compatriote, et quel est celui d'entre vous, canadiens-français, qui dans cette heure de deuil, au milieu des ruines fumantes de votre ville, en face de ce corps inanimé, mort d'une mort si héroïque, quel est celui d'entre vous qui ne s'est senti fier d'être canadien ?

Messieurs, ayons l'orgueil de notre race. Sachons être justes envers tous nos compatriotes, sans distinction de races ni de croyances. Sachons non-seulement être justes, mais sachons être généreux ; que toutes nos actions dans la Confédération soient marquées par cette générosité qui a marqué la carrière de la France en Europe.

La cérémonie religieuse de ce matin, et le banquet civique de ce soir, sont une réponse éloquente et bien significative faite aux ennemis de notre race et de notre religion.

Il est impossible de ne point rappeler, dans une circonstance comme celle-ci, ce qui se passe depuis quelque temps dans le Canada.

Nos ennemis cherchent à soulever les préjugés contre nous, et, unissant maladroitement les haines qu'ils ont pour notre nationalité à celles qu'ils ont pour notre religion, ils font entendre des cris de rage à l'occasion d'un grand acte de justice, accompli récemment au nom de l'Etat, afin de restituer des biens, illégitimement acquis.

Nous avons subi, tous tant que nous sommes, nationaux, libéraux et conservateurs, sans murmure et sans protestation, les injures jetées de toutes parts contre ce que nous avons de plus cher et de plus sacré. Au milieu de la tempête, nous sommes restés calmes, mais non indifférents. Si nous n'avons point parlé, nous n'avons point courbé la tête. Nous sommes restés debout et fiers.

Le moment de parler est arrivé, et comme représentant autorisé de la province de Québec, répondant au toast porté en son honneur, près de ce monument érigé en l'honneur de deux de nos gloires nationales, autour duquel se groupaient ces milliers de prêtres et de laïques, nobles enfants de la province de Québec, qui l'honorent de ce coté-ci ou au delà de la frontière qui nous sépare des Etats-Unis ; avec un sentiment profond de la responsabilité attachée à mes paroles, je déclare, au nom de tous, que nous sommes restés et que nous resterons catholiques et français. L'amour de la religion et de la nationalité de nos pères est gravé dans nos cœurs et personne, pas même le plus puissant des tyrans, ne pourra nous enlever cet amour.

Cette province de Québec, à la santé de laquelle vous venez de boire, est catholique et française, et elle restera catholique et française : son passé et son présent en sont des garanties certaines.

Tout en protestant de notre respect, et même de notre amitié, pour les représentants des autres races ou des autres religions, tout en nous déclarant prêts à leur donner

leur légitime part en tout et partout, en toute occasion comme en toute chose ; tout en leur offrant de partager avec nous, comme avec des frères, l'immense territoire et les grandes ressources que la Providence à mises à notre disposition ; tout en désirant vivre avec eux dans la plus parfaite harmonie, à l'ombre du drapeau de l'Angleterre et sous l'égide tutélaire d'une souveraine chérie de tous, nous déclarons solennellement que nous ne renoncerons jamais aux droits qui nous sont garantis par les traités, par la loi et la constitution.

Ces traités, cette loi et cette constitution nous donnent le droit de rester catholiques et français, et nous resterons catholiques et français.

Disons-le bien haut pour qu'il n'y ait pas de fausses espérances chez les ennemis de notre race, ni de regrettables défaillances dans nos rangs : la persécution des premières années de la domination anglaise n'a pu écraser nos pères ; la persécution dont on nous menace ne nous écrasera pas davantage.

Nous sommes maintenant deux millions et demi de canadiens-français en Amérique, fiers de leur passé, forts de leur présent et confiants dans leur avenir : nous nous moquons des menaces de nos ennemis.

Nous sommes des citoyens libres, jouissant de la plénitude de leurs droits et décidés à faire respecter leur liberté, noble héritage conquis par nos pères, arrosé de leur sang et amoureusement protégé par notre patriotisme. Nous devons transmettre ce noble héritage à nos enfants et nous voulons le transmettre non-seulement intact, mais encore agrandi sous le souffle vivifiant de l'amour de notre nationalité et du respect de notre religion. Quand nous disparaîtrons, nous dirons à la génération appelée à nous succéder : " Nous sommes catholiques et français et quand vous, nos successeurs, disparaîtrez à votre tour, vous devrez dire aussi à la génération qui vous remplacera : Nous mourrons catholiques et français ! " Ce sera notre testament et le leur ; dernières volontés suprêmes d'un peuple héroïque, transmises de père en fils, de générations en générations, jusqu'à la consommation des siècles.

Mais pour obtenir ce grand résultat et arriver à consolider ainsi nos nobles destinées, nous avons un devoir

Soyez les bienvenus, chers compatriotes des Etats-Unis ! Le Canada-Français vous reçoit avec bonheur, comme un père reçoit à la maison paternelle les enfants qui s'en sont éloignés depuis quelque temps. Oui, soyez les bienvenus et dites bien à ceux que vous représentez et qui vivent avec vous dans l'Union américaine, que nous vous suivons avec intérêt, je dirai même avec amour ; nous applaudissons à tous vos succès, et chaque fois que l'un d'entre vous grandit et s'élève, nous nous sentons heureux, car c'est un frère qui grandit et qui s'élève.

Le monument que nous avons inauguré ce matin est en l'honneur de deux nobles français : Jacques Cartier, célèbre navigateur et découvreur du Canada ; de Brébeuf, saint religieux et martyr de la cause de la civilisation chrétienne.

Nous avons cru devoir confondre, dans une même pensée, ces deux grands noms : l'un représentant l'Etat, l'autre représentant l'Eglise. C'est la consécration, burinée sur le granit, d'un grand sentiment et d'un grand principe ; l'amour de la patrie et de la religion de nos ancêtres ; l'union de l'Eglise et de l'Etat. La patrie de nos ancêtres, c'est la France ; cette noble France d'autrefois, dont le dévouement ne connaissait ni frontière, ni continent, ni race, ni religion. Généreuse dans tous ses actes, inspiré dans toutes ses conceptions, elle était partout où il y avait une cause noble à défendre, où le faible avait besoin de son épée, où la civilisation chrétienne réclamait son intervention Ses drapeaux on été promenés dans le monde entier, ont traversé tous les océans, ont été plantés sur tous les continents. Le sang de ses enfants a été versé avec profusion, et n'a jamais été refusé, pour la défense d'une cause juste ; ses soldats ont parcuru l'Amérique en tous sens, ont livré, souvent un contre dix, des combats mémorables, ont fondé des forts célèbres, autour desquels se groupaient les premiers colons et ont marqué, dans bien des occasions, l'emplacement de villes qui, plus tard, devaient devenir nos principales capitales.

Dans un jour comme celui-ci, où nous célébrons les gloires de notre race, nous devons affirmer notre amour pour la France et proclamer bien haut que nous l'aimons toujours, cette chère patrie de nos ancêtres.

De Brébeuf était un Jésuite, un de ces nobles religieux qui laissaient tout, famille et patrie, honneurs et richesses, pour marcher à la conquête des âmes, sans autre espérance que d'y trouver le martyre. Et quel martyre ! Après des années de fatigues et de privations, de misères et de souffrances ; après des années de voyages, à travers les forêts, sur nos grands fleuves et nos hautes montagnes, malgré les intempéries des saisons, avec un climat des plus dûrs, sans abri, souvent sans nourriture, allant toujours de l'avant, la croix à la main, prêchant la doctrine du Christ à des sauvages dont souvent ils ne comprenaient pas la langue, ces héros de la foi terminaient une carrière, toute remplie de généreuse abnégation, par les tortures les plus atroces que les barbares inventaient au nom de leurs dieux, pour se venger du Dieu des chrétiens,

De Brébeuf fut un des plus grands parmi ces grands martyrs.

Son nom est passé à la postérité avec celui de Jacques Cartier ; son nom représente sur ce monument tout une compagnie de religieux, les anciens Jésuites, les pionniers de la civilisation sur ce continent. Que leur mémoire soit bénie, et dans ce jour glorieux, disons bien haut que leur nom est intimement lié à celui de la France et que nous confondons dans un même sentiment de reconnaissance les noms de Jacques Cartier et de Brébeuf, représentant : l'un, les fondateurs du Canada-français, et l'autre, les fondateurs de l'Eglise canadienne.

Quand vous sentirez le besoin, au milieu de nos luttes de parti, si regrettables et si vives, de réconforter votre patriotisme chancelant, descendez de ce beau promontoire, où est jetée, comme un nid d'aigle, notre bonne vieille cité de Québec, jusqu'à la jolie rivière historique de Saint-Charles ; remontez-en le cours sinueux et capricieux jusqu'à l'embouchure de la modeste rivière Lairet, et, vous agenouillant devant le beau monument béni ce matin par un prince de l'Eglise, invoquez les âmes de Jacques Cartier et de Brébeuf, de ces deux hommes généreux qui ont tant fait pour la Nouvelle-France, et priez-les de veiller sur le Canada-français et de diriger sûrement, à travers les écueils de la route, le navire de l'Etat qui porte ses nobles et grandes destinées,

leurs lacs, étaient ainsi devenus une réalité. En effet, un modeste marin, au nom de son Dieu et de son roi, venait de leur déclarer qu'ils étaient devenus leurs sujets et, qu'en retour de leur allégéance et de leur soumission, il leur offrait les bienfaits de la civilisation et les trésors de l'Evangile. Pour accomplir cette double mission, il fallait des hommes d'élite. La France, fille ainée de l'Eglise, devait avoir le privilége de les fournir, elle l'eût. Pendant plus de deux cents ans, elle voua et consacra à cette œuvre importante de conquête religieuse et d'agrandissement territorial, les plus remarquables d'entre ses enfants, depuis les noms les plus illustres de sa hiérarchie ecclésiastique, militaire et civile, jusqu'aux plus humbles mais aux plus croyants de ses paysans et de ses soldats.

Cette phalange héroïque d'évêques, de prêtres, de missionnaires, hommes et femmes sublimes, de gouverneurs, de généraux et de dignitaires de tous grades, s'empara de la plus grande partie de ce continent, qu'elle appela la Nouvelle-France. A peine quelques années s'étaient-elles écoulées que déjà elle avait élevé et construit, depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, depuis le cap Breton jusqu'aux Montagnes Rocheuses, des forteresses et des villes, des temples et des autels, des collèges, des couvents et des hôpitaux qui témoignent encore de leur force, de leur sollicitude, de leur intelligence et de leur foi. Pendant que cette troupe d'évangélisateurs, de découvreurs et de fondateurs organisait, sur une base solide, la société religieuse et la société civile, pendant qu'elle imprimait ses croyances, ses lois et ses mœurs sur ces terres nouvelles en des sillons tellement profonds que le temps, le fer et le feu n'ont pu les effacer, nos généraux, nos soldats et nos marins, cohorte invincible, multipliaient à l'envi leurs conquêtes, promenaient leur drapeau triomphant d'une extrémité à l'autre de cet immense domaine et faisaient retentir l'Europe éblouie, du bruit de leurs exploits et de leurs victoires.

Mais un jour, épuisée par la famine, décimée par la guerre, couverte de gloire et de blessures, abandonnée par la mère-patrie, cette poignée de braves et de héros vit la fortune déserter ses bataillons et son drapeau aux fleurs de lys descendre de la cîme du vieux rocher sur lequel

Cartier l'avait déployé. La France leur disait adieu. Elle avait cessé de régner sur ce continent.

L'Angleterre lui succèda. Elle s'empara avec fierté de ce prodigieux territoire et elle travailla avec énergie à y asseoir sa domination d'une manière permanente. A peine nos pères avaient-ils eu le temps de réparer leurs forces, que des luttes nouvelles mais différentes les apellèrent de nouveau au combat. Il ne s'agissait plus, il est vrai, de défendre leur pays contre l'ennemi du dehors, mais de protéger, contre les attaques du dedans, l'arche sainte de notre nationalité et de notre foi. Au milieu des péripéties sans cesse renouvellées de cette longue lutte, pendant laquelle les hommes d'Etat anglais commirent souvent des erreurs et des fautes que l'histoire a condamnées, nos ancêtres firent preuve de la même valeur, du même courage et du même dévouement qui les avaient illustrés sur les champs de bataille. Faisant généreusement tête à l'orage, ils défendirent hardiment leur cause, et, après un siècle, tout près, de luttes, ils obtinrent enfin la plénitude des droits et des libertés qu'ils avaient revendiqués avec tant de courage, d'énergie et d'habileté de leur nouvelle mère-patrie.

Apprenant en effet à mieux juger sa valeur ses mérites et sa lovauté, le gouvernement anglais nous accorda les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui, libertés dont nous avons droit d'être fiers, car elles ont placé sous l'égide et la protection d'une constitution écrite, notre religion et nos institutions, notre langue et nos lois, tout ce qui nous est cher comme citoyens et comme peuple, tout ce qui peut intéresser notre passé et notre avenir.

Comment n'aimerions-nous pas notre pays ? Nos mères nous ont appris à bégayer son nom avec respect et vénération. Son sol a porté nos premiers pas et il renferme les tombes vénérées de nos aïeux. Dès l'enfance nous avons admiré ses martyrs et ses héros, nous nous sommes passionnés pour les brillants récits de son histoire, ce temple immortel, sur les murs duquel sont burinés en lettres ineffaçables les grands noms et les grandes choses du passé. Son souvenir impérissable vit dans nos cœurs comme il vivra dans le cœur des générations futures, car

impérieux, urgent, solennel, à remplir. Ce devoir, c'est de cesser nos luttes fratricides et de nous unir.

Nous ne sommes pas aussi forts que nous devrions l'être, parce que nous sommes divisés. Et nous sommes divisés parce que nous ne comprenons pas les dangers de la situation. Nos ennemis sont unis, dans leur haine de la patrie française ; et nous, nous sommes divisés dans notre amour de cette chère patrie.

Pourquoi ? Nous ne le savons pas ! Nous sommes divisés, parceque la génération qui nous a précédés était divisée Nous sommes divisés parceque nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus* ; parceque le respect humain nous dit de nous appeler libéraux ou conservateurs ; parcequ'il est de bon ton d'avoir un nom et un titre sous prétexte d'avoir des principes ; parcequ'il est de mode de défendre les principes, surtout quand ils ne sont pas attaqués.

Brisons, messieurs, avec ces dangereuses traditions ; sacrifions nos haines sur l'autel de la patrie ; et dans ce jour de patriotiques réjouissances, au nom et pour la prospérité de cette province de Québec que nous aimons tant, donnons-nous la main comme des frères, et jurons de cesser nos luttes fraticides et de nous unir.

Que votre cri de ralliement soit à l'avenir ces mots consolants qui feront notre force :

Cessons nos luttes fraticides ; unissons-nous !.....

III

RÉPONSE PAR L'HONORABLE JEAN BLANCHET, M.P.P.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

Je regrette vivement le contretemps fâcheux qui nous prive du plaisir d'entendre la voix éloquente de l'hon. M. Taillon, et vous condamne, bien malgré moi, à écouter celui qui lui succède sans le remplacer. Afin d'atténuer autant que possible le malheureux effet de ce double désappointement, il ne me reste qu'une chose à faire, c'est d'être bref. Aussi je n'ajouterai qu'un mot aux discours patriotiques des orateurs qui m'ont précédé.

Vous venez d'accueillir avec enthousiasme le toast porté à la Province de Québec, au berceau de notre nationalité,

au sol qui l'a vu naître, grandir et prospérer, à cette brave, intelligente et patriotique population qui l'habite, à la patrie enfin, dans tout ce que ce mot a, pour l'esprit et le cœur, de puissance et d'enivrement. Nous l'aimons en effet notre province et nous lui en avons donné cent fois la preuve. Notre ambition la plus vive, nos efforts les plus puissants convergent vers un seul et même but : assurer son avenir et celui de notre race; en affermissant et en développant leur influence légitime en Amérique. Dans la grande et imposante célébration de ce matin, nous avons démontré de nouveau notre affection et notre vénération pour son passé, en consacrant un monument, modeste mais durable, élevé à la mémoire de deux des grandes figures de notre histoire : Cartier et Brébeuf. Brébeuf et ses compagnons, missionnaires dévoués, apôtres infatigables qui, pendant de longues années de misères et de privations, bravèrent tous les périls pour sauver des âmes à Dieu et furent récompensés de leur zèle et de leurs héroïques travaux par la couronne glorieuse et les palmes du martyr. Cartier, marin intrépide et téméraire, bravant les tempêtes et les périls d'un océan d'autant plus formidable qu'il était plus inconnu, pour doter la France, à son retour,. d'un empire colonial deux fois plus grand que l'Europe. Cartier n'était pas un explorateur d'aventure. Il n'était pas seulement un messager ordinaire chargé par son roi de lui conquérir des trésors ignorés et des terres nouvelles. Il était surtout un messager extraordinaire, aux ordres d'un monarque suprême, chargé de l'exécution d'un ordre providentiel, et, en cette double qualité, il était venu annoncer aux tribus sauvages de ce continent, que l'époque marquée pour leur délivrance était arrivée, que les lumières de l'Evangile et de la civilisation allaient enfin briller pour elles. Sans cette mission extraordinaire, sans cette brise persistante tant redoutée par ses matelots et qui poussait ses vaisseaux vers nos rivages, jamais, il est bien naturel de le croire, la petite flottille du grand navigateur n'aurait atteint les rives inconnues de la rivière Saint-Charles.

Les pressentiments, des peuples sauvages de l'Amérique sur l'existence d'une race d'hommes forts qui devaient venir du côte du levant et s'emparer de leurs terres et de

formées par ceux de nos frères que de malheureuses circonstances ont forcés d'aller vivre loin du sol natal et qui ont adopté une nouvelle patrie sous la protection du drapeau étoilé ; mais contentons-nous pour le moment de saluer et tendre une main fraternelle aux dignes représentants de nos Sociétés sœurs qui nous honorent de leur présence. Soyez-donc le bienvenu, M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, oui, soyez le bienvenu, infatiguable successeur du grand patriote, Ludger Duvernay, l'illustre fondateur de la première Société Saint-Jean-Baptiste en Canada.

Soyez le bienvenu, M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Lewistown ; vous êtes bien l'homme pour continuer l'œuvre du regretté Ferdinand Gagnon, le protecteur des canadiens aux Etats-Unis, nous vous avons vu à l'œuvre, l'année dernière, dans la grande convention nationale à Nashua, avec tous vos zélés et intelligents collaborateurs. Rien d'étonnant, si avec tant d'autres vaillants chefs, nos compatriotes des Etats-Unis commandent aujourd'hui le respect et font même l'admiration de tous ceux qui, naguère, étaient loin de leur être sympathiques ; rien d'étonnant si nos frères des Etats-Unis ont acquis une importance telle, qu'aux derniers jours de la présidence de M Cleveland, ce dernier, en examinant des statistiques, exprimait au Major Mallet sa surprise sur la belle position sociale des canadiens aux Etats-Unis, et son grand étonnement sur leur accroissement. Et vous tous courageux amis qui venez des différents points de l'Union Américaine, pour venir glorifier avec nous le nom de l'intrépide navigateur de Saint-Malo, l'immortel Jacques Cartier, nous vous disons en toute sincérité, oui, soyez les bienvenus.

Croyez-le, honorables Présidents et Délégués de quelque Etat, ville ou village que vous veniez, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec est fière et a raison d'être fière de vous, puisqu'obligés de vivre loin du pays, au milieu de millions d'hommes dont l'origine et les mœurs ne sont pas les vôtres, vous avez su conserver intact le précieux héritage de vos ancêtres, la foi catholique et notre belle langue française ainsi que votre sincère attachement à votre origine. Encore une fois, nous souhaitons la bien-

venue à tous nos hôtes et que ces trois jours de réjouissance patriotique ; que cette fête de 1889, qui a pour nous un caractère tout particulier, ressèrent davantage les liens qui unissent toutes les Sociétés et Associations nationales sur le continent Américain.

Espérons, M. le Président, qu'il y aura toujours entre nous, communauté de sentiments et d'actions ; formons le vœu pour qu'un jour si, à Dieu ne plaise, notre existence nationale etait mise en péril, nous puissions compter sur la sympathie la plus efficace des huit cent mille canadiens-français qui sont au delà de la ligne 45.

Nous avons, M. le Président, dans ce beau jour, orné notre drapeau d'une noble et large couronne de feuilles d'érable ; ajoutons-y trois autres bouquets, entrelaçons la rose, le treffle et le chardon ; comme signe évident de la bonne harmonie qui existe entre les différentes nationalités qui vivent dans la vieille cité de Champlain et qui sont si bien représentées ce soir par Messieurs les Présidents des Sociétés Saint-George, Saint-Patrick et Saïnt-André.

Veuillez, s'il vous plait, Messieurs, remplir vos verres et boire avec enthousiasme à la santé de nos Sociétés Sœurs du Canada et des Etats-Unis.

II

RÉPONSE PAR M. L. O. DAVID, M.P.P.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

" L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la mère de toutes nos sociétés nationales, ne pouvait manquer à cette grande fête de la famille canadienne-française. Elle ne pouvait rester sourde à l'appel de la vieille cité de Champlain, de Laval et de Frontenac, la ville nationale par excellence, le berceau et le boulevard de notre nationalité, le théâtre grandiose des combats immortels, où chaque pierre, chaque brin d'herbe rappelle des noms et des faits héroïques..... Québec ! Ce nid d'aigle, d'où sont partis tous ces aiglons qui d'un bout du continent à l'autre, du golfe du Mexique aux Montagnes Rocheuses, des rives fleuries du Mississipi aux bords glacés de la Baie d'Hudson, ont jeté la semence de la civilisation française.

un peuple qui conserve le culte du passé, le respect des aïeux et l'amour sacré de la patrie, peut commettre des fautes, mais il ne saurait périr.

Il ne suffit pas cependant de se glorifier du passé, de se réjouir du présent, il faut encore préparer et sauvegarder l'avenir. Pour arriver à ce but suprême, il est important de ne pas oublier que nous avons deux devoirs importants à remplir. Devoirs envers nous-mêmes d'abord par la pratique entre nous de l'union, de la paix et de la concorde, de l'union surtout, car elle produit la force quand elle est dirigée et utilisée au profit et pour le plus grand bien de tous. Devoirs envers les autres nationalités au milieu desquelles la Providence nous a placés Nous sommes en effet, par suite de notre isolement irrémédiable de notre ancienne mère-patrie, destinés à vivre en contact journalier avec des peuples d'origine et de croyances différentes Ces peuples ont aussi leur histoire, leur culte, leurs héros, leurs prédilections, leurs aspirations légitimes. Nous n'avons pas le droit de leur demander ce que nous ne voudrions pas faire nous-mêmes : les renier ou les changer. Mais ce que nous pouvons faire, c'est de leur démontrer que nous sommes et que nous voulons être, comme eux, des citoyens loyaux, honnêtes, laborieux, amis de l'ordre et de la paix ; ce que nous devons faire, c'est de mettre dans tous nos actes publics assez de prudence, de sagesse et de justice pour les convaincre que nous les considérons, non comme des étrangers, encore moins des ennemis, mais comme des amis et des concitoyens, travaillant avec la même ambition au développement et au succès de la patrie commune.

Des philanthropes bien intentionnés ont rêvé que, grâce aux découvertes du siècle qui ont si prodigieusement multiplié les relations entre les peuples civilisés, ces derniers perdraient, dans un avenir rapproché, leurs caractères distinctifs pour former, sinon une nationalité unique, du moins un tout homogène, n'ayant plus que des aspirations et des ambitions communes. Il n'y a pas d'erreur plus profonde. Malgré la vapeur, malgré l'électricité, les barrières qui ont jusqu'ici séparé les nations n'ont jamais été plus loin de s'abaisser qu'elles ne le sont maintenant. Les rapports d'affaires, les associations d'intérêts, les

liaisons politiques elles-mêmes semblent affermir au lieu de diminuer, les tendances conservatrices des nationalités différentes qui peuplent la surface du globe.

Quand Sir Etienne Taché disait que le dernier coup de canon pour le maintien de la suprématie anglaise sur ce continent serait tiré par un canadien-français, il répondait d'avance à ceux qui prêchent en vain l'assimilation des races, en affirmant que dans l'avenir, quelqu'éloigné qu'il fût, nos descendants seraient aussi canadiens-français et aussi loyaux que nos pères l'étaient en 1775 et en 1812.

C'est en développant ces sentiments et ces idées au sein de nos populations que nous contribuerons à faire de nos concitoyens un peuple fort, puissant, respecté au dedans, admiré au dehors. On a dit que noblesse oblige, rien de plus vrai Notre position, notre intérêt, notre origine, notre passé, tout nous commande d'être justes, sages, honnêtes, de pratiquer avec autant de zèle les vertus publiques que les vertus privés, de nous élever au-dessus des passions et des misères inséparables de l'humanité, et des préjugés qui en sont peut-être la plaie la plus dangereuse. Guidés par les principes éternels d'une religion amie de l'ordre et du progrès, profondement attachés à notre nationalité, décidés à défendre avec énergie les droits que la constitution nous garantit, nous pourrons continuer de marcher, sans crainte et sans faiblesse, vers la réalisation des grandes destinées qui nous sont assignées. Fiers de notre foi, de notre passé, confiants dans l'avenir nous continuerons avec le secours de la Providence, dans l'union, la paix et la prospérité, de gravir avec succès ce sentier rude et difficile qui conduit les peuples comme les individus vers le but qui leur a été éternellement marqué.

M. J. P. Rhéaume propose le toast :

9° Aux Sociétés Sœurs du Canada et des Etats-unis.

I

DISCOURS DE M. J. P. RHÉAUME

M. le Président,

En portant cette santé j'aimerais à souhaiter la bienvenue à chacune des Sociétés nationales que compte notre cher Canada ainsi qu'à chacune des nombreuses sociétés

" Nous ne pouvions, dis-je, refuser de nous réunir autour du monument que son patriotisme élève en l'honneur de deux hommes qui ont tant fait pour l'église et la patrie.

" D'ailleurs, de même que les mahométans vont tous les ans à la Mecque ranimer leur foi farouche, ainsi, nous devons venir de temps en temps retremper notre courage national à la source même du patriotisme. Nous repartirons chaque fois plus fermes, plus ardents, plus décidés à poursuivre notre œuvre de conservation nationale, plus convaincus que la grandeur de notre origine et les gloires de notre passé nous donnent le droit de marcher tête haute, à côté des autres nationalités.

" Des bouches éloquentes vous ont redit les pages de cette histoire émouvante, comment les oublier ? Des écrivains préjugés n'ont pu s'empêcher de proclamer que jamais peuple n'eut un passé plus glorieux, des ancêtres plus nobles, plus vertueux, plus héroïques. Ils s'enthousiasment au spectacle de ces découvreurs, trappeurs et chasseurs intrépides qui, en canot ou à la raquette, ont sillonné toute l'Amérique du nord, bravant tous les dangers, tous les obstacles, arborant le drapeau de la France et l'étendard du Christ sur le sommet des montagnes les plus inaccessibles, sur les bords sauvages de fleuves et de lacs inconnus jusqu'alors, marquant de leur sang l'endroit où s'élèvent maintenant des villes florissantes. Ils s'émeuvent au récit des souffrances et des sacrifices de Montcalm et de ses immortels soldats, qui, abandonnés de tout le monde, n'ayant ni pain ni vêtements, marchant nu pieds dans la boue et la neige, se battent pendant sept ans, un contre trois, un contre six, disputent pouce par pouce le sol de la patrie, le drapeau de la France criblé de balles, déchiré par la mitraille, et ne déposent les armes qu'après avoir remporté dans un dernier combat, une dernière victoire.

" Et comment refuser notre admiration aux grands orateurs, aux hommes d'Etat illustres, qui pendant quarante ans ont combattu par la plume et la parole, pour conquérir cette liberté politique dont nous jouissons maintenant. Où trouver des gens plus braves, plus admirables, que ces patriotes de 1837-1838, qui, à Saint-Charles, à Saint-Denis

et à Saint-Eustache, se battaient avec des fourches et des manches de hache, contre les régiments anglais ou mouraient sur l'échafaud en priant pour leur pays.

" Ce n'est qu'une page de notre histoire, mais elle suffit pour expliquer notre patriotisme et notre ferme propos de rester fidèles à de si glorieuses traditions. Oui, notre patriotisme est ardent, mais il n'est ni injuste, ni égoïste, il n'a pas sa source dans un sentiment vague, mais il repose sur un principe large et fécond.

" Nous croyons que la diversité des nationalités est, dans l'ordre providentiel, un élément de progrès pour l'humanité.

" Nous croyons qu'il est bon que les deux grandes nations, dont l'émulation a fait en grande partie, la grandeur de l'Europe, travaillent côte à côte sur le continent américain. Songer à fusionner deux races arrivées à l'apogée de leur développement est une utopie, faire disparaître l'une ou l'autre serait une faute, ce serait éteindre un flambeau, un foyer de lumière.

" Non, nous ne voulons ni absorber les autres races, ni être absorbées par elles, nous voulons qu'on nous laisse faire notre part dans l'œuvre du développement matériel et intellectuel de ce continent. Et cette part sera d'autant plus importante qu'on nous laissera plus libres de marcher sur les traces de la France, et de travailler à implanter en Amérique, son génie littéraire, artistique et civilisateur. Ah ! sans doute, l'élément français n'a pas encore ici l'importance qu'il possède en Europe, mais que sera-ce lorsqu'il y aura dans l'Amérique du Nord vingt millions de Canadiens-français marchant sur les traces de la France et cherchant à l'imiter dans ce qu'elle a fait de beau et de bon pour la civilisation ?

" Est-ce un rêve ? Des journaux anglais et américains ont calculé que cela arrivera dans un demi-siècle.

" Donc nous faisons bien de rester français et catholiques, et de conserver une nationalité dont l'origine est si illustre, l'histoire si glorieuse, l'existence si utile, nécessaire même au progrès et à la grandeur de l'Amérique du Nord."

III

RÉPONSE PAR L'HONORABLE DR MARTEL, DE LEWISTON, MAINE, E. U.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir convié vos frères des Etats-Unis à ces agapes patriotiques.

L'inauguration d'un monument à la mémoire de Jacques Cartier devait, en effet, réunir tous les représentants de la grande famille française dispersée en Amérique. Aussi nous sommes heureux, nous les convives de la onzième heure, les enfants perdus de la grande armée qui combat pour le triomphe de l'idée française et catholique, de venir serrer la main de nos aînés et retremper notre patriotisme dans ce bon vieux Québec, si français, au milieu de cette population de Saint-Roch, la plus patriotique du continent, comme nous l'affirmait, l'an dernier, à Nashua, votre vénérable ex-vice-président que je vois à mes côtés.

Oui, nous venons vous assurer que nous sommes et resterons français et catholiques, tout en demeurant citoyens de la grande et généreuse Républiqne Américaine, qui protège toutes les libertés, comme vous avez été les sujets fidèles de l'Angleterre, tout en étant " loyaux mais Français." Ah ! c'est que nous voulons nous aussi, être fidèles à la nation des enfants de la France en Amérique.

Jacques Cartier, ce vaillant Français et pieux chrétien, venait, il y a trois siècles, nouveau Jean-Baptiste, précurseur de notre nationalité, annoncer notre mission dans le Nouveau-Monde ; et en plantant sur ce sol de Québec, la croix et le drapeau de la France, il nous indiquait la route à suivre. Nous allions continuer, dans cet hémisphère, l'œuvre de la France en Europe. La France ! Elle avait mérité le titre de " Fille ainée de l'Eglise ;" pendant des siècles, elle avait été la sauvegarde de la civilisation et la gardienne de la foi, comme elle avait combattu pour toutes les libertés. Nous allions remplir le même rôle dans le Nouveau-Monde.

Tout homme a deux patries, a dit un grand orateur catholique : la patrie de la foi et la patrie du sang. Pas plus que pour la France chrétienne, ces deux patries n'ont été ennemies l'une de l'autre chez nous ; toujours elles ont été inséparablement unies dans nos cœurs.

L'histoire de la Nouvelle-France, en effet, nous démontre que nos ancêtres n'ont jamais séparé la croix, du drapeau, emblêmes vénérés de ces deux patries. Et après la cession de notre pays à l'Angleterre, pendant un siècle de luttes et d'épreuves, nos pères, en formant la nationalité canadienne-française, ont toujours fait marcher de front la foi et la nationalité. Aussi qui dit canadien-français dit catholique.

Mais là ne devait pas se borner notre mission.

Ce n'est pas en vain que les LaSalle et les Marquette, et plus tard, les Ménard et les Juneau, découvraient et établissaient le grand Ouest américain en y implantant l'idée française, comme aimait a le reconnaître dernièrement un diplomate des Etats-Unis dans une adresse à la France.

Par tout l'Ouest, disséminés dans le vaste espace entre le Michigan et la Californie, une foule de colonies canadiennes se formèrent, isolées d'abord, séparées les unes des autres par des centaines de milles, mais conservant chacune sa langue, sa foi et son caractère français. Et remarquez que ces Français de cœur n'en étaient pas moins de bons citoyens américains, puisqu'on allait jusqu'à amender la constitution d'un Etat pour pouvoir élever un de vos ex-concitoyens au poste éminent de lieutenant-gouverneur.

Ces canadiens de l'Ouest avaient prévenu les conseils de deux grands penseurs de ce siècle qui chacun avait son aphorisme de prédilection : Horace Greeley, qui ne cessait de répéter : " *Go West, young man!* " et Etienne Parent, le père du journalisme au Canada, qui criait sans cesse à ses compatriotes : " Emparons-nous du sol ! "

Vous voyez, ce soir, les descendants de ces hardis pionniers de l'idée française dans les plaines de l'Ouest, venant vous assurer qu'eux aussi, ils ont été fidèles à la patrie de la foi et du sang.

Mais la Nouvelle-Angleterre, ce foyer du puritanisme, dont la forte race a imposé son caractère au reste des Etats-Unis, devait, suivant l'opinion des sages, rester réfractaire à toute idée française ou catholique.

Cependant, il y a trente ans à peine, l'exode des canadiens vers les centres manufacturiers commençait. Que de prophètes se sont lamentés sur le sort de ces nouveaux

enfants d'Israël qui s'en allaient, gémissant et pleurant, sur les bords des fleuves de la Babylone américaine.

Tout à coup des voix inspirées par le patriotisme, se firent entendre au milieu d'eux. Un des leurs, véritable enfant de Saint-Jean-Baptiste, celui-là même, dont la perte a éveillé de si vives sympathies de ce côté-ci de la frontière, entonna les cantiques de la Sion canadienne-française avec tant d'amour et d'éloquence qu'il fit vibrer la corde patriotique dans tous les cœurs de ses compatriotes.

A sa voix, ces enfants de la France se sentirent émus ; ils se demandèrent s'ils avaient fait jusque-là tout leur devoir envers la patrie. Ces exilés se sentirent grandis par la sublimité de la mission qui leur était révélée et ils se réunirent autour de la croix et du drapeau de Jacques Cartier. Ne pouvant aspirer à l'existence politique, ils fondent la Société Saint-Jean-Baptiste et, comme par enchantement, des églises canadiennes-françaises s'élèvent en vingt endroits à la fois.

Ce réveil patriotique nous le devons à nos prêtres, à nos journalistes, à nos patriotes ; mais nous le devons surtout, dans les commencements, à nos Sociétés Nationales.

Les fondateurs de la première Société Saint-Jean-Baptiste n'avaient peut-être pas prévu les grands résultats de leur œuvre patriotique. Au Canada, elle a été surtout une école de patriotisme ; aux Etats-Unis, elle a fait plus. Elle a réuni nos compatriotes et les a préparés aux luttes de l'avenir pour la conservation de la foi et de nationalité. C'est dans la Société Saint-Jean-Baptiste, en effet, que l'on commença à agiter la question de l'église canadienne. C'est encore elle qui, au prix de sacrifices considérables, établit les premières écoles françaises, sans lesquelles notre nationalité était à jamais perdue. Ce sont vos sociétés-sœurs qui ont commencé l'œuvre que votre organisation politique vous a permis d'accomplir avec beaucoup plus d'avantage au Canada.

Quelqu'un, ignorant probablement ce qui se passe aux Etats-Unis, insinuait dernièrement que cette prétendue mission providentielle des canadiens-français aux Etats-Unis, n'était qu'un propos de Saint-Jean-Baptiste, mais que leur influence était illusoire !

Oui, messieurs, c'est un propos de la Saint-Jean-Baptiste que cette mission. Elle a été révélée à beaucoup d'entre nous dans ces concours de nos compatriotes à l'occasion de notre fête nationale. C'est que nous sommes encore jeunes, et nous avons la faiblesse de croire qu'il y a une Providence qui garde les peuples. Mais sachez que nous ne nous sommes pas bornés à faires des affirmations stériles de patriotisme. Voyez le résultat du mouvement national aux Etats-Unis, voyez nos œuvres.

Dans tous les centres où il se trouve un groupe tant soit peu important de canadiens-français, il s'est formé d'abord une Société Nationale ; puis on a construit une église qui, dans bien des cas, ne le cède en rien à celle des plus belles paroisses du Canada. Nous avons maintenant, presque partout, pour les desservir, des prêtres de notre nationalité ou, du moins, parlant notre langue. Enfin, dans un grand nombre de paroisses s'élèvent des écoles que l'on place sous la direction de religieux et religieuses.

Et tout cela dans trente ans à peine et sans avoir reçu le moindre secours du dehors ! Et c'est une population d'ouvriers sans fortune, dont l'instruction dans bien des cas n'est qu'élémentaire, qui a accompli cette œuvre !

Ah ! c'est qu'en quittant les bords du Saint-Laurent, les canadiens-français ont conservé au fond du cœur un amour ardent de la patrie. Ils ont foi en leur nationalité et en leur religion Ils croient aux propos de Saint Jean-Baptiste. Ils savent que, tout humbles qu'ils soient, le sang qui coule dans leurs veines est le sang des héros et des martyrs, les premiers colons et les premiers apôtres de ce continent. Et ils se croient le droit de marcher le front haut au milieu des nationalités qui les environnent et d'envisager l'avenir avec confiance, en dépit de ceux qui méditent leur perte.

On dit que notre influence politique est nulle. Mais nous ne sommes que d'hier, nous sommes à peine citoyens américains. Il ne faut pas s'attendre à ce que tous les Etats amendent leur constitution comme dans le cas de Pierre Ménard. Cependant, nous comptons déjà une vingtaine de députés dans les différentes Législatures de l'Union Américaine et, dans plusieurs villes, nous saluons avec orgueil des échevins et autres officiers municipaux.

Paris ne s'est pas bâti en un jour. Attendez, notre dernier mot n'est pas encore dit.

Nous comprenons, toutefois, que notre œuvre n'est pas finie et que nous avons encore beaucoup à faire pour remplir la mission qui nous est dévolue. Nous avons, nous aussi, nos ennemis à combattre.

Il existe aux Etats-Unis, comme au Canada, un élément fanatique qui fait tout le bruit possible. Ces gens ne veulent pas croire que l'on puisse être un citoyen loyal si l'on ne renie tout son passé. Ils voudraient que toute la population des Etats-Unis fût coulée dans le même moule. Mais nous avons la conviction que l'esprit libéral de la grande majorité de la nation américaine saura mettre à la raison, cette minorité turbulente et fanatique. La Législature du Massachusetts vient d'en donner un bel exemple.

Il s'agissait de la liberté de nos écoles, question vitale pour nous. Quelques fanatiques avaient demandé à la Législature de soumettre ces écoles à un contrôle incompatible avec la liberté de l'éducation. La Législature a repoussé la demande de ces fanatiques, grâce au concours d'américains libéraux et sympathiques, grâce aussi au zèle et à l'énergie déployés par les journalistes et les patriotes de cet Etat. et à leur tête l'éloquent tribun qui représente nos compatriotes à la Législature et qui a remporté là une victoire digne des plus beaux triomphes des parlementaires du Canada.

Le plus grand danger qui menace notre avenir serait plutôt le manque d'entente et d'union.

Ce qui a fait notre force jusqu'à présent, c'est que nous avons tous puisé notre éducation à la même source. Les générations à venir n'auront pas le même avantage. C'est pourquoi nous travaillons à former une alliance nationale de tous les groupes canadiens-français de l'Amérique. Pour cela, nous vous demandons votre concours. Nous vous prions aussi de nous continuer les sympathies que vous nous montrez depuis quelques années. Si vous saviez comme ces sympathies donnent du courage à ceux qui luttent là-bas pour conserver l'héritage précieux qui leur a été confié !

En terminant, permettez à notre amour de la patrie, de la foi et du sang, l'expression d'un vœu.

Les luttes fratricides seraient fatales chez nous et, dans les moments critiques, nous portons nos regards vers vous comme nos aînés et nos modèles. Donnez-nous donc l'exemple d'une nationalité unie comme un seul homme contre nos ennemis. Alors, encouragés par notre passé glorieux, rassurés dans nos luttes du présent, nous marcherons avec confiance vers les destinées que la Providence nous réserve dans l'avenir ; et, Dieu aidant, il y aura encore de belles pages à écrire dans le grand livre des *Gesta Dei per Francos.*

M. S. LeSage propose le toast :

10° Aux Promoteurs du Monument Jacques-Cartier,

I

DISCOURS DE M. LeSage.

Ceux qui ont conçu l'idée d'ériger le monument que nous avons inauguré aujourd'hui, de même que ceux qui ont contribué de leur bourse à la réalisation de cette entreprise patriotique, ont droit à notre reconnaissance, et c'est un devoir bien agréable pour moi d'avoir à porter leur santé.

Les uns, et c'est le grand nombre, ont vu dans cette œuvre la commémoration de la prise de possession du sol canadien au moyen de la croix qui a racheté le monde. Les autres, frappés de l'attitude majestueuse du héros qui est venu s'installer au seuil de notre histoire, ont voulu s'associer à sa glorification, tous nous les comptons parmi les promoteurs du monument Jacques-Cartier.

Je ne sais même pas si ceux qui ne sont pas de la même origine que nous, n'ont pas dans la circonstance plus de droits encore à notre reconnaissance, car ils nous font oublier que d'autres voient dans nos institutions et dans notre développement, une menace pour leur autonomie, tandis qu'on ne devrait y voir qu'un motif d'espérance pour la Confédération canadienne.

Québec était déjà à bien des titres, le centre par excellence du Canada-français. Ce monument qui va marquer la première empreinte de notre civilisation sur ce continent ajoute un nouveau rayon à cette auréole de pieux

souvenirs dont il est couronné. En yinscrivant les noms de nos plus illustres martyrs, le comité Littéraire et Historique a voulu proclamer l'union indissoluble du clergé et du peuple canadien. Grâces lui en soient rendues. Grâces soient rendues aussi à la Société Saint-Jean-Baptiste qui en prenant cette œuvre sous son égide en a fait l'imposante démonstration dont nous sommes les heureux témoins, démonstration qui a ramené au berceau de la colonie de si nombreux représentants de la famille canadienne dispersés sur tous les points de l'Amérique.

Vu l'heure avancée vous me saurez gré j'en suis sûr de ne rien ajouter de plus et vous accueillerez commme elle le mérite la santé des " *Promoteurs du monument Cartier-Brébeuf*" que j'ai l'honneur de proposer.

II

RÉPONSE PAR M. PHILIPPE LANDRY.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Je dois à la gracieuse invitation qui m'a été faite par le Président lui-même de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'honneur d'adresser la parole à cette assemblée et de répondre, au nom de mes collègues, à la santé qui vient d'être proposée " aux promoteurs du monument Cartier-Brébeuf. " On a bien voulu ne pas oublier qu'au début de ses patriotiques travaux, le comité du monument Jacques-Cartier m'avait nommé son premier Président. Cette circonstance explique—sans toutefois le justifier—le choix qu'une rare bienveillance seule a pu dicter. Depuis longtemps déjà, à raisons de circonstances particulières, j'ai abandonné le fauteuil présidentiel de ce comité spécial nommé par les membres du Cercle catholique de Québec, avec la mission formelle de mener à bonne fin cette œuvre de piété filiale, tribut de reconnaissance offert par la génération actuelle à la mémoire d'une génération qui n'est plus.

Le comité du monument Jacques-Cartier se donna alors un nouveau Président, et son choix, qui fut des plus heureux, tomba sur l'un des plus beaux noms de notre histoire. Le Président actuel du comité appartient, en effet, à l'une de ces vieilles familles éminemment canadiennes

qui donnent à l'Eglise, des hommes qui savent l'illustrer jusque sur le trône épiscopal dont ils sont l'ornement, en même temps qu'elles fournissent à l'Etat des ministres et des députés-ministres qui conduisent leur pays avec sagesse ou qui le servent avec amour et intelligence. Monsieur Eugène Taché me pardonnera, je l'espère, de le signaler ainsi à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes ; je ne saurais d'ailleurs me faire plus longtemps le complice de son aimable modestie. Et qu'importe après tout que j'élève la voix ou que mes lèvres soient closes. Le Président du comité du monument Jacques-Cartier est le fils de ses œuvres et, mieux que mes paroles, ses conceptions artistiques publient le nom de celui qui nous a donné, sur les hauteurs de la vieille Stadaconé, cette façade du Parlement qui déroule aux regards de tous, les pages les plus émouvantes de notre histoire et dans la vallée du Cabir-Coubat cet autre monument qui marque l'endroit où Jacques Cartier bâtit son premier fort, où fut plantée cette grande croix qui se relève après trois siècles, et d'où partirent, pour conquérir des âmes au Christ, ces vaillants disciples de Loyola, soldats du devoir, héros de l'abnégation et que nos annales glorieuses nous montrent le front entouré de l'auréole du martyre.

Jacques Cartier et Brébeuf! C'est la France et l'Eglise prenant possession du Nouveau-Monde! Le monument inauguré aujourd'hui remémore à la génération actuelle le souvenir de cette noble origine. Voilà ce que dit cette pierre et que nous rapporte l'histoire ?

Des côtes de la Bretagne et de la Normandie sont partis, il y a plus de trois siècles et demi, ces hardis pionniers de la civilisation, saine et sainte colonie, que le roi François Ier mettait sous les ordres de Jacques Cartier et qu'il envoyait par delà les mers immenses, dans un monde nouveau, arborer la croix du Christ et déployer les couleurs de la France. Pendant deux siècles on les vit ensemble ces deux nobles étendards, que la foi et le patriotisme de nos pères ont promenés victorieux depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs qui l'alimentent, depuis la baie brumeuse d'Hudson jusqu'à ces rives ensoleillées, maintenant si connues, où

Marquette et De La Salle portèrent leurs pas, et partout, dans la vallée du Mississipi comme sur les hauteurs de Stadaconé, la croix resplendissait au soleil, le drapeau flottait aux vents et les fiers enfants de la forêt apprenaient de ceux de la Bretagne et de la Normandie à saluer l'un, à adorer l'autre et à mourir pour les deux

Ensemble aussi pendant cette époque à jamais glorieuse, marchèrent l'apôtre du Christ et le soldat de la France, partageant les mêmes travaux, endurant les mêmes fatigues et les mêmes souffrances, versant tous deux, pour leur Dieu et pour leur roi, ce sang pur et généreux qui a fécondé tous les sillons de la naissante colonie. Si l'un, héros obscur, tombait mortellement atteint par la flèche du barbare, derrière quelque palissade enflammée, l'autre marchait gaîement au martyre et, debout sur le bûcher, attaché au poteau du supplice, expirait au milieu d'indicibles tortures, laissant sa chevelure sanglante aux mains de ses bourreaux.

Jacques Cartier et Brébeuf ! Soldat de la France et serviteur du Christ ! A votre mémoire bénie la patrie qui se souvient élève aujourd'hui un monument qui propagera dans les rangs du peuple l'histoire de vos belles et héroïques actions et le souvenir glorieux de vos noms immortalisés par les souffrances et le martyre.

On a prétendu quelque part, et non sans une apparence de raison, que nous n'avions pas la religion du souvenir, que nous connaissions fort peu nos grands hommes, ceux qui se sont dévoués à la mort, pour la prospérité et la gloire de la patrie et que nous nous occupons fort peu d'élever des statues à leur mémoire.

Une association d'hommes généreux s'est rencontrée, qui a voulu repousser cette accusation : la fête d'aujourd'hui prouve le succès de ses efforts et la santé que vous venez de porter affirme solennellement votre précieuse approbation.

Cette tentative couronnée du plus éclatant des succès, n'est cependant pas la première. Déjà, à d'autres époques de notre histoire, des hommes de cœur, répondant aux ardentes aspirations de leur patriotisme, ont exprimé ces vœux dont nous voyons, aujourd'hui, la complète réalisation.

Si le temps a fait mourir ces feuilles, dont parle la chronique de M. Gagnon, il n'a pas tué du moins les idées pratiques que l'écrivain confiait aux feuilles de la publicité. Le Cercle catholique de Québec n'a-t-il pas, en effet, réalisé tous les vœux émis par l'écrivain ?

Le terrain du fort Jacques-Cartier a été acheté, la grande croix de 1536 a été refaite et replantée et le granit des Laurentides, prenant une forme sous le ciseau de l'ouvrier et réflétant la pensée de l'artiste, incruste, dans sa dure substance, le nom du découvreur du Canada, ceux de nos premiers martyrs, les armes de la France, la reconnaissance de toute une population.

Ce jour est beau entre tous. Il est beau pour la patrie dont les tressaillements attestent la joie qu'elle éprouve de voir ses enfants réunis dans une même démonstration de patriotique reconnaissance ; il est beau pour notre vieille cité, qui a su les grouper dans ce coin de terre historique, berceau de notre race. Pour les promoteurs du monument Cartier-Brébeuf, ce jour est beau entre tous. Les membres du Cercle catholique de Québec ont raison d'être fiers. Ils assistent émus à la glorification de leur œuvre. Un prince de l'Eglise, un Cardinal, n'a pas hésité un seul instant à interrompre sa visite pastorale pour aller sur le terrain même du Cercle catholique, offrir le saint sacrifice de la messe au Dieu de nos pères. La pourpre romaine a jeté son vif éclat sur cette fête de la patrie et, entouré de dignitaires ecclésiastiques, Celui qui est ici le représentant principal de l'autorité religieuse a fait descendre sur la croix et sur le monument, sur les promoteurs du monument comme sur tous les enfants de la nationalité canadienne-française, la rosée céleste des bénédictions du Très-Haut. Le premier de nos concitoyens, " un Lieutenant du gouverneur Royal " s'est rendu lui aussi " par droics chemins " " à la fourque du Lairet," où après avoir vénéré la croix que planta le cappitaine malouin," nous le trouvons " la main estant tendue," distribuant sous les auspices du Cercle catholique et ce " sans cheoir de son mérite " " moult récompenses belles et honorifiques aux escrivains " distingués qui ont retracé la vie et la gloire de Jacques Cartier.

Les membres du Cercle catholique ne sauraient laisser passer cette circonstance sans exprimer ouvertement leur

profonde gratitude pour ces marques de bienveillante attention dont ils ont été l'objet. Bien faible est notre voix pour pouvoir donner à cette expression de leur reconnaissance une forme convenable et digne des hauts personnages auxquels elle s'adresse. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Robitaille, voudra alors partager avec moi la responsabilité de mon insuccès, puisque c'est lui qui m'a offert l'honneur de remplir une tâche, difficile au possible et que sans défiance j'ai acceptée. La reconnaissance des promoteurs du monument Cartier-Brébeuf ne se limite pas seulement au prince de l'Eglise et au chef de l'Etat ; elle s'étend aussi à toutes les associations nationales, littéraires, historiques ou religieuses, à tous les corps publics en général, au clergé, aux membres de la presse, à tous ceux enfin qui, de près ou de loin, se sont intéressés au succès de notre entreprise, aux souscripteurs généreux qui de l'autre côté de l'Océan n'ont pas oublié leur ancienne colonie, aux souscripteurs non moins généreux qui de ce côté-ci des mers ont voulu, bien qu'issue d'une race différente, s'associer à nos réjouissances nationales.

A tous, par mon entremise, le Cercle catholique offre ses remerciements les plus sincères. Je croirais manquer à mon devoir si je ne faisais une mention spéciale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et si je ne disais qu'entre toutes les associations c'est elle qui mérite la plus large part de notre gratitude.

En terminant, on me permettra, je l'espère, de signaler à l'attention de tous et à l'imitation de plusieurs, un fait que la démonstration de ce jour a mis parfaitement en relief et que le banquet de ce soir consacre d'une manière éclatante. Je veux parler de cette union des cœurs qui s'opère au feu du patriotisme et qui permet à des hommes qui se combattent tous les jours, de se réunir à un moment donné pour témoigner tous ensemble dans un même élan spontané, leur approbation sans réserve. La santé qui vient d'être proposée et bue avec tant d'enthousiasme est un témoignage précieux, un hommage délicat, que les promoteurs du monument Cartier-Brébeuf acceptent avec une profonde reconnaissance.

J'ai vu la main d'un enfant mettre le feu à l'une de ces pièces pyrotechniques que l'on appelle fusée. Au contact

de la flamme, la pièce s'élançait frémissante vers les cieux ; franchissant les espaces, elle y laissait de son passage un sillon de lumière ; montant, montant toujours, elle arrivait à des hauteurs incommensurables et soudain éclatait, éparpillant des gerbes enflammées, étalant aux regards attentifs des globes multicolores, qui redescendaient gracieusement vers la terre. Ce joli spectacle réjouissait la vue.

Une association comparativement jeune, armée du flambeau patriotique, vient de lancer une idée. Cette idée a fait son chemin, on la suit à sa trace lumineuse. Dans sa course ascendante elle s'empare de toutes nos illustrations nationales : prince de l'Eglise, chef de l'Etat, ministre du gouvernement, hommes politiques de toutes les nuances, et voici qu'aujourd'hui elle éclate, dans une manifestation glorieuse, sous le ciel aimé de la patrie, éparpillant au-dessus de nos têtes ses globes multicolores, ses feux variés.

S'il est un spectacle qui ravit les yeux et qui réjouit le cœur, c'est de voir toutes ces couleurs différentes sorties toutes de la même fusée patriotique redescendre gracieusement vers ce même point de notre pays, berceau de notre race, où le monument Cartier-Brébeuf consacre à jamais le travail intelligent du Cercle catholique de Québec et la reconnaissance de tous les vrais enfants de la grande famille canadienne.

M. J. I. Lavery propose en quelques mots le toast :

11° A LA PRESSE.

M. Thomas Chapais répond par un joli discours que nous n'avons pu malheureusement nous procurer.

La parole est ensuite donné à M. R. Lemieux.

I

RÉPONSE PAR M. RODOLPHE LEMIEUX

M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

Je me lève avec plaisir pour répondre au nom de la presse, et comme les journalistes ont rarement l'occasion de parler d'eux et qu'une fois n'est pas coutume, vous me pardonnerez sans doute l'exception que j'établis en leur faveur ce soir. D'ailleurs, vous ne l'ignorez pas, les banquets populaires sont, à vrai dire, les seules occasions qu'a le journalisme de se défendre de l'opinion peu flatteuse

que professe parfois à son égard un public peu indulgent.—Lire un homme, a-t-on dit, c'est l'élire.—Elire un homme, c'est le considérer comme le représentant des idées et des sentiments dont on est soi-même animé. Le journaliste est donc un mandataire, dont le mandat n'expire jamais. Le député, lui, n'est élu qu'une fois, les journalistes le sont tous les jours par ceux qui achètent leur parole imprimée.

" Le journalisme est un sacerdoce," disait autrefois Monsieur Emile de Girardin qui vit bien souvent le sort d'un ministère suspendu au bout de sa plume.

Je pourrais ajouter que dans le journaliste il y a du soldat, et que le journalisme lui-même est un champ de bataille sur lequel s'agitent dans une mêlée confuse, des braves et des patriotes, dont les voix généreuses excitent les âmes au devoir. Il arrive parfois que les opinions de la Presse deviennent la cause, les armes d'un parti. C'est alors qu'apparaissent tour à tour, la haine, la fureur et la jalousie, mais lorsque les passions se retirent et que tout redevient calme, la raison va recueillir, au milieu du champ de bataille, quelques débris toujours utiles à la vérité.

Véritable auxiliaire de la pensée et guide quotidien de l'opinion publique, la presse est aujourd'hui une puissance, un Etat dans l'Etat. Pour Benjamin Constant, " La presse, c'est la tribune agrandie."

Victor Hugo la compare au " clairon vivant qui sonne la diane des peuples."

En Angleterre, où la liberté calme et modérée permet à tout homme de dire ce qu'il veut dire, qu'il soit environné d'amis ou d'ennemis,

> " The land where, girt with friends or foes,
> A man may speak the thing he will,"

en Angleterre, dis-je, le journalisme a pris un tel ascendant sur le peuple, qu'en 1834, lors de la loi sur les pauvres, la question n'était pas de savoir si la loi devait être adoptée, mais si le *Times* la supporterait. Sheridan, le brillant orateur dont l'éloquence passionnée faisait trembler les ministères, s'écriait un jour : " Donnez-moi seulement la liberté de la presse ; de mon côté, je concèderai au ministère une chambre des pairs nouvelle ; je lui donnerai une chambre des communes servile et corrompue ; je lui

donnerai la libre disposition des emplois ; je lui donnerai tout le pouvoir de l'influence ministérielle ; je lui donnerai tous les moyens dont peut disposer un homme en place pour acheter la soumission et intimider la résistance. Pour moi, armé de la liberté de la plume, je m'avancerai sans crainte à sa rencontre, j'attaquerai le puissant édifice qu'il a élevé avec cet engin plus puissant encore, j'ébranlerai la corruption sur la hauteur qu'elle occupe ; je l'en ferai tomber et je l'ensevelirai sous les ruines des abus qu'elle était destinée à abriter."

Les historiens qui nous suivront, en rapportant à leurs contemporains tous les progrès et les merveilles de ce siècle, seront tenus de leur dire l'influence prépondérante exercée par la presse dans tous les pays civilisés. S'ils veulent être véridiques, ils diront que notre siècle a vu cette chose étrange, du journaliste qui, sans autre outil que sa plume, faisait et défaisait les ministères, séparait les empires, et qui avec une simple feuille de papier, faisait pivoter sur place cent millions d'êtres humains.

Ils diront que dans les pays de pouvoir absolu et d'autocratie, là même où elle ne possédait aucune garantie d'existence et de liberté, la presse a réussi à créer le parlementarisme et la liberté de discussion.

Ils diront que la presse a fourni à l'univers une pléiade d'hommes d'État, de jurisconsultes, de législateurs et de génies littéraires et philosophiques.

Ils diront que lorsque les événements étaient décidés par la force, les crimes absous par le succès, les vertus flétries par le blâme, les infortunes insultées par le pouvoir, les sentiments généreux devenus l'objet de la moquerie, la presse fidèle à son rôle, fidèle à ses traditions, ranimait les courages abattus, apportait à tous l'espérance, en faisait entrevoir l'aurore de jours meilleurs.

Ici, au Canada, c'est au milieu de la tourmente révolutionnaire de 1837-38 que la presse a pris son essor. Tandis que Papineau et Bédard soutenaient nos droits à la Chambre d'Assemblée et luttaient contre un Conseil Législatif qui se complaisait dans la violation constante de toutes les lois constitutionnelles et parlementaires, Etienne Parent et Ludger Duvernay, les rédacteurs du *Canadien* et de la *Minerve*, refutaient les calomnies et

répondaient aux attaques de cette oligarchie, qui infatuée d'elle-même, avait juré d'écraser notre race.

Saluons ces tribuns et ces journalistes! Grâce à leur noble dévouement, à leur genéreuse attitude et à leur indomptable énergie, ils nous ont conquis le gouvernement responsable pour l'établissement duquel nos pères avaient si longtemps combattus.

Certes, ni la coupe des humiliations, ni celle des ignominies ne furent épargnées à ces patriotes, mais ils se rappelèrent toujours la devise de leurs ancêtres de France : " Souviens-toi de qui tu es fils et ne forlignes pas. "

Ce qui faisait la force de nos premiers journalistes et ce qui grandira leur prestige dans l'histoire, c'est la communauté d'idées et de sentiments qui existaient entre eux, tant il est vrai de dire que la parenté du malheur crée des liens chers au cœur humain!

Les écrits de ces vaillants lutteurs resteront comme l'immortel dépôt des plus sublimes protestations du droit contre la force ; de la tolérance contre la tyrannie.

Chargés de conduire dans la presse une lutte inégale, ils donnèrent aux bureaucrates d'alors une leçon d'héroïsme et de magnanimité, une leçon de dignité et de franchise. La langue qu'ils écrivaient semble toujours porter sous le mot français, l'âme superbe de la France!

Puissent les journalistes de la province de Québec s'inspirer du patriotisme de leurs aînés et suivre les sentiers battus. Puissent-ils toujours prêcher l'union et la concorde entre tous les citoyens, aidant ainsi dans leur sphère importante, au développement et à la prospérité de notre commune patrie !

M. Gustave Hamel porte le toast :

12° Aux Dames.

I

DISCOURS DE M. GUSTAVE E. HAMEL

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

On m'a fait l'honneur de me choisir parmi de plus dignes, pour porter ce toast, toujours accueilli avec enthousiasme, la santé des Dames.

Je ne vous dirai pas, Messieurs, que cette tâche m'est désagréable. Je mentirais à mon sentiment comme au vôtre. Cependant, vous l'avouerai-je ? Le sujet à traiter est si délicat, la critique féminine, à laquelle je m'expose, est si souvent maligne et impitoyable, que ce n'est qu'avec crainte que j'ose parler ce soir. Si je dis du mal des dames, en effet, personne ne me croira, et en retour à quelles épigrammes ne m'exposerai-je pas ? Si j'en dis du bien, au contraire, je suis sûr d'avance, d'être incomplet et de ne pas rendre au beau sexe toute la justice qui lui est due. Dans ce dilemme, je me risque, Messieurs, comptant sur votre indulgence, et surtout sur la vôtre, Mesdames, qui me pardonnerez, je l'espère, de ne pas être à la hauteur de mon sujet.

La femme, Messieurs, comment vous parlerai-je de cet être charmant, délicieux mélange de grâce et de force, de faiblesse et d'héroïsme, de cet être gracieux que les poëtes ont chanté, et dont l'histoire raconte les actions généreuses, les sublimes dévouements, dans toutes les langues, à travers tous les âges, sur toutes les plages. Tous les siècles l'acclament. L'antiquité l'a divinisée ; le moyen-âge, plus chrétien, l'a placée sur ses autels. Notre dix-neuvième siècle, malgré tout le mal qu'on peut en dire, a su lui conserver la place qui lui appartient dans la famille et la société.

La femme, Messieurs, pour en parler à un point de vue moins abstrait, qui de nous ne connait, au moins vaguement, tout ce que son cœur renferme de chaudes tendresses, d'affections pures et vraies ? Qui ne l'a aimée, pour sa grâce, son esprit, sa beauté et ce charme pénétrant, énigmatique qui l'enveloppe comme d'un voile parfumé ? Qui n'en a fait l'idole de sa jeunesse, cet âge des douces illusions, des rêves sans lendemain ? Tous, Messieurs, tous tant que nous sommes, jeunes ou vieux, nous l'avons aimée, nous l'admirions hier, nous l'admirons encore, avec nos yeux de vingt ou de soixante ans, et il en sera toujours ainsi, comme dit la chanson, tant que le monde durera, tant que la terre tournera.

Mais que dire du rôle de la femme dans une sphère plus élevée ? Je veux parler de cette influence étrange et merveilleuse qu'elle exerce non-seulement dans les cœurs

isolés, mais encore, par ce moyen sans doute, sur les destinées des peuples. Souveraine de ce petit empire qui s'appelle la famille, elle y forme à sa guise ces enfants, que le ciel lui a donnés, que la patrie lui réclamera un jour, pour en faire peut-être les instruments de sa grandeur et de sa puissance.

Elle leur inculque dès le berceau, ces sentiments d'honneur et de devoir qui en feront des hommes ! Elle leur inspire cet amour du beau et du vrai qui est la soif de leur nature ! Et plus tard, Messieurs, plus tard en face de ces enfants d'hier, que l'histoire proclame génies, en présence de ces puissantes créations de la pensée, de ces merveilleuses combinaisons de la diplomatie, nous saluons, nous acclamons, non-seulement, le penseur, le philosophe, l'homme d'Etat, mais encore et surtout la fée inspiratrice du génie et de ses œuvres : la mère, l'épouse, l'amante !

Naguère, aux temps héroïques surtout, de quel généreux dévouements, la femme n'a-t-elle pas été capable ? Et chez nous, Messieurs, dans ce passé glorieux que nous fêtons si brillamment aujourd'hui, qui ne se rappelle avec un sentiment de légitime fierté, ces types d'héroïsme, l'éternel honneur de notre race, qui ont nom, Mesdames de la Peltrie, de Verchères, de la Tour, tant d'autres nobles femmes dignes émules de celles de Sparte et de Rome.

Soyons fiers du passé, Messieurs, soyons le aussi du présent. La Canadienne n'a pas dégénéré ! Tandis que dans les pays de civilisation vieillie, la femme oublie parfois le beau rôle qui lui est dévolu dans la famille et la société, nos canadiennes, Dieu merci, fidèles aux exemples du passé, dignes filles de nos vaillantes mères d'autrefois, continuent d'être les reines respectées du foyer domestique, et l'ornement d'une société sans tache.

Le rôle qu'elles y jouent, nous le connaissons tous ! jeunes filles, épouses, mères, elles passent par tous ces grades en faisant germer en nous, toutes ces nobles aspirations, ces sentiment purs et beaux dont nous ne devinons pas toujours les véritables causes inspiratrices.

Honneur aux dames, Messieurs ! Honneur à nos jolies québecquoises, elles sont les perles de notre écrin national ! et à ce titre nous en sommes jaloux et fiers.

Puissent-elles continuer d'être l'espoir de la patrie aux heures de défaillances, contribuer dans l'avenir comme par le passé à la grandeur et à la prospérité de notre cher Canada et du peuple qui l'habite !

II

RÉPONSE DE M. NAZAIRE OLIVIER

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS,

L'un des nombreux points de ressemblance entre le mariage, et le ciel.....ou l'enfer, c'est qu'aucun de ceux qui y sont une fois entrés, n'est revenu nous dire comment on y est.

Quand il s'agit de faire parler en public sur le compte des dames, les gens mariés se retirent prudemment en arrière, nous poussent de l'avant, et...adieu, va !

Tenant compte que ce sont toujours des gens mariés qui nous invitent à proposer et répondre à la santé des dames, que par conséquent ils agissent très probablement sous le coup de quelque influence féminine, je dis qu'il y a là un fait très compromettant pour les dames.

Si, en effet, les dames ne craignent pas la vérité, si elles n'ont pas peur de la lumière, pourquoi fermer la bouche aux seuls hommes compétents sur la matière, et demander l'encens de gens qui en parlent, comme un aveugle des couleurs ?

Et, dites donc, mes amis les jeunes gens, est-ce que ça ne vous ferait pas plaisir qu'un bon jour, un homme marié, un homme d'expérience, vint nous dire franchement, sur cette question des dames et du mariage, question si intéressante pour nous, la vérité, rien que la vérité et surtout toute la vérité ?

Pour moi je soupçonne fort que quand on nous entend, nous naïfs célibataires, élever les femmes jusqu'aux nues, les comparer aux anges qui font rêver du ciel etc., etc., je soupçonne que les gens mariés rient un peu dans leurs barbes, (peut-être rient-ils jaune), et que les femmes elles-mêmes clignent malicieusement de l'œil en disant : Ah ! s'ils savaient..... !

Pour venger tous les célibataires passés et futurs, je me propose de jouer ce soir aux dames, un tour qui ne sera

pas galant mais qui n'est, je crois, qu'une punition méritée. Au lieu des éloges qu'on attend, je m'en vais dire aux dames tout le mal que j'en pense et même que je soupçonne.

Et de fait, messieurs, pour une fois, soyons donc francs, quel est celui d'entre nous que les femmes n'ont pas fait souffrir, n'ont pas maltraité, n'ont pas torturé ? Quel est celui d'entre nous qui ne rattache pas le souvenir des plus mauvais moments de sa vie au souvenir de quelque femme ? Quel est celui qui pendant de longues nuits d'insomnie, à la pensée d'un refus ou d'une humiliation, n'a mordu son oreiller de rage ou n'y a caché sa figure de honte ?

Après cela, on nous vante la bonté du cœur des femmes !

Ah ! oui, le bon cœur des femmes ! Lisez donc l'histoire et vous en verrez de belles.

Pourtant je veux être juste, et malgré l'esprit d'opposition et de critique que l'on me prête, je veux rendre à nos adversaires ce qui leur appartient. Il y a dans nos annales un fait remarquable, et que je suis obligé de concéder. C'est que par exception à l'histoire des autres peuples, dans l'histoire du Canada, aucune femme ne s'est fait remarquer par quelque crime fameux. Combien au contraire, c'est encore une concession que je fais, combien se sont immortalisées par leur dévouement, leur sainteté, leur bravoure, et leur patriotisme ! Il faut avouer qu'elles ont merveilleusement encouragé, soutenu nos pères dans l'accomplissement de l'œuvre commencée par Cartier, et que nous admirons aujourd'hui.

Et de nos jours encore, si le Canada français relève fièrement la tête, s'il regarde son passé avec orgueil et son avenir avec confiance, c'est à la femme canadienne qu'il le doit, à la femme de nos villes et de nos campagnes qui a su et qui sait préparer pour la patrie des colons, des missionnaires, des hommes d'Etat et des patriotes.

Ceux dont l'esprit étroit prend ombrage de notre force, ceux qui crient à l'envahissement de la race française, qui croyez-vous qu'ils craignent, messieurs ? Est-ce nous ? non, ce sont nos femmes Et si nous réussissons à leur tenir tête, si nous finissons par les vaincre, ce sera parce que leurs femmes ne valent pas les nôtres.

Mais je m'oublie et j'oublie mon programme.

Je voulais aussi vous dire à propos des charmes féminins, qu'on a beaucoup exagéré et que les femmes sont loin d'être toutes belles.

Mais je me demande si ce ne serait pas là, pour un québecquois. commettre un acte de grave ingratitude envers la Providence.

Y a-t-il au monde une ville privilégiée sous ce rapport, comme la ville de Québec ? Y a-t-il une ville qui contienne autant et d'aussi jolis minois que la nôtre ?

Et même si nous n'étions jamais sortis de Québec, est-ce que nous saurions que les femmes ne sont pas toutes belles ?

Nos femmes sont si jolies que Saint-Jean-Baptiste qui, si je ne me trompe, était un vieux garçon, doit être fier d'être le patron d'aussi charmantes créatures ?

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieront peut être l'hospitalité que nous leurs offrons en nous enlevant quelques-unes de nos plus belles fleurs québecquoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elle nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Je suis prêt à admettre que sans elles l'existence serait bien triste.

A elles nous devons ce qui reste d'un peu beau dans la vie ; à elles aussi nos seuls bons moments, nos meilleurs souvenirs.

Elles nous font souvent souffrir, c'est vrai, mais ces souffrances valent bien des joies. Ce sont encore des souffrances comme on en voudrait éterniser.

Elles me voient donc à leurs genoux, demandant pardon. Ce n'est pas la première fois qu'elles voient un homme à leurs pieds, et je considère que se mettre aux pieds des dames, n'est pas ce qu'un homme peut faire de plus mal. (1)

***

Il était une heure du matin, quand les joyeux convives entonnèrent le chant d'adieu pour regagner ensuite paisiblement leur logis. Nous disons à dessein paisiblement ; car cette démonstration qui avait pour ainsi dire électrisé toute notre population, vieux et jeunes, grands comme petits, se terminait dans un calme profond.

Pas un accident, pas une de ces scènes tapageuses et regrettables presqu'inévitables dans les grandes agglomérations de peuple, n'était venu troubler la joie sereine et digne, l'harmonie admirable de cette grandiose manifestation. Les convives de la salle Jacques-Cartier en retourrnant dans leurs quartiers même les plus éloignés, ne rencontraient pas une porte ni une fenêtre qui ne fut silencieuse et bien close, et le lendemain matin, comme en 1880, Son Honneur le Recorder, en montant sur son siège, en police correctionnelle, trouvait une page blanche, et pas un seul prisonnier.

(1) Le discours de M. Philippe Landry en réponse au toast " Aux promoteurs du Monument Jacques-Cartier," qui remplit les pages 393 à 398 de ce chapitre, ne se trouve pas au complet, une partie très intéressante en ayant été détachée et mise comme citation dans le chapitre du Livre pages 235 à 239 ci-haut. Nous n'avons pas cru devoir répéter ces cinq pages auxquelles on peut référer en les rapportant au bas de la page 395.

Un oubli bien involontaire constaté trop tart, nous a empêché de metttre ces quelques lignes en note au bas de la page 395.

—— *000* ——

CHAPITRE IV

LE VING-CINQ JUIN

§§—1—

COURSE DE YACHTS

Dans les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, mardi avait été mis à part comme le jour du *sport*.

La course de yachts a été l'une des plus belles auxquelles Québec ait assisté.

Sept yachts y ont pris part.

La *Bernadette* : propriétaire M. Landry ; capitaine, M. Joseph Emond.

Le *Faucon*, propriétaire et capitaine : M. Lapointe.

Le *Montagnais*, propriétaires, MM. J. Morin et Thos. Potvin, capitaine, M. Bernier.

Le *Sérieux*.

L'*Enid*.

Le *Zéphir*.

La *Canadienne*.

Le départ a eu lieu dans l'ordre suivant :

1ère classe

	heures
La *Bernadette*, à	11.1.15
Le *Faucon*	11.1.40
Le *Zéphir*	11.0.10
Le *Montagnais*	11.0.45
Le *Sérieux*	11.2.20
La *Canadienne*	11.3.00
L'*Enid*	11.4.85

La course consistait à aller tourner la bouée de Beaumont.

La descente, vent d'arrière, a été paisible ; la *Bernadette* et le *Faucon* étaient ensemble, et le *Montagnais* semblait vouloir se ranger parmi les yachts de 1ère classe. Voici l'ordre dans lequel les yachts tournèrent la bouée :

1ère classe

	heures
Le *Faucon*	11.49.30
La *Bernadette*	11.55.10

2ème classe

	heures
Le *Montagnais*	11.57.45
Le *Sérieux*	12.00.40
L'*Enid*	12.01.00
Le *Zéphir*	12.05.00
La *Canadienne*	12.09.10

Alors commença la partie émouvante de la course. Les yachts louvoyaient. Les nombreux amateurs, embarqués à bord du *Brothers*, suivaient leurs évolutions avec une espèce de fièvre. D'abord le *Montagnais* se mit à courir avec les yachts de 1ère classe, et semblait devoir même les passer. Son faible tirant d'eau, lui permettant d'approcher plus près de terre, il prenait de petites bordées et évitait le courant. Mais, tout-à-coup, on le vit s'arrêter et pencher ; il était échoué ! les deux grands yachts prirent les devants ; le *Sérieux* arrivait. Le *Montagnais* fut ainsi retardé de 4 minutes ; enfin, l'équipage le remit à flot, et un long hourrah éclata à bord du *Brothers*, quand on vit le petit yacht blanc se pencher sous sa voilure et reprendre sa marche, ce semble plus rapidement encore. Dès lors, le *Montagnais* laissa loin derrière lui le *Sérieux* et l'*Enid*, mais il ne put rejoindre le *Faucon* et la *Bernadette*. Aussi n'en avait-il pas besoin : ceux-là couraient une autre course.

La *Bernadette* arriva à 2.17.5.

Le *Faucon*, à 2.17.30, et le *Montagnais* à 2.28.45.

La *Bernadette* gagnait le prix des yachts de 1ère classe, le *Montagnais*, celui des yachts de 2me classe, et le droit de porter le pavillon du club de yachts de Québec pour 1889 ; il portait déjà ceux de 1886, 1887, 1888.

§§—2—

COURSES ET JEUX SUR LE TERRAIN DU CLUB ST-LOUIS

C'est le club de crosse " St-Louis " qui a fait les frais d'une partie du programme.

Vers trois heures, plus de cinq cents personnes étaient rassemblées sur le vaste terrain du club, sur la Grande Allée. Le programme intéressant et varié a été exécuté avec le résultat suivant :

Courses	Concurrents		Temps
100 verges	McCarthy	1	11s
"	Gingras	2	
Sauts de longueur	McCormick	1	36.9
	McCarthy	2	
	Joannette	3	
Un demi-mille	Archer	1	2.11½
	Fitz Henry	2	
Un quart de mille militaire	Plourde	1	
	Plamondon	2	
Hop race	Demers	1	
	O'Donnell	2	
	Joannette	3	
Un quart de mille	Archer	1	56¾s
	Joannette	2	
	Fitz Henry	2	
120 verges	McCarthy	1	16½s
	Gingras	2	

Entre ces différentes courses, la fanfare des Hussards jouait des marches et des valses entraînantes. Un concours de crosse a aussi eu lieu entre deux divisions du club St-Louis.

Madame Casault a distribué les prix. Ils étaient tous d'une grande valeur.

Nous avons surtout remarqué un pot d'argent, présenté par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, différents articles offerts par les Hon. MM. Mercier, Rhodes, Starnes, etc.

§§—3—

LE CONCERT

Le 25 juin, à huit heures du soir, notre Société conviait le public à une dernière fête qui allait couronner dignement ce que nous étions fiers d'appeler un *Triduum* national et patriotique.

Un auditoire nombreux, au premier rang duquel brillait une société élégante et aristocratique, s'était donné rendez-vous à l'Académie de Musique pour y applaudir le concert traditionnel, mais exceptionnellement distingué préparé par les soins de nos meilleurs artistes.

Notre science et notre expérience en matière de critique musicale étant très restreintes, nous préférons nous en tenir à l'impression générale favorable du public et aux impressions vraiment artistiques que nous en avons rapportées.

Voici quel était le programme de ce concert.

PREMIÈRE PARTIE

1° Ouverture..... Suppé.
Musique de la Batterie " B."

2° Chants canadiens.....Ernest Gagnon.
Le Chœur.

3° Le loup et l'agneau.....L'Huillier.
M. P. Garrigue.

4° Sérénade de mandolines.
Septuor Haydn.

5° Le Printemps—Valse.....Tito Matteï
Madame Pâquet.

6° Discours par Son Honneur le juge Routhier.

DEUXIÈME PARTIE

7° Verduronette — Chanson villageoise, primeur que l'auteur M. J. B. Wekerlin, bibliothécaire du Conservatoire de Paris a gracieusement envoyé à Québec, avec des chants du XIVe siècle pour la fête nationale de 1889.

" A St-Malo beau port de mer ".....Chanson de marins.
Le Chœur.

8° France et Canada.....A. Thomas
Jos. Lamontagne.

9° Méditation.....R. Aurfurth
Loin du bal.....G. Gillet.
Septuor Haydn.

10° Le drapeau de Carillon.....Sabatier.
M. P. Garrigue.

11° Scena—" Giramento " de Genaro Anesse.....Sanelli
Airs Canadiens " Mosaïque " .....Vézina.
Musique de la Batterie " B."

12° Chant National—God save the Queen.
Chœur avec accompagnement de fanfare.

Comme on peut le voir la musique essentiellement canadienne y avait sa large part. Mais il est un article de ce programme sur lequel nous croyons devoir nous arrêter spécialement. Nous voulons parler de la gracieuse composition de M. Wekerlin intitulée : *Verduronette.*

Chacun sait que M. Jean-Baptiste Wekerlin, l'érudit bibliothécaire du Conservatoire de Paris, a écrit un grand

nombre de compositions délicates et charmantes. Ce que l'on sait moins, c'est que ce savant aimable est, depuis déjà assez longtemps, un ami du Canada et des Canadiens. A la demande d'un membre de la société St-Jean-Baptiste de Québec, qui est en même temps membre correspondant de la Société des compositeurs de musique de Paris, M. Wekerlin a bien voulu nous envoyer, pour le concert du 25 juin, une composition du temps de François Ier, à laquelle il a ajouté rapidement (en chemin de fer !) un accompagnement et des paroles de circonstances où il est question de la *Grande Hermine* et des " bons enfants de Saint-Malo." De plus, M. Wekerlin a adressé à son correspondant québecquois un chœur à quatre parties, intitulé : *La bataille de Marignan*, composé, vers 1516 par Clément Jannequin, puis un certain nombre de délicieuses primeurs fraîchement écloses à Paris. *Verduronette*, qui figure au programme du 25 juin, est une de ces primeurs.

L'envoi de M. Wekerlin parvint trop tard à destination pour que la " Découverte du Canada " et la " Bataille de Marignan " pussent être mises à l'étude et suffisamment préparées pour le 25 juin. *Verduronette* seule fut inscrite au programme, et cette charmante bluette reçut du public un vif et sympathique accueil dont nous aimons à faire parvenir l'hommage jusqu'à son auteur.

§§—4—

Mais le triomphe de cette magnifique soirée, ce fut le discours magistral de l'honorable juge Routhier, qui valut à son auteur les éloges unanimes de la presse.

" L'honorable juge Routhier, écrivait l'*Electeur* du 26 juin, s'est acquitté de sa tâche avec éclat ; il a fait appel à tout son talent et a produit une œuvre qui sera conservée dans nos annales littéraires et patriotiques, et qui sera citée parmi les modèles de la langue. L'élévation des

idées, la pittoresque beauté du style, rien ne manque à cette belle page d'éloquence canadienne."

Le *Courrier du Canada* s'exprimait ainsi :

" Le discours de M. le juge Routhier au concert a été digne de l'orateur éminent qui est l'une des gloires les plus brillantes de l'éloquence canadienne. La parole de M. Routhier se recommande surtout par le mouvement, l'éclat des images, la beauté des comparaisons, l'harmonie de la période, et une ampleur d'élocution qui entraîne et subjugue. Une note religieuse, nous allions dire biblique, donne à cette parole un charme particulier, lui constitue une originalité propre. Nous espérons publier sous peu, le discours de M. Routhier."

DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER

MESDAMES, MESSIEURS,

A chaque retour de ces grandes solennités de notre fête nationale, qui démontrent si bien toute la vitalité de notre race, il me semble toujours intéressant et utile de remonter le cours des années et de mettre en regard, d'un côté, la faiblesse de notre origine et les rudes épreuves du passé, et de l'autre, les forces de notre condition présente et nos espérances d'avenir.

Pour notre vieux Québec surtout, qui est la terre classique des souvenirs du Canada et qui garde si pieusement le culte des ancêtres, il y a dans cette évocation du passé de saisissants contrastes et de précieux enseignements.

Reportons-nous donc, Messieurs, vers les temps déjà lointains que ce Triduum National rappelle, et représentons-nous comme dans un tableau, à côté des magnificences et des allégresses d'aujourd'hui, les faiblesses et les tristesses d'autrefois.

I

Voyez-vous ce navire sillonnant les solitudes inexplorées de l'Atlantique et cinglant vers la France ? Il porte à son bord un marin intrépide, qui a du génie, du cœur, de grands desseins. Ce marin vient de découvrir un vaste

pays habité par des peuples infidèles, et il a fait le rêve de convertir ces peuples à la foi chrétienne et de fonder en Amérique une France nouvelle.

Mais pour réaliser ce grand et noble rêve, il lui faudrait le concours du roi de France, et ce concours va lui manquer. Ses beaux projets seront forcément ajournés, puis abandonnés ; il mourra sans avoir pu revoir ces rives du St-Laurent qui attiraient son grand cœur, et près d'un siècle d'oubli passera sur sa découverte.

A-t-il au moins laissé derrière lui quelque monument qui perpétuera son souvenir ? A-t-il jeté dans le sol quelque fondation, quelque établissement qui puisse être le germe d'une colonie naissante ? Non, il n'a laissé derrière lui dans cette immense contrée sauvage qu'il ne reverra plus, ni une habitation, ni un fils de la France, ni même une pierre qui rappelle sa venue, rien.

Je me trompe, il a laissé une croix, une humble croix de bois, solitaire, sur un rivage désert !

Arbre étrange, qui fus maudit et funeste pendant quarante siècles, et qui est béni des hommes depuis que le sang d'un Dieu t'a fécondé, de quelle vertu cachée n'es-tu donc pas doué, puisqu'après les trois siècles qui t'ont renversé sur le sol et réduit en poussière, je te retrouve debout, au même endroit, transformé en une croix de fer que les intempéries des saisons et les années ne pourront plus entamer ! De quels prodiges n'es-tu donc pas capable, puisque sur le rivage même où le fier marin agenouillé te planta, s'élève aujourd'hui un monument destiné à glorifier son nom et son action pieuse et patriotique !

Quelle qu'ait pu être alors son ambition, a-t-il jamais vu passer dans ses rêves de gloire une ombre seulement de l'apothéose que la postérité lui préparait ?

Non, certes , car un tel rêve eût été un acte de folie ! Et cependant, nous l'avons vue hier la réalisation de cette vision impossible. Nous avons entendu des voix innombrables qui chantaient la gloire de l'illustre découvreur ! Nous avons vu tout un peuple réuni pour célébrer son triomphe et transmettre son souvenir à l'admiration de la postérité !

Qu'y avait-il donc dans les actes de ce premier ancêtre de notre race qui dût lui assurer l'immortalité ?

Planter une croix dans une terre païenne en s'imaginant que ce sera une espèce de baptême ou d'exorcisme qui en chassera les faux dieux et la restituera au Dieu véritable ; lire la Passion de Notre-Seigneur et l'Evangile selon Saint-Jean à des sauvages qui ne le comprennent pas, dans l'espoir que cette parole divine touchera peut-être leurs cœurs sans passer par leurs oreilles, et leur révèlera la seconde personne de la Sainte-Trinité ; ne sont-ce pas des actes étranges, que les savants futurs trouveront ridicules et dont la postérité se moquera ?

Eh bien ! non, Messieurs, la postérité ne s'en moquera pas.

Sans doute, elle reconnaîtra dans le héros breton un de ces génis hardis qui s'élancent résolument dans l'inconnu, qui reculent les bornes du monde civilisé, et qui vont porter la lumière jusqu'au sein des ombres de la mort.

Sans doute, elle le proclamera un grand patriote, puisqu'il a risqué sa vie dans mille dangers pour agrandir et glorifier sa patrie.

Mais elle admirera surtout sa foi d'apôtre.

Elle racontera aux générations futures ces deux actes de foi publics et solennels de leur premier ancêtre, et elle leur dira que cette première page de notre histoire en est peut-être la plus belle.

Elle lui décernera les honneurs de l'apothéose que nous avons vue hier ; et si quelqu'un ose dire que pour agir comme l'immortel Cartier il faut être atteint de folie, elle répondra qu'il faut avoir en effet la *folie de la croix*, et que les œuvres inspirées par cette folie ont toujours une vertu surnaturelle et une merveilleuse fécondité.

Oui, Messieurs, retenez bien ce premier enseignement du monument Cartier-Brebœuf : les semences jetées en terre même par les plus grands hommes ne produisent que des fleurs éphémères ; mais les grandes actions que nous semons dans le ciel produisent, même sur la terre, des fruits immortels !

II

La grande et solennelle démonstration d'hier évoquait encore bien d'autres souvenirs et d'autres contrastes.

En contemplant nos rues toutes pavoisées de drapeaux qui s'agitaient et qui jetaient dans l'air les notes joyeuses

de je ne sais quel chant national, en regardant défiler à leur ombre ce flot populaire où l'on voyait se mouvoir toutes les forces vives de la nation et s'épanouir toutes ses espérances et ses promesses de grandeur future, je me reportais invinciblement au douloureux lendemain de la conquête, et le contraste entre ces deux dates me jetait dans la stupeur.

Ah ! Messieurs, nous n'avons pas connu comme nos pères les inénarrables douleurs de la défaite ; mais nous aimons assez notre patrie pour nous les représenter, et pour comprendre quel fut leur désespoir quant ils virent ce sol chéri de la patrie, ces chemins de la cité de Champlain profanés par le pied de l'étranger vainqueur !

L'étranger, maître du toit natal ! L'étranger, montant la garde sur les remparts de la ville bien-aimée, et y déployant ses drapeaux !

L'étranger vous coudoyant dans chaque rue de votre ville, devenue sa ville, parlant une langue que vous ne comprenez pas, vous écrasant de ses airs de triomphe, portant à son front l'auréole de la victoire, vous regardant comme un vaincu, comme un bien conquis, comme sa chose à lui ! Est-il un deuil comparable à celui-là ?

Vainement nos pères avaient tendu les bras vers la France et fait retentir jusqu'au pied du trône leurs cris de détresse ; nul secours n'était venu.

Les trompettes avaient sonné le rappel, les canons avaient fait mugir l'alarme, les clochers avaient crié aux clochers, les vents avaient emporté les plaintes des vaincus aux quatre coins des cieux, les flots du grand fleuve avaient répété à l'océan leurs supplications et leurs sanglots..... et la France n'avait rien entendu !

" Sentinelles, avaient crié nos pères, abattez le drapeau de l'étranger du fronton des édifices, et arborez-y plutôt le drapeau noir ! Car nous voulons mourir : mieux vaut la mort que la conquête ! "

Mais la mort elle-même ne vint pas. Le sépulcre creusé pour recevoir le corps de la jeune France américaine était immense et profond, mais il se trouva t op étroit pour les restes de cette immortelle et l'Angleterre ne put sceller la pierre sur son tombeau.

La noble vaincue se releva. Elle arracha les bandelettes qui gênaient la circulatien de son sang ! Elle déchira le suaire qui paralysait ses mouvements ; et bientôt reparurent dans tous ses membres la vie, la force et la beauté.

Et maintenant, l'orpheline déshéritée qui semblait vouée à la mort, il n'y a guère plus d'un siècle, est devenue la noble et riche héritière, pleine de vigueur et de santé, que vous avez vue hier passant en triomphe aux acclamations de la foule dans les rues en fête de sa ville natale !

Qu'elle est belle aujourd'hui la jeune France dans l'épanouissement encore incomplet de sa grâce et de sa force, avec son sourire de vierge et ses airs de victoire ! Quelle auréole d'espérances et de promesses brille à son front ! Que de joyaux étincellent dans les plis ondoyants de sa robe immaculée ! Quel immense et riche héritage elle foule à ses pieds ! Que d'hommes d'élite et que de femmes remarquables par leurs vertus forment sa cour !

Je ne suis pas étonné d'apprendre que ses riches voisins la recherchent en mariage, que sa mère d'adoption y mette des empêchements, et qu'elle-même rêve de liberté et d'indépendance !

Et pourtant, la jeune France américaine n'est encore qu'au début de sa carrière, et les rêves glorieux qu'elle caresse sont encore loin de leur réalisation.

Mais elle grandit, elle se développe, elle progresse et nulle force humaine ne peut plus arrêter sa marche, parce qu'elle est animée du souffle puissant du patriotisme. Ceux qui la jalousent feront bien d'y réfléchir, et de ne provoquer jamais une ébullition de ce sentiment.

Car les mouvements du patriotisme, dans notre race, quand ils arrivent à l'état d'effervescence, ont la même force que les gaz réduits à ce degré de densité qui les rend incompressibles.

Si vous les comprimez davantage, ils font explosion et brisent tout.

Lors donc qu'une race comme la nôtre, possédant en elle cette force d'expansion qu'elle tient de la nature et des bénédictions célestes, s'avance régulièrement dans l'ordre et dans la paix, vers un avenir également régulier, ordonné et pacifique, il serait insensé de vouloir l'arrêter.

C'est un fleuve dont les flots surabondants et rapides sont d'autant plus doux et bienfaisants qu'on jette moins

d'obstacles dans leur lit. Si l'on oppose une digue à leur course, ils grossiront, ils bondiront en tourbillonnant, ils sortiront de leur lit naturel et ils dévasteront leurs rivages.

Quand on se trouve en face d'un mouvement irrésistible, la vraie sagesse consiste à le seconder pour éviter les commotions violentes, et à le diriger pour en tirer le meilleur parti possible. C'est une force qu'il faut utiliser pour le plus grand bien de tous.

A ceux qui prétendent enrayer notre marche ascensionnelle et notre expansion du côté de l'ouest, je dirai : Empêchez plutôt le flux de la mer de remonter le fleuve St-Laurent ! A bon entendeur, salut !

III

Il y a dans le monde certaines existences qui semblent miraculeuses. Il y a des hommes qui ne sont pas nés viables et qui vivent ; qui ont essuyé une maladie mortelle et que vous rencontrez tout florissants de santé.

Le même phénomène se rencontre dans la vie des nations, et la race canadienne-française est de celles dont l'existence semble miraculeuse.

Je vous l'ai montrée dans son berceau ; elle n'était pas viable, et cependant elle vit. Avant même d'entrer dans l'adolescence, elle a été victime d'une catastrophe effroyable qui devait nécessairement causer sa mort, et cependant vous la voyez pleine de santé et de puissance : c'est l'enfant du miracle.

Mais quels ont été les agents de ce miracle ? Quels ont été les principes de cette vie nationale que rien n'a pu éteindre ? Deux sentiments, deux amours, profonds, vivaces, irréductibles,—notre patriotisme et notre attachement à la foi.

Prenons garde, Messieurs, de ne jamais laisser s'affaiblir en nous ces deux grands principes de vie nationale. Défions-nous de cette brillante incrédulité moderne qui veut supprimer les frontières et les patries, et qui menace d'entamer l'intégrité de notre foi. Combattons l'égoïsme et l'ambition, non-seulement des individus mais des partis politiques ; car ces deux passions ruinent le patriotisme.

Méfions-nous surtout de cet esprit de querelle et de ces bas sentiments de jalousie et d'envie qui sèment la dis-

corde dans les rangs de la nation. Car un peuple divisé est un peuple impuissant et condamné à la mort.

La plupart d'entre vous, Messieurs, sont allés à New-York, et ils ont admiré sans doute cette merveille de mécanique qu'on nomme le pont de Brooklyn

Il y a là une masse énorme de pierre et de fer, dont le poids est presqu'incalculable, et qui est suspendue à plus de 100 pieds de hauteur au-dessus d'un bras de mer, par de simples fils de fer.

Comment se fait-il donc que ces fils ténus et faibles puissent supporter ce giganteste ouvrage ? C'est qu'ils se tiennent étroitement unis ensemble, et toutes ces faiblesses réunies constituent une force immense.

On ne saurait trouver une image plus frappante, et qui démontre mieux quelle force l'union peut communiquer aux êtres les plus faibles.

Soyons donc unis, Messieurs, puisque c'est le secrêt de la force des nations Ayons des rivaux, des émules, qui excitent au travail et qui stimulent l'activité, mais n'ayons pas d'ennemis, non-seulement parmi nos compatriotes de même race, mais aussi parmi nos concitoyens des autres origines qui partagent avec nous l'amour de la patrie commune.

Encourageons toutes les nobles ambitions, entretenons les aspirations généreuses ; mais étouffons en nous toutes les jalousies de Caïn, et pratiquons la vraie fraternité.

Pourquoi ne ferions-nous pas une seule nation de plusieurs races distinctes et parlant des langues différentes, comme on fait un drapeau de plusieurs étoffes et de différentes couleurs ? Nous s mmes plus légers que les Anglais ! Eh ! bien, nous serons la soie du drapeau et ils en seront le satin ou le velours. Ils seront la couleur sombre qui est moins changeante, et nous serons la couleur claire qui change au soleil, je veux dire qui progresse sous l'effet de la lumière !

Ils prétendent appartenir à une race supérieure ; eh ! bien, tant mieux pour eux, et tant mieux pour lapatrie ! Car pour être mieux doués que nous il faut qu'ils le soient étonnamment, et leur lustre rejaillira sur notre pays.

D'ailleurs nous sommes plus proches parents que nous n'en avons l'air, car ils descendent des anciens Normands

et nous sommes des Normands modernes. Nos discussions le prouvent assez.

Nous ne nions ni leurs talents, ni leurs solides qualités, et nous reconnaissons même qu'ils sont plus sérieux que nous—si sérieux, que nous sommes tentés parfois de les trouver ennuyeux ; je dis tentés, mais nous résistons à la tentation. Enfin, nous les considérons comme des compatriotes, comme des frères, comme une force et une richesse pour la nation.

Mais nous prétendons aussi avoir nos qualités et nos vertus, et contribuer pour une large part à la prospérité et à la grandeur nationale. S'il y a par-ci par-là quelques Canadiens-français qui n'aiment pas les Anglais—ce que ces derniers leur rendent au centuple—il ne faut pas oublier qu'ils aiment souvent les Anglaises, ce qui facilite les rapprochements.

Rien donc ne devrait nous empêcher de vivre dans la paix et dans l'union. Il y a dans l'ancien *Jardin du Fort* un monument qui rappelle notre dualisme national et qui nous prêche éloquemment cette union des races. Sur le même obélisque de pierre sont gravés les noms de deux grands rivaux, qui furent deux grands hommes de guerre, et que la mort a réunis le même jour dans la même paix éternelle. Ces noms illustres—Montcalm et Wolfe—brillent aujourd'hui dans le même auréole de gloire, comme ceux de deux frères d'armes, et nous invitent à fraterniser

Un autre dualisme, propre à notre race, le dualisme politico-religieux, aura aussi à l'avenir son monument symbolique, que nous venons d'inaugurer. Cartier prenant possession de ce pays et y plantant une croix, et Brebeuf, illustre fils de Loyola, arrosant cette croix de son sang, c'est la patrie et la religion scellant un pacte sacré ! Ces deux noms glorieux, gravés sur le même bloc de granit, accolés dans le même mémorial d'honneur, c'est l'Eglise et l'Etat se tenant embrassés et marchant dans l'harmonie !

Cet idéal, nous l'avons en grande partie réalisé, Messieurs, et j'en admirais un touchant symbole à la Basilique dans l'imposante cérémonie de dimanche soir. Le drapeau pontifical flottait au-dessus de la chaire, et touchait pres-

que la tête du prédicateur, comme pour l'inspirer ; mais toute la chaire était enveloppée dans un drapeau anglais. Eh ! bien, messieurs, l'étendard l'Albion n'y paraissait pas du tout dépaysé, et semblait protéger comme un rempart la liberté de la prédication catholique.

IV

Encore un mot, et je finis, Outre l'esprit de querelle qu'il faudrait bannir à jamais, il y a chez notre race un autre esprit qu'il faudrait au moins corriger ; c'est l'esprit d'aventure.

Notre race est active, industrieuse et nous pouvons la comparer à la fourmi, sans faire un mauvais compliment à cette voisine économe de la cigale. Mais il y a des fourmis qui s'égarent, et si vous désirez savoir comment, écoutez ce proverbe arabe :

Les fourmis quand se perdent-elles ?
Lorsque Dieu leur donne des ailes.

Eh ! bien, Messieurs, nous avons parmi nous un trop grand nombre de ces fourmis ailées, toujours prêtes à prendre leur vol et à porter chez nos voisins le fruit de leur travail et de leur industrie.

Un des devoirs de la vertu, a dit saint Augustin, est de vivre dans la patrie et pour la patrie.

Ce n'est pas un reproche que je veux faire à nos frères émigrés ; car je sais qu'en allant se fixer aux Etats-Unis le plus grand nombre n'ont obéi qu'à des nécessités impérieuses. Je sais de plus qu'ils ont conservé l'amour du pays natal et le culte de tout ce qui constitue notre nationalité. Aussi sont-ils les bienvenus quand ils se joignent à nous dans la célébration de notre fête.

C'est un regret que j'exprime, et ce regret leur fait honneur, de les voir ajouter de nouvelles étoiles au drapeau étoilé !

C'est un conseil que je donne à ceux qui sont encore dans le pays, mais qui sont tentés d'en sortir. C'est une prière que je leur adresse de ne pas abandonner la patrie des ancêtres.

Car cette patrie a, comme les Etats-Unis, ses beautés et ses grandeurs. Si le présent appartient à nos riches voisins, l'avenir est à nous, Messieurs.

Sans doute notre pays progresse plus lentement. Mais étudiez donc les phénomènes de l nature et de l'histoire.

Voyez donc ces grands arbres que nous appelons le chêne, l'érable et l'orme : comme ils croissent lentement ! mais aussi comme ils deviennent forts ! Comptez les siècles qu'il a fallu à Rome et à la France pour arriver à la grandeur ; mais aussi quelle puissance elles avaient acquise !

D'ailleurs, il en est des peuples d'élite comme des grands génies ; ils ont l'amour de l'idéal plutôt que des biens matériels. Les sommets les attirent. Ils se sentent au cœur des forces d'ascension, et c'est pour eux que le Psalmiste a dit cette énergique parole : *deposuit ascensiones Deus in corde hominis !*

Oui, notre race a l'amour de l'idéal. C'est pour des idées, plutôt que pour des intérêts qu'elle se passionne ; et c'est pourquoi je crois fermement à sa grandeur future.

Elle aime les sciences, les lettres, les arts, la poésie, l'éloquence. Elle a des aspirations élevées, rêvant de gloire et d'honneur plutôt que de fortune.

Elle aime la liberté, la vérité et la justice. Elle respecte les lois de la morale, et mène en même temps la vie dure des races fortes. Elle a le cœur chaud, loyal, généreux, héroïque ; et sur son front brillent des rayons d'aurore qui présagent un beau jour.

Enfin, elle aime tout ce qui constitue son foyer, sa patrie, ses autels. On peut lui extorquer son argent, à peu près impunément ; mais elle ne se laissera jamais arracher ni ses croyances, ni ses affections, ni ses traditions, ni ses lois, ni ses institutions, ni sa belle langue française.

Elle a toujours su les défendre, et elle les défendra toujours avec toute la tenacité qu'elle tient des vieux Normands.

On raconte qu'à la bataille de Salamine, un frère du grand poëte Eschyle se cramponna à l'abordage d'une galère persane, et les bras coupés par la hache, s'y rattacha avec ses dents.

Notre peuple a la même opiniâtre énergie, et il l'a montrée lors de la conquête. Lorsqu'on lui eut coupé les deux bras par lesquels il se cramponnait au navire de la patrie, il le ressaisit avec ses dents, et il est aujourd'hui remonté a

bord, non pas pour jeter à l'eau les autres races, mais pour prendre sa part dans le gouvernement du navire qui porte sa fortune, et pour le diriger vers les rives enchantées de l'avenir qu'il rêve.

§§—5—

MONUMENT CARTIER-BRÉBEUF

SITE—DESCRIPTION—SCULPTURES ET INSCRIPTIONS (1)

Le monument est situé au centre du plateau historique où débarquèrent pour la première fois Jacques Cartier et ses compagnons. Quoique en réalité peu élevé, ce plateau domine cependant les endroits immédiatement environnants. A vingt-cinq pieds au sud coule la rivière Saint-Charles, à l'ouest se trouve le lit du ruisseau Lairet, sur la rive opposée duquel est construit le petit village de Stadacona ; vers l'est, à une distance de quelques arpents, passe le chemin de Charlesbourg.

De ce plateau la vue est grandiose. Au sud, toute la ville de Québec, avec ses monuments historiques, ses temples, ses colléges, ses maisons de style antique, s'étale en panorama devant nos yeux. A l'ouest, sur les hauteurs de Ste-Foye, se dressent le monument des Braves et les vieilles tours Martello ; plus à l'est, on aperçoit les églises St-Roch et St-Jean, la Basilique, le Séminaire, l'Université Laval. Le tout est dominé par la citadelle dont les bastions les plus élevés se dessinent nets et menaçants sur le fond bleu du ciel.

Au nord, s'étendent au loin des coteaux ondulés, formant les paroisses de Charlesbourg et de Lorette. Les blanches maisonnettes, les clochers étincelants prêtent de l'animation et du charme au tableau, dont la ligne sombre et

(1) Nous empruntons cette description aux journaux de Québec.

basse des Laurentides, se perdant dans le lointain, forme l'arrière-plan.

Le monument, haut de vingt-deux pieds, est de forme carrée, et mesure huit pieds à la base et trois pieds au sommet.

Les fondations mesurent neuf pieds en tous sens, et s'enfoncent huit pieds en terre.

Le tout est orné de sculptures riches, bien appropriées et exécutées avec un goût et un fini dignes d'éloges.

Au sommet, reposant sur une large corniche richement découpée en fleurs de lys et en rosaces, se trouve un groupe représentant les trois vaisseaux de Jacques-Cartier, *la Grande Hermine*, *la Petite Hermine et l'Émérillon* ; au-dessus des trois navires plane la couronne royale de France.

Au-dessus de cette corniche, se trouve un bloc massif de granit poli sur lequel on a gravé quatre inscriptions ; au haut et en bas de chacune se trouve un écusson.

Sur la face nord, se trouve l'écusson de Cartier, avec la devise *Semper fidelis ;* immédiatement au-dessous on lit l'inscription suivante :

JACQUES CARTIER
ET SES HARDIS COMPAGNONS
LES MARINS
DE LA GRANDE HERMINE
LA PETITE HERMINE
ET DE L'ÉMÉRILLON
PASSÈRENT ICI L'HIVER
DE 1535-36

Au-dessous, l'écusson de lord Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada ; avec cimier, casque surmonté d'un aigle aux ailes déployées, avec devise : *Sans changer.*

Voici l'inscription gravée du côté Est :

LE 23 SEPTEMBRE 1625
LES PÈRES
JEAN DE BRÉBEUF, ÉNNEMOND
MASSÉ, ET CHARLES LALLEMANT
PRIRENT SOLENNELLEMENT POSSESSION
DU TERRAIN APPELÉ FORT JACQUES-
CARTIER SITUÉ AU CONFLUENT
DES RIVIÈRES ST-CHARLES ET
LAIRET POUR Y ÉRI-
GER LA PREMIÈRE
RÉSIDENCE
DES MISSIONNAIRES JÉSUITES
A QUÉBEC

Au-dessous, l'écusson de l'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec : cimier, une tête d'ange étendant ses ailes au-dessus d'un bouclier, avec la devise : *Par droicts chemins.*

Le côté sud est surmonté des armes du Cercle Catholique de Québec, représentant le *Sacré-Cœur* avec la devise *In manifestatione veritatis* et porte l'inscription :

LE 3 MAI 1536
JACQUES CARTIER
FIT PLANTER, A L'ENDROIT OU IL VENAIT DE PASSER L'HIVER, UNE CROIX
DE 35 PIEDS DE HAUTEUR PORTANT L'ÉCUSSON FLEURDELISÉ
ET L'INSCRIPTION
FRANCISCUS PRIMUS DEI GRATIA REX REGNAT

Au-dessous, l'écusson du cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et la devise de l'Éminentissime prince de l'Eglise :

In fide, spe et charitate certandum.

Du côté ouest on a gravé une palme de martyr, avec à droite les noms : JOGUES, GARNIER, MASSE ET DE NOUE, et à gauche : BRÉBEUF, LALLEMANT, BUTEUX ET DANIEL.

Les martyrs héroïques qui ont fécondé de leur sang le sol de la Nouvelle-France.

Au-dessous de leurs noms, on a sculpté l'écusson de la compagnie de Jésus et sa devise qu'on retrouve sur tous les points du globe : *Ad majorem Dei gloriam.*

ARCHITECTES ET OUVRIERS

L'aspect général du monument est imposant et même majestueux, quoique les dimensions en soient relativement petites.

C'est M. E. E. Taché, député-ministre des Terres de la Couronne, qui en a donné le plan.

Le monument est construit d'énormes blocs de granit, parti poli et partie mat, tirés des riches carrières de Migwick sur le chemin du lac St-Jean. Les écussons et les corniches sont sculptées dans la pierre provenant des carrières de Deschambault, plus molle et plus facile à travailler.

A part l'élégance, le fini de l'ouvrage, le choix heureux des inscriptions, des ornements et des emblèmes, ce monument présente un autre caractère important. Il est durable et pourra résister pendant des siècles aux ravages du temps.

Une palissade en fer entoure un espace de cent quarante pieds sur cinquante, dans lequel se trouve, outre le monument, la croix de fer et de cuivre érigée là par le Cercle Catholique de Québec en 1888.

L'AUTEL ET LA MESSE

Entre la croix et le monument, était dressée une estrade temporaire surmontée d'un riche baldaquin ; c'est là que la messe fut célébrée le matin par Son Eminence le cardinal Taschereau.

Les champs s'étendant à l'Est, entre le monument et le chemin de Charlesbourg avaient été fauchés et nivelés,

afin de permettre au peuple de s'y déployer pour entendre la messe. C'est dans ces champs que se réunirent toutes les sociétés qui figuraient dans le programme du défilé.

§§—6—

SOUVENIRS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES DU 24 JUIN 1889

Il nous reste a dire quelques mots sur deux œuvres écloses le 24 juin, dont l'une surtout est digne de mémoire.

La première est intitulée : *Le Jean-Baptiste*, petit journal publié chaque année par M. Joseph Beauchamp, à l'occasion de notre fête nationale. C'est avec plaisir que nous reproduisons ici son intéressant et unique article.

I.—LE JEAN-BAPTISTE

NOTRE FÊTE NATIONALE

> Si un homme lie en faisceau plusieurs baguettes, le plus fort des forts ne peut les rompre : au contraire, si elles sont séparées, le plus faible des faibles les rompra très facilement.
>
> ISAAC DE CORBEIL.

Le dix-neuvième jour de mai, en l'an de grâce mil cinq cent trente-cinq, sur les dix heures du matin, l'héroïque population de St-Malo se précipitait avec curiosité et sympathie sur le passage d'une centaine de robustes marins, au teint bronzé, que précédait un homme à l'allure fière, le chef de la troupe probablement. C'était en effet l'habile navigateur Jacques Cartier, conduisant en corps ses équipages à la cathédrale de la ville, afin d'implorer les bénédictions de celui qui commande aux flots et aux tempêtes, avant de s'embarquer pour son deuxième voyage de découvertes au delà des mers.

Après avoir assisté à une messe solennelle, et dévotement communié, les aventureux marins reçurent de l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux et entouré de son clergé, la bénédiction pastorale. Le même soir, Jacques Cartier arborant sont pavillon de capitaine-général sur la *Grande Hermine* mettait à la voile, accompagné de deux

autres vaisseaux de plus petit tonnage, la *Petite Hermine* et l'*Emérillon*.

Après quatre mois de navigation orageuse, le matin du 14 septembre de la même année, la petite escadre, pavoisée aux couleurs de France, faisait son entrée dans les eaux de la rivière Cabir-Coubat, la rivière St-Charles d'aujourd'hui, portant dans ses flancs l'Evangile du Christ et l'avenir du Canada.

C'est une pensée très heureuse et éminement patriotique qu'ont eu la Société St-Jean Baptiste et le Cercle catholique de Québec de choisir le jour de notre fête nationale pour l'inauguration d'un monument à la mémoire du hardi découvreur qui, le premier, foula le sol vierge de Stadaconé , l'idée est heureuse, patriotique et touchante, nous le répétons, et nous félicitons cordialement ceux qui ont eu le bon esprit et le courage de la mettre en pratique Elle ne peut que produire les meilleurs fruits et avoir pour conséquence de ramener parmi nous une paix trop souvent menacée et une entente plus durable.

Ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais : quand les orateurs du jour nous rappelleront les vertus de nos pères, le patriotisme de nos grands hommes, leur courage dans l'adversité, leur bravoure dans ces luttes homériques de dix contre un, ne l'oublions pas, disions-nous ; c'est parce qu'ils marchaient la main dans la main, réunis sous un seul drapeau, dociles aux ordres d'un même chef et animés d'un même sentiment et d'une idée commune, que la victoire a couronné leurs efforts et qu'ils ont pu nous léguer un passé glorieux et sans tache.

Noblesse oblige !

Ceux-là l'ont bien compris, la nécessité de cette union de toutes les forces vives de notre race, qui combattaient pour nous conquérir les bienfaits du gouvernement responsable et arrachaient en quelque sorte des mains de nos ennemis la part d'influence politique à laquelle nous avions droit. C'est poussés par cette conviction, sous l'inspiration de cette pensée, qu'ils jetaient, en 1834, les basses de la Société St-Jean Baptiste comme le moyen le plus sûr et le plus efficace d'unir entre eux les Canadiens-français, de leur conserver le culte du passé et de les armer pour l'avenir.

La Société S-Jean Baptiste n'a pas failli à la tache ; mais avons-nous toujours travaillé dans la mesure de nos forces à lui faciliter sa mission ? A chacun d'interroger sa propre conscience.

Hélas ! à quoi nous servira cette belle démonstration du 24 juin chaque année ; que nous rapporteront les appels au patriotisme, à l'union, à la concorde, si ces beaux sentiments germent dans nos cœurs pour n'y pas éclore, et si nés avec l'aurore, ils s'envolent avec la chute du jour comme la feuille jaunie qu'emporte le vent ?

Nous sommes tous frères dès que l'emblêmatique feuille d'érable orne notre boutonnière ; nous n'avons qu'une voix pour chanter nos hymnes patriotiques. Pourquoi faut-il que le lendemain le décor soit changé et que nous réveillons les vieilles querelles qui nous énervent, les luttes fratricides qui nous déchirent ? Pourquoi ne sommes-nous patriotes Canadiens-français qu'un seul jour dans l'année ? Pourquoi ne serions-nous pas demain ce que nous étions la veille ?

Ce n'est pas au moment où nous prêchons la concorde que nous viendrons conseiller la guerre contre les autres races au milieu desquelles la Providence nous a placés. Non : soyons tous Canadiens d'abord et n'allons pas créer une rivalité dont nous serions tous les premiers les victimes. Mais quand nous voyons des fanatiques assez nombreux, appuyés par une presse qui commande dans un certain milieu, s'attaquer à ce que nous respectons, faire appel aux préjugés, s'armer contre nous et fonder des sociétés dans le seul but de nous nuire et de nous combattre quand nous n'attaquons pas, il nous est permis de nous réunir et de compter nos forces afin de n'être pas pris au dépourvu au jour du combat.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec a compris ce noble rôle et l'a courageusement rempli en déployant cette année pour la célébration de notre fête nationale un éclat, un faste à nul autre pareil et en invitant tous les Canadiens-Français de l'Amérique du Nord à venir se ranger sous son drapeau.

Puissent ces généreux efforts produire les fruits que nous en attendons. Et avant tout, soyons unis : c'est le secret de la force que le fabuliste exprimait dans les naïves

paroles que nous avons choisies pour épigraphe : "Si un " homme lie en faisceau plusieurs baguettes, le plus fort " des forts ne peut les rompre : au contraire si elles sont " séparées, le plus faible des faibles les rompra facile- " ment ! "

LA VOIX DU PATRIOTISME

La seconde de ces publications est plus importante. Nous voulons parler de *La Voix du patriotisme*, véritable mosaïque de pièces détachées, écrites la plupart spécialement pour le recueil-souvenir du 24 juin 1889, et signées des noms des personnages les plus éminents de notre race, ou de nos meilleurs poëtes, littérateurs et artistes.

Ce recueil ne contient pas moins de 33 pièces portant la signature lithographiée de leurs auteurs respectifs. Nous ne pouvons évidemment les citer toutes. Nous nous limiterons à celles que les bornes de cet ouvrage nous permettent de reproduire.

I.—LE VRAI BONHEUR D'UN PEUPLE

La justice élève une nation et le péché rend les peuples misérables. (Prov. XIV. 34.)

Dans le style de la Sainte Écriture, le mot *justice* signifie la pratique de toute les vertus, tout l'ensemble d'une vie conforme a la volonté divine. Il est souverainement juste que nous rendions à Dieu ce qui est à Dieu. Qu'avons-nous qui ne vienne de lui ?

S. Luc (I. 6) voulant nous faire connaître la sainteté du père et de la mère de S. Jean Baptiste, patron des canadiens, dit que *tous deux étaient justes devant Dieu, parce qu'ils observaient en toutes choses ses commandements d'une manière irrépréhensible.*

Telle est aussi la justice qui fait fleurir les nations et les rend heureuses. *Par la sagesse divine les rois règnent et les législateurs font des lois justes..... Ecoutez-moi, dit-elle ; heureux ceux qui observent mes lois..... Heureux celui qui m'écoute..... car il trouvera la vie et puisera le salut dans les trésors de la bonté divine.* (Prov. VIII. 15..... 33.)

Le sentier des justes, dit encore le S. Esprit, (Prov. IV. 18) *est comme une lumière brillante qui s'accroit jusqu'au jour parfait.*

Éclairée et guidée par la foi, une nation juste sera toujours heureuse. Au milieu de ses épreuves, elle sera consolée et fortifiée par l'espérance. En tout temps la charité unira tous ses membres, qui pourront chanter avec le Psalmiste : *Oh ! qu'il est bon et agréable de vivre ensemble comme des frères !* (Ps. c. XXXII. I.) Il n'en peut être autrement là où l'autorité se considère comme l'humble ministre de la sagesse divine ; là où le sujet obéit, non par crainte, mais par respect ; là enfin où tous les membres se regardent comme des frères, enfants et images de Dieu.

Grâces éternelles soient rendues à la bonté divine ! Notre patrie a joui de ce bonheur depuis que Jacques Cartier en a pris possession il y a trois siècles et demi. Notre mère, la France, *fille ainée de l'Eglise*, la France, dont les rois se faisaient gloire d'être appelé *très-chrétiens*, la France a planté dans ce nouveau monde un arbre dont les racines s'étendent chaque jour dans ce continent, et les branches abritent un peuple heureux et content parce qu'il a conservé, comme son plus précieux héritage, la foi de ses ancêtres.

La Nouvelle France a eu ses épreuves et, comme tout ce qui n'est pas Dieu, elle a ses défauts, ses imperfections, ses faiblesses, ses misères ; mais elle *vit de la foi* qui l'a fondée et la soutient au milieu de ses épreuves.

La grande et belle démonstration du 24 juin 1889 prouvera, une fois de plus, par son caractère essentiellement religieux que, pour le peuple Canadien-français, le psaume le plus *national* est celui qui commence par ces paroles : *Je suis rempli de joie parce qu'on m'a dit : Nous irons dans le temple du Seigneur.* (Ps. c. XXI. I.)

Oui, réjouissons-nous sous la voûte du ciel, vrai temple du Seigneur, à l'endroit où Jacques Cartier a planté la croix qui sauve les peuples comme les individus ; chantons avec enthousiasme le *Credo* et le *Te Deum* pour remercier Dieu et le reconnaître comme notre Seigneur et et maître. Demandons-lui qu'il nous bénisse et nous protège toujours contre *le péché qui rend les peuples misérables.*

Écoutons Moïse parlant à Israël qui allait bientôt entrer dans la terre promise : *Qu'est-ce que le Seigneur demande de vous, sinon que vous le craigniez, que vous marchiez dans ses voies, que vous l'aimiez et le serviez de tout votre cœur ?* (Deut. X. 12.)

Seigneur Jésus, notre Dieu, bénissez votre peuple et accordez-lui la grâce de vous être toujours fidèle !

E. A. Card. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

Québec, 5 mai 1889,
en la fête de la Sainte Famille de
Jésus, Marie et Joseph.

II.—A JOSEPHTE

HYER estoit grandement plein de desastre & grevance par le feu, et deuil universel, car il y eut aussi victimes héroïques. Elles estoient officiers de la Reine régnant si bonnement.

Au matin, en le lieu de St Sauveur, contigu à Kébec, cinq cents familles cherchoient ce qui demeuroit de l'habitation, de la huche et du bers de l'enfant. L'incendie avoit dévoré maintes centaines de maisons. Le chef de famille y avoit égaré son courage. Il ne sçavoit aller d'en deça ou d'en delà. Mais voici bien que par devers lui, il trouve estant tendue la main de son épousée. Icelle main nüe & vuide lui remémore le premier travail en communauté & comment se fist l'espargne. Sur l'heure ceste femme lui dist : courage ! nous revivrons les premières années du ménage & referons, et mieux, les choses perdues. Ce discours ramenant l'énergie, la demeure nouvelle émerge où le mascaret de feu passa.

HUY est jour de feste patronale. On a revestu le vestement du dimanche. Qui en avoit deux bailla le meilleur au voisin qui avoit abismé le sien au feu. Le peuple marche en procession. Il chemine, suivant la bannière du Précurseur. Il s'en va à la fourque du Lairet vénérer la croix que planta le cappitaine malouin Jacques Cartier, en l'an de grâce 1536. Icelle croix estant restaurée est nostre Eiffel de 89. Ce signe est modeste mais souffre réduction sans cheoir de son mérite, et loge commodément au trumeau d'honneur de l'habitation du Chrestien.

La veille de l'appareillage, Cartier, débarquant de sa caravelle, a dû porter au pied d'icelle croix son pavillon blanc, le maistre de la nef sa boussole, le timonier sa barre en bois de chêne des Gaules, le marynyer son plomb de sonde, et tous faire en commun invocation pour la navigation prochaine. L'exorcisme estant dist sur les choses de maryne, sur le froment & l'eau, l'esquipage s'en fust à bord promettant de revenir l'an suivant.

En ce présent jour, au mesme lieu, le peuple porte ses insignes. Un Cardinal de nostre Mère l'Eglise y dépose son chappeau, un lieutenant du Gouverneur Royal, son espée ; l'escrivain y apportant aussi sa plume et l'ouvrier son outil quotidien.

Cartier et ses compagnons de mer, tous nombrés, formoient cent dix âmes quand premièrement s'agenouïèrent sur la plage de la rivière de Canada. Nous, enfanz des pionniers, nous nous relevons quinze cent mille, célébrant la Pasque nationale, icelle perpétuant la St Jean des ancêtres.

Josephte, hyer, vous fistes vostre tâche ; huy une autre vous est restant. A la veillée, narrez à vos enfanz un peu de nostre histoire. Elle est belle comme légende de fée, noble comme croisade, courte mais salutaire comme un *Ave*.

Femme, allez accomplissant vostre mission ; comme lyre éolienne il n'est de vents si mauvais que vous ne changiez en harmonies rendant à l'homme courage, donnant à l'enfant amour du bien-faire et à un chascun dévotion au païs des ayeux.

A. R. Angers.

III.—LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il y aura bientôt un demi-siècle, que la Société St-Jean-Baptiste déployait pour la première fois, à Québec, ses bannières dans une procession nationale. Depuis, à part de trois années pendant lesquelles de désastreux incendies ont amoncelé des ruines sur la vieille cité de Champlain et jeté le deuil dans sa population, la fête nationale du 24 juin a été célébrée tous les ans dans notre ville.

Unir les canadiens-français, leur donner un cri de ralliement, tel a été le but des fondateurs de notre société.

Nous étions alors au lendemain des luttes sanglantes de 1837 et 1838 et nos hommes d'Etat, fidèles interprètes des volontés populaires, faisaient retentir dans l'enceinte du Parlement leurs patriotiques revendications. Au dehors il fallait grouper les forces vives de la nation, les mettre en pleine lumière, et par là affirmer toujours et de plus en plus, que la race franco-canadienne entendait conserver fidèlement et faire respecter ses institutions, sa langue et ses lois.

La réalisation de cette patriotique idée n'était pas sans difficultés. Née au milieu des luttes politiques les plus ardentes, la Société devait, dès son origine, rencontrer de nombreux obstacles sur son chemin. L'emblême qu'elle avait adopté, la feuille d'érable, a été l'image parfaite de sa destinée. " Cet arbre, disait M. Viger, lors du premier " banquet national à Montréal, cet arbre qui croît dans " nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par " la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourri- " ture du sol qui le produit, mais bientôt il s'élance, et " devenu grand et robuste, brave les orages et triomphe " de l'aquilon qui ne saurait plus l'ébranler. L'érable, " c'est le roi de nos forêts, c'est l'emblême du peuple " canadien."

Aussi a-t-il fallu aux fondateurs de notre société, beaucoup de courage, d'énergie et de patriotisme pour compléter son organisation et lui faire produire tous les bons fruits qu'ils en attendaient.

La Société a-t-elle atteint son but ? Il suffit de jeter les yeux là où il se rencontre un groupe de canadiens-français, pour se convaincre que les espérances de ses fondateurs ont été réalisées. L'élan irrésistible avec lequel, le peuple, ce fidèle gardien de la langue et des traditions, se range tous les ans sous les bannières de notre société, l'atteste de la manière la plus éloquente. Aujourd'hui la fête du 24 juin est célébrée dans toutes les villes du Canada et des Etats-Unis où sont établis nos compatriotes. Paris lui-même, la capitale de l'ancienne mère-patrie, voit maintenant au 24 juin, la petite colonie franco-canadienne qui l'habite, se réunir pour prier et se rappeler la patrie absente.

Nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'être contredit, que la Société St-Jean-Baptiste a contribué, pour une

très large part, à conserver chez nos compatriotes le culte du passé, la belle langue française, nos institutions et nos lois

AMÉDÉE ROBITAILLE.

Président de la Société
St-Jean-Baptiste de Québec.

IV.—LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

J'ai déjà eu occasion de parler de certaines coutumes et de certains chants que nos ancêtres emportèrent de France et qui remontent jusqu'aux temps de la Gaule druidique. Une de ces coutumes est celle des feux de la St-Jean.

L'antique fête en l'honneur du soleil que l'on célébrait au solstice d'été, a été christianisée par les missionnaires des Gaules et transformée en feux de joie destinés à honorer saint Jean-Baptiste.

Ce soir, nous verrons les côtes de la Pointe Lévy, de l'Ile d'Orléans et de Beaupré, défrichées jadis par des familles venues de la Bretagne, de la Normandie, du Perche, de l'Anjou et de la Saintonge, illuminées comme aux jours déjà lointains de la période française de notre histoire.

Les feux de la St-Jean de 1889 jetteront leurs reflets sur un passé qui se déroule dans les deux mondes et embrasse plus de vingt siècles : ni M. Edison, ni M. Mohr, ni aucun électricien ne sauraient nous donner de lumière qui pû nous faire voir aussi loin.

ERNEST GAGNON.

Québec, 24 juin 1889.

V.—NOTRE BERCEAU

(FRAGMENT)

Un jour, vers le milieu du 16ème siècle, trois petits vaisseaux montés par des hommes intrépides et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme des oiseaux fuyant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si formidables catastrophes.

Elles étaient bien frêles, ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des armes de son souverain. Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada ; ces hommes, c'étaient des Français ; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier ! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadaconé–QUÉBEC ; il va lire l'évangile selon Saint-Jean aux indigènes d'Hochelaga–MONTRÉAL. C'en est fait, le grain de sénevé est jeté en terre, et, avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et aux verdoyant feuillage.

THOS. CHAPAIS

§§—7—

Nous avons gardé pour le bouquet une lettre bien courte, mais éloquente dans sa simplicité pleine de charmes, et par le nom de son auteur, et par les souvenirs qu'il évoque chez les comtemporains de la fondation de notre Société.

Cette lettre est de M. N. Aubin, qui retiré à Montréal, porte lestement le poids de ses quatre-vingts années, et qui fut le premier Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en 1842, l'âme et l'organisateur principal de la première démonstration nationale à Québec. Il partage cet honneur avec son secrétaire-conjoint d'alors, notre ami M. J. P. Rhéaume, le doyen des officiers généraux survivants de l'association à Québec.

M. Aubin, fort de l'autorité de ses souvenirs personnels et de la part dirigeante qu'il prit dans le mouvement national et patriotique de cette époque, émet l'opinion que c'est à la Société St-Jean-Baptiste de Québec qu'appartient l'honneur, d'avoir crée la première organisation régulière et permanente, et qu'elle est l'auteur inspiré de

notre constitution écrite, cette *grande Charte* de notre belle association nationale.

C'est là un titre d'honneur qui mérite d'être revendiqué et défendu, et nous remercions M. Aubin de nous avoir conviés à cette noble entreprise.

Voici la lettre de M. Aubin :

Montréal, 22 juin 1889.

Jos. Beauchamp, Ecr.
Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Mon cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 courant, me communiquant l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, d'aller prendre part à la célébration de la fête nationale.

Mais j'ai le chagrin d'avoir en même temps à vous informer que l'état actuel de ma santé me prive du plaisir que j'aurais eu d'accepter cette gracieuse politesse et d'aller serrer encore la main à ceux qui restent des anciens amis avec lesquels j'ai pu si longtemps et si agréablement fraterniser à Québec jadis. Veuillez communiquer à la Société mes remerciments pour l'attention qu'elle a eue de songer à moi à l'occasion de la fête de cette année, et la prier de m'excuser, si je me permets de lui faire une suggestion qui pourra peut-être un jour avoir son utilité.

C'est de saisir cette occasion de constater et de faire reconnaître que c'est à la vieille et patriotique cité de Québec, qu'appartient l'honneur d'avoir la première inauguré l'idée de l'organisation d'une Société Nationale sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste. Il est bien vrai qu'à Montréal en 1834 et 1835 on a célébré ce jour par un banquet seulement.

Mais à Québec en 1842 et 1843, ainsi que plusieurs années ensuite, la solennité se compose d'une procession et d'un service religieux, et d'un banquet auquels prirent part tous les hommes marquants de la ville à cette époque. Puis, des jeux, des assemblées publiques eurent lieu pour organiser définitivement la société.

Les règlements qui furent adoptés alors furent communiqués à la Société formée à Montréal, qui les adopta ensuite à son tour.

Je pense que les développements que prend chaque année la Société Saint-Jean-Baptiste, démontrent dès aujourd'hui qu'elle deviendra le point de ralliement principal pour les groupes de canadiens-français qui occupent déjà une superficie considérable du continent américain. Les résultats obtenus dès à présent par cette organisation justifieront ses fondateurs d'établir leurs titres à la création de cette œuvre bienfaisante.

Veuillez offrir pour moi à la Société les sincères remerciements de

Votre dévoué serviteur,

N. Aubin,
92, rue Saint-Denis,
Montréal.

***

Nous tenons à mentionner aussi un très joli chant national, paroles de M. Philéas Huot, musique par M. N. Crépault, composé pour la fête du 24 juin et dédié au Président de notre société, M. Amédée Robitaille.

LIVRE III

LE LENDEMAIN DE LA FÊTE

CHAPITRE I

APPRÉCIATIONS DES JOURNAUX

§§—1—

LA FÊTE NATIONALE A QUÉBEC

" L'ÉTENDARD "

Montréal, 26 juin 1889.

" Disons-le de suite, notre fête nationale a été célébrée cette année, à Québec, avec un succès qui n'a jamais été surpassé, ni peut être même égalé.

Québec est bien la ville canadienne française qui se prête le mieux à ces manifestations patriotiques. Berceau de notre race, elle a su conserver, à travers les âges, tout en se prêtant aux nécessités du progrès, le caractère que lui ont donné nos ancêtres.

Elle fait un peu l'effet, à côté de ces villes modernes sans souvenirs, presque sans passé, qui couvrent le continent américain, d'un antique bijoux, relique vénérable conservée et ornée par la main d'un joaillier du dix-neuvième siècle.

L'on pourrait dire d'elle, parodiant un proverbe populaire, que chacune de ses pierres parle.

Et à leur langage quel Canadien-français ne sent ses yeux se mouiller et son cœur, fortement ému, battre avec plus de fierté et de confiance ?

Noblesse oblige ; la bonne vieille cité de Champlain, pas plus que le reste, ne l'avait oublié. Elle s'est surpassée.

La partie la plus importante de cette belle fête, à laquelle elle nous a conviés, a été sans contredit la bénédiction de la croix et du monument Cartier-Brébeuf.

Associés dans un même triomphe, le hardi découvreur qui voulait donner à l'Eglise et à la France un nouveau royaume, et les glorieux martyrs qui les premiers arrosèrent de leur sang notre sol fécond, nous enseignent la source de tout vrai patriotisme ; l'amour de la religion.

C'est par de tels exemples qu'il convient d'instruire notre peuple et l'idée qui a inspiré au Cercle Catholique de Québec d'ériger un monument sur ce petit coin de terre où Cartier planta la première croix et où, pour la première fois, fut célébré l'auguste sacrifice de la messe, en est une vraiment grande et noble.

Qu'on apprenne ainsi à nos compatriotes à connaître les véritables héros qui ont fondé et affermi notre nation. Ce spectacle est salutaire et il sera fertile en heureux résultats.

Le programme preparé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec était varié et plein d'attraits. Il a été exécuté avec un rare bonheur.

Les feux de la Saint-Jean, une vieille coutume que nos pères avaient apportée de France où elle se pratique encore, ont été tirés de l'oubli où ils menaçaient de sombrer. Ces feux de joie n'ont pas l'éclat de nos pièces pyrotechniques modernes ; mais que de souvenirs ils rappellent, combien ils sont moins coûteux et quelle franche gaîté les pétillements du bois sec n'éveillent-ils pas tout à la ronde ?

Conservons nos traditions, même les moins essentielles, si nous voulons conserver à notre peuple son caractère spécial.

En résumé, notre fête nationale a été dans toute la force du terme une belle fête ; plusieurs même disent la plus belle que nous ayons encore eue.

Dans tous les cas, elle a atteint son but : montrer aux nôtres les chemins parcourus et leur rappeler la voie à suivre.

Le Cercle Catholique et la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec ont droit à toutes nos félicitations."

JEAN D'ARC.

§§—2—

THE GREAT CELEBRATION

" QUEBEC MORNING CHRONICLE "

Quebec, Tuesday, June 25, 1889.

" In 1880, when our French-Canadian friends celebrated in an especially noteworthy manner, the natal day of their patron saint, an immense number of people visited the city to witness the display. But great as was the number of visitors on that occasion, it in nowise compares in point of strength with the number of people which the celebration has drawn this year, from all parts of the continent. And a more orderly and well-behaved concourse, it would be difficult to find anywhere. On Sunday night there must have been at least ten thousand persons on Dufferin terrace, while on the upper platform, and on the glacis, there could not have been less than ten thousand more. And yet that enormous well-dressed company, drawn from the city, the suburbs, the adjacent towns and villages, and elsewhere, did not contain a single unruly or boisterous member. A handful of policemen were on hand to preserve order, but their services were not required. This speaks volumes for the character and good breeding of our French-Canadian compatriots. Even in the hour of celebration they never forget themselves.

As for the celebration itself, too much in the way of praise cannot be said. It was dignified, interesting and impressive. It was of course, strongly national, and the utmost good feeling prevailed. The presence of delegates from St. Jean Baptiste Societies residing in different cities of the American Union, and the Canadian towns, in their gay uniforms added much to the beauty of the spectacle, while the military part of the pageant was exceedingly striking. The civilian element too was largely represented, and afforded variety to the general scene. The procession was one of the longest ever seen here. As it passed through our principal thoroughfares, headed by several excellent bands of music, words of admiration and

delight continually fell from the lips of the thousands of spectators who lined the *route* on either side of the streets. The whole city was given over to enjoyment and holiday-making. Good management prevailed everywhere, and lent decorum to the proceedings.

" Of course, the religious and literary parts of the programme were conducted most impressively. The sermons and addresses, pertinent to the occasion, were in admirable temper and spirit. The oratory was of a high order of merit, while the lesser speeches were in good taste, and eminently patriotic in tone. The unveiling of the Cartier-Brébeuf monument, which owes its existence to *Le Comité Littéraire et Historique du Cercle Catholique de Québec*, and particularly to that zealous scholar and patriot, Mr. Ernest Gagnon, the life, soul and guiding mind of the enterprise, was a sight upon which no one with a spark of veneration in his composition, could look unmoved. The shaft is a fitting memorial to the great and intrepid navigator of St. Malo, and the brave Jesuit father whose name is inseparably linked to the cause of early Christianity and civilisation in New France. It was a happy idea to unveil this monument on St. Jean-Baptiste day, and it was done in the presence of countless thousands, and in a manner worthy of the occasion, and of the subjects. The oration of the Hon. P. J. O. Chauveau, F. R. S. C., was delicate, masterly and eloquent. He had a great theme, and he was equal to the task.

The speeches at the dinner in the evening, were interesting and full of the voices of sentiment, of patriotism, and of good fellowship.

In the afternoon, Colonel Amyot and his brother officers of the 9th Battalion entertained Col. Dugas and the officers of the 65th Battalion, at luncheon, and later in the day, the 9th Battalion, gave an " *At Home* " in honour of the visiting corps, in the Academy of Music, which was largely attended by invited guests, among whom were very many ladies. The whole celebration marks a red-letter day in the history of Québec.

To-day, the concluding ceremonies and festivities incident to the occasion will be proceded with. In the eve-

ning a grand concert will supply an appropriate finishing touch to the event.

Nine years ago, the St. Jean Baptiste celebration found its historian in Mr. H. J. J. B. Chouinard. From his facile pen may we not this year expect a second volume, dealing with the events of Sunday, Monday and to-day."

HERE AND THERE

Quebec, Wednesday, June 26, 1889.

" The festivities connected with the celebration of St. Jean Baptiste day, terminated yesterday. The day was practically given over to King Sport, and we had games on the green and races on the water. The weather was satisfactory in every way, neither too warm nor too cold. Though the major portion of our visitors left us on Monday evening, and yesterday forenoon and afternoon, there were still quite a large number of strangers in town, all day and evening yesterday. The city to-day will likely return to its normal state.

Every one unites in saying that the celebration was a splendid one in every respect, and worthy in every way, of those who took part in it. Strangers from abroad say that they never beheld before a more orderly gathering of people in their lives. And this view is agreed to heartily by our citizens of both nationalities.

This year's celebration will long be remembered by our people as one of the grandest spectacles ever witnessed in Quebec.

The day's programme concluded with a grand literary and musical entertainment at the Academy of Music, where Judge ROUTHIER delivered an oration in his best style, eliciting applause and admiration at almost every sentence. The judge is one of our ablest public speakers. His manner is always graceful, his gestures are in thorough keeping with the spirit of his literary performances, and his matter is ever striking, original and thoughtful. One never tires of listening to eloquence of the sort which falls from his Honor's lips, and last night he equalled many of the most brilliant efforts of his life. The concert itself,

was most enjoyable. "B" Battery, and the Septuor Haydn furnished the instrumental music. Madame PAQUET, who was in excellent voice, sang very sweetly and with fine expression, Mr. P. GARRIGUE, Mr. JOSEPH LAMONTAGNE and an efficient choir supplied artistically the vocal part of the evening's entertainment. The house was crowded, and everybody went home delighted. And concluded he three day's celebration of the natal day of French Canada's patron saint."

§§—3—

"THE TORONTO MAIL" (1)

I

(*From our own Correspondent*

June 26, 1889.

QUEBEC, June 24—Twenty-five thousand people is a fair estimate of the vast multitude that gathered on the banks of the Saint Charles river this morning to witness the blessing and dedication of the Cartier-Brebeuf monument, erected in honour of the Saint Malo navigator and the Jesuit fathers. It was a great day for the French-Canadian people. From early morning thousands of habitants from all parts of Canada and the neighbouring Republic thronged the streets. The French tricolor floated in all directions and the greatness of New France was the theme of every discourse. It was an essentially national and religious demonstration. The Church and the State were united, as one of the speakers remarked, for the glory of the French-Canadian people. It was a magnificent opportunity to obain an idea of the spirit and aspirations of this peculiar people, who once defeated, (2) but not con-

(1) Cartier-Brébeuf—Premier Mercier on the present Jesuit agitation—Second day's celebration in the ancient capital—Honouring the navigator and the Jesuit missionary—Distinguished guests and an immense crowd present—Celebration of Mass—Military honours—Cardinal Taschereau's address—Mr. Chauveau's oration.

(2) Nous sommes heureux de constater que le "*Mail*" admet la thèse soutenue par tous les Canadiens-français, à savoir : que nous avons été DÉFAITS mais non CONQUIS. S'il eut dit CÉDÉS au lieu de DÉFAITS, il eut été dans la stricte vérité. car si nous avons perdu la bataille des Plaines d'Abraham, en 1759, nous avons gagné la bataille de Ste Foye, en 1760, la dernière qui ait été livrée avant l'odieuse cession,—pour ne pas dire le lâche abandon—de Louis XV.

quered, have arisen on the ruins of New France and are now strong in their determination to found and perpetuate a distinct French-Canadian nationality on the continent of America. Religion was blended with nationality. The Cartier-Brebeuf monument, one of the speakers declared, was emblematic of the union of Church and State, and animated by one idea, the French-Canadian people turned out in their strength, and the expressions of the speakers left no room for doubt as to what are to be the lines on which the future programme is to be pursued. "*Nos institutions, notre langue et nos lois,*" is the rallying cry. Where the natural independence of each individual of the Anglo-Saxon race is often the cause of disaster and defeat, the adhesiveness of the French-Canadian race is one of the strongest sources of its power. They are a compact body, wielded by the influence of an all-powerfull institution. Against such a body it is easy for any impartial observer to see that the English people, divided by party lines and anxious to conciliate the French vote, are virtually hopeless. The French-Canadians, not satisfied with being "masters of Quebec," have cast longing eyes on the other provinces of the Dominion, and now the dream of their leaders is to see Ontario, Manitoba, and the other provinces French. A leading French-Canadian said to me :—"In fifty years, by our natural increase, we shall number ten millions of people and shall control Canada." That is the issue that the English people, too prone to be apathetic and to sacrifice their future interests for the sake of party, are called upon to face. The sooner they do so the better. No amount of harsh language, of wild and bigoted fanaticism, will avail to stem the tide of French-Canadian nationalism, which is growing stronger every day. The French-Canadians will pursue their path towards a distinct nationality. The Church and the State are to be united for this common object, and to-day's celebration was intended as a striking commemoration of this alliance.

RELIGIOUS CEREMONIES

The religious ceremonies were the chief features of the demonstration The Ancient Capital, usually so dull and

sedate, was alive at an early hour this morning, and long before nine o'clock, the hour set for the celebration of mass, thousands commenced to wend their way out of the city to the historical spot of ground at the confluence of the St. Charles and Lairet rivers, where three centuries and a half ago Cartier and his companions passed the first winter, and where the Jesuit fathers took up their first residence in this country. Here, close to Jacques Cartier's *fac simile* cross of France, with its *fleurs de lys* escutcheon and the Cartier-Brebeuf monument, a temporary altar had been erected for the celebration of mass. The whole space of the adjoining country on both sides of the St. Charles river was black with humanity, and the various religious and national societies in thirty separate divisions were drawn up on the banks of the river with their national colours and their bands playing national airs. Surrounding the monument and facing the altar a space had been reserved for the clergy and notables. On either sides of the altar were seated a vast throng of priests. The Papal Zouaves, with the Papal colours, were drawn up immediately outside of the enclosure, and behind them where the 65th Regiment, of Montreal, under Col. Dugas, and the 9th Voltigeurs, of Quebec, under Col. Amyot. As far as the eye could reach were to be seen vast crowds wending their way to the national meeting place. A few minutes after nine o'clock Sir Adolphe Caron, Minister of Militia, put in an appearance, and was soon followed by Lieutenant-Governor Angers, Premier Mercier and his colleagues in the Local Ministry. The Lieutenant-Governor and the other notables were provided with seats in front of the altar. The granite monument was prettily decorated with wreaths. I have already given the reader a description of the cross and the monument, which is not by any means as imposing a structure as one would think such an occasion would demand.

SPEECHES AT THE BANQUET

I attended the great national banquet with which the demonstration was closed, and listened attentively to the speeches. The gathering was exclusively French-Canadian, and the utterances of some of the speakers were, to

say the least, not very complimentary to their English compatriots. One valiant colonel, dressed in the Queen's uniform, even made a covert threat that the French-Canadian militia would soon have to be called out to defend their institutions and their laws. The principal toasts in addition to the usual formal ones were "France," "Canada," and the "Province of Quebec." "France," whose glories and whose greatness were the principal theme of many of the orators, was honoured with immense enthusiasm. Premier Mercier stepped to the front of the platform and led the cheering, which lasted for sometime. The reply of Mr. Wilfrid Laurier to the toast of "Canada" was worthy of the distinguished orator. He rose above the narrow sectarian distinctive spirit of the gathering, and his discourse breathed a broad and generous patriotism. But it was noticeable that his liberal sentiments fell on deaf ears and evoked no enthusiasm. Every appeal for a generous union of the two people was received in silence, while the slightest allusion to the distinctiveness of the French race was received with rounds of applause. One could not help being struck by the striking contrast between the oration of the Liberal leader and that of the Nationalist chieftain The one spoke as a statesman, the other spoke in the strain of a demagogue. Premier Mercier, to put it in the most charitable manner, unfortunately lost his temper, and substituting abuse for argument, launched forth into a tirade against those whom he termed the Ontario "fanatics," who were held up as insolent insulters of the French Canadian race and of the Catholic religion. Every such allusion was cheered to the echo. The Quebec Premier's rallying cry to his compatriots was: *Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous* (Let us cease our fratricidal strifes; let us be united). United for what? To perpetuate a distinct and compact nationality in this country? Such was the object that the Nationalist leader held up to his compatriots as a laudable subject for their ambition and exertions. His words were perfectly clear, leaving no room for doubt. The other speakers took their cue from him and spoke on the same lines. One of them, a young member of the Quebec Legislature, named Dechene, said

it would not be very long before the French-Canadians would have the majority in the electorate of the Dominion, a sentiment that was loudly cheered.

THE FRENCH PRESS

Such were the sentiments with which the Cartier-Brebeuf demonstration closed. This morning I took up *L'Electeur*, the organ of the Quebec Government, and in its leading article, under the heading of "What we have to say to each other," I found the same ideas enunciated in even more forcible and unmistakable language. *L'Electeur* points out that the celebration represented a people scattered throughout the American continent, whose destiny has not yet been achieved. The English race has been unable to absorb them, as it would have liked to, and to-day the French-Canadians, the writer says, numbering over two millions, are masters of one province, representing in North America a distinct civilization, holding incontestibly in the Canadian Confederation the balance of power, and beginning to exercise even in the neighbouring Republic a legitimate influence. The dream of Parent and Duvernay regarded as so hopeless in their time, has become a realization. Even the United States, so fatal in its absorption of different and diverse races, has failed to nationalize the French-Canadian race. Is that all? By no means "We believe," concludes *L'Electeur*, "that we represent in America a distinct civilization, we represent the French civilization of which we are the issue. With its faith of olden times, its generous genius, its aspirations superior to the spirit of mere lucre, its constant aspirations towards the ideal, no one can say what the future reserves for us. Only let us increase for some time with the same vitality as in the past, under whatever form our destinies may be realized, and we cherish the hope of an American France, a New France, as our fathers called it, and as our descendants with more reason will call it, if we know how to prepare the way for them, and if they know how to be worthy of the efforts of their ancestors."

Quebec is to be the cradle of this American France of the future, but the work is not yet finished. "Old Europe

is shaking, America is commencing to, but the noble motto, *Gesta dei per Francos*, is always true, and there remains for us, please Providence, a page of history to add on the American continent."

Such, in the clear and forcible language of *L'Electeur*, is the meaning of the Cartier-Brebeuf celebration, which I have endeavoured faithfully and honestly to portray.

CARTIER-BRÉBEUF — THE LESSON TO BE LEARNED FROM THE CELEBRATION (1)

(*From the Special Correspondent of the Toronto "Mail"*)

Quebec, June 25.

The great Cartier-Brébeuf monument celebration is over, but the sentiment of which it is the emblem will remain. To-day Quebec has resumed its dull routine after the excitement and national enthusiasm of yesterday. I have spent three days in the Ancient Capital witnessing the sights, conversing with the people, and hearing of their national aspirations. To one coming from the Province of Ontario, the sights were indeed novel, the aspirations were indeed strange. But let us be fair and candid towards this people—the French-Canadians. When their national aspirations are not interfered with, they are generous and warm-hearted, possessing many good qualities in the midst of many peculiar ideas. If the English cannot agree with them in their aspirations towards a distinct French-Canadian nationality, they must at least give them the credit of being bold and honest in the enunciation of their propaganda. The French-Canadian leaders have presented the issue plainly

(1) Voici comment le *Morning Chronicle* de Québec présentait à ses lecteurs l'article de M. Boyd que nous reproduisons sous le chiffre II.

(*The Morning Chronicle*)

Quebec, Friday, June 28, 1889.

"We print to-day the report which Mr. Boyd sent to his journal, the *Toronto Mail*, of the St. Jean Baptiste celebration, or rather his summing up of the events which happened in connection with the late festivities. The report seems to be impartial in tone, and fair in spirit. Our readers will find it interesting reading, even at this late day, for it tells how a stranger was struck with the way things are done in this region of Her Majesty's Dominions, on holiday occasions."

and boldly to the people of Canada in connection with this celebration, and they cannot blame the English if they accept their words in their literal force and meaning. Their statesmen, their *littérateurs*, their clergy, and their journals tell us with no uncertain sound that it is their intention to build up ont he continent of America a distinct and separate French-Canadian nationality, an American France, that will in time dominate and control not only the Dominion of Canada, but even the American Republic. The Englishman, quiet and apathetic, is apt to smile at this and characterize it as a chimera and a dream; but is it a dream? Let him look at the marvellous natural increase of the French-Canadians, from a small band of sixty thousand at the time of the conquest to a compact and solid mass of nearly two millions and a half, scattered throughout the Dominion and in various parts of the States, and animated by one idea—the aggrandizement and increase of the French-Canadian people as a distinct nationality. They tell us that they are the masters of Quebec, that they have inaugurated their propaganda in Ontario, that they hold the balance of power in the Dominion, and that it will not be long before they will dominate the country. If the English accept their declarations and dare to protest against such a propaganda, they are to be branded by their statesmen and leaders as insolent fanatics, insulting their race and their religion. Abuse and rhetoric are substituted for argument and reason. Such is the aspect of affairs presented by the Cartier-Brebeuf celebration, and no better proof could have been given of the ever increasing cleavage between the two races.

THE LESSON OF THE CELEBRATION

I have participated in this celebration and have already dwelt upon several of its salient features. A few words in summing up. It must be borne in mind that this was not a national celebration in the true sense of the word, in which Englishmen and Frenchmen could have joined hands. Every Canadian could have raised his hand to do honour to the brave navigators of St. Malo, who dared the dangers of an unknown continent and opened a new

world to civilization. There is no Canadian who could not respect the cross of Christ, emblematic of the Christianity which blesses and enlightens a poeple. There are none who, much as they may differ from their aims and principles, will refuse the first meed of praise and honour to the heroic actions of the early Jesuit missionaries. But when an important historical event is made the occasion of a great French-Canadian jubilee, when the monument and the cross are declared to be emblematic of a distinctive French-Canadian compact and the indissoluble alliance of the Church and the State, it is quite another affair. Such is the plain meaning of the demonstration, and it is just as well that the English people should understand the issues now presented to them. Under the circumstances, it is not to be wondered at, that the inauguration of this monument, instead of being a Canadian affair in which French and English could have united, was a distinct display of French-Canadianism or nationalism. Every item on the programme partook of this distinctive characteristic. The inauguration proceedings were French-Canadian and religious, the procession was a display of French-Canadian emblems, and the utterances at the closing banquet furnished the cap sheaf of the Nationalist propaganda. As a display and manifestation of French-Canadian nationalism, each of these events was a magnificent success, and the promoters deserve for their exertions.

PROGRAM OF PROCEEDINGS

On entering the grounds I was handed a programme of the proceedings, which was introduced by an article entitled "Le Canadien-Français," which contained some very novel and striking passages, calculated to rouse the national ardour of the people. "Before this name," said the writer, "nations bow with respect, because the people which bear it count in its history pages rendered glorious by bravery, glory, and martyrdom. We are proud of the past, we are satisfied with the present, and we have faith in the future." The glories of the past are vividly portrayed from a French-Canadian standpoint. For instance, "who will ever forget," says the narrator, those glorious

" words of the French-Governor to the emissary of the English Admiral Phipps, ' I will reply to your master by the mouth of my cannon, that he may learn that this is not the way that they overcome a man like me.' " The writer also takes good care to tell that Wolfe lost 6,000 on the Plains of Abraham, but no mention is made of the losses of the French General. After telling what they have been, the writer asks: " What are we? In 1760 Canada was ceded to England. Several thousands of the French preferred to return to their Mother country rather than submit to the yoke of proud Albion. We were only 60,000 souls in what now forms the Province of Quebec and after one hundred and thirty years of conflict for the conservation of our language, our institutions, and our laws, we are now more than two million. We are masters of the Province of Quebec. We have entered the Province of Ontario. We count thousands of brethren in Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Manitoba, the North-West Territories, and British Columbia. Our compatriots number eight hundred thousand in the American Republic. Each State has its French-Canadian colony. The French-Canadian people are like an immense tree, whose vigorous and fruitful branches still protect under their shadow all of the ancient New France. By guarding the faith of our fathers and struggling without ceasing for the defence of our dearest rights we have become what we are. Our soil was fertilized by the blood of the Jesuits. The English would have liked to annihilate us after the cession, and to-day we are legions in the face of persecution and fanaticism. We have raised the standard of loyalty, of patriotism, and of the faith, and we have triumphed." This is a pretty good exposition of the national idea.

ARRIVAL OF CARDINAL TASCHEREAU

It was not until 9.30 o'clock that the booming of salvos announced the arrival of Cardinal Taschereau. His Eminence, attended by the members of his household, drove up to the grounds in his state coach, a splendid vermilion-coloured equipage drawn by four black horses, and attended by coachmen and postilions. His Eminence, who

was dressed in the full robes of a prince of the Church, proceeded at once to the altar, where he was presented with an address by Mr. A. Robitaille, president of the Quebec St. Jean Baptiste Society, who referred to the importance of the event and the scenes it was intended to commemorate. Cardinal Taschereau briefiy replied, reminding his hearers that the secret of their greatness was their fidelity to the Church. What a glorious occasion was the present. Beside a *fac-simile* of the cross which the great Jacques Cartier had erected they were after three centuries and a half to worship at the same altar at which he and his companions had knelt. God had indeed blessed the French-Canadian people, and this demonstration would mark the immutable alliance of the French-Canadians and the Catholic Church. His Eminence's words were received with loud applause. Having donned his sacred robes, Cardinal Taschereau proceeded to bless the cross and monument, and then the celebration of mass commenced.

Standing at the base of the Cartier-Brebeuf monument I was struck with the novelty and picturesqueness of the scene that lay before my eyes. The banks of the St. Charles and Lairet rivers were thronged with a surging mass of French-Canadians, numbering alone nearly as many as the total population of New France after the so-called Conquest. In the river at the foot of the cross were anchored representatives of the St. Malo ships. Beyond, in all its striking picturesqueness, lay the ancient city of Quebec, and surrounding the altar were gathered priests, people and the representatives of the civil authority to hear mass conducted by a prince of the Church on the exact spot where, three hundred and fifty years ago, the Jesuits Dom Guillaume Lebreton and Dom Anthoine had celebrated it for a small handful of French adventurers, lost in the midst of the primeval wilderness. The mighty strains of the Credo, the Agnus, and the Domine Salvum arose from six hundred voices, and the music of the three bands and the reponses of the immense multitude produced a most impressive effect. At the elevation the 65th Battalion and the 9th Voltigeurs presented arms. The firing of a *feu de joie* by the 65th, the 9th, and the Pontifical Zouaves, which was set down on the official

programme, was not carried into effect. At the conclusion of the mass the bands played "Vive la Canadienne," and other French-Canadian national airs.

PRESENTATION OF MEDALS

Lieut.-Governor Angers then presented the medals to the successful competitors for the historical essay on Jacques Cartier. Mr. Joseph Pope, Sir John Macdonald's private secretary, received the first prize, and Mr. Hiram P. Stephens, of Montreal, the second prize The recipients were presented to the Cardinal, who complimented them on the honour.

THE ORATION

The special feature of the proceedings outside of the religious ceremonies was an oration by Mr. Pierre J. O. Chauveau, ex-Premier of the province, ex-Speaker of the Dominion Senate, and now sheriff of Montreal. Mr. Chauveau in his discourse to-day maintained his high reputation as a scholar and a *littérateur*. His oration was a masterly exposition of the chief historical events of Jacques Cartier's career, and their bearing on the history of Canada. The Franco-Canadian nationality long beset by tempests and storms, as were the vessels of Jacques Cartier, after three centuries and a half had met from all parts of the world to dedicate a monument emblematic of their religious faith and patriotism. This event was emblematic of the union that should always exist between the religious and civil society. Throughout all the early discoverers of Canada, the central idea was the extension of the kingdom of God. The speaker justified the firm will of Jacques Cartier, who, he said, was a man animated by the noblest sentiments and who was the leader of those immortal heroes who opened a continent to Christianity and civilization. He pronounced a glowing eulogy upon the Jesuit Fathers and the other religious orders of the colony, the fruit of whose labours was seen to-day in their magnificent institutions. New France, colonized under Henry IV., and receiving its institutions under Louis XIV., had become great by retaining its faith, and was now the prototype of old France. The

Church had been the constant attendant and foremost friend of the French-Canadian people. What a glorious galaxy of distinguished men it had fostered, to whose prudence and courage they owed what they were to-day. He did not see why the citizens of other origins should be inimical to the French-Canadian people. Did not all that they had done, their progress in every field, add glory to the great Confederation of which they formed a part ? He knew there was a hostile sentiment abroad to-day, of which they were the innocent cause. There was one class who indulged in insult and bigotry. He would not deign to answer them. The best response to such people was the words on the banner of Carillon, "*Aime Dieu et va ton chemin.*" (1) (Loud applause.) To those who were jealous of their progress and patriotism, he would say it was not a crime to remain true to their language and their institutions, and the St. Lawrence would turn back in its course before they abandoned their mother tongue and ceased to love their ancient mother country. (Loud and continued applause.) In conclusion, the speaker urged his compatriots in all parts of the world to remain true to their race. Mr. Chauveau spoke for nearly three-quarters of an hour with great force and vigour, and was listened to with the deepest attention by the vast multitude.

After Sheriff Chauveau's address, the great national procession was formed, and marched through the principal streets, which were lined with thousands of spectators.

THE GRAND BANQUET

The day's celebration was concluded with a grand national banquet in the Jacques-Cartier hall to-night. The banquet was important in many respects. It was thoroughly and distinctly French-Canadian and national. Mr. Wilfred Laurier, the Liberal leader, and Premier Mercier delivered addresses. The feature of the evening was the speech of the Quebec Premier, who for the first time broke his long silence on the Jesuit question that is

(1) Ceci est une erreur. Cette devise est inscrite sur le drapeau des Zouaves Pontificaux, mais non pas sur le Drapeau du Carillon.

now convulsing the Dominion, and spoke out in clear and unmistakable terms amidst the deafening applause of his French-Canadian compatriots. He furnished them with a ralying cry, and urged them to unite against the common danger. His speech was cheered to the echo, and thunders of applause sounded the union and the resistance of the French-Canadian people. I give his remarks at length, as they will undoubtedly be of importance in the present struggle.

Nearly a thousand guests sat down to dinner, and leading French-Canadians in every walk of life sat at the table of honour On the platform Mr. Wilfred Laurier, ex-Premier Chauveau, and Premier Mercier were amongst the mosts distinguished guests.

PREMIER MERCIER'S SPEECH

In response to the toast of "The Province of Quebec," Premier Mercier appeared on the platform with a maple leaf pinned to his immaculate white bosom front, and decorated with the cross of Saint Gregory the Great. He was received with thunders of applause, bouquets were poured upon him, and with a sublime pose he commenced his oration. One thought had risen uppermost in his mind, he said, while he had assisted at the solemn sacrifice of the mass by a prince of the Church to-day, on the historical spot of ground where Jacques Cartier had landed, and it was that thought that he wished to elucidate to-night. He had gone back to the date on which that glorious event had taken place, and he had pictured to himself the immortal Jacques Cartier and the heroic Jesuit missionary kneeling at the foot of the cross, and he had felt that if those heroes, were with them to-day, their words of greeting and of warning to their compatriots would be: "Cease your fratricidal strifes; be united." (Loud applause.) That was what he desired to say to them to-night, and it was this idea that he wished to develop. In the name of their religion, in the name of their country, he would say to them; "Cease your fratricidal strifes; be united." (Applause.) For the benefit of their religion, for the benefit of their country, and for the benefit of Canada at large, he urged them to

do so. Standing in the face of a common danger, the present was no time for party divisions and for fratricidal conflicts. To-day the Rouge and the Bleu should give place to the tricolor. (Great applause.) They must be united if they wished to make their nationality great and powerful. To-day they had taken part in one of the most magnificent national demonstrations ever witnessed in their history. It was a great and glorious event, a triumph for the national cause. (Great applause.) But of what benefit would be this triumph if to-morrow they would be divided again in face of the common danger? If they were to triumph they must be united at all times and on all occasions. Their nationality was insulted, their institutions were decried, their language, their customs, and their laws were abused, and their national honour was dragged in the dust. Too often, he was sorry to say, there were those who were ready to achieve success by the discomfiture of their compatriots. These divisions, these fratricidal struggles, were suicidal and ruinous. The French-Canadians had need of all their force, of all their energy, in the momentuous issues that were impending, and these should not be wasted on party divisions and quarrels. (Applause.) They were but two millions of people in the midst of the sixty millions, strong and powerful, with vast resources and with armies to defend them. More than that; those sixty millions were united, because they knew to be strong they must be united. Why should the French-Canadians not be likewise? (Applause.) They talked of their party divisions, forgetting that a particular government was nothing. It passed away, but the nation remained. (Applause.) He was ready to declare that the government of which he was the head was ready to disappear if that would be the means of uniting the French-Canadian people for the triumph of their sacred cause. (Great applause.) For the sake of their nationality, for the sake of their religion, they must be united. Religion and nationality formed a harmonious union in their midst. The strength of the French-Canadian people lay in the union of the people with the clergy. (Great applause.) To the clergy the French-Canadian owed what they were to-day, and if

they were a great and patriotic people, it was due to the faith of their fathers which they had maintained. (Applause.) For the sake then of their religion, let them cease their fratricidal strifes and be united, but more than that, for the sake of the Dominion at large they must be united. The French-Canadians were a generous people. They were willing to tolerate all races and all creeds, but kow was their generosity repaid? They knew what was passing before their eyes to-day. The agitation which was now being conducted in Ontario, he wished to declare boldly, was a baseless and dangerous agitation. (Loud applause.) And he would say further, that if the French-Canadians were to accept the provocation that had been offered them they might not be the first victims of this agitation. (Deafening applause.) Profiting by an act of justice, that had been rendered by the Legislature of Quebec, in the full authority of its constitutional powers, those fanatics of Ontario would like to deprive the French Catholics of some of their dearest and most cherished rights by the most insolent and insulting agitation ever indulged in by a people. (Loud cries of "Shame.") Who were the men that were conducting this agitation? They were the same men who were saying that the French-Canadians had no right to teach their children French in the Province of Ontario. (Loud cries of "Shame" and hoots.) Let them contrast that action with the conduct of the French Catholics of Quebec towards the Protestant minority. The Protestants of Quebec were given one-third of the educational grant, and they were not asked what they taught in their schools. They were allowed to teach a different creed and a different language. But these men, who had been treated with so much generosity and liberality, were now joining with the fanatics of Ontario. The Quebec Legislature had its documents translated into English for the benefit of the few English members, and those fanatics would not allow French to be taught in Ontario. (Cries of "Shame.") The French-Canadian people were too generous to retaliate on the minority. He defied those who were conducting the agitation in Ontario to show a single instance where Catholics had been treated in as generous a manner by the Protestants as the Protestant

minority in Quebec had been treated by the French Catholics. He did not make these remarks as a provocation, but as a reply to the insolent fanatics who were now insulting them and abusing their religion and their institutions. (Great applause.) He would say to those fanatics, "You are wrong. We have treated you generously. Treat us as we have treated you." To-day's celebration was a glorious answer to those who insulted their race and their religion. (Great applause.) By coupling the name of the Jesuit hero, Brebeuf, with the immortal Jacques-Cartier, they said to their insulters :—"It is useless to imagine that we will ever cease to be French and Catholic. This monument declares that after a century of separation from our ancient mother, we are still French. (Applause.) More than that, we will remain French and Catholic, and our children will be French and Catholic." (Great and long continued cheering.) He said this, not as a provocation, but as a reply. But once more he would say that to render this reply effective they must cease their fratricidal strifes and be united. That was his word of advice to them on this great occasion. Let them cherish it and act accordingly, and all the actions of the fanatics of Ontario would come to naught. (Long continued applause.)

MR. LAURIER'S SPEECH

Mr. WILFRED LAURIER also spoke in reply to the toast of "Canada." The Cartier-Brebeuf monument, he said, was to declare that the French-Canadians were always French. They had long been separated from their ancient mother, but despite that they had never ceased to love her. (Loud applause.) Those of other origins who lived with them were his compatriots, but the first place in his heart was given to his own race. (Loud applause.) He did not hesitate to say, however, that he would be just as ready to defend the rights of others if they were attacked. To unite the two people was the idea of Confederation, and the French-Canadians had conformed to the agreement. (Applause.) He paid a generous tribute to Sir John Macdonald as a statesman of whom any country

might be proud, and also eulogized his friend, Mr. Edward Blake. In conclusion he urged his compatriots to be true to their race and their religion, but also to be just and generous, and they should have in confederation the same place as old France had in Europe. (Great applause.)

OTHER SPEECHES

Col. AMYOT, of the 9th Battalion, in response to the toast of "The Militia," said amongst other things that they did not know the moment that the French-Canadian militia would be called upon to guard their institutions and their laws, a statement that was received with great applause.

The toast of "France, the Land of our Forefathers," was honoured amidst the greatest enthusiam, the cheering lasting for several minutes. Count de Louvières, the French Vice-Consul, briefly responded.

Speeches were also made by Messrs. Faucher de St. Maurice, Chs. Langelier, L. O. David, Dr. Martel, of Lewiston, Maine, on behalf of the United States societies, and others, and the demonstration closed at a late hour, or rather an early hour this morning.

The 65th Battalion, of Montreal, left for home to-night, and to-morrow only the echoes of the great French-Canadian National demonstration will remain.

THE DAY IN WINNIPEG

(From our own Correspondent)

WINNIPEG, June 24.—High mass was celebrated and a procession took place in St. Boniface to-day. Archbishop Taché preached at the village of St. Jean Baptiste. A programme of an extensive character was carried out.

THE DAY IN CHICAGO

CHICAGO, June 24.—The French-Canadians here observed to-day as a holiday and marched through the streets with bands, banners, and allegorical floats.

§§—4—

COMMENT LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS ONT ÉTÉ REÇUS A QUÉBEC

LE " TRAVAILLEUR, " WORCESTER, MASS., É.-U.

9 Juillet 1889.

" En lisant les comptes-rendus détaillés que nous avons publiés du grand *Triduum* national de Québec, nos lecteurs ont dû se faire une idée de la réception tout à fait sympathique dont les délégués des Etats-Unis ont été partout l'objet.

" On a vu avec quelle bienveillance ils avaient été accueillis par l'Hon. H. Mercier qui leur a souhaité la plus cordiale bienvenue, au nom de la Province, et s'est fait présenter à tous, causant amicalement avec chacun pendant toute la durée de l'entrevue. Les paroles extrêmement flatteuses pour les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, prononcées en cette circonstance par M. le premier-ministre, nous sont allées droit au cœur en nous montrant avec quelle vive sollicitude ce Mécène de nos conventions suit le mouvement national aux Etats-Unis. Chose digne d'être mentionnée ici, mais nullement extraordinaire pour M. Mercier, chaque fois qu'il a parlé, durant les fêtes mémorables du mois dernier, il a trouvé le moyen de placer un mot d'éloge à l'adresse de ses compatriotes émigrés. Dernier trait de touchante sympathie à leur égard, tous les délégués qui sont allés lui présenter leurs hommages recevaient à leur retour dans leurs foyers, sa carte de premier-ministre avec celle de tous ses collègues du cabinet provincial.

" Le gouvernement de Québec, on le voit, ne nous a pas ménagé ses sympathies. Au nom des Canadiens des Etats-Unis, nous le prions d'agréer ici l'expression de notre profonde gratitude. Un accueil comme celui-là ne peut manquer de nous faire aimer davantage, si possible, la patrie dont nous nous sommes éloignés bien à regret et pour la prospérité croissante de laquelle nous ne cessons de faire les meilleurs vœux.

" Son Eminence le cardinal Taschereau, qui n'a pas de moindres sympathies pour nos groupes dont plusieurs lui doivent depuis longtemps une reconnaissance toute spé-

ciale, a aussi reçu les délégués avec une extrême cordiadité et leur a donné à tous sa bénédiction. Notre visite au palais cardinalice comptera parmi les plus beaux souvenirs que nous avons remportés de la fête de Québec.

" Et que dire de la réception qui nous fut faite à l'Hôtel-de-Ville par le pro-maire, M. Jules Tessier, et par le président de la société St.-Jean-Baptiste, M. Amédée Robitaille, l'âme de toute l'organisation et celui à qui revient la plus grande part du succès de la démonstration grandiose du 24 juin dernier ? Ce que nous en avons rapporté, dans nos précédents numéros, rend à peine notre pensée. Pour être complet et rendre justice à tous ces messieurs, il nous faudrait faire, minute par minute, le récit de notre séjour dans notre bonne ville de Québec, si hospitalière toujours, mais qui paraît s'être surpassée en cette circonstance. Jamais les Canadiens des Etats-Unis n'ont été l'objet de plus d'attentions de la part de leurs hôtes du Canada, et si la fête de 1880 a fait naître dans l'esprit de quelques-uns certains préjugés contre l'hospitalité de la vieille capitale, il n'y a plus lieu aujourd'hui de lui jeter la pierre, car elle a fait plus que réparer les oublis du passé, que nous lui avions, du reste, pardonnés depuis longtemps.

Il suffisait de se faire connaître comme délégué des Etats-Unis pour recevoir tous les égards possibles de la part du comité d'organisation. Non seulement l'infatigable président de la société St-Jean-Baptiste s'est empressé de se porter à la rencontre de l'hon. Dr Martel, si justement choisi pour représenter nos groupes là-bas, mais il a vu à ce que notre distingué compatriote de Lewiston occupât une place d'honneur au salut solennel à la Basilique, à la messe en plein air au fort Jacques-Cartier, dans le cortège de la procession, au banquet, partout enfin où sa présence pouvait contribuer à affirmer les Canadiens des Etats-Unis. Les bravos qui ont salué le passage de notre digne représentant ont prouvé que toute la population de Québec était fière de ces hommages rendus dans sa personne à nos frères immigrés.

Les autres délégués ont été, eux aussi, l'objet d'égards tout particuliers jusqu'à leur départ. Après avoir mis de brillants équipages à leur service pour leur faire admirer

les beautés pittoresques du vieux Québec et de ses alentours, dans l'après-midi du dimanche, 23 juin, le comité adressait à chacun d'eux un billet de faveur pour le grand banquet du lendemain, auquel tous se firent un devoir d'assister. Là encore ils purent se convaincre que l'on se souvenait des Canadiens des Etats-Unis dont le nom fut salué, chaque fois, qu'il tombât des lèvres de l'hon. Mercier, du patriote Rhéaume,—nous le connaissons bien celui-là—du sympathique M. David, ou de l'hon. Dr Martel, par un tonnerre d'applaudissements. Nous avons dit avec quel religieux silence ce dernier fut écouté.

Il y a dans tous ces joyeux détails de quoi rendre fiers nos compatriotes des Etats-Unis Si l'on a accueilli leurs représentants avec autant de cordialité, si l'on a applaudi avec autant d'enthousiasme au récit de leurs modestes succès, c'est qu'on apprécie à sa juste valeur là-bas l'œuvre éminemment patriotique commencée, au prix de sa vie, par l'immortel Gagnon, avec l'aide d'un intrépide clergé, et continuée dans presque tous les Etats de l'Union Américaine par des patriotes convaincus et toujours prêts à se saigner à blanc pour assurer le triomphe de la cause canadienne en ce pays. Ces nombreux témoignages d'ardente sympathie nous honorent beaucoup et nous souhaitons les mériter longtemps Nous y avons puisé un courage nouveau pour la lutte, voir même des espérances nouvelles, car si les deux groupes de la grande famille canadienne-française, stationnés de chaque côté de la ligne 45e, veulent se donner la main et diriger leurs efforts vers un but commun, il est certain que notre élément pourra jouer en Amérique le rôle brillant auquel il paraît destiné. Le *Mail* et tous les roquets qui aboient si fort contre nous en ce moment auront alors ou disparu ou appris à nous respecter.

A la société St-Jean-Baptiste de Québec et en particulier à son énergique président, M. Amédée Robitaille ; à la presse canadienne, pour ses comptes-rendus bienveillants et ses paroles d'encouragement ; à tous ceux qui ont, directement ou indirectement, contribué à nous rendre si agréable notre trop court séjour dans la vieille cité de Champlain ; à l'hon. P. J. O. Chauveau qui nous a si délicatement associés, dans son magistral discours de cir-

constance, aux hommages rendus au grand découvreur du Canada ; au patriote Rhéaume, notre hôte tant applaudi à Nashua ; à tous les citoyens de Québec en général, ainsi qu'aux invités des villes sœurs dont nous avons apprécié toute la courtoisie à notre égard, les Canadiens des Etats-Unis offrent leurs plus sincères remercîments, en même temps que l'expression de leur plus vive gratitude. La date du 24 juin 1889 fera époque dans leurs annales comme dans celles de la Patrie.

Il est une autre personne à laquelle nous tenons à témoigner ici tout particulièrement notre reconnaissance. Nous voulons parler du consul américain, l'hon. Théodore W. Downs, qui a été des plus affables pour ses concitoyens canadiens. Après avoir reçu les hommages de la société St-Jean-Baptiste de Biddeford, qui était allée le sérénader à sa résidence, rue St-Louis, il prononça un magnifique discours reflétant à chaque parole la joie qu'il ressentait de voir " les plus fidèles citoyens de la République Américaine faire en toute circonstance l'orgueil de leur patrie d'origine." A partir de ce moment, il prit part à notre fête nationale, comme s'il eût été l'un des nôtres, et se montra plein d'égards pour tous les Canadiens des Etats-Unis qu'il rencontrait. Il se fit un devoir d'assister à la cérémonie religieuse et, plus courtois que M. Duval, l'expulsé de la Convention de New-York, il n'hésita pas à mettre les deux genoux en terre avec les autres assistants, tout protestant qu'il soit. C'est là une différence marquée que nous avons voulu noter ici et dont nous garderons toujours le meilleur souvenir.

Disons en passant, que M. Downs est un riche propriétaire de Bridgeport, Conn., et doit sa nomination à l'ex-président Cleveland, qui reposait en lui toute sa confiance. Il est devenu si populaire à Québec qu'une requête, signée conjointement par les membres de la Législature et le cabinet Mercier, et par plusieurs citoyens influents, a été envoyée dernièrement au président Harrison, le priant de continuer le digne consul en office pour un nouveau terme de quatre ans Si nous sommes bien informé, les vœux de la députation québecquoise ont été agréés, et M. Downs séjournera encore à Québec pendant quelques années. Les Canadiens félicitent cordialement

l'administration républicaine de cette détermination qui ne peut tourner qu'au profit des intérêts américains, si bien sauvegardés par le fidèle démocrate dont la conduite a fait l'admiration de tous depuis qu'il a transporté ses pénates sur les bords du St-Laurent. On fait aussi beaucoup d'éloges de Mme Downs, femme d'une grande éducation et fort admirée dans tous les salons où elle se présente.

Nous félicitons bien sincèrement M. le consul de cet hommage mérité rendu à ses talents et à sa bonne administration, et nous le remercions tout particulièrement de l'hospitalité toute américaine dont il a bien voulu honorer l'humble représentant du TRAVAILLEUR."

—— ooo ——

CHAPITRE II

LA QUESTION FRANÇAISE

§§—1—

ESCARMOUCHES

PROJET DE DÉMONSTRATION SUR LES PLAINES D'ABRAHAM (1)

Dans ce concert presque sans réserve, d'éloges à l'adresse de notre fête du 24 juin 1889, il est vraiment regrettable d'entendre résonner quelques notes discordantes échappées à la violence de quelques fanatiques ennemis de notre race. Et pourtant notre devoir d'annaliste consciencieux nous oblige à dire—ce qui du reste sera plus tard enrégistré par l'histoire—que l'année 1889 aura été marquée par une explosion de récriminations haineuses contre les progrès de la race française en Canada.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de traiter ici ce sujet brûlant. Mais, puisque nous en sommes à parler du lendemain de la fête, nous citerons comme échantillon du genre une correspondance adressée au *Mail* de Toronto, quelques jours après la démonstration de Québec, et qui fait voir les colères qu'elle a soulevées dans le camp des irréconciliables.

En regard de cette élucubration insensée, nous publions les fières et vaillantes réponses de la *Justice* et celle signée Faucher de Saint-Maurice.

Ces deux pièces suffisent pour donner une idée de la campagne entreprise contre l'élément canadien-français, et dont le résultat le plus clair est un témoignage rendu par nos ennemis à notre force croissante et à notre valeur reconnue comme facteurs importants dans les destinées futures de l'Amérique.

(1) *La Justice*, Québec, 3 juillet 1889.

Au rédacteur du *Mail ;*

" MONSIEUR,

" Un grand nombre de Canadiens-britanniques ont été brutalement réveillés de leur différence nationale par les discours prononcés à Québec pendant la démonstration de dimanche et de lundi dernier, et se demandent maintenant si rien ne peut être fait pour maintenir l'honneur du drapeau britannique et de la population du *Dominion.* Nous soumettrons-nous lâchement à ce que la glorieuse victoire gagnée par nos braves ancêtres sur les plaines d'Abraham le 13 septembre 1759, soit effacée de l'histoire britannique ? La gloire et les hauts faits de la race britannique en Canada seront-ils obscurcis et amoindris par les bravades d'un peuple dont la liberté et la prospérité sont dues presque en entier à la religion protestante, ainsi qu'aux capitaux et à l'esprit d'entreprise des protestants britanniques ? Pouvons-nous, comme sujets britanniques et comme protestants, loyalement et en toute sécurité, ne pas tenir compte des prétentions et de l'arrogance de l'élément canadien-français en ce pays ? Je ne crois pas que nous le puissions. S'ils ne veulent pas renoncer à leurs idées du moyen-âge et à leur non-sens anti-britannique, il faudra les traiter de la même manière que les Allemands traitent la population de l'Alsace-Lorraine.

" Les Canadiens britanniques ne désirent priver leurs concitoyens d'origine française d'aucun des droits, privilèges ou libertés auxquels ils tiennent eux-mêmes et qu'ils considèrent comme sacrés Mais il faut que l'*Union Jack* soit l'objet d'une allégeance non-partagée. Ces Canadiens-français, de sang-froid, presque insolemment, nous invitent à devenir français et à nous unir à eux pour établir une nation française dans l'Amérique du Nord. Est-il probable que les Canadiens britanniques, qui lisent pour eux-mêmes et qui connaissent les faits de l'histoire, confieraient leurs libertés civiles et religieuses entre les mains et sous la garde d'un peuple qui perpétue la mémoire des actes commis par ses compatriotes lors d'une certaine fête de la Saint-Barthélemi, au seizième siècle, des décimations des Albigeois et du massacre des Huguenots, et qui s'énorgueillit de ces crimes ?

" Non : la devise des Canadiens britanniques est intelligence et progrès, non pas ignorance et rétrogradation. Donc, que les Canadiens britanniques se rallient immédiatement autour du vieux drapeau. Qu'un pique-nique gigantesque soit tenu sur les plaines d'Abraham par les Canadiens britanniques, le treize septembre prochain. Que vingt mille loyaux Bretons, amis de la liberté, fassent de ce point leur rendez-vous ; et que leurs prières et leurs louanges montent vers le Très-Haut pour sa bonté dans le passé et qu'on lui demande la sagesse nécessaire afin de guider le peuple dans ses efforts pour fonder une grande nation qui honorera et glorifiera son nom à jamais.

Votre, etc.,

CANADIEN BRITANNIQUE.

Hamilton, 28 juin 1889.

§§—2—

RÉPONSE DE " LA JUSTICE, " DE QUÉBEC

Voici comment *La Justice*, de Québec, accueillait cette sortie furibonde dont le courageux auteur se blottissait *confortablement* sous le couvert de l'anonyme.

" Ce qui ressort le plus distinctement de tout le brouhaha créé à propos de la célébratien de notre fête nationale, c'est l'incomparable lâcheté des francophobes qui voient un danger pour l'existence de leur race archi-supérieure extra-fine, dans le fait qu'il existe ici une autre race qui ne veux pas se suicider.

" Les comparaisons sont toujours odieuses, et, à titre de descendants du peuple le plus poli de l'univers, nous nous sommes toujours abstenus de mettre nos qualités en regard des défauts de ceux qui nous attaquent, mais puisqu'il y a parti pris de nous insulter et de nous calomnier, il faut bien que nous examinions quels sont ceux qui font obstacle aux progrès du pays.

" *Canadien britannique* est très dévoué à sa nationalité et à son vieux drapeau, qui sans nous aurait cessé depuis au delà d'un siècle de flotter sur la citadelle de Québec. Il oublie cependant que s'il existe quelque part une nation qui a besoin des autres peuples c'est bien la nation anglaise.

" Privée de son commerce extérieur, l'Angleterre serait incapable de suffire à ses propre besoins, Les anglais se sont faits les voituriers de l'univers. Ils y trouvent leur profit, mais le jour où il ne resterait plus sur la terre que des entrepreneurs de transport, ces derniers ne feraient pas beaucoup d'argent à se transporter les uns les autres.....

" Il est vrai que les britanniques *britanniquants* de l'école du *Mail* n'auraient plus à redouter la comparaison avec les autres nationalités et cela leur procurerait un sentiment de quiétude.....

" Le correspondant du *Mail* parle de la victoire de Wolfe comme un homme qui est bien aise de trouver dans toute l'histoire du Canada un seul combat où ses ancêtres n'ont pas été battus à plate couture. Nous n'en sommes pas à une victoire près. En hommes habitués à vaincre, nos pères considéraient la défaite comme une exception et la victoire comme la règle générale.

" Aussi n'avons-nous jamais songé à aller commémorer en plein cœur d'Ontario toutes les victoires de nos ancêtres. Cela nous prendrait trop de temps.

" Lorsque les Anglais fêtent la St-George, cela ne nous inspire pas même l'idée de célébrer la victoire de Sainte-Foye, postérieure à la bataille des plaines d'Abraham, dernière victoire française où nos pères ont montré un courage et une valeur qui nous ont probablement valu, lors du traité, ces privilèges que le *Mail* voudrait maintenant nous extorquer, privilèges qui ont été l'une des conditions de la cession du Canada.

" La religion protestante et les capitaux protestants ont fait beaucoup, vraiment, pour notre liberté et notre prospérité. Les capitaux protestants ont servi bien souvent à écraser les entreprises des nôtres. Ils se sont doublés grâce au travail de nos compatriotes et ils sont retournés en Angleterre après avoir fait boule de neige ici à nos dépens.

" Quant à la liberté dont nous jouissons, nous l'avons conquise les armes à la main en combattant contre les fanatiques de l'école du *Mail*.

" Toujours on a vu les Canadiens-français catholiques se ranger du côté des libertés populaires en même temps

qu'on voyait les protestants fanatiques prêter main-forte à la tyrannie. .

" Dans les luttes parlementaires comme sur les champs de bataille, c'est nous qui avons combattu pour la liberté et ce sont les modèles des fracasseurs d'aujourd'hui qui ont été les suppôts du despotisme et de l'arbitraire.

" Leur conduite actuelle prouve qu'ils sont bien restés les mêmes.

" Hypocrites et lâches, c'est au nom de la liberté qu'ils nous menacent de tenir à notre égard l'odieuse conduite que les Allemands ont adoptée en Alsace-Lorraine.

" Et pourquoi expriment-ils le désir de nous enlever les libertés que nous leur avons arrachées de vive force ?

" Parce que nous avons osé dire que nous resterons ce que nous sommes !

" Allez-y gaiement ! mauvaises imitations de Bismark : vous réussirez certainement à vous faire détester et mépriser à l'égal des casques à pointes, mais où vous échouerez misérablement, c'est dans la mise à exécution de vos tyranniques projets.

" Les Alsaciens-Lorrains sont d'origine allemande, mais la France les avait si bien traités qu'ils veulent rester français, et que toutes les mesquines persécutions de Bismark n'y pourront rien.

" C'est en proposant d'asservir un peuple libre pour le punir de son dévouement à sa nationalité que vous osez lui reprocher de tenir aux idées du moyen-âge. On dirait qu'il n'y a pas eu de moyen-âge en Angleterre.

" Vous ignorez que pendant cette période de fracassage où l'on se serait cru transporté en plein dix-neuvième siècle, et en pleine province d'Ontario, pendant que les reîtres du temps inventaient des prétextes pour égorger et piller leurs voisins, les monastères catholiques veillaient à la conservation de la science acquise et se livraient avec ardeur et succès aux recherches scentifiques.

" Vous ignorez bien des choses. Vous affirmez, avec tout l'aplomb qui convient à l'ignorance, que nous, Canadiens-Français, nous célébrons les massacres de la Saint-Barthélemi, les décimations des Albigeois, et les massacres des Huguenots.

" Pourquoi pas en même temps les Vêpres Siciliennes, le meurtre de Jules César, et le crime de Caïn ?

" Vous avouerez bien que vous êtes responsable de ce dernier crime tout autant que nous.

" Que des Albigeois aient été massacrés au XIème et XIIème siècle, que des protestants aient eu le même sort au XVIième siècle, cela est très regrettable et cela prouve qu'il y a eu, même parmi les catholiques, des exploiteurs de religion aussi peu scrupuleux que les fanatiques du *Mail*. Mais nos premiers établissements datent du dix-septième siècle et le Canada Français n'est pas plus responsable de ces crimes que de l'insigne lâcheté dont les Anglais se sont rendus coupables en faisant brûler Jeanne d'Arc.

" La seule différence entre nous et nos ennemis, c'est que nous, nous condamnons tous les crimes commis au nom de la religion tandis que vous, vous avez fondé une immense association dont le but avoué est de perpétuer la mémoire des atrocités dont les catholiques de l'Irlande ont été les victimes.

" Il faut être ignorant comme on le devient en lisant *pour soi-même* des écrits où l'effronterie dispute la palme au mensonge, pour prétendre que les Canadiens-Français se réunissent dans le but de commémorer la St. Barthélemi et les massacres des Albigeois.

" Vous seriez bien en peine d'en trouver un seul qui ne soit prêt à condamner ces crimes comme il condamne le fanatisme des massacreurs d'intention qui ont toujours la menace à la bouche et la haine au cœur.

" N'ayez pas peur que nous insistions pour vous forcer à devenir Français. Lorsque vous nous proposiez de vous joindre afin de ne former qu'un seul peuple de langue anglaise, nous vous avons dit :

" Devenez Français puisque l'étude d'une seule langue suffit à votre faculté d'apprendre.

" C'était tout simplement pour vous faire voir l'absurdité de votre prétention.

" Nous n'y tenons pas le moins du monde.

" Restez fracasseurs, vous n'êtes pas civilisables.

" Seulement ne faites pas les dégoutés, ne vous étonnez pas trop.

" Il y a six mois que la JUSTICE, refuse votre gracieuse invitation et qu'elle vous propose de disparaître vous

même, si vous tenez absolument à l'unité de race et de langage.

" Votre devise est " *intelligence et progrès* non pas *ignorance et rétrogradation.* " Vous cherchez sans doute ce qui vous manque et vous voulez vous débarrasser de ce qui vous nuit.

" C'est très bien, cela. Nous serons les premiers à vous venir en aide pour dissiper les ténèbres qui obscurcissent votre intelligence, vous débarrasser de vos idées surannées, vous instruire sur l'histoire, à commencer par ce qui se passe autour de vous, et vous empêcher de retrograder vers le moyen-âge où vos instincts semblent vous entraîner.

" Car enfin, nous, nous appartenons à une race civilisatrice. Nous n'avons jamais fait d'agitation pour restreindre l'enseignement dans nos écoles ; nous ne songeons pas à réduire les gens en servitude, et vous ferez peut-être bien de venir camper à Québec, sur les plaines d'Abraham où sont tombés des braves qui n'avaient rien de commun avec les écumeurs des camps, et qui, s'ils étaient à votre place voudraient nous traiter loyalement, comme il convient à de braves soldats de traiter de braves citoyens.

" Priez, demandez la sagesse : vous en avez besoin. Nous joindrons nos prières aux vôtres.

" Mais rappelez-vous une chose : c'est que si vous venez ici pour nous insulter, comme cela semble être votre intention, vous trouverez à qui parler."

§§—3—

UN MOT AUX FRANCOPHOBES D'ONTARIO

PAR M. FAUCHER DE ST-MAURICE.

I

Nous lisons souvent avec intérêt, dans le *Mail* et autres journaux *ejusdem farinæ*, des boutades humoristiques, des paradoxes fort ingénieux. La plupart du temps, leurs fugues multiformes sont étrangères à la gravité ordinaire de l'anglo-saxon. Ils affectent le dédain mêlé d'antipathie pour la race latine en général et pour la race française en particulier ; principalement pour ses tenaces rejetons sur

la terre d'Amérique. Dans leurs polémiques si hautaines, si doctorales, il semble que nous formions des éléments disparates ; alors le regard britannique des auteurs éprouve une sensation désagréable : il constate notre présence. Nous dérangeons à leurs yeux l'harmonie offerte par la population anglo-saxonne.

Cette monomanie, très peu éclectique, date déjà de loin. En 1862, lors de l'affaire du *Trent*, au moment où toute la population canadienne-française s'armait pour défendre la souveraineté de l'empire anglais menacé, un *British scholar*, Goldwin Smith, choisissait cette heure pour écrire les lignes suivantes :

" Au Canada, la présence de l'Angleterre conserve une vie artificielle à l'élément canadien-français, cette relique anté-diluvienne de l'ancien régime. Il en a retenu toute l'inertie, toute la bigoterie sans être littéralement d'aucune valeur pour le but que se propose la civilisation moderne."

Ces paroles provoquèrent une protestation dans la presse anglaise. En les commentant, le *Times* de Londres, que personne n'accusera de partialité à notre égard, disait :

" Voilà de quelle manière on veut récompenser l'attachement sincère que cette partie de la population du Canada a porté continuellement au gouvernement anglais."

Le *Chronicle*, de Québec, protesta alors dans des lignes très émues.

Le *Leader*, de Toronto, à son tour, répondait à M. Goldwin Smith et à son école :

" Le catholicisme dans le Bas-Canada est d'un genre tout différent. Si tous les peuples étaient aussi peu entachés de bigoterie que ne le sont les Canadiens-Français, l'énorme quantité de fanatisme religieux qui existe dans le monde serait considérablement diminuée. Cet état ne prend pas source dans l'indifférence en matières religieuses ; car il n'y a guère de nations plus portées à la véritable dévotion que ne l'est le Canadien-Français."

Voilà ce que ennemis et amis écrivaient de nous il y a vingt-huit ans.

Depuis lors la note a changé.... pour nos détracteurs.

Le Canadien-Français, *relique anté-diluvienne de l'ancien régime*, a continué à mener cette *vie artificielle* dénoncée au

monde par les sectateurs ontariens. Ce modeste peuple s'est complu dans son autonomie. Il lui a donné tous les développements possibles, à la grande surprise du rédacteur du *Mail*, de son caissier *and of his sisters, his cousins and his aunts.*

Seuls les gens de l'école francophobe changent.

En 1864, ils prenaient vis-à-vis de nous le ton rogue, impératif. Aujourd'hui, ils n'ont plus cette pitié dédaigneuse, cette confiance sans borne dans notre disparition prochaine, inévitable. Une chose les horripile : l'étonnement de nous voir bien portants, robustes, après tant d'épitaphes aussi peu gaies que prématurées. Cette nouvelle sensation est accompagnée chez eux d'une mauvaise humeur bien naturelle. On dirait même qu'il s'y mêle une dose d'anxiété.

Qui ne se rappelle pas les craintes que le créateur de cette école de francophobes, ralliée tout dernièrement par le *Mail*, qui ne se rappelle pas que M. Goldwin Smith faisait part ainsi de ses craintes, il y a huit ans, aux lecteurs du *Bystander ?* M, Tardivel était alors au *Canadien.* Il nous en donnait cette traduction :

" La *Gazette*, de Montréal, parlant de la défaite de M. Nelson, comme candidat à la mairie, dit que dorénavant tout homme qui aspirera aux honneurs civiques devra écrire au-dessus de sa porte : *Ici on parle le français.* " Pas si mal ; s'écrie le *Monde.* C'est la vérité dite en riant, du moins nous l'espérons." Cet espoir paraît devoir se réaliser, et la perspective de sa réalisation constitue un caractère très grave de la situation politique. Le sentiment français, au lieu de disparaître, devient plus intense. Aussi longtemps que la province de Québec n'était qu'un caillou détaché de la vieille France, sans relation avec la France moderne, la disparition du sentiment qui unissait le Bas-Canada à la France, sentiment tenace mais inactif, plutôt que vigoureux, et que la mère-patrie ne faisait rien pour entretenir, n'était qu'une question de temps.

" La dissolution de ce lien devait nécessairement arriver, et arriver probablement tout à coup, comme est arrivée la dissolution de la nationalité gaélique, dans les Highlands de l'Ecosse, ou celle de la nationalité galloise qui disparaît rapidement du pays de Galles. Mais aujour-

d'hui le lien commercial, littéraire et social avec la France vient de fortifier ce lien. L'Algérie n'est qu'une garnison. Québec est la seule colonie que la France possède. .....Une nouvelle-France renouvelée dépassera nos pouvoirs d'absorption. On aurait probablement facilité la fusion par l'Union législative, et il y en a qui croient que si cette mesure décisive avait été adoptée, toute résistance aurait été vaincue ; mais c'eût été incontestablement une mesure téméraire, surtout à cause de l'incertitude où l'on était, relativement à la Nouvelle-Ecosse. Le temps, toutefois, est maintenant passé ; et bien qu'il puisse y avoir deux nationalités canadiennes, l'une française, l'autre anglaise, il paraît y avoir moins de raisons que jamais d'espérer de les voir se fusionner.

" La conquête de Québec aura un singulier épilogue..... Autrefois, le Romain faisait ce qu'il voulait du pays conquis ; aujourd'hui les vaincus font ce qu'il veulent du Romain."

Ainsi de l'aveu de l'école francophobe, nous débordons sur l'élément britannique.

En latin peu respectueux, nous prenons acte de cette déclaration. Elle est de notre goût, autant qu'elle peut être désagréable au *Mail*, à M. Goldwin Smith et à leurs fervents. Nous comprenons de plus que notre développement inattendu, que la perspective de notre prééminence les scandalisent en déroutant complètement leurs principes. Mais nous qui n'avons pas été élevés à Oxford comme M. Smith, nous qui n'avons pas suivi à Rome des cours de théologie, comme certain rédacteur ontarien, devenu aujourd'hui mange-catholique et mange-français, nous ne voyons pas pourquoi le conflit devrait être nécessairement à notre préjudice ; pourquoi nous n'aurions pas tout aussi bien que la race, que le *Mail* croit personnifier, le droit de nous multiplier, de nous affirmer sur ce continent. Lui-même, s'il était désintéressé dans la question, ne penserait-il pas de la même manière ? Malheureusement par rapport à moi, il se croit fils de conquérant, héritier de leurs privilèges. La perspective de l'égalité avec nous, lui paraît une déchéance, une désolation.

La plénitude politique dont jouissent les canadiens-français, l'inquiète. Il oublie que cette liberté nous

l'avons loyalement gagnée ; que ceux qui se sont le plus opposés à son extension, en rougissent encore aujourd'hui.

Ce que nous avons fait jadis, d'autres l'ont fait dernièrement.

Chose étrange ! ceux-là ont trouvé grâce aux yeux de l'école du *Mail*.

Il y a huit ans, les Boers qui luttaient à bras le corps pour leur indépendance, avaient les chaudes sympathies du chef de M. Goldwin Smith. D'une main il leur donnait alors dans l'avenir ce qu'il retirait au passé des Canadiens-Français. Les vaillants Boers qui, après tout, ne faisaient que répéter l'histoire de tous les exilés, de tous les déshérités, avaient alors aux yeux de ce *britisher* un prestige que ne pouvions avoir.

Qui le croira ?

L'école francophobe d'Ontario déplore notre esprit de cohésion. Elle reconnaissait alors dans son organe le *Bystander*, elle reconnaît aujourd'hui par son porte-étendard, le *Mail*, que la Nouvelle-France, régénérée par nos efforts, par la reprise de ses relations commerciales et littéraires avec la mère-patrie, dépasse maintenant les pouvoirs de l'absorption britannique.

Mais il y a huit ans, le *Bystander* louait les Boers, les encourageait à devenir autonomes, assurait qu'ils avaient pris les armes pour la cause de leur indépendance, amour qui les avait conduits au désert ! " *These people took up arms in defense of their independence, the love of which had led them out into the wilderness.*"

Pourquoi tenir ainsi deux poids, deux mesures ?

Pour l'école du *Mail*, la raison est simple ?

S'agit-il d'un Anglo-saxon, ou comme dans le cas des Boers, d'un rejeton quelconque de la grande race teutonique, vite on fulmine contre les tyrans, les soldats, la police, le pouvoir. Aucune institution ne leur parait assez libérale Il faut à l'école une démocratie coulant à plein bord.

Quel changement chez ses sectateurs de Janus, quand c'est nous pauvres welches, pauvres gaulois qui comparaissons devant leur tribunal ! A la place de l'apôtre nous trouvons le centurion, glaive en main, casque en tête.

Sa mission n'est plus de propager la doctrine humanitaire dans le monde. Il est héritier de conquérants, de guerriers illustres. Il ne se sent plus fait que pour gouverner.

Tu regere imperio populos Romane memento.

Nous ne sommes plus alors aux yeux de l'école que des vassaux de deuxième, de troisième catégorie, tels que l'étaient autrefois les sujets de la terre ferme pour la Sérénissime République de Venise.

Pourtant, et nous croyons que cette citation classique plaira au *Mail*, les temps des *ordinarii* intendants, des *vulgares* domestiques, des *mediastini* propres à tout, des *qualesquales* pas grands choses, sont passés Qui sommes-nous pour entrer en pareille concurrence ? Ceux qui croient à la propagande du *Mail*, ceux qui se disent nos conquérants, nos maîtres, nous ont-ils *conquis* ? Nous ont-ils soumis au *bondage* comme les Anglais le furent pendant quatre cents ans après Guillaume le Conquérant ?

Nous avons été cédés, comme Atteius Capitus le disait fièrement à Tibère. Nous pourrons, après cent trente-six ans de vie commune avec nos cessionnaires, leur dire :

" Tu n'as pas le droit de nous imposer ta langue : *Tu enim civitatem potes hominibus, verbis non potes.*"

Finissons-en une bonne fois pour toute avec ces débats irritants et demandons à ces descendants des vaincus qui s'appelaient d'Abercrombie, Bourgogne, lord Cornwallis de se décider à distinguer l'idée de *cession* et celle de *conquête*.

Il y a conquête quand une bataille comme celle de Hastings—simple exemple—met tout un peuple à la merci de 60,000 soldats ; que toutes ses lois, ses traditions s'évanouissent ; qu'elles meurent devant la force victorieuse. Il y a conquête, répétons-nous, lorsqu'une nation est exilée, expropriée de son propre sol, comme le fut la nation anglaise sous Guillaume le Conquérant et ses successeurs, pendant 400 ans. Oui, pendant ces quatre siècles, la race anglo-saxonne put méditer douloureusement sur le *væ victis* de Brennus, cet ancêtre des soldats et des gentilshommes français qui s'installaient en maîtres dans toutes les baronnies anglaises.

Voilà la conquête telle que le Romain, le Franc, le Normand l'ont pratiquée autrefois ; telle que certains peuples l'ont essayée avec plus ou moins de succès dans l'époque moderne ; telle que la rêve et la comprend le *Mail.*

Il y a cession quant à la suite de luttes prodigieuses, de succès douteux ou chèrement achetés, parfois d'arrangements dynastiques, la souveraineté d'un pays devient l'objet d'une transaction entre deux puissances et qu'un gouvernement étranger s'y installe suivant certaines clauses et stipulations.

Tel fut le sort du Canada en 1763. La bataille de la Monongohéla, la prise du Fort Bull, Carillon, Sainte-Foye, victoires françaises atténuèrent les capitulations de Québec et de Montréal. Elles en adoucirent les termes et s'imposèrent à la lettre du traité de Paris conclu le 10 février 1763, entre les rois de France et de la Grande Bretagne.

Lè 3e article de ce traité dit :

" La France CÈDE à l'Angleterre le Canada et ses dépendances, telles que les îles de Cap Breton et de St Jean, et les autres îles et côtes situées dans le golfe et le fleuve St Laurent, avec tous les droits que le roi Très Chrétien avait possédés et exercés dans le pays."

Voilà pour la CESSION.

" De l'autre côté Sa Majesté Britannique confirme et assure aux habitants du Canada, l'usage et le libre exercice du culte catholique."

Voilà pour la RELIGION.

Le premier acte législatif passé en 1785 fut l'ordonnance " qui règle les formes de procédure dans les cours civiles de judicature."

On y lit ;

" Sur l'ordre du juge le demandeur obtiendra du greffier un ordre de sommation ou d'assignation *dans la langue* du défendeur."

Quatre-vingt deux ans plus tard : ceux qui firent la Confédération du Canada, stipulèrent dans la nouvelle constitution à l'article 133 :

" Dans les chambres *du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française* ou la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues *sera obligatoire* ; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux du Canada, qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par devant tous les tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une où de l'autre de ces langues."

Voilà pour la LANGUE.

RELIGION, LANGUE, FIERTÉ DU PASSÉ, trilogie qui est le secret de la vitalité de cette race canadienne-française qui en étonnera bien d'autres que le *Mail* et son école.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

—— ooo ——

§§—4—

STATISTIQUES des Groupes Canadiens-Français, Sociétés, Ecoles, etc, dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, et New York, les Etats de l'Ouest, etc. (1)

ETATS.	Prêtres.	No. des Familles can. française.	Population.	Propriétaire can.-français.	Valeur immobilière.	Electeurs.	No. des Sociétés.	No. de Membres.
Maine	23	8,486	51,488	3,206	$ 2,134,453	10,955	16	1,903
N. Hamps...	17	7,016	38,414	625	2,065,631	2,743	23	2,771
Vermont....	22	6,230	30,944	1,477	2,239,075	3,145	16	1,810
Massach	60	27,088	145,078	4,102	8,956,846	8,782	111	17,168
R. Island....	12	5,570	32,874	884	1,650,026	1,512	22	4,359
Connect.....	4	4,473	24,234	476	1,310,315	1,328	22	2,379
New York...	85	.....	87,940	.....	.....	.....	.....	.....
	223	58,857	410,942	10,770	18,356,346	28,465	210	30,840

Nombre présumé des Canadiens-Français dans les Etats du centre et de l'ouest :

			240,000		289,000
Illinois.....	100,000	Montana...	25,000	Iowa.....	6,000
Michigan	45,000	Wisconsin..	6,000	Nebraska...	6,000
Minnesota....	45,000	Indiana	6,000	Kansas.....	6,000
Dakota.....	25,000	Idaho.....	6,000	Colorado...	6,000
Californie....	25,000	Orégon.....	6,000		
	240,000		289,000		313,000
Population canadienne-française des sept Etats ci-haut mentionnés.....					410,042
Formant un total de.....					723,942 âmes.

Ces Chiffres ne sont peut-être pas tous rigoureusement exacts, mais il est difficile de présumer qu'ils sont tous exagérés.

(1) Les données et les chiffres ci-dessus sont extraits d'un tableau plus considérable compilé et publié dans le "Guide Français de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York," publié par la société de publications françaises des Etats-Unis, Lowell, Mass., 1889-1890. On y trouve le nombre présumé ci-dessus reproduit de la population Canadienne-française de certains Etats et Territoire du Centre et de l'Ouest

§§—5—

REMERCIMENTS—RÉSOLUTIONS DU COMITÉ DE RÉGIE—ÉTAT FINANCIER

Le principal devoir qui incombait à la Société Saint Jean-Baptiste de Québec, au lendemain de ces superbes fêtes, c'était de remercier à son tour tous ceux qui avaient coucouru au succès éclatant de notre fête nationale : c'est ce qu'elle fit par les résolutions suivantes.

A l'assemblée générale du comité général de régie tenue le 5 juillet 1889, il est :

" Proposé par M. J. F. Peachy, secondé par M. T. Potvin, et résolu,

" Que la Société St. Jean Baptiste de Québec offre ses meilleurs remerciements aux autorités religieuses, civiles et militaires, à toutes les institutions et sociétés, aux artistes et enfin à toutes les personnes qui ont concouru avec elle pour assurer le succès de la magnifique démonstration des 23, 24 et 25 juin dernier, et que copie de cette résolution soient transmise aux journaux français pour publication."

A l'assemblée générale de la Société tenue à l'Hotel de Ville, le 5 septembre 1889, il est

" Proposé par M. H. J. J. B Chouinard, secondé par l'hon. L. P. Pelletier et résolu à l'unanimité :

" Que cette assemblée générale offre ses plus sincères remerciements à tous les officiers sortant de charge, et d'une manière toute particulière à M. le président Amédée Robitaille, dont le talent et l'activité ont assuré le succès éclatant de la fête du 24 juin dernier, ajoutant ainsi une page glorieuse à nos annales et continuant la tradition des grandes fêtes de 1854, 1855, 1863 et 1880."

Québec, 8 juillet, 1889.

COMITÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DU
CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC,
ŒUVRE DU MONUMENT JACQUES-CARTIER

AMÉDÉE ROBITAILLE, écr.,
avocat,
Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Les membres du comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec, à leur séance du 23 juin dernier, ont adopté une résolution aux termes de laquelle j'ai été chargé d'écrire à la Société St-Jean-Baptiste de Québec pour la remercier du zèle intelligent et patriotique avec lequel elle a organisé les grandes fêtes de l'inauguration de la Croix de Jacques Cartier et du monument Cartier-Brébeuf.

Tous, nous avons été heureux de constater avec quel bonheur notre société nationale avait su grouper et unir les volontés ; écarter, sans l'ombre même d'une dissension, les obstacles qu'elle devait rencontrer sur sa route; et offrir enfin au Canada et à l'Amérique du Nord, le 24 juin 1889, un des spectacles les plus émouvants qui puissent se rencontrer dans la vie d'un peuple.

Notre comité a voulu mettre à l'abri de tout usage profane le berceau historique du Canada, et marquer par un monument durable ce coin de terre du Fort Jacques-Cartier, qui est doublement cher à tout cœur canadien et catholique. Mais il fallait couronner l'œuvre d'un petit nombre par une fête grandiose dont seule la noble société dont vous êtes le président était capable ; et nous nous félicitons de lui avoir confié une tâche qu'elle a su remplir avec tant de tact et de succès.

Veuillez agréer, monsieur le président, avec les remerciments du comité littéraire et historique du Cercle Catholique pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'expression de mes sentiments personnels de sympathie et de cordiale estime.

ERNEST GAGNON,
Secrétaire Correspondant.

LETTRE DE M. LE COMTE DE LOUVIÈRES

Québec, 2 juillet 1889.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

" Je viens vous prier, ainsi que messieurs les officiers de la société St. Jean-Baptiste de Québec d'accepter mes plus vifs remerciements pour les attentions si courtoises, si gracieuses, dont je n'ai cessé d'être l'objet pendant les magnifiques jours de fêtes que nous venons de traverser.

" Je ne saurais assez vous dire, M. le président, combien j'ai été touché et ému de ces marques de sympathie si sincères qui s'attachent moins à mon humble personne qu'à mon pays.

" Encore une fois merci, et veuillez agréer, M. le président, avec l'expression de mes meilleurs sentiments, l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé) COMTE DE LOUVIÈRES
" Gérant du Consulat Général
" de France au Canada."

" A M. A. ROBITAILLE
" Prés. S. St. J.-Bte de Québec,"

Le 5 septembre 1889, il est aussi proposé et résolu :

Qu'un comité composé de M. le Président-Général, M. le Président-adjoint et de M. H. J. J. B. Chouinard soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour assurer la publication d'un compte-rendu officiel de la fête d'inauguration du monument Cartier Brébeuf.

Un magnifique couronnement, mais d'un autre genre, était réservé au travail ardu et persévérant des promoteurs de notre belle démonstration, et ce n'était pas le moins satisfaisant pour notre société.

Cette splendide fête qui avait remué tout un peuple et fait marcher cent mille hommes n'avait coûté que la modique somme de $2,300.00, et le déficit réel n'était que de la bagatelle de $362.00. Et encore notre société trouvait de

suite dans la personne de l'un de ses officiers un capitaliste assez patriote pour solder lui-même cette note afin que l'on put dire que la société sort libre et sans charges de cette entreprise considérable et n'ayant plus qu'une seule obligation à acquitter vis-à-vis d'un unique et généreux créancier.

LIVRE IV

UN SOUVENIR DU PASSÉ—DOCUMENTS DIVERS

CHAPITRE I

LA FÊTE DE 1865 A QUÉBEC

SERMON PRONONCÉ A LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC, LE 26 JUIN 1865, JOUR DE LA FÊTE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, PAR LE RÉV. M. T. A. CHANDONNET.

Dabo tibi gentes hereditatem tuam.
Je te donnerai les nations en héritage.
Ps. 2, v. 18.

MES FRÈRES,

L'Apôtre nous rappelle que nous avons deux patries, l'une passagère, l'autre éternelle ; l'une qui marche, l'autre qui demeure ; l'une qui travaille, l'autre qui jouit ; l'une qui combat, l'autre qui triomphe ; l'une ici-bas, et l'autre en haut.

Ces deux patries nous appartiennent réellement ; nous leur devons, bien qu'à divers titres, un amour véritable. Et quand saint Paul les distingue, ce n'est pas qu'il veuille les mettre en opposition ; mais c'est pour nous avertir que la patrie ne se restreint pas à la terre, que la meilleure après tout n'est pas ici, et que l'on ne doit pas s'attacher à la patrie qui passe, quelle que sainte qu'elle soit, au point d'oublier celle qui ne passe pas ; ni fixer son cœur aux choses mobiles du temps, en face des biens immuables de l'éternité. Saint Paul n'a donc pas anéanti l'idée et l'amour de la patrie terrestre : il les a étendus, relevés et ennoblis : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*

Sur la terre même, M. F., rien n'est plus expansif que la patrie. Elle ne refuse pas de se dilater jusqu'aux limites du monde ; et alors tous les hommes sont nos concitoyens ; mais aussi elle se restreint volontiers au coin de terre où l'homme existe, respire, vit librement, et groupe autour de lui tout ce qu'il connaît et ce qu'il

(1) Nous croyons devoir reproduire le discours remarquable qui aurait dû trouver place dans le recueil de 1880.

aime. Alors la patrie devient un faisceau d'éléments plus énergiques, un foyer plus ardent.

Qu'est-ce donc que la patrie ? La patrie, c'est le ciel qui nous a vus naître, l'air que nous respirons, la terre de nos aïeux, le berceau de notre enfance ; c'est le foyer ardent de la famille, le père généreux, le sourire de notre mère, la sœur tendre, le frère bien-aimé ; c'est le sang pur qui coule dans nos veines, la gloire de notre race, le tombeau sacré de nos ancêtres, la lutte héroïque, la guerre sacrée, le sang généreux de nos soldats, l'éclat de nos victoires, la paix honorable, la noblesse de nos drapeaux, le lambeau arraché au feu de la bataille ; c'est la foi de nos pères, la prière de notre première ferveur, la vertu de nos frères, la sublimité de nos martyrs : voilà la patrie ! Elle condense dans un cercle palpitant tous les éléments qui composent à ses divers points de vue la vie de l'homme ; et le patriotisme, franchissant avec elle les limites étroites, embrasse toutes les énergies particulières qui respirent dans sa large poitrine, réunit la naïveté de l'instinct, le fanatisme du droit, le sacrement du devoir et l'ardeur brûlante de la passion.

Il y a deux hommes qui ont méconnu la patrie et déshonoré leur patriotisme au contact d'un double vice : c'est l'homme du paganisme et l'homme de la philanthropie. Le païen sans doute aimait sa patrie ; mais chez lui, outre que l'élément civil absorbait tous les autres, l'amour de la patrie emportait la haîne de l'étranger et le mépris du barbare ; c'était un patriotisme haineux, un patriotisme exclusif. L'homme de nos jours, usurpant le beau nom de philanthrope, refuse à sa patrie le spécial amour qu'elle réclame, sous le faux prétexte de le répandre également sur la tête de l'étranger. Le païen étouffait l'amour légitime de l'étanger par l'amour exagéré de la patrie ; le philanthrope étouffe l'amour légitime de la patrie par l'amour exagéré de l'étranger. Double injustice. Le païen et le philanthrope n'ont jamais senti le vrai patriotisme.

La charité chrétienne connaît mieux la générosité du cœur humain. Elle sait qu'il peut aimer sans haïr et préférer sans épuiser son énergie. Aussi, entre les deux excès où se corrompt l'amour de la patrie, elle a fixé un

point plus naturel, plus juste et plus noble : c'est l'amour de tout le monde et la prédilection du plus proche. C'est ainsi qu'elle purifie l'ardeur du patriotisme sans la refroidir.

Ce patriotisme chrétien est le nôtre. C'est lui qui nous a appelés ; c'est à lui que nous avons répondu.

Mais quelque divers que paraissent au premier abord les multiples éléments de la patrie, ils se réunissent tous dans la perfection de l'être qui est la vie. Or, cette fleur de l'existence, personne ne l'a jamais peinte sous des couleurs plus vives et plus gracieuses que cet orateur sublime dont la voix ne s'éteindra jamais. " Souvent, " dans ma jeunesse, dit Lacordaire, j'ai gravi les hautes " montagnes. Elles ont, sous leurs formes sévères, un " charme qui nous plaît. Il semble qu'en nous élevant " avec elles, nous prenons un essor de l'âme plus haut, " un regard plus profond ; et ce n'est pas en vain que le " poëte a dit : Jéhovah de la terre a consacré les cîmes. " Mais à mesure que nous montions, légers et joyeux, " quelque chose de la nature s'évanouissait devant nous. " Le bruit et le vol des oiseaux devenaient rares, l'air " s'agitait à travers un feuillage moins épais ; peu à peu " même les arbres s'enfuyaient au-dessous de nous dans " une perspective lointaine, et un gazon sans fleurs nous " restait comme un dernier vestige de grâce et de fécon- " dité. Bientôt ce n'était plus qu'une solitude âpre, " morne, silencieuse, sans souffle, et, pour ainsi dire, sans " respiration : la nôtre s'arrêtait aussi, et regardant, écou- " tant, nous nous disions sous le poids de la fatigue et de " la stupeur : La nature est morte !

" Que lui manquait-il donc ? Qui nous donnait cette " impression funèbre à son égard ? Il lui manquait deux " choses : le mouvement et la fécondité. La vie est un " mouvement fécond, la mort une immobilité stérile ..... " Mais il y a bien des degrés dans le mouvement, et ainsi " bien des degrés dans la vie.....Epanouissant leurs " racines et leurs branches, se couvrant de feuilles, de " fleurs et de fruits, sur un tronc organisé, les plantes " nous préparent, dans leurs ascensions et leurs rayonne- " ments, une ombre vivante, et une nourriture aussi " douce que leur ombre " ? L'arbre vit.....

" L'animal se meut sur la terre si non comme un roi, " du moins comme un hôte." Il vit... " Ecartez tout " horizon qui se mesure, toute image, fut-ce celle de la " terre et du ciel, qui tombe sous une limite, oubliez le " nombre, le poids, la figure : l'homme pense !..... Il " aime comme il pense, sans mesure dans ses affections " comme il est sans mesure dans ses concepts, et son cœur " se dilatant à l'égal de son intelligence, il se sent libre " encore sous le poids de l'infini... J'ai défini la vie. La " vie est un mouvement, parce qu'elle est une activité, et " que toute activité s'exprime par un mouvement plus ou " moins parfait, jusqu'à ce qu'elle arrive en Dieu à l'im- " mutabilité." C'est-à-dire à l'action parfaite, à l'excellence de la vie.

Eh bien ! la patrie vit, elle aussi. A titre de personne morale, elle vit à la manière de l'individu ; mais sa vie est plus ample ; sa poitrine plus large, son souffle plus puissant, sa démarche plus haute, son bras plus nerveux. Sa vaste énergie se répand plus loin et anime plus de choses. Pourquoi ce temple est-il ardent, sinon parce que nos cœurs lui on inspiré un souffle religieux ? Pourquoi nos plaines fleurissent-elles, sinon parce que nos sueurs leur ont donné la fécondité qui est la vie ? Pourquoi ces drapeaux sont-ils immortels, sinon parce que nos pères les ont consacrés de leur sang ? Pourquoi ces devises généreuses brillent-elles encore, malgré la poussière et les ravages du temps, sinon parce que l'honneur de la patrie n'a jamais permis qu'elles fussent effacées. Pourquoi ont-elles volé plus radieuses jusque sur les plis gracieux qui ombragent la tête de notre jeunesse, sinon parce que déjà cette jeunesse tient à s'engager sous nos yeux pour l'avenir ? Et que dit donc la patrie, avec ces multitudes frémissantes qui se groupent aujourd'hui, et chaque année, sur tous les points du même sol, dans l'unité d'une même pensée et d'un même cœur ? Elle dit, et sa voix est éloquente, elle dit : Je vis !

Oh ! mes chers compatriotes, n'est-il pas nécessaire que cette pensée qui contient tout, soit aujourd'hui l'âme de nos discours ? Héritiers légitimes d'une vie généreuse, maîtres de cette vie par droit et par devoir, il est bien naturel que nous en parlions ensemble, avec la gravité,

l'intérêt et l'affection que cette chose réclame ; avec la fermeté, la franchise, la sainte liberté qui caractérise l'intimité des relations sociales. En face de la vie comme en face de la mort, il y a une liberté qui atteint la sainteté du devoir. Nous sommes donc libres tous ensemble.

Moi-même, M. F., appelé à l'honneur redoutable de vous adresser la parole au nom de la patrie, je me vois plus à l'aise, dans la pensée qu'à titre de compatriote, j'ai un droit égal à partager vos honneurs et vos tristesses. Et si, dans la suite de ce discours, je vais puiser ma part de joie aux sources pures de l'histoire, je ne reculerai pas devant le calice qui contient des pensées amères ; surtout je n'en détournerai pas mes lèvres pour le passer à d'autres. Je le sais, nous ne sommes ici ni pour nous louer, ni pour nous blâmer ; nous y sommes au nom du passé et de l'avenir, en vue du bien public. Mais n'oublions pas que, précisément à ce titre, nous pouvons parler avec une liberté égale louange et blâme. Car, si l'honneur encourage heureusement le bien, c'est aussi le reproche quelquefois qui indique et prévient le mal.

Vous me soutiendrez donc, M F., dans cette tâche qu'il vous a plu vous-mêmes de m'imposer.

Comme toute personne qui se meut sur la terre, la patrie jouit d'une triple vitalité. Elle vit d'intelligence et de liberté : c'est sa vie morale ; elle vit des mœurs, de cette énergie spontanée, propre à tout corps qui s'anime : c'est sa vie sensible ; elle vit de cette action naturelle et forte qui maîtrise tout ce qui lui est inférieur : c'est sa vie physique.

Ces trois vives énergies de la patrie, dont s'anime le même être, s'influencent naturellement et se prêtent, dans une heureuse sympathie, un mutuel secours ; avec cette essentielle différence toutefois que la vie morale est la supérieure des deux autres : c'est le chef de la vie ; elle porte couronne, elle tient le sceptre et commande royalement, non pas pour les humilier ou les détruire, mais pour les perfectionner et les ennoblir. Voilà pourquoi nous retrouverons partout et réclamerons toujours, à quelque point de notre sujet que nous soyons, le travail intelligent, énergique, généreux et patriotique de notre liberté.

I

La patrie vit tout d'abord de la vie morale, c'est-à-dire de cette activité intelligente et libre qui distingue le roi de la terre et les hôtes glorieux du ciel.

L'intelligence est destinée à voir, à distinguer la vérité. C'est l'œil de la patrie. C'est à elle qu'il appartient de saisir le bien et de reconnaître les divers moyens de l'exploiter. D'un doigt sûr, elle suit la limite du droit et du devoir. Elle embrasse le champ de la vertu, elle entrevoit l'espérance et constate le danger.

Cependant, le sommet de la vie morale, c'est la liberté. La liberté, en effet, contient dans son sein généreux la plénitude de la raison et la plénitude de la volonté. On peut connaître, on peut vouloir sans être libre : mais jamais on n'est libre sans l'intelligence qui voit et la volonté qui agit.

Or, la patrie, et je le dis ici, aux pieds de Dieu qui me voit, en présence des hommes qui m'écoutent, sans crainte de n'être ni désavoué ni incompris : la patrie est libre, la patrie vit de liberté.

L'intelligence et la liberté se réunissent même dans un acte indivisible ; et, de leur sanctuaire lumineux et inviolable, elles rayonnent dans tous les sens et animent tout ce qu'elles pénètrent. Autour d'elles se groupent, comme des satellites avancés de la vie morale, la science qui brille, le zèle qui s'embrâse, le courage vainqueur des obstacles, le désintéressement qui s'oublie, le dévouement qui se donne, et la sublimité du sacrifice.

Voilà la vie morale de la patrie. Mais qui aura la direction de cette noble énergie ? Qui dira à notre fière intelligence, à notre liberté plus fière encore, à toutes les généreuses affections qu'elles activent ; qui leur dira, avec cette autorité suprême qui ne craint pas le démenti, qui leur fera entendre souverainement le oui ou le non ? Je vais répondre. Mais laissez-moi vous dire auparavant qui ne le fera pas.

D'abord, ce n'est pas nous-mêmes. Mobiles et contingents que nous sommes, créés dans la pauvreté d'une existence inférieure, essentiellement dénués de la sou-

veraineté d'être, nous ne saurions devenir souverains dans l'action.

Ce qui dirigera notre vie morale, ce ne sera donc ni notre fantaisie qui change comme le vent, ni la peur vaine comme une ombre, ni l'intérêt qui tiraille en tous sens. Bien loin que toutes ces choses puissent prétendre à la souveraineté d'une loi morale, elles constituent la partie la plus agitée de notre être. Bien loin de pouvoir dominer la vie morale d'un peuple, elles se traînent humblement, sans jamais atteindre la noblesse de son niveau, dans la région la plus infime de notre existence.

Par la même raison, l'homme étranger doit renoncer à l'honneur de diriger souverainement la vie morale d'une nation, qu'il s'appelle individu, société, voisin ou métropole. L'absolue souveraineté ne loge pas dans un être mobile, flexible, passager comme l'homme ; il y aurait essentielle contradiction.

Je sais que l'homme peut amonceler des force, devenir ce qu'on appelle une puissance ; mais l'homme fort reste un homme ; et, en face de la vie morale d'un peuple, au point de vue de la loi souveraine, ce n'est plus une puissance, c'est un roseau.

Qui donc dirigera souverainement la vie morale de la patrie ? Qui la touchera d'un sceptre victorieux et lui donnera le mot d'ordre ? Ecoutez, hommes et peuples. Au-dessus de tout être créé, dans les profondeurs éternelles d'une existence absolue, il est un être qui jouit de l'activité par excellence. Maître de l'existence, il vit comme il est, d'une manière souveraine. Soit qu'il néglige de créer d'autres êtres, soit qu'il lui plaise d'en appeler à l'existence ; soit qu'il groupe des peuples, soit qu'il en disperse, il fait tout, ordonne et dirige tout dans l'essentielle conformité de son être. En agir autrement serait se contredire, et la souveraine perfection ne se contredit pas.

Dieu ! Voilà donc la loi souveraine et universelle des êtres. Aucun d'eux n'en est exempt, qu'il soit mort comme le grain de sable, qu'il soit aveugle comme l'animal, qu'il soit intelligent et libre comme l'homme, puissant comme un peuple, vaste comme le monde.

Donc tout dépend de Dieu. Donc la liberté ne détruit pas la dépendance. Un peuple est libre, oui certainement ; mais pour cela, il n'est pas plus indépendant de Dieu que le soleil qui roule sur sa tête ou le brin d'herbe qui croît dans l'immensité de ses plaines.

De là le devoir qui s'attache à Dieu. De là le droit qui respecte le devoir. Là nous apparaît l'abîme infranchissable qui sépare le libre du permis. Là aussi se révèle la noble mission qui n'appartient qu'à l'être libre : d'ajouter à son âme, d'une main qui ne connaît pas la servitude, de nouveaux traits de ressemblance avec son auteur.

Mais quel usage Dieu fait-il donc de cette autorité souveraine qui s'impose à tous sans détruire la liberté de personne ? Le voici. Il était conforme à l'essence même de Dieu que Dieu dirigeât ses créatures vers une fin ; il était réclamé par l'honneur essentiel de son acte que cette fin fût lui-même ; que des êtres soumis à lui, capables de l'atteindre, dirigeassent vers lui leur activité morale pour le posséder, et que cette possession se réalisât un jour.

Voilà donc la souveraine loi et le souverain bien qui s'appellent ; voilà donc la dépendance essentielle de l'homme, sa libre obéissance et son bonheur suprême, qui se réunissent dans une étreinte inséparable. Obéir à Dieu, c'est aller à Dieu. Par la soumission, nous gagnons notre propre bonheur. *Justitia et pax osculatæ sunt : la justice et la paix se sont embrassées.*

Entre ces deux souverainetés, la souveraineté de l'autorité et la souveraineté de la vérité et du bien, viennent s'échelonner, dans une subordination essentielle, beaucoup d'autres lois et beaucoup d'autres biens ; beaucoup d'obéissances et beaucoup d'intérêts. Le respect de Dieu emporte le respect de ses œuvres : le respect de soi-même, le respect des autres hommes, le respect de l'individu, le respect de la famille, le respect de l'état ; et, dans chacune de ces sociétés, le respect mutuel du père et de l'enfant, du souverain et des sujets. L'amour de Dieu emporte l'amour de ses œuvres, l'amour de soi-même, l'amour des autres hommes, l'amour de l'individu, l'amour de la famille, l'amour de l'état ; et, dans chacune de ses sociétés, l'amour réciproque du père et de l'enfant, du souverain et des sujets : c'est-à-dire l'immense réseau de la justice et de la charité : l'ordre, la paix et le bonheur de tous.

Mais ne l'oublions pas M. F., dès le commencement, Dieu a voulu faire plus que tout cela ; il a voulu ravir l'activité morale de l'homme jusque dans la sphère sublime du surnaturel. Il s'est montré lui-même comme loi surnaturelle ; il a communiqué à l'activité morale de l'homme une puissance surnaturelle ; il a exigé un déploiement d'énergie surnaturelle ; il s'est donné lui-même dans l'éclat d'une fin surnaturelle. Et l'ordre surnaturel est sorti du sein de la charité divine ; et les nations ont été données au fils de l'homme en héritage ; Jésus-Christ les a confiées à son Eglise ; et l'Eglise, dominant tous les peuples, exposée à tous les yeux, entretient leur vie morale, l'inspire et la conduit au port. Et la vie morale des nations, a revêtu dans la sphère surnaturelle du christianisme le vif éclat de la divinité.

De là sont sortis pour chaque peuple un grand devoir et un grand bien. Un grand devoir ; celui d'être chrétien, chrétien dans l'individu, dans la famille, dans l'Etat ; chrétien dans l'autorité, chrétien dans la sujétion, chrétien dans les institutions, chrétien dans les lois. Ah ! c'est une grande vérité, l'individu, la famille et l'Etat peuvent s'occuper des choses du temps ; ils le doivent même. Mais aussi c'est une grande erreur de s'imaginer que nos actions libres en tombant d'une manière immédiate sur la terre, puissent cesser de s'ordonner finalement au ciel. C'est une grave erreur de s'imaginer que l'homme, du haut de sa puissance sociale, devienne moins soumis à Dieu que la faiblesse de l'individu. C'est une grave erreur de croire que l'Etat ne doive pas de soumission à l'Eglise. C'est une grave erreur de croire qu'il existe un seul acte libre au monde qui ait droit de se soustraire à Dieu et refuser d'être chrétien. Sans doute, docile à son divin chef, l'Eglise laisse à la dispute des hommes bien des choses qui se meuvent dans la sphère du temporel ; mais l'autorité souveraine est toujours là, au-dessus de toute activité humaine, royale ou sujette. Respect ! Elle ne nie pas le progrès matériel, mais elle ne veut et ne peut vouloir qu'il prévaille contre elle, ni qu'il s'insurge contre le progrès spirituel, qui le domine. Un grand bien. Tout dans la vie morale des nations : science, liberté, devoir, droit, justice, charité, courage, dévouement,

sacrifice : tout est devenu chrétien. Et voilà que les peuples chrétiens ont élevé leurs cœurs ; et voilà que le scythe, le grec et le romain ont vu s'effacer leurs noms devant celui des nations chrétiennes. Et malheur aux peuples qui n'ont pas voulu boire à la coupe royale du christianisme ! Malheur aux peuples qui en ont détourné leurs lèvres imprudentes !

Dites, M. F., sur quelles plages, autres que des plages chrétiennes, avez-vous jamais entendu des accents comme ceux-ci :

Dieu est celui qui est.
Le Seigneur est son nom.
Seigneur, qui vous est semblable ?
Le ciel et la terre passent ; mais vos paroles ne passeront pas.
L'esprit scrute tout, même l'abîme.
Le Seignenr aime la justice.
Voyez quelle charité a eue le Père, de nous nommer et nous faire ses enfants !
La terre est pleine de sa miséricorde.
Nous serons rassassiés à l'abondance de sa maison.
Qui me séparera de la charité du Christ ?
Nous sentons la charité de Dieu en ce qu'il a déposé sa vie pour nous ; et nous, nous devons déposer la nôtre pour nos frères.
Je veux être anathème pour mes frères !

Et sur quelles plages, autres que des plages chrétiennes, avez-vous donc aperçu, au sommet de la montagne, en vue de tous les enfants des hommes, le type mourant de la justice et de la charité ?

Sur quelles plages, autres que des plages chrétiennes, avez-vous rencontré des prodiges de vie morale à l'égal des nôtres ?

Etpourquoi doit-il en être infailliblement ainsi ? C'est que la perfection de la vie morale dépend de trois choses : du principe souverain qui est Dieu, de l'énergie intelligente et libre de l'homme, de la hauteur souveraine du but. Or ces trois éléments essentiels atteignent dans le christianisme la sublimité du surnaturel.

Que fait donc le christianisme ? Non-seulement il corrige le vague de l'ordre naturel, mais encore il élève cet

ordre et monte avec lui. Et le peuple, et le citoyen vraiment chrétien sera à la fois savant, libre, juste, charitable, à la honte de l'indifférence et de l'impiété. Plus fidèle à Dieu, il sera plus fidèle aux hommes ; plus attaché à Dieu, il s'attachera plus à ses frères. Car infidèle à Dieu et fidèle aux hommes, on le sait, c'est une inconséquence logique dont l'homme sensé n'est pas longtemps capable.

Dans l'ordre des faits, M. F., je me contente de ceux qui arrivent spontanément à votre souvenir. Vous n'avez pas besoin que je vous rappelle notre histoire. On l'a dit plus d'une fois : c'est la religion catholique qui nous a faits ce que nous sommes. Elle s'est répandue largement autour de l'individu, de la famille et de l'Etat ; elle a pénétré nos lois et nos institutions ; elle nous a donné des temps héroïques. Aux jours mauvais, elle a fait signer des conventions protectrices ; elle nous a inspirés au milieu des tempêtes ; c'est elle surtout qui nous a réunis en nous éloignant d'une fraternité perfide ; c'est elle qui active nos forces, à nous, peuple catholique, qui les triple, comme elle le fait, vous le savez, à la frayeur de ses adversaires, même en Angleterre et aux Etats-Unis.

Plus d'une fois les vétérans de nos luttes politiques lui ont rendu cet éclatant témoignage. Pourtant j'ai lu sur des feuilles éphémères, qui traînaient de par la patrie un nom catholique ; j'ai lu que la religion n'importe pas à la patrie. Mais qu'est-ce donc que la vie morale de la patrie ? Que serait-elle donc sans ses rapports avec Dieu ? Et les rapports de l'homme libre avec Dieu, comment s'appellent-ils donc, si ce n'est religion ? Et la religion de la patrie, qu'est-ce donc autre chose que la patrie elle-même, dans la plus haute personnification de sa dignité ? Et comment se ferait-il donc que la vérité et le bien supérieurs, dont s'empare la vie morale de la patrie, ne deviendraient pas son meilleur patrimoine, l'âme de son âme, la vie de sa vie ?

Ah ! sur ces feuilles éphémères, nous avons vu aussi l'injure jeté à la face de notre Eglise, prodiguée à ses ministres, allant frapper lâchement jusqu'à la tombe vénérée de ceux qui sont morts ? Nous l'avons vu M. F., et en le voyant, nous avons dit : un jour, des enfants plus

dignes de leurs généreux pères protesteront ensemble au nom de la justice, de l'honneur et du sang.

II

Mais la patrie vit encore d'une autre vie, c'est la vie sensible. Inférieure à la vie morale, soumise à elle comme à une maîtresse et à une protectrice, cette vie ne laisse pas d'exercer, dans une certaine dépendance naturelle, le feu ardent de sa propre activité.

Qu'est-ce que la vie sensible de la patrie M. F., faites l'ascension de cette montagne, atteignez le sommet, levez les yeux et voyez. Voyez cette charmante variété d'aspect, cet heureux mélange de cîmes qui s'élèvent, de côteaux qui se gonflent, de rivières qui serpentent, de plaines qui s'abaissent et se distinguent par une floraison dessinée comme les couleurs de l'arc-en-ciel, en promettant des fruits aussi divers que les fleurs. Les rayons mêmes du soleil, sortant d'un seul foyer, viennent revêtir dans l'humilité de l'atmosphère terrestre des teintes qui les distinguent sans démentir l'unité de leur origine.

Embarquez sur ce vaisseau, allez visiter des plages plus éloignées et plus étrangères ; chacune d'elles vous présentera sa variété.

Si vous pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre, sa fécondité originale étalera à vos yeux des richesses qui ne sont pas les richesses d'un monde étranger. Parfois votre œil exercé croira saisir des ressemblances ; mais ces ressemblances sont des ombres qui ne confondent pas l'immense variété des tableaux que le doigt de Dieu a tracés, en les animant, sur la substance terrestre comme sur une toile. Voilà en image la vie sensible de la patrie. En réalité, c'est la physionomie animée de la patrie. Cette physionomie qui se lit sur le front, dans les yeux, dans tous les traits, dans la voix, dans les allures mêmes de tout être qui vit. Otez lui cette energie visible il peut vivre de la vie physique, il peut vivre de la vie morale ; mais sensiblement il est mort.

Sortons de l'abstraction. Voyez parmi les hommes ces patries diverses qui composent la grande société humaine, comme les divers sols tendent à continuer l'immensité du

globe terrestre ; ces physionomies diverses qui distinguent les peuples sans les opposer, mieux encore que ne font les fleuves, les montagnes et les mers. Le descendant des Gaulois conserve encore, dans une vitalité qui ne se repose pas, sous une apparence moins solennelle, la profondeur de la méthode, la jovialité qui se rit même du malheur, le sens de la justice, le courage bouillant, la chaleur de l'hospitalité qui distingua ses pères. L'Anglais tient à l'ampleur et à la dignité de sa démarche, à la hauteur de son caractère, à la froideur de son courage, à la constance inébranlable de ses décrets. L'Italien aime encore à fournir au Capitole chrétien le dévouement de ses saints, le sang de ses martyrs ; il est judicieux, vif et emporté, comme tout enfant gâté de la Providence.

O Dieu, que vous êtes riche dans vos œuvres ! Avec quelle prodigieuse et sublime fécondité vous avez distribué à chaque nation sa parure et ses ornements ! Chaque peuple a son type et sa nature ; c'est votre loi ; et jamais l'homme, quoiqu'il fasse, ne franchira cette limite ; la nature se corrige, mais elle ne se dompte pas.

Je le sais, depuis le commencement des temps, l'homme a tenté de confondre ce que Dieu a voulu distinguer ; et les races sont encore debout ; elles peuvent s'aimer, se tendre la main, s'unir même par les liens d'une intime charité ; mais la charité ne fut jamais la confusion.

Les tyrans ont essayé cette œuvre insensée ; mais la nature, qui parle au nom de Dieu, a fait résistance. Chassée sur un point du monde, elle a fuit sur un autre ; elle y a enfoncée ses racines, et elle respire en liberté.

L'Irlandais n'a pas dépouillé sur des plages adoptives la fermeté de sa foi, le bouillant de son caractère, et son industrie miraculeuse.

Les rameaux détachés de la France, au milieu des orages, à mille lieues de distance, croissent et donnent des fleurs dont les couleurs sont encore vives. Il en est plus d'un parmi vous, M. F., qui a rencontré avec bonheur un exilé encore français. Le sauvage même des forêts canadiennes vit encore dans l'atmosphère éclatante d'une civilisation favorable. Je puis me tromper ; mais il me semble que nos descendants distingueront, au

premier coup-d'œil, le Polonais martyrisé, à côté de son bourreau.

Il est vrai, mes chers compatriotes, que les races, surtout les parcelles qui s'en détachent, peuvent mourir à la vie sensible ; mais, ne l'oublions pas, cette mort n'est pas souvent par défaite, mais par connivence. On a péri, c'est qu'on a voulu périr, pour vivre d'une vie étrangère. Or, quand on cède, personne ne peut se vanter ni de la victoire, ni de le défaite.

Nous aussi, Canadiens-français, nous possédons une vie sensible, sur ces bords aussi bien conquis par nos pères qu'ils l'ont été par des étrangers. Cette vie sensible, c'est une partie de nous ; c'est nous ; et certes nous n'avons à rougir ni de ceux qui nous l'ont transmise, ni de l'usage que nous pouvons en faire.

Mais à quoi tient en général, et spécialement pour nous cette vie sensible ? A trois sources principales : l'éducation, la langue et le sang, auxquelles je rapporterais volontiers nos coutumes, notre extérieur et jusqu'à la fantaisie de nos vêtements.

C'est ici, M. F., que je demande l'action bienfaisante de la vie morale, de la force, de l'énergie que doivent savoir déployer des hommes libres, pour conserver, perfectionner leur propre vie et prévenir les funestes atteintes de la mort. Ici encore, M. F., je réclame le privilége de parler en toute franchise, sans arrière-pensée ni d'orgueil, ni de blâme ; et quelle que soit la portée qu'on donne à mes paroles, pourvu qu'elle soit juste, je ne m'en plaindrai pas.

L'éducation doit être patriotique ; non-seulement elle doit être catholique, religieuse, morale ; non-seulement elle doit être haute et forte, puisque l'éducation, à ce point de vue, dispose de notre vie morale patriotique ; mais encore, dans l'intérêt de notre vie sensible, au point de vue de nos mœurs canadiennes, elle doit être nationale.

En effet, M. F., les mœurs qui cèdent quelquefois, mêmes entre les mains de l'homme, ne sont qu'une cire molle et flexible entre les mains d'un enfant. Elles sont sensibles à la culture ; et bien que l'enfant canadien aime naturellement à montrer des mœurs canadiennes ; cependant, sous l'influence de l'éducation, il consentira sans

peine à revêtir pour la vie des mœurs étrangères. L'éducation qui fait l'homme religieux fait aussi l'homme patriote, le digne enfant de la patrie, respirant comme ses pères et ses concitoyens de la même vie sensible.

La langue. A ce mot, mes chers compatriotes, un sentiment patriotique, mêlé de joie et de tristesse, a sans doute pénétré vos âmes.

La langue, cet élément de la patrie, ce diamant précieux où viennent passer successivement, avec le flot du temps, ses pensées, ses affections, ses soupirs et ses plaintes ; la langue qui relie le présent aux existences du passé ; la langue, la voix de nos ancêtres, notre voix, la voix de nos enfants, la langue, cette noble défense, cet élément indispensable d'union nationale, ce rempart inexpugnable contre les envahissements jaloux des mœurs étrangères ; la langue, le souffle le plus pur, la vie de la patrie.

Un peuple meurt-il avec sa langue ? Un peuple vit-il, quand il a perdu sa voix ? O voix de notre patrie ! Ton nom seul a rendu nos oreilles attentives, nos poitrines palpitantes.

O honneur à vous citoyens dévoués et patriotes, qui consacrez une large part de votre vie à cultiver ce précieux élément de la nôtre. Ecrivains bien doués, qui respectez partout la pureté ombrageuse de son origine.

Honneur à vous aussi, qui sans rien enlever au droit sacré de notre langue nationale, savez prendre dans la lutte une arme étrangère, la saisir dans les mains de vos adversaires, la manier à votre tour, vous en faire un élément de force nécessaire au soin des intérêts publics ou même des intérêts privés.

Oui, tout cela réjouit le cœur généreux de la patrie. Mais à côté de ce beau et patriotique spectacle, il en est un ; et je le dirai sans froisser personne, car je le dis après tout le monde ; il en est un qui l'attriste.

Partout, sur nos places publiques, dans nos rues, dans nos bureaux, dans nos salons, vous entendez résonner l'accent envahisseur d'une langue étrangère. Hélas ! quelquefois, le génie même de cette langue jalouse veille nuit et jour auprès du berceau de nos enfants et les forme par avance à la rigidité de son caractère. Est-ce tout ? oh non ! On va même jusqu'à infliger à sa langue mater-

nelle la tournure de l'étrangère, jusqu'à traduire son nom propre, le nom de sa famille, le nom de ses ancêtres, à le traduire par un son étranger, quelquefois à la lettre.

Et qu'est-ce qui a commandé tous ces sacrifices ? La justice ? Non. La charité ? Non. La politesse ? Non plus. Qu'est-ce donc ? C'est le mépris et la honte de sa race ; la préférence et l'honneur d'une race étrangère.

O traître déserteur de notre langue, mendiant d'une vie étrangère, partez, vous n'êtes pas propres à la vie nationale ; soyez désavoués par vos frères, en attendant que vous le soyez par l'étranger. Pour nous mes chers compatriotes, tenons à notre langue. Tenons-y pour nos enfants, pour la jeunesse, pour nous-mêmes. Tenons y tous, partout et toujours ; je n'entends pas avec la violence du fanatisme, mais avec l'amour, l'ardeur et la fermeté d'hommes qui vivent du droit et du devoir. La vie de notre langue est encore dans les mains de notre conseil. Nattirons donc jamais sur nos têtes le reproche de l'avoir trahie. Non seulement il faut y tenir, mais il faut lui faire honneur, il faut même quelquefois l'imposer.

Ici, généreux défenseurs de nos mœurs et de notre langue, vous n'avez pas oublié que plus d'une fois, dans des luttes différentes, il a fallu, pour vaincre, une autre puissance que la vôtre. Plus d'une fois, il a fallu que l'ange qui veille au foyer de la famille, non-seulement excitât vos courages, mais encore vous imposât le généreux martyre du sacrifice par l'exemple sublime du sien.

C'est même à sa pensée que l'on a dû souvent le privilége de commander à la victoire.

Eh bien, il est un champ de bataille où la lutte dure encore, et où, moins que sur tout autre, nous ne pouvons espérer de vaincre seuls. C'est le champ de nos mœurs, la lutte vitale de notre langue et de nos coutumes. Ici-notre empire est largement partagé ; et nous pouvons bien en faire l'aveu, la première puissance, ce n'est pas nous, c'est la femme. Elle seule en effet, dans la royauté d'une puissance forte et délicate, peut soutenir l'honneur de notre langue, l'imposer aux citoyens et même à l'étranger, jusque dans les salons ou elle règne. Mères, sœurs, épouses canadiennes, c'est là, vous le savez, votre patriotique mission ; et personne ne doute qu'héritières de tan

de vertus qui vous ont précédées dans l'histoire de notre pays, louées naguère par une bouche éloquente du haut de la première chaire de France, vous ne remplissiez ce patriotique apostolat avec dignité et avec bonheur.

Le sang est le troisième principe de notre vie sensible. Or, c'est une loi que la source de la vie doit être pure, si l'on veut que la vie elle-même le soit. Une origine partagée ne donnera trop souvent à la patrie qu'une partie calculée du cœur et de l'énergie. Cependant nous avons besoin de toutes les forces. Je sais que je touche ici au plus délicat des sujets, où chaque exemple particulier a droit du respect même de la patrie. Mais aussi je ne parle qu'en général ; et quelque respect que je doive et veuille accorder aux exceptions, je ne puis m'empêcher d'admirer l'énergie sublime de cette Blanche d'Haberville, et de croire qu'elle peut servir de modèle aux nobles femmes du Canada.

Je puis me faire illusion ; mais laissez-moi souhaiter que ce trait qui ferme si bien le plus vrai de nos romans canadiens orne encore un jour les dernières pages de notre histoire.

III

Le travail est un déploiement de force contre la force. Il contient trois choses ; l'action, la lutte et la peine. Ici bas notre action est toujours un travail, tandis que dans la patrie du ciel, nous agirons sans travailler, comme Dieu lui-même agit toujours et ne travaille jamais.

Le travail suppose donc de la part de l'homme un déploiement d'énergie constante.

Mais jamais, en dehors de la vie morale, jamais le travail ne porte mieux son nom, jamais il ne réclame plus d'énergie et de constance, jamais il ne répand plus de sueurs que quand il se charge d'alimenter la vie physique de la patrie. Jamais il n'exige un concours plus général, plus réel, plus désintéressé, plus public, une conspiration plus générale et plus patriotique.

A quoi tient cette vie physique ? Elle tient principalement à quatre éléments : les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Avant de m'attacher aux détails, permettez au prêtre, qui ne cesse jamais d'être citoyen, qu'ici même, sous un vêtement qui tient plus du sanctuaire, dans une chaire où enseignèrent les apôtres, armé d'une autorité que l'Eglise communique à tous ses ministres, environné de cet éclat surnaturel qui s'attache au pas de ceux qui évangelisent la paix et les biens d'une autre vie ; permettez-lui de payer au nom de la patrie le tribut de louanges mérité à tous ceux de nos compatriotes qui, au milieu des labeurs d'une carrière encore neuve dans notre jeune patrie, ont déjà réussi a donner à nos arts, à notre industrie, à notre commerce, à notre agriculture, une vie qui ne s'efface pas en présence de l'éclat qui entoure ceux des nations étrangères.

La patrie doit voir avec bonheur l'artiste qui s'étudie à animer son histoire et son sol, l'industriel qui double ses forces, l'intelligente sollicitude du commerçant qui exploite et grossit ses richesses ; l'agriculteur laborieux qui sollicite l'inépuisable fécondité de ses entrailles ; les efforts de ceux qui ont élevé leur zèle pour une de ces quatre choses à la hauteur d'un apostolat patriotique, ou qui font profession d'accueillir le génie protecteur de notre vie physique dans les sanctuaires plus durables d'une institution régulière. Elle doit suivre avec un œil de complaisance ceux de ses enfants qui vont soutenir jusque sous un ciel jaloux d'une prescription séculaire, la gloire du talent canadien.

Maintenant, M. F., il faudrait avoir le talent de ces hommes dévoués pour bien connaître l'importance vitale de leurs œuvres.

Je ne me flatte pas de savoir ce que valent en réalité les imitations animées de l'artiste, même pour l'esprit et pour le cœur ; le travail de l'industriel, ses exploitations, ses perfectionnements et ses ingénieuses découvertes. Le commerçant seul peut calculer ce que valent à la patrie ces riches importations d'une plage étrangère, l'exportation réguliere de sa propre abondance, cet échange industrieux des biens que la Providence a ménagés aux peuples comme aux individus ; et cette heureuse facilité de relations sociales qu'ils introduisent, sans que jamais cependant l'intérêt matériel n'impose aux peuples un sacrifice qui coûterait au droit, au devoir ou à l'honneur.

Sur ces trois points importants, je suis donc forcé de limiter mes réflexions. Cependant j'en connais assez pour me convaincre que la vie physique des peuples, dans quelque élément qu'on la suppose, est toujours une vie ; que la patrie a besoin de sa vie physique même au profit de sa vie morale et de sa vie sensible. Le progrès des arts, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, procure naturellement le bien-être des peuples ; le bien-être d'un peuple, dans quelqu'ordre qu'il soit, ne se sépare jamais du reste de sa vie sans violence et sans douleur. Au point de vue de l'heureuse intégrité de notre vie sociale et patriotique, nous devons donc vouloir et désirer que nos arts, notre industrie, notre commerce et notre agriculture fleurissent et portent leurs fruits.

Laissons à d'autres, si nous le voulons, dans chacune de ces carrières honorables. le poids du jour et de la chaleur.

Mais il est une chose que nous ne pouvons pas abdiquer, et que nous ne saurions omettre sans devenir coupables et de lâcheté envers nos frères et de trahison envers la patrie : c'est le devoir de donner aux arts, à l'industrie, au commerce et à l'agriculture canadiens l'encouragement de nos sympathies et de nos actes.

Ici encore, ce n'est point le fanatisme de l'exclusion que la patrie désire, ni même l'héroïque sacrifice des intérêts personnels en présence de ceux de nos frères. Non, mais lorsque des compatriotes naturellement plus chers à la patrie, ne reculent pas eux-mêmes devant le sacrifice pour soutenir l'honneur de leurs carrières et mériter notre confiance, il est plus que naturel, il est juste, il est patriotique à nous de leur accorder une réelle protection. Et cette protection, je ne veux pas qu'elle se réduise à des velléités et à de belles paroles ; je veux plus, je veux que chacun agisse comme si l'efficacité de cette protection ne dépendait que de lui seul ; car toute action publique tient à l'action spéciale de chacun.

Vous n'êtes pas étonnés sans doute, mes chers concitoyens, que je détache des autres et réserve à une attention spéciale l'art si ancien, si utile, si noble de l'agriculture. Or en nommant l'agriculture je suis frappé de plusieurs faits que je trouve inconciliables. Les voici : C'est que

tout le monde convient que l'agriculture est une chose belle, bonne et vitale, surtout pour nous Canadiens-français ; tout le monde convient que notre agriculture marche languissamment ; tout le monde déclare qu'il faut agir pour la ranimer ; et très peu agissent.

Tout le monde convient que l'agriculture est un élément vital pour nous. C'est elle en effet qui dans une population soustraite aux malignes influences de l'atmosphère des villes, conserve à la patrie une vigueur plus antique, des mœurs plus canadiennes. L'agriculture, par un privilége qui ne fut partagé par aucune autre carrière sociale en Canada, a fourni, dans la personne de ses enfants, des gloires, des défenseurs, des sauveurs de la patrie. Vous en voyez dans l'épiscopat et le sacerdoce, sur le champ de bataille, dans la magistrature, dans la politique. Je ne veux pas ici aider vos mémoires par un dénombrement qui serait trop long et toucherait à des noms trop récents. Mais je constate le fait, et j'en conclus qu'envers l'agriculture, nous sommes tous spécialement engagés.

Notre agriculture est souffrante ; ai-je besoin de le prouver ?

Tout le monde convient qu'il faut exploiter notre sol et s'emparer de nos forêts avant l'étranger. Ai-je besoin de le prouver ?

Cependant très-peu agissent. Je pourrais me contenter de l'affirmer. Mais une chose pénible à entendre a besoin d'une autre qui l'autorise En voici une assez éloquente.

Il y a quelques années, une société de colonisation a pris naissance au sein de notre cité. Sa devise était généreuse. Naturellement elle fut bien accueillie, même protégée par nos journaux publics ; elle a reçu l'appui d'hommes distingués, l'adhésion et la coopération de familles entières. Plus d'une fois, elle a couru au secours de pauvres et de braves colons, visités même par les rigueurs de l'incendie.

Cependant, dans une ville comme la nôtre, combien compte-t-elle de membres souscripteurs ? A peine un mille. Beaucoup d'entre nous ont négligé, quelques-uns même, quand on est allé frapper à leur porte, ont positivement refusé de donner en faveur d'une œuvre si patriotique, à notre chère agriculture, l'infime contri-

bution de trente sous, qu'on allait, quelques heures après, et souvent, et volontiers, jeter dans les mains d'une association de comédiens ou de danseurs nomades.

Et cependant nos propres frères sont dans la souffrance.

Non, mes chers compatriotes, non, nous ne faisons pas assez, le citoyen ne fait pas assez, l'homme du peuple ne fait pas assez pour la cause de notre agriculture

Et cependant, chaque jour, les journaux publics nous répètent que cent mille compatriotes ont quitté nos églises, nos foyers, nos terres, nos drapeaux, pour aller mendier, ou milieu d'une population mille fois étrangère, le pain amer du travail, perdre leur foi, leur honneur et leur patriotisme.

Oh ! il me semble que la patrie se lève en ce moment, les yeux baignés de larmes, et montre à ses enfants encore fidèle la plaie qui saigne toujours à son flanc généreux.

Mes chers compatriotes, dans la triple vie de la patrie nous avons vu la patrie tout entière. Elevons donc nos âmes, et laissons agir nos cœurs. Emparons-nous de la vie. Emparons-nous de la vie morale par la science et par la vertu, par le travail énergique de l'intelligence et du cœur. Je ne donnerai pas de conseils à l'âge mûr ; mais je dirai à la jeunesse qui m'écoute : défiez-vous de ces feuilles ignorantes et immorales qui nous apportent les épaves honteuses d'une plage étrangère ; allez chercher le pain spirituel qui nourrit les fortes générations, dans les mains de ces hommes qui ont bien parlé et bien écrit du vrai et du bon, et non pas dans les romans qui se cachent au fonds de nos bibliothèques publiques. Emparons-nous de la vie sensible avec honneur.

Emparons-nous de la vie physique avec la force dont savent disposer nos bras.

Portons haut le drapeau sublime de notre nationalité. Inscrivons-y : Union, Respect et Amour. Un peuple ne vit pas, il n'est pas même possible, sans l'union qui groupe toutes les forces, sans le respect qui donne la confiance, sans l'amour qui réunit la puissance royale des hommes : le cœur.

Effaçons donc pour jamais la division, le mépris et l'indifférence. A ces mots, mes chers compatriotes, souffrez que je vous fasse franchement un dernier reproche.

Vous avez assez mérité d'honneur pour supporter un blâme. Le canadien sur ces bords devenus moins sympathiques à sa nationalité, le Canadiens-français n'est pas uni, il ne se respecte pas assez, il ne s'aime pas assez.

Ah ! nous vivons à côté d'une nation aussi ennemie qu'elle est vaste ; nous respirons au milieu des nationalités étrangères, nobles et amies, mais nous-mêmes, nous voulons vivre. Pourquoi donc cette rivalité entre canadien et canadien ? Pourquoi donc cette jalousie fatale qui anime le canadien contre le canadien ? Pourquoi donc cet engouement pour tout ce qui s'éloigne de notre propre race ? Qu'avons-nous donc à envier à un patrimoine étranger ? Pourquoi donc poursuivre de notre envie le Canadien-français qui monte et domine ? Oui nous avons trop. bien trop d'admiration pour l'étranger. Ne suffit-il pas d'être étranger pour avoir droit à notre sympathie et à notre confiance ? Cela est pénible à dire, mes chers compatriotes, mais cela est vrai ; depuis longtemps je voulais le dire, aujourd'hui je puis le dire et je le dis. Heureux si le reproche fait mieux que la louange.

O mes chers compatriotes, soyons donc unis, attachés les uns aux autres par les liens honorables de l'estime et de l'amour, et alors nous vivrons ; et l'ordre, la paix qui est la persévérance de l'ordre et l'anticipation du bonheur complet, étendra ses aîles protectrices sur la religion, sur l'individu, sur la famille, sur l'Etat, sur notre noble et bien-aimée patrie.

DISCOURS PRONONCÉ A LA SALLE JACQUES-CARTIER, LE 26 JUIN 1865, JOUR DE LA FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE

PAR M. P. G. HUOT, M. P. P., PRÉSIDENT

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ayant été invité par la Société Saint-Jean-Baptiste à vous adresser la parole ce soir, j'ai dû, en ma qualité de Président de cette Société, accepter cette tâche qui, sous plusieurs rapports, eût mieux convenu à d'autres qu'à

moi ; toutefois, je m'y suis dévoué avec d'autant moins de regret que la Société a eu le bon esprit de ne pas m'imposer un sujet de discours, mais a permis à ma pensée d'être libre ; d'aller chercher son inspiration aux sources naturelles, dans le souvenir des actes utiles accomplis par des membres de la nationalité canadienne-française en ce pays ; dans cette épopée d'un peuple dont la célébration de cette fête rappelle quelques-unes des dates les plus glorieuses et des luttes les plus légitimes.

Il ne doit pas être déplacé pour moi de féliciter en cette circonstance la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir mis de côté, cette fois, l'éternel concert-promenade et adopté à sa place, pour clore le programme de cette fête, une soirée musicale et littéraire : un spectacle auquel tout le monde peut prendre part ; qui a eu le privilége d'attirer ici une foule considérable d'hommes de toutes conditions et de réunir sur ce parterre, comme un bouquet de fleurs gracieuses et parfumées, toutes ces femmes canadiennes douces et braves à la fois, qui sont le charme de notre existence et l'honneur de notre foyer.

Mais s'il est une chose consolante pour nous surtout, c'est de voir ce spectacle honoré de la présence de l'éloquent prédicateur de ce matin, le Révérend M. Candonnet, un des membres distingués de ce clergé qui, par la sainteté de sa mission, son esprit d'abnégation et de sacrifice, la pureté de son enseignement et son invincible persévérance, a été, depuis l'origine de cette colonie jusqu'à nos jours, l'ange gardien de notre peuple ; le protecteur triomphant de ce que nous avons de plus sacré en ce monde, de cet héritage d'institutions, de langue et de coutumes que nos pères nous ont légué et que nous transmettons, avec la grâce de Dieu, intact à notre postérité.

Si la Société Saint-Jean-Baptiste doit être heureuse de l'immense concours de spectateurs réunis dans cette commune réjouissance, que l'on me permette de dire qu'en organisant ce concert, elle a eu un autre but encore, plus grave que celui d'une satisfaction du cœur, quelque durable qu'elle puisse être—Dans toute entreprise, il est à peu près impossible d'isoler, de séparer complètement l'âme humaine et ses plus poëtiques aspirations des choses

matérielles de la vie ;—il est impossible qu'il n'existe pas pour les société comme pour les individus un quart d'heure, assez désagréable, selon les circonstances, ce terrible quart d'heure de Rabelais où, après avoir dépensé, il faut payer sa carte—Aussi notre société nationale a-t-elle eu pour but, au moyen de ce concert, d'obtenir une recette suffisante pour lui permettre de payer une dette contractée sous l'empire d'une pensée pleine de patriotisme, par une de ses inspirations élevées qui a fait rejaillir un éclatant honneur non seulement sur elle, mais sur le pays qui en profite.

Il serait superflu, devant vous tous qui connaissez cette épisode de notre histoire ainsi que l'acte auquel je fais allusion, d'entrer dans des détails.

Il me suffira de dire qu'un jour des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, parcourant cette partie des hauteurs de Sainte-Foye où après la prise de Québec, Levy venait livrer à l'armée anglaise une dernière bataille, inutile quoique bien glorieuse pour les armes de France, et s'apercevant que les ossements humains qui couvraient le sol en différents endroits, étaient les restes des soldats français et anglais tombés sur ce champ de bataille, proposèrent de faire cesser cette profanation en leur donnant une sépulture honorable.

La Société, appréciant cette pensée généreuse, et voulant prouver qu'elle n'entretenait que des sentiments de fraternelle sympathie pour les populations d'origine différente qui existent ici, résolut d'élever sur la terre qui recouvrait les restes de ces soldats un monument dont l'inauguration se faisait, il y a dit-huit mois, au milieu d'une foule immense et aux acclamations enthousiastes des hommes de toutes les nationalités.

Ce fut une idée heureuse, chrétienne avant tout. Et cet acte, fût-il le seul accompli par notre Société nationale depuis son existence, devrait lui obtenir l'universelle sympathie des populations. Car ce monument est un puissant et silencieux instituteur ; c'est un de ces livres de granit et de bronze comme les aimait les moyen-âge, toujours ouverts par les temps de soleil ou de tempête, où ceux qui peuvent comme ceux qui ne savent pas lire apprennent de bien grandes et consolantes leçons.

Ce monument revèle à ceux qui passent que si les restes des soldats ennemis, tombés sur ce champ d'honneur, dans une guerre d'extermination et de conquête, ont été réunis dans une tombe commune par les soins pieux de leurs descendants, c'est qu'à un siècle de distance, l'affection a pris dans les cœurs la place qu'y tenaient des haines nationales ardentes ;—que le progrès né des idées chrétiennes, a tracé lentement, mais avec force, son sillon dans l'esprit des hommes de ce pays ; que la liberté politique, obtenue par nos sacrifices surtout, a produit cette justice qui protège les citoyens sans distinction de croyance et d'origine ; qu'enfin l'esprit de conquête implacable, armé,—tourmente qui emportait tout sur son passage, foyer, famille, richesse,—a été remplacé par un autre esprit, paisible et fécond, celui-ci, qui laisse sur son passage de blondes et abondantes moissons, la consolation dans les familles, la richesse et la force dans la patrie.

Aussi avais-je raison de dire que le but de cette soirée avait une portée plus grave que celui d'une simple réjouissance.

Mais les difficultés que notre Société nationale rencontre aujourd'hui sous cette forme, disparaîtront, et elle continuera son œuvre. Car je crois que c'est une des parties sérieuses de sa mission de faire connaître et aimer notre histoire, en la gravant dans le cœur du peuple, afin que celui-ci reste fidèle à la tradition et conserve un légitime orgueil de race. Et elle y parviendrait, avec le temps et de nouveaux sacrifices, en illustrant cette histoire sur la pierre et le bronze ; en jetant sur nos places publiques, aux sommets les plus en vue, d'autres monuments qui rappelleraient les époques les plus décisives de notre destinée et les actes les plus dignes de nos pères ; en relevant, par exemple, près de notre charmante rivière Saint-Charles, en l'honneur de Jacques Cartier, ce petit monument que le temps a détruit ; en reproduisant les traits de Champlain, l'immortel fondateur de Québec ; en élevant des statues aux hommes qui ont le mieux servi ce pays par leur génie, leur courage et leur charité, depuis le prêtre qui tombait martyr sous les coups de ceux dont il voulait la rédemption jusqu'aux hommes politiques qui, poussés par un sentiment trop exalté sans doute,

n'en tombaient pas moins victimes de ce qu'ils croyaient être un principe de salut pour leur nationalité.

Il me semble que le souvenir de ces actes et de ces noms, aussi fortement rappelé, devrait produire sur l'esprit du peuple le même effet que le soleil produit sur une terre féconde et bien cultivée,—c'est-à dire, développer en gerbes abondantes les germe, des vertus que Dieu a déposé dans le cœur de tout homme. Il me semble que le souvenir de ces modèles devrait conseiller à notre peuple l'union dans la lutte et lui faire conquérir l'influence prédominante qu'une nationalité unie, croyante et fidèle, quelque soit son nombre, exerce toujours sur la civilisation de son pays.

Sans doute, le temps qui m'est donné, mesdames et messieurs, pour parler devant vous ce soir est restreint, et ceci est de toute convenance ;—mais dussé-je prolonger d'un moment encore l'ennui que vous devez éprouver à m'entendre,—ennui que j'apprécie d'autant mieux que la parole et surtout la mienne, j'en suis convaincu, ne peut pas subir de comparaison avec l'harmonie de la musique des maîtres et le charme de nos airs nationaux que vous avez hâte d'entendre, je ne puis, cependant, m'empêcher d'exprimer une dernière réflexion, de dire qu'il ne serait guère convenable peut-être de donner cette journée à une continuelle réjouissance, sans en consacrer un instant à une méditation plus grave et que soulève naturellement dans notre esprit cette célébration nationale.

Il nous est arrivé aux uns et aux autres malheureusement,—car c'est la condition de notre existence,—d'avoir perdu un père, une mère, des êtres aimés et, à certain jour, d'avoir porté nos pas au champ du dernier asile pour prier sur leur tombe et nous inspirer du souvenir de leur affection et de leurs vertus. Or quel est l'homme de cœur qui, en sortant de là, n'a pas emporté en lui un sentiment meilleur, un peu plus de charité pour ses semblables et une somme d'énergie plus grande pour faire face aux misères de cette vie ?

Or que faisons-nous aujourd'hui par ce retour vers les choses du passé,—avec ce déploiement de nos insignes, de ce drapeau troué, en lambeaux, de Carillon, des oriflammes de Chateauguay,—glorieuses bannières qui

nous rappellent les actes et les épreuves d'autrefois,—que faisons-nous autre chose, sinon parcourir par la pensée le champ de notre histoire,—espèce de cimetière où dorment du sommeil éternel des générations d'ancêtres, où nous apparaissent ça et là des croix plus hautes, des planches funéraires plus larges, avec quelques dates et quelques noms d'hommes seulement, mais des dates que l'on n'oublie pas, des noms que l'on conserve, parceque ceux qui les portèrent furent bons et grands, et sauvegardèrent, les uns avec la croix du prêtre en mains, les autres avec l'épée du soldat, ceux-là avec la hache de l'ouvrier et du défricheur, les champs, les foyers, les autels de notre patrie.

Et après avoir parcouru ces domaines du passé comme nous l'avons fait aujourd'hui, et jeté un regard sur notre position présente, quel est l'homme qui ne sortira pas de cette méditation un peu meilleur, beaucoup plus canadien-français, avec plus de détermination pour la lutte et surtout l'âme tranquille sur les destinées de notre nationalité

Sans doute, cette nationalité entourée comme elle l'est d'origines différentes et de quelques institutions hostiles à l'influence française et catholique, est placée dans une position assez dangereuse en ce pays. Inévitablement encore, il se fera de grands efforts pour l'amoindrir et saper les colonnes monumentales qui la supportent ; mais, comme le disait avec énergie le révérend prédicateur du jour, la tombe ne se referme que sur les nationalités qui veulent bien mourir. Quant à nous le fossoyeur peut attendre. Nous devons avoir une parfaite sécurité dans l'avenir, et pour nons convaincre de notre invincible force et de notre vitalité, nous n'avons qu'à jeter un regard rapide sur ce que nous avons été, ce que nous sommes et sur les causes de notre développement.

Il y a peine trois siècles, une poignée de hardis pionniers venaient par des routes inconnues, au milieu d'immenses solitudes, planter sur ce rocher de Québec, à côté de la croix qui représentait Dieu, le drapeau blanc qui représentait la France.

Le drapeau est tombé et disparu de ce promontoire ; mais la croix est restée et nous a servi, comme le *labarum* des anciens, de signe de ralliement. Plantée au bord des

chemins, élevée au sommet des clochers de village, des villes et cités que nous avons fondées, elle n'a cessé de dominer sur notre existence et nos institutions, de nous protéger dans nos entreprises et les luttes sévères que nous avons subies et retrouve dans les hommes d'aujourd'hui des cœurs aussi croyants et fidèles que ceux d'autrefois. Voilà l'invincible force.

Il y a un siècle, nous n'étions que soixante mille, aujourd'hui nous sommes neuf cent mille ; nous n'avions aucune part dans les grandes affaires, à cette heure nous sommes à la tête des grandes industries de cette cité. Autrefois notre voix et nos intérêts publics étaient méconnus par les hommes de la conquête, maintenant, nous avons une large part d'influence dans la direction du gouvernement de cette province et il n'existe plus de conquérants, ni d'hommes conquis, mais des sujets anglais, presqu'indépendants, égaux devant la loi et honorés selon leurs œuvres et leurs mérites.

Nous deviendrons, nous sommes déjà moins nombreux que nos frères d'origine différente, mais si vous vouliez me permettre encore une réflexion doublée d'un conseil, cette fois, je vous dirais ; ne craignez pas ! qu'importe le nombre, car ce n'est pas le nombre qui gouverne.

Les origines différentes n'ont pas de liens qui les réunissent ; elles vivent isolées, séparées ; elles n'ont pas de passé dans ce pays, pas d'histoire, elles ne vivent que par le souvenir de leur berceau, perdu au-delà des mers, souvenir que le temps et la distance effacent de plus en plus. Elles se diviseront. Quant à nous, nous avons une histoire sur ce continent, une tradition glorieuse, une même croyance religieuse, une langue que de grands esprits ont appelé "la langue humaine," nous avons un drapeau pour nous rallier et nous unir dans une bonne et grande pensée.

Tout nous dit que nous dominerons par notre influence et nous dominerons d'autant plus sûrement que nous nous rendrons meilleurs, que nous multiplierons au milieu de nous les sociétés d'affaires, de protection mutuelle, de tempérance, d'agriculture, d'industrie, que nous fortifierons enfin par tous ces moyens le grand lien national.

Mesdames et messieurs, je termine en vous remerciant de votre bienveillante attention et en exprimant le plus cher de mes vœux :

Les peuples, comme les individus, aiment à élever dans leur âme une statue idéale qui représente pour eux le perfectionnement et dont ils cherchent à se rapprocher, à laquelle ils tendent à ressembler par leurs pensées et leurs actions. Nous devons, nous aussi, élever dans notre âme une statue idéale, mais pour qu'elle représente le perfectionnement. il faut qu'elle soit composée et pétrie d'honneur, de charité, de progrès, de liberté, d'ordre, de religion. Et s'il est une nationalité au monde auquel je souhaite de ressembler, à cette statue idéale, dans ses pensées et dans ses actes, c'est cette nationalité canadienne-française à laquelle nous tenons plus que jamais à honneur d'appartenir.

CAUSERIE

PAR M. HECTOR FABRE

Mesdames et messieurs,

Ce n'est pas sans quelque hésitation que j'ai accepté l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce n'est pas non plus sans émotion que je me présente devant vous ce soir. En me choisissant parmi tant d'autres qui auraient eu plus de droit que moi de vous entretenir dans une circonstance comme celle-ci et dont la parole vous aurait, à coup sûr, intéressé davantage, on m'a fait un honneur dont je sens en ce moment tout le poids et dont vous allez, je le crains bien, payer pour tous les frais. Habitué à m'adresser, à Montréal, à un public dont la bienveillance m'est familière, qui n'a cessé depuis mes débuts de me rendre les succès faciles et d'éloigner de mes lèvres la coupe amère de l'insuccès, il est bien naturel que j'éprouve quelque embarras en me présentant devant un auditoire si nouveau pour moi, où je ne compte pas de ces sympathies de vieille date qui sont le plus sûr des appuis, et

vous ne vous étonnerez pas que je sollicite tout particulièrement votre indulgence. Je compte sur la bienveillance, sur la cordiale bienvenue de cette population de Saint-Roch, restée si canadienne à travers toutes les vicissitudes de notre vie sociale et de nos luttes politiques, qui est considérée, d'un bout à l'autre du pays, comme l'avant-garde de la liberté et la vieille garde de la nationalité et qui, parmi toutes les traditions qu'elle a conservées, place au premier rang sans doute cette vieille habitude de la race française d'être aussi affable et courtoise envers ceux qui acceptent son hospitalité, qu'elle est courageuse et ferme envers ceux qui l'attaquent.

Je compte surtout sur votre indulgence, Mesdames, sur cette indulgence que vous ne pouvez, à coup sûr, refuser à ceux qui viennent rendre hommage à votre beauté et s'incliner devant votre gracieuse souveraineté. Si le patriotisme, l'esprit national de la population de Saint-Roch sont connus par tout le pays, la renommée de votre beauté est encore plus grande ; il n'est point de galant homme qui ne vous admire, point de jolie femme qui ne vous envie. C'est en vous que la canadienne trouve son type le plus accompli, son expression la plus charmante, jeune fille fraîche et gracieuse, femme aimable, mère tendre et dévouée ; et si jamais notre peintre national veut transmettre à la postérité les traits de la canadienne, c'est ici qu'il viendra s'inspirer, c'est parmi vous qu'il viendra chercher ses modèles. A toutes vos qualités, joignez, ce soir, à mon égard le pardon des ennuis et écoutez moi pendant quelques minutes.

Vous avez entendu tant d'éloquence aujourd'hui, à commencer par l'admirable sermon de ce matin, que j'ai cru pouvoir me dispenser de tenter de vous en faire à mon tour

Laissant donc l'éloquence à mon honorable collègue, M Huot, je viens vous faire une simple causerie, sans autre prétention que d'évoquer dans vos souvenirs quelques unes de ces images familières du passé qu'on aime à revoir en un pareil jour entre les portraits des ancêtres et les miniatures des générations naissantes.

On vous parle d'habitude en un pareil jour, on vient de vous parler des souvenirs glorieux de notre histoire

de la puissante vitalité de notre nationalité, des grands noms qui la personnifient aux yeux des autres peuples et des espérances que nous formons pour l'avenir. Moi aussi, j'aurais aimé à m'arrêter avec vous devant ces beaux souvenirs, ces fières espérances, à contempler encore une fois ce glorieux défilé de nos grands hommes qu'ouvre Jacques Cartier, l'illustre ancêtre et comme le patron national de cette population ouvrière de Saint-Roch qui construit ces superbes navires qui sortent tous les jours de notre port et porteraient les Jacques Cartier au bout du monde, s'il y avait encore des mondes à découvrir et des Jacques Cartier ; défilé glorieux que conduit, sous nos yeux, d'un pas ferme, vers la postérité, le dernier survivant de la plus forte génération que nous ayons eue, le plus aimé, le plus populaire de nos grands hommes Louis Joseph Papineau.

Mais je ne veux point aborder en ce moment les grands aspects de la fête d'aujourd'hui : je veux tourner votre attention vers des aspects plus calmes et plus doux, c'est sur la figure reposée et réjouie du passé que je veux fixer un instant vos regards. D'habitude dans les familles, lorsqu'on célèbre un anniversaire, on tire de leur cachette pour en orner la table autour de laquelle on se réunit tout ce qui vient des ancêtres, on revoit tous les vieux portraits, on remet à la place qu'ils occupaient autrefois les anciens objets qui rappellent les événements passés et toujours chers. Il en doit être ainsi dans les anniversaires nationaux. En saluant l'avenir, en félicitant le présent, n'oublions pas le passé. C'est dans cette pensée que je vais vous présenter quelques légères esquisses des bonnes gens d'autrefois, de ces aimables figures qui ornèrent si longtemps la société canadienne. Je connais votre attachement pour nos vieilles mœurs, nos vieilles coutumes nationales, je sais que c'est ici plus que partout ailleurs qu'elles se sont conservées, et j'ai pensé que ce ne serait pas sans plaisir que vous les verriez retracées et que vous les entendriez louer.

Sans que nous nous en apercevions, nos vieilles mœurs s'en vont, les anciennes coutumes s'effacent, les caractères particuliers changent, le type national s'altère. L'édifice national est aussi solide que jamais, on y a ajouté des

étages magnifiques, mais peu à peu aussi on en a changé l'aspect, on en a renouvelé l'ameublement simple et commode, des meubles d'emprunt ont remplacé les larges *bergères* où nos grands-pères s'installaient pour causer, le buffet toujours bien garni où ils allaient arroser leurs saillies de quelques gouttes de trop. Si, un de ces vrais Canadiens d'autrefois, dont la bonne humeur intarissable remplissait la vie de joyeux propos, revenait en ce monde, il ne s'y reconnaîtrait plus ; il ne se retrouverait pas à travers tous ces salons qui ressemblent à des expositions de meubles ; il s'offenserait en ne voyant plus le perron traditionnel où l'on passait la veillée à médire des voisins, perron qui, comme tous ceux qui m'écoutent s'en rappellent, est tombé, après une lutte opiniâtre, sous les coups redoublés d'un ennemi du bien-être des citoyens de Québec.

Nous changeons chaque année, les fils ressemblent de moins en moins à leurs pères et ils semblent d'un pays différent de leurs grands-pères, dont les portraits sur toile sont relégués au grenier pour faire places aux photographies triomphantes des modernes à pied, à cheval, en cravate blanche, en manche de chemises. On trouve les gens d'autrefois ridicules, parcequ'ils portaient des habits trop longs et qui descendaient trop près des talons, sans s'apercevoir que nous les portons maintenant trop courts. On trouve les femmes d'autrefois laides, parce qu'elles portaient des chapeaux qui ressemblaient à des monuments fragiles, mais immenses, on ne s'aperçoit pas que bientôt il sera de mode de se promener nue tête avec une simple boucle dans les cheveux. Comme contraste ne voit-on pas cette année de jolies anglaises enrouler des espèces de serviette autour de leurs coquets chapeaux de printemps !

Nous empruntons peu à peu aux anglais leur mode de s'habiller, aux américains leur façon de se placer les jambes après dîner. Notre langue s'enrichit chaque année de trois ou quatre mots yankees et d'une demi-douzaine d'expressions anglaises ; nous remplaçons par une sorte d'idiome mêlé cet accent traînant et doux qui nous venait en droite ligne de la Normandie.

Le personnage que je vous présenterai, Mesdames et Messieurs, est celui de :

L'homme qui connaissait tout le monde par leurs noms de baptême dans le quartier et qui voisinait avec les gens qui demeuraient au bout de la ville, car dans ce temps-là Québec n'était pas grand et l'on ne parlait pas de construire un chemin de fer pour supprimer, du coup, les piétons et les charretiers. Le bonhomme savait sur le bout de ses doigts tout ce que les gens tiennent à tenir caché, le chiffre de leur fortune, l'âge de leurs filles, les escapades de leur jeunesse, l'origine obscure de leurs rhumatismes ; mais il n'en disait jamais rien que discrètement, entre personnes qui n'en faisaient pas mauvais usage et qui aimaient les nouvelles pour les nouvelles elles-mêmes.

Tous ceux qui le voyaient passer l'invitaient à entrer, égayer un malade ou réconcilier par un bon mot un jeune couple à sa première querelle, qui est toujours la plus funeste, puisqu'elle ouvre une série que seules peuvent fermer l'entière soumission, la reddition sans condition du mari. Les femmes avaient un faible pour lui, parceque sans jamais les accabler de ces fadeurs qui attiédissent la conversation, il savait leur tourner un compliment galant qui s'adressait précisement à ce qu'elles désiraient voir louer, leur teint frais ou leur petite main, leur chapeau neuf ou l'abnégation de leur mari. Il recevait les confidences de tout le monde.

C'est à lui que les amoureux confiaient leurs premiers projets et les endosseurs de billets menacés de protêt leur dernière inquiétude. Il prêtait de l'argent aussi facilement qu'il donnait des conseils, ce qui est rare, car d'habitude ceux auprès de qui vous allez solliciter un emprunt vous donnent, au lieu d'argent, les meilleurs conseils pour vous instruire de la manière dont il faut s'y prendre pour en emprunter à d'autres. Quant aux enfants, d'aussi loin qu'ils le voyaient venir ils courraient à lui, fouillaient dans ses poches pour y trouver des munitions de sucre, s'emparaient de sa canne pour la jeter dans les jambes des passants, et quand il entrait dans la maison ils trouvaient moyen de faire glisser sa perruque de sa tête dépouillée par les automnes entre les pattes du gros chat, qui la frisait et défrisait de telle façon qu'on aurait cru que l'excellent homme changeait de cheveux chaque jour.

Quand le bonhomme mourait, c'était un deuil général dans le quartier, la moitié des magasins se fermaient sans qu'on eût même besoin pour cela de faire signer aux marchands un engagement solennel. Les parents et amis se vêtissaient de noir, mais tout le monde portait le deuil, échangeait des regrets, et chaque jour durant des mois le nom du défunt revenait dans toutes les conversations. On se répétait ses bons mots, ses maximes favorites, ses conseils prudents, ses réparties joyeuses ; on se rappelait ses habitudes, sa manière d'aborder les gens, d'accueillir les enfants, de donner aux pauvres, de se présenter aux dames ; on se rappelait jusqu'aux détails de son costume, les gilets vert-tendres qu'il affectionnait, son mouchoir à carreaux noir et rouge qui pendait toujours hors de sa poche comme un pavillon d'encan, et son grand parapluie de famille et de coton. Et sur les moindres détails, c'étaient des souvenirs et des regrets sans fin !

Cet homme aimable, ce causeur infatigable avait, dans notre société, une compagne digne de lui ; c'était une bonne vieille, grosse, grasse, réjouie, qui avait été plus belle que toutes les jeunes filles et les jeunes femmes qu'elle voyait admirer autour d'elle et qu'autrefois on aurait bien vite laissées de côté, disait-elle, pour lui faire la cour. Elle était toujours en mouvement, assistant le matin aux funérailles des gens, consolant la veuve après le service, assistant au baptême des nouveaux-nés dans l'après-midi et le soir dansant aux noces. Elle avait des larmes pour toutes les douleurs, des r mèdes pour tous les maux, des éclats de rire pour toutes les joies, tenant un bureau de conseils gratuits où à toute heure l'on pouvait se procurer des recettes sûres et infaillibles sur la manière de préparer les plats, de faire passer les taches ou d'élever les enfants.

Si vous frisez la cinquantaine ou si vous l'avez dépassée, (ce que je regrette), si vous comptez parmi ceux qui forment maintenant le groupe grisonnant des hommes mûrs, bien sûr vous l'avez connue. Souvent par une après-midi de janvier où vous aviez un peu l'onglée aux doigts ou par une chaude matinée du mois de juin, juste au moment où vous aviez la figure à moitié rôtie, elle a agité son bonnet du haut de sa fenêtre du deuxième étage pour

vous arrêter au passage et lier un bout de conversation avec vous, vous donner des nouvelles sous prétexte de vous en demander, vous répéter le bon mot qu'elle avait prêté le matin à sa voisine afin de pouvoir vous le raconter l'après-midi, vous confier le soin de jeter dans la circulation sans nom d'auteur une malice qu'elle venait d'inventer au détriment d'une de ses amies. Il lui arrivait parfois de passer une partie de la journée à causer avec les allants et venants ; sur dix passants, elle en connaissait huit et ne tardait pas à faire la connaissance des deux autres. Sa mémoire était un répertoire immense d'anecdotes piquantes, de bouts de chansons, de vieux airs dont elle entremêlait la conversation n'importe sur quel sujet. A 60 ans, personne ne dansait un rigodon comme elle ; elle s'impatientait en voyant de quel pas solennel et mesuré ses petites-filles et ses arrière-neveux dansaient le quadrille. Parfois n'y pouvant plus tenir, elle enlevait un de ses anciens danseurs retenu sur son fauteuil par le poids des ans et l'entraînait malgré les vives réclamations de ses rhumatismes dans une ronde échevelée. Bientôt au son de la musique, au mouvement rapide de la danse, le sang du bonhomme s'échauffait, ses jambes retrouvaient leur élasticité, et la jeunesse émerveillée, l'âge mûr étonné et les bonnes gens rajeunies regardaient le vieux couple se trémousser avec une animation extraordinaire.

Si à 60 ans, la grand'mère canadienne avait encore la jambe leste, elle avait conservé aussi toute la fraîcheur de sa voix. Personne ne disait mieux la chansonnette, elle savait par cœur toutes les chansons d'élection, et lorsqu'on la piquait elle en chantait des couplets aux oreilles des descendants de ceux contre qui ces chansons avaient été composées. Car sous sa bonne humeur, sous la facilité de son caractère et de ses relations, elle gardait un grand fond de passion politique. Elle était du temps, voyez-vous, où nous luttions pied à pied pour notre existence même, où les femmes prenaient presqu'autant d'intérêt aux affaires publiques que les hommes, où pendant les élections—et à cette époque une seule élection durait parfois un mois—on ne causait dans les salons comme dans les autres lieux de réunion que des espérances des

patriotes et des injustices des bureaucrates. Quand elle parlait des luttes de ce temps-là, elle devenait tout feu, elle ne tarissait pas, c'étaient mille anecdotes sur les scènes d'élection, sur les tours joués aux autorités, sur le désintéressement des pauvres gens.

Enfin cette vie si bien remplie s'éteignait. Un quart d'heure avant de rendre le dernier soupir, elle racontait encore une anecdote au digne prêtre qui venait apporter à ses fautes vénielles, à ses paroles inutiles, mais agréables, l'assurance du pardon divin. Dans l'autre monde, —s'il est permis d'imaginer le bonheur réservé aux élus, —une de ses joies doit être encore de raconter, de rappeler aux bienheureux ses contemporains ce qui se passait ici-bas de leurs temps.

Et le viveur, l'homme d'esprit d'autrefois, l'excellent convive, le joyeux compagnon, vous en rappelez-vous? Il est mort avant d'avoir songé à vivre sérieusement, à s'assurer des rentes pour les vieux jours qu'il comptait que le ciel, qui prend soin de ceux qui ne prennent pas soin d'eux-mêmes, lui épargnerait avant d'avoir songé à se corriger d'aimer trop les plaisir de la jeunesse. Il a laissé autant de créanciers inconsolables de sa perte que d'amis, autant de dettes que de bons mots. Il couchait souvent chez les autres, il ne dînait jamais chez lui, il a fini par mourir chez un de ses amis où il était entré pour reprendre son portefeuille qu'il avait laissé vide la veille sur la cheminée dans l'espoir de le retrouver plein le lendemain.

Comme il n'avait chez lui qu'une chaise, il n'invitait jamais personne, mais tout le monde l'invitait, il payait en bons mots et reconnaissait l'excellence de l'hospitalité qu'il recevait en vidant les plats et en asséchant les bouteilles. Cependant il ne se grisait jamais, il s'arrêtait toujours deux ou trois verres avant celui qui fait perdre l'équilibre et rouler sous la table. Il ne perdait pas un instant sa présence d'esprit. Son esprit était toujours à son poste, vif, alerte, naturel, sans autre prétention que celle de faire rire. Il ne travaillait pas ses jeux de mots dans le silence du cabinet, comme font les avares d'esprit, pour les lancer ensuite grâce à des à-propos habilement ménagés, mais il les laissait venir sur ses lèvres au gré de

l'inspiration et du bon rire. La gaieté, c'était son seul but dans la vie, il le poursuivait en bonne et mauvaise compagnie. Sa manière à lui de sympathiser avec les gens, ce n'était pas de s'appesantir sur leurs maux et de les accabler du récit de toutes les catastrophes connues offrant quelques points de ressemblance avec celle qui les frappait ; c'était de leur apporter de bonnes et irrésistibles plaisanteries, c'était de les faire rire.

Non-seulement il était de toutes les fêtes, mais encore il était de tous les événements. Quand il devait se passer quelque chose d'extraordinaire quelque part, le hasard voulait qu'il eut affaire de ce côté, il semblait que le sort le fit prévenir. C'était toujours lui qui donnait l'alarme du feu ; s'il y avait un casse-cou quelque part, il y mettait le pied le premier, et lorsqu'un paquet tombait du second étage, il était là pour le recevoir sur sa tête endurcie aux accidents. Cela lui fournissait le sujet d'un récit qu'il allait répandant par la ville, ajoutant un détail à chaque pas de sorte que le soir on ne parlait que de lui à droite et à gauche.

Non-seulement il connaissait tout le monde de la ville, mais encore toutes les maisons lui étaient familières, il savait à qui elles appartenaient, qui les avaient bâties, par qui elles avaient été successivement habitées, dans quelles années elles avaient été reparées. On le consultait pour les louer, les vendre ou les démolir.

La gaieté canadienne regrettera longtemps ce joyeux compagnon qu'elle n'a pas remplacé. Les gens d'esprit maintenant économisent leur esprit pour le dépenser dans les bonnes occasions. Leurs bons mots sont endimanchés et ne sortent point la semaine. Lorsqu'une plaisanterie leur vient sur les lèvres, ils l'arrêtent, s'il n'y a pas une foule pour l'entendre, et ils la mettent de côté pour plus tard.

L'ancien avocat aussi a disparu, celui qui apprenait le droit en faisant causer ses clients, qui ne se rendait jamais au palais de justice qu'escorté d'une foule de plaideurs qui portaient de gros livres de loi que lui-même n'avait jamais ouverts et dont il ne se servait que pour montrer des démonstrations de ce genre ci. Une fois devant le tribunal il réclamait des dommages-intérêts pour une

vitre cassée du ton qu'un autre aurait pris pour faire condamner un grand criminel à l'échafaud. Rien n'égalait le déploiement d'éloquence et de gestes qu'il faisait pour la moindre affaire. Les plaideurs se consolaient de ne point gagner leurs procès, en voyant tout le mal qu'il se donnait pour les perdre.

Dans ce temps-là les cours de circuit à la campagne étaient des espèces de vacances que prenait le barreau pour se distraire des affaires de la ville. Il y avait d'habitude dans chaque troupe d'avocat un cuisinier déclassé bien mieux fait pour apprêter les poulets que les clients. En arrivant, on s'empressait de le soulager de toutes ses causes, chaque avocat en prenait quelques-unes sous ses soins. Lorsqu'il s'était laissé modestement dépouiller, on le portait en triomphe à la cuisine, et là, après l'avoir placé en face des tables chargés de provisions, en face du poêle, où il allait faire rôtir ses chefs-d'œuvres, on le laissait en proie au démon de l'inspiration culinaire.

C'était l'homme le plus considéré du barreau, le plus choyé du juge et des avocats, celui qui avait le plus de chance de gagner ses causes, bonnes ou mauvaises, car ses adversaires et le juge auraient eu peur en le contrariant de lui faire gâter ses sauces.

Le dîner était le grand événement de la journée, la cour n'était qu'une préparation, qu'un moyen de se donner de l'appétit ;—les avocats arrivaient à table l'estomac creusé par les plaidoiries et le gosier altéré par l'éloquence. On suspendait souvent la cour pour aller dîner, mais on ne suspendait jamais le dîner pour aller à la cour. On plaçait le juge à un bout de la table, et à l'autre bout l'avocat cuisinier, la figure encore enflammée du feu de l'inspiration et du poêle. L'impatience générale donnait bien vite le signal de découvrir les plats. Tout en satisfaisant les premières exigences de leur appétit, les convives laissaient échapper, entre leurs dents si occupées, de courtes acclamations en l'honneur de l'auteur du festin. Le premier quart d'heure passé, les santés et les bravos éclataient. Il était rare qu'on lui laissa manger le quart de son dîner avant de le griser, il lui fallait trinquer avec tous les convives reconnaissants jusqu'à ce qu'il se dérobât sous la table aux félicitations trop empressées.

Il y a bien d'autres types maintenant à peu près disparus que je pourrais esquisser, mais le temps me presse, et vous avez hâte sans doute que je finisse.

Un dernier mot cependant, Mesdames et Messieurs, qui sera la conclusion naturelle de cette causerie.

Attachons-nous à nos vieilles mœurs, à tout ce qui nous reste de nos pères, c'est le meilleur moyen de conserver notre nationalité. Attaqués à l'extérieur nous serons toujours victorieux, si d'avance nous n'avons pas livré nos foyers à l'étranger. Ah ! que ne pouvons-nous faire revivre ceux qui dorment, rajeunir ceux qui sont vieux, retenir ceux qui vont partir ! Mais le présent ne s'attarde pas à écouter les plaintes que les poëtes versent sur les ruines ; on ne les entend que dans les tombes, et dans les cieux !

Restons fidèles du moins à la mémoire de nos ancêtres, aux aimables souvenirs de la société canadienne ; ressemblons le plus possible à nos pères, car c'étaient les plus braves gens que la terre ait portés.

———000———

CHAPITRE II

DOCUMENTS

§§—1—STATUTS DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA CITÉ DE QUÉBEC

FONDÉE LE 16 AOÛT 1842

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT LE 30 MAI 1849

Adoptés et approuvés par des assemblées générales des membres de la Société, tenues en conformité à l'Acte d'incorporation, le 18 mai 1852, le 29 avril 1857, le 5 septembre 1859, le 9 avril 1860, le 14 octobre 1861, le 7 septembre 1868, le 2 septembre 1872 et refondus le 6 février 1888.

ARTICLE 1—La Société St-Jean-Baptiste, met ses travaux et ses espérances de prospérité sous la protection du Saint qu'elle adopte pour patron et qu'elle honorera et fêtera solennellement le 24 juin de chaque année.

BUT DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE 2—Le but de la Société St-Jean-Baptiste est, au moyen d'une organisation régulière et permanente :

D'unir entre eux les Canadiens de tous les rangs ;

De les faire se fréquenter, se mieux connaître, et par là s'entr'estimer de plus en plus ;

De promouvoir, par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux de la masse de la population du pays en général et de cette ville en particulier ;

D'engager enfin tous ceux qui en feront partie, à pratiquer mutuellement tout ce que la confraternité, la philantropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

QUALIFICATION DES MEMBRES

ARTICLE 3—Pourront devenir membres de cette Société, tous les Canadiens au dessus de 18 ans, d'origine française, paternelle ou maternelle, *ou de l'un et l'autre côté*, qui s'engageront à souscrire aux règlements adoptés et paieront la contribution voulue.

ÉLIMINATION DES MEMBRES

ARTICLE 4—La Société, en assemblée générale, pourra, moyennant une majorité des trois quarts des voix présentes, rayer des régistres et rejeter de son sein, tout membre qui compromettrait l'honneur ou l'intérêt de la Société, pourvu toujours qu'avis préalable de tel procédé ait été donné régulièrement à l'assemblée générale précédente, ou aux assemblées de sections qui auront précédé celle où devra se discuter l'élimination, de même qu'au membre incriminé, auquel on donnera ainsi l'occasion de se justifier.

ARTICLE 5—Un membre une fois rejeté ne pourra rentrer dans la Société, qu'à la majorité des trois quarts des membres présents lorsqu'il briguera l'honneur d'une réadmission.

ARTICLE 6—Les causes exposant à la radiation sont :

1° Une diffamation publique ; 2° Une conduite publique en opposition directe aux règlements, aux décisions, ou aux délibérations de la Société ; 3° Une affiliation à toute Société ou Association quelconque dont le but serait en opposition à celui de la Société St-Jean-Baptiste.

DIVISION DE LA SOCIÉTÉ EN SECTIONS

ARTICLE 7—Afin de faciliter les réunions de la Société, en évitant de trop grands déplacements des membres, la cité de Québec sera divisée en trois sections, savoir :

La *Section Notre-Dame*, comprenant la Haute-Ville et la Basse-Ville jusqu'à la rue St-Roch ;

La *Section St-Jean*, comprenant les Faubourgs St-Jean et St-Louis ;

La *Section St-Roch*, comprenant les Faubourgs St-Roch et St-Valier.

Les parties de la banlieue non comprises dans les limites de la Cité légale appartiendront à la Section qui les avoisine.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE 8—Il y aura une assemblée générale de la Société pour la réception des rapports et l'élection des officiers de la Société, le premier lundi du mois de septembre de chaque année.

ARTICLE 9—Le Comité de Régie fera convoquer une assemblée générale en juin, laquelle devra s'occuper spécialement de la fête patronale de la Société et des arrangements qui y ont rapport.

ARTICLE 10—Il y aura des assemblées générales de la Société pour des fins spéciales, chaque fois que la majorité du Comité général de Régie le jugera nécessaire. Ces assemblées susdites de la Société seront convoquées par le président, ou en son absence, ou sur son refus de ce faire, par le président-adjoint, ou par un des vice-présidents, par avis donné quatre jours avant celui de l'assemblée et publié dans au moins deux journaux français de la Cité, indiquant le lieu, le jour, l'heure et le but de telle assemblée, sous la signature du secrétaire-archiviste ou de l'assistant secrétaire-archiviste.

ARTICLE 11—Le *quorum* des assemblées générales sera composé d'au moins vingt-cinq membres.

ARTICLE 12—Lorsqu'un des jours désignés pour assemblée ou célébration sera fête chômée par l'Eglise catholique ou un dimanche, ou un jour non juridique, la réunion aura lieu le lendemain.

ARTICLE 13—Toute assemblée pourra s'ajourner d'un jour à l'autre.

ARTICLE 14—A la mort d'un officier ou d'un des membres du Comité de Régie de la Société St-Jean-Baptiste, le secrétaire devra notifier chaque membre du comité d'avoir à assister, avec insignes, aux funérailles du membre défunt.

ASSEMBLÉES SECTIONNAIRES

ARTICLE 15—Outre les assemblées générales de la Société, il y aura des assemblées trimestrielles de chacune des sections. Et dans le mois de juin de chaque année elles pourront de plus, convoquer deux assemblées spéciales. Les jours seront choisis par les présidents sectionnaires qui en feront donner avis par leurs secrétaires.

ARTICLE 16—Les assemblées sectionnaires adopteront pour leurs convocations le mode qu'elles jugeront le plus convenable et le moins dispendieux.

ARTICLE 17—Elles procèderont à la discussion des procédés qu'elles jugeront propres à promouvoir le bien et l'intérêt de la Société.

ARTICLE 18—Elles discuteront tout ce que leur offrira leur président, soit de la part du Comité général de Régie, soit de deux membres de la section.

ARTICLE 19—Elles règleront les affaires de finance et autres qui regarderont la section.

ARTICLE 20—Elles devront faire rapport de leurs procédés par la voie de leurs secrétaires en assemblée générale.

ARTICLE 21—Tout membre d'une section aura le droit d'assister aux assemblées d'une autre section, mais seulement avec voix consultative et sans pouvoir y voter.

ARTICLE 22—*Quorum*, Toute assemblée de section pour avoir droit délibératif devra se composer d'au moins dix membres.

OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE 23—La Société aura les officiers suivants, dont l'élection se fera chaque année comme plus bas arrêté :

Un Président,
Un Président-adjoint,
Six Vice-Présidents, (2 dans chaque section),
Un Trésorier,
Un Assistant-Trésorier,
Trois Sous-Trésoriers, (un dans chaque section),
Un Secrétaire-Archiviste,
Un Assistant Secrétaire-Archiviste,
Six Sous-Secrétaires-Archivistes, (2 dans chaque section),
Un Commissaire-Ordonnateur,
Six Assistants Commissaires-Ordonnateurs,(2 dans chaque section),
Neuf Percepteurs, (3 dans chaque section),
Et six Députés-Auditeurs, (2 dans chaque section),

ÉLECTION DES OFFICIERS

ARTICLE 24—L'élection des officiers de la Société et des membres formant le Comité de Régie aura lieu à l'assemblée générale qui se tiendra le premier lundi du mois de septembre chaque année, après avis des jour, lieu et heure, de la dite assemblée, donné huit jours avant celui de la dite assemblée, par le secrétaire-archiviste.

ARTICLE 25—L'élection des officiers de chaque section de la Société St-Jean-Baptiste se fera par les membres de chaque section respective, dans les huit jours qui précèdent l'assemblée générale du mois de septembre, et sera rapportée à l'assemblée générale convoquée pour le premier lundi de septembre de chaque année, selon l'article 8, des statuts et règlements de la Société.

DEVOIRS DES OFFICIERS

ARTICLE 26—Le *président* devra présider toutes les assemblées générales, ainsi que celles du Comité de Régie, y maintenir l'ordre, et veiller en général à l'exécution fidèle des règlements, statuts et procédés de la Société. C'est dans le but de faciliter sa tâche, que

les pouvoirs les plus étendus lui sont confiés ; en cas de division égale dans les votes, le président pourra donner sa voix, qui sera prépondérante.

Article 27—L'article précédent s'applique au président-adjoint en cas de mort, de résignation ou d'absence du président.

Article 28—En cas d'absence des deux présidents, le Comité de Régie ou l'assemblée générale nommera celui qui devra en remplir temporairement les fonctions.

Article 29—Les vice-présidents agissent dans leur section comme le fait le président. Dans les assemblées générales de section le plus anciennement élu des deux, sinon, le plus âgé, prendra le nom et les fonctions de président sectionnaire.

Article 30—Les dispositions des trois articles précédents s'appliquent aux autres officiers.

Article 31—En cas de résignation d'un des officiers de la Société St-Jean-Baptiste, le Comité devra accepter ou rejeter la dite résignation. Toute vacance sera remplie par le Comité de Régie.

Article 32—Le *trésorier* (ou à son défaut son assistant) choisira pour la collection des revenus de la Société, des personnes avec lesquelles il est autorisé à traiter pour leur salaire. Il délivrera aux Sous-Trésoriers des cartes d'admission pour être distribuées aux membres de la Société sur paiement de leurs contributions ; devra recevoir dans les quinze jours qui suivent le 24 juin les deniers dûs à la Société, les déposer dans une banque d'épargne, en rendre compte à l'assemblée générale du premier lundi de septembre, et chaque fois qu'il en sera requis par le Comité de Régie, et ne s'en désaisir que sur un vote du Comité de Régie, certifié par le seing du secrétaire. Il devra aussi remettre les pièces a l'appui de ses comptes au secrétaire-archiviste qui les certifiera et les conservera.

Article 33—Les *sous-trésoriers* feront faire la collection des argents dûs à la Société, sous la direction du trésorier-général tel que réglé par l'article précédent. Ils devront lui rendre compte du nombre decartes qu'ils en auront reçues, ainsi que des argents qu'ils auront perçus, chaque fois qu'ils en seront requis par le Trésorier-Général ou par le Comité de Régie. Ils transmettront aussi dans le même temps un rapport de l'état des affaires de leur section pour l'année expirée.

Article 34—Le *secrétaire-archiviste* (ou en son absence son assistant) rédigera, tiendra, conservera, les procès verbaux des assemblées générales, les minutes du Comité général de régie, et tous les documents qui ont rapport à la Société. Il entrera dans des livres séparés les procédés des assemblées générales et ceux du Comité de Régie. Il tiendra aussi un livre dans lequel seront transcrits les comptes rendus du trésorier-général.

ARTICLE 35—Les correspondances devront être adressées au secrétaire-archiviste qui les communiquera au Comité de Régie, à la première assemblée après leur réception.

ARTICLE 36—Les *sous-secrétaires* agiront comme secrétaires dans les assemblées de leur section. Ils devront tenir registre et copie des documents ayant rapport aux procédés de leur section et remettre les originaux au secrétaire-archiviste qui les conservera. Les sous-secrétaires feront parvenir les convocations aux membres de leur section, selon l'ordre que leur en donnera le vice-président de section. Ils seront aux ordres des vice-présidents et du Comité de leur section. Ils seront aussi tenus de se conformer aux ordres qu'ils recevront du président et du Comité général de Régie.

COMMISSAIRE-ORDONNATEUR

ARTICLE 37—Le premier de mars, le commissaire-ordonnateur devra préparer et adresser les invitations aux différentes sociétés qui prennent part à la procession du 24 juin Il devra dans le courant du mois de mai, publier dans deux journaux, un avis demandant aux nouvelles associations qui désireraient prendre part à la fête nationale de se mettre en rapport avec lui. Il devra, le ou avant le dix juin, soumettre au Comité de Régie de la Société, le programme de la fête nationale. Il agira sous la direction du président et du Comité de Régie, et sera chargé de tous les arrangements d'intérieur et d'extérieur. Il aura à ses ordres dans les occasions solennelles, les sous-commissaires-ordonnateurs, et il pourra en outre réquérir les services d'autres membres de la Société pour l'aider dans ses fonctions.

ARTICLE 38—Les invitations qui doivent être adressées aux dignitaires pour la célébration de la fête, le seront en temps opportun par le président de la Société.

ARTICLE 39—Les *sous-commissaires* agiront dans leur section comme le commissaire-ordonnateur en assemblée générale.

ARTICLE 40—Les *députés auditeurs* serviront à remplacer, à aider les sous-commissaires-ordonnateurs, dans les occasions solennelles ; mais leurs fonctions essentielles et particulières seront de collationner les livres des trésoriers et des secrétaires, de l'état desquels ils devront faire un rapport annuel à leur section et à l'assemblée générale.

COMITÉ DE RÉGIE

ARTICLE 41—Le Comité général de Régie sera composé des président, trésorier, secrétaire-archiviste, du commissaire-ordonnateur et de leurs assistants, des vice-présidents, des sous-secrétaires, des sous-trésoriers, des sous-commissaires-ordonnateurs, des percepteurs et des députés auditeurs, et de quinze autres membres de la Société

Le *quorum* du dit comité sera de neuf membres. Il aura la direction et administration des affaires, de même que des fonds de la Société. Il devra rendre compte de ses opérations à l'assemblée générale du premier lundi de septembre. Dans le cas de malversations de la part de quelqu'un de ses membres, il sera du devoir du Comité de le rapporter à l'assemblée générale pour y être jugé. Le Comité général de Régie sera tenu de se conformer aux règles de conduite qu'il recevra de la Société en assemblée générale dont en un mot il fera exécuter les ordres et les résolutions. Le Comité de Régie sera convoqué sur l'ordre du président ou, en cas d'absence de celui-ci, sur l'ordre du président-adjoint, ou de la réquisition de six membres du Comité, adressée au secrétaire-archiviste. Il aura le pouvoir absolu d'admettre ou de refuser dans la procession, tous chars allégoriques, personnages historiques, cavalcades, etc., etc.

Article 42—Le Comité de Régie choisira parmi les auditeurs deux d'entre eux qui devront auditer les comptes du trésorier-général.

Article 43—Le Comité de Régie de la Société devra se réunir au moins huit jours avant celui fixé pour l'assemblée générale du premier lundi de septembre pour recevoir les rapports qui devront être faits à la dite réunion par le secrétaire, le trésorier et le commissaire-ordonnateur de la Société.

Article 44—Le Comité général de Régie aura droit de faire les règlements nécessaires pour la bonne administration de la Société.

COMITÉS DE RÉGIE SECTIONNAIRES

Article 45—Les Comités de Régie sectionnaires seront composés des officiers de chaque section dont cinq formeront un *quorum*. Ils rempliront par rapport à leur section les mêmes fonctions que le Comité général vis-à-vis de la Société. Les mêmes règles devront les régir. Ils surveilleront l'emploi des fonds qui auront été mis à la disposition de leur section. Les officiers généraux de la Société pourront assister aux délibérations des comités sectionnaires mais seulement avec voix consultative.

Article 46—La Section dans les limites de laquelle se célèbre la messe du 24 juin, doit voir à l'organisation de cette partie de la fête, et se mettre à cet effet en communication avec le commissaire-ordonnateur.

DEVOIRS DES MEMBRES

Article 47—Tout membre de la Société sera tenu de payer une contribution de cinquante centins par année, payable d'avance.

ARTICLE 48—La Société délivrera à chaque membre une carte d'admission qui servira de preuve du paiement de la contribution. Et tout membre qui n'aurait pas payé sa contribution avant le 24 juin de chaque année, ne pourra voter aux assemblées de la Société.

ARTICLE 49—Tout membre s'engage à se soumettre aux décisions de la majorité, aux règlements de la Société, aux ordres justes et légitimes de ses officiers.

ARTICLE 50—La Société aura le droit et pouvoir d'élire douze (12) membres honoraires, ce nombre ne devant jamais être augmenté, ce qui donnera une valeur réelle à cette charge honorifique. Ces douze membres devront être choisis parmi les canadiens de distinction en dehors de Québec.

CHAPELAIN

ARTICLE 51—Il sera nommé un Chapelain général de la Société ainsi que des chapelains sectionnaires.

DES FONDS DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE 52—Les fonds de la Société provenant des contributions obligatoires ne pourront être employés que pour des fins de nécessité ou d'utilité générale et sur l'ordre du Comité général de Régie.

BANNIERES, SCEAU, INSIGNES ET MARQUES DISTINCTIVES

ARTICLE 53—La bannière principale de la Société sera de couleur blanche, et portera représentée : ST-JEAN-BAPTISTE et un CASTOR, entourés d'une guirlande de feuilles d'érable, avec l'inscription : *Société St-Jean-Baptiste de Québec* et la devise : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.*

ARTICLE 54—Le drapeau de la Société sera formé des trois couleurs *bleu*, *blanc* et *rouge*, disposées verticalement.

ARTICLE 55—Chaque section pourra avoir une ou plusieurs bannières distinctives, de même que drapeaux avec inscriptions, emblêmes, ou devises approuvés par le Comité général de Régie. Le fond de ces bannières devra être de mêmes couleurs que celui de la bannière principale.

ARTICLE 56—Les bannières, drapeaux et autres insignes appartenant à la Société, à part de la fête patronale, ne sortiront que dans les occasions importantes où la Société jugerait à propos de sortir en corps.

ARTICLE 57—Le sceau de la Société portera un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, avec les mots : *Société St-Jean-Baptiste de Quebec*, et la devise : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.* Ce sceau sera confié au secrétaire-archiviste.

ARTICLE 58—L'insigne que devra porter chaque membre dans les occasions solennelles consistera en un ruban *bleu*, *blanc* et *rouge*, portant le castor et feuilles d'érable sur la couleur blanche et l'inscription de la Société. On y ajoutera en été une feuille d'érable.

ARTICLE 59—Les officiers, outre l'insigne particulier à chaque membre, porteront des marques distinctives qui seront indiquées par le Comité de Régie.

ARTICLE 60—La Société adopte comme national, le chant canadien connu vulgairement sous le nom de : "*A la Claire Fontaine.*"

ARTICLE 61—La Société ne pourra se dissoudre qu'à la demande des sept-huitièmes des membres. Les fonds qu'elle aurait à sa disposition après les dettes payées, seront divisés par parties égales entre les établissements charitables Canadiens-français catholiques romains.

ARTICLE 62—Les Statuts de la Société St-Jean-Baptiste adoptés à une assemblée générale des membres, tenue à Québec le 16 août 1842, ainsi que tous autres Statuts et règlements de la dite Société relatifs aux matières contenues dans les présents règlements et contraires à iceux sont et demeureront révoqués.

ANNO DUODECIMO

VICTORIÆ REGINÆ

CAP. CXLVIII

Acte pour incorporer la Société Saint Jean-Baptiste de la Cité de Quebec.

(30 *Mai* 1849.)

ATTENDU qu'il existe dans la Cité de Québec, en cette province, une association sous le nom de Société St-Jean-Baptiste de la Cité de Québec, formée de Canadiens d'origine française, soit du côté de leur père ou de leur mère, ou de l'un et de l'autre, qui se sont associés ensemble dans le but de promouvoir par toutes les voies légales, les intérêts nationaux, industriels et sociaux de la masse de la population du Canada en général et de cette Cité en particulier, et

d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer mutuellement tous les actes de bienfaisance et de philantropie que la confraternité et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie : et attendu que l'honorable Réné Edouard Caron, Président, l'honorable Louis Panet, Président-Adjoint, et Messieurs Ulric Joseph Tessier, Abraham Hamel, Joseph Hamel, jr., François Edouard Hamel, Georges Honoré Simard, Pierre V. Bouchard, Amable Pelletier, Thomas J. Gauvin, Charles Pierre Pelletier, Hypolite Dubord, Ives Tessier, Flavien Babineau, Eugène Chinic, Frs-Xavier Frenette, François Parent, Isaïe Gaudry, Isaïe Gingras, Pierre Dorion, Pierre G. Huot, Philias Méthot, Gaspard Lortie, Louis Balté, Joseph Allard, Pierre Antoine Gagnon, Etienne Michon, François DeFoy, Mathias Marcotte, Julien Chouinard, A. T. LeDroit et Jean Baptiste Adjutor Chartier, officiers de la dite association maintenant en exercice, ont, par leur pétition à la législature, représenté que la dite association a déjà acquis des droits à la reconnaissance publique pour les actes de bienfaisance et de philantropie qu'elle a exercés pour atteindre le but que se propose la dite association; et attendu qu'ils ont en outre représenté qu'afin d'obtenir plus efficacement les avantages résultant de cette association, il est nécessaire que la dite association soit incorporée ; et attendu qu'il convient d'accéder à la demande des pétitionnaires, sujette néanmoins aux dispositions ci-après établies ; qu'il soit en conséquence statué par Sa Très-Excellente Majesté la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé : *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada*, et il est par le présent statué, par la dite autorité, que les dits officiers, et tous autres et telles personnes qui sont maintenant ou qui deviendront ci-après membres de la dite association, en conformité aux dispositions de cet acte et des règlements passés et en vigueur en conformité aux dispositions d'icelui, seront et sont par le présent constitués en un corps politique et incorporé sous le nom de " Société Saint-Jean-Baptiste de la Cité de Québec," et sous le dit nom, auront succession perpétuelle, avec un sceau commun, s'ils jugent à propos d'en avoir un, lequel sceau, il pourront changer et altérer chaque fois qu'ils le jugeront convenable et ils pourront poursuivre et être poursuivis dans toutes les cours de loi et d'équité, et pourront acquérir et posséder des propriétés mobilières à aucun montant, et aussi des propriétés immobilières d'une valeur qui n'excèdera pas, en aucun temps, dix mille louis courant, et ils pourront les aliéner et en acquérir d'autres à la place, n'excédant pas la valeur susdite, et auront tous les autres pouvoirs nécessaires pour mettre cet acte à effet, conformément à son vrai sens et teneur ; et toute propriété mobilière et immobilière qui appartient maintenant à la dite

association, ou qu'elle possède en fidéicommis pour la dite association, ou pour sa propre utilité, deviendra après la passation du présent acte, la propriété de la Corporation constituée par le présent ; et toutes les dettes dues à la dite association, ou toutes les obligations contractées en sa faveur, ou en la faveur d'aucun officier de la dite Société, ou d'aucune personne agissant en son nom, seront, à compter du même temps, censées dues à la dite Corporation, et avoir été contractées en sa faveur ; et toutes les dettes dues à la dite association, et toutes les obligations sontractées par elle, ou par aucun de ses officiers ou personne agissant en son nom, seront, à compter du même temps, censées dues par la dite Corporation, et avoir été contractées par elle ; et la dite Corporation pourra exiger et poursuivre et obtenir le recouvrement des dits biens, dettes et obligations, tout comme elle pourra être poursuivie pour les mêmes fins.

II. Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que la dite Corporation n'aura le droit de posséder aucune propriété, ni d'en jouir pour elle et en son nom, en fidéicommis, à moins que la dite propriété ne provienne des sources suivantes ou qu'elle n'ait été achetée à mêmes les deniers provenant des dites sources, savoir : des propriétés de la Société qui sont transportées par le présent à la dite Corporation ; des honoraires d'admission des membres qui n'excèderont en aucun cas deux louis courant, par chaque membre ; des souscriptions annuelles des membres pour les fins générales de la corporation, qui n'excèderont en aucun cas deux louis courant par année ; des contributions des membres au fonds de bienfaisance de la dite Corporation, des donations ou legs faits à la dite Corporation, des deniers provenant des amendes et pénalités légalement imposées par les règlements ; et pourvu toujours que les propriétés et fonds de la dite Corporation, soient employés exclusivement aux fins suivantes, savoir : à défrayer les dépenses courantes de la Corporation pour les fins de son institution, et au secours des personnes que la Corporation croira devoir secourir, conformément aux règlements de la Corporation alors en force et aux dispositions du présent acte.

III. Et qu'il soit statué, que les officiers de la dite association seront un Président, un Président-Adjoint, six Vice-Présidents, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, trois Sous-Trésoriers, un Secrétaire-Archiviste, un Secrétaire-Adjoint, six Sous-Secrétaires, un Commissaire-Ordonnateur, six Sous-Commissaires-Ordonnateurs, neuf Percepteurs, six Députés-Auditeurs ; et les affaires de la dite Corporation seront transigées par un Comité Général de Régie composé des Président, Trésorier, Secrétaire-Archiviste, et de leurs Adjoints, du Commissaire-Ordonnateur, des Vice-Présidents et Sous-Secrétaires, et de quinze autres membres de la dite Corporation, lesquels dits officiers et Comité Général de Régie seront choisis, et élus par motion à la

majorité des voix des membres présents dans l'assemblée générale qui se tiendra le premier Lundi du mois de Septembre de chaque année qui suivra la présente, et avis suffisant des jour, lieu et heure de la dite assemblée générale et annuelle, sera donné huit jours, avant celui de la dite assemblée, par le Secrétaire-Archiviste ; pourvu toujours que si la dite élection n'a pas lieu, dans le cours d'aucune année, au jour ci-dessus fixé, le Président, ou, en son absence, ou sur son refus de ce faire, le Président-Adjoint, et l'un des Vice-Présidents de la Corporation, pour le temps d'alors, convoquera à cet effet, une assemblée générale, pour quelque autre jour subséquent en la manière susdite ; et pourvu aussi que la première assemblée pour l'élection des officiers et du Comité Général de Régie, aura lieu dans les trois mois qui suivront immédiatement la passation du présent acte, laquelle assemblée sera convoquée par le Secrétaire-Archiviste, et sera annoncée huit jours d'avance dans deux ou plusieurs journaux publiés dans la Cité de Québec.

IV. Et qu'il soit statué, que le Comité Général de Régie de la dite Corporation aura droit de faire les règlements nécessaires pour la bonne administration d'icelle, lesquels devront être approuvés dans une assemblée générale des membres de la dite Corporation, et après telle approbation les dits règlements ne pourront être changés, altérés, modifiés, ou abrogés, qu'après qu'il aura été donné avis de tel changement, altération, modification ou abrogation, un mois au moins avant le jour auquel on se proposera de les faire, et à moins qu'ils n'aient été approuvés par les deux tiers des membres présents à l'assemblée à laquelle ils seront mis aux voix ; pourvu toujours, que les dits règlements ne soient en aucune manière contraires aux lois du Bas-Canada, ou aux dispositions du présent acte.

V. Et qu'il soit statué, que toutes les fois que la majorité du Comité Général de Régie aura décidé qu'il est nécessaire de convoquer une assemblée générale des membres de la dite Corporation pour une fin spéciale autre que celle de l'élection des officiers, telle assemblée pourra être valablement convoquée par le Président, ou, en son absence, ou sur son refus de ce faire, par le Président-Adjoint, ou par un des Vice-Présidents, par un avis publié dans les journaux de la dite Cité de Québec, indiquant, le lieu, le jour, l'heure et le but de telle assemblée, sous la signature du Secrétaire-Archiviste.

VI. Et qu'il soit statué, que les règlements de la dite association, en autant qu'ils ne répugneront pas au présent acte, ou aux lois du Bas-Canada, seront les règlements de la corporation établie par le présent, jusqu'à ce qu'ils soient abrogés ou changés comme susdit.

VII. Et qu'il soit statué, que les officiers actuels de la dite association seront les officiers de la corporation jusqu'à ce que d'autres

officiers soient élus à leur place, à l'assemblée qui aura lieu, tel que pourvu plus haut.

VIII. Et qu'il soit statué, que dans toutes les poursuites ou actions contre la dite corporation, la signification de procédures au domicile du Secrétaire-Archiviste d'icelle, sera une signification suffisante des dites procédures pour toutes les fins de la loi.

IX. Et qu'il soit statué, qu'aucune personne, qui ne sera sous aucun autre rapport disqualifiée, comme témoin dans une action ou poursuite à laquelle la dite corporation sera partie, ne sera considérée disqualifiée comme tel, à raison de ce qu'elle est, ou qu'elle a été, en aucun temps, membre, officier ou serviteur de la dite corporation.

X. Et qu'ils soit statué, que les membres de la dite corporation ne seront pas responsables personnellement d'aucunes dettes de la dite corporation.

XI. Et qu'il soit statué que la dite corporation ne sera dissoute, ni ses biens partagés, entre les membres ou autrement, à moins que ce ne soit en vertu des dispositions des règlements adoptés par les sept-huitièmes au moins des membres de la corporation, ni à moins que les dits règlements ne le prescrivent, et que les fonds de la dite corporation ne suffisent pleinement pour payer les réclamations existantes contre la dite corporation ; pourvu toujours, que rien de contenu dans le présent ne s'interprètera de manière à empêcher aucun membre de se retirer, en aucun temps, de la dite corporation, après avoir payé les arrérages qu'il devra à la caisse de la dite corporation, y compris sa souscription annuelle pour l'année courante.

XII. Et qu'il soit statué que le dit Comité Général de Régie de la dite corporation publiera annuellement, dans le mois de janvier, dans quelque journal de la Cité de Québec, un état du montant des fonds, biens, dettes et obligations de la dite corporation, certifié par le Trésorier d'icelle ; et que l'abrogation ou modification du présent acte ne sera pas considérée comme une infraction des droits de la dite corporation.

XIII. Et qu'il soit statué, que le présent acte sera considéré comme acte public, et comme tel, il en sera pris connaissance dans toute Cour de justice, par tous juges, juges de paix, et tous autres qu'il appartiendra, sans qu'il soit spécialement allégué.

ANNO TERTIO-DECIMO & QUARTO-DECIMO

VICTORIÆ REGINÆ

CAP. CXXVI

Acte pour amender un acte intitulé : *Acte pour incorporer la Société St-Jean-Baptiste de la Cité de Québec.*

(24 juillet 1850.)

ATTENDU que certains officiers et membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Cité de Québec ont dans leur pétition à la Législature, exposé qu'en conséquence de la prédominance du choléra à Québec, pendant la durée presqu'entière des trois mois qui ont suivi la date de l'acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte pour incorporer la Sociéte St-Jean-Baptiste de la Cité de Quebec*, et pour d'autres causes, la première assemblée pour l'élection des officiers et du Comité général de Régie de la corporation n'a pas eu lieu, tel que voulu par la troisième section du dit acte et ont demandé d'être relevés des conséquences résultant du défaut de telle assemblée, et aussi certaines modifications au dit acte : à ces causes, qu'il soit statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et intitulé : *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada*, et il est par le présent statué par l'autorité susdite, que les troisième et septième sections de l'acte ci-dessus en premier lieu mentionné, soient et elles sont par le présent abrogées.

II. Et qu'il soit statué, que les officiers de la dite corporation consisteront en un Président, un Assistant-Président, six Vice-Présidents, un Trésorier, un Assistant-Trésorier, trois Sous-Trésoriers, un Secrétaire-Archiviste, un Assistant-Secrétaire, un Commissaire-Ordonnateur, un Assistant-Commissaire-Ordonnateur, et six Sous-Secrétaires, et de tels autres officiers qu'il deviendra nécessaire de nommer, et que les affaires de la dite corporation seront conduites par un Comité Général de Régie, qui se composera des officiers ci-dessus et de quinze membres adjoints lesquels officiers et comité général de Régie seront élus annuellement d'après les règlements de la dite association et aux époques fixés par les dits règlements, et les officiers, de même que le Comité, ainsi élus en aucun temps, demeureront en charge jusqu'à

ce qu'il en soit élu d'autres en leur place, et les assemblées générales à cet effet seront convoquées au moyen d'avertissements dans un ou plusieurs journaux publiés dans la Cité de Québec.

III. Et qu'il soit statué, que nonobstant tout ce que peut contenir le dit acte mentionné en premier lieu, nul acte fait en sa qualité officielle, depuis l'expiration des trois mois qui ont suivi la passation du dit acte, par une personne qui, au temps de la passation du dit acte, était officier de la dite association incorporée en vertu d'icelui, ne sera pris ou considéré comme illégal ou invalide, mais il sera pris et considéré comme aussi régulier, valide et efficace à toutes fins et attentions, que s'il eût été fait par un officier élu à une assemblée tenue pendant les dits trois mois

IV. Et qu'il soit déclaré et statué, que tous ceux qui étaient officiers de l'association incorporée sous l'autorité du dit acte, au temps de la passation d'icelui ont toujours continué à être et sont encore actuellement officiers de la dite corporation dans leurs différentes qualités respectives, et continueront comme tels jusqu'à ce qu'il en soit élu d'autres à la place, à une assemblée tenue en la manière pourvue plus haut.

ANNO VICESIMO-SEPTIMO & VICESIMO-OCTAVO

VICTORIÆ REGINÆ

CAP. LV

Acte déclarant propriété publique le monument des braves de 1760, érigé à Sainte-Foye.

(30 juin 1864.)

CONSIDERANT que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a dans sa pétition à la Législature, représenté que cette Société, voulant perpétuer la mémoire des Braves, français et anglais, vainqueurs et vaincus, qui succombèrent dans la bataille dite " La bataille de Sainte Foye, " le vingt-huit avril mil sept cent soixante, elle résolut, dès l'année mil huit cent cinquante-quatre, de leur élever un monument sur le lieu même où fut livré le combat en question, et aussi près que possible du " moulin de Dumont," si célèbre dans l'histoire de cette bataille ; que la dite Société, désireuse de mettre à exécution un aussi noble projet, acheta en mil huit cent cinquante-cinq le terrain nécessaire pour y asseoir et ériger ce monument, et que le dix-huit juillet de la même année, eut lieu la pose de

la pierre angulaire par Son Excellence le général Rowan, C. B., alors administrateur du gouvernement du Canada, et qu'au moyen de souscriptions volontaires fournies par diverses localités de la province et par les sujets de Sa Majesté appartenant à toutes les classes et à toutes les origines, la Société a vu ses vœux se réaliser, et a pu élever sur la plaine historique de Sainte-Foye, une colonne couronnée aujourd'hui par la Statue dûe à la munificence de Son Altesse Impériale le prince Napoléon Bonaparte ; et que le dix-neuf octobre mil huit cent soixante et trois, le monument fut inauguré par Son Excellence le Très-Honorable Charles Stanley, Vicomte Monk, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et que la Société, considérant qu'un monument ainsi érigé au moyen de souscriptions recueillies dans différentes parties de la province, et fournies par les canadiens en général, sans distinction de classes ni d'origines, doit être regardé comme monument essentiellement national, et qu'elle désire qu'il soit déclaré propriété publique, et qu'elle a demandé qu'il soit passé une loi à cette fin ; et qu'il est juste d'accéder aux conclusions de sa demande : à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. Le monument décrit au préambule avec ses dépendances et le terrain sur lequel il est élevé, c'est-à-savoir : un lopin de terre acheté par la Société Saint-Jean-Baptiste de demoiselle Julie Henriette Guillet dit Tourangeau, par acte fait et passé par-devant Mtre Philippe Huot et son confrère, notaires, à Québec, le dix-neuf juin, mil huit cent cinquante-cinq, et situé dans la Banlieue de la Cité de Québec, sur le chemin de Sainte-Foye, formant autrefois partie de la propriété de la dite demoiselle Tourangeau, et contenant soixante pieds de front sur soixante de profondeur, mesure française, borné en front, vers le sud, par le chemin de Sainte-Foye, en arrière, vers le nord, et à l'est et à l'ouest, par la terre de la dite demoiselle Tourangeau, étant, le dit lopin de terre, situé à la distance de cent vingt-six pieds de la terre de Julien Chouinard, écuyer, et ses lignes latérales courant parallèlement avec la ligne de division entre la dite demoiselle Tourangeau et le dit Julien Chouinard, écuyer, tel qu'indiqué sur le plan annexé au dit acte,—cesseront en vertu du présent d'appartenir à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et seront et sont par le présent transférés à Sa Majesté, comme propriété publique, à toujours ; pourvu que rien de contenu au présent acte ne préjudiciera aux droits de tout créancier de la dite Société, dont les réclamations proviennent de la construction de ce monument, et que le dit monument et les appartenances d'icelui seront tenus en état de réparation par la dite Société à ses frais.

2. Le présent sera réputé acte public.

TABLEAU historique et statistique de la Société

Election de Sept.	Prés. Gén.	Prés. Adj.	Secrétaire.	Trésorier.	Com. Ord.
1881.....	LeSage, S.	Chauveau, Hon. A.	Pouliot, Alph.	Racine, Arch.	Marcotte, Jos.
1882.....	LeSage, S.	Chauveau, Hon. A.	Pouliot, Alph.	Racine, Arch.	Marcotte, Jos.
1883.....	Chauveau, Hon. A.	Chouinard, H. J. J. B.	Bolduc, Dr J. E.	Racine, Arch.	Chalifour, O.
1884.....	Chauveau, Hon. A.	Chouinard, H. J. J. B.	Dugal, (1) Ephrem Tremblay G. T. T.	Racine, Arch.	Chalifour, O.
1885.....	Chouinard, H. J. J. B.	Robitaille, Amédée	Bédard, (2) H. E. Pelletier, L. P.	Marcoux, L. C.	Plamondon, J. H. E.
1886.....	Chouinard, H. J. J. B.	Robitaille, Amédée	Pelletier, L. P.	Lavoie, Nap.	Plamondon, J. H. E.
1887.....	Robitaille, Amédée	Tessier, Jules	Beauchamp, Joseph	Lavoie, Nap.	Plamondon, J. H. E.
1888.....	Robitaille Amédée	Tessier, Jules	Beauchamp, Joseph	Drouyn, J. B.	Plamondon, J. H. E.
1889.....	Tessier, Jules	Caouette, J. B.	Beauchamp, Joseph	Drouyn, J. B.	Caron, J. E.

(1) Démissionnaire.

(2) Démissionnaire.

Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1881 1889.

Présidents de sections.			Membres.	Messe célébrée à	Recettes.	Dépenses.
Notre-Dame.	St-Jean.	St-Roch.			$ c.	$ c.
Chouinard, H. J. J. B. Gauthier, E. C. E.	Chateauvert, Victor. Robitaille, Amédée.	Martineau, J. E. Robitaille, J. B.	406	0		
Chouinard, H. J. J. B. Gauthier, E. C. E.	Chateauvert, Victor. Robitaille, Amédée.	Martineau, J. E. Robitaille. J. B.	536	St-Roch		
Gauthier, E. C. E. Pouliot, Alph.	Robitaille, Amédée Donati, Jos.	Laurent, P. Drouyn, J. B.	926	0		
Gauthier, E. C. E. Pouliot, Alph.	Robitaille, Amédée Donati, Jos.	Laurent, P. Drouyn, J. B.	302	0		
Pouliot, Alph. Racine, Arch.	Grenier, J. Chabot, M.	Laurent, P. Drouyn, J. B.	583	St-Jean	369 84	266 40
Pouliot, Alph. Potvin, Ths.	Lavery, J. I. Lemay, E. P.	Rochette, Olivier Drouyn, J. B.	499	St-Sauv.	365 34	298 63
Pelletier, L. P. Potvin, Ths.	Lavery, J. I Malouin, Philippe	Drouyn, J. B. Chalifour, O.	753	St-Roch	765 66	738 53
Bellerive, Geo. Potvin, Ths.	Lavery, J. I. Amyot, Jos.	Gagnon, Philéas Lavoie, Nap.	906	N.-Dame	619 94	580 00
Pouliot. Alph. Bergevin, L. A	Lavery, J. I. Amyot, Jos.	Gagnon, Philéas Lavoie, Nap.	1,317	Monum. Cartier-Brebeuf.	2,294 43	2,696 39

CONCLUSION

Avant de fermer la dernière page de ce livre, nous sera-t-il permis de dire la pensée qui nous a déterminé à entreprendre cette œuvre, suite naturelle et nécessaire du volume publié en 1881 ?

La voici en deux mots : d'abord, compléter la collection des documents dont se compose l'histoire de nos sociétés nationales pendant la première période de cinquante ans, à compter de leur fondation : 1834, Montréal, et 1842, Québec, ensuite faire de cet ouvrage en deux volumes un véritable guide-manuel destiné à aider ceux qui s'occupent de fonder ou de développer l'idée-mère de nos sociétés Saint-Jean-Baptiste sur toute la surface du continent américain.

Avons-nous réalisé cette ambition légitime et qu'il doit nous être permis d'appeler patriotique ? Le jugement du public qui nous lira et les résultats qui seront obtenus dans l'avenir l'établiront

Mais ce qu'il nous est agréable de dire dès maintenant, c'est que nous avons mis dans cette œuvre, tout ce que nos études, nos lectures nombreuses et nos meilleures inspirations avaient fait éclore dans notre esprit tandis que nous travaillions pour l'honneur et l'avancement de notre belle association nationale, c'est-à-dire depuis quatorze ans.

Frappé de l'importance croissante de nos associations nationales, nous avons cru devoir, tout en faisant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec la part d'honneur dans ce développement, grouper autour de son histoire, les œuvres bien méritantes de nos Sociétés sœurs en Canada et aux Etats-Unis, et de tous ces travaux réunis nous avons rêvé de composer une mosaïque brillante dans laquelle se trouvent enchassées les plus belles pages de littérature et d'éloquence écloses dans les célébrations les plus pompeuses de notre fête nationale.

C'est pour cela que nous avons d'abord continué les annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, de 1881 à 1889, et que nous avons rassemblé les documents les plus intéressants publiés par les Sociétés sœurs du Canada et des Etats-Unis, en y ajoutant des documents et des tableaux statistiques destinés à mettre en relief les progrès accomplis depuis 1881.

Mais l'œuvre par excellence de ces dernières années, c'est sans contredit la superbe manifestation du mois de juin 1889, à Québec, dans laquelle on a fait revivre avec tant d'éclat l'admirable figure du navigateur Malouin, de Jacques Cartier, le découvreur de la Nouvelle-France.

Nous n'avons pas voulu nous laisser entraîner par notre imagination à la raconter, préférant faire parler les documents nombreux et

intéressants que reproduit ce livre. Mais il nous sera bien permis de dire que cette grande démonstration laisse dans l'esprit de ceux qui en ont été les témoins, de brillants souvenirs, des émotions profondes, et aussi de précieux enseignements.

Qui sait, si en remontant ainsi à la source même de notre origine, nous ne sommes pas revenus de ce splendide pèlerinage a l'endroit marqué naguère par la croix de Jacques Cartier, plus fiers du sang français qui coule dans nos veines, plus attachés à la foi, à la langue de nos ancêtres, et plus décidés que jamais à repousser toute influence hostile à nos aspirations nationales comme canadiens-français et comme catholiques ?

Les fêtes du 24 juin 1889 ont été un retour sur notre passé et Dieu sait combien à l'heure présente nous avons besoin de lui demander des inspirations saines et patriotiques.

Nous espérons bien ne jamais être mis dans la nécessité de défendre les armes à la main tout ce qui nous est cher. Mais il est des luttes plus dangereuses que celles qui se déroulent sur les champs de bataille et c'est contre celles-là que nous devons nous prémunir.

Nos ancêtres nous ont légué sur ce point des exemples que nous ne saurions trop méditer. Au lendemain de la cession du pays à l'Angleterre, restés seuls, sans chefs, ruinés par la guerre, décimés par les combats, ils ne perdirent pas courage, ils eurent foi dans la Providence, foi dans l'avenir, en Amérique, de cette race française dont ils étaient les nobles représentants. Rentrés dans leurs foyers appauvris, il se cantonnèrent fièrement sur ces terres arrosées de leurs sueurs et défendues au prix de leur sang, et concentrèrent sur le cercle de la famille toutes leurs affections et toutes les espérances patriotiques de leur cœur blessé. Et ces héroïques défricheurs-soldats, entourés de leurs vaillantes compagnes et de leurs nombreux enfants, se retranchèrent dans leurs paisibles demeures comme dans des citadelles imprenables défendues par l'amour et le souvenir de l'ancienne mère-patrie.

Et c'est ainsi qu'au lendemain de cette lutte gigantesque, presque toujours victorieuse dans laquelle son drapeau était resté enseveli, la France se trouva à régner encore en souveraine dans 20,000 chaumières gardées par nos familles où l'invasion étrangère ne pénétra jamais.

Ce que nos pères ont pu accomplir, pourquoi ne le ferions nous pas aujourd'hui que dans la patrie canadienne et dans la République voisine un demi million de foyers gardent la foi, la langue et les traditions de la Nouvelle-France ?

La force du nombre peut bien décréter l'effacement en Canada de la langue de Guillaume le Conquérant encore inscrite sur les armes royales d'Angleterre, la langue de Louis XIV et de Bossuet, la langue par excellence de la diplomatie, de la noblesse et de toutes les cours souveraines de l'univers. Mais qui donc sera assez fort pour contraindre la mère canadienne française à murmurer auprès

du berceau de son enfant d'autres chansons que celles de la Normandie et de la Bretagne ? Quel despote sera assez puissant pour arracher du cœur et de la mémoire de cet enfant devenu homme la langue harmonieuse dont il a cueilli les premières paroles sur les lèvres de sa mère ? Quelle puissance enfin sera assez osée pour entreprendre de faire taire la parole française dans la bouche de deux millions de Canadiens-français qui voient en elle non seulement l'idiome chéri de leurs ancêtres—mais d'accord en cela avec tout de ce qu'il y a d'esprits larges et généreux en Canada, sans distinction d'origine—la langue de la science, de la littérature, de l'éloquence et de la poésie, celle enfin qui a ajouté le plus de chefs-d'œuvre aux trésors intellectuels dont s'enorgueillit le genre humain ?

Si maintenant nous nous demandons le secret du succès de cette démonstration si merveilleusement belle du mois de juin 1889, et dont l'éclat et l'enthousiame surpassent tout ce que nous avions réalisé jusqu'alors, il nous sera facile d'attribuer ce résultat à la réaction puissante, tout à l'honneur de notre race, qui a été provoquée par les violences de langage et les menaces proférées en certains lieux contre tout ce qui est canadien-français.

De tous les points de l'Amérique nos compatriotes se sont levés dans une solennelle protestation et leur attitude calme, digne et fière a été la seule réponse aux attaques de l'ennemi. Et leur dernier acte, en se séparant, au lendemain de ces fêtes, ç'a été de jeter à leurs chefs appelés et maintenus au poste d'honneur et de confiance par la volonté populaire, ce *caveant consules* si redouté dans l'antiquité et que notre cœur toujours français traduit par le cri de vaillance et d'avertissement : " Sentinelles ! prenez garde à vous ! "

Viennent maintenant les menaces, les attaques violentes, les empiètements de la force brutale : nous opposerons la fermeté inébranlable du paysan canadien aux mœurs paisibles, antiques dans leur simplicité, fermement ancré sur ses terres qu'il a défrichées et conquises sur la forêt primitive ; la patience et le travail héroïque de la femme canadienne, française par sa beauté, par la distinction de ses manières et par la noblesse de ses sentiments, épouse sans tache, mère féconde, qui ne se lasse pas de donner à la patrie des familles patriarcales ; nous opposerons ces filles belles et vertueuses comme elle, ces fils vigoureux et intelligents, nobles rejetons qui à leur tour accroissent d'une manière si étonnante la légion des travailleurs ; nous opposerons ces classes supérieurement instruites qui nous font honneur sur tous les sommets de la hiérarchie sociale, cet épiscopat, ce clergé qui font l'orgueil et la consolation de l'Eglise, en même temps qu'ils deviennent de plus en plus un solide rempart pour notre nationalité : nous opposerons enfin comme une digue infranchissable l'organisation puissante de nos sociétés nationales de tout genre répandues partout, et qui, à leur tour, au moment du danger, feront retentir sur tous les points menacés l'avertissement solennel : " Sentinelles ! prenez garde à vous ! "

Ce sera le cri de ralliement. Puissions-nous toujours l'entendre et le reconnaître, surtout aux époques tourmentées comme celle que nous traversons.

Et pour résumer dans quelques paroles éloquentes l'impression qui doit rester dans nos cœurs de ces belles fêtes de juin 1889, rappelons ici ces mots tombés dans ces jours solennels des lèvres d'un homme illustre entre tous les nôtres mais dont la bouche d'or vient d'être fermée à jamais par l'impitoyable main de la mort (1) :

" Nous n'avons jamais demandé que notre place au soleil et des droits égaux à ceux des autres populations..... Ce n'est pas un crime pour nous d'êtres attachés à une langue qui n'est point, comme certains idiômes, une curiosité philologique, mais qui tient encore une très-grande place dans le monde..... Enfin le Saint-Laurent remontera son cours et refoulera les flots de ses cataractes avant que nous ayons cessé d'aimer notre ancienne mère patrie ! "

---

(1) L'hon. P. J. O. Chauveau, décédé le 4 avril 1890. Nous reproduisons ici l'éloquent adieu que M. L. O. David, député de Montréal-Est, et président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a adressé à la mémoire du regretté défunt :

" Messieurs, un triste événement nous réunit.

Nous venons exprimer les regrets que nous fait éprouver la mort d'un homme dont la vie a été bonne, utile, glorieuse.

Je suis heureux de voir l'empressement avec lequel les hommes les plus distingués ont répondu à l'appel de l'association Saint-Jean-Baptiste. Le défunt a droit aux témoignages d'estime et de sympathie qui éclatent autour de sa tombe ; il mérite les hommages dûs à cinquante années de travaux, de vertu et de dévouement à son pays.

Oui, pendant un demi-siècle il a été l'une des âmes les plus vivantes, l'un des cœurs les plus chauds de notre nationalité, l'une des intelligences les plus fécondes de notre pays. Poëte, orateur, journaliste, jurisconsulte, homme d'Etat, il a parcouru toutes les carrières et laissé partout derrière lui un sillon lumineux dont rien ne ternit l'éclat. Il a prononcé des discours dont le retentissement a été immense et se prolongera dans la postérité aussi longtemps qu'on parlera français sur les bords du Saint-Laurent, c'est-à-dire toujours. Il a été, à certains moments, la personnification la plus puissante, l'incarnation la plus éclatante de notre enthousiasme pour les gloires de notre passé et de nos espérances dans la grandeur de notre avenir. Nul n'a plus que lui attiré l'attention de notre mère-patrie la France sur l'enfant qu'elle avait abandonné dans les forêts de l'Amérique du Nord ; nul ne lui a plus appris à admirer ce que cet enfant a fait pour être digne de sa mère, pour rester fidèle à son nom, à son drapeau.

Québec, la cité de Champlain, où il est né, qu'il aimait tant et dont il a si souvent célébré les gloires immortelles, Québec pleure en ce moment agenouillé autour de sa tombe. Montréal, où il a vécu si longtemps et qu'il a édifié par l'exemple de ses vertus et de son patriotisme, doit sympathiser avec la vieille capitale dans sa douleur.

Le deuil de Québec est le deuil de la patrie toute entière."

—— ooo ——

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

DEDICACE v
A L'HON. H. MERCIER, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.. v
LETTRE DE L'HON. PREMIER MINISTRE VII

LIVRE I.

FÊTES ANNUELLES—CONVENTIONS

1881 1888

CHAPITRE I.
I—§§. 1880-1881. Présidence de M. J. P. Rhéaume 1
§§. Concert—avril 1881 2
§§. 24 Juin 1881 7
§§. Convention Nationale des Acadiens à Memramcook, mercredi et jeudi, 20 et 21 juillet 1881. 8
II—§§. 1881-1882. 1882-1883. Présidence de M. LeSage 13
§§. Convention de Windsor, Ont., 25 juin 1883 17
§§. Discours de M. l'abbé Bauër, à Windsor. 18
§§. Adresse du président Dr Casgrain, do . 27
§§. Discours de Sir H. L. Langevin, do . 29
§§. Discours de l'hon. A. P. Caron, do . 33
§§. Extraits du discours de M. T. C. Casgrain, do . 36
§§. Discours de M. S. LeSage, do . 41
§§. Discours de l'hon. T. J. J. Loranger, do . 45
§§. Résolutions, do . 52

CHAPITRE II.
§§.— 1. 1883-1885. Présidence de l'hon. A. Chauveau. 55
§§.— 2. Notice sur le drapeau de Carillon, par M. Ernest Gagnon 56
§§.— 3. Le Drapeau de Carillon, par Octave Crémazie. 68
§§.— 4. Noces d'or de Montréal.-Discours de l'hon J. A. Chapleau 75
II.—§§.— 5. 1885-1886. 1886-1887. Présidence de M. H. J. J. B. Chouinard 85
Question Riel 86
§§.— 6. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et Son Eminence le Cardinal Taschereau 87
§§.— 7. Convention de Rutland, Vermont, E. U. 1886. 93
§§.— 8. Lettre de Mgr Lafièche 95
§§.— 9. Discours de Mgr Jamot, à la Convention de Rochester, N. Y 97

§§.—10. Manifeste de la Convention de Rutland—Résolutions 102
§§.—11. Rapport du Comité de Régie 1885-1886..... 117
§§.—12. Sermon du Rév. M. Paradis (F. X. O.) 24 juin 1887 122
§§.—13. Concert,—Discours de M. H. J. J. B. Chouinard, 24 juin 1887..... 133
III—§§.—14. 1887-1888. Présidence de M. Amédée Robitaille..... 145
§§.—15. Concert du 20 décembre 1887. Adresse à S. H. le lieutenant-gouverneur Angers..... 145
§§.—16. 25 Juin 1888 à Québec. Invitation à la fête, par M. H. J. J. B. Chouinard..... 153
§§.—17. 25 Juin 1888 à Québec. Discours du Rév. M. T. Labrecque..... 157
§§.—18. 25. Juin 1888. Banquet à la salle Jacques-Cartier..... 167
§§.—19. 26, 28 Juin 1888. Convention Canadienne de Nashua, N. H..... 188
§§.—20. Fédération des Sociétés, par M. H. J. J. B. Chouinard..... 213

CHAPITRE III.

§§.—1. Préliminaires du 24 Juin 1889 appel à notre Société par les promoteurs du monument Cartier-Brébeuf..... 221
II.—Manifeste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec 1536-1889 228
III.—Adhésions au projet 231
§§.—2. Œuvre du Monument Jacques-Cartier..... 234
§§.—3. Le Fort Jacques-Cartier. Le terrain du monument Cartier-Brébeuf..... 244
§§.—4. Derniers préparatifs..... 254
Incendie de Saint-Sauveur..... 257
La ville de Saint-Mâlo et le monument à Jacques-Cartier 263
Programmes de la fête..... 263

LIVRE II

1889

INAUGURATION DU MONUMENT CARTIER-BRÉBEUF

CHAPITRE I.—La veille—Dimanche. 23 Juin..... 273
§§.—1. Le 65e bataillon de Montréal.—Les Zouaves. Parade militaire..... 273
§§.—2. Réception des visiteurs par le Pro-Maire et le Gouvernement de la Province de Québec.. 276
§§.—3. Déposition d'une relique insigne de Saint-Jean-Baptiste dans la Basilique..... 283
§§.—4. Discours du Rév. M. L. A. Paquet, à la Basilique..... 285
CHAPITRE II.—Le vingt-quatre Juin..... 309
§§.—1. Adresse à Son Eminence le Cardinal Taschereau. Réponse..... 309
§§.—2. La messe..... 316
§§.—3. Discours de l'honorable P. J. O. Chauveau... 318
§§.—4. La procession. Adresse au président. Réponse 330
§§.—5. *At home* et Réception au 65e par le 9e..... 334
Départ pour Montréal 334

CHAPITRE III.—Le Banquet 337
Télégramme du Souverain Pontife.—Réponse. 338
§§.— 1. Toast à la Reine 339
§§.— 2. Toast à S. E. le Gouverneur-Général .....
§§.— 3. Toast à S. H. le Lieutenant-Gouverneur ....
§§.— 4. Toast à la Milice .....
I. Discours de l'Hon. C. A. P. Pelletier, Sénateur 340
II. Réponse du Lieut.-Col. G. Amyot 344
§§.— 5. Toast à la fête du jour .....
I. Discours de M. Jules Tessier, M. P. P. Président adjoint 347
II. Réponse de M. Amédée Robitaille, Président général 348
§§.— 6. Toast à la France, patrie de nos aïeux .....
I. Discours de M. Faucher de St. Maurice, M. P. P. 352
II. Réponse de M. le Comte de Louvières, gérant du consulat général de France au Canada 355
§§.— 7. Toast au Canada .....
I. Lettre de Sir Hector Langevin 357
II. Discours de M. Charles Langelier, M. P. 359
III. Réponse de l'hon. Wilfrid Laurier, M. P. 365
§§.— 8. Toast à la Province de Québec .....
I. Discours de M. F. G. M. Dechêne, M. P. P. 371
II. Réponse par l'hon. H. Mercier, Premier Ministre de la Province 372
III. Réponse par l'hon. Jean Blanchet, M. P. P. 377
§§.— 9. Toast aux Sociétés Sœurs du Canada et des E.-U .....
I. Discours de M. J. P. Rhéaume 382
II. Réponse par M. L. O. David, M. P. P. 384
III. Réponse par l'hon. Dr. Martel, de Lewiston, Maine, E.-U 387
§§.—10. Toast aux Promoteurs du monument Jacques-Cartier .....
I. Discours de M. LeSage 392
II, Réponse de M. Philippe Landry 393
§§.—11. Toast à la Presse .....
I. Réponse par M. Rodolphe Lemieux 398
§§.—12. Toast aux Dames .....
I. Discours de M. Gustave F. Hamel 401
II. Réponse de M. Nazaire Olivier 404
CHAPITRE IV.—Le vingt-cinq Juin .....
§§.—1. Courses de Yachts 408
§§.—2. Courses et Jeux sur le terrain du Club Saint-Louis 410
§§.—3. Le Concert à l'Académie de Musique 411
§§.—4. Discours de l'honorable Juge Routhier 414
§§.—5. Site et description du monument Cartier-Brébeuf 421
§§.—6. Souvenirs littéraires et poétiques du 24 Juin 1889 .....
" Le Jean-Baptiste " 428
" La Voix du Patriotisme " .....
I. S. E. le Cardinal Taschereau : *Le vrai bonheur d'un peuple* 431
II. S. H. le Lieutenant-Gouverneur Angers : *A Josephte* 433
III. M. A. Robitaille, Prés. Gén. : *La Société Saint-Jean-Baptiste* 434
IV. M. Ernest Gagnon : *Les feux de la St. Jean.* 436
V. M. T. Chapais : *Notre berceau* 436
§§.—7. Lettre de M. N. Aubin 437

LIVRE III

LE LENDEMAIN DE LA FÊTE

CHAPITRE I.

APPRÉCIATIONS DES JOURNAUX

§§.—1. *L'Etendard*, Montréal 441
§§.—2. Le *Quebec Morning Chronicle* 443
§§.—3. Le *Mail*, Toronto 446
§§.—4. *Le Travailleur*, Worcester, Mass. E. U. 462

CHAPITRE II.

LA QUESTION FRANCAISE

§§.—1. Projet de démonstration sur les Plaines d'Abraham 468
§§ —2. *La Justice*, de Québec 470
§§.—3. Un mot aux Francophobes d'Ontario, par M. Faucher de St.-Maurice 474
§§.—4. Statistiques des groupes de canadiens-français dans certaines parties des Etats-Unis .. 482
§§.—5. Remerciements.—Résolutions du comité de régie.—Etat financier 483

LIVRE IV

UN SOUVENIR DU PASSÉ

DOCUMENTS DIVERS

CHAPITRE I.—La fête de 1865, à Québec .....
§§.—1. Discours du Révd. M. T. A. Chandonnet, le 26 juin, à Notre-Dame de Québec 487
§§.—2. Discours de M. P. G. Huot, Président général, au concert du 26 juin 1865 .....
§§.—3. Causerie par M. Hector Fabre 515
CHAPITRE II.—Documents .....
§§.—1. Statuts de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec 525
§§.—2. Actes du Parlement relatifs à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec 534
§§.—3. Tableau historique et statistique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec 1881-1889. : 542
Conclusion 545
Table des Matières 549

FC 2920 .S6 C46 v.2 SMC
Chouinard, H.J.J.B
Fete nationale des
canadiens-francais, celebree